



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Bibliotheca S. J.

Les Fontaines
CHANTILLY

E

502/101





A-19-5
E-502/101

LES
ORIGINES DE L'ÉGLISE

Rouen. — De l'Imprimerie Cagniard.

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE

SAINT PAUL

SES MISSIONS

PAR

L'ABBÉ C. FOUARD



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1892

APPROBATION

*de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Rouen,
Primat de Normandie.*

MON CHER ABBÉ,

Vous poursuivez le cours de ces travaux qui vous ont déjà fait à vous et au diocèse que votre talent honore, une place à part dans l'apologetique contemporaine.

Votre nouveau livre est l'histoire de celui que Bossuet appelait le divin Paul. Or, l'histoire des saints a plus de vérité et de charme, elle est plus humaine et, en même temps, plus divinement belle, quand nous les voyons se mouvoir, vivre et agir dans le milieu où la Providence les a placés ; quand nous reconnaissons à l'accent de leur voix, aux battements de leur cœur, qu'ils sont bien de notre race, hommes comme nous, livrés comme nous à la grâce de Dieu, se distinguant seulement des autres mortels par une plus fidèle correspondance aux dons privilégiés qu'ils ont reçus d'en haut. C'est ainsi qu'avec un rare bonheur de pensée et de style, vous mettez en lumière la physionomie

de saint Paul et que vous faites revivre ce cœur tendre et fort, dont saint Chrysostome a dit qu'il était le cœur même du Christ.

Vous nous montrez le docteur des Gentils sortant de Jérusalem pour aller à la conquête des nations païennes, qui étaient la part spéciale de son apostolat. Vous le suivez à Chypre, à Iconium, à Lystres, à Corinthe, à Éphèse, et vous composez un vivant tableau de ses missions en Orient, d'après l'esquisse qu'il en a tracée lui-même : « Nous portons, dit-il, le divin trésor dans un vase d'argile, afin qu'il paraisse que notre puissance vient de Dieu et non pas de nous¹ ». Nous mettons notre ministère hors de blâme et de critique², mais nous le remplissons « dans les tribulations, les nécessités, les détresses, sous les coups, dans les prisons, au travers des séditions, dans les travaux, les veilles, les jeûnes.... parmi l'honneur et l'ignominie, la mauvaise et la bonne réputation ; nous passons pour séducteurs, bien que sincères ; pour inconnus, quoique bien connus ; pour mourants, et voici que nous vivons ; pour châtiés mais, non jusqu'à en mourir ; pour tristes, bien que toujours joyeux ; pour pauvres et enrichissant plusieurs ; pour n'ayant rien et possédant tout³ ». Et il en sera

¹ II Cor., IV, 7.

² Id., VI, 3, 5.

³ Id., VI, 4, 10.

ainsi jusqu'au jour où Dieu nous tirant du corps, notre maison de terre, « ce qui est mortel en nous sera absorbé par la vie ¹ ».

Avec une érudition à la fois très étendue et très discrète, avec une sage critique, vous racontez seize années de cette existence pleine de prodiges et de si rudes labeurs. Mais le plus vif intérêt de votre récit, la trame invisible qui en fait l'unité et l'harmonie, c'est que le cœur de l'apôtre s'y révèle, à chaque page, et qu'il éclate, tout rayonnant d'amour, de ces admirables lettres que Paul a trempées de ses larmes, et dont les cris pénétrants nous émeuvent après tant de siècles.

Qui donc plus que lui a aimé les âmes ? Est-ce assez dire qu'il ressentait pour elles un amour de mère ? Il en a les délicatesses, les vives sollicitudes, les angoisses déchirantes ; il en parle le langage tendre et passionné ; il éprouve toutes les indignations, tous les soulèvements du cœur des mères, à la vue des séducteurs qui menacent l'âme de leurs fils. Il chérit sans mesure ses engendrés à la vie divine, rêvant de tout donner, de se donner par surcroît, et d'être anathème pour leur salut.

Et Notre-Seigneur, a-t-il jamais été aimé autant que par lui ? Il défie la terre, l'enfer, le ciel même de le séparer de Jésus-Christ. Sur toutes les voies de son apostolat il crie : « C'est la charité

¹ II Cor., V, 1, 4.

de Jésus-Christ qui me presse. » « Caritas Christi urget nos ! » Que d'autres paroles d'une puissance étrange échappées à cet « ignorant dans l'art de bien dire ! » Que d'actes héroïques accomplis par cette âme si ardente à aimer ! Actes et paroles, vous avez tout recueilli, et vous avez su mettre en relief leur austère beauté.

C'est donc en vain que des sceptiques, historiens, philosophes, poètes, par l'éclat d'une fausse science ou par un style enchanteur, troublent la sérénité de la foi dans l'âme de leurs contemporains. Longtemps après que les œuvres de ces malfaiteurs intellectuels seront tombées dans l'oubli, on admirera les lettres du grand apôtre, et le nom de Jésus-Christ qu'on y trouve presque à chaque ligne sera prononcé avec amour. Non seulement Rome, comme le disait Bossuet, mais l'humanité sera toujours plus fière d'une des épîtres de son saint Paul, que de toutes les pages des plus beaux génies, des plus brillants écrivains.

Croyez, mon cher Abbé, à toute mon estime et affection en N.-S.

† LÉON, Archevêque de Rouen.

Rouen, le 15 Novembre 1892.

PRÉFACE

Cor Christi cor Pauli erat.

S. JEAN CHRYSOSTOME

Hom. xxxii, in Ep. ad Rom., 3.

Nous avons recueilli dans notre précédent volume ce que l'on connaît des premières années du christianisme (de l'an 30 à 45). L'Église s'y est montrée à nous naissant, se développant sous la main des apôtres, de Pierre surtout, leur chef et leur guide. Mais le bref récit des Actes, et les traditions, rares ou incertaines sur ces origines, ne nous ont fourni qu'une peinture indécise en bien des points. L'âge suivant (de 45 à 62) se présente dans un jour autrement vif. La narration de saint Luc, à partir du XIII^e chapitre des Actes, cesse d'être le mémorial de Pierre pour devenir celui de Paul; le premier s'efface du récit inspiré pour laisser la haute main à son frère d'apostolat dans la lutte contre le judaïsme.

Les péripéties de ce combat formant presque exclusivement le sujet du présent ouvrage, S. Paul y

paraîtra seul, dominant, dirigeant l'œuvre dont il est spécialement chargé. A dessein, nous avons dégagé ainsi les missions de l'apôtre de tout détail étranger¹, parce que la partie des Actes où elles sont racontées et les lettres de S. Paul qui s'y rattachent ont la rare fortune d'être tenues pour authentiques par les critiques les plus outrés. C'est donc en pleine lumière de l'histoire que se dérouleront les événements décrits dans ce volume. On verra, d'après ces témoignages irrécusables, ce qu'étaient, une vingtaine d'années après la mort de Jésus, la foi à ce divin Sauveur, sa doctrine, son Église, tout le christianisme.

La seule réserve que nos adversaires opposent à la vérité des faits racontés par saint Luc touche les miracles, estimés par eux inacceptables. Nous avons dit dans notre préface de *Saint Pierre* ce que nous pensons de ce rejet arbitraire : nous n'y reviendrons pas. Quant aux six lettres écrites par l'apôtre durant

¹ C'est dans cette intention que nous avons exposé par avance les traits du ministère de saint Pierre et des Douze, qui, mêlés au présent ouvrage, en eussent troublé l'unité. Ce qui nous reste à faire connaître de ces apôtres, notamment leurs Épîtres canoniques, trouvera place au cours des dernières années de saint Paul, sujet de notre prochain volume.

ces dix-sept années, quatre d'entre elles, les Épîtres aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains, sont hors de conteste; les deux autres, adressées à l'église de Thessalonique, ne prêtent qu'à des objections si futiles que s'y arrêter est superflu, de l'aveu même des rationalistes ¹. On en trouvera le détail et la facile réfutation dans tous les traités d'exégèse.

L'authenticité de ces Épîtres, mise hors de doute, est de conséquence pour notre récit, car si la suite des faits n'y apparaît pas comme dans les Actes, mieux qu'en ceux-ci le caractère de Pauls'y découvre au vif. Nous puiserons donc beaucoup dans les lettres de l'apôtre, sans les citer intégralement toutefois, certains passages ne pouvant être compris qu'à l'aide de commentaires qui ralentiraient l'histoire. Pour parer à de telles omissions, et mettre nos lecteurs en mesure d'y suppléer eux-mêmes, nous leur indiquerons ici quelques causes des obscurités qu'ils rencontreront en ces écrits.

¹ V. Renan, *Saint Paul*. Introduction, p. v et vi. « Les difficultés que certains modernes ont soulevées contre elles sont de ces soupçons légers que le devoir de la critique est d'exprimer librement, mais sans s'y arrêter, quand de plus fortes raisons l'entraînent. Or, ces Épîtres ont un caractère d'authenticité qui l'emporte sur toute autre considération. »

La principale vient du génie même de l'apôtre, surabondant de fécondité, d'une fougue qui ne souffrait ni délai ni entraves. Sa pensée, aussi prompte que puissante, embrassait à la fois toutes les faces de la vérité, sans se borner à la principale. L'effort, pour exprimer l'idée dans cette plénitude, enfantait la phrase telle que nous la trouvons dans les Épîtres, coupée, chargée d'incidentes qui ont le même relief que le trait capital, de développements qui déroutent et font oublier le point de départ. Appliquer à de telles œuvres nos règles d'analyse, y chercher un ordre méthodique, un juste équilibre des parties, est un soin aussi laborieux qu'inutile. L'unique moyen de les bien entendre est de les prendre pour ce qu'elles sont, la parole d'un homme de l'Orient recueillie telle qu'il l'improvisait ¹. S. Paul, en effet, n'écrivait pas lui-même; il dictait ses Épîtres, et se contentait d'ajouter à la fin quelques mots : « Je vous salue ici de ma propre main, moi, Paul. C'est là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi :

¹ L'empreinte que les coutumes et le génie de l'Orient ont mises aux Épîtres de saint Paul est visible en de nombreux points, dans ces longues salutations, par exemple, qu'aujourd'hui encore les peuples de ces régions placent, comme l'apôtre, en tête et à la fin de leurs actes officiels, traités, lettres, etc.

la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. *Amen* !¹ »

La lettre achevée, l'apôtre la relisait, sans regard aux fautes de style, aux phrases enchevêtrées ou brusquement rompues. Loin d'être choqué d'incessantes répétitions, il se plaisait à voir le même mot ramener et inculquer sa pensée maîtresse ; il relisait comme il dictait, trop plein du fond pour songer à la forme. Quelques notes jetées en marge paraissent les seules corrections à imaginer : ce sont elles peut-être qui, insérées dans le texte, en forment les parenthèses, encombrant, obscurcissent même certains passages.

Il convient d'ajouter que saint Paul, hébreu de race et d'éducation, s'adressait, non point à nous, hommes d'Occident, raisonneurs et logiques, mais à Israël, à ses prosélytes, tous plus ou moins habitués aux arguties de la Synagogue. Or, pour le Juif, aucune vérité ne vaut, toute fondée en raison qu'elle paraisse, si le témoignage de l'Écriture ne la confirme. De là, dans les lettres de saint Paul, le

¹ II Thess., III, 17, 18. Ce fut sans doute à partir du moment où circulèrent de fausses lettres attribuées à saint Paul (II Thess., II, 2) que l'apôtre prit l'habitude d'apposer par quelques mots de sa main un sceau authentique aux Épîtres qu'il envoyait.

recours fréquent à l'Ancien Testament, des citations longuement commentées. Le langage de l'apôtre, dégagé de ces argumentations judaïques, devient autrement fort et saisissant. Nous l'avons ainsi allégé toutes les fois que les discussions de l'Écriture embarrassaient la marche de la pensée, non certes pour dispenser nos lecteurs de méditer en son entier la parole apostolique. L'analyse qui restera sous leurs yeux ne va qu'à les guider dans le texte sacré et à leur permettre de se l'approprier.

Ce travail personnel est nécessaire à qui veut connaître saint Paul; mais, une fois accompli, pour toujours il attache à lui, à ses lettres, si pénible parfois qu'en soit la lecture. L'esprit ne les abandonne, fatigué de la contention qu'elles imposent, que pour y revenir bientôt, et plus on les approfondit, plus l'attrait devient irrésistible, parce que, en nulle œuvre, l'auteur ne se révèle davantage. Il s'y montre dans les contrastes de son génie, ardent, fougueux, mais en même temps plein de tact, de présence d'esprit, de prudente réserve; mêlant à une force d'âme indomptable des abattements douloureux⁶; d'une droiture inflexible, avisé toute-

⁴ I Cor., II, 3. II Cor., I, 8, 9; IV, 9; VII, 5; XII, 7-10. Act., XVIII, 9; XXIII; etc.

fois, habile aux allusions couvertes, aux précautions oratoires. Tous ces mouvements de l'âme apparaissent dans les pages inspirées, et sous les formes les plus diverses : fine ironie, menaces, tendres supplications, larmes, cris déchirants. Seuls, la parole de Jésus dans l'Évangile, et dans l'Ancien Testament, les Psaumes d'Israël, émeuvent à ce point.

Nous n'avions pas à craindre, là où le cœur de Paul palpite, de fatiguer le lecteur. Nous avons cité, et d'autant plus au large, que les Actes ne donnent pas une idée complète du caractère de l'apôtre. On imaginerait en lui, à lire le seul récit de saint Luc, une nature puissante, énergique, capable de rompre et de dompter, mais sans grâce ni tendresse ; les Épîtres achèvent l'ébauche et nous montrent mêlées à cette force de volonté les qualités de cœur et d'âme qui rendent aimable. C'est par là que saint Paul se distingue des hommes qui, comme lui, ont mené le monde. L'orgueil et l'égoïsme sont habituels à ces dominateurs, leur personnalité écrasant ou absorbant tout. De tels génies peuvent subjuguier pour un temps, forcer l'obéissance, l'admiration ; ils ne se font point aimer. Les Épîtres de saint Paul

nous le montreront d'une grandeur toute autre : l'égal des plus puissants par l'esprit, la vigueur de l'action, la maîtrise des âmes ; mais en même temps homme comme nous, aussi attachant par l'infirmité que par les générosités de sa nature. Avec la même loyauté qu'il nous découvrira les élans de son cœur, sa charité embrassant le monde et se donnant à tous, il ne cachera rien de ses misères, des disgrâces physiques qui mêlent à sa fierté native une touchante humilité. C'est par lui que nous connaissons l'état constant de maladie qui rendait son âme compatissante, prompte aux larmes, à toutes les émotions ; l'effroi qui le saisissait aux heures critiques ; « l'aiguillon de la chair, l'ange de Satan qui le souffletait ¹. »

Au spectacle de passions si diverses, si contraires parfois en une même vie, comment méconnaître que la singularité de cette grandeur ne vient point de la seule nature ? La grâce y a sa part. C'est Jésus qui a fait Paul doux et humble de cœur, qui lui a dévoilé dans l'amour chrétien l'accomplissement de toute justice ; c'est Jésus qui a transformé en « homme

¹ II Cor., XII, 7.

parfait dans le Christ ¹ » le Juif fanatique de Damas. L'apôtre l'a déclaré lui-même aux Galates dans un mot qui résume le présent ouvrage et en explique les apparentes contrariétés : « Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi ². »

¹ Coloss., I, 28.

² Gal., II, 20.

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE MISSION DE SAINT PAUL

CYPRE

Trois ans se sont écoulés depuis la première persécution de l'Église jusqu'au temps où reprend notre récit¹. Durant cette période, nulle autre violence ne troubla les fidèles de Jérusalem, car, dès l'année 42, Agrippa quittait son palais de Sion pour n'y plus rentrer, et, après lui, les procureurs romains exercèrent le pouvoir avec leur impartialité accoutumée. « La parole du Seigneur », disent les Actes, « faisait de grands progrès et se répandait de plus en plus² » ; mais également aussi le judaïsme s'implantait dans l'Église mère. Le collègue des Douze, Pierre surtout, n'était plus là pour rappeler aux zélateurs la vision de Joppé ; Barnabé et Saul avaient regagné Antioche³ ; Jacques

¹ De l'an 42 à 45 dans le système de chronologie que nous adoptons.

² Act., XII, 24.

³ Id., XII, 25.

seul restait, par tempérament, inclinant aux plus étroites observances ¹. Ni lui, ni ses fidèles n'oubliaient que l'Évangile devait être annoncé à l'univers ²; mais pour beaucoup c'était assez d'ouvrir les portes de la cité nouvelle. Il appartenait à la primauté d'Israël d'attendre les gentils sur la montagne sainte, de les plier à la Loi en leur imposant, avec la foi au Christ, le dogme judaïque : sans circoncision point de salut ³.

Tandis que Jérusalem resserrait ainsi ses vues et sa mission, Antioche, au contraire, étendant ses regards au monde entier, en projetait la conquête. Toutefois, quelle qu'y fût l'ardeur de répandre au loin la Bonne Nouvelle, les chefs de la communauté contenaient les esprits et attendaient pour prêcher le salut hors de Judée et de Syrie que Dieu lui-même en donnât l'ordre. S. Luc nous fait connaître les principaux de ces pasteurs : c'étaient Barnabé, Siméon surnommé Niger, un Juif africain, Lucius, originaire de Cyrène, Manahen, frère de lait d'Hérode Antipas, et Saul de Tarse ⁴, à dessein nommé le dernier, parce

¹ Hégésippe, cité par Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, lib. II, cap. XXIII.

² Matt., XXVI, 13.

³ Act., XV, 1.

⁴ Id., XIII, 1. Les titres de docteurs et de prophètes, que leur donnent les Actes, indiquent que ces pasteurs possédaient les dons essentiels au gouvernement : la doctrine pour guider et éclairer, et la grâce de prophétie, c'est-à-dire l'art de persuader et de manier les cœurs. 1 Cor., XIV, 3.

qu'il n'avait encore qu'un rôle secondaire. Sa science justement célèbre, l'éclat de sa conversion, sa parole enflammée l'avaient porté au rang des maîtres ; mais il y demeurait soumis aux anciens d'Antioche, à Barnabé, dont il partageait les travaux, à Siméon, à Lucius et à Manahen, investis par Pierre de la plénitude du sacerdoce pour assurer la fécondité aux Églises de Syrie. Saul, encore simple fidèle, prêchait donc par ordre et mission, sans rien entreprendre de son chef. Nul doute que cette sujétion ne le tint en dure contrainte, car, dès les jours de retraite qui suivirent sa conversion, l'Évangile lui avait été exposé par Jésus lui-même et dans une telle lumière, que, depuis lors, il n'eut plus rien à apprendre de l'homme¹ ; on peut même dire que sur de nombreux points cette révélation outrepassait celle qui avait été faite à l'Église de Jérusalem. Pendant les huit années où Saul resta subordonné aux chefs des Églises qu'il instruisait, il était donc plus éclairé que ceux-ci ; il savait notamment que l'apostolat du monde païen lui était dévolu², et néanmoins il se gardait d'anticiper sur l'heure de Dieu.

Le signal qu'il attendait vint enfin des pasteurs d'Antioche. Saul assurément s'était entretenu plus d'une fois avec eux de ses vues d'avenir, de la grâce qui le poussait vers les gentils, mais ni prophètes,

¹ Gal., II, 7, 8.

² Id., I, 11, 12.

ni docteurs n'avaient rien résolu. Plus ouverts que leurs frères de Jérusalem aux libertés de la foi nouvelle, ils ne laissaient pas d'hésiter avant de rompre toute barrière entre Juifs et gentils. Que l'Évangile se répandît en Syrie, ils l'admettaient volontiers ¹, Israël tenant cette région partie de la terre sainte; Antioche même, si païenne qu'elle fût, en occupait encore le sol aux approches du mont Liban ². Mais c'est au delà que Saul proposait de se rendre, dans le monde profane, qui, commençant à l'Amanus, comprenait les rivages et les îles de la grande mer. Convenait-il d'autoriser son dessein et devait-on supposer qu'il serait approuvé des Douze? Leur ministère, depuis la séparation, était trop peu connu pour donner quelque lumière; tout ce qu'on en savait, c'est qu'ils portaient l'Évangile aux fils d'Israël dispersés par tout l'univers. A la vérité le bruit était venu que Pierre, par une résolution aussi hardie qu'imprévue, avait gagné Rome, et qu'il y prêchait; mais, à distance, comment discerner dans quelles limites le chef des apôtres restreignait son enseignement? Les pasteurs d'Antioche demeuraient donc indécis, lorsqu'on atteignit une solennité indiquée par S. Luc

¹ *Talmud de Jérusalem*, Shebiit, vi, 2. — *Talmud de Babylone*, Gittin, 8 a. — *Targum de Jérusalem sur le Pentateuque*, Num., xxxiv, 8.

² Les monts des *Ansarieh*, qui s'élèvent au sud d'Antioche, se prolongent jusqu'au Liban, avec lequel ils semblent de loin ne former qu'une même chaîne.

comme « un temps de jeûne et de service divin ¹ » ; sans doute le jeûne précédant la fête des Tabernacles qui était le seul prescrit par la Loi ². Les fidèles s'acquittaient de cette expiation mosaïque en y joignant, selon leur coutume, la fraction rituelle du pain, quand, au milieu des saints mystères, on entendit ces paroles de l'Esprit : « Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés ³. »

Si indéterminée que parût encore la hiérarchie, le sacerdoce constituait dans l'Église une classe à part des fidèles, et ayant en propre l'administration des sacrements. C'est au rang de ces privilégiés que l'Esprit enjoignait de placer Saul et Barnabé. L'ordre fut exécuté sans délai. Les pasteurs, ayant de nouveau jeûné et prié avec l'Église, imposèrent les mains aux deux élus ⁴ et les abandonnèrent au souffle de l'Esprit ⁵.

Le Seigneur n'avait point désigné quelles régions les nouveaux apôtres devaient évangéliser. Probablement il y eut entre eux partage de sentiments, et Saul songea dès lors à l'Asie Mineure, voisine de Tarse ; car nous le verrons s'y tourner, dès qu'il prit en main la conduite de la mission. Quant à Barnabé,

¹ Act., XIII, 2.

² Lev., XVI, 29-31 ; XXIII, 26-32. Num., XXIX, 7.

³ Act., XIII, 2.

⁴ Id., XIII, 3.

⁵ Id., XIV, 25.

ses pensées étaient pour Cypre sa patrie, Cypre, que des côtes de Syrie on aperçoit à l'horizon de la grande mer, Cypre, la plus prochaine des îles de Cethim ¹, siège et foyer de la gentilité aux regards d'Israël. Saul avait trop de clairvoyance pour espérer grand fruit de cette terre impure ; il respecta néanmoins le choix de son compagnon, car Barnabé, chrétien de la première heure ², ayant vécu dans l'intimité des Douze, demeurait à Antioche ce qu'il avait été à Jérusalem, le tuteur, en apparence, le guide du scribe converti.

Sa prépondérance se trouva d'ailleurs rehaussée par la présence de Jean Marc, que les deux apôtres avaient amené de la ville sainte et qu'ils s'adjoignirent comme « aide et ministre ³ ». Ce disciple, cousin de Barnabé ⁴, avait pour mère Marie, Juive de marque, dont la maison était devenue un des sanctuaires chrétiens de Jérusalem ⁵. On croirait même, à voir Pierre s'y rendre au sortir de prison,

¹ La Genèse (x, 4) donne ce nom à un des peuples issus de Javan, fils de Japhet. « Cethim, dit Josèphe, prit possession de l'île de Cethima, aujourd'hui Cypre ; par suite, toutes les îles et les côtes maritimes sont appelées Cethim par les Hébreux. » (*Antiquitates Judaicæ*, I, vi, 1).

² Act., iv, 36.

³ Id., xiii, 5.

⁴ Col., iv, 10.

⁵ Act., xii, 12. Voir sur ce disciple, que nous identifions avec Marc l'évangéliste, *Saint Pierre*, chap. x, p. 239, éd. in-8° ; p. 215, éd. in-12.

que là s'assemblaient communément les chefs de l'Église. Dans ce milieu Jean Marc s'était imprégné d'idées juives ; par suite il n'apercevait, pour aller aux gentils, que les voies fréquentées par ses frères d'Israël, la Méditerranée, où un commerce actif, de nombreuses barques de cabotage, en chaque ville des juiveries offraient aux missionnaires toute facilité de transport et de séjour. Renoncer à de tels avantages pour courir au hasard de routes inconnues, c'était là une aventure à laquelle, plus encore que Barnabé, Jean Marc répugnait ; nous le verrons bientôt rompre avec ses compagnons plutôt que de suivre l'entreprise hardie de Saul ¹. Mais l'heure de ces dissentiments n'est pas encore arrivée : d'un commun accord il fut convenu qu'on porterait à Cypre la parole de salut.

Ce dessein mena les apôtres au port d'Antioche, à Séleucie. Une belle route de six lieues environ rattache les deux cités ; tracée sur la rive droite de l'Oronte, et à quelque distance de son cours sinueux, elle ondulait d'abord à la base des monts de Piérie, puis tournait au nord-ouest vers la cité maritime. Les trois missionnaires quittèrent Antioche dans l'humble appareil que Jésus avait prescrit à ses apôtres : à pied, « sans sac, ni pain, ni argent dans leur bourse ² » ; ils partaient, comme les oiseaux du

¹ Act., XIII, 13.

² Marc., VI, 8.

ciel, abandonnés au Père céleste ¹. La première course qu'ils eurent à fournir est pleine de charmes : sur la roche aux teintes de pourpre verdoient d'épais taillis, lauriers roses, myrtes, arbousiers mêlés aux chênes nains et aux sycomores ; de nombreux ruisseaux, tombant de la montagne, traversent la route pour arroser les champs qui bordent l'Oronte ; au-delà du fleuve, des collines boisées ceignent le val de Daphné et le cachent au regard. Ils cheminaient allègrement, assurés de rencontrer sur les rives de la mer des frères qui les accueilleraient, et par eux un prompt moyen de passer à Cypre.

Séleucie, en effet, était le port le plus fréquenté de la Syrie ; des côtes voisines aussi bien que des bords lointains de la Méditerranée on y venait trafiquer des richesses que les caravanes d'Orient apportaient à Antioche. Tout ce que Tarse n'attirait point prenait cette voie. Les Séleucides, comprenant l'importance d'un tel entrepôt, prirent soin d'y ménager une rade vaste et sûre. Afin d'éviter la houle, qui presque toujours bat violemment ces plages, on opposa aux assauts du large des môles qui formèrent, comme à Césarée, un bassin d'eaux tranquilles. L'étroit chenal de ce havre s'ouvrait au nord, tandis qu'à l'ouest et au sud la digue rompait la mer et le vent ².

¹ Matt., vi, 26.

² Polybe, v, 59. Telle était la solidité de ces ouvrages, qu'aujourd-

Les trois compagnons trouvèrent aisément passage sur une barque en partance ; bientôt la ville, appuyée aux rochers abrupts, le golfe de l'Oronte, puis les cimes elles-mêmes du Cassius disparurent à leurs yeux. Quelques heures plus tard Barnabé et Marc reconnaissaient vers l'ouest l'île de Cypre, leur patrie. Salamis, où ils abordèrent, était la plus importante cité de la côte orientale. La richesse des plaines qui l'entourent et la prospérité de son commerce avaient attiré des Juifs assez nombreux pour que la ville comptât plusieurs synagogues. Les apôtres prêchèrent la parole de Dieu avec un nouveau fruit dans cette terre déjà propice, car les Israélites de Cypre, évangélisés par ceux de leurs compatriotes qui fuyaient la persécution de Jérusalem, avaient reçu favorablement la Bonne Nouvelle ¹, c'est même d'eux qu'était venu le premier essai de prédication adressé non plus aux fils d'Israël, mais aux païens d'Antioche ².

Barnabé, que des liens de parenté et d'origine rattachaient aux Juifs de l'île ³, eut la première part en ce ministère et devint l'apôtre de Cypre, où il

d'hui encore les assises en demeurent presque intactes : à peu de frais on fera de Séleucie la tête des voies ferrées qui reprendront le chemin des anciennes caravanes, l'Euphrate, la Perse et l'Inde.

¹ Act., iv, 36 ; xi, 19 ; xxi, 16.

² Id., xi, 20. Voir *Saint Pierre*, chap. ix, p. 220, éd. in-8° ; p. 197, éd. in-12.

³ Id., iv, 36.

retra plus tard, dès qu'il fût séparé de Saul. Ce dernier, au contraire, demeura de tout temps comme étranger à cette Église ; il n'y reparut jamais, bien qu'à diverses reprises il ait côtoyé les rivages de l'île ; aucune mention n'en est faite dans ses Épîtres : évidemment Saul ne voyait point là le propre champ de son apostolat.

Il ne laissa point en cette rencontre d'y travailler, et avec d'autant plus d'ardeur, que de toutes les formes du paganisme, il n'en était point qui corrompît et endurcît les âmes à l'égal du culte qui dominait à Cypre. Vénus était la divinité de l'île, non la Vénus des Grecs, type de grâce et de beauté, mais la déité brutale des Orientaux. Imaginée par la race de Cham pour diviniser et consacrer les plus grossiers plaisirs, cette déesse était adorée sous le nom de Dercéto par les Cananéens d'Ascalon, sous celui d'Astarté par les Phéniciens ; mais c'étaient partout mêmes honneurs. Syriens, Moabites, Philistins, livrés à ces honteux mystères, en avaient fait pour Israël une cause incessante de séductions et de chutes. Les Phéniciens les portèrent sur tous les rivages où leurs flottes abordaient : Cypre, placée sous leur main et de bonne heure peuplée par eux, en était infectée. Le doux climat de l'île favorisait cette dissolution : pour la fécondité c'était l'Égypte¹, non l'Égypte monotone dans sa splendeur, mais

¹ Élien, de *Natura animalium*, v, 56.

avec des vallées ombreuses ¹, des montagnes gracieuses et hardies, fraîche, se baignant dans les flots bleus. Quand les Grecs, occupant l'île, y trouvèrent le mythe grossier des Sémites, ils s'ingénierent à l'épurer. A les entendre, le sang fécond d'Uranus (le Ciel) répandu dans la mer de Cypre y avait fermenté, et, de la blanche mousse des vagues, Aphrodite était sortie ². Colombes et dauphins avaient traîné son berceau de nacre aux rives voisines où des temples s'élevèrent sur les montagnes de l'île, à Idalie, à Amathonte³, à Paphos. Dans le dernier de ces sanctuaires nul sang de victime n'était répandu; on n'y offrait jour et nuit sur cent autels que des fleurs et de l'encens ⁴.

¹ Cypre, à l'origine, était couverte de forêts de cèdres et de cyprès; le buis y abondait et servait aux Tyriens à enchâsser l'ivoire qui formait le pont de leurs navires (Ezech., xxvii, 6). Le cyprès, qui doit son nom à l'île, en a presque disparu, les constructeurs recherchant ce bois pour sa dureté et son agréable odeur. L'Angleterre, depuis qu'elle a pris en main le gouvernement de Cypre, interdit tout déboisement; elle atténuera ainsi les sécheresses qui sont le fléau du pays. La vigne est également l'objet de ses soins, et, à juste titre, car l'île entière, jusqu'à l'altitude de 1,200 mètres, peut être transformée en vignobles de grand rapport, et sur bien des points d'excellent cru.

² Hésiode, *Theogonia*, 188 et sq. — Homère, *Hymn.*, v, Εἰς Ἀφροδίτην.

³ *Dali* marque l'emplacement des bosquets d'Idalie, qui burent le sang d'Adonis. A Amathonte, cité phénicienne, on adorait Vénus Astarté, et près d'elle Melkart (l'Hercule tyrien).

⁴ Ipsa Paphum sublimis abit, sedesque revisit
Læta suas, ubi templum illi, centumque Sabæo
Thure calent aræ, sertisque recentibus halant.

VIRGILE, *Æneid.*, i, 415 et sq.

Telle les Grecs dépeignirent Cypris : une beauté éternelle, objet de pur amour, la Vénus céleste que Platon adorait ¹. La vraie divinité de Cypre était d'autre sorte ; elle étalait à Paphos sa cynique impudeur sous la forme d'une pierre taillée ², symbole de la force génératrice. C'est en son honneur que s'accomplissaient, sous les ombrages voisins, de honteux sacrifices ³.

L'attachement des Cypriotes à ce culte immoral dénote le caractère de leur religion ; la sensualité et la passion du gain en faisaient le fond, jusqu'à ne laisser place ni aux remords ni au dégoût, qui partout ailleurs inclinaient tant de gentils vers le mosaïsme. Entre ces marchands corrompus, vrais fils de Cham, et les Israélites, leurs rivaux dans le commerce de l'île, la séparation était absolue, les haines féroces ; car, un demi-siècle plus tard, les Juifs, se jetant sur les païens qui les entouraient, en égorgèrent 240,000 ⁴. L'animosité que révèle cet horrible massacre ne permet guère d'admettre à Cypre l'existence de ces nombreux prosélytes qui, interposés d'ordinaire entre le *ghetto* et la gen-

¹ Platon, *Symposion*, VIII, IX, XXVIII, XXIX.

² « Simulacrum deæ, non effigie humana, continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum, metæ modo, exurgens. » Tacite, *Historiæ*, II, 3. — Τὸ δὲ ἄγαλμα οὐκ ἂν εἰκόσαις ἀλλὰ τῷ ἢ πυραμίδι λευκῇ, ἥ δὲ ὕλη ἀγνοεῖται. Maxime de Tyr, 38.

³ Preller, *Griechische Mythologie*, II, 8, APHRODITE.

⁴ Dion Cassius, LXVIII, 32. — Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, IV, 2. — Orose, VII, 12.

tilité de chaque cité, prévenaient les chocs, ou en amortissaient la violence. Barnabé et Saul, trouvant peu d'accès chez les païens, furent réduits « à annoncer la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs ¹ ». Marc les aidait ², achevant d'instruire, baptisant les fils d'Israël que la prédication des apôtres avait gagnés au Christ ³.

De Salamis les trois missionnaires se dirigèrent vers Paphos. La route qu'ils suivirent traverse l'île du levant au couchant ⁴. Outre les deux villes principales que nous venons de nommer, quinze cités s'y élevaient ⁵ et dans chacune d'elles apparemment se trouvait une communauté juive, car Hérode le Grand, en affermant les mines de cuivre de cette région ⁶, y avait attiré en foule ses compatriotes ⁷. Les apôtres évangélisaient ces fils éloignés d'Israël, quand un message du gouverneur les appela à Paphos.

Ce centre à la fois politique et religieux était la plus considérable des colonies fondées par les Phé-

¹ Act., XIII, 5.

² Id.

³ 1 Cor., I, 14-17.

⁴ Cette voie est marquée sur la *Table* de Pentinger.

⁵ Pline, *Historia naturalis*, v, 35.

⁶ Josèphe, *Antiq. jud.*, XVI, iv, 5. C'est de Cypré que ce métal a pris son nom, dans les langues grecque et latine : *Κύπρος*, *cuprum*.

⁷ Philon, *Legat.*, p. 36. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, x, 4; XVII, xii, 2.

niciens sur la rive méridionale. Les Sémites recherchant les hauts lieux pour y adorer, leur temple d'Aphrodite fut érigé sur une colline voisine de la mer; par suite la ville primitive entoura le sanctuaire, et longtemps demeura attachée à ces sommets, où les invasions des pirates étaient moins à craindre. Mais, dès que Rome eut purgé la Méditerranée, la rive reprit ses attraits, et une ville nouvelle, Née Paphos¹, s'éleva à trois heures de la cité consacrée à Vénus. De là partaient les processions licencieuses qui, plusieurs fois l'an, montaient aux bosquets de l'ancienne Paphos : l'affluence des pèlerins et l'accroissement du commerce donnèrent à ce port une telle importance, que les gouverneurs romains y fixèrent leur séjour.

Au temps qui nous occupe, Cypre, province impériale dans l'origine, avait passé aux mains du Sénat²

¹ Aujourd'hui *Baffo*. Née Paphos, dévastée quelque temps auparavant par un tremblement de terre, avait été rebâtie par Auguste, qui lui donna le titre de Cité *Auguste*. Dion Cassius, LIV, 23. — Boeckh, *Corp. Inscript.*, n° 2629.

² Quand Auguste (en 27 av. J.-C.) partagea les provinces entre lui et le Sénat, Cypre fut au nombre des provinces impériales (Dion Cassius, LIII, 12. — Strabon, XIV, vi, 6). Plus tard, voyant qu'un corps d'armée était inutile en cette province, il la rendit au Sénat et prit en échange la Dalmatie (Dion Cassius, LIV, 4). Ce fait, attesté par Dion Cassius, est confirmé par les médailles et les inscriptions découvertes à Curium et à Cittium. Aucune, à la vérité, ne mentionne le nom de Sergius Paulus, mais le titre de proconsul y est donné à Cominius Proclus, Julius Cordus, L. Aunus Bassus, qui l'ont précédé ou suivi immédiatement. Eckhel, III, 84. — Akerman,

et était administrée par un proconsul, magistrat investi de pouvoirs annuels ¹. Un Romain de noble race, Sergius Paulus, exerçait cet office ; c'était un homme d'intelligence, dit S. Luc, le même apparemment que le savant naturaliste dont Pline cite le nom ². Dans le désœuvrement de sa lointaine résidence, Sergius sentit plus vivement qu'à Rome quel vide laissait dans son âme la foi de ses pères disparue, et le besoin de retrouver quelque accès au monde surnaturel. Or, nulle région n'en semblait plus proche que l'Orient : astrologues, devins, interprètes de songes y fourmillaient, tous à l'envi promettant d'initier leurs adeptes aux plus hauts mystères. A Cypre surtout, l'imposture était pour séduire même les bons esprits, car les magiciens n'y

Numism. illustr., pp. 39, 42. — Bœckh, *Corpus Inscript.*, 2631, 2632. Il reste douteux si le proconsul Paulus, mentionné dans une inscription de Soli, est le même personnage que le Sergius Paulus des Actes (Cesnola, *Cyprus*, p. 495).

¹ A l'origine le nom de proconsul était donné aux anciens consuls, qui, après avoir exercé leur charge, recevaient le commandement d'une armée ou d'une province. Ce titre fut accordé indistinctement, sous Auguste, à tous les gouverneurs des provinces sénatoriales, qu'ils eussent rempli ou non les fonctions consulaires. Les pouvoirs de ces magistrats étaient annuels (Dion, *LIII*, 13).

² Pline, *Historia naturalis*, lib. 1 Elenchos (liste des auteurs des livres II et XVIII). Il semble, du reste, que le culte de la science fût une tradition de cette noble famille, car, un siècle plus tard, Galien (t. II, p. 218, éd. Kühn), donne des éloges à un philosophe nommé Sergius Paulus, aussi illustre par ses recherches expérimentales que par ses savantes théories.

opéraient pas en charlatans vulgaires. Conservant à leur art les formes didactiques dont les mages de Perse l'avaient revêtu, ils avaient établi deux écoles : « la plus récente était cypriote », dit Pline ¹, par où sans doute il faut entendre qu'on y recourait aux maléfices propagés par les Phéniciens dans leurs colonies, impures et sanglantes pratiques qui révélaient le sombre génie de Canaan ; la plus ancienne, toute juive, prétendait remonter aux devins d'Égypte, qui luttèrent contre Moïse, ou plutôt à ce prophète lui-même. Quelle que fût dans cette école la part de l'imposture, les doctrines mosaïques y maintenaient leur autorité, conservant aux magiciens d'Israël une élévation de parole et de sentiments qu'on ne trouvait pas chez les devins du paganisme. Ces enseignements mêlés d'habiles prestiges captivèrent tellement Sergius, qu'il voulut garder près de lui le maître qui l'avait initié à de si profonds mystères. C'était un Juif appelé Bar-Jésus, plus connu sous le nom prétentieux qu'il s'attribuait d'Élymas (*Élim*) « le Sage ² ». Il occupait près du gouverneur la situation que nombre de patriciens

¹ « Est et alia factio a Mose et Jamne et Jotape Judæis pendens, sed multis millibus post Zoroastrem. Tanto recentior est Cypria. » Pline, *Historia naturalis*, xxx, II, 6.

² Le mot Mage par lequel S. Luc traduit Elymas est tiré de la langue des Perses. Les Hébreux le traduisaient par *hakam* « sage » (Jer., I, 35. Is., XLIV, 25. Dan., II, 12, 18, 24, 27). — Porphyre, *de Abst.*, 4). En arabe, la racine *alim* a le même sens, et le pluriel *oulema* désigne les docteurs de la loi.

donnaient alors au devin qui leur dévoilait l'avenir, au philosophe qui éclairait et guidait leur conscience. Table, logement, libéralités étaient offerts à ces hommes qui, demeurant au sein de la famille, y exerçaient souvent un puissant empire.

La faveur de Bar-Jésus montait au comble, quand on apprit à Paphos que trois Juifs descendus dans l'île remuaient les synagogues par leurs prédications. L'avidité curieuse qui attachait Sergius au magicien lui fit souhaiter d'entendre les nouveaux venus ; il les manda donc, en leur témoignant son désir d'entendre la parole du Seigneur. Bar-Jésus fut en grande alarme à cette nouvelle ; prévoyant sa ruine, il mit tout en œuvre pour discréditer la foi dans l'esprit du proconsul. Le texte des Actes laisse entendre qu'une controverse publique s'engagea, où le faux prophète s'efforça de confondre les apôtres, de montrer que leur enseignement n'était que folie. Il ne s'agissait plus ici de lutter dans les synagogues ; la parole d'imposture s'adressait aux gentils de la contrée et attaquait le Christ sur une terre, dans une demeure païenne ; c'était le propre domaine de Saul : à l'instant il prit le pas sur ses deux compagnons et fit face à Bar-Jésus. Fixant sur lui ce regard¹ que la maladie rendait étrange et qu'enflammait l'Esprit de Dieu : « O homme, plein de toute

¹ Ἀτενισαῖς. Act., XIII, 9.

fraude et de toute méchanceté, dit-il, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu pas de pervertir les voies droites du Seigneur ? Et maintenant voici, la main du Seigneur est sur toi, et tu seras aveugle, sans voir le soleil pour un temps ¹. » « Aussitôt l'obscurité et les ténèbres tombèrent sur Elymas, et se tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. A la vue de ce qui arrivait, le proconsul crut, saisi par la doctrine du Seigneur ². »

Ce premier acte des missions de S. Paul nous le montre dans le vif et la rudesse de sa nature juive, comme Jean-Baptiste et Élie, comme tout fils de l'Orient, jetant l'anathème à l'ennemi de sa foi, aveuglant, abattant ce qui lui résiste. Nous trouverons rarement dans la suite des Lettres inspirées un trait qui mette cet ardent naturel en jour plus vrai. Sous l'influence de la grâce qui le maîtrisait, le scribe foudroyé subsistait toujours : même âme, même feu de parole, même impétuosité dans l'action. Il s'était contenu depuis le départ d'Antioche, avait suivi Barnabé et Marc dans les synagogues de Cypre, mais avec la conviction que Dieu ne lui destinait pas cet auditoire. A Paphos, l'Esprit-Saint lui donna de sa véritable vocation une impression si vive, que, sur l'heure, se livrant à la grâce, il prit

¹ Act., XIII, 10, 11.

² Id., XIII, 12.

en main le commandement et tourna les regards de ses compagnons vers la côte voisine de Pamphylie; c'était là qu'ils devaient trouver non plus seulement les fils d'Israël, mais les païens prêts à recevoir la parole évangélique.

S. Luc insinue ce changement en marquant qu'à partir de ce jour Saul, quittant son nom hébreu, s'appela et devint Paul¹; mais il tait les oppositions

¹ Act., XIII, 9. « Saulus autem, qui et Paulus. » Dans les Actes et les Épîtres, il sera désormais ainsi appelé. L'hypothèse proposée par S. Jérôme (*Comment. in Epist. ad Philem.*, 1), que Saul prit le nom de Paul, en souvenir de la conversion de Sergius Paulus ne mérite aucun crédit; l'apôtre était trop désintéressé de sa propre gloire pour se parer d'un pareil trophée. Nous avons adopté (*Saint Pierre*, chap. VI, p. 136, éd. in-8°; p. 122, éd. in-12) l'opinion, beaucoup plus plausible, que les parents de Saul lui donnèrent ce double nom, afin que l'un rappelât sa descendance judaïque, et que l'autre, emprunté à la langue des gentils, facilitât ses relations avec le monde païen. De tout temps les fils d'Israël avaient pris soin de se mêler ainsi aux peuples étrangers parmi lesquels ils étaient contraints de vivre. Joseph portait, à la cour de Pharaon, le nom de Zaphnath-paaneah (Gen., XLI, 45); Daniel, sur les rives de l'Euphrate, s'appelait Belshatzar (Dan., I, 7), Hadassah Esther (Esth., II, 7). Les Juifs hellénistes donnaient également à leurs noms des formes grecques. Jésus devenait habituellement Jason; Joseph, Hégesippe; Tarphon, Tryphon. Parfois on se contentait de traduire le nom hébreu; Céphas était rendu par Pierre, Thomas par Didyme. Plus fréquemment les affranchis israélites adoptaient le prénom des maîtres qui les tiraient de servitude. Nous avons mentionné ailleurs (*Saint Pierre*, loc. cit.) la supposition vraisemblable d'après laquelle les parents de Paul auraient été compris au nombre des habitants de Tarse vendus pour payer le tribut qu'exigeait Cassius. Il se peut que, tombant aux mains de la famille Emilia, et mis par celle-ci hors de servage, ces Juifs aient, en reconnaissance, donné à leur enfant le nom (*cognomen*) de Paul, si glorieusement porté par Paul Émile.

que l'apôtre eut à surmonter. Du côté de Marc, elles furent vives, à en juger par la rupture qui suivit. Les causes en sont faciles à déterminer : il ne s'agissait plus seulement, comme à Antioche, de préférer les gentils aux Juifs, mais d'abandonner une mission florissante, au moment où la conversion du gouverneur de l'île valait aux apôtres un crédit inespéré. Sergius Paulus n'était en charge que pour quelques mois : comment renoncer au bénéfice de circonstances que bientôt l'on ne retrouverait plus ? Pour sages que parussent de telles vues, Paul s'en détourna : il n'entendait que la voix de Dieu l'appelant aux gentils ; avec l'autorité hardie qu'il assumera désormais en toute rencontre, il poussa ses compagnons hors de Cypre.

La terre où il les entraînait n'a reçu que plus tard, sous le nom d'Asie Mineure, une sorte d'unité politique. En ce temps-là, loin de former comme la Syrie, comme Cypre, une province de même langue, de même caractère, administrée par un seul gouverneur, elle se divisait en nombreux États, divers de mœurs, de dialecte, de culte ; régis, les uns par des préfets romains, les autres par des princes vassaux de l'empire. Les géographes comptaient plus de dix-sept nations dans cette péninsule. A la vérité, Rome y dominant depuis un siècle effaçait peu à peu les traits distinctifs de chaque peuple ; toutefois la Pamphylie, où les apôtres pénétrèrent d'abord, gardait sa

langue ¹; de même la Pisidie et la Lycaonie ²; Cariens, Phrygiens, habitants du Pont et de la Cappadoce ³ avaient également leur propre dialecte; le grec, bien que compris généralement, n'était parlé dans le peuple que sur la côte occidentale ⁴.

Les cultes locaux s'étaient également altérés au contact du monde romain; mais en chaque ville le dieu tutélaire ne laissait pas de garder son prestige sous le nom grec ou latin qu'on lui imposait. En Carie, le Jupiter Labrandée, à la barbe épaisse, à la poitrine de femme ceinte des bandelettes, demeurait aux yeux de ses adorateurs ce qu'il était en réalité, une divinité asiatique. Sabazius, le divin patron de la Phrygie, avait de si vagues attributs que les Grecs, ne sachant avec qui le confondre, l'appelaient tantôt Bacchus, tantôt Jupiter ⁵. Même embarras pour le Papas et l'Attis de Bithynie ⁶, l'Hercule Sandon de Lydie ⁷. La lune, adorée à Éphèse sous les traits d'une Diane aux nombreux seins, revêtait dans les montagnes et les steppes du centre des formes viriles, et devenait le dieu Lunus, Ma, Men

¹ Act., II, 10.

² Strabon, XIII, IV, 17. — Act., XIV, 10.

³ Strabon, XIV, II. — Act., II, 9, 10. — Strabon, XII, III, 25.

⁴ Strabon, XIII, IV; XII, IV.

⁵ Pauly, *Real Encyclopädie*, SABAZIUS.

⁶ Preller, *Griechische Mythologie*, II, p. 406-409.

⁷ Müller, *Dorier*, I, p. 450. Cf. SANDAU UND SARDANAPAL, *Rhein. Mus.*, 1829. S. 22, ff.

Pharnak¹. Là même où les dieux gréco-romains se substituaient plus aisément à ceux d'Asie, sous des noms nouveaux l'ancien culte, l'ancienne foi demeuraient vivaces. Nulle part on ne croyait davantage aux prodiges, aux voyants, à l'intervention du ciel². Les villes saintes abondaient, Pessinonte, Olba, Comane, Tyane, Nazianze, toutes vouées aux cérémonies et aux mystères, plusieurs même si pénétrées de dévotion que les prêtres y régnaient en maîtres³.

Dans ce monde avide de piété, un culte nouveau prévalait alors, celui de Rome et des Césars. Il prit pied facilement en Asie Mineure, parce que là, plus qu'en toute autre région, l'autorité impériale ne se faisait sentir que par des bienfaits. La conquête s'y était accomplie sans grandes violences, sans briser comme ailleurs de vieilles dynasties, des institutions, une vie nationales. Les royaumes factices des Attalles, d'Amyntas, d'Archélaus avaient trop peu duré pour laisser après eux vide ou regrets. A l'anarchie de petits États rivaux, changeant perpétuellement de frontières, de maître, de gouvernement, succédait une seule domination, aussi puissante que modérée, imposant à tous la paix, le respect du droit,

¹ Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, t. II, liv. VI, I, 8. — Pauly *Real Encyclopædie*, LUNUS.

² De l'Asie Mineure sortirent les imposteurs fameux qui trouvèrent tant de crédit dans le monde romain au I^{er} siècle, Apollonius de Tyane, Alexandre d'Abonotique, Pérégrinus Protée.

³ Strabon, XII, II, 5 et 6; XIV, V, 10.

la prospérité dans le labeur. La presque entière acclama cette « Providence auguste ¹ ». Les temples élevés en son honneur ² devinrent bientôt si fréquentés, que, pour suffire au nouveau culte, il fallut organiser en hiérarchie un nombreux clergé ³. Le testament d'Auguste, gravé aux parois de ces sanctuaires, rappelait les actes de l'empereur et les bienfaits de Rome, leurs titres à l'adoration du monde ⁴.

Le prince, dans ce tableau de son règne, se faisait gloire de n'avoir rien détruit de ce qui pouvait être conservé sans péril. De là, en Asie Mineure, comme dans le reste de l'empire, un mélange d'États soumis, les uns directement à Rome, les autres à des rois vassaux. La Pamphylie, où les apôtres allaient abor-

¹ Σεβαστῇ Πρόνοια. Le Bas, *Inscript.*, III, 858.

² Dès l'an 29 av. J.-C., Éphèse, Nicée, Pergame, Nicomédie avaient leurs temples dédiés à Rome et aux Césars « *Romæ et Divi Julii* », « *Romæ et Augusto* ». (Tacite, *Annales*, IV, 37. — Dion Cassius, LI, 20.) Les villes d'Asie Mineure s'empressèrent de suivre cet exemple. Mylasa (*Corpus Inscript. Græc.* 2696), Nysa (Id., 2943); Cyme (Id., 3524), Assos (Id., 3569), et nombre d'autres (Id., 3990 c, 4016, 4017, 4031, 4238, 4240 d, 4247, 4266, 4363, 4366 b).

³ Perrot, *Exploration de la Galatie*, p. 199.

⁴ Ce testament ou tableau des Actes d'Auguste, « *Index rerum a se gestarum* » (Suétone, *Augustus*, 101), composé par l'empereur, se trouvait à Rome dans son Mausolée. Le texte latin et une traduction grecque avaient été gravés dans le temple d'Ancyre (*Corpus Inscript. Græc.*, 4039). D'autres villes avaient agi de même : Apollonie de Pisidie, Pergame, Nicomédie, etc. Cette inscription, qui jette un jour si précieux sur le règne d'Auguste, a été soigneusement relevée. On la trouve à l'Appendice du tome III de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy.

der était province impériale ¹; Antioche de Pisidie, leur première étape, relevait du propréteur de Galatie², Iconium d'un tétrarque dont le nom est inconnu³. La main de Rome s'étendant partout avec une égale maîtrise, ces divisions administratives sont plus curieuses qu'importantes à énoncer. Aussi les écrivains du Nouveau Testament y prêtent-ils moins d'attention qu'aux populations diverses d'origine et de langue qui habitent la contrée : ce qu'ils nomment à bon droit, ce sont les antiques provinces constituées par la nature même des lieux, par la variété d'altitude, de climat, de productions qui partage cette péninsule en régions si différentes.

L'Asie Mineure sera parcourue si fréquemment par S. Paul, qu'il importe au début de ses missions d'en tracer une rapide esquisse. D'une superficie presque égale à celle de la France, elle est formée

¹ Claude constitua la province *Lycia Pamphylia*, en 43 (Suétone, *Claudius*, 25. — Dion Cassius, LX, 17). Réunie à la Galatie sous Galba (Tacite, *Historiæ*, II, 9), elle forma de nouveau en 74 une province de Lycie et Pamphylie (Suétone, *Vespasianus*, 8. — Eutrope, VII, 19). Elle fut administrée par un *legatus Augusti pro prætore* jusqu'en 135, où Adrien en fit une province sénatoriale (Dion Cassius, LXXIX, 14).

² Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, I, p. 358. GALATIA.

³ Iconium, qui avait fait partie du royaume d'Amyntas, devint, après lui, la capitale d'une petite tétrarchie. Pline, *Historia naturalis*, V, 25. — Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, I, p. 385. Ces souverainetés n'étaient que nominales et la véritable autorité restait aux mains du gouverneur romain de la Galatie.

en grande partie par un plateau central flanqué de contreforts montagneux. Ces hautes terres sont comme le prolongement des monts d'Arménie et le point extrême où les steppes de l'Asie intérieure s'avancent vers l'Occident. Elles en ont le sauvage aspect, le ciel rigoureux, les maigres pâturages semés de lacs amers et de volcans éteints. Dans son ensemble presque entier, ce massif de plateaux s'incline vers la Mer Noire, car la chaîne du Taurus, qui le termine au sud, côtoie la Méditerranée, ne laissant au bord de cette mer qu'une bande de rivage. A l'ouest le plateau pousse vers l'Archipel les longs bras de ses collines entre lesquelles tombent des torrents : l'Hermus, le Caystre, le Méandre y roulent des eaux glacées. Cette extrémité de la presqu'île constitue la Grèce d'Asie, la « molle Ionie ¹ », patrie d'Homère, de Thalès, d'Héraclite, de Pythagore, d'Hérodote. Plus tard, nous verrons Paul y séjourner longuement et ranimer ces antiques foyers de vie ; aujourd'hui, c'est à des rives moins fameuses qu'il aborde.

La barque des apôtres cingla vers le nord-ouest, au sortir de Paphos. Franchissant les flots qui séparent Cypré de la Pamphylie ², elle pénétra dans

¹ Properce, 1, 6, 31.

² La Pamphylie est une des provinces les moins célèbres de l'Asie Mineure ; nul royaume puissant ne s'y établit, nulle ville n'y jeta l'éclat de Tarse, d'Éphèse, de Smyrne. Les cités maritimes de la région, Lyrnas, Attalia, Side, n'étaient que des marchés de pirates

la baie d'Attalia et remonta le Cestrus¹ jusqu'à Perge, au cœur de ces plaines si insalubres de nos jours que, dès le printemps, l'air y est mortel². Mieux cultivées aux temps anciens, partant moins dangereuses, elles ne laissaient pas d'être, au cours de l'été, fiévreuses et malsaines. Aussi la coutume s'y est-elle perpétuée d'émigrer aux montagnes pour la saison brûlante. Dès les premières chaleurs, les villages de la rive sont abandonnés : hommes, femmes, enfants, troupeaux, gravissent les flancs du Taurus. Vif est le charme de ces marches où, en peu d'heures, on passe de la flore des tropiques à celle des froides régions. Tandis qu'au pied des monts, des haies de cactus entourent les palmiers, les arbres de nos climats couvrent les pentes plus élevées. Les pins mêlés de genévriers s'étagent au-

où les Ciliciens venaient trafiquer de leurs rapines (Strabon, XIV, v). Ce commerce interlope attirait la population mêlée à laquelle la contrée dut son nom de Pamphylie (Πάμφυλοι, peuples, tribus de toute sorte), grecs, colons d'aventure, montagnards du Taurus.

¹ Plusieurs rivières tombent dans la baie d'Attalia. Le Cataractes, presque disparu aujourd'hui, se précipitait sur les falaises voisines d'Attalia; plus à l'est, le Cestrus et l'Eurymédon s'épanchent lentement sur la grève. Ces deux cours d'eau sont maintenant obstrués par les sables, mais, aux temps anciens, le Cestrus était navigable jusqu'à Perge. Strabon (XIV, iv, 2), comme les Actes, en fait foi.

² Les rivières saturées de calcaire qui traversent cette plaine exhausant peu à peu leur lit, les eaux, de temps à autre, crévent les berges de l'aqueduc qu'elles ont ainsi élevé, et inondent les terres inférieures; en partie stagnantes, elles forment des lagunes et des marais qui rendent la région insalubre à l'excès.

dessus, puis les cèdres aussi majestueux qu'au Liban¹. Par delà cette zone forestière jusqu'à la roche nue et aux neiges s'étendent les halliers qui remplacent dans le Taurus le gazon de nos hautes montagnes ; les fleurs couvrent le sol sous ces broussailles et revêtent les cimes d'une parure dont les ternes pâturages des Alpes ne donnent aucune idée. C'est à ces hauteurs et sur les plateaux voisins que s'établissent les campements d'été.

Paul, selon toute apparence, arriva en Pamphylie au temps de cette émigration annuelle². Il n'avait pu, en effet, quitter Séleucie qu'au mois de mars, époque où les routes de la mer s'ouvraient à la navigation³ ; le temps qui suivit se passa dans l'île de Chypre : ce fut donc aux jours d'été que les apôtres abordèrent à Perge. Ils ne firent qu'y « passer », disent les Actes. Cette circonstance donne tout lieu de croire que si Paul ne s'arrêta point alors sur la côte, c'est qu'il trouva Perge comme les autres villes de la plaine dépeuplées par l'ardeur de la saison.

Il en prit occasion de revenir à ses premières vues

¹ De belles cédrières ceignent le Taurus à la hauteur de 2,000 mètres.

² Cette hypothèse, mise en vive lumière par Conybeare et Howson (*The Life and Epistles of S. Paul*, chap. vi), s'accorde si heureusement avec le récit des Actes, que nous n'hésitons pas à l'adopter.

³ « Ex die tertio Iduum Novembris usque in diem sextum Iduum Martiarum maria clauduntur. » Végèce, *Institutionum rei militaris*, l. v, cap. ix.

et de porter le salut aux peuples rudes et simples qu'il avait aperçus de Tarse sur les plateaux d'Asie Mineure. Barnabé se laissa gagner au zèle de son ami, mais Marc résista. Les routes où Paul s'engageait l'effrayèrent; ce n'étaient plus là les missions ordinaires des Juifs, bornées aux rives de la Méditerranée, offrant à chaque relâche un *ghetto*, une synagogue et des ressources pour la nouvelle étape. D'après montagnes, infestées de brigands¹, des chemins au bord d'abîmes², partout des ponts battus par la tempête et de soudains torrents³, « périls des rivières, périls des voleurs, périls des lieux déserts, travaux et fatigues de toute sorte⁴; » tel était le souvenir que Paul gardait de ces premiers jours d'apostolat. Marc ne se sentit pas le courage d'affronter de semblables risques : rompant avec ses compagnons, il repartit pour Jérusalem.

¹ La région montagneuse qui sépare l'Asie Mineure de la côte méridionale a été de tout temps peuplée de tribus pillardes. Xénophon, et, après lui, Strabon, dépeignent ces régions comme un repaire de brigands. Rome même ne parvint jamais à les dompter complètement. Xénophon, *Anab.*, I, 11; IX, 14. — Strabon, LII, VII.

² Alexandre et Antiochus le Grand trouvèrent dans leurs campagnes peu de marches aussi pénibles que la traversée de ces défilés. Arrien, I, 27 et 28. — Polybe, V, 72-77.

³ Sur cette côte d'Asie, les rivières se frayant passage entre des monts escarpés deviennent promptement des torrents furieux. Si abruptes sont les gorges où le Cestrus et l'Eurymédon précipitent leurs eaux, que partout il a fallu multiplier les ponts. Strabon, XII, VII, 3.

⁴ Cor., XI, 26, 27.

Cet abandon blessa le cœur de l'apôtre au point que, sept ans plus tard, la douleur en était vive encore. Barnabé ayant voulu alors reprendre Marc pour une seconde mission, Paul y mit obstacle et lui rappela que ce disciple les avait abandonnés dès la Pamphylie, et « n'était point allé à l'œuvre avec eux ¹ ». L'apôtre le tenait donc pour pusillanime; on n'en saurait douter au récit des Actes. Peut-être en effet la timidité eut-elle sa part dans la décision de Marc, mais cette timidité tenait à une autre cause. Ce chrétien de Jérusalem, élevé en plein judaïsme, ne pouvait sans quelque alarme s'associer à la libre prédication de l'apôtre des gentils, à son dessein chaque jour plus avoué d'affranchir l'Église de la Synagogue. Il préférerait à ces nouveautés les tempérants dont usaient les Douze; plus que tout autre, l'Évangile de Pierre lui agréait. Aussi ne revint-il à Jérusalem que pour rejoindre bientôt le chef de l'Église; s'attachant à lui, il demeura son plus fidèle disciple et son « interprète ² ».

¹ Act., xv, 38.

² Ἑρμηνεύτης. Papias dans Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, III, 39.

CHAPITRE SECOND

PREMIÈRE MISSION

LA GALATIE

Sur le sommet du Taurus, les apôtres trouvèrent un monde d'aspect nouveau, ciel rude, terre désolée. Les nomades, qui, de l'Asie centrale, poussent leurs troupeaux à ces plateaux élevés¹, s'y croient encore dans leurs steppes : mêmes pâturages secs et maigres, une morne étendue sans arbres ni culture. Quelques traits plus doux néanmoins marquent le voisinage des côtes de Syrie ; près des marais salés qui brûlent les yeux, des nappes d'eau fraîche s'encadrent d'arbustes et de fleurs ; les cygnes sauvages y nagent avec grâce, et, l'été, des milliers de cigognes égaient la sombre verdure des roseaux².

Les villes furent de tout temps clairsemées sur

¹ En Phrygie, et dans la plaine d'Erzérourm, le plateau atteint 2,000 mètres ; l'altitude moyenne dépasse 1,000 mètres.

² Les cigognes qui ont passé l'hiver en Égypte prennent leur quartier d'été en Asie Mineure ; on en voit parfois jusqu'à 25 ou 30,000 au bord des marais.

ce sol ingrat; plus rares encore les cités opulentes. Aussi les Juifs, qui n'affluaient qu'aux centres de commerce et de richesse, y firent-ils peu d'établissements. Ils paraissent même n'y avoir pénétré qu'assez tard, à la suite des Romains et sous leur protection, car les seuls lieux où nous trouvons des juiveries de quelque importance sont des colonies romaines.

Paul, en s'avancant dans ces contrées peu connues, n'oublia point que des hommes de même sang que lui l'y avaient précédé. Là, comme ailleurs, bien que tenant la Synagogue un édifice ruineux, il était résolu à en faire le vestibule de l'Église, et à user de son titre de docteur de la Loi, pour y annoncer à tous le salut. Son premier soin fut donc de chercher une ville qui renfermât quelque communauté juive : on lui indiqua, au cœur du pays, Antioche de Pisidie, où les fils d'Israël se trouvaient en nombre et influents. Paul, tournant ses pas vers cette cité, franchit les landes qui la séparent du Taurus. On n'y rencontre que troupeaux, huttes de bergers, villages sordides aux toits plats; le soir, de noires tentes groupées, qu'éclaire un foyer central. Ce n'est qu'aux abords d'Antioche que le pays prend une face plus riante. Le lac d'Egherdir y charme le regard fatigué de la monotonie des steppes; les rives boisées aux pentes abruptes font une coupe à ses flots d'azur; des îles y trem-

pent leur vert manteau; ni les Alpes ni l'Italie n'ont des eaux plus aimables.

Antioche s'élevait au nord de ce bassin¹ sur une éminence que domine la chaîne du Soultan Dag². Des ruines superbes attestent encore sa splendeur³. Elle la devait à Séleucus Nicator, qui, comprenant l'avantage de la situation⁴, transforma en une puissante cité le bourg fondé par des habitants de Magnésie⁵. L'importance d'Antioche alla croissant sous les Seleucides, puis au temps des Romains, qui en firent une colonie de droit italique⁶. Ce privilège y attira les étrangers, des Romains surtout, à en juger par le grand nombre

¹ A quatre lieues environ de ses rives.

² Cette chaîne de montagnes, appelée par Strabon la *Paroreia*, s'étendait de Tyræum à Olmi, dans la direction du sud-est. D'après ce géographe, elle faisait partie de la Grande Phrygie (Strabon, XII, VIII, 14; XIV, II, 29), mais Pline (*Hist. Nat.*, V, 24), Ptolémée (V, 5, 4) et Étienne de Byzance (à ce mot) marquent plus exactement qu'elle appartenait à la Pisidie. S. Luc appelle également « Antioche de Pisidie » la ville fondée en cette région (Act., XIII, 14).

³ Elles couvrent un espace considérable près du bourg de *Jalovatch*; 21 arches de l'aqueduc qui amenait à Antioche les eaux de la montagne sont admirablement conservées. Arundell, *Discoveries in Asia Minor*, ch. XII-XV. — Hamilton, *Researches in Asia Minor*, vol. I, ch. XXVII.

⁴ C'était l'étape la plus importante de la route, qui, partant de Smyrne et d'Éphèse, gagne Tarse par les Portes Ciliciennes. De siècle en siècle armées et caravanes ont suivi cette voie.

⁵ Strabon, XII, VIII, 14.

⁶ Ce titre lui assurait l'exemption de certains impôts et une organisation municipale analogue à celle des villes d'Italie. En souvenir d'Auguste, qui lui octroyait ces faveurs, Antioche ajouta à son nom

de monnaies et d'inscriptions latines retrouvées dans ses ruines¹. Le gouvernement et l'influence de ces nouveaux maîtres modifia l'antique caractère de la cité. Antioche, passant jusque-là pour ville sainte, tirait sa prospérité du temple où la lune était adorée comme divinité virile sous le nom de *Lunus*, de *Mên Archaios*². Des milliers d'hiérodules y vivaient sur les domaines sacrés. Vingt-cinq ans avant l'ère chrétienne, Rome ferma ce sanctuaire et en dispersa les ministres³; toutefois elle n'en effaça point le culte, de sorte qu'Antioche, reléguée dans la montagne, offrait à l'apôtre presque le même auditoire que les rives de la Méditerranée d'où il venait. Juifs, Romains, Orientaux y confondaient leurs doctrines et leurs superstitions.

Les Israélites, bien qu'en minorité dans ce peuple, y avaient grande autorité. Les femmes surtout subissaient leur ascendant; on voyait dans les offices de la synagogue les plus qualifiées⁴ se joindre aux Juives, plus ardentes même que celles-ci pour la parole sainte; de nombreux prosélytes prenaient

celui de *Césarée*. Strabon, XII, VIII, 14. — Pline, *Hist. Nat.*, v, 24. — Digeste, L, xv, 8. — *Corpus Inscript. Græc.*, n° 1586, 2811 b. — Eckhel, vol. III, p. 18.

¹ Le Bas et Waddington, *Inscript.*, III, n° 1189-1191, 1815.

² Strabon, XII, VIII, 14.

³ Id.

⁴ Act., XIII, 50.

également place entre les hommes d'Israël¹; Antioche n'avait donc point d'assemblée, où les pensées fussent plus hautes, les cœurs plus ouverts aux vérités saintes : dès le premier sabbat les deux apôtres s'y rendirent. Ils n'y parurent point en inconnus ; car les coutumes de leur nation les obligeaient de saluer les frères à l'arrivée et de se présenter aux anciens, Paul comme docteur de la Loi, Barnabé comme lévite. Toutefois ils ne se prévirent point de ces titres pour s'asseoir aux places d'honneur du sanctuaire², mais demeurèrent parmi la foule : c'était le précepte du Sauveur, qu'ils se gardaient d'enfreindre³.

Mêlés aux fidèles, comme eux la tête voilée et la face tournée vers Jérusalem, ils s'unirent aux prières par où commençait le service divin. Puis vint la lecture de la Loi et des prophètes⁴, après laquelle

¹ Act., XIII, 16, 23, 43.

² Ces sièges étaient disposés autour de la chaire où montaient le lecteur des livres saints et le rabbi qui exhortait l'assemblée ; on les réservait aux chefs de la synagogue et aux étrangers de distinction.

³ Marc., XII, 38, 39. Luc., XX, 46.

⁴ Nombre de commentateurs, à la suite de Bengel, croient pouvoir indiquer les leçons qui furent lues ce jour-là. Ils font observer que le lectionnaire actuel de la Synagogue, lequel remonte à une haute antiquité, marque, comme leçons du même jour, les premiers chapitres du Deutéronome et le premier d'Isaïe. Or, S. Paul commente les faits historiques racontés dans ces passages de la Loi, et renouvelle la prédication de pénitence faite par Isaïe. Il y a plus : l'apôtre emprunte à ces textes deux mots ὑψωσεν et ἐπροφύρῃσεν peu

les chefs de la synagogue envoyèrent dire aux nouveaux venus : « Frères, si vous avez quelque parole d'exhortation pour le peuple, parlez. » Paul se leva, et de la main, selon sa coutume, il commanda le silence¹ : « Israélites, dit-il, et vous (prosélytes) qui craignez Dieu², écoutez; » puis, montrant à ces derniers la partie juive de l'assemblée, il poursuivit : « Le Dieu de ce peuple³ a choisi nos pères, et a élevé⁴ ce peuple pendant son séjour au pays d'Égypte, et il les en fit sortir à bras élevé. »

Étaler ces gloires du passé aux yeux des gentils, c'était conquérir dès le début toute la synagogue; Paul en dévoila la suite merveilleuse : Dieu, pendant les quarante années du désert, « prenant soin d'Is-

usités dans les saintes Lettres, et il les emploie dans le même sens que le Deutéronome et Isaïe. Cette ingénieuse hypothèse ne manque pas de probabilité.

¹ Act., XIII, 16; XXI, 40; XXVI, 1.

² Οἱ φοβούμενοι τὸν Θεόν, désigne les gentils, qui, sans accepter la circoncision et les rites mosaïques, pratiquaient la loi morale d'Israël, et révéraient Jéhovah comme le vrai Dieu. On les appelait « prosélytes de la porte »; « les prosélytes de la justice » ne se distinguaient en rien des Juifs. Voir *Saint Pierre*, chap. III, p. 73, éd. in-8°; p. 65, éd. in-12.

³ « Hoc dicit Pisidis, Judæos digito monstrans. » Grotius, *in loco*.

⁴ Τὸν λαὸν ἔψωσεν est probablement une allusion au passage d'Isaïe, I, 2, Ἦτοὺς ἐγέννησα καὶ ἔψωσα, « J'ai nourri et élevé des fils », où le mot « élevé » a le sens d'amener à la maturité, à la force virile.

raël comme une mère de son enfant¹ » ; l'héritage de sept nations² livré en leurs mains ; les juges suscités pour les délivrer³ ; sur leur demande, des rois mis à leur tête ; « Saül de la tribu de Benjamin », David « l'homme selon le cœur de Dieu, de la semence duquel Dieu venait de donner à Israël un Sauveur, Jésus ». La prédication de Jean Baptiste avait apparemment fait grand bruit à Antioche de Pisidie, et son autorité y demeurerait sans conteste, car Paul n'allégua que sa parole pour établir que Jésus était le Messie. Tout décisif que parût ce témoignage du précurseur, restait le scandale de la croix : un sauveur cloué au gibet par les princes de la nation. Paul ne le dissimula pas, mais ce fut pour tirer de cette infamie même une preuve éclatante de la mission de Jésus. « Les Juifs de Jérusalem et leurs chefs, méconnaissant

¹ Le texte reçu, suivi par la Vulgate, porte *ἐτροποφόρησεν* : « mores eorum sustinuit », « il a supporté leurs mœurs, leur conduite » ; mais la variante *ἐτροφοφόρησεν* est la vraie leçon, car nous la trouvons dans le manuscrit Alexandrin, dans celui d'Éphrem, le Codex Laudianus (vi^e siècle), les versions Italique, Syriacque, Arabe, Copte, Sahidique, Éthiopienne, et en de nombreux Pères, Constitutions Apostoliques, S. Athanase, S. Cyrille d'Alexandrie, Hésychius, etc. Ce mot paraît une allusion au Deutéronome (i, 31) où nous trouvons ce même terme employé par les Septante.

² Les sept nations détruites sont les Hittites, les Gîrgashites, les Canaanites, les Amorites, les Perizzites, les Hivites, les Jébusites. Deut., vii, 1. Josue, iii, 10. Neh., ix, 8.

³ Voir, sur la difficulté chronologique que présente ici le texte des Actes, M. Vigouroux, *Manuel biblique*, t. ii, p. 45-50.

Jésus et les paroles des prophètes qui se lisent chaque sabbat, ont accompli celles-ci en le jugeant. » Tout ce qui était prédit de lui a été réalisé : descendu de la croix, mis dans le sépulcre, Dieu l'a ressuscité des morts le troisième jour. « Pendant plusieurs jours, ceux qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem l'ont vu ressuscité, et ils en rendent encore aujourd'hui témoignage devant le peuple. » « Frères, conclut l'apôtre, sachez-le; c'est par lui que la rémission du péché vous est annoncée : quiconque croit en Jésus est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse. »

Ces derniers mots formaient le capital du discours¹, et la nouveauté qui le distinguait des prédications faites jusqu'alors par les Douze. Paul y proclamait la révélation qui lui avait été spécialement adressée, « son propre Évangile² », comme il l'ap-

¹ S. Luc a écrit ce discours sur des notes recueillies à Antioche, ou plus probablement sur l'analyse que lui en fit S. Paul : il n'y faut voir qu'un sommaire, assez étendu toutefois pour donner une idée de ce qu'était la parole de l'apôtre dans ces premières missions. Les détails, les allusions aux textes divers qu'il commentait, changeaient avec les lieux, mais le fond des idées et de l'argumentation restait le même. Semblable par la forme aux prédications de S. Pierre et de S. Étienne, cet enseignement renfermait brièvement, mais nettement exposées, les grandes vérités que S. Paul avait mission de faire triompher : la justification par la foi en Jésus, l'impuissance de la loi mosaïque à effacer le péché.

² Gal., I, 11; II, 2. Rom., XVI, 25.

pelait. La théologie de la justification et de la grâce, telle que l'apôtre la légua à l'Église, n'était qu'en germe dans ces premiers enseignements, mais le dogme essentiel, immédiatement pratique, s'y trouvait dévoilé : le salut pour tous par la seule foi en Jésus sans l'asservissement au mosaïsme.

L'émotion des auditeurs fut unanime : l'Écriture nous les peint s'en allant et demandant à entendre au prochain sabbat la suite du même discours ; mais déjà cette première prédication en avait gagné plusieurs. Paul et Barnabé furent suivis par une troupe de Juifs et de prosélytes au sortir de la synagogue ; ils continuèrent de les instruire, et trouvèrent en ces néophytes tant de docilité qu'ils n'eurent bientôt qu'à encourager leur persévérance. Ces conversions causèrent d'autant plus d'émoi que la vie des deux apôtres repoussait tout soupçon de lucre ou d'ambition. Là comme ailleurs, Paul sans nul doute avait repris son métier, et en vivait ; pour entendre le Juif qui tenait un tel langage, il fallait le trouver dans le quartier populaire, mêlé aux tisseurs et comme eux travaillant de ses mains. Mais cette vie d'artisan avait son éloquence, et si puissant fut l'attrait du Juif inconnu, qu'au sabbat suivant presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu.

Les Israélites furent peu satisfaits d'un si grand concours. Leur haute situation dans Antioche, une propagande poursuivie durant de longues années

n'avaient amené à la synagogue qu'un petit nombre de prosélytes; en huit jours, un étranger la remplissait; cette nouveauté leur parut intolérable. Dès que Paul ouvrit la bouche leur jalousie éclata et ils commencèrent à contredire tout ce qu'il disait, raillant ses applications des prophéties à Jésus : le Christ, en qui l'apôtre montrait le salut, ils le chargèrent de blasphèmes. Vainement prosélytes et gentils, émus d'une telle haine, témoignaient à Paul leur bonne volonté; la fureur des Israélites devenait à chaque instant plus violente. L'apôtre se vit impuissant à maîtriser ce déchaînement de rage et d'insultes. Barnabé était près de lui : tous deux, disent les Actes, « s'enhardissant », lancèrent aux Juifs ces paroles de réprobation : « C'était à vous premièrement qu'il fallait annoncer la parole de Dieu ; mais, puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici que nous allons maintenant aux gentils, car le Seigneur nous l'a ainsi commandé : Je t'ai établi pour être la lumière des gentils, afin que tu sois leur salut jusqu'aux extrémités de la terre ¹. »

Les païens ne virent pas cette rupture sans une secrète joie, car la foi qu'annonçait Paul, en leur offrant les mêmes biens que le judaïsme, les affranchissait de la circoncision et de pratiques gênantes.

¹ Act., xiii, 46, 47.

Ils reconnurent dans cette prédication « la parole du Seigneur » et « la glorifièrent ¹ ». « Tous ceux-là crurent qui étaient destinés à la vie éternelle. » La Bonne Nouvelle franchit même l'enceinte d'Antioche et « se répandit par tout le pays d'alentour ² ». Ce fut pour les Juifs un grand dépit. Ils avaient cru ôter aux apôtres tout crédit en les chassant de la synagogue, et, loin d'affaiblir la parole sainte, ils n'avaient fait que lui donner plus de fécondité. Tenaces dans leur haine, ils recoururent à l'intrigue, et manièrent ces armes avec leur dextérité habituelle.

L'influence des femmes dans la religion, sensible de tout temps et par tout pays, était prépondérante en Orient. Strabon n'hésite pas à dire qu'elles y étaient maîtresses du culte, qu'elles amenaient les hommes aux fêtes, aux ablutions, à leurs rites favoris ³. Dans Antioche de Pisidie les plus considérables d'entre elles, affiliées au mosaïsme, s'y obstinèrent contre le courant qui entraînait la ville à la foi chrétienne. Les Juifs intéressèrent leurs scrupules et gagnèrent par eux les principaux de la cité, les Romains surtout, qui avaient le pouvoir en main. Plus experts aux controverses théologiques que ces hommes de loi et d'épée, puissants sur eux

¹ Act., XIII, 48.

² Id., 49.

³ Strabon, VII, III, 4.

par leur union et par leurs trésors, ils leur persuadèrent facilement que la prédication nouvelle troublait l'ordre établi : c'en fut assez pour l'interdire. Un arrêté municipal chassa les nouveaux venus d'Antioche et de tout le territoire. Les deux exilés, selon le précepte du divin Maître, secouèrent sur la ville la poussière de leurs pieds et partirent. Cette marque de réprobation ne s'adressait qu'aux infidèles obstinés, car il restait dans la cité une église fervente qui devint pour toujours la gloire et la consolation de l'apôtre. Le bannissement de leurs chefs ne refroidit pas l'ardeur de ces néophytes. A quelques étapes d'Antioche, Paul reçut des nouvelles du troupeau qu'il était contraint de quitter; il les a resserrées en deux mots : « Les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit Saint ¹. »

Les apôtres n'avaient qu'à marcher vers le couchant pour trouver des villes riches et prospères à l'égal d'Antioche, car la vie avait pénétré dans cette portion des monts de Phrygie; près de lacs aux eaux douces, en de vertes campagnes qui rappellent l'Ionie, s'élevaient Baris, Apamée Kibotos, Apollonie. Mais toutes ces cités étaient trop florissantes pour échapper à l'empire des Juifs; Paul, harcelé et dénoncé par eux eût essuyé des magis-

¹ Act., XIII, 52.

trats romains les mêmes défiances et les mêmes persécutions; il tourna les yeux vers la Lycaonie. Les peuples de cette région voisine de Tarse ne lui étaient pas inconnus; il les savait grossiers, mais sincères et probes; c'en fut assez pour l'attirer : en quatre ou cinq marches, les apôtres atteignirent Iconium¹.

Cette ville commande à l'occident l'abord des hauts plateaux d'Asie Mineure. Des monts neigeux la ceignent de tous côtés excepté vers l'est, où les steppes s'étendent à perte de vue. Comme Damas, elle semble jaillir du désert, et des sources abondantes en font un îlot de verdure dans la mer des sables; aussi loin que coulent les ruisseaux, jardins et vergers rafraîchissent le regard. La principale gloire d'Iconium (Konieh) vient des Turcs, qui en firent la première résidence de leurs sultans; les remparts de cette époque encore debout attestent la puissance des tribus tartares qui submergèrent l'empire arabe et depuis lors y dominent. Sans avoir un pareil éclat aux jours de l'apôtre², la ville ne laissait pas d'attirer l'attention des maîtres de l'empire, car Claude, à peu près vers ce temps, lui donna le titre de colonie³.

¹ Comme la Pisidie, la Lycaonie dépendait de la province romaine de Galatie. Dion Cassius, LIII, 26. — *Corpus Inscript. Græc.*, 3991.

² Strabon (VII, vi, 1) la dépeint comme une ville petite, mais populeuse.

³ *Corpus Inscript. Græc.*, 3991, 3993. — Eckhel, vol. III, p. 31-33.

L'octroi d'un tel privilège suppose la présence en ces lieux de nombreux Romains. Les Juifs, là comme partout, venus à leur suite, y avaient si rapidement prospéré, qu'une synagogue, où affluaient les prosélytes, s'élevait dans Iconium. Paul et Barnabé y entrèrent ensemble et parlèrent avec tant de succès, qu'une multitude de Juifs et de Grecs embrassèrent la foi¹. Ces conversions soulevèrent les mêmes colères qu'à Antioche de Pisidie; les Israélites qui ne croyaient pas, irrités de se voir abandonnés par leurs frères, excitèrent l'esprit des gentils. Ce premier orage toutefois ne fit que gronder sans éclater encore; « Dieu, dit une variante du texte sacré², leur rendit promptement la paix. »

Les apôtres en usèrent pour fonder une Église. « Ils demeurèrent longtemps en cette ville et parlèrent hardiment, appuyés sur le Seigneur. » Dieu, « opérant par leurs mains miracles et prodiges rendait témoignage à la parole qui annonçait sa grâce³ », de telle sorte que leur prédication fut aussi active que féconde. Au nombre de leurs con-

¹ Act., xiv, 1.

² Ὁ δὲ Κύριος ἔδωκεν ταχὺ εἰρήνην. Cette variante est donnée par le Codex Bezae (D); on la trouve aussi dans un manuscrit de la Vulgate (xii^e siècle) et en marge de la version syriaque de Philoxène. Le Codex Laudianus donne une leçon semblable. Ὁ δὲ Κύριος εἰρήνην ἐποίησεν.

³ Act., xiv, 3.

quêtes fut Thècle, la plus illustre vierge des temps apostoliques. Nous ne connaissons cette jeune païenne d'Iconium que par la tradition, et confusément, car ses actes furent vite embellis de pieuses fictions. Dès la fin du 1^{er} siècle, un prêtre d'Asie accréditait un récit en partie imaginaire des *Voyages de Paul et de Thècle*. S. Jean¹, et après lui l'Église ayant rejeté cette œuvre apocryphe², les Pères des âges suivants n'en recueillirent sans doute que les traditions autorisées, dont ils firent un portrait qu'on peut croire fidèle³.

Thècle y est dépeinte comme fiancée à un des principaux de la ville avant l'arrivée de Paul. L'amour des biens éternels enflamma tellement son cœur que, pour appartenir au Christ, elle résolut de demeurer vierge : pieux dessein, qui, traversé par ses proches, changea sa vie en long martyre⁴. Elle n'en devint que plus ardente à recueillir « la parole

¹ Tertullien, *de Baptismo*, 17. — S. Jérôme, *de Vir. illustr.*, 7.

² Baronius, 47, § 2.

³ L'accord de nombreux Pères (S. Méthode, S. Jean Chrysostome, S. Grégoire de Nysse, S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroise) sur les faits principaux de la Vie de sainte Thècle ne permet pas de refuser toute autorité à leurs témoignages.

⁴ Les Bollandistes (Mai, t. 1, p. 42, 2) estiment que Thècle ne mourut pas dans les supplices. A la vérité, elle est appelée « première martyre » par quelques Pères (S. Isidore de Péluse, l. 3, p. 109; S. Grégoire de Nazianze. Or. 3, p. 7; Evagrius, l. 3, c. 8); mais dans ces temps primitifs il suffisait d'avoir beaucoup souffert en confessant la foi pour obtenir ce titre.

de vie¹ ». Versée, dit-on, dans les lettres profanes, elle s'élevait sans peine aux plus hautes doctrines du Maître; elle paraît même avoir suivi Paul lors de son départ d'Iconium et être devenue la plus fervente de ses disciples. La sagesse de Thècle demeura célèbre en Asie Mineure. Trois siècles plus tard, un évêque de Lycie, Méthode, lui donnait la place d'honneur dans son *Banquet des dix Vierges* au-dessus d'Agathe, de Marcella, de Domnina : « A elle, proclamaient ses compagnes, la plus belle, la plus fleurie des couronnes, car plus que toute autre, elle a brillé en vertu². »

Les apôtres continuant infatigablement cette prédication et Dieu la fécondant, il y eut bientôt deux villes dans Iconium, l'une chrétienne, où Paul dominait, l'autre restée aux mains des Juifs³. L'émotion de ceux-ci ne s'était calmée qu'en apparence; au fond la haine subsistait. Comme leurs frères d'Antioche de Pisidie, ils avaient compté que les missionnaires, méprisés et rejetés par eux, perdraient tout crédit. Trompés dans leur attente, ils résolurent d'user des pleins pouvoirs que chaque communauté juive avait sur ses membres. Leurs chefs toutefois ne voulaient rien tenter sans le concours de la population païenne; ils s'y répandirent donc et

¹ Philip., II, 16. Eph., V, 26.

² S. Méthode, *Convivium decem virginum*, Or. XI, cap. 1.

³ Act., XIV, 4.

la soulevant l'entraînèrent à leur dessein, qui était de se jeter sur les étrangers « pour les outrager et les lapider ». L'outrage apparemment était le fouet infligé dans la synagogue¹; si ce châtiment ne réprimait pas l'audace des novateurs, on les ferait périr sous les pierres, selon la sentence de la Loi. Les apôtres connaissaient trop leur race pour affronter son fanatisme : prévenus du danger, ils s'enfuirent d'Iconium.

Le double exemple d'Antioche et d'Iconium avait appris à Paul ce qu'il devait attendre désormais des communautés israélites établies dans les grandes cités. Il s'en détourna pour un temps, en gagnant l'intérieur de la Lycaonie que sa pauvreté avait mieux défendue contre l'approche des Romains. Les plateaux qui forment cette région sont tristes et froids; les steppes s'y étendent dans toute leur nudité, marécageux l'hiver, l'été fendus par le soleil, n'offrant que des mornes pâtis aux troupeaux de brebis et d'ânes sauvages qui les tondent². Les apôtres, traversant ces landes, marchèrent vers le Taurus cilicien, qui ferme au sud la province de

¹ ὀρέσκει. Act., xiv, 5. A la vérité la flagellation n'était point regardée par les Juifs comme infamante, mais il n'en était pas de même aux yeux des gentils, unis ici aux Juifs dans le dessein d'infliger ce supplice aux apôtres.

² Amyntas, avant de devenir roi du pays, et n'étant encore qu'un chef de nomades, possédait dans ce steppe trois cents troupeaux. Strabon, XII, vi, 1.

Lycaonie. En avant de cette chaîne, le sombre massif d'un volcan éteint, le Kara Dag¹, se dresse isolé dans la plaine. Deux petites villes, Lystres² et Derbé³, situées aux abords de cette montagne, offrirent à l'apôtre ce qu'il souhaitait, une terre presque libre⁴, une population simple, pauvre,

¹ « La Montagne noire. »

² Kiepert place Lystres à l'est et au pied de l'Assar Dag^h, à mi-route entre Iconium et Caraman; Leake à Khatoun Seraï, 10 lieues au sud d'Iconium; Hamilton, dont le sentiment est plus probable, à Bir Bir Killisseh (les mille et une églises), dans un vallon au nord du Kara Dag^h. Le nom de ce lieu, jadis siège épiscopal, vient des églises byzantines dont les ruines couvrent le sol. Le nombre de 1001 donné par les Turcs est fort exagéré et paraît proverbial (les Mille et une Nuits); 24 de ces sanctuaires sont assez bien conservés; les traces de 40 autres sont visibles; le reste n'est que débris confus. Hamilton, *Asia Minor*, II, 316 et sv. — Leake, *Asia Minor*, p. 102 et sv.

³ Derbé était dans l'Isaurie, aux confins de cette région et de la Cappadoce (Strabon, XII, VI, 3). Citadelle importante, elle se trouvait près d'un lac (φρούριον καὶ λίμνη [lisez λίμνη], Étienne de Byzance) qui ne peut être que l'Ak-Ghieul, car la partie de la Cappadoce à laquelle touchait Derbé était le pays de Castabala et de Cybistra, situées entre Tyane et les portes Ciliciennes, par conséquent à l'est de l'Ak-Ghieul (Strabon, XII, I, 4. — Cicéron, *ad Fam.*, XV, 2 et 4; *ad Att.*, V, 18 et 20). Hamilton a trouvé en ce lieu les ruines d'une ville qu'il identifie avec Derbé. Il fait observer toutefois que, plus au sud, Divlé garde le nom de l'antique Derbé, appelée aussi Delbia; mais Divlé n'a point de lac dans ses environs et répond moins bien aux détails donnés par Étienne de Byzance. Voir Hamilton, *Researches*, II, p. 313 et sv.

⁴ Nous ne croyons pas, comme l'admet Lewin (*Life of S. Paul*, t. I, p. 131, 140), que toute cette région fit partie du royaume d'Antiochus de Commagène. A la vérité, une médaille de ce prince portant au revers le mot *Αυχαζονων* (Echkel, III, 255), on en peut conclure que Caligula, donnant à Antiochus la Cilicie montagnueuse (Dion

vivant de ses troupeaux. Les brigands, maîtres des montagnes voisines, tenaient à distance l'étranger; là où les Romains ne pénétraient qu'à peine, les Juifs ne se hasardaient guère; ni Lystres, ni Derbé n'avaient de synagogue. Paul retrouva donc toute facilité de prêcher et il le fit avec succès, car les païens qui l'entouraient, incultes de mœurs et d'esprit, étaient fort religieux. Nulle part en Asie Mineure la foi à l'intervention des dieux, à leur présence parmi les humains ne gardait plus de force. Jupiter et Mercure surtout passaient pour apparaître souvent et parcourir le pays. Ici l'on racontait comment Lycaon, pour s'être raillé d'eux, avait été changé en loup¹; ailleurs on montrait des traces plus aimables de leur présence, deux arbres mêlant leurs troncs et leurs feuillages; c'étaient Philémon et Baucis, qui, en retour de leur pieuse hospitalité, avaient obtenu de confondre ainsi leur destinée².

Cette superstition donna lieu à un curieux incident dont Lystres fut le théâtre. Paul y prêchait³ :

Cassius, LIX, 8) y joignit quelques districts de la Lycaonie; mais il serait excessif d'entendre par là l'Isaurie entière comprenant Lystres et Derbé. Pline mentionne expressément les Lystréniens parmi les peuples qui formaient la province romaine de Galatie (*Hist. Nat.*, v, 42).

¹ Ovide, *Metam.*, I, 220-241.

² Ostendit adhuc Tyaneius illic
Incola de gemino vicinis corpore truncos.

OVIDE, *Met.*, VIII, 621-725.

³ En grec évidemment, seule langue commune aux diverses pro-

parmi ses auditeurs il aperçut un homme impotent gisant à ses pieds; cet infortuné, perclus dès le sein de sa mère, n'avait jamais marché. L'apôtre fixa sur lui ce regard qui pénétrait les cœurs, et, voyant qu'il avait la foi pour être sauvé, il lui dit à haute voix : « Lève-toi droit sur tes pieds. » L'infirme obéit, et dans la surprise de cette agilité inconnue pour lui, « il sautait et marchait » à la fois. La foule regardait ce prodige; elle éclata bientôt en cris de joie et de religieuse frayeur. « Ce sont des dieux, disaient-ils en lycaonien, ils ont pris figure d'homme pour descendre vers nous. » Barnabé avait grand air près de son compagnon petit, laid, chétif d'extérieur. « Ils l'appelaient Jupiter, et Paul, Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole ¹. »

Les apôtres, ignorant la langue du pays², ne comprirent point ces paroles du peuple³ et se retirèrent

vinces de l'empire romain. Les habitants du pays ne laissaient pas pour cela de parler entre eux leur propre dialecte.

¹ L'Hermès λόγιος était le dieu qu'invoquaient les orateurs, le dieu de l'éloquence et de la parole. Preller, *Griechische Mythologie*, t. 1, p. 263. — Orphée, *Hymn.*, 23, 4. — Ovide, *Fast.*, v, 668. — Lucien, *Gallus*, 2.

² Les érudits ne s'accordent pas sur la langue lycaonienne. Jablonski y voit une corruption de l'assyrien, Guhling un mélange de grec et de syriaque. Ces dissentiments n'ont rien d'étonnant, car nous ne connaissons de ce dialecte qu'un seul nom de plante, le genévrier, δέλεαια.

³ S. Paul déclare aux Corinthiens (1 Cor., xiv, 18) qu'il a le don

en leur demeure. Pendant ce temps le bruit du miracle, se répandant dans la petite ville, la mit sur pied; on courut au temple de Jupiter, qui était en dehors des portes, avertir le prêtre que son dieu était dans Lystres, et on le pressa de venir pour lui sacrifier. Les victimes préférées de Jupiter et de Mercure, des taureaux, furent amenés¹, le front chargé de guirlandes²; prêtres et peuple se parèrent eux-mêmes de couronnes, et à flots pressés la procession s'avança vers la demeure des apôtres³.

Paul et Barnabé venaient d'apprendre le sacrilège qui les menaçait. Saisis d'horreur, ils déchirèrent leurs vêtements et s'élancèrent sur la foule : « Que faites-vous? s'écrièrent-ils, nous sommes des hommes comme vous, sujets aux mêmes infirmités que vous. Ce que nous vous prêchons, c'est que vous

des langues, mais il ne dit pas qu'il parle toute langue. Nous ne voyons pas, en effet, que les dons surnaturels fussent chez lui un pouvoir permanent, universel, dont il fût libre d'user à son gré. Quand Dieu jugeait opportun à la diffusion de l'Évangile que l'apôtre parlât diverses langues, qu'il prophétisât ou accomplît des miracles, il lui donnait d'opérer ces prodiges; mais, en dehors de ces circonstances particulières, Paul était homme comme nous.

¹ Le bœuf est la victime consacrée à Jupiter (Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. III, p. 167); mais il était aussi au nombre des offrandes qu'on faisait à Mercure. Perse, *Sat.*, II, 44.

² On ornait les victimes de guirlandes. Stace, *Theb.*, IV, 449. — Prudence, *Peristeph.*, XIV, 1021, etc... — « Ipsæ denique fores et ipsæ hostiæ et aræ, ipsi ministri ac sacerdotes eorum coronantur. » Tertullien, *de Corona*, X.

³ Ἐπὶ τοὺς πυλῶνας paraît désigner, non les portes du temple de

vous convertissiez de ces vaines superstitions au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. » Et ils leur parlèrent du Dieu suprême que ces païens méconnaissaient si grossièrement, excusant leur erreur toutefois par les ténèbres où ils avaient vécu jusqu'alors. Dieu en effet, « dans les générations passées, laissait les peuples marcher dans leurs voies » ; bien que sous ces ombres même sa présence fût sensible. Il se révélait dans les biens prodigués aux hommes, car c'est « lui qui envoie du ciel la pluie et les saisons fécondes, lui qui remplit les cœurs de nourriture et de joie ».

Vaines paroles ! la populace, entêtée de sa méprise, avait peine à s'en détacher. Que lui parlait-on de renoncer pour un Dieu invisible aux divinités qu'elle venait de voir et de toucher ? Comment sacrifier tous les biens qu'elle s'imaginait tenir avec Jupiter et Mercure ? L'idée juive que le ciel fait des miracles à l'appui d'une doctrine était trop subtile pour ces esprits grossiers ; ils n'envisageaient dans le prodige que la toute-puissance de ses auteurs et s'obstinaient à les adorer. Il fallut une vraie lutte et toute

Jupiter, mais celles de la maison où se trouvaient les apôtres. *Πυλὼν* a fréquemment cette signification. (Luc., xvi, 20. Act., x, 17; xii, 13. — Jullius Pollux, *Onomasticon*, i, 8, 77. — H. Étienne, *The-saurus*, à ce mot.) Bon nombre de commentateurs adoptent cette interprétation, Cornelius à Lapide, Patrizi, Beelen, Plumptre, Alford, Lewin, Farrar.

l'énergie de Paul pour conjurer ce sacrilège. La foule se retira domptée, mais gardant au fond du cœur un dépit dont les effets se firent bientôt sentir.

Sur ces entrefaites, des Juifs arrivèrent d'Antioche de Pisidie et d'Iconium ; ils étaient envoyés par les Synagogues de ces villes dont la haine s'attachait aux pas des apôtres afin d'entraver partout leur zèle. Ils trouvèrent à Lystres un terrain favorable, le peuple incertain, mécontent qu'on eût repoussé son hommage. Ils lui persuadèrent aisément que les prodiges de ces étrangers n'étaient qu'imposture, leur parole si mensongère, que, rejetés d'Antioche par leurs compatriotes, ils n'avaient échappé à la lapidation qu'en fuyant d'Iconium. C'étaient donc deux impies que Lystres avait reçus, des criminels frappés par les lois de leur nation. L'esprit mobile ¹ de ce peuple passa bientôt à la fureur : ils se jetèrent sur Paul, qui fut lapidé dans les rues mêmes de la ville ; puis, le croyant mort, on le traîna hors des murs.

Toutefois la Bonne Nouvelle avait déjà germé dans les cœurs et suscité le courage avec la foi. Si la violence faite à Paul n'avait pu être empêchée, du moins ses disciples s'empressèrent à lui rendre de pieux devoirs. Or, tandis qu'ils entouraient le corps sanglant, l'apôtre reprit ses sens ; il se releva

¹ Le Scoliaſte de l'Illiade (iv, 88-92) cite un témoignage d'Aristote sur le peu de fond qu'il convenait de faire des Lycaoniens. Cicéron *Ep. ad Att.*, v, 21) parle de ces populations avec grand mépris.

entre les mains des frères et rentra avec eux dans Lystres. Nombre de maisons lui demeuraient ouvertes; il choisit vraisemblablement celle qu'une femme juive, nommée Eunice, habitait avec sa mère Loïs et son jeune fils, Timothée. L'apôtre avait pénétré toute cette famille d'une vive foi : nulle demeure ne lui était plus chère en ces lieux. Entouré de soins, consolé par le dévouement de ses disciples, Paul dès le lendemain avait recouvré assez de forces pour quitter Lystres. Huit heures de marche le menèrent à Derbé, petit bourg situé plus à l'est, près du lac d'Ak-Ghieul. En ce pays tout païen, les apôtres trouvèrent enfin le calme et la sécurité, car les Juifs, tenant sans doute leur ennemi pour mort, ne s'occupèrent plus de contre-carrer sa mission.

Paul et Barnabé usèrent de cette liberté pour redoubler leurs efforts. Ils firent à Derbé beaucoup de disciples, et créèrent ainsi, dans les principales villes de Lycaonie, des chrétientés composées presque entièrement de païens convertis. Aucune de ces petites Églises ne formant une métropole comme l'était Antioche de Syrie, Paul prit l'habitude d'en appeler les fidèles « les Galates », du nom de la province romaine à laquelle ils appartenaient. Toutes ces régions avaient fait partie de la monarchie d'Amyntas¹ : à sa mort, elles consti-

¹ Douze tétrarques gouvernaient les Galates à l'origine; mais leur nombre diminua peu à peu, et, au temps de Pompée, Déjotare,

tuèrent la province de Galatie, laquelle, outre « le pays galatique¹ » proprement dit, comprenait la Phrygie montagnieuse, la Pisidie, la Lycaonie et l'Isaurie². Cette contrée avait donc été sur toute son étendue, d'Antioche de Pisidie à Derbé, le théâtre de la prédication apostolique; par suite son nom devint, dans le langage de l'apôtre, celui des Églises qu'il y laissait, toutes nées dans le même temps, et animées d'un même esprit³.

tétrarque des Tolistoboies, régnait seul sur toute sa nation. Son secrétaire, Amyntas, qui lui succéda, fut le dernier roi de ce pays. Appien, *Bel. Civ.*, II, 71. — Dion Cassius, XLIX, 32; L, 13; LI, 2. — Strabon, XII, v, 4; vi, 1-4; VII, 3.

¹ Act., XVI, 6.

² Strabon, XII, v, 1; vi, 5; VII, 3; XIV, v, 6; XVII, III, 25. — Dion Cassius, LIII, 26. — Pline, *Hist. nat.*, v, 23. Voir, sur les changements de limites que subit cette province, Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. I, ch. II, p. 358 et suiv., GALATIA.

³ Le sentiment des modernes (Mynster, Niemeyer, Thiersch, Hausrath, etc.), qui identifie les Églises de Galatie auxquelles S. Paul écrivit et les chrétientés fondées par lui en sa première mission, paraît si plausible, que nous n'hésitons pas à l'adopter. Les Actes, en effet, rapprochés de l'Épître aux Galates, mettent hors de doute que les fidèles auxquels cette lettre est adressée avaient reçu la foi avant le concile de Jérusalem (Act., XIII-XV; Gal., I, II). Or, Paul ne visita « le pays galatique » proprement dit (Act., XVI, 6) qu'après cette réunion des apôtres, dans son second voyage en Asie Mineure. De plus Barnabé, dont l'autorité sur ces chrétiens est manifeste (Gal., II, 1, 9, 13), ne fut le compagnon de S. Paul que dans la première mission de Lycaonie; au second voyage il s'était séparé de l'apôtre. Une considération non moins décisive est que l'Épître aux Galates suppose un commerce intime, un long séjour parmi les chrétiens auxquels parle l'apôtre. Tout s'explique et concorde avec le récit des Actes, si le mot de Galates désigne les fidèles de Pisidie et de Lycaonie; au contraire, l'embarras est inextricable

Paul garda toujours une tendresse particulière à ces chrétientés, les premières qui lui appartenissent en propre, les premières où il put donner à sa prédication la forme pure de tout alliage que nous retrouvons dans l'Épître aux Galates. En ce pays de gentils, à l'exception des grandes villes où les Juifs avaient pris pied, le mosaïsme était comme inconnu ; l'apôtre y prêcha donc l'Évangile dans toute sa simplicité, « tel qu'il l'avait reçu du Seigneur, sans y mêler rien de l'homme¹ ». C'était là une importante nouveauté, car en Palestine, en Syrie même, le christianisme s'était développé jusqu'alors au sein d'Israël, et, par suite, apôtres, fidèles, prosélytes avaient conservé les formes extérieures du judaïsme. En Lycaonie, la foi naissait sur une terre vierge : Paul n'eut garde d'imposer aux païens qu'il

s'il s'agit de la Galatie proprement dite, car nulle trace n'est demeurée que l'apôtre y ait exercé un long apostolat. Deux fois il traverse cette région (Act., xvi, 6 ; xviii, 23), prêchant, fondant des Églises sans doute, mais sans y demeurer. Les communautés établies alors dans « la Phrygie et le pays galate » (Act., xvi, 6) formèrent avec celles de Lycaonie « les Églises de Galatie » (Gal., i, 2) auxquelles l'apôtre écrivit sa lettre. Il l'adressait à toutes ensemble, mais la destinait particulièrement aux chrétientés fondées lors de la première mission dans la région d'Antioche de Pisidie, d'Iconium et de Derbé, vraisemblablement parce que le judaïsme y exerçait plus de ravages. — On trouvera longuement exposé, dans l'Introduction au Nouveau Testament du Père Cornély (p. 415-422) l'ensemble des preuves dont nous ne pouvons ici que donner quelques traits. Cf. Renan, *Saint Paul* (p. 51, note 3).

¹ Gal., i, 11, 12.

convertissait la circoncision, « les observances légales qu'il estimait aussi défectueuses qu'impuisantes », « les cérémonies charnelles », « les fêtes » du rituel mosaïque¹. Ne voyant dans la Loi que « les premières et plus grossières instructions que Dieu avait données au monde », il la laissa dans l'ombre pour montrer les promesses faites à Abraham s'accomplissant en Jésus, et le salut de l'humanité dans la foi à ce divin Sauveur². Par cette foi qu'anime la charité, l'âme croyante livrée au Christ ne vit désormais que pour Dieu », ou plutôt, elle ne vit plus, c'est Jésus qui vit en elle³. Le chrétien en effet devient « un être nouveau » « dont l'Esprit-Saint est le souffle, le mouvement », et qui produit les fruits de cet Esprit : « charité, joie, paix, patience, humanité, bonté, persévérance, douceur, foi, modestie, continence, chasteté⁴. »

Paul n'éleva point sans peine à de si hautes croyances les montagnards à demi sauvages qu'il évangélisait. Ce fut l'œuvre d'une longue éducation où l'apôtre déploya de tels efforts, qu'il en compare l'angoisse à celles de l'enfantement⁵ ; mais il y fut

¹ Gal., v, 1-6 ; iv, 9 ; vi, 12 ; iv, 10.

² Id., iv, 3 ; iii, 5-9.

³ Id., v, 6 ; ii, 19, 20.

⁴ Id., vi, 15 ; v, 18, 22-23.

⁵ Id., iv, 19.

soutenu par le dévouement des hommes simples et bons qu'il instruisait. Leur attachement le toucha d'autant plus, qu'il éprouva au cours de cette mission de violents accès du mal auquel il était sujet¹ et qui rendait son extérieur méprisable et repoussant. Paul n'oublia jamais les soins et le respectueux amour de ses chers Galates : « Vous savez, leur écrivait-il quelques années plus tard, que lorsque je vous ai annoncé l'Évangile pour la première fois, ç'a été parmi les afflictions de la chair. Et vous ne m'avez point méprisé ni rejeté avec dégoût à cause de ces épreuves que je souffrais en ma chair; mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même. . . . Je vous rends ce témoignage que, s'il eût été possible, arrachant vos propres yeux, vous me les eussiez donnés². »

L'excès de cette générosité montre à quel point la foi nouvelle exalta les chrétientés d'Asie Mineure. Une sainte joie y transportait les cœurs enivrés de l'amour du Christ; c'était l'enthousiasme de captifs arrachés aux ténèbres et saluant les premiers rayons de la lumière : « Que vous étiez heureux³! » s'écriait l'apôtre, au souvenir de ces beaux jours. Mais plus que jouir, souffrir ensemble unit les âmes;

¹ Voir sur la nature de cette maladie *Saint Pierre*, chap. vii, p. 169, éd. in-8°; p. 151, éd. in-12.

² Gal., iv, 14, 15.

³ Id., iv, 15.

c'est par ce lien de communes souffrances que Paul se sentait étroitement attaché à ses fidèles Galates. Plus tard, songeant dans la prison de Rome aux longues épreuves de sa carrière, il s'arrêtait de préférence « aux persécutions d'Antioche, d'Iconium, de Lystres », et il rappelait à un témoin de ces afflications « combien grandes elles avaient été, et comment le Seigneur les en avait délivrés ¹ ».

Cette mission dura longtemps, plusieurs années ² apparemment, car Paul n'avait pas alors « la sollicitude de toutes les Églises ³ », qui feront bientôt de sa vie une course aussi rapide qu'incessante. Dans le monde des incirconcis qui formait son propre domaine, il n'avait encore en vue que ces chrétientés d'Asie; il s'y attacha longuement, sentant la faiblesse de ces nouveaux convertis, « de ces petits enfants ⁴ », comme il les appelait, et voulant avant de s'éloigner « achever de former en eux le Christ ⁵. » Cette sollicitude fit reprendre aux apôtres la route qu'ils avaient déjà parcourue. Ils passèrent de nouveau à Lystres, à Iconium, à Antioche de Pisidie, non plus sans doute, comme la première fois, prêchant publiquement et affrontant

¹ II Tim., III, 10, 11.

² Quatre ou cinq ans dans le système de chronologie que nous adoptons, de 45 à 50.

³ II Cor., XI, 28.

⁴ Gal., IV, 19.

⁵ Id., IV, 19.

les Synagogues; car les Juifs, toujours redoutables, ne l'eussent point toléré. Sans bruit, sans éclat extérieur, ils visitèrent ces Églises, « fortifiant les âmes des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, leur rappelant que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il faut entrer dans le royaume de Dieu¹ ».

Il était impossible de laisser sans gouvernement ces communautés déjà nombreuses; en chacune les apôtres choisirent quelques anciens, puis, ayant ordonné un jeûne et des prières, ils leur imposèrent les mains et leur donnèrent, avec la consécration sacerdotale², la charge d'exercer en leur nom l'autorité sur le troupeau. La persévérance de ces Églises isolées au centre de l'Asie ne laissait pas de leur inspirer quelque inquiétude; ils « les recommandaient » en leur disant adieu « au Seigneur en qui elles avaient cru³ ».

A mesure que les apôtres se rapprochaient des lieux où avait commencé leur prédication, le désir de revoir les frères de Syrie qui les avaient envoyés s'avivait dans leur cœur. En Pisidie ce souhait était

¹ Act., xiv, 21.

² « Cum χειροτονίαν hanc comitarentur jejunium et preces, dubitare non possumus, si ad locum parallelum (xiii, 3) attendimus, quin χειροτονία, quæ hic dicitur, sumenda sit de consecraticæ manuum impositione, hoc est de sacra ordinatione. » Beelen, *Com. in Acta, in loco*.

³ Act., xiv, 23,

devenu un ferme dessein : gagnant les passes du Taurus, ils descendirent en Pamphylie. Perge, qu'ils n'avaient fait que traverser à leur venue, les retint cette fois quelque temps. C'était une ville populeuse dans la saison salubre, la seconde de la province¹. Les habitants, grecs pour la plupart, l'avaient ornée de monuments, portiques, théâtres, stades pour les luttes et les courses, temples nombreux². Mais le grand attrait de Perge était le sanctuaire de Diane, qui dominait sur la ville; chaque année, des fêtes célébrées en l'honneur de la déesse attiraient un grand concours³; même en dehors de ces solennités, les processions, la présence des pèlerins entretenaient autour du lieu saint des pensées de religion et de culte. Paul profita de ces dispositions pour annoncer la Bonne Nouvelle, et là encore il la fit agréer. Ce fut la dernière prédication des deux apôtres. Cinq heures de marche

¹ Side était la première, Aspende la troisième. (Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. II, p. 378.) Bien que la Lycie et la Pamphylie eussent été réunies par Claude (43) en une seule province romaine (Suétone, *Claudius*, 25. — Dion Cassius, *l. x, 17*), chacune de ces régions formait, sous l'autorité d'un même gouverneur, un corps de nation distinct.

² Ces monuments n'offrent plus que des ruines; cependant quelques-uns sont assez bien conservés, le stade notamment, et le théâtre, qui est le plus remarquable, après celui d'Aspende, de tous ceux que l'on rencontre en Asie Mineure.

³ Strabon, *XIV, iv, 1*. — Mela, *1, 14*. — Cicéron, *in Verr.*, 2^a *Act.*, *1, 20*.

seulement les séparaient d'Attalia¹. Ils gagnèrent ce port, le plus fréquenté de la côte de Pamphylie, assurés de trouver quelque navire en partance. Ils s'y embarquèrent pour Séleucie et de là regagnèrent Antioche, où les frères « les avaient livrés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir² ».

Si longue de durée qu'ait été cette mission, elle eut un champ fort restreint. Cypre en doit être exclue, car les apôtres n'y firent que chercher leur voie, allant de synagogue en synagogue, sans prise sur les gentils. L'œuvre de Paul ne commence qu'à Antioche de Pisidie. De ce point jusqu'à Derbé, dernière ville que nomment les Actes, on comptait environ dix jours de marche³. L'apôtre fut contraint par les difficultés de l'entreprise de demeurer en

¹ Cette ville doit son nom à Attale, roi de Pergame, dont les domaines s'étendirent de l'Hellespont à ces côtes méridionales. Ce prince, trouvant le lieu propice pour dominer le commerce de la Syrie et de l'Égypte, y établit un port qu'il aménagea avec soin et fortifia de remparts (Strabon, XIV, iv, 1). A droite et à gauche la rive, formée de hautes falaises, cache au navigateur non seulement la plaine où coule le Catarractes et qui est située derrière la ville, mais les montagnes mêmes qui ferment l'horizon. La ville d'Adalia, qui garde le nom et l'emplacement de l'ancienne Attalia est encore aujourd'hui un port très fréquenté.

² Act., xiv, 26.

³ Lewin (*Life of S. Paul*, p. 145, 148, 151) marque 60 milles anglais d'Antioche de Pisidie à Iconium, 40 d'Iconium à Lystres, 20 de Lystres à Derbé, en tout une cinquantaine de lieues. Les auteurs anciens estiment à huit lieues environ la marche d'une

ces étroites limites. Jusque-là en effet les prédicateurs de l'Évangile, à l'exemple des missionnaires juifs, ne se rendaient qu'aux lieux où leurs compatriotes déjà établis les accueillaient, leur fournissaient le vivre et le couvert. Paul, résolu de s'affranchir d'Israël, entendait ne lui rien devoir. Le pain de chaque jour, il le demandait au labeur de ses mains; ce fut comme artisans que Barnabé et lui allèrent de bourg en bourg, cherchant de l'ouvrage, s'arrêtant plus ou moins selon l'état des esprits et les facilités du travail. Même aux endroits propices, il fallait du temps pour se faire accueillir et écouter par des inconnus; il en fallait plus encore pour les amener à la vie chrétienne, car la grâce, tout abondante qu'elle fût, ne transformait que peu à peu ces âmes incultes.

Des obstacles si nombreux et toujours renaissants contraignirent l'apôtre à tourner son impétuosité naturelle en une patience aussi énergique que persévérante. Pendant plusieurs années, au travers de la persécution, de la maladie, des tracasseries habituelles aux gens de métier, il ne perdit pas de vue son dessein principal : tirer de la gentilité des communautés chrétiennes. Les incirconcis n'étaient entrés

journée (Procopé, *De Reb. Vandal.*, I, 1. — Tite Live, XXI, 27. — Polybe, III, 42, etc.); mais il est probable que de pauvres artisans, voyageant à pied, comme les apôtres, ne faisaient pas plus de cinq lieues par jour.

jusque-là qu'un à un dans l'Église; ils y demeureraient confondus dans la foule des Juifs baptisés, souvent même partageaient leurs observances. Aux yeux des judaïsants leur exemple passait pour exception regrettable, une dérogation provisoire au principe immuable : nul accès au Christ que par le mosaïsme. Le moyen d'en finir avec ces arguties était de créer des Églises de gentils. Paul le sentait, et avait hâte de déclarer par là sa mission; toutefois, si pressé qu'il fût de frapper ce coup, il usa, pour le rendre plus sûr, de sages lenteurs; il s'appliqua à rendre ses chrétientés d'Asie Mineure nombreuses, viriles, courant dans les voies de Dieu¹, afin que, si cette nouveauté révoltait Israël, le Christ y parût en telle gloire, que les plus obstinés fussent contraints de s'incliner.

Le succès répondit à ses efforts. Quand les deux apôtres revenus à Antioche « eurent convoqué l'assemblée des frères et exposé tout ce que Dieu avait fait par eux² », Paul, résumant d'un mot leur mission, proclama le changement survenu dans l'Église : « Dieu a ouvert aux gentils la porte de la foi³. »

¹ Gal., v, 7.

² Act., xiv, 27.

³ Id., xiv, 27.

CHAPITRE TROISIÈME

L'ASSEMBLÉE DE JÉRUSALEM

Les années que Paul et Barnabé venaient de passer en Galatie avaient été une suite continuelle de souffrances et de travaux. Ils retrouvèrent le calme à Antioche et toute facilité de poursuivre l'entreprise commencée chez les païens de Pisidie et de Lycaonie, l'abandon du mosaïsme. La Syrie, plus que l'Asie Mineure, était un sol propice à ce développement de la révélation. Dès l'origine, nous l'avons vu, « le Seigneur Jésus y avait été annoncé aux Grecs ¹ », et les Israélites de la région n'avaient point combattu, comme ceux d'Antioche de Pisidie et d'Iconium, la libre prédication de l'Évangile; depuis lors les Juifs syriens qui étaient convertis vivaient en plein accord avec les gentils baptisés, respectant leurs idées et leurs coutumes. Cette diversité de conduite entre hommes de même race et de même foi est pour surprendre. Il importe donc

¹ Act., xi, 20.

d'en rechercher les causes; car elle se présentera constamment au cours de cette histoire et lui donnera une apparence de perpétuelle contradiction. Nous ne pouvons le faire mieux qu'en rappelant ici ce que nous avons dit ailleurs des Hébreux dispersés en terre étrangère ¹.

Israël, exclusif et fanatique quand il vivait isolé ou au milieu de peuples grossiers qu'il dominait, Israël devenait souple, accommodant, curieux de nouveautés dès qu'il se trouvait en société polie et cultivée, parmi des hommes dont la science lui imposait. Jadis Ninive et Babylone avaient eu sur les Juifs cet empire; Rome, Alexandrie, Antioche l'exerçaient au temps qui nous occupe. Les Israélites de ces grandes cités, où la sagesse antique jetait un vif éclat, voyaient leur Loi en son vrai jour, éternelle, immuable, supérieure par les vérités sublimes et la pure morale qu'elle enseigne, moins importante quant aux prescriptions qui réglaient le culte et les actes de la vie humaine. Cette distinction, manifeste pour tout esprit non prévenu, saisissait également les Juifs de la Dispersion et les païens près desquels ils vivaient. En retour elle échappait aux docteurs de Jérusalem, qui, détournant les yeux des nobles enseignements de leur Loi, ne songaient qu'à en multiplier les pratiques.

Deux courants partageaient donc les fils d'Israël.

¹ *Saint Pierre*, chap. III.

En Judée prévalait l'esprit juridique. Les livres de Moïse et, dans ces livres, la partie législative était principalement étudiée; le rituel compliqué des cérémonies, les sacrifices, les expiations, les plus futiles observances formaient l'objet de longs commentaires, de discussions poussées à l'infini. Là se bornait communément l'enseignement des écoles de Jérusalem, doctrine de compilateurs, de légistes, de casuistes, aussi ardue que desséchante.

La Loi était vue d'un autre œil par les Juifs de la Dispersion; ses dogmes, ses préceptes de morale surtout, unique objet de leurs études, leur apparaissaient une voie ouverte à tous pour y courir librement, le cœur dilaté¹. Ces larges vues eurent le double effet d'incliner nombre d'entre eux à la foi nouvelle et d'attacher les autres plus étroitement au mosaïsme ainsi épuré : d'où le partage qui s'est manifesté à Antioche de Pisidie et à Iconium, et que nous retrouverons dans les autres synagogues que Paul visitera. Le triomphe de l'apôtre dans ce démembrement du judaïsme fut que partout l'élite d'Israël vint à lui. Les causes qui lui ménagèrent en tout lieu ces conquêtes de choix intéressent trop notre récit pour que nous omettions de les exposer en quelque détail.

Les prédicateurs de la Loi, tout dissemblables à l'étranger de ce qu'ils étaient à Jérusalem, eurent la

¹ Ps., cxviii, 32.

part principale dans cette préparation des âmes au christianisme. Les Scribes, dont les études sacrées formaient l'unique soin, se réservaient en Judée le droit d'instruire Israël : dans le monde des gentils, au contraire, les communautés juives n'avaient d'autres prédicateurs que ceux de leurs fidèles qu'une piété plus vive, la maturité de l'âge, le don de la parole recommandaient pour ces fonctions. Nulle formation, nulle preuve de savoir, nulle consécration n'était requise¹; le tout était de plaire à l'assemblée². Habituellement sans doute le fidèle ainsi désigné se trouvait parmi les chefs et les conseillers de la synagogue, « les hommes de loisir³ », comme on les appelait, auxquels leur fortune don-

¹ Les seules restrictions mentionnées dans le Talmud sont que l'Israélite au-dessous de treize ans et celui qui est en haillons ne peuvent officier devant l'arche. *Mishna Magilla*, iv, 6. — *Mishna Berachoth*, v, 3.

² « Si quelque ancien, dit le Talmud, si quelque sage se trouve dans la congrégation, rien n'oblige de lui confier l'accomplissement des rites sacrés. On choisit l'homme le plus propre à cet office, l'homme qui a des enfants, une famille sans tache, une belle barbe, des habits décents, une voix agréable, qui sait lire la Loi, les prophètes et les Hagiographes, qui sait les interpréter et donner les bénédictions du service. » *Mishna Taanith*, ii, 2. — Maimonides, *Jad Ha Chezaka Hilchoth Tephila*, viii, 11, 12.

³ Les dix *Batlanim* sans lesquels une synagogue n'avait pas d'existence légale. *Megilla*, i, 3. — Maimonides, *Jad Ha Chezaka Hilchoth Tephila*, xi, 1. Herzfeld identifie ces personnages de marque avec les dix chefs ou juges des communautés juives dont il est fait mention dans *Aboth*, iii, 10. (*Geschichte des Volkes Israel*, i, 392.)

nait plus de liberté; mais ces loisirs dans les *ghettos* étaient rares, car alors comme aujourd'hui le vrai fils d'Israël vivait non d'études spéculatives, mais de négoce, de banque ou d'un métier lucratif. Le sabbat venu, quand ce peuple de changeurs et de boutiquiers s'assemblait au sanctuaire, c'était l'un d'eux qui se transformait en prédicateur, qui priait au nom de tous; il revenait au comptoir après le service, aussi naturellement que les riches négociants du Caire affiliés aux derviches tourneurs déposent la robe blanche, leur ronde achevée, et rentrent dans leurs bazars.

De tels docteurs étaient incapables de profonds commentaires, de discussions juridiques, de tout cet appareil de science qui illustrait les maîtres de Jérusalem. Ils allaient au clair, au vif des Saintes Lettres, aux prophètes surtout dont le style imagé, les invectives, les merveilleuses promesses offraient à l'éloquence populaire une matière autrement féconde que le code des lois judaïques. Cet enseignement, borné aux grandes vérités religieuses et morales, agréait au peuple aussi peu versé que ses maîtres dans les subtilités juridiques. Il suivit de là que peu à peu les uns comme les autres n'étudièrent que superficiellement une loi compliquée, souvent impraticable en pays étranger : on la lisait par respect, on ne la commentait plus. De l'indifférence à l'oubli, au dédain, la pente est rapide :

nombre de prédicateurs y glissèrent¹, et la foule, entraînée par eux, pencha de plus en plus à l'omission des observances.

Une autre cause de relâchement fut la méthode accréditée par les Juifs d'Égypte de tourner toute la religion en allégorie. D'Alexandrie le mouvement s'était communiqué aux juiveries du monde romain, les ébranlant plus ou moins selon leur culture intellectuelle. Partout où dominait cette tendance, on ne vit, on ne chercha plus dans le dédale des lois et des cérémonies que la vérité dont elles paraissaient le symbole. La pratique devint donc l'accessoire du judaïsme, tandis que le capital était d'en découvrir le sens.

¹ Les passages où les prophètes condamnaient l'accomplissement extérieur des cérémonies sans foi, sans pénitence de cœur, pouvaient passer, à ne regarder que la lettre, pour un décri des observances. « A quoi me sert la multitude de vos victimes, dit l'Éternel : je suis rassasié d'holocaustes, de bœufs, et de bêtes grasses ; je ne prends pas plaisir au sang des taureaux, des agneaux et des boucs..... Ne m'apportez plus de vaines offrandes ; l'encens m'est une abomination, ainsi que la nouvelle lune et les sabbats et la convocation des assemblées ; je ne supporte pas l'iniquité unie aux fêtes solennelles. Vos nouvelles lunes et vos assemblées, mon âme les hait ; je suis las de les souffrir. » Is., I, 11-14. Cf. Id., LVIII, 5-7, et Jér., VI, 20. La parole d'Amos (V, 21-28) n'est pas moins véhémante : « Je hais, je méprise vos fêtes et je ne puis souffrir vos assemblées. En vain vous m'offrirez des holocaustes et vos offrandes de gâteaux, je ne les agréerai pas ; quand vous me sacrifieriez les hosties les plus grasses pour acquitter vos vœux, je ne daignerai pas les regarder. Otez de moi le bruit de vos cantiques ; la musique de vos luths, je ne l'écouterai pas. »

Cet abandon des formes traditionnelles avait d'ailleurs été une nécessité immédiate pour les cérémonies du culte, la plupart des sacrifices ne pouvant être offerts que dans le temple de Jérusalem. De proche en proche, il s'étendit aux prescriptions qui séparaient Israël du monde païen. De telles barrières, tolérables en Judée, où elles n'entravaient qu'accidentellement la vie sociale, étaient une gêne constante à l'étranger. Sous peine de passer la vie à se purifier, il fallut négliger les ablutions ordonnées au moindre contact d'un objet profane. Ainsi alla-t-il des relations avec les gentils; loin d'y renoncer, on les multiplia, car c'était pour lier commerce avec eux qu'Israël se répandait dans tout l'empire romain. La stricte observation de la Loi fut bornée à quelques points d'une importance plus manifeste : la circoncision, l'interdiction des mariages entre Juifs et païens, la distinction des viandes permises.

Mais, même ainsi réduit, le mosaïsme engendrait de continuels scrupules au milieu des gentils. S'il était relativement aisé d'éviter les mariages défendus, pouvait-on s'abstenir, en bien des cas, de mets impurs? Outre les animaux et les poissons déclarés tels, certaines parties grasses de toute bête¹, ainsi que tout aliment, tout liquide qu'on avait négligé

¹ Exod., xxix, 13-22. Lev., iii, 4-10 ; ix, 19.

de couvrir dans la demeure d'un mourant étaient prohibés¹ ; même injonction pour la chair du chevreau bouilli dans le lait ou la graisse de sa mère². En outre, c'était l'usage commun chez les païens de vendre au marché les restes des sacrifices idolâtriques. Comment s'asseoir à la table de gens qui non seulement ne tenaient aucun compte des prescriptions judaïques, mais encore achetaient indifféremment de ces viandes sacrilèges ? On ne sortait d'embarras qu'en vivant à part, ou en déclarant ces lois rituelles non obligatoires à l'étranger. L'Israël de la Dispersion offrait sans doute alors les mêmes divergences que de nos jours : ici, des familles rigoristes n'usant que de viandes choisies, saignées par leur *mohel* ; ailleurs des Juifs également fidèles à Jéhovah, mais bornant à cette foi presque tout leur culte et se mêlant librement aux infidèles. Il n'était pas jusqu'au signe sacré de la circoncision qui ne perdît peu à peu son antique prestige. Les païens en riaient volontiers, ce qui en rendait la marque importune aux bains ou au gymnase. Plusieurs en rougissaient et s'efforçaient de dissimuler ce qu'Israël avait tenu de tout temps pour le sceau glorieux de sa divine alliance³.

¹ Num., xix, 15.

² Exod., xxiii, 19 ; xxxiv, 26. Deut., xiv, 21.

³ I Mac., i, 16. — Celse, *de Medic.*, vii, 25. — Josèphe, *Antiq. jud.*, xii, v, 1. — Martial, vii, 29, 5.

A voir les Juifs en user de la sorte, on conçoit que les prosélytes païens montrassent peu d'empressement à la circoncision ; presque tous s'en absteinaient, tacitement approuvés par le commun des Israélites, quelquefois même dissuadés du rite sanglant. Ainsi fut-il des princes de l'Adiabène dont Josèphe a raconté l'initiation au mosaïsme. Ananie, le marchand juif qui les convertit, forma le roi Izate « à vénérer Dieu, selon la coutume des Israélites », mais il le détourna de la circoncision qu'il estimait aussi inutile en soi que dangereuse pour l'autorité de son royal néophyte¹. C'était l'application des doctrines de l'école d'Hillel, où d'illustres maîtres professaient qu'une simple ablution suffisait pour introduire le prosélyte au nombre des fils d'Abraham² : la purification du cœur que symbolisait ce baptême constituait pour eux l'essence du mosaïsme.

Les docteurs de Jérusalem n'ignoraient pas à quel point ce courant entraînait les Israélites dispersés : aussi n'épargnaient-ils rien pour fortifier le rempart des croyances : en terre sainte, multipliant les préceptes, ils relevaient « haie sur haie³ » autour de l'orthodoxie menacée ; à l'étranger, ils répan-

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, 11, 4, 5.

² *Jebamot*, 46 a.

³ *Abot.*, I, 1.

daient des zélateurs qui « couraient les terres et les mers ¹ » pour conjurer le désordre, redresser les communautés défaillantes, les ranger aux étroites observances. Ce fut sans doute un de ces émissaires qui survint en Adiabène, lorsqu'Ananie eut converti les princes de cette région. Tenant le marchand juif pour un missionnaire d'aventure, il prit le contrepied de ses doctrines relâchées, et n'eut de repos que quand il vit le roi Izate circoncis ². Rien, en effet, n'importait plus que ce précepte selon le jugement des zélateurs ; ils l'estimaient au-dessus de tous les autres réunis ³, en faisaient le principal, le tout de la Loi. Quelques-uns allaient sur ce point à un fanatisme que l'Islam n'a point surpassé : « Le bon roi, dit le Pseudo Baruch, est celui qui ne laissera vivre sur la terre aucun incirconcis ⁴. »

Ces enseignements, qui en imposaient encore aux juiveries éloignées du monde policé, ne trouvaient plus créance là où Israël subissait l'influence de la Grèce et de Rome, à Alexandrie, à Antioche. Dans cette dernière ville, en particulier, les Juifs étaient depuis longtemps affranchis de tout pharisaïsme ; ils l'avaient témoigné par leur empressement à recevoir l'Évangile, à le communiquer aux païens qui

¹ Matt., xxiii, 15.

² Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, II, 5.

³ *Nedarim*, f. 32, 1.

⁴ *Pseudo Baruch*, 561, 66.

les entouraient¹ : convertis, ils le déclarèrent plus hautement encore en approuvant la mission de Paul². Loin de prendre scandale des Églises fondées par l'apôtre chez les gentils, ils y virent le développement naturel du christianisme et applaudirent à cette innovation comme au triomphe de leur foi. Paul ne pouvait trouver un milieu plus favorable à son œuvre; aussi la continua-t-il en Syrie plus librement encore qu'en Asie Mineure. Bientôt même il ne se contenta pas de prêcher son évangile des incirconcis³; il choisit Tite, l'un d'eux, pour compagnon de ses travaux. C'était prendre parti avec éclat dans le problème qui, depuis la vision de Joppé, agitait les esprits. Les formes judaïques étaient-elles de l'essence du christianisme? La tige grossière qui venait de donner au monde la vie divine devait-elle continuer à végéter, ou se flétrir et disparaître après avoir porté son fruit?

Pour les fidèles de Jérusalem la question était depuis longtemps tranchée, ou plutôt elle n'avait jamais fait doute. L'évangile de S. Matthieu formait le sujet habituel de leurs méditations; nous y voyons ce qu'ils écoutaient de préférence : c'étaient les discours du Maître qui supposent le dessein « de parfaire la Loi, non de l'abroger⁴ ». « Jusqu'à ce que le

¹ Act., xi, 19-21.

² Id., xiii, 2-4; xiv, 25-27.

³ Gal., ii, 7.

⁴ Mat., v, 17.

ciel et la terre passent, un seul iota, un seul trait de lettre ne passera pas de la Loi que tout ne soit accompli. Celui qui violera le moindre de ces commandements, ou apprendra aux hommes à le violer, sera regardé comme le dernier dans le royaume des cieux¹. » « Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. Gardez et faites tout ce qu'ils vous diront². » Appuyés sur ces paroles de Jésus, mêlant aux pensées chrétiennes toutes les pratiques juives, les fidèles de la ville sainte tenaient leur manière de vivre pour la forme définitive, la consommation du christianisme. Beaucoup oublièrent la révélation de Joppé; les autres en détournèrent les yeux comme d'une vision importune. Les Douze, au reste, et, après leur dispersion, Jacques et les anciens qui l'entouraient, semblent n'avoir jamais ravivé ce souvenir. L'occasion ne s'en présentait guère dans une Église composée presque uniquement de fils d'Israël. On y demeurait, tel qu'on y entraît, Juif de mœurs et de rites; le seul relief qui à l'extérieur distinguât les chrétiens était la piété, l'élévation d'âme avec laquelle ils pratiquaient la Loi. Les plus stricts pharisiens ne pouvaient qu'admirer et envier cette exactitude; aussi beaucoup entraient-ils dans la communauté nouvelle, pour y chercher la perfection de leur foi

¹ Mat., v, 17-19.

² Id., xxiii, 2, 3.

judaique. Par ces pharisiens l'Église de Jérusalem resta en relation avec le temple, le sanhédrin, les écoles orthodoxes. Déviant de son esprit primitif à partir de la mort d'Étienne, elle en vint à partager les préjugés et les soucis des chefs d'Israël pour le mosaïsme alors si menacé. Un grave incident, raconté par les Actes et par S. Paul, montre combien vive était cette préoccupation chez les chrétiens de la ville sainte.

Le bruit de la libre prédication de Paul vint à Jérusalem sans y causer grande surprise, car on y était déjà instruit des hardiesses habituelles aux églises de Syrie. Cette fois pourtant la nouveauté parut de telle conséquence, que plusieurs membres de l'Église mère partirent pour Antioche afin de suivre de plus près ce mouvement suspect. N'ayant de mission ni du corps apostolique ni des pasteurs de Jérusalem, ces hommes dissimulèrent le dessein qui les amenait. Paul n'en parle qu'avec mépris : « C'étaient de faux frères, dit-il, des espions¹ qui s'étaient glissés à la dérobée pour observer la liberté que nous avons en Jésus-Christ, et nous réduire en servitude. » L'apôtre, ne se défiant pas d'eux, continua de parler avec son indépendance accoutumée, prêchant dans les sanctuaires d'An-

¹ Κατασκοπεῖσαι, Gal., II, 4. « Verbum castrense », dit Grotius. Ils se glissent comme des espions dans un camp ennemi.

tioche « l'évangile des incirconcis ¹ », le salut par la grâce et la foi en Jésus, l'inutilité des œuvres de la Loi, de la circoncision elle-même pour effacer le péché ². C'était plus que les émissaires de Jérusalem ne voulaient savoir et ne pouvaient entendre. Ils sortirent de l'ombre, protestant au nom de l'Église mère, et à tous, païens comme juifs, ils tentèrent d'imposer leur enseignement : « Si vous n'êtes pas circoncis, comme le veut Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés ³. »

On ne pouvait tolérer cette prétention, sans sacrifier « la vérité de l'Évangile ⁴ ». Paul ne souffrit pas un tel abaissement du Christ « même pour une heure » ; Barnabé et lui s'élevèrent avec force contre les hommes de Jérusalem et défendirent si fortement la liberté chrétienne ⁵, que la controverse tourna en vive dispute et jeta le trouble ⁶

¹ Gal., II, 7.

² Id., II, 15-21.

³ Act., xv, 1. L'addition que nous trouvons dans le manuscrit de Bèze et à la marge de la version syriaque de Philoxène : καὶ τῷ ἔθει Μωυσέως περιπίπτειτε, indique que l'obligation de la circoncision impliquait, dans la pensée des fidèles judaïsants, celle de toutes les observances mosaïques.

⁴ Gal., II, 5.

⁵ « Paul affirmait énergiquement (ἔλεγεν δι:σχυρίζομενος) que les gentils devaient demeurer tels qu'ils étaient au moment où ils avaient cru. » Addition du manuscrit de Bèze mise en marge dans la version syriaque de Philoxène.

⁶ Γενομένης οὖν στάσεως καὶ συζητήσεως οὐκ ὀλίγης. Act., xv, 2. Le mot de ζήτησις a dans les Actes (vi, 9 ; xxviii, 29) la significa-

dans l'Église d'Antioche. « Les gentils qui s'étaient tournés vers Dieu ¹ » tombèrent en une grande incertitude. Pour la première fois ils voyaient l'autorité de Paul contestée, sa prédication tenue pour une corruption de l'Évangile. Le plus sûr moyen de terminer le débat était de consulter l'Église mère ; trois apôtres des plus considérables, Pierre, Jacques et Jean, se trouvaient à ce moment dans la cité sainte ; on saurait d'eux ce que Jésus avait enseigné. Ce recours « aux anciens et aux apôtres de Jérusalem ² » paraît avoir été résolu de commun accord ; il est probable néanmoins que la démarche fut proposée par les zéloteurs venus de Judée et considérée par eux comme un acte de déférence obligatoire ³, car Paul ne l'entreprit que sur un conseil venu d'en-haut : « J'allai à Jérusalem, dit-il, par suite d'une révélation ⁴. » La volonté de Dieu connue, il partit intrépidement, montrant par le choix de ses compagnons qu'il entendait mettre la question au vif : l'un était Barnabé, qui avait fondé avec lui les Églises de païens ; l'autre ce gentil d'An-

tion de discussion violente, de dispute. Στάσις signifie une insurrection ; S. Luc l'emploie en ce sens dans son Évangile, xxiii, 19.

¹ Act., xv, 19.

² Id., xv, 2.

³ Une variante du manuscrit de Bèze indique que l'antiquité entendait ainsi le texte des Actes. Παρήγγειλαν αὐτοῖς τῷ Παύλῳ καὶ τῷ Βαρνάβᾳ καὶ τισιν ἄλλοις ἀναβαίνειν πρὸς τοὺς ἀποστόλους.

⁴ Gal., ii, 2.

tioche¹, Tite, dont Paul avait fait un de ses plus fidèles disciples. Il l'emmena pour manifester à Jérusalem le triomphe de la grâce dans un incirconcis. L'importance de leur mission frappait tellement les esprits, que les fidèles les accompagnèrent solennellement à leur sortie d'Antioche; pour eux, « traversant la Phénicie et la Samarie, ils y racontèrent la conversion des gentils et causèrent par là une grande joie à tous les frères² ».

Tout autres étaient les dispositions dans la ville sainte. Vingt ans s'étaient écoulés depuis que les Douze sortant du Cénacle avaient constitué l'Église. L'un d'eux avait déjà subi le martyre; les autres, dispersés dans la gentilité, « prêchaient à toute créature³ ». Jacques restait seul pasteur de Jérusalem, d'autant plus attaché à la Loi, lui et son troupeau, qu'ils la voyaient ailleurs plus délaissée. Le zèle de la communauté croissait même avec les conversions, car les prosélytes étaient presque tous, comme nous l'avons dit, des pharisiens attirés par le désir de porter la piété juive à sa perfection. Entrés dans le bercail de Jésus, ils y fortifiaient le

¹ Les Actes (xv, 2) nous montrent les frères d'Antioche envoyant à Jérusalem « Paul, Barnabé et quelques-uns d'entre eux ». Ces derniers mots, selon toute vraisemblance, désignent des fidèles, non seulement appartenant à l'Église d'Antioche, mais originaires de cette ville. Tite était l'un d'entre eux. Gal., II, 1.

² Act., xv, 3.

³ Marc., xvi, 15.

mosaïsme par leur vie sainte et redonnaient à des observances caduques un souffle de vie en les pénétrant de l'esprit chrétien. Si étroites que demeurassent la vertu et la foi de ces néophytes, elles étaient sincères, admirables chez beaucoup d'entre eux ; jamais la Loi qui allait mourir n'avait porté de plus beaux fruits. Jacques n'avait de regards que pour ce dernier honneur de l'antique alliance ; près de lui Jean le contemplait silencieusement. Pierre seul eut pu rompre le cercle étroit où s'enfermaient les saints de Jérusalem : il se trouvait alors au milieu d'eux, chassé de Rome par l'édit de Claude¹, qui en avait banni Juifs et chrétiens ; la vision de Joppé ne lui laissait aucun doute sur le déclin fatal du judaïsme, mais il savait aussi que le dessein de Dieu était de ne rien précipiter, de laisser les institutions d'Israël succomber d'elles-mêmes. Comme Jean, Pierre se taisait.

Le premier acte de Paul et de Barnabé fut de paraître dans l'assemblée des frères devant les apôtres et les anciens. « Ils y racontèrent les grandes choses que Dieu avait faites par eux² », comment à leur voix une terre toute païenne s'était couverte de chrétientés. Si éclatant que fût ce triomphe, une ombre l'obscurcissait aux yeux des

¹ Suétone, *Claudius*, 25.

² Act., xv, 4.

fidèles de Jérusalem : pourquoi n'avoir pas imposé les observances judaïques à ces nouvelles Églises ¹ ? Plusieurs des pharisiens convertis se levèrent sur l'heure pour protester ; ils soutinrent que l'œuvre de Paul était incomplète, « qu'il fallait circoncire les gentils, et leur enjoindre de garder la loi de Moïse ² ». Le débat qu'on venait vider devant l'Église mère se trouvait ainsi engagé dès la première rencontre. L'accepter sur ce terrain, sans précautions prises, devant une assemblée prévenue, c'était risquer quelque éclat de fanatisme, compromettre la paix et la liberté. Paul, si prompt à la lutte dans Antioche, garda une prudente réserve à Jérusalem ; il laissa le temps, la réflexion, les entretiens privés mûrir les esprits.

Aux jours qui suivirent, « les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner l'affaire, » et en conférèrent à maintes reprises. La présence de Tite contraignait non seulement de prendre une décision, mais de la mettre immédiatement en pratique. Chaque semaine, en effet, chaque jour même dans la ville sainte, ramenait la célébration des agapes. Fallait-il en exclure ce païen baptisé ? Les rigoristes le prétendaient, car tout gentil, tout

¹ Act., xv, 5.

² Id., xv, 7. Le mot συζητήσεως a ici le même sens que plus haut (xv, 2) et marque qu'à Jérusalem comme à Antioche le dissentiment éclata parmi les fidèles avec une vivacité voisine de la violence.

prosélyte même qui n'était pas transformé en vrai fils d'Israël par la circoncision et l'observance entière de la Loi, demeurait à leurs yeux un être immonde avec lequel il n'était pas permis de communiquer. Ces zélateurs réclamaient donc à grands cris la circoncision de Tite, refusant tout rapport avec lui jusqu'à ce que le rite sanglant l'eût purifié. D'autres, plus modérés, répugnaient à traiter ainsi le compagnon de Paul, et voyaient en lui un frère auquel le baptême avait conféré même rang, mêmes droits qu'à eux-mêmes dans l'Église. Les deux partis se heurtèrent en de vifs débats¹ ; Paul évita de s'y mêler, résolu de ne traiter qu'en particulier avec les trois apôtres présents à Jérusalem, Jacques, Pierre et Jean.

Les deux derniers furent faciles à persuader : c'étaient les plus aimants des Douze ; la charité du Christ avait dilaté leurs cœurs, étendu leurs regards ; les larges vues de Paul n'étaient pas pour les scandaliser. Jacques lui-même dut bientôt se rendre ; tout absorbé qu'il parût dans le monde judaïque, l'évêque de Jérusalem subit à son tour l'influence de Paul. Tous trois furent aussi touchés des respects de cet homme déjà illustre dans l'Église. Ils le retrouvaient tel qu'ils l'avaient vu dix ans plus tôt, quand Barnabé le leur présenta pour la première fois¹. Son apostolat en Asie

¹ Act., ix, 27.

Mineure, l'autorité qu'il exerçait sur les chrétientés de Syrie n'avaient en rien diminué sa révérence pour le collège apostolique. Pierre, Jacques, Jean demeuraient à ses yeux les « hommes considérables », les « colonnes de l'Église ¹ ». « En particulier, dit-il, je leur exposai l'évangile que je prêche parmi les nations, de peur qu'en quelque manière je ne courusse ou n'eusse couru en vain ². »

Le trait saillant de cet évangile était d'effacer toute distinction entre Israélites et incirconcis, par suite d'abolir pour ces derniers les rigueurs de la Loi. De leur côté, les Juifs, même les plus obstinés, ne regardaient pas les observances mosaïques comme opérant d'elles-mêmes le salut. L'essentiel de leur religion, ils ne l'ignoraient pas, était « de craindre le Seigneur, de marcher dans ses voies, de le servir et de l'aimer de tout leur cœur et de toute leur âme ³ ». Ils savaient que « le bien, le précepte de l'Éternel consiste à faire ce qui est droit, à aimer la miséricorde, à marcher humblement avec Dieu ⁴ ». Mais quelque prix qu'ils donnassent à ces dispositions intérieures, ils les tenaient insuffisantes, quand l'extérieur du mosaïsme ne les consacrait pas.

¹ Gal., II, 2, 9.

² Id., II, 2.

³ Deut., X, 12.

⁴ Mich., VI, 8. Cf. I Reg., XV, 22. Is., VI, 6.

Paul réclama la liberté absolue, et il eut gain de cause près des chefs de l'Église. Un seul point, la circoncision, paraît avoir été discuté entre eux, assez vivement peut-être. L'omission de ce rite, tolérable à l'étranger, paraissait aux Juifs dans la cité sainte une licence injurieuse, un défi à Jéhovah et à son temple. Les trois apôtres demandèrent que Tite s'y soumît, estimant que ce serait là un acte de condescendance, un témoignage de charité donné aux Juifs convertis. Mais Paul ne voyait dans cette concession qu'une faiblesse inutile, un danger pour la foi qu'elle asservissait; bien que seul à maintenir la liberté chrétienne, il lutta victorieusement, et obtint que Tite ne serait point circoncis ¹.

¹ Ἀλλ'οὐδὲ Τίτος..... ἠναγκάσθη περιτμηθῆναι. Διὰ δὲ τοὺς παρεισάκτους ψευδαδέλφους, ἵνα ἡμᾶς καταδουλώσουσιν· οἷς οὐδὲ πρὸς ὥραν εἴξαμεν τῇ ὑποταγῇ, ἵνα ἡ ἀλήθεια τοῦ εὐαγγελίου διαμείνῃ πρὸς ὑμᾶς. Gal., II, 3-5. Deux interprétations ont été données de ce passage obscur des Galates. La traduction habituelle que nous adoptons est celle-ci : « On n'obligea point Tite de se faire circoncire..... et la considération des faux frères qui s'étaient introduits par surprise..... pour nous réduire en servitude ne nous porta pas à leur céder, même pour un moment, et nous refusâmes de nous soumettre, afin que la vérité de l'Évangile demeurât parmi vous. » D'autres, au contraire, concluent, de ces paroles de l'apôtre, que Tite a été circoncis et rendent ainsi le texte : « Si Tite fut circoncis, ce n'est pas qu'on l'y eût forcé; il le fut à cause des faux frères, par une concession temporaire, en vue uniquement de vous assurer une liberté durable. » Tertullien (*adv. Marc.*, v, 3) adopte cette interprétation, parce qu'il rejette les mots οἷς οὐδὲ comme interpolés, et que, dès lors, la seule traduction naturelle est : « Nous leur avons cédé pour un temps. » S. Irénée omet également ces deux mots et

Nul doute que sur les autres points il n'ait également inspiré les résolutions que prirent les apôtres. Son long séjour en des Églises mêlées de Juifs et de païens, les oppositions qu'il avait essuyées en Asie Mineure fixaient à ses yeux la juste limite des concessions à faire de part et d'autre en vue du maintien de la paix. L'important parut que tous les frères pussent s'asseoir à la même table, et participer aux agapes qui accompagnaient l'Eucharistie. Dans cette vue on décida que les païens convertis s'abstiendraient de la viande des sacrifices, du sang, des bêtes suffoquées, souillures qui eussent éloigné les Juifs du repas commun¹. En retour les fils d'Israël n'imposeraient à la gentilité aucune autre observance. Le christianisme s'affranchissait à ce faible prix de la circoncision et des autres pratiques légales; c'était le triomphe de Paul, dont

Victorin Primas assure qu'il ne les trouvait pas dans un certain nombre d'exemplaires latins; mais les manuscrits, les versions, les Pères qui les conservent sont tellement nombreux, qu'il est impossible de ne pas les maintenir. La seule conclusion raisonnable qu'on puisse tirer du texte avec la leçon οἷς οὐδὲ, c'est que Tite demeura incirconcis: le but de l'Épître aux Galates, la marche des idées, le contexte amènent naturellement à cette interprétation.

¹ M. Renan voit à tort, dans ces prohibitions, l'ensemble des préceptes noachiques. Le code moral, ainsi nommé parce que, d'après les traditions rabbiniques, le patriarche l'avait donné à ses fils au sortir de l'arche, comprenait sept préceptes interdisant l'idolâtrie, l'impiété, l'homicide, la fornication, le vol, la désobéissance aux lois, le sang pris en nourriture. Cinq de ces prohibitions sont passées sous silence dans le décret apostolique.

les grands apôtres autorisaient ainsi la mission. L'apôtre des gentils n'opposera jamais plus désormais à tous les assauts que cette approbation des chefs de l'Église : « Je leur ai exposé mon évangile, et ils ne m'ont rien appris de plus. Mais au contraire, ayant vu que l'évangile de l'incirconcision m'a été confié comme celui de la circoncision l'a été à Pierre¹, et ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, Jacques, Céphas et Jean, qui étaient considérés comme des colonnes, me donnèrent la main, à moi et à Barnabé, pour marque de l'union et de la société qui était entre nous, afin que nous prêchassions l'Évangile aux gentils et eux aux incirconcis. Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres » de la ville sainte.

Cette prière de ne point oublier Jérusalem partait de cœurs à la fois tristes et résignés. Pauvre Sion, tant aimée de Jésus, qu'allait-elle devenir ? Épuisée par l'entier dépouillement que pratiquaient ses membres, partageant de surcroît la misère qui désolait alors la Judée, elle végétait dans l'indigence. L'avenir qui s'ouvrait, pour les Églises de Paul, large et plein de promesses, s'étrécissait pour elle à mesure que ces zélateurs s'obstinaient plus aveuglément à leur Loi. Elle se vouait par là à la soli-

¹ Paul n'entend point par là que sa doctrine différât de celle de Pierre, mais qu'il avait grâce et mission pour la présenter aux gentils sous la face qui leur agréait.

tude jusqu'au jour où elle s'éteindrait dans la stérilité et l'abandon. Pressentant ce déclin de l'Église mère, les apôtres voulaient au moins épargner à ses derniers jours l'amertume du délaissement. Paul entra dans leurs vues avec tout l'élan d'une âme tendre et compatissante. Partout où il ira désormais, nous le verrons recueillant des aumônes pour les saints de Jérusalem, établissant même les contributions des Églises et le mode de perception, de telle sorte que le denier de la chrétienté ne manquât jamais aux besoins de la ville sainte¹.

Il restait aux apôtres de faire agréer à leur troupeau la résolution qu'ils venaient d'adopter : tâche ardue, à en augurer par les violents débats qui agitaient la communauté. Cette charge revenait de droit à Pierre : devant les anciens et les frères assemblés² il parla avec autant de force que de hardiesse. De prime abord il rappela que depuis longtemps la question était résolue, et par lui-même ; car Dieu l'avait choisi à Joppé pour ouvrir aux gentils le royaume du Christ : « Dieu, qui connaît les cœurs, dit-il, a témoigné pour eux, leur donnant le

¹ Rom., xv, 26, 27. I Cor., xvi, 1-6. II Cor., ix, 1 sq. Act., xxiv, 17.

² A dessein nous évitons de donner à cette assemblée apostolique le nom de concile, qui ne peut lui être attribué, si le terme est pris dans sa signification expresse et particulière : « Speciem quamdam et imaginem Synodi in prædicta congregatione eminere. » Benoît XIV, de *Synod.*, I, 1-5.

Saint-Esprit aussi bien qu'à nous. Il n'a point fait de différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu en voulant mettre sur le cou des disciples un joug que nos pères ni nous n'avons pu porter? Nous sommes sauvés par la grâce du Seigneur Jésus; eux également sont sauvés de la même manière : telle est notre foi. »

A ces paroles qui mettaient hors d'usage la circoncision et le mosaïsme entier, nul ne répondit : soit stupeur d'une telle déclaration, soit respect pour le chef des Douze. Les deux missionnaires de l'Asie Mineure profitèrent de ce silence. Barnabé parla le premier, Paul après lui. Tous deux, sans entrer en discussion, firent le récit de leur apostolat, insistant sur les prodiges qui l'avaient illustré. Pierre, pour appuyer sa décision, n'avait apporté d'autre argument que l'abondance des dons surnaturels également accordée aux Juifs et aux gentils. Paul, à son exemple, justifia sa libre prédication par les miracles qui l'avaient autorisée. C'était là, aux yeux des Juifs, une preuve si manifeste de l'assistance divine, qu'on l'écouta jusqu'au bout.

Jacques se leva à son tour. La vénération dont il était l'objet donnait poids à sa parole. Inférieur à Pierre dans le collège apostolique, il le surpassait en autorité morale sur les fidèles de la cité sainte. On le savait inflexible, sans autre souci, sans autre vue que la vérité, mais d'une fidélité rigoureuse au

mosaïsme. Tous avaient vu ce vieillard, exténué de jeûnes, mener la vie des nazirs, marcher pieds nus dans le temple, couvert de la blanche tunique des lévites. Quel moyen de résister quand cet apôtre, qui joignait à la majesté du pontificat le prestige des anciens voyants, déclara lui aussi que les rites judaïques n'étaient pas pour obliger toujours ? Pierre avait embrassé et soutenu le sentiment de Paul avec sa fougue habituelle, ouvrant au large la porte du salut et ne parlant que d'affranchissement. Jacques reconnut comme lui que ni la circoncision ni les observances n'étaient essentielles ; mais il s'empessa de montrer à ses fidèles que cette révélation faite au chef de l'Église s'accordait avec les anciennes prophéties¹.

Il prit grand soin d'ajouter en manière de tempérament que la liberté laissée aux gentils ne serait pas absolue, qu'on leur enjoindrait d'éviter les

¹ Act., xv, 14-17. « Simon vous a raconté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les gentils pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom. Les paroles des prophètes s'y accordent selon qu'il est écrit : Après cela je reviendrai édifier de nouveau la maison de David qui est tombée ; je réparerai ses ruines et je la relèverai, afin que le reste des hommes et tous les gentils sur lesquels mon nom aura été invoqué cherchent le Seigneur. Ainsi parle le Seigneur qui accomplira ces choses. » (Amos, ix, 11, 12). S. Jacques allégua ce texte selon la coutume des Juifs, de mémoire, en le paraphrasant, et ne s'astreignant pas à le citer mot pour mot. S. Luc mit dans son récit, destiné aux Grecs, la version des Septante, laquelle, en divers points, explique l'hébreu plutôt qu'elle ne le traduit littéralement.

souillures plus particulièrement odieuses, les viandes suffoquées ou offertes aux idoles, le sang pris en nourriture. L'unique raison qu'il donna de ces restrictions fut que par le monde entier se trouvaient des Juifs dispersés, et que, la Loi leur étant lue tous les samedis, voir ses ordonnances violées leur serait à scandale¹.

Grâce à ces ménagements l'évêque de Jérusalem, restant maître de son troupeau, le rallia aux vrais principes. L'union se trouva donc établie, et de commune voix l'assemblée résolut d'écrire ces résolutions aux frères d'Antioche. Jacques demanda qu'au nombre des souillures qu'on allait interdire fût ajoutée la fornication, visant par là non plus seulement les païens, mais les Juifs même de Syrie. C'est apparemment une trace de ses entretiens avec Paul; il avait appris de lui à quel point dans le Liban, la Haute Syrie, à Cypre, en Phrygie les cérémonies religieuses étaient une occasion de licence²; de tous côtés les sanctuaires dissolus de ces régions offraient aux fils d'Israël les mêmes dangers que jadis les tentes de Baal et d'Astarté à leurs ancêtres. Pour les prévenir contre une séduc-

¹ Act., xv, 21.

² La dépravation des esprits était si profonde avant le règne du christianisme, que non seulement la fornication passait pour un acte indifférent (Horace, *1 Sat.*, II, 31; — Térence, *Adelph.*, I, 2, 21; — Cicéron, *Pro Caelio*, 20), mais qu'elle faisait partie de la religion et devenait dans certains cultes un rite sacré.

tion de tout temps fatale à leur race, l'évêque de Jérusalem obtint qu'on mêlerait ce précepte de morale aux règles toutes juives dont l'observance était prescrite. Dans toute la lettre du reste il semble qu'on reconnaisse la main de Jacques et de ses anciens; ce sont eux qui parlent¹, en union avec Pierre et les apôtres sans doute, mais au nom de l'Église mère :

« Les apôtres et les anciens et les frères aux frères d'entre les nations qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut ! Comme nous avons su que quelques-uns qui sont sortis d'entre nous vous ont troublés par leurs discours et ont renversé vos âmes, sans que toutefois nous leur ayons donné aucun ordre, il nous a semblé bon, étant tous d'accord², de choisir parmi nous des hommes et de les envoyer vers vous avec nos bien aimés Barnabé et Paul, qui ont exposé leurs vies pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous vous envoyons donc Juda et Silas, qui vous feront entendre les mêmes choses de vive voix. Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous point imposer d'autres

¹ « Comme nous avons ouï dire que quelques-uns, qui sont sortis d'entre nous, vous ont troublés..... auxquels nous n'avons donné aucun ordre..... » Act., xv, 24. Cette phrase indique que ce sont les chefs de l'Église de Jérusalem qui parlent et écrivent.

² Le grec porte γενομένοις ὁμοθυμαδόν, que l'on peut traduire, comme le fait la Vulgate, par « collectis in unum », étant assemblés d'un commun accord, dans un même esprit.

charges que celles-ci qui sont nécessaires, savoir de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des viandes étouffées et de la fornication. Si vous vous gardez de ces choses, vous ferez bien. Adieu. »

Cette lettre fut remise aux mains des députés choisis pour accompagner au retour Paul et Barnabé ¹. Deux d'entre eux, Silas et Juda Bar-Saba « tenaient le premier rang parmi les chrétiens de Jérusalem ² ». Ils avaient mission de communiquer aux fidèles d'Antioche les résolutions de l'Église mère, et au besoin d'en expliquer de bouche toute la portée.

Les frères d'Antioche assemblés écoutèrent le décret apostolique et en reçurent une grande consolation, car ils y trouvaient leurs souhaits remplis ; le désaveu des zélateurs qui les avaient un instant troublés, l'affranchissement d'observances aussi rebutantes par leur multiplicité que par leur rigueur, en somme des préceptes faciles à accomplir. La parole de Silas et de Juda combla leur joie ; tous

¹ Il est peu probable que Juda et Silas soient partis sans un de ces cortèges par lesquels les Orientaux prennent toujours soin de rehausser leurs ambassades. Les Actes, à la vérité, ne marquent pas expressément que des frères les accompagnèrent ; mais ils le laissent entendre. Au retour, en effet, bien que Silas restât à Antioche, S. Luc dit au pluriel : « Ils furent congédiés », ἀπελθόντων ; indiquant par là que Juda ne revint point seul à Jérusalem.

² Act., xv, 22.

deux, hommes de science et d'autorité, avaient rang de prophètes¹ ; ils en usèrent pour exhorter à diverses reprises les fidèles d'Antioche ; ils les affermirent en leur foi, mettant hors de doute que désormais les Églises des gentils avaient toute « liberté dans le Christ Jésus² ».

Cette prédication retint quelque temps les députés de Jérusalem. Jugeant enfin leur mission remplie, ils demandèrent congé aux pasteurs d'Antioche, qui « les renvoyèrent en paix à ceux qui les avaient envoyés ». Tous cependant ne reprirent pas le chemin de Jérusalem ; l'un d'eux, Silas, fut séduit par le charme de vie et de liberté qu'il trouva dans les Églises de Syrie, il demeura à Antioche et s'attacha à Paul, dont il devint l'un des plus fidèles compagnons.

La prompte conquête de Silas montre quel était dès cette époque l'ascendant de l'apôtre. Son autorité, haute déjà avant la conférence de Jérusalem, s'était encore accrue par son triomphe. Après avoir été l'âme de cette réunion, il en sortait vainqueur du judaïsme, car au prix de quelques mesures transitoires, applicables aux « convertis d'Antioche, de Syrie et de Cilicie³ », il avait fait recon-

¹ Act., xv, 32.

² Gal., II, 4.

³ Act., xv, 23. Dès les années suivantes, en effet, nous verrons S. Paul dans ses lettres aux Corinthiens et aux Éphésiens ne faire aucun usage de ce décret pour régler la conduite de ses fidèles.

naître sa mission d'apôtre des gentils, son indépendance, la vérité de l'évangile qui lui avait été directement révélé. De l'aveu des trois apôtres, colonnes de l'Église, Pierre, Jacques et Jean¹, Paul était désormais le docteur, le guide infallible des seules Églises qui eussent pour elles l'avenir, celles de la gentilité.

Un incident acheva de consacrer cette autorité aux yeux mêmes des judaïsants. Pierre avait suivi de près à Antioche les députés de Jérusalem. Sa joie fut sincère à voir dans la première Église fondée par lui en terre de gentils la vie chrétienne s'épanouissant librement hors du mosaïsme. Loin de prendre ombrage de cet affranchissement, à l'exemple de Paul qu'il aimait², il traita en frères les païens convertis, vécut et mangea avec eux; mais cette paix fut bientôt troublée. Les rigoristes qui entouraient Jacques avaient repris empire; contraints dans l'assemblée apostolique d'affranchir les fidèles venus de la gentilité, ils entendaient maintenir sous le joug de l'ancienne Loi les frères nés dans le mosaïsme non seulement à Jérusalem, mais à travers le monde entier. Peu rassurés sur cet

¹ Le disciple bien-aimé de Jésus semble ne sortir de l'ombre qui le couvre aux premiers temps de l'Église que pour rendre à Paul ce témoignage. Il ne reparaitra qu'à la mort de l'apôtre des gentils pour donner au dernier âge apostolique son évangile et l'Apocalypse.

² 11 Petr., III, 15.

article par la mission confiée à Juda et à Silas, ils résolurent d'envoyer quelques-uns d'entre eux surveiller les églises de Syrie, Antioche particulièrement.

L'usage était dès lors que les pasteurs donnassent des lettres de recommandation aux fidèles qui passaient d'une chrétienté dans une autre¹. Les judaïsants députés de Jérusalem abusèrent du nom de Jacques mis en tête des leurs; ils se donnèrent pour ses envoyés, et dès l'entrée en Syrie déclarèrent leur dessein. L'autorité de l'Église mère, dont ils se couvraient, l'attachement de Jacques à la Loi, exagéré dans leurs discours, perfidement exploité, ranima l'inquiétude dans les esprits. Pierre des premiers s'en alarma, et à l'excès. Il restait, sous l'empire de la grâce, tel d'instinct et de nature que le montre l'Évangile, bon, sincère, aussi prompt que généreux dans ses élans, par là même ouvert aux vives impressions et y cédant sur l'heure; sautant de la barque avec une foi qui le soutient sur les eaux, l'instant d'après doutant et perdant pied; au même jour proclamant la divinité du Christ, puis oublieux de cette confession jusqu'à reprendre le Maître; tirant l'épée pour le défendre, quelques heures plus tard le reniant. Pierre n'était le roc où s'appuyait l'Église que par le fond de

¹ II Cor., III, 1. Tit., III, 13. Act., XVIII, 27.

son âme confirmée dans la vérité et dans l'amour; hors du sanctuaire où la grâce de l'apostolat le gardait de toute erreur, dans la conduite privée et le cours ordinaire de la vie, il restait faible d'âme, hésitant, aussi facile à abattre qu'à relever. L'assurance des émissaires de Jérusalem le déconcerta, lui fit redouter de leur part quelque éclat scandaleux; par crainte de les blesser, il se retira à l'écart, se séparant des gentils et ne mangeant plus avec eux. Son exemple entraîna les Juifs convertis. Barnabé lui-même, le compagnon de l'apôtre des gentils dans sa prédication, Barnabé se laissa gagner.

Le récit de Paul dans l'Épître aux Galates donne l'impression qu'il ne fut pas aussitôt informé de ce désordre; absent d'Antioche peut-être, ou distrait par d'autres soins, il n'avait pu rien prévoir, rien empêcher. Le péril, comme toujours, lui donna une sûreté de regard, une vigueur de décision incomparables. Il vit où allaient ces concessions et ces attermolements, « cette hypocrisie ¹, » (le mot est de lui), à contraindre les païens convertis ou de judaïser ou de vivre à part dans l'Église, à faire d'eux des dissidents, aux repas communs des excommuniés. Sur l'heure son parti fut pris de lutter à outrance. « Céphas était répréhensible, dit-il, je lui résistai en face ². » « Ils ne marchaient pas

¹ Βαρύθεας συννηρίχθη αὐτῶν τῇ ὑποκρισει. Gal., II, 13.

² Quelques docteurs, par un respect malentendu pour le prince

droit selon la vérité de l'Évangile ; je dis à Céphas devant tous : Si toi qui es Juif, vis comme les gentils et non pas comme les Juifs, comment contrains-tu les gentils de judaïser¹ ? » La protestation de Paul suffit à tout calmer ; Pierre et les circoncis se rangèrent aussitôt à ses côtés. Désarmés par ce fraternel accord, les délégués de Jérusalem n'eurent plus qu'à se dérober et à porter ailleurs leur déconvenue.

Cette déférence du prince des apôtres est le dernier trait de sa vie dont l'Écriture fasse mention² :

des apôtres, ont imaginé que le Céphas de l'Épître aux Galates était non S. Pierre, mais un simple disciple. Leur conjecture a contre elle l'ensemble de la tradition et l'Épître elle-même où Céphas paraît comme un personnage considérable, une colonne de l'Église (Gal., II, 9), l'égal au moins de Jacques, de Jean, de Barnabé qu'il entraîne à son sentiment (Gal., id.), en telle situation aux yeux de la communauté d'Antioche, que Paul ne voit, n'attaque que lui. « Petrum sic non reprehendisset Paulus, dit S. Thomas, nisi aliquo modo par esset, quantum ad fidei defensionem. » *Summ. Theol.*, 2^a 2^æ, q. 33, a. 4, ad 2. Voir Vigouroux, *les Livres saints et la Critique rationaliste*, t. IV, p. 536-553.

¹ « S. Pierre n'erra nullement dans la doctrine ; son infaillibilité pontificale est hors de cause ; il adopta seulement une ligne de conduite qui avait des inconvénients..... L'ensemble et les détails du conflit, loin d'être inconciliables avec la dignité du chef de l'Église, en rehaussent au contraire l'autorité et la puissance..... S. Paul a dit un peu plus haut qu'il était allé à Jérusalem pour voir Pierre ou, comme porte le texte grec, Céphas, qu'il considère ainsi comme son chef. S'il lui résiste maintenant, ce n'est pas pour méconnaître son autorité ; son langage bien compris est, au contraire, un hommage, d'autant plus précieux qu'il est indirect, rendu à la primauté du Saint-Siège. » Vigouroux, *loc. cit.*, p. 553.

² Nous n'y trouverons plus que ses deux Épîtres.

c'en est un des plus glorieux. Entendre la vérité d'un inférieur, s'y rendre humblement, sans arrière-pensée, sans un regard à soi-même et à sa primauté, n'en aimer que plus tendrement son contradicteur, pour rude qu'il soit, est un de ces actes dont les plus nobles cœurs sont seuls capables. Paul sans doute triompha en cette rencontre et se montra supérieur à tous par la justesse des vues et la vigueur des actes. Moralement, Pierre s'y éleva plus haut et atteignit la suprême grandeur, celle de l'âme qui s'oublie pour ne voir et n'aimer que la vérité.

CHAPITRE QUATRIÈME

DEUXIÈME MISSION

NOUVELLES PRÉDICATIONS EN ASIE MINEURE

Le départ des envoyés de Jérusalem laissait Antioche à elle-même, aux tendances qui, dès l'origine, l'avaient portée vers le pur christianisme. Cette carrière, où elle n'avancait jusque-là que timidement, s'ouvrait maintenant à l'infini, dégagée de tout obstacle, nettement tracée par les apôtres, par l'Église juive elle-même. Les messagers de la Bonne Nouvelle y prirent un essor plus libre, plus impétueux. Paul et Barnabé étaient en tête de ces évangélistes ; autour d'eux, Tite, Marc, Silas ; « avec nombre d'autres encore ils enseignaient et annonçaient la parole du Seigneur ¹ ». Jamais l'Église d'Antioche, si riche depuis en glorieux souvenirs, ne devait revoir pareille légion d'hommes aposto-

¹ Act., xv, 35.

liques. Paul, au spectacle de cette vie qui débordait, sentit bientôt sa présence superflue et tourna de nouveau ses regards vers les chrétientés d'Asie Mineure qui restaient au loin, isolées, privées de tout secours. Depuis le jour où il les avait abandonnées à la grâce du Christ ¹, il ignorait ce qu'étaient devenues ces jeunes communautés, sa première œuvre et son plus vif amour. « Retournons, dit-il à Barnabé, visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, et voyons en quel état ils sont ². » Barnabé agréa ce dessein, mais à la condition qu'on partirait, comme la première fois, en compagnie de Jean Marc. Paul ne s'attendait point à une telle proposition ; il se récria, rappelant comment ce disciple les avait quittés en Pamphylie au temps le plus périlleux du voyage. Marc n'avait mis la main à la charrue que pour regarder en arrière ³ ; c'était une de ces âmes pusillanimes, sans générosité ni dévouement, que le Maître enjoignait de rejeter. Qu'attendre de lui d'ailleurs pour ces Églises de Galatie qu'il n'avait point évangélisées, et dont il ne connaissait ni l'esprit ni les besoins ⁴. Paul fut d'autant plus ardent à ces objections qu'il redoutait l'empire que

¹ Act., xiv, 22.

² Id., xv, 36.

³ Luc, ix, 62.

⁴ Act., xv, 38.

Marc avait pris sur Barnabé dès le début de leur première mission. Il retrouvait cet ascendant grandi, capable de lui faire échec. Résolu de le briser, il parla sans ménagement. Une sévérité si âpre émut Barnabé. Plus indulgent pour son cousin, le connaissant mieux, à bon droit peut-être en attendant un concours plus généreux, il le défendit avec la même véhémence que Paul mettait à l'attaquer. De part et d'autre on s'acheurta, au point que le dissentiment tourna en démêlé¹. S. Paul comprit qu'il fallait renoncer à s'entendre et se séparer. Il le fit avec sa décision habituelle, mais le cœur brisé, car Barnabé était l'ami des premiers jours. C'est lui qui dans Jérusalem avait avant tous tendu la main au nouveau converti, lui qui l'avait introduit près des apôtres, lui encore qui l'avait cherché en Cilicie pour l'amener à Antioche et l'associer à son ministère. Placé par les anciens en tête de la mission précédente, Barnabé s'était effacé devant son compagnon, il l'avait suivi aveuglément, bravant dangers et persécutions ; jusqu'au dernier jour il s'était dévoué humblement à l'œuvre commune. De tels liens ne se rompent point sans déchirement ; Paul l'éprouva. Toutefois, si fidèle, si délicat qu'il se montrât en

¹ Ce terme n'est pas trop fort pour rendre la vivacité du mot grec *παροξυσμός* (Act., xv, 39). « Paulus severior, Barnabas clementior ; uterque in suo sensu abundat et tamen dissensio habet aliquid humanæ fragilitatis. » S. Jérôme, *Contr. Pelag.*, II, 522.

amitié, l'apôtre était, par-dessus tout, un esprit ferme, prompt, sacrifiant tout pour ne regarder que le but et l'atteindre. Aux âmes ainsi trempées, parler de conciliation, de demi-mesures dans les heures critiques, c'est tendre leurs ressorts et s'exposer à d'inflexibles résistances. Le tort de Barnabé, qui avait si longtemps pratiqué Paul, fut de ne prévoir ni de prévenir une rupture fatale en de telles circonstances ; quant au fond du débat, à l'estime que Marc méritait, les faits donnèrent à Barnabé pleine raison : transformé peu à peu par la grâce, le disciple qui avait fui peines et dangers sur la rive de Pamphylie, devint un cœur grand, désintéressé, courageux. Paul le reconnut loyalement, quand dix ans plus tard il vit Marc venir à lui dans sa prison de Rome, pour l'aider et lui tenir compagnie ¹. Écrivant aux Colossiens, il le nomme avec reconnaissance parmi les rares fidèles « qui travaillaient alors avec lui pour le royaume de Dieu et qui étaient sa consolation ² ».

Barnabé et son compagnon, séparés de Paul, ne pouvaient plus songer aux missions d'Asie Mineure, ils se tournèrent vers Chypre, où les Juifs convertis avaient besoin, eux aussi, d'être visités et confirmés dans la foi. Barnabé exerça au milieu d'eux un ministère d'autant plus actif que toute liberté lui

¹ Philem., 24.

² Coloss., iv, 10, 11.

était donnée. Il continua du reste d'évangéliser comme il l'avait fait jusqu'alors, refusant l'aide des pieuses chrétiennes qui accompagnaient les autres apôtres, travaillant de ses mains pour n'être point à charge aux chrétientés¹. La douceur de sa parole consola, ranima les âmes que l'impétueuse vigueur de Paul eut peut-être abattues. Cypre lui dut de nombreuses communautés qui s'unirent et formèrent avec le temps une Église célèbre. Au dire de certaines légendes, l'apôtre, fidèle à sa patrie², y revint mourir, et, une vision ayant révélé le lieu de sa sépulture, on trouva sur sa poitrine l'évangile de S. Mathieu qu'il avait transcrit de sa propre main³.

Si les derniers actes de Barnabé ont jeté peu d'éclat, son enseignement paraît au contraire avoir eu grand renom, car à la fin du premier siècle, un chrétien d'Alexandrie, publiant un commentaire de textes de l'Écriture, ne crut pouvoir mieux l'autoriser qu'en l'attribuant à cet apôtre⁴. Sa pieuse super-

¹ 1 Cor., ix, 5, 6.

² « Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé (c'est-à-dire fils de consolation), qui était lévite et originaire de Cypre. » Act., iv, 37.

³ *Acta apostolorum apocrypha*, éd. Tischendorf (1851) 64-74. — Assemani, *Bibliotheca Orient.*, II, 81.

⁴ Les interprétations allégoriques de l'Écriture que renferment cette épître et le crédit qu'elle trouva parmi les chrétiens d'Alexandrie indiquent qu'elle fut composée par l'un d'eux, à la fin du premier siècle, selon quelques critiques (Wieseler, Riggenbach, Luthardt, Weizsäcker, Hilgenfeld), selon d'autres au commencement du II^e siècle (Héféle, Volckmar., Grätz, Jost, Harnack).

cherie eut plein succès ; tous les anciens, les Pères alexandrins principalement, ont tenu cet écrit pour authentique ¹, sans doute parce qu'ils y retrouvaient çà et là la prédication de Barnabé ². Sous l'amas d'interprétations allégoriques qui encombre la lettre faussement attribuée à cet apôtre, le fonds de doctrine qui lui donna si grand crédit se laisse entrevoir. Parfois ce sont les pensées, les expressions mêmes de Paul que Barnabé s'approprie. « Tout est en Jésus et pour Jésus..... Par la remise des péchés et l'espoir au Seigneur nous sommes renouvelés, recréés entièrement !..... Dieu demeure vraiment en nous..... Il y prophétise, y habite, et cette habitation, ce temple saint consacré au Seigneur est notre cœur..... Je vous écris en grande simplicité afin que vous m'entendiez, moi la

¹ Bien que l'antiquité soit unanime à admettre l'authenticité de cette épître, la plupart des modernes lui refusent ce caractère, et à bon droit ; car on ne saurait admettre qu'un apôtre, compagnon de Paul, ait parlé de la loi juive d'une manière aussi erronée. A l'entendre, l'alliance de Dieu avec les Juifs, immédiatement violée par ceux-ci, n'a eu aucune valeur ; par suite, tous les préceptes concernant les sacrifices, les jeûnes, la circoncision, le sabbat, la distinction des aliments, n'ont jamais obligé ; le devoir des Israélites se bornait à entendre ces commandements au sens spirituel. Outre cette raison décisive, Hefélé oppose à l'authenticité de l'épître sept autres arguments. *Patres apostolici*, p. 14. Cf. Hilgenfeld, *Die Apostolischen Väter*. — Müller, *Erklärung des Barnabas-briefes*.

² Nous n'hésitons pas à présenter cette hypothèse, pour neuve et arbitraire qu'elle puisse paraître, parce qu'elle explique, d'une façon plausible, comment l'authenticité de cette lettre, rejetée par les modernes, a été admise sans conteste dans l'antiquité.

balayure de votre charité¹. » Mais plus que l'influence de Paul, la bonté qui était le trait distinctif de Barnabé se retrouve en ce petit traité, elle le pénètre en toutes ses parties, l'éclaire d'une lueur calme et douce. « Fils d'allégresse, comprenez que le bon Seigneur nous a tout dévoilé par avance..... En peu de mots je vous indiquerai le moyen d'être joyeux dans le temps présent..... Soyez doux, soyez paisibles..... Mon principal soin en vous écrivant est de mettre vos âmes en allégresse. Salut, fils de paix et de dilection². Vivez dans la joie du cœur³. » Ce fut là apparemment toute la prédication de Barnabé ; laissant à Paul sa théologie aux mystérieuses profondeurs, il se borna à présenter l'Évangile sous une face aimable, à montrer le bonheur dans l'éternelle charité.

¹ Funk, *Opera Patrum apostolicorum*, t. 1, *Epist. Barnabæ*. « In ipso (Christo) sunt omnia et in ipsum..... » XII, 7. [« Ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia. » Rom., XI, 36. « Propter quem omnia et per quem omnia. » Hebr., II, 10, etc.] « Accepta remissione peccatorum et spe habita in nomen Domini facti sumus novi, iterum ab integro creati : ideo in nobis, in domicilio nostro vere Deus habitat... Ipse in nobis prophetat... Hoc est templum spirituale Domino constructum..... » XVI, 8-10. « Templum sanctum..... Domino est habitatio cordis nostri..... » VI, 15. [Cf. II Cor., V, 17. Ephes., II, 10. II Cor., IV, 16. Coloss., III, 10. Hebr., VI, 6. Gal., VI, 15. Ephes., II, 15 ; IV, 24. I Cor., III, 16, 17. II Cor., VI, 16, etc.] « Simplicius vobis scribo, ut intelligatis, ego peripsema caritatis vestræ. » VI, 5. [« Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc. » I Cor., IV, 13.]

² Funk, *Epistola Barnabæ*, VII, 1 ; XIX, 4 ; XXI, 9.

³ Id., I, 6.

L'apostolat de Marc, le compagnon de Barnabé, nous est mieux connu. Nous le retrouverons bientôt à Rome près de Paul captif : jusque-là deux traits forment son histoire : l'Égypte évangélisée par lui, la prédication de Pierre écrite dans le second évangile. Appuyés sur Eusèbe, nous avons placé ces deux événements avant le concile de Jérusalem ¹ ; la plupart des modernes reculent la composition de l'évangile d'une dizaine d'années, « au temps où Pierre et Paul prêchèrent à Rome ² ». Le choix entre ces deux sentiments a peu d'importance, car l'aspect général de cette histoire n'en est point changé, et Marc y demeure tel que nous l'avons dépeint : personnel par nature, peu fait pour obéir, pour suivre Paul dans ses coups de hardiesse ; de préférence s'attachant à des hommes bons plutôt qu'énergiques, à Barnabé, à Pierre ; grandissant toutefois au commerce de ces nobles cœurs jusqu'à comprendre et aimer l'apôtre des gentils, jusqu'à devenir un de ses fidèles disciples.

Les infirmités de Paul, sa répugnance à vivre, à souffrir seul, ne lui permettaient pas de partir sans compagnon. Son choix fut promptement fixé : il prit Silas, l'envoyé de Jérusalem, qui avait tout laissé pour s'attacher à lui. Ce disciple avait rang de pro-

¹ Voir *Saint Pierre*, chap. xx, p. 510, éd. in-8° ; p. 455, éd. in-12 et Appendice III.

² S. Irénée, *Adv. Hæres.*, III, 1.

phète : généreux, large d'âme, dégagé des étroitesse^s judaïques, appartenant comme Jean Marc à l'Église mère, il avait grâce et autorité pour attester l'approbation donnée par Jérusalem à l'apôtre des gentils. A ces titres, Silas joignait un privilège important dans la vie hasardeuse où l'engageait la prédication de l'Évangile; de même que Paul, il était citoyen romain ¹, et nous les verrons bientôt se prévaloir de ce titre devant leurs persécuteurs. Une assemblée des frères d'Antioche solennisa le départ des deux apôtres : comme au début de la première mission ², des prières furent faites « où on les livra à la grâce de Dieu ³ ».

Paul et Silas visitèrent d'abord les chrétientés établies sur la côte de Syrie et dans la vallée de l'Oronte; montant ensuite vers le nord, ils franchirent les Portes Syriennes ⁴, long défilé qui traverse l'Amanus, à trois mille pieds de hauteur, et joint la Syrie à la plaine de Cilicie. La voie que suivaient les apôtres descend au golfe d'Issus; la ville de ce nom, Alexandria, autre souvenir de la conquête macédonienne, Mopsueste, Adana,

¹ Le nom latin Silvanus, que S. Paul, dès ses premières Épîtres (II Thess, I, 1; II Cor., I, 19) donne à Silas, paraît indiquer que ce disciple avait déjà vécu dans le monde romain; peut-être y était-il né.

² Act., XIV, 25.

³ Id., XV, 40.

⁴ Cette route de montagne s'appelle aujourd'hui « le passage de Beylan ».

furent les grandes cités qu'ils rencontrèrent en chemin vers Tarse. Dans toutes apparemment, ils trouvèrent des fidèles, car c'est à cette portion de la Cilicie que de Tarse¹ comme d'Antioche² l'action de Paul s'était plus facilement étendue. Ces chrétiens, voisines des Églises syriennes, entretenaient avec elles d'amicales relations, avaient mêmes sentiments, mêmes doctrines. Aussi, quand les zéloteurs de la circoncision troublèrent Antioche, l'émotion gagna aussitôt les communautés de Cilicie et jeta de telles alarmes, que l'Église mère leur écrivit en même temps qu'aux chrétiens de Syrie pour les éclairer et les mettre en repos³. Paul eut la joie de porter lui-même par toute la Cilicie ces lettres apostoliques qui autorisaient sa doctrine. C'était le triomphe de son évangile, mais à ses yeux, c'était surtout l'affranchissement des âmes, leur union plus pure, plus intime au Christ Jésus. Voyant afferries dans cette foi Tarse sa patrie, et les chrétiens de

¹ Outre son enfance passée à Tarse, Paul avait séjourné « dans les pays de Syrie et de Cilicie », quand, trois ans après sa conversion, il fut contraint de quitter Jérusalem (Gal., i, 21 ; Act., ix, 30). Ce fut à Tarse que Barnabé vint le chercher pour l'amener à Antioche (Act., xi, 25).

² Paul avait, trois fois déjà, évangélisé longuement Antioche et la région d'alentour. Act., xi, 25, 26 ; xii, 24 et sq. ; xiv, 27.

³ La lettre apostolique porte cette adresse : « Les apôtres et les anciens et les frères aux frères d'entre les nations qui sont à Antioche et en Syrie et en Cilicie : Salut ! » Act., xv, 23.

la région, il continua sa course vers les Églises de Galatie et s'engagea dans les défilés du Taurus.

Cette longue chaîne qui sépare les rives méridionales de l'Asie Mineure des plateaux du centre était déjà connue de l'apôtre : par deux fois il l'avait franchie dans sa première mission. Mais le Taurus de Pamphylie n'a rien de comparable à la sauvage âpreté de ces monts en Cilicie. Le long passage qui les traverse est une fissure de la montagne à laquelle les anciens donnaient le nom de Pyles ou Portes ciliciennes¹. Cette route, au sortir de Tarse, côtoie le Cydnus au milieu de collines boisées; bientôt les hauteurs se dénudant rapprochent leurs flancs, se redressent, s'élèvent, forment une gorge si étroite, qu'aux temps de guerre on la fermait par des portes². Serrée entre deux parois gigantesques, battue par les torrents qui la longent, la voie ne s'élargit qu'au sommet du Taurus³, d'où l'une de ses branches

¹ Aujourd'hui *Gulek-Boghaz*.

² « En 1836, Ibrahim-Pacha, le vainqueur de Nizib, avait puissamment fortifié le *Gulek-Boghaz* pour barrer la route aux armées turques; en outre, tous les sentiers qui traversent la crête étaient rendus impraticables par des travaux d'art; tout le Taurus cilicien était transformé en imprenable citadelle..... Au-dessus du chemin qui pénètre dans le *Gulek-Boghaz* on distingue parfaitement les restes d'une ancienne route taillée dans le roc par les Assyriens ou les Perses; dans la partie la plus étroite de la gorge se voient les débris d'un autel et de deux tables votives dont les inscriptions sont effacées, ainsi que les marches d'escaliers au-dessus desquels étaient placées les portes qui se fermaient en temps de guerre. » Reclus, *Géographie universelle, l'Asie antérieure*, t. ix, p. 473, 474.

³ Le défilé proprement dit se termine à 4,000 pieds au-dessus du

monte au nord vers Tyane, l'autre s'inclinant vers l'ouest, gagne Derbé, Lystres et Iconium. Ce défilé, l'un des plus effrayants des pays montagneux, rattache l'Asie Mineure, et par elle l'Europe à la Syrie; aussi a-t-il été de tout temps fort suivi. Cyrus, Alexandre, Romains, Sarrasins, Croisés¹ l'ont tour à tour parcouru. Il est probable que, pendant l'occupation romaine, là comme partout, la main des légionnaires avait aplani le chemin, car Cicéron établit son quartier général sur le plateau, au débouché de la gorge, afin de pouvoir à la fois protéger sa province de Cilicie et maintenir la Cappadoce².

Quatre ou cinq jours de marche³ à travers ces régions amenèrent les deux apôtres au pied du

niveau de la mer, sur un petit plateau de 1,500 mètres de large. Au-delà, la route monte par de nouvelles gorges jusqu'au faite du Taurus, d'où elle débouche peu à peu dans la grande plaine de Lycaonie.

¹ Les Croisés furent tellement frappés des dangers de ce passage, qu'ils lui donnèrent le nom sinistre de *Portes de Judas*.

² « Iter in Ciliciam feci per Tauri pylas. » Cicéron, *Ep. ad Att.*, v, 20. « In Cappadocia extrema non longe a Tauro apud oppidum Cybistra castra feci, ut et Ciliciam tuerer et Cappadociam tenens nova finitimorum consilia impedirem. » *Ep. ad Fam.*, xv, 4. Cybistra, où Cicéron prit ses quartiers, est proche de Derbé.

³ Bien que de Derbé à Adana il n'y ait qu'une trentaine de lieues, le major Rennell estime qu'il faut au moins quarante heures pour faire la route. M. Ainsworth, au mois de novembre, a mis six jours pour aller d'Iconium à Adana (Conybeare and Howson, t. I, p. 306, note 1).

Karadagh, au centre des chrétientés de Lycaonie. Ils les retrouvèrent calmes, ferventes, accrues en nombre. Tout au bonheur de revoir le grand apôtre, ces fidèles donnèrent peu d'attention à l'absence de Barnabé. Paul, dans sa première mission, dominait tellement, qu'il avait tout rempli de sa parole et de son autorité : c'est de lui qu'on se souvenait, lui que l'on était heureux de revoir et d'entendre.

Il donna ses premiers soins à Derbé, puis vint à Lystres où le ciel lui réservait l'aide dont son âme aimante ne pouvait se passer, l'ami fidèle qui allait désormais le soutenir dans les peines de son apostolat, y répandre, selon la parole du sage, « un baume de vie et d'immortalité¹ ». Au temps de la première mission, nous avons montré dans une maison juive de Lystres une vénérable aïeule nommée Loïs, sa fille Eunice et leur jeune enfant Timothée². Ces deux femmes étaient de ferventes Israélites, car S. Paul loue la sincérité de leur foi³, leur zèle à nourrir Timothée des Saintes Écritures⁴. Toutefois, elles pratiquaient le mosaïsme comme on le faisait souvent dans la Dispersion, s'attachant à l'esprit plus qu'à la lettre, transigeant même sur des points

¹ « Amicus fidelis medicamentum vitæ et immortalitatis, et qui metuunt Dominum invenient illum. » Eccli., vi, 16.

² Voir chapitre II, p. 53.

³ II Tim., I, 5.

⁴ Id., III, 15.

qu'on tenait en Judée pour sacrés et inviolables, l'interdiction des mariages mixtes, la circoncision. Eunice avait épousé un païen ¹ et poussé la condescendance pour lui jusqu'à ne pas circoncire son fils. Paul, lors de sa première mission, n'eut aucune peine à gagner des cœurs ainsi disposés, il convertit les deux Juives et baptisa Timothée ². En partant, il laissait aux pieuses femmes, qui avaient si bien pris l'esprit de la Loi, le soin de féconder le germe déposé au cœur de l'enfant et de développer en lui la vie de Jésus.

Il trouva au retour cette formation achevée, Timothée « à l'état d'homme parfait, dans la plénitude du Christ ³ », aussi aimable par grâce que par nature. Le désir de l'avoir pour compagnon de ses travaux s'éveilla au cœur de l'apôtre ; il n'y céda point toutefois sans prendre l'avis des Églises au milieu desquelles Timothée avait grandi. Non con-

¹ Le silence des Actes et des Épîtres sur le père de Timothée donne lieu de croire que ce gentil était mort pendant que son fils était encore en bas âge. D'où venait la femme juive qu'il avait épousée? Peut-être de la colonie que trois siècles auparavant Antiochus avait transportée de Babylone en Phrygie (Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, III, 4), peut-être aussi des familles errantes, si nombreuses en Israël, qui couraient le monde en vue de négoce, s'établissant dans les lieux propices à leur commerce.

² Paul, en l'appelant « mon propre fils dans la foi », *γενεῖός τεόνος ἐν πίστει* (1 Tim., I, 2) indique par là qu'il l'avait initié à la foi chrétienne.

³ Ephes., IV, 13.

tent des bons témoignages que les frères de Lystres rendaient au jeune disciple, il voulut connaître le sentiment des fidèles d'Iconium¹ ; tous s'accordèrent aux mêmes louanges. Paul n'hésita plus : non seulement il fit de Timothée l'associé de ses labeurs, mais, dès ce moment, il l'éleva par le sacerdoce au rang des pasteurs de l'Église². Ce disciple, tout jeune qu'il fût, se montrait déjà aussi fort que courageux pour les saints combats de la foi ; la profession qu'il venait d'en faire en présence de nombreux témoins avait été admirable³ : de leur côté, les prophètes de Lycaonie, éclairés d'en haut, le désignaient pour le sacerdoce⁴. Paul s'entoura des prêtres que Barnabé et lui avaient consacrés dans leur première mission, et tous ensemble imposèrent les mains au fils d'Eunice⁵. La grâce descendit en ce jour avec un éclat que l'apôtre n'oublia jamais ; à ses derniers moments il en parlait encore comme d'un feu qui

¹ « Huic testimonium bonum reddebant qui in Lystris erant et Iconio fratres. » Act., xvi, 2.

² « S. Paul lui confia, dit S. Jean Chrysostome, toute l'économie et le ministère de la prédication, quoiqu'il fût encore bien jeune, de sorte qu'il fut fait en même temps disciple et maître, sa vertu extraordinaire suppléant au défaut de l'âge. Et aussi il paraît que le sentiment de S. Chrysostome a été que Timothée fut fait évêque aussitôt après sa circoncision. » Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II. S. TIMOTHÉE. Le sentiment commun est que l'ordination de Timothée eut lieu à ce moment.

³ 1 Tim., vi, 12.

⁴ 1 Tim., i, 18 ; iv, 14.

⁵ 1 Tim., iv, 14. II Tim., i, 6.

avait consumé dans son disciple « l'esprit de crainte », propre à l'antique alliance, pour n'y laisser que l'esprit de Jésus, « esprit de force, d'amour et de sagesse ¹ ».

Paul, heureux d'un tel dégagement du judaïsme, ne laissait pas d'en redouter de graves embarras. Timothée, incirconcis, connu pour tel, ne pouvait ni parler dans les synagogues, ni frayer librement avec ses frères d'Israël. Or, le dessein de l'apôtre était de continuer ce qu'il avait fait jusque-là, de prêcher d'abord aux Juifs, puis aux gentils. Sa résolution fut prompte. « Prenant Timothée, il le circoncit lui-même à cause des Juifs qui étaient en ces lieux-là et parce que tous savaient que son père était païen ². » Autant il avait refusé énergiquement de soumettre Tite au rite mosaïque, parce que cette concession eût été un triomphe pour les judaïsants, autant il se montra conciliant dans les circonstances présentes. Le rite extérieur lui importait peu ; ce qu'il ne tolérât à aucun prix, c'est qu'on l'imposât comme nécessaire au salut. « La circoncision n'est rien, disait-il, non plus que l'incirconcision, le tout est d'observer les commandements de Dieu ³. »

¹ Ἀναμιμνήσκω σε ἀναζωοποιεῖν τὸ χάρισμα τοῦ θεοῦ, ὃ ἐστὶν ἐν σοὶ διὰ τῆς ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν μου· οὐ γὰρ ἔδωκεν ἡμῖν ὁ θεὸς πνεῦμα δειλίας, ἀλλὰ δυναμείως καὶ ἀγάπης καὶ σωφρονισμοῦ. II Tim., I, 6, 7.

² Act., xvi, 3.

³ I Cor., vii, 19.

Timothée, irréprochable devant Israël, put désormais suivre son maître en tous lieux et « le servir dans la prédication de l'Évangile comme un enfant sert son père ¹ » ; il devint, à partir de ce moment, le plus cher et le plus fidèle de ses compagnons. Leurs caractères s'accordaient, si divers qu'ils fussent. A la vérité Timothée n'allait point à l'action comme Paul, par impétuosité naturelle ; faible de tempérament ², prompt aux larmes, aux vives émotions ³, il n'affrontait la lutte qu'avec répugnance ; d'instinct il se tenait dans une timide réserve ⁴ ; mais si son âme manquait d'essor, elle était d'une sincérité, d'un désintéressement absolus. C'est par cette franche générosité que Timothée se rapprochait de l'apôtre des gentils. « Je n'ai personne, assurait Paul, qui soit autant que lui uni avec moi de cœur et d'esprit ⁵. » Dans cette intimité précieuse à tous deux l'âme virile de l'apôtre communiquait à Timothée la vigueur des pensées et de la doctrine ; en retour, il trouvait en ce jeune frère la tendre affection dont les plus austères génies ont besoin ⁶. A la différence

¹ Philip., II, 22.

² I Tim., V, 23.

³ II Tim., I, 4.

⁴ I Tim., IV, 12, 16 ; V, 20, 21 ; VI, 11, 14. II Tim., II, 1-7.

⁵ Philip., II, 20. « Tu as suivi, lui disait-il à la fin de sa vie, tu as pleinement compris ma doctrine, ma conduite, la fin où je tends, ma foi, ma tolérance, ma charité, ma patience. » II Tim., III, 10.

⁶ Il n'en est guère qui n'ait subi l'influence de cœurs aimants, d'une mère, d'une amie. S^{te} Monique a eu ce rôle à l'égard de

des apôtres que des sœurs suivaient et servaient, Paul n'admettait que des frères pour compagnons¹. Le ciel lui ménagea dans l'un d'eux une âme pure, élevée, capable de s'étendre aux plus hautes vues, de les adopter si parfaitement, que son maître trouvait en lui un autre lui-même, « la même âme² », disait-il.

Toutefois ce fut moins par les dons d'intelligence que Timothée fut précieux à Paul que par sa tendresse. Dans les crises douloureuses de la maladie, dans les épreuves de tout genre qui traversaient son ministère, l'apôtre, à bout de force, cherchait où s'appuyer. Timothée était là prêt à compatir, à consoler, à se dévouer pour le maître. Il demeura près de lui au cours presque entier de la seconde mission, il le suivit à Éphèse, à Jérusalem, à Rome³. Aussi jusqu'aux derniers jours, l'affection de Paul pour son compagnon de labeur resta ce qu'elle avait été dès l'abord, l'amour d'un père pour son enfant. Timothée n'était plus jeune quand l'apôtre, près de mourir, lui écrivit sa seconde lettre ; mais aux yeux d'un père, son fils ne vieillit point : Paul lui parle encore comme au départ de Lystres.

S. Augustin ; S^{te} Chantal pour S. François de Sales, M^{me} Swetchine pour Lacordaire. Nulle femme ne pouvait prendre sur Paul pareil ascendant, car il n'en gardait aucune près de lui.

¹ 1 Cor., ix, 5, 6.

² Οὐδένα γὰρ ἔχω ἰσόψυχον : Philip., ii, 20.

³ Act., xvi, 12 ; xvii, 14. 1 Thess., iii, 2. 11 Cor., i, 19. Act., xix, 22. 1 Cor., iv, 17 ; xvi, 10 et 11. 11 Cor., i, 1. Act., xx, 3-6. Philip., i, 1 ; ii, 19. Colos., i, 1. Philem., 1. 11 Tim., iv, 21.

Il y a lieu de croire que Timothée fut circoncis et consacré à Iconium, car, nous avons vu que Paul ne voulut se l'adjoindre qu'après avoir consulté les fidèles de cette chrétienté ¹. L'apôtre s'y trouvait au centre des Églises fondées dans sa première mission; il les visita toutes depuis Derbé jusqu'à Antioche de Pisidie. « Allant de ville en ville, il leur donnait pour règle les ordonnances établies par les apôtres et les anciens de Jérusalem. Ainsi les Églises étaient fortifiées dans la foi et croissaient chaque jour en nombre ². » Ayant achevé cet affermissement, l'apôtre songea à de nouvelles conquêtes.

Au nord d'Iconium s'étend le désert de l'Anatolie centrale, steppes parsemés d'étangs saumâtres ³ et de ruisseaux salés. Cette région, entièrement nue, n'avait point de voies, peu d'habitants. Les voyageurs qui partaient de Lycaonie évitaient de la traverser. Leur route pour gagner la Galatie et la Bithynie était la vallée aux fraîches eaux qui s'étend entre le Soultan Dagh et l'Emir Dagh. Laodicée (aujourd'hui *Ladik*), Philomelium (*Ak-Sher*), Synnada (*Eski-Karahissar*) y ont marqué de tout temps les étapes du chemin. Cette partie du plateau central était, comme tout l'Asie Mineure, peuplée de

¹ Act., xvi, 2.

² Id., xvi, 4, 5.

³ Le plus vaste de ces bassins, appelé *Touz-Göl*, « le lac salé », couvre une centaine de kilomètres en longueur et douze au moins en largeur.

racés diverses; les Phrygiens toutefois y dominant lui donnaient leur nom¹. Venus de Thrace², ils s'étaient établis en ces lieux aux temps les plus reculés, plus anciennement, assurait-on, que les Égyptiens dans la vallée du Nil³. Ils y demeuraient paisibles, s'adonnant à l'agriculture, fermés à l'étranger.

Leur culte tout primitif consistait dans l'adoration de Sabazius et de Cybèle, divinités semblables à celles qu'on vénérât sur les côtes de Syrie⁴. Le Baal de Tyr, le Moloch des Cananéens ne différait point du Sabazius phrygien; l'Astarté de Sidon, la Baaltis de Byblos, l'Uranie d'Ascalon étaient l'analogue de Cybèle, « la Grande Mère des

¹ Il n'y eut de province romaine du nom de Phrygie qu'au temps de Dioclétien, quand celle d'Asie fut partagée en sept petites provinces (Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. 1, p. 347, 348). Au temps qui nous occupe, il faut entendre par Phrygie la partie occidentale des plateaux d'Asie Mineure; ce territoire, dont il est difficile de préciser les limites, faisait partie de diverses provinces romaines.

² Strabon, VII, III, 2; X, III, 16-19. — Hérodote, VII, 73.

³ Hérodote, II, 2. — Pausanias, I, XIV, 2. — Claudien, *in Eutrop.*, II, 251-254.

⁴ Les Grecs, quand ils lièrent commerce avec cette région, eurent grand peine à trouver dans leurs dieux si corrects de formes et d'attributs quelque analogie avec ces déités asiatiques. Ils découvrirent, assez ingénieusement, certains traits communs entre Sabazius et Jupiter ou Bacchus. Mais la Grande Mère, dépourvue de toute personnalité, sans enfants, ne représentant que la fécondation de la nature, n'avait aucun rapport avec les déesses de l'Olympe grec, semblables aux mortels par tant de côtés.

Phrygiens. » A ces deux formes de divinité, l'une mâle, l'autre féminine, se réduisait l'Olympe de ces Asiatiques. L'éclosion des germes dans toute la nature, la génération de l'homme en particulier, étant à leurs yeux la plus éclatante manifestation de la puissance divine, ils vénéraient cette force suprême, fécondante en Sabazius, fécondée en Cybèle : de là le rôle de la volupté dans les rites phrygiens, en imitation de ce qu'on adorait.

Aux actes licencieux se joignaient de sanglantes pratiques, surtout dans les lieux où prévalait le culte de la déité féminine. L'homme y poussait le délire jusqu'à la mutilation de soi-même, et des troupes de prêtres ainsi dégradés environnaient les temples de la déesse. Plus rare en Syrie, ce fanatisme était commun parmi les Phrygiens qui honoraient Cybèle comme leur principale divinité. Paul avait connu ce culte sauvage dans sa première mission, car Antioche de Pisidie possédait un sanctuaire de la grande déesse et tout un peuple d'hiérodules. De si brutales superstitions ne l'avaient point empêché de saisir les esprits et de les gagner au Christ. Il réussit de même en Phrygie. La grossièreté de ce peuple agreste s'alliait avec des mœurs simples, la droiture et l'honnêteté de la vie, une tendance à respecter les dieux, à les voir partout présents et agissants. L'apostolat de Paul y fut certainement fécond, car quelques années plus tard

il revint en cette région visiter les Églises qu'il avait fondées ¹.

Les routes de Phrygie menaient sur divers points au pays des Galates². Les apôtres y pénétrèrent, attirés sans doute par la singularité qu'offrait cette province de Gaulois égarés en pays d'Orient. Depuis trois siècles, la région avait cet aspect, car ce fut vers 279 avant Jésus-Christ que des hordes de race celtique, repoussées de la Grèce, passèrent en Asie Mineure où elles se répandirent. Ces nomades, appelés par les anciens Galates ou Gaulois, demeurèrent d'abord en troupes mobiles, se pressant, se poussant comme les flots, étendant jusqu'en Syrie l'effroi de leur nom ; mais, arrêtés par les villes d'Ionic qu'habitait une population riche et disciplinée, battus en 230 par Attale, roi de Pergame, ils se retirèrent au nord-est de la Phrygie, dans une région montueuse, coupée de belles vallées. Là, selon la coutume de leur race, ils se cantonnèrent par tribus³, et vécurent en confédération, puis en

¹ Act., xviii, 23.

² D'après la table de Peutinger, la voie romaine, que les apôtres suivirent apparemment, allait de Philomelium à Synnada (25 lieues), puis à Docymée (13 lieues), et ensuite à Dorylée (13 lieues). De cette ville, la route de Galatie tournait vers l'est ; on y trouvait, à 11 lieues, Midaeium et 11 lieues plus loin Tricomia, la dernière ville de Phrygie sur les frontières galates.

³ Les tribus étaient au nombre de trois : au sud « les Tolisto-boies », ayant pour capitale Pessinonte ; vers l'est, aux confins du Pont, les Trocmes, dont la ville principale était Tavium ; entre les

royaume indépendant jusqu'au jour où Rome les mit sous le joug. La Galatie n'était plus, au temps de Paul, qu'une province romaine administrée par un propréteur¹. Toutefois, si le gouvernement était devenu romain, tout le reste, religion, mœurs, vie privée, demeurerait tel qu'auparavant. Les Galates y dominaient en nombre, reconnaissables aux yeux bleus, aux cheveux blonds des Celtes², à leur dia-

deux, les Tectosages avaient pour centre Ancyre. Originellement ces trois tribus étaient partagées en tétrarchies ayant chacune leurs chefs civils et militaires. Les délégués de ces tétrarchies formaient un parlement qui réglait les affaires de toute la nation. Son nom, *δρυμαίνετον* (Strabon, XII, v, 1), du celtique *drw* « chêne » et *named* « temple » rappelle les réunions druidiques tenues sous les grands chênes de Gaule qui servaient à la fois de temple et de lieu d'assemblée. Peu à peu le nombre des tétrarques diminua, et, au temps de Pompée, le pouvoir suprême fut commis aux mains de Déjotare, tétrarque des Tolistoboies (Strabon, XII, v, 1. — Appien *De bellis civilibus*, II, 71. — Florus, IV, 2, 5). Amyntas, qui avait été secrétaire de Déjotare, lui succéda dans le gouvernement du pays (Dion Cassius, XLIX, 32 ; L, 13 ; LI, 2, 7). Amyntas ayant péri dans une embuscade, en 25 av. J.-C., la Galatie devint province romaine et fut gouvernée par un propréteur. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, I, p. 358 et sq.

¹ Tite Live, XXXVIII, 16.

² « Les Arméniens d'Angora se distinguent de ceux de Constantinople par une plus grande cordialité, une humeur plus loquace et plus gaie, par moins de réserve dans les relations avec les étrangers. Le type diffère aussi ; dans la capitale de la Galatie, la plupart des Arméniennes n'ont pas ce teint brun, ces traits un peu grossiers, ce visage trop arrondi que l'on remarque d'ordinaire chez les femmes haïkanes de la Turquie ; un grand nombre ont les cheveux blonds, les yeux bleus, la figure ovale, la physionomie des occidentaux. M. Perrot se demande s'il ne faut pas voir, dans les Arméniennes d'Angora, une race mêlée, descendant en partie des

lecte dans lequel, quatre siècles plus tard, S. Jérôme retrouvait encore la langue des Gaules ¹. Leur caractère gardait également les traits de race que toute l'antiquité a relevés : esprit vif, curieux de nouveautés, aussi prompt aux émotions qu'à l'oubli, fougue irrésistible dans le premier élan, mais nulle consistance, l'abattement au moindre échec, légèreté, mobilité d'âme qui les entraînait aux querelles et aux trahisons ².

A ce fond de population celtique se mêlaient les Phrygiens, vieux habitants du sol que l'invasion galate avait submergés sans les détruire, puis les colons venus de Rome, de Grèce et des régions voisines. Les Juifs notamment y formaient un corps imposant, par son crédit près de l'empereur ; les faveurs et privilèges que Rome leur octroyait s'étaient orgueilleusement dans Ancyre, gravées aux parois du temple d'Auguste ³. Forts de ce patronage

Galates. « les Français d'autrefois », comme disent les Arméniens. De même les Musulmans de la Galatie, qui passent pour les plus beaux et les plus sociables de l'Anatolie, auraient une faible part de sang gaulois dans les veines. » El. Reclus, *Asie antérieure*, p. 574.

¹ S. Jérôme, *in Ep. ad Gal.*, l. II, préf.

² « Au début des combats ce sont plus que des hommes, disait Tite Live, à la fin moins que des femmes » (x, 28). — César, *de Bel. Gal.*, II, 1 ; III, 10 ; IV, 5. — Themistius, *Or.*, XXIII, p. 209 a. — Ammien Marcellin, xv, 12. — Diodore de Sicile, v, 28 et 31.

³ Josèphe, *Antiq. jud.*, XVI, vi, 2. Le testament d'Auguste, où ce prince avait consigné les gloires de son règne, fut inscrit dans le temple d'Ancyre ; l'original latin se trouvait sur la paroi intérieure du sanctuaire, une traduction grecque à l'extérieur. Outre ce testa-

les fils d'Israël affluaient, attirés par la richesse du pays. La Galatie en effet n'était point, comme les plateaux de Lycaonie et de Phrygie, un bassin clos où les ondulations du steppe ne forment que des lacs salés. Deux fleuves au cours sinueux, l'Halys et le Sangarius, y étendent leurs bras et la rattachent aux côtes de la mer Noire. Le sol est riche, le climat sain, les vallées fertiles; celle d'Angora donne des fruits renommés dans toute l'Asie Mineure; d'innombrables chèvres au poil soyeux broutent les montagnes¹. Durant la domination romaine, des voies sûres la coupaient, menant de l'Hellespont en Arménie. Les Juifs n'eurent garde de négliger une situation si avantageuse, et là comme ailleurs leurs synagogues, marquant la route de Paul, le menèrent aux grandes villes, à Ancyre, « métropole de la région² », à Pessinonte, un des principaux centres de négoce³, à Tavium que traversaient des routes importantes⁴.

Les apôtres y trouvèrent le paganisme sous les faces diverses que, l'un après l'autre, les maîtres de cette province lui avaient imprimées. Ancyre (Angora)

ment, le temple paraît avoir renfermé les décrets impériaux qui concernaient les provinces d'Asie et notamment les Juifs.

¹ « Galatia, provincia optima, sibi sufficiens. » Müller, *Geogr. Min.*, II, p. 251.

² Boeckh, *Corp. Inscript.*, n° 4015.

³ Strabon, XII, v, 3.

⁴ Id., XII, v, 2.

avait son temple d'Auguste, le plus jeune des dieux, de tous le plus secourable; Tavium, son Jupiter grec¹; Pessinonte, la vraie religion du pays : une pierre noire tombée des cieux et figurant Cybèle, y était adorée sous le nom d'Agdistis²; à elle s'attachait le vieux culte phrygien, rites sauvages, orgies voluptueuses au son des cymbales; pour prêtres des eunuques fanatiques, jouissant de revenus et de pouvoirs princiers. Entre cette religion asiatique et celle des Gaules, ses druides, ses sanglantes expiations, les rapports étaient nombreux. Les Galates, le sentant, se mêlèrent peu à peu au culte du pays, et finirent par n'en avoir plus d'autre. Quand le consul Manlius envahit la région, les députés qu'il vit venir à lui étaient des Galles³, revêtus de leurs habits sacrés; ces prêtres de Cybèle proclamaient dans leurs chants barbares que la déesse, passant aux Romains, leur livrait le pays⁴. Du Taurus aux rives de la mer Noire, sur toute l'étendue du plateau central, « la Grande Mère », déesse de la nature féconde, régnait donc en souveraine. C'est elle que Paul venait combattre, elle dont il énumérait les fruits de mort, aux habitants de cette région sous le

¹ Strabon, XII, v, 2.

² Tite Live, xxix, 10, 11; xxxviii, 18. — Diodore de Sicile, iii, 58. — Arnobe, vi, 11; vii, 46.

³ Le nom de Galles, porté par ces prêtres, désigne, dans la langue de Bithynie, la mutilation qu'ils subissaient.

⁴ Polybe, xxii, 20. — Tite Live, xxxviii, 18.

nom « d'œuvres de la chair, fornication, impureté, impudicité, adultère, idolâtrie, empoisonnements, inimitiés, querelles, jalousies, colères, intrigues, divisions, sectes, envies, meurtres, ivresses, orgies et crimes semblables, au sujet desquels je vous déclare, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui les commettent n'hériteront pas du royaume de Dieu¹ ». Nous ignorons le nom des chrétientés qui reçurent la parole apostolique dans cette mission de Phrygie et de Galatie. Paul les constitua sans doute sur le modèle des communautés de Lycaonie, indépendantes l'une de l'autre, gouvernées chacune par un corps d'anciens. Toutes ensemble formèrent ces Églises de Galatie que les judaïsants allaient bientôt troubler, et auxquelles l'apôtre écrira la plus vigoureuse de ses Épîtres.

Le dessein de Paul en quittant la Galatie était de porter l'Évangile aux fertiles vallées qu'arrosent le Caystre et le Méandre. Éphèse en était la capitale, et des villes populeuses les remplissaient : Smyrne, Pergame, Sardes, Philadelphie, Colosses, Laodicée, Hiérapolis, Tralles, Milet. L'Asie Mineure n'avait point de plus vivante région ; c'était l'Ionie des temps héroïques, la Lydie qui, aux âges suivants, étendit son empire à toute la péninsule. Depuis deux siècles environ, les Romains en avaient fait

¹ Gal., v, 19-21.

leur province d'Asie¹ et y maintenaient tout en ordre et prospérité, arts, écoles, commerce, juiveries influentes. Paul, attiré par ce groupe de cités se touchant presque et toutes florissantes, sortait de Galatie pour aller vers elles, quand l'Esprit-Saint l'arrêta, lui « défendant d'annoncer la parole de Dieu en Asie ». Si célèbres que dussent être les sept Églises de cette région, l'heure n'était pas encore venue de les évangéliser.

Ce fut aux frontières de Mysie que les apôtres entendirent cet ordre, sur les montagnes d'où jaillissent l'Hermus et le Rhyndacus², le premier tombant au golfe de Smyrne, le second à la mer Noire. Du côté de ces dernières eaux, vers le nord, la longue crête de l'Olympe leur indiquait la Bithynie, province moins riche que celle d'Asie, florissante néanmoins et destinée, elle aussi, à une grande gloire dans l'Église, à lui donner ses premiers con-

¹ Cette province comprenait la Phrygie, la Mysie, la Carie et la Lydie (Cicéron, *pro Flacco*, 27). Dans le Nouveau Testament, ce nom désigne la région, limitée au nord par le Caïcus, au sud par le Méandre; elle comprend, à l'est, le pays des Méoniens, avec sa capitale Thyatires, et la région brûlée (Κατακαυμένη), ainsi nommée des volcans et des feux souterrains qui l'agitaient.

² Partant d'Angora pour gagner la province d'Asie, Paul dut passer le Sangarius aux environs de Kiutaya, étape très fréquentée de nos jours sur cette route. Un peu à l'ouest, près d'Aezani, il se trouva aux confins de la province d'Asie, de la Bithynie et de la Mysie, sur la ligne de partage des eaux qui coulent au nord, vers la mer Noire; à l'ouest, vers l'Archipel.

ciles, Nicée, Chalcédoine. Paul et ses compagnons se disposaient à passer en cette région, mais « l'Esprit de Dieu » se manifestant de nouveau « ne le leur permit pas ». Les routes du nord et du sud ainsi fermées, il ne leur restait que de pousser devant eux, au travers de la Mysie. Cette dernière région, montagneuse, faiblement peuplée, ne les arrêta guère; ils gagnèrent la côte de Troade, descendant aux dernières marches les pentes de l'Ida, traversant les champs où fut Troie, et qu'arrosent le Simoïs et le Scamandre; souvenirs fameux, mais qui n'étaient pas pour émouvoir ces hommes d'Orient; les débris même de cette gloire n'arrêtèrent point leurs regards, car douze siècles passant sur Ilion détruite l'avaient ensevelie. Paul alla droit au port de Troas, situé à une heure de marche proche l'entrée des Dardanelles.

Le nom complet de la ville, *Alexandria-Troas*, rappelait que des lieutenants d'Alexandre l'avaient fondée ¹, en mémoire du culte de leur maître pour cette terre sacrée. Nulle part en effet le conquérant ne s'était livré à de plus vifs transports de religion. Non content d'y vénérer les moindres vestiges du passé, de sacrifier aux héros de Troie, il prit leurs armes pour marcher sur l'Orient et le sub-

¹ Fondée par Antigone, elle avait été achevée par Lysimaque.

juguer¹. Plus tard les Romains, fils d'Énée, n'eurent pas moins de vénération pour une région qu'ils regardaient comme leur berceau. César rêva de transférer à Troas le siège de l'empire²; Auguste en fit une colonie jouissant de tous les privilèges de l'Italie³. Sous cette protection toute-puissante la ville croissait de jour en jour, et telle devint son importance, que Paul en fit dans la suite une étape habituelle de ses courses apostoliques. Toutefois son dessein à ce premier passage n'était pas d'évangéliser la cité, il n'y venait que pour prendre la mer, poussé par l'Esprit de Dieu vers les pays d'occident.

Deux pays alors remplissaient tous les esprits, la Grèce et Rome; mais au premier l'apôtre ne songeait guère, peu touché de ses merveilles d'art et de poésie; mal instruit de sa philosophie qu'il connaissait seulement par les Stoïciens de Tarse. De Rome, au contraire, il avait grande idée⁴; il admirait son génie fier, hardi, aussi patient qu'impétueux, passionné de liberté et en même temps

¹ Diodore, xvn, 17, 18. — Arrien, i, 11 et 12.

² Suétone, *César*, 79. — Strabon, XIII, 1, 27.

³ Du *jus italicum*. Digeste, IV, xv, 7. — IV, xv, 8, 9.

⁴ Bien que l'apôtre n'eût encore évangélisé que la Syrie et l'Asie Mineure, il ne laissait pas au cours de ses missions d'avoir de fréquents rapports avec les Grecs et les Romains. Il les avait connus à Jérusalem, à Antioche, à Chypre, dans les nombreuses colonies romaines qu'il avait traversées.

respectueux de l'ordre, de la loi, des choses sacrées ; le légionnaire surtout l'avait frappé par sa discipline, son patriotisme, son mépris de la mort¹. Nul doute que dès ce temps évangéliser Rome ne fut la secrète ambition de l'apôtre. Six ans plus tard, écrivant aux fidèles de cette ville : « Il y a bien des années, leur disait-il, que j'ai eu un grand désir d'aller vers vous. » « Que de fois je l'ai souhaité² ! » Mais cet attrait si impérieux demeurait contenu par l'esprit de Jésus. Rome était le domaine de Pierre ; Paul n'y devait venir qu'aux derniers jours, pour y joindre son apostolat à celui du chef de l'Église et consacrer l'unité catholique, en faisant de Rome le siège de Pierre et de Paul, mais de Paul soumis à Pierre³.

Les jours passés à Troas le furent donc dans l'obscurité et dans l'indécision. Paul penchait vers l'Italie, mais il hésitait et ne trouvait aucune lumière dans ses compagnons, habitués à le suivre plus qu'à le guider. Quel choix faire entre ces navires prêts à appareiller, entre ces marins de

¹ Souvent nous verrons l'apôtre, pour donner à sa pensée couleur et relief, emprunter ses images aux exercices et à l'armement des légionnaires. Rom., xiii, 11-13. II Cor., vi, 7. I Thess., v, 5-8. Ephes., vi, 10-17. II Cor., x, 3-6, etc.

² Rom., xv, 23 ; I, 13.

³ De Smedt, *Dissertationes selectæ*. Diss. I : DE ROM. S. PETRI EPISCOP., cap. III : Utrum Petrus solus, an simul cum eo Paulus Romanam Ecclesiam rexerit.

toute race, Syriens, Italiens, Grecs distingués par leurs costumes, mais également étrangers? Une vision que l'apôtre eut pendant la nuit leva ses doutes. « Un homme de Macédoine lui apparut et lui fit cette prière : Passe en Macédoine et aide-nous. » « Aussitôt, ajoute le texte sacré, nous cherchâmes à passer en Macédoine, ne doutant point que Dieu ne nous appelât à y prêcher l'Évangile. »

Pour la première fois ici, l'auteur des Actes paraît dans sa narration et se range au nombre des compagnons de Paul ¹. C'était un gentil ², originaire d'Antioche ³, médecin de profession ⁴, qui se nommait Lucas ou Lucanus. Les médecins dans l'antiquité, esclaves affranchis ou de condition libre,

¹ Un manuscrit du ^{ve} siècle contient au ^{xre} chapitre des Actes (v. 28) la leçon suivante : « En ces jours des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche. *Il y eut une nombreuse assemblée, et quand nous fûmes réunis*, l'un d'eux, nommé Agab, se levant, » etc. D'après cette variante, S. Luc, le narrateur, eût été, dès ce temps, au nombre des fidèles ; mais ce texte, donné par le seul manuscrit de Bèze, n'a trouvé aucun crédit, il n'est donc que l'expression d'un sentiment particulier.

² S. Paul (Col., iv, 12-15) le nomme au milieu des gentils qui n'avaient pas reçu la circoncision.

³ Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, III, 4. — S. Jérôme, *de Vir. illustr.*, 7.

⁴ « Lucas medicus carissimus », Col., iv, 14. Le docteur Plumptre a relevé, dans le troisième évangile et les Actes, de curieuses traces des connaissances médicales de S. Luc (*The Expositor*, n° 20, Aug., 1776).

étaient communément savants et lettrés¹. Luc avait reçu cette culture intellectuelle, ses œuvres en témoignent; il écrit le grec plus purement que les autres apôtres, compose avec plus d'art et de méthode. Ses connaissances précises sur la navigation² et les routes de mer donnent lieu de croire qu'il avait exercé son art dans les villes maritimes, peut-être même à bord de quelque navire. Les infirmités de Paul, quelque accès plus grave de son mal, furent probablement l'occasion qui lia ces deux âmes. Touché des paroles de l'apôtre, le médecin de Troas se donna au Christ, et du même coup à la prédication de l'Évangile.

Ce prompt dévouement le rendit cher à Paul presque à l'égal de Timothée; comme ce dernier, il s'attacha aux pas du maître, partagea ses plus rudes labeurs, le naufrage de Malte, la captivité de Césarée et de Rome. « Luc est seul avec moi³, » écrivait Paul à une heure où tous l'avaient abandonné. Moins que Timothée toutefois, Luc reçut l'empreinte de l'apôtre; l'admirant, se consacrant à lui sans réserve, il garda son naturel calme, doux, aussi modéré de parole que d'esprit. Les orages au travers

¹ Smith, *Dictionary of Greek and Roman Antiquities*. MEDICUS.

² Si Luc connaissait les termes, l'art de la marine, ce n'était évidemment pas comme homme du métier. Smith, *Voy. and Shipwreck*, p. 15.

³ II Tim., iv, 11.

desquels Paul l'entraîna ne troublèrent jamais en lui la juste mesure, l'égalité d'âme; il devint sans rien perdre de cet équilibre l'évangéliste et l'historien du plus ardent des hommes. L'Orient est peint dans ses récits avec ses passions changeantes, brusques, impétueuses, mais sobrement, d'une touche ferme et sûre. Le ciel en disposait ainsi afin de nous ménager un double tableau de l'Église naissante, l'un, tracé par Paul en ses Épîtres, passionné, frémissant des ardeurs de la lutte, l'autre d'une main plus égale, mis en cette lumière paisible qui est celle de l'histoire. Avec Luc le génie grec pénétrait dans l'œuvre de Paul; il y apportait des dons inconnus à l'Orient et qui abondent aux belles rives vers lesquelles voguaient les apôtres : l'harmonie, la grâce, les clartés sereines.

CHAPITRE CINQUIÈME

DEUXIÈME MISSION

LA MACÉDOINE

I. — PHILIPPES.

La brise soufflait du midi ¹ le jour où Paul et ses compagnons s'embarquèrent à Troas. C'était le vent le plus favorable; car sa force, dans cette partie de l'Archipel, va jusqu'à triompher du rapide courant qui descend des Dardanelles, entre la terre d'Asie et l'île de Ténédos.

La barque des Apôtres, remontant cette passe ², rangea les bouches de l'Hellespont, puis à l'orient les côtes d'Imbros; de là, tournant au nord-ouest, elle vint jeter l'ancre, pour passer la nuit, à l'abri

¹ L'expression εὐθυδρομήσαμεν, « nous tirâmes droit » sur Samothrace, suppose que, se dirigeant vers le nord, ils naviguèrent vent arrière et par le plus court chemin; ils firent, en deux jours, le trajet qui leur en demanda cinq plus tard, par un temps moins favorable. Act., xx, 6.

² Les hauts fonds rendent la navigation peu sûre entre Lemnos et Ténédos; aussi les marins passent-ils de préférence entre cette dernière île et la côte d'Asie. Purdy's *Sailing Directory*, p. 158-189.

de Samothrace. Cette île n'a point de port; mais ses montagnes, rivales de l'Athos en hauteur, fournissent un bon couvert contre les vents du sud; le mouillage y est excellent, et en eau paisible.

Aucun Grec ne naviguait en ces parages sans vénérer les cimes, d'où Neptune avait suivi les combats de Troie¹, sans pénétrer dans les chênaies de la montagne pour participer aux mystères de Samothrace, les plus obscurs de l'antiquité. Qu'étaient, d'où venaient les Cabires, divinités de ces hauts lieux? Nul ne le savait, mais comme l'initiation à ce culte mystique passait pour préserver de tout danger², on y accourait : Éleusis seule était plus fréquentée³. L'apôtre et ses compagnons connurent-ils la grande dévotion des païens à cette île sacrée? Nous en doutons. Paul, comme tous les Juifs, peu curieux de mythologie, n'en étudiait dans chaque lieu que les détails utiles à sa prédication. Il ne passa qu'une nuit aux rives de cette terre sans y aborder : mystères et Cabires lui demeurèrent étrangers.

Dès l'aube suivante on fit voile vers la Macédoine

¹ Homère, *Iliad.*, XIII, 10-15.

² On prétendait que jamais initié n'avait fait naufrage. Scoliaſte d'Aristide, *Panathen.*, p. 324. — Scoliaſte d'Aristophane, *Pac.*, 278. — Hermann, *Lehrbuch der gottesdienstlichen Alterthümer der Griechen*, § 65.

³ Pauly's *Real Encyclopädie*, CABIRI et SAMOTHRACE. — Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités*, CABIRI.

où les appelait l'Esprit de Dieu. Une journée suffit de Samothrace pour pénétrer dans la baie de Thasos et gagner Neapolis¹. La situation de ce port à l'est du golfe est médiocre : point de havre, une rade de bon ancrage, mais battue par les vents de sud-ouest, tellement que dans les grosses mers il faut l'abandonner et se réfugier à l'abri de Thasos. Cette station, toute défectueuse qu'elle fût, ne laissait point d'être fréquentée, parce que la voie Egnatienne² y longeait la mer. Les Romains, traçant cette route à travers la Macédoine, en avaient fait le grand chemin qui rattachait à l'Orient Dyrrachium, et, au delà de l'Adriatique, Egnatia, Brindes et toute l'Italie. Au lieu de la suivre dans toute sa longueur, les voyageurs

¹ La Voie Egnatienne était ainsi nommée d'Egnatia, le port d'Apulie, où aboutissait la voie Appienne (Pauly's *Real Encyclopædie*, VIA APPIA). La continuation de la route d'Orient sur la rive opposée de l'Adriatique reçut de cette ville d'Italie le nom d'Egnatienne. Partant de Dyrrachium et d'Apollonie, elle traversait l'Épire jusqu'à Thessalonique, puis la Macédoine et la Thrace, pour aboutir à Byzance.

² Aujourd'hui *Cavala*, échelle turque assez importante. Cousinery (*Voyage de Macédoine*, vol. II, p. 116) place Néapolis à trois lieues de là, au sud-ouest, à *Eski Cavala*, où se trouve un bon et vaste port ; mais cette hypothèse a contre elle les distances marquées sur les itinéraires entre Philippes et Néapolis, les inscriptions, les débris antiques trouvés à *Cavala*, l'éloignement d'*Eski Cavala* de la Voie Egnatienne. Voir Lewin, *Life of S. Paul*, t. I, p. 201, note 22. — Tafel, *de Via Egnatia*, II, p. 12 et suiv. — Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 11 et suiv.

pressés de couper au plus court vers la côte d'Asie s'embarquaient à Néapolis.

Cette ville parut à Paul peu différente de Troas : même concours de Grecs, de Levantins, de marchands avides qui se pressait à toutes les échelles de la Méditerranée. Ce n'était point là le peuple de Macédoine que la vision céleste lui avait montré comme le propre objet de ses travaux. Il résolut de gagner Philippes¹, cité considérable séparée de la mer par la chaîne du Pangée, mais l'une des étapes de la voie Egnatienne. Les apôtres s'élevèrent donc le long des pentes de cette route taillée en plein roc au-dessus de Néapolis², et, au débouché du chemin qui coupe profondément la crête, ils aperçurent à perte de vue la belle plaine de Philippes³. En face d'eux, par delà les marais qui baignent le pied du Pangée, la ville s'avancait du nord sur une colline formant promontoire⁴. Vaste,

¹ Il ne reste que des ruines sur l'emplacement de Philippes. Le village turc de *Filibedjeh*, qui conservait encore le nom de cette ville, a disparu.

² Ce passage traverse le mont *Symbolum* des anciens. Dion Cassius, XLVII, 35.

³ La distance de Néapolis à Philippes est de trois à quatre lieues. Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 19.

⁴ « Un massif de montagnes peu élevées s'avance, en forme de coin, dans la plaine, à la rencontre du mont Pangée. Au sommet de l'âpre colline qui fait le tranchant de ce coin, des tours ruinées se dressant sur un promontoire signalent de loin l'emplacement de la ville antique. Une distance de neuf kilomètres sépare encore ce promontoire de Philippes des derniers contreforts du Pangée ; mais l'espace

florissante alors, elle en couvrait tout le sommet, puis descendant sur le versant méridional débordait aux alentours dans la plaine. La voie Egnatienne, traversant cette dernière partie de Philippes, divisait au midi la ville basse avec son forum et ses quartiers populeux de la cité haute où se trouvaient l'acropole, le théâtre, les temples des divinités¹.

C'est aux mines qui l'entourent que Philippes dut son origine. Elles avaient un renom fabuleux dans l'antiquité²; l'or enlevé par la pioche y renaissait, disait-on, aussi vite que l'herbe coupée dans les champs. De telles ressources ne pouvaient échapper à la cupidité des rois de Macédoine. Le père d'Alexandre, Philippe, s'empara de toute la région minière, y organisa le travail, et, pour le protéger, éleva la place forte qu'il appela de son nom³. L'occupation romaine ne fit que donner à ce poste militaire une vie plus active. Octave en avait reconnu l'importance, quand il vint en ces lieux gagner la bataille de Philippes. Dès qu'il fut maître de l'empire, il y envoya une colonie et en assura la puissance en lui conférant le *jus italicum*⁴.

intermédiaire est barré presque tout entier par un lac marécageux dont les cartes ne font pas assez comprendre l'importance. » Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 33 et 34.

¹ Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 67 à 90.

² Strabon, VII, Fragm., 34. — Hérodote, VI, 46, 47; V, 23, 126. — Thucydide, I, 100. — Diodore de Sicile, XVI, 3.

³ Diodore de Sicile, XVI, 8.

⁴ Dion Cassius, LI, 4.

Débris du parti d'Antoine, vieux soldats, habitants de l'Italie, ces émigrants apportèrent aux frontières de Macédoine et de Thrace la probité, le sérieux, l'austérité de vie qui régnaient encore dans les légions et les campagnes du Latium¹. Les déités rustiques de la vieille Rome furent amenées par eux à ces plages lointaines; Sylvain y eut un collège, chargé de son culte, et composé de membres dont les noms se retrouvent dans les Actes et les Épîtres, Crescens, Secundus, Trophimus, Aristobulus, Pudens, Urbanus, Clemens². Ces dieux nouveaux se mêlèrent à ceux de la région; près de leurs temples, en effet, nous retrouvons les sanctuaires de Minerve, de Diane, de Mercure, d'Hercule, du Men asiatique³. Nous connaissons à Philippes mieux qu'ailleurs le détail de ces dévotions populaires, car les vestiges en demeurent dans la haute cité. Des roches de marbre blanc y perçaient le sol et le rendaient sur beaucoup de points inhabitable. Quelques-uns de ces blocs furent taillés à l'image des dieux; d'autres creusés en niches pour de petites statues, ou couverts de bas-reliefs et d'inscriptions. A parcourir ce curieux musée des dieux de Philippes, il est visible que, si les colons

¹ *Mission de Macédoine*, p. 74-78.

² *Id.*, p. 72.

³ *Id.*, p. 79-86.

importés par Auguste dominaient, un fonds de population macédonienne avait subsisté.

Nulle race d'ailleurs n'était mieux faite pour s'allier à la romaine : des deux parts même génie, mêmes mœurs, des hommes de labeur et de pâturage, rudes, braves, d'une fidélité proverbiale, aussi fiers que fidèles, aimant l'ordre, l'autorité, qui les groupait en phalange invincible. Comme Rome et avant elle, ils avaient subjugué le monde, non plus en l'inondant de multitudes asservies, ainsi que les monarques d'Assyrie et d'Égypte, mais par la discipline, l'art militaire, la valeur de quelques légions. Autant que Rome, ils méprisaient leurs voisins de Grèce ; autant et plus qu'elle peut-être, ils gardaient le culte de la famille, le respect de la femme. Les inscriptions macédoniennes nous montrent la mère et l'épouse plus honorée en ces régions que la matrone romaine. Elle y est saluée de maîtresse de la maison ; jouit d'un droit de propriété ; son nom, comme ailleurs celui du père, atteste la descendance ; parfois même des monuments publics sont dressés en son honneur ¹.

Le travail des champs, qui occupait la plupart des Macédoniens, l'éloignement des villes corrompues, expliquent en partie cette conservation des mœurs ; mais nul doute que la religion n'y contribuât puis-

¹ Böeckh, 1958, 1965, 1977, 1997, 1999.

samment. La Thrace était voisine, qui gardait dans ses mystères dionysiaques les hauts enseignements d'Orphée. On entendait dans les temples macédoniens de Sabazius¹ ces chants admirés des premiers chrétiens, où l'immortalité et la vie future revêtaient d'irrésistibles attraits, où se révélait le Dieu un, existant par lui-même, visible aux seuls esprits, remplissant tout de sa présence. Grâce au charme de ces hymnes, les âmes s'élevaient, s'épuraient, celles des femmes surtout, si promptes aux pieux élans. Paul allait trouver parmi elles ses premières et plus chères néophytes.

La difficulté était de se frayer accès dans ce nouveau champ si plein de promesses, car Philippes n'avait point de juiverie organisée, comme les villes que Paul avait évangélisées jusque-là, point de synagogue où il pût lier commerce avec ses compatriotes et rencontrer les prosélytes de la gentilité. Les apôtres attendirent le premier sabbat, ne doutant point de trouver ce jour-là quelques Juifs réunis. Dans les villes, en effet, où les fils d'Israël étaient en trop petit nombre pour posséder un sanc-

¹ Sabazius, également honoré en Thrace et en Phrygie, était une divinité orientale, analogue à Attis, à Mithra, à Corybas; les Grecs l'assimilèrent tantôt à Zeus, tantôt à Corybas. Son culte, en Thrace, avait beaucoup de rapport avec les mystères d'Orphée où de hautes révélations étaient faites aux initiés sur l'immortalité et la vie future. Heuzey, *Mission de Macédoine*, 28-39. — Appien, *de Bellis civilibus*, IV, 106. — Strabon, X, III, 15, 16. — Macrobe, *Saturn.*, I, 18.

tuaire, ils se ménageaient toujours un lieu d'assemblée et de prières. Ces oratoires, appelés *proseuques*, étaient de simples enclos, quelque jardin, quelque champ souvent sans abri, mais proche de la mer ou d'un cours d'eau, pour les ablutions¹. La *proseuque* de Philippes se trouvait à l'occident de la ville sur la rive du Gangitès². On y arrivait de la cité par la voie Egnatienne, au travers de campagnes alors verdoyantes, car les sources qui jaillissent des montagnes voisines baignaient cette plaine aujourd'hui sèche et nue. Le saule et le platane y répandaient leur ombre, les roses à cent feuilles originaires du Pangée³ se mêlaient à de riches cultures de légumes. Bordée de ces jardins, la voie romaine formait la plus belle promenade de Philippes; elle menait à l'endroit où, cent ans plus tôt, Octave avait battu et repoussé des rives du Gangitès les légions de Brutus : un arc de triomphe y rappelait ce grand fait d'armes⁴. C'est

¹ Philon, *Leg. ad Caium*, 23; in *Flac.*, 14. — S. Epiphane, *Hæres*, LXXXI. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XIV, x, 23.

² Philippes était environnée de sources (Heuzey, p. 52); de là son ancien nom de Κρήνιδες (les sources); mais elle ne compte près d'elle qu'une rivière digne de ce nom (παρὰ ποταμόν, Act., xvi, 13) : c'est le Gangas ou Gangitès (auj. *Bounarbachî*); ce cours d'eau sort des montagnes qui ferment au nord la vallée de Drama, il passe à l'ouest de Philippes et va se perdre au sud de la plaine dans le marais qui baigne le nord du Pangée.

³ Théophraste, *Historiæ plantarum*, iv, 19; vi, 6. *Causæ plantarum*, iv, 14. — Pline, *Historia naturalis*, xxi, 10.

⁴ *Mission de Macédoine*, p. 119.

près de ce monument que les Juifs avaient leur oratoire.

Paul et ses compagnons n'y trouvèrent aucun homme; quelques femmes seulement étaient venues prier. L'apôtre s'assit; et, conversant avec elles, il leur annonça le Sauveur Jésus. L'accueil de ces femmes fut favorable; l'une d'elles, surtout, se distingua par l'empressement de sa foi. C'était une étrangère, païenne de naissance, mais « craignant Dieu », c'est-à-dire appartenant à cette classe de prosélytes qui, sans observer toute la Loi, en gardait l'essentiel et adorait Jéhovah¹. On l'appelait Lydia, la Lydienne, parce qu'elle était de Thyatires en Lydie. Elle faisait le commerce de teintures pour lesquelles son pays d'origine avait grand renom², et principalement de pourpre³, substance coûteuse dont le trafic nécessite un grand apport de fonds. « Lydie nous écouta, dit S. Luc, et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre ce que Paul disait. Après qu'elle eut été baptisée, ainsi que sa famille, elle nous fit cette prière : « Si vous jugez que je suis fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et y demeurez. » Et elle nous y força⁴. »

¹ Act., xvi, 14.

² Homère, *Iliad.*, iv, 141. — Strabon, XIII, iv, 14. — Claudien, *Rapt. Proserp.*, i, 270.

³ Act., xvi, 14.

⁴ Id., xvi, 14 et 15.

Cette hospitalité acceptée par la troupe apostolique est un honneur sans pareil pour Lydie, car nulle part Paul ne consentit à vivre ainsi aux dépens de ses fidèles. Pour que l'apôtre, si jaloux de son indépendance, donnât à cette femme une telle marque de confiance, il fallut que dès la première heure il l'estimât grande, généreuse, d'une foi à toute épreuve. Dès lors aussi il entrevit le concours que lui prêteraient les Macédoniennes dans la condition libre et respectée que leur donnaient les mœurs du pays. A la différence des Juives et des Syriennes qui, confinées à l'intérieur, ne répandaient leurs croyances que dans le cercle restreint de leurs familles et de leurs amies, les femmes de Macédoine agissaient, vivaient au dehors, épanchaient leurs sentiments sans nulle contrainte. Elles allaient coopérer ardemment à la diffusion de l'Évangile, devenir les prémices de ces chrétiennes d'Occident qui, par leur foi aimable, leur zèle discret, la souplesse, l'essor de leur charité, sont demeurées jusqu'à nos jours ce qu'elles ont commencé d'être à Philippes, les semeuses de la Bonne Nouvelle.

Lydie était la plus influente de ces zélatrices ; mais, dans sa demeure devenue le sanctuaire de Philippes, se pressèrent bientôt d'autres femmes gagnées par Paul à la *proseuque*, toutes rivalisant de ferveur ; deux d'entre elles surtout, Evodie et Syntyché, contribuèrent activement à établir l'Évan-

gile¹. A ces premières conquêtes se joignirent bientôt de nobles et vaillants hommes, Éphaphrodite, que Paul appelait « son frère, son compagnon d'armes et de labeurs² », « Clément, et d'autres encore qui l'aidèrent dans son ministère³. » Ces néophytes se donnèrent si pleinement, que l'apôtre tenait leur persévérance assurée et « leurs noms écrits dans le livre de vie⁴ » ; aux uns, Macédoniens de naissance, cette loyale fidélité était naturelle ; Rome avait façonné les autres à son image, virils, honnêtes, entiers en leurs desseins. Les esclaves et les affranchis ne manquaient point assurément parmi eux, l'Église de Philippes étant, comme toute chrétienté, ouverte aux plus humbles ; il semble toutefois que les personnes libres dominaient et tiraient quelque vanité de leur titre de colons romains ; c'est à elles sans doute que l'apôtre rappelait « que notre vrai droit de cité est dans les cieux, d'où nous attendons le Seigneur Jésus⁵ ». Ainsi formée en notable partie de membres que distinguaient leur fortune ou leur condition, l'Église de Philippes se développa dans un calme que l'apôtre n'avait jamais connu ; les Juifs, peu nombreux,

¹ Philip., iv, 2, 3.

² Id., ii, 25.

³ Id., iv, 3.

⁴ Id.

⁵ Id., iii, 20.

n'osaient rien. La persécution, qui venait d'eux partout ailleurs, ne se déchaîna qu'à la longue, fortuitement, et eut pour cause, non la religion, mais les intérêts lésés de quelques païens.

Bien que la maison de Lydie fût la demeure de Paul, et probablement le sanctuaire où le pain sacré était rompu, les apôtres ne laissaient pas de fréquenter la *proseuque* pour y annoncer Jésus. Or, sur la route qui menait à cet oratoire, habitait une jeune esclave ayant l'esprit de Python. Ces devineuses, pour la plupart ventriloques, avaient beaucoup de clients¹; par suite, quand elles étaient de condition servile, elles enrichissaient leurs maîtres. Il y a lieu de croire que celle de Philippes possédait des qualités remarquables, car plusieurs païens s'étaient réunis pour l'acquérir, et ils exploitaient en commun son triste métier. Soit que cette fille fût Juive ou que la curiosité l'eût conduite à la *proseuque*, elle y avait entendu les apôtres et mêlait à ses transports de pythonisse les lambeaux de vérité chrétienne qu'elle avait recueillis. « Nous la rencontrâmes, raconte S. Luc, comme nous allions au lieu ordinaire de la prière. Elle se mit à nous suivre Paul et nous, en criant : « Ces hommes-là
« sont les serviteurs du Dieu Très Haut qui vous

¹ Plutarque, *de Defect. Orac.*, 9. — Scoliaste d'Aristophane, *ad Vesp.*, 1014. — Suidas et Hesychius, au mot Πύθων. — S. Augustin, *de Civ. Dei*, II, 23.

« annoncent la voie du salut », et elle fit cela pendant plusieurs jours. » Si importune que fût cette poursuite, Paul prit d'abord patience ; mais, craignant enfin que ces acclamations de possédée ne compromissent l'Évangile, il se retourna vers elle, et dit à l'esprit qui l'agitait : « Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir d'elle. » A l'heure même, le démon fuyant, la pythonisse se retrouva calme, libre, mais impuissante désormais aux divinations qui faisaient tout son prix. Les maîtres virent bientôt, au changement opéré en elle, que tout l'espoir de leur gain était perdu. Dans leur dépit, ils se jetèrent sur Paul et Silas, auteurs de la guérison, et les menèrent à l'Agora, devant les magistrats de la ville¹.

Fonder une demande d'indemnité sur ce motif que des exorcismes avaient déprécié leur esclave était une prétention inadmissible : les plaignants n'y songèrent pas ; mais, donnant un tour habile à leur vengeance, ils accusèrent les apôtres de prêcher une religion nouvelle. Rome imputait à crime ce prosélytisme, et le frappait durement, de la déportation pour les patriciens, de la mort pour les gens du peuple². A la vérité, cette loi ne s'ap-

¹ Act., xvi, 16-19.

² « Qui novas et usu vel ratione incognitas religiones inducunt, ex quibus animi hominum moveantur, honestiores deportantur, humiliores capite puniuntur ». Jul. Paulus, *Sentent.*, v, 21. — Servius, *ad Virg. Æneid.*, viii, 187. — Dion Cassius, vii, 36.

pliquait pas aux provinces qui gardaient pleine liberté de leur culte; mais Philippes n'était pas une ville ordinaire : colonie de droit italique¹, elle se modelait en tout sur la métropole, mêmes formes du gouvernement, même législation². Le langage des accusateurs fit impression sur les duumvirs. « Ces hommes, disaient-ils, troublent tout dans notre ville; ils enseignent des coutumes qu'il ne nous est permis ni de recevoir ni de pratiquer à nous qui sommes Romains. » Ils ajoutaient perfidement : « Ce sont des Juifs³ », rappelant, par ce nom, que toute la race venait d'être expulsée de Rome⁴ et dès lors ne méritait aucun égard.

La vue des deux étrangers menés de force au tribunal, les clameurs des maîtres de la pythonisse, avaient ému la foule d'oisifs qui couvrait la place

¹ Digeste, I, xv, 6. Les inscriptions nous donnent le titre complet de Philippes : *Colonia Augusta Julia Victrix Philippiensis*; Heuzey, p. 18.

² Philippes avait, à l'imitation de Rome, une curie, ou sénat, qui fixait la législation municipale; la justice était confiée à deux magistrats annuels, appelés duumvirs, entourés comme les consuls de licteurs, les *ῥαβδοῦχοι* des Actes. Les inscriptions mentionnent aussi, parmi les magistrats de Philippes, des édiles (Heuzey, p. 71) et un censeur. Le terme duumvir est traduit en grec par *στρατηγοί*, préteurs. Le nom de préteur était primitivement réservé aux magistrats de Rome, mais, peu à peu, les duumvirs des colonies s'arrogèrent ce titre; dès le temps de Cicéron, ils affichaient cette prétention. *De Leg. Agrar.*, lib. II, 34.

³ Act., xvi, 20, 21.

⁴ Par l'édit de Claude en 52.

publique¹; toute cette populace accourut. Les juges troublés, croyant n'avoir devant eux que deux Juifs vagabonds et séditieux, ne prirent le temps ni de les interroger ni d'instruire l'affaire; pour tout finir ils commandèrent de les fouetter. Un poteau était dressé sur la place publique pour ces exécutions; les licteurs y entraînèrent les apôtres, arrachèrent leurs vêtements, et, les attachant nus au bois, ils les déchirèrent à coups de verges². Le sang coulant sous les yeux du peuple ne réussit point à l'apaiser; les duumvirs, afin de lui donner une nouvelle satisfaction, commandèrent de jeter les deux Juifs en prison et de les garder étroitement. Le geôlier, exécutant les ordres transmis, enferma les captifs au plus profond de ses cachots et mit leurs pieds dans les ceps³, sorte de cangue où les membres étaient serrés.

Accusation, jugement, supplice, tout s'était précipité tumultueusement au milieu de tels cris, que ni

¹ C'est dans la basse ville, au sud de la voie Egnatienne, que se trouvait le forum où Paul et Silas furent fouettés. Les quatre piliers massifs qui subsistent encore près de la porte orientale en marquent peut-être l'emplacement. Lewin, *Life of S. Paul*, t. 1, p. 211. — Heuzey, p. 87 à 90.

² Aulu-Gelle, x, 3. — Tite Live, II, 5; VIII, 32, 33.

³ Cette cangue (ξύλον, *nervus*) était parfois en fer (Isidore, *Orig.* IX), mais plus habituellement en bois, « *lignea custodia* ». Plaute, *Pœnulus*, v, 6, 28. Elle avait souvent cinq trous, pour engager à la fois la tête, les bras et les jambes. ScoliaSTE d'ARISTOPHANE, *Equites*, 1046. Cf. Plaute, *Captivi*, III, 79. — Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, VI, 39.

Paul ni Silas n'avaient pu se faire entendre. Ils subirent la flagellation en silence, fièrement, ressentant toute l'injustice de cet outrage, heureux toutefois de l'endurer pour Jésus-Christ. La prison ne fit qu'accroître cette sainte joie. Sur le minuit, tout sanglants qu'ils fussent, ils se mirent en prière et entonnèrent des hymnes à la louange du Seigneur. Les autres prisonniers écoutaient ces chants monter du fond des cachots, quand « tout à coup la terre trembla si violemment, que les fondements de la prison en furent ébranlés ; toutes les portes s'ouvrirent en même temps, et les liens des prisonniers furent rompus. » Le geôlier, éveillé en sursaut, accourut ; il vit les portes ouvertes, s'imagina que tous s'étaient enfuis ; désespéré, car il répondait de ses captifs¹, il tira son épée et s'allait tuer, quand Paul lui cria : « Ne te fais pas de mal, nous sommes tous ici. » Le gardien demanda de la lumière, s'élança dans les cachots. Tout s'y trouvait comme Paul l'annonçait, les portes ouvertes, les prisonniers sans liens, mais tous présents, et en grande stupeur. Seuls, les apôtres se montraient calmes, sans effroi sur cette terre qui venait de trembler, ayant tout vu dans les ténèbres et l'état de la prison et le désespoir du geôlier. Cet homme, saisi de tels prodiges, se jeta en

¹ Digeste, *de Custodia et Exhibitione reorum*, XLVIII, III, 12 et 16.

tremblant aux pieds des captifs qu'il avait si rudement traités le soir précédent. Les paroles de la pythonisse étaient venues jusqu'à lui ; il savait qu'elle avait appelé ces étrangers « les serviteurs du Dieu Très Haut », leur prédication « la voie du salut¹ ». « Seigneurs, leur dit-il tout tremblant, que dois-je faire pour être sauvé ? » « Croyez au Seigneur Jésus, lui répondirent-ils, et vous serez sauvé vous et votre famille. »

Ces dernières paroles s'adressaient à toute la maison qui était accourue autour de son chef et écoutait. Paul et Silas leur annoncèrent la parole du Seigneur ; dans le feu de cette prédication les apôtres oubliaient le triste état où ils étaient demeurés depuis la flagellation ; mais leurs vêtements en lambeaux, le sillon des verges saignant encore, furent remarqués de leurs néophytes ; on ne supporta pas qu'ils parlassent plus longtemps ainsi. Une fontaine était proche dans l'intérieur de la prison. Leurs plaies y furent lavées, « et aussitôt » disent les Actes, à ces mêmes eaux « le geôlier reçut le baptême avec toute sa famille ». La grâce avait saisi, transformé ces âmes ; elle n'y laissait d'autres sentiments qu'une vive joie d'être chrétiens. Introduits dans la demeure de leur gardien, les apôtres prirent place sur les lits de repos, des tables furent dressées et

¹ Act., xvi, 17.

toute la maison se réjouit d'avoir cru au Seigneur. On était encore aux temps heureux où l'Eucharistic terminait les repas chrétiens; il y a lieu de croire que le festin du geôlier de Philippes fut une de ces agapes, que Paul y rompit le pain sacré et communia ses nouveaux frères au corps de Jésus.

La nuit qui s'achevait si heureusement dans la prison n'avait pas été sans trouble pour les duumvirs. A y songer, cette exécution sans jugement leur parut grosse de périls si leurs victimes en appelaient au gouverneur romain de Macédoine¹; d'autre part, Lydie et ses compagnons de foi n'étaient point restés assurément sans protester et témoigner leur indignation. Inquiets, souhaitant de sortir au plus tôt de cette affaire, les duumvirs envoyèrent dès l'aube leurs licteurs enjoindre au gardien de relâcher les prisonniers. Celui-ci tout joyeux accourut vers Paul : « Les magistrats mandent qu'on vous élargisse, dit-il, sortez donc maintenant, et allez en paix. » Les licteurs avaient suivi le gardien; Paul, se tournant vers eux : « Quoi! leur dit-il, après nous avoir publiquement battus de verges, sans condamnation, nous, citoyens romains, ils nous ont jetés en prison, et maintenant ils nous en font sortir en secret. Il n'en sera pas ainsi; qu'ils viennent eux-mêmes nous en

¹ Cicéron, *in Verrem* II, 1, 9. — Dion Cassius, LVIII, 1. — Tacite, *Hist.*, I, 6. — Philon, *in Flaccum*, 12.

tirer. » Cette fière réponse, portée sur l'heure aux duumvirs, acheva de les déconcerter. Les lois *Valeria* et *Porcia* défendaient, en effet, de frapper de verges les citoyens¹, et dans le cas présent le délit, grave en soi, devenait un vrai crime par l'absence d'enquête et de jugement. Que les étrangers se prévalussent de leur qualité, qu'ils fissent le récit de l'outrage fait en eux à la majesté du nom romain, tout était à craindre, non plus seulement du gouverneur, mais des colons mêmes de Philippes, si fiers de leur titre. Les juges, tremblant devant leurs victimes, firent toutes les soumissions exigées; ils vinrent, prièrent les apôtres d'excuser leur méprise, et, les conduisant avec honneur hors de leur prison, ils leur demandèrent en grâce de quitter la ville afin d'éviter de nouveaux troubles². Paul comprit sur l'heure tous les avantages de ce parti : un trop grand éclat venait de se faire autour de lui pour qu'il pût continuer sa prédication sans émuouvoir et diviser la cité. Son départ, au contraire, après les réparations qu'il venait d'obtenir, laissait le nom chrétien en honneur, l'Église de

¹ Cicéron, *in Verrem* II, v, 62, 66. — Tite Live, x, 9.

² Le manuscrit D des Actes contient ces additions, qui, pour n'avoir aucune autorité, ne laissent pas d'être intéressantes. « Les magistrats vinrent avec nombre de leurs amis à la prison, disant : « Nous ignorions que vous étiez des hommes justes ; » s'excusant, les priant de se retirer, « dans la crainte, dirent-ils, que le peuple ne se soulève de nouveau contre nous criant contre vous ».

Philippes assurée des respects de la foule, de la secrète reconnaissance des magistrats. Il promit de s'éloigner, mais à la condition de le faire dignement, à son heure et en pleine liberté.

Paul, au sortir de la prison, se rendit avec Silas à la demeure de Lydie; il y vit tous les frères et les consola. Selon sa coutume, il organisa la communauté qu'il lui fallait abandonner, et désigna les chefs qui la dirigeraient. Y mit-il dès lors la diversité des ministères, établissant les diacres et les évêques qu'il saluera plus tard dans son Épître aux Philippiens¹? Nous ne le pensons pas. Cette hiérarchie ne se développa que peu à peu, plus rapidement toutefois en cette Église qu'en toute autre, Romains et Macédoniens ne comprenant ni milice ni gouvernement sans une subordination de pouvoirs nettement constituée. Paul se contenta probablement de former un corps d'anciens, au nombre desquels il laissa Timothée et Luc, le premier pour quelques mois, l'autre pour un temps plus long, car cinq années s'écouleront avant que nous retrouvions Luc aux côtés de Paul. L'apôtre, en se privant de ses deux compagnons, témoignait aux Philippiens combien il les aimait, plus encore que ses chers Galates; leur affection, non moins vive, promettait plus de constance; ils demeurèrent en effet « sa joie et sa couronne² »; de sa prison

¹ Philipp., I, 1; II, 25.

² Id., IV, 1.

de Rome il les louait « de lui avoir toujours obéi¹ »; de l'avoir soutenu dans tous ses besoins² avec une générosité sans pareille; un de ses derniers souhaits fut de revenir parmi eux pour y attendre la venue du Seigneur³.

II. — THESSALONIQUE.

Paul et Silas, prenant la Voie Egnatienne, se dirigèrent vers Amphipolis. Une journée de marche les y mena au travers de champs fertiles, arrosés d'eaux vives. Bien que Philippes, surtout depuis qu'elle était colonie romaine, ne cessât de grandir, Amphipolis demeurerait toujours la capitale de cette partie de la Macédoine⁴. Bâtie dans une presqu'île que forme le Strymon, à une lieue de son embouchure⁵, elle commandait les nombreuses routes qui partent de la côte pour s'enfoncer dans l'intérieur

¹ Philipp., II, 12.

² Id., IV, 15-17.

³ Id., I, 23-27.

⁴ La métropole de la *Macedonia prima*. En dépit de ce titre, Philippes, devenue colonie romaine, l'effaçait et était regardée, selon l'expression des Actes (xvi, 12), comme la principale, « la première ville » de cette partie de la Macédoine : ἡτις ἐστὶ πρώτη τῆς μερίδος τῆς Μακεδονίας πόλις, κολώνις. Ce dernier mot, κολώνις, donne la raison de l'importance attribuée à Philippes.

⁵ De là son nom d'Amphipolis, « la ville entre deux rivières ». Thucydide, I, 100; IV, 102. Un village, appelé par les Grecs *Neochorion*, par les Turcs *Jeni kene*, occupe l'emplacement d'Amphipolis.

du pays¹. L'importance de cette situation avait décidé les Athéniens à y établir une colonie; depuis lors la ville était demeurée grecque d'esprit et de race. Paul et Silas ne s'y arrêterent point.

La Voie Egnatienne, au sortir d'Amphipolis, longeait la baie du Strymon, d'abord au pied des monts qui bordent le rivage de la mer, plus loin au travers de bois et de prairies. Elle quittait ensuite la mer pour couper à sa base la péninsule Chalcidique, courant au fond des vallées qui séparent cette haute presqu'île des montagnes du continent. Un ravin, le Val d'Aréthuse, ouvre cette longue coupure². Euripide y avait son tombeau sous les chênes et les platanes³. Au delà s'allongent deux lacs dans un étroit bassin que bordent des monts couverts d'oliviers; les ruisseaux qui s'y jettent entretiennent sur les rives de la verdure et des fourrés. Apollonie, la seconde étape des apôtres, était située dans cette région des lacs⁴. Paul n'y séjourna pas plus qu'à

¹ Le lac Cercinitis (auj. *Takenos*) s'étend au nord-ouest de cette ville sur une longueur de sept lieues, et est dominé, au nord, par des montagnes; par suite, toutes les routes passaient, au sud du lac, à Amphipolis, qui devait à cette situation son nom primitif d'Ἐννέα ὁδοί, « les neuf voies ». Une de ces routes était la Voie Egnatienne.

² Clarke, *Travels*, iv, p. 381. — Leake, *Travels in northern Greece*, iii, 170 et suiv., 461.

³ Plutarque, *Lycurgus*, 31. — Pline, *Historia naturalis*, xxxi, 19. — Aulu-Gelle, xv, 20. — Ammien Marcellin, xxvii, 4.

⁴ Entre les deux lacs, selon Tafel, aux lieux où se trouve le bourg

Amphipolis, et pour les mêmes causes sans doute : l'absence de fils d'Israël et la population toute grecque. « La synagogue des Juifs était à Thessalonique¹ », disent les Actes ; c'est là que tendaient les apôtres.

Ils n'étaient plus séparés de cette ville que par les collines qui ferment à l'ouest le bassin lacustre de Mygdonie. Ces hauteurs franchies, ils aperçurent au midi les sommets neigeux de l'Olympe ; à l'occident les plaines qu'arrose le Vardar ; Thessalonique était à leurs pieds, tout au nord du golfe, garantie du vent de mer par les escarpements de la péninsule Chalcidique. Paul n'avait d'yeux que pour cette cité dont il comptait faire un des foyers du Christianisme. Dans toute la Grèce en effet, à l'exception de Corinthe, aucun port n'est mieux situé : sûr mouillage, rade paisible comme un lac, vallées qui ouvrent des routes vers l'Épire et la Haute Macédoine². Cette position, qui de nos jours vaut à Salonique une fortune inespérée³, était déjà très favorable au commerce. De l'Italie et des pays

moderne de *Klisali* ; plus à l'est, selon Leake et Cousinery, au village de *Polina*, situé sur une colline au sud du lac *Bolbe*.

¹ Act., xvii, 1.

² Les vallées du *Vardar* et de l'*Indjé-Karasou*.

³ Thessalonique n'avait pas l'importance qu'elle prend de nos jours, où les voies ferrées dirigent vers elle le grand courant de l'Occident et de l'Orient ; toutefois, la Voie Egnatienne l'unissait, à l'est avec la Thrace et Byzance, à l'ouest avec l'Épire, Dyrrachium et Brindes.

d'Europe, négociants, légionnaires, préfets et délégués de Rome suivaient la Voie Egnatienne pour gagner les régions asiatiques. Thessalonique, placé au centre de ces mouvements, offrant d'ailleurs aux navires le meilleur havre de la côte, était devenue l'une des escales les plus fréquentées de l'Archipel¹. Des vaisseaux de toute provenance la quittaient chaque jour, emportant au loin, avec de riches cargaisons, les nouvelles recueillies aux rives de Macédoine. Par ce commerce incessant, l'Évangile prêché à Thessalonique devait se répandre promptement dans tout le bassin de la Méditerranée. Nous voyons en effet l'apôtre écrire, quelques mois après son départ, aux Thessaloniciens : « De chez vous la parole du Seigneur a retenti non seulement dans la Macédoine et l'Achaïe, mais en tous lieux². »

Le trafic maritime n'était point toute la vie de Thessalonique : une grande partie de la population

¹ Thessalonique ne fut longtemps qu'un bourg, appelé *Thermæ*, des sources chaudes et salines qui se trouvent dans le voisinage. Cassandre, un des généraux d'Alexandre, frappé des avantages de la baie, y transporta les habitants des villages voisins et lui donna le nom de sa femme Thessalonique, fille de Philippe (Strabon, *Excerpt.* l. VII, 21). Elle est aujourd'hui, sous le nom abrégé de Salonique (*Saloniki*), la seconde ville de la Turquie d'Europe, et garde les vestiges de son long et glorieux passé : ruines cyclopéennes, arcs de triomphe et restes de temples romains, édifices byzantins et vénitiens.

² 1 Thess., I, 8.

se livrait à l'industrie, au tissage principalement ; alors, comme aujourd'hui, on y façonnait les tapis de laines aux vives couleurs et les grossières étoffes en poil de chèvre. C'est dans ce peuple d'ouvriers que l'Évangile devait faire le plus d'adeptes. Paul le pressentit, à voir la vie laborieuse, l'esprit sérieux et réfléchi des artisans. Son premier soin fut de prendre place au milieu d'eux. Ayant trouvé logement chez un Juif, nommé Jason, il se mit aussitôt à tisser jour et nuit pour gagner sa vie et ne rien devoir à personne¹. Le sabbat venu, il se rendit à la synagogue et y discourut avec ses frères d'Israël. Leur grand souci à Thessalonique, comme dans toute la Dispersion, était la royauté du Messie ; ils l'attendaient glorieuse, triomphante, donnant aux adorateurs de Jéhovah l'empire du monde. Paul s'efforça de dissiper cette chimère. Appuyé sur l'Écriture qu'il exposait, il y montra prédit que le Christ devait souffrir, puis ressusciter d'entre les morts. Ces prophéties étaient réalisées en Jésus crucifié et ressuscité à Jérusalem. « C'est lui, concluait Paul, qui est le Messie et je vous l'annonce². » Vainement, pendant trois sabbats, l'apôtre essaya de faire

1 1 Thess., II, 9. II Thess., III, 8 et suiv. Il est probable que le Juif Jason trafiquait de grossières étoffes et que, pour cette cause, l'apôtre prit logement chez lui, tissant dans cette demeure les objets que vendait son hôte.

2 Act., XVII, 3.

agréer ces vérités, les Juifs s'obstinaient à repousser un Sauveur pauvre, humilié, mourant dans l'opprobre. « Peu d'Israélites furent persuadés et se joignirent à Paul et Silas; » en retour la Bonne Nouvelle trouva grand écho parmi les prosélytes. Plusieurs femmes du premier rang qui fréquentaient les synagogues se donnèrent au Christ; il alla de même pour nombre de Grecs affiliés au mosaïsme et « servant Dieu ¹ ».

L'Église de Thessalonique se trouva ainsi presque entièrement composée de païens, auxquels Paul, abandonnant ses compatriotes, se donna tout entier. La masse de ces convertis, à la réserve de quelques nobles dames, étaient des artisans. L'apôtre les instruisit, non plus dans la synagogue, comme il l'avait fait pendant les trois premières semaines, mais en allant et venant au milieu d'eux, dans les maisons particulières, dans celle de Jason surtout où il logeait. On s'y réunissait, loin du bruit et de l'agitation de la rue, et Paul en travaillant parlait de Jésus. La première Épître aux Thessaloniciens donne l'idée de cette prédication familière où Paul, assis « comme un père au milieu de ses enfants », exhortait ses compagnons d'œuvre, « les consolait, les conjurait de marcher d'une manière digne de Dieu, qui les appelait à son royaume et à sa gloire ² ». Loin de donner carrière à son naturel

¹ Act., xvii, 4.

² 1 Thess., ii, 11, 12.

fougueux, il n'avait dans cette formation des cœurs qu'un souci, se montrer doux, calme, d'une patience inaltérable; selon sa propre image, il cherchait à être une mère, une nourrice pour ses chers enfants ¹. Les tendresses d'un grand esprit ont un charme presque impérieux. Celles de Paul, inspirées par la passion des âmes, tiraient de son énergie même des séductions irrésistibles; nulle part elles ne firent de plus touchantes conquêtes. Sa parole était reçue non plus comme « une parole humaine, mais comme la voix de Dieu ² »; elle opéra de telles transformations et suscita tant de vertus, que les merveilles par lesquelles se manifestait alors la plénitude de l'Esprit apparurent parmi les fidèles, prophéties, dons des langues et des miracles ³.

Une communauté de gentils où Dieu se révélait si visiblement n'éprouvait pas le même attrait que les fils d'Israël pour les livres mosaïques. A en juger par les Épîtres adressées à cette Église, Paul usait peu avec elle de ces allégations de l'Ancien Testament, si fréquentes dans les prédications apostoliques. Il leur exposait la foi nouvelle, les devoirs de la vie, « les commandements du Seigneur Jésus ⁴ ». « La volonté de Dieu, leur disait-il, votre

¹ 1 Thess., II, 7.

² Id., II, 13.

³ Id., I, 5.

⁴ Id., IV, 2.

sainteté est que vous vous absteniez de la fornication Dieu ne vous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. C'est pourquoi celui qui méprise ces règles méprise non un homme, mais Dieu qui vous a donné aussi son Esprit-Saint. Quant à l'amour fraternel, vous-mêmes êtes enseignés de Dieu à vous aimer l'un l'autre, et c'est ce que vous faites à l'égard de tous les frères de Macédoine, mais nous vous exhortons, frères, à y abonder de plus en plus¹. »

Sur ce fond de prédication morale dominait un mystère qui occupait fort l'esprit des Thessaloniciens, la consommation des siècles. Le troisième évangile, où S. Luc a recueilli la Bonne Nouvelle que son maître annonçait, nous montre sous quel jour l'apôtre présentait cette fin des temps :

« Il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, et sur la terre une angoisse des nations en perplexité devant le grand bruit de la mer et des flots, les hommes séchant de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver sur la terre habitée, car les vertus du ciel seront ébranlées. Alors on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée avec grande puissance et majesté. Pour vous, quand ces choses commenceront à arriver, regardez en haut et levez vos têtes, parce que votre rédemption est proche.

¹ 1 Thess., iv, 3-10.

En vérité, je vous dis que cette génération ne passera point, que tout ne soit arrivé¹. »

L'impression que ces dernières paroles laissaient dans les cœurs était l'imminence des catastrophes finales, impression d'autant plus vive que le monde païen s'agitait alors en de semblables terreurs. Le règne de Claude s'achevait : l'empire, dépouillé de son prestige par les folies de Caligula, était tombé aux mains de femmes perverses. Messaline avait péri, mais Agrippine régnait toute puissante sur son imbécile époux, sur Néron qu'elle formait. La Rome d'Auguste et de Tibère semblait s'abîmer dans l'infamie; les présages sinistres s'y multipliaient. Une comète, des pluies de sang, de monstrueux fœtus d'hommes et d'animaux, le monument de Drusus foudroyé, le temple de Jupiter Victor s'ouvrant de lui-même, tout inspirait l'effroi². De l'Italie ces terreurs s'étaient vite propagées le long de la Voie Egnatienne; on s'en émouvait à Thessalonique, aussi bien dans les réunions païennes que dans les assemblées de chrétiens. Ces derniers, se tournant vers Paul, lui demandaient : « Ne sont-ce point là les signes avant-coureurs ? N'est-ce point le jour ? » L'apôtre n'avait d'autre réponse que la parole du Maître : « Nul autre que mon Père ne sait ce

¹ Luc., xxi, 25, 32.

² Tacite, *Annales*, xii, 64. — Suétone, *Claudius*, 43-46. — Dion Cassius, lx, 34, 35.

jour et cette heure, pas même les anges du ciel¹. »
« Le jour du Seigneur viendra comme un voleur pendant la nuit. On parlera de paix et de sécurité, et tout à coup la destruction tombera sur l'homme comme les douleurs sur la femme qui enfante; nul moyen d'y échapper². » La conclusion de l'apôtre était qu'il fallait laisser à Dieu le secret de l'avenir : « vivre sans trouble, vaquer à ses affaires et travailler de ses propres mains, afin de marcher honorablement devant le monde et n'avoir besoin de personne³. »

Sur ce point il eut peine à se faire obéir; pleins de leur foi nouvelle et de l'espérance que tout finirait bientôt, les artisans chrétiens de Thessalonique ne se donnaient plus que mollement aux métiers qui les faisaient vivre. Vainement l'apôtre, prêchant d'exemple, tissait jour et nuit; le dégoût de la vie active, le désœuvrement devint le défaut capital de cette chrétienté, et y produisit l'indigence. Paul, toujours le premier à souffrir, en éprouva plus que tous les dures et humiliantes extrémités. Heureusement Philippes était proche; Lydie et les chrétiens plus fortunés de cette Église connurent le triste état où étaient réduits les frères de Thessalonique; par deux fois ils lui envoyèrent

¹ Mat., xxiv, 36.

² 1 Thess., v, 2, 3.

³ Id., iv, 11.

de larges aumônes, et Paul accepta, continuant pour eux de déroger à son grand principe de ne rien devoir aux fidèles¹. Huit ans plus tard il leur rappelait ce témoignage de confiance unique dans sa vie : « Nulle autre Église ne m'a fait part de ses biens et je n'ai rien reçu que de vous seuls². »

L'apôtre était tout entier à cette communauté d'ouvriers chrétiens quand la persécution vint l'en arracher. Les Juifs, irrités de voir les plus nobles femmes et nombre de prosélytes désertir la synagogue, avaient hâte d'en éloigner les deux étrangers cause de tout ce désordre. Quelques propos des chrétiens touchant la politique leur fournirent l'occasion cherchée. A la vue de Claude s'éteignant, du trône incertain, livré à des intrigues de femmes chacun murmurait : A qui l'empire ? Paul répondait en élevant les pensées de ses frères au-dessus du monde qui passe : « Votre vrai roi, c'est Jésus³. » Cette parole devint aux Juifs une arme dangereuse. Ils la répandirent parmi les oisifs des places publiques et leur peignirent les nouveaux venus comme des séditeux et des conspirateurs. Cette populace, prête à tout mouvement, les suivit volon-

¹ Philipp., iv, 15, 16. La nécessité de subvenir aux besoins de nombreux frères peut seule expliquer comment Paul, qui se suffisait partout ailleurs avec son travail, fut contraint, à Thessalonique, d'accepter les secours des Philippiens.

² Philipp., iv, 15-16.

³ Act., xvii, 7.

tiers. Ils assaillirent avec elle la demeure de Jason et y cherchèrent les apôtres pour les livrer au peuple; Paul et Silas étaient absents : à leur défaut, saisissant Jason et quelques frères qui se trouvaient là, ils les traînèrent devant les politarques¹. Tout était en émoi sur leur passage et on n'entendait que ces clameurs : « Ces gens-là ont bouleversé le monde entier², et les voilà ici. Jason les a reçus chez lui. Tous sont rebelles aux édits de César, car ils disent qu'il y a un autre roi que l'empereur, Jésus. » C'étaient là de redoutables accusations dans un temps où une parole, un geste contre le prince, un oubli de déférence pouvait devenir crime capital³.

¹ Le titre de politarques que donnent ici les Actes (ἐπὶ τοῖς πολιτάρχαις, XVII, 6) est inconnu dans la littérature classique; mais il se retrouve dans les inscriptions de Thessalonique. Sur l'arc de triomphe élevé en souvenir de la victoire de Philippes (*la Porte de Vardar*), nous lisons le nom des politarques qui gouvernaient la ville au temps où l'édifice fut construit. Cet arc a été récemment détruit, mais les fragments ont été portés au *British Museum* en 1876. Voir l'inscription dans Boeckh, n° 1967, et dans M. Vigouroux (*le Nouveau Testament et les Découvertes archéologiques*, p. 223-238) cinq autres inscriptions où les politarques sont mentionnés.

² « Pro τῇ οἰκουμένην legitur in Vulgate *urbem*, quam vocem contexta oratio non patitur : haud dubie legendum est *orbem*. » Beelen, *Commentarius in Acta Apostolorum*, XVII, 6, 7.

³ La loi des XII tables avait étroitement limité le crime « de trahison » imputé aux apôtres : « Quiconque excite l'ennemi contre la république ou livre un citoyen à l'ennemi est puni de mort. » Digeste, XLVIII, 4, 3. Mais, depuis César, les lois Juliennes l'éten-

A la vérité, la loi de Majesté si tyrannique depuis Tibère n'exerçait pas les mêmes ravages dans les provinces qu'au centre de l'empire; Thessalonique particulièrement, étant ville libre, gardait à ce titre une certaine indépendance, sa législation particulière, ses politarques chargés de l'administration et de la justice, mais elle ne jouissait de ces privilèges que sous le bon plaisir de Rome; pour les conserver il fallait en user sagement, par-dessus tout maintenir l'ordre et la paix. Les magistrats le sentaient plus vivement que jamais en ces jours où tout fermentait dans l'empire. Ils s'émurent donc à voir toute la ville en trouble et une bruyante accusation portée devant leur tribunal. La présence du gouverneur de Macédoine qui résidait à Thessalonique, accroissant leurs craintes, les rendait prudents. Ne sachant que penser de cette querelle entre Juifs et chrétiens, ayant d'ailleurs devant eux non les accusés, mais leurs hôtes saisis et amenés à leur place, ils ne voulurent rien décider sur l'heure. Pour calmer la foule ils contraignirent Jason et ses amis à verser une caution, puis ils les relâchèrent, remettant le jugement sans fixer le jour.

Ce délai ne conjurait point le danger qui menaçait les apôtres; l'Église le pressa de s'éloigner. Selon toute apparence Paul et Silas s'y refusaient, crai-

daient de plus en plus (Digeste, XLVIII, 4, 5. — Tacite, *Annal.*, I, 74). « Le crime de lèse-majesté, dit Tacite, était alors le complément nécessaire de toutes les accusations. » *Annal.*, III, 38.

gnant que la vengeance des Juifs ne retombât sur Jason, rendu garant de ses hôtes; mais les frères ne leur permirent point d'exposer ainsi leur vie; « dès la nuit suivante, disent les Actes, ils les conduisirent hors de la ville, et leur firent prendre le chemin de Bérée¹. »

Les craintes de Paul pour ses chers néophytes n'étaient que trop fondées. Quelques mois plus tard il leur écrivait : « Mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des assemblées de Dieu qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ en Judée, car vous aussi vous avez souffert de la part de vos compatriotes les mêmes persécutions que ces Églises ont endurées de la part des Juifs². » Rien n'indique que ces violences aient été jusqu'au sang comme à Jérusalem³; elles se bornèrent sans doute à confisquer, à piller le bien des fidèles⁴, à les noter d'infamie. Mais la haine n'en fut pas moins acharnée. Toutes les fois qu'il sera question de Thessalonique, nous retrouverons cette Église « dans l'affliction et les tribulations⁵ ». Après cinq années d'absence le retour de Paul y réveillera les mêmes colères qu'aux premiers jours. « Lorsque nous arrivâmes en Macédoine, écrit-il aux Corin-

¹ Act., xvii, 10.

² I Thess., ii, 14.

³ Act., viii, 3; xii, 2; xxvi, 10.

⁴ Hebr., x, 34.

⁵ II Thess., i, 4.

thiens¹, notre chair n'y eut aucun repos, mais nous fûmes affligés en toute manière; combats au dehors, frayeur en dedans. » Ces vexations n'eurent pour effet que de maintenir en grande ferveur l'Église de Thessalonique; comme celle de Philippes, Paul l'appelait « sa joie et sa couronne de gloire² »; et il en tira de fideles collaborateurs, Secundus, un des compagnons de son dernier voyage, Aristarque, qui le suivit à Rome et partagea ses fers³.

Bérée⁴, où fuyaient les apôtres, était un des plus sûrs abris qu'offrît la Macédoine⁵. Éloignée de la Voie Egnatienne où se portait tout le mouvement de la province, ayant peu de relations avec Thessalonique⁶, elle vivait indépendante, isolée, prospère toutefois, car les Juifs, qui n'affluaient qu'aux centres de richesse, y étaient assez nombreux pour avoir une synagogue. Elle devait cette importance à sa situation, qui en fait aujourd'hui encore une des villes les plus attrayantes de la Roumélie. Bâtie sur les dernières pentes de l'Olympe, elle domine

¹ II Cor., vii, 5.

² I Thess., ii, 19. Philip., iv, 1.

³ Act., xx, 4; xxvii, 2. Col., iv, 10. Philem., 24.

⁴ Bérée tire son nom de Phérès son fondateur. Pherœa, dans le rude dialecte des Macédoniens, était devenu Berea. Le nom primitif revit dans l'appellation de la ville moderne *Kara-Pheria*.

⁵ Pison, préfet de Macédoine, contraint de se cacher, comme S. Paul, partit de nuit de Thessalonique et « se glissa dans la ville retirée de Bérée ». Cicéron, *in Pison*, 36.

⁶ L'apôtre, au lieu de prendre la Voie Egnatienne jusqu'à Pella et de gagner de là Bérée, suivit probablement la route moins fré-

les vastes plaines qu'arrosent le Vardar et l'Indjé-Karasou; les platanes ombragent ses jardins et de vives eaux courent dans les rues. Les Juifs de Bérée étaient plus nobles d'âme que ceux de Thessalonique¹; ils ouvrirent à Paul leur synagogue et écoutèrent sa parole avec empressement et bon vouloir; tous les jours ils parcouraient les Écritures, y vérifiant les textes allégués par l'apôtre². Beaucoup d'entre eux crurent en Jésus; mais ce fut parmi les femmes surtout que les conversions se déclarèrent nombreuses et éclatantes : les plus nobles dames embrassaient la foi, et, à leur suite, un grand nombre de païens³. Tous ces néophytes appartenaient à la race grecque; rien n'indiquant dans les Actes qu'ils fussent prosélytes, il en faut conclure que Paul ne se renfermait pas dans la synagogue de Bérée, mais qu'il prêchait parmi les païens, et y faisait abondante moisson. Pour consolant que fût ce ministère, l'apôtre ne pouvait oublier Thessalonique; deux fois il y voulut retourner⁴, mais les nouvelles reçues de cette ville montraient la synagogue si obstinée dans sa haine,

quentée qui allait directement de Thessalonique à Bérée. La distance marquée entre les deux villes, sur l'Itinéraire d'Antonin, est de cinquante et un milles.

¹ Act., xvii, 11.

² Id.

³ Id., xvii, 12.

⁴ 1 Thess., ii, 18.

que Paul dut renoncer à son dessein : bientôt même, il vit l'orage atteindre sa retraite. Les Juifs de Thessalonique, apprenant qu'il prêchait à Bérée, accoururent et mirent tout en œuvre pour le faire chasser : ils échouèrent auprès de leurs compatriotes établis dans la ville; ces honnêtes gens demeurèrent pour les apôtres tels qu'ils s'étaient montrés d'abord, tolérants, respectueux, plus favorables qu'hostiles. Les émissaires de Thessalonique, désespérant de les entraîner à leurs manœuvres, se tournèrent vers la populace et la soulevèrent¹. Paul se trouvait d'autant plus menacé que l'émeute cette fois ne s'en prenait qu'à lui; aussi les frères se hâtèrent de le faire sortir de la ville. L'apôtre s'éloigna, laissant Silas et Timothée qui venait de le rejoindre. Il ne partit point seul cependant; des fidèles de Bérée l'accompagnèrent pour guider sa marche et l'assister en ces tristes moments.

La petite troupe se dirigea vers la côte. Paul n'espérait plus ni paix ni liberté en Macédoine, car toutes les juiveries de la région, ameutées par la grande synagogue de Thessalonique, menaçaient son ministère. Vainement celle de Bérée l'avait par exception courtoisement accueilli; ses ennemis avaient su l'y atteindre. Il ne lui restait qu'un

¹ Act., xvii, 13.

moyen d'échapper à leur vengeance, c'était de reprendre la mer. Paul se résigna à gagner le port le plus voisin, Dium selon toute apparence¹. Une barque mettait à la voile pour Athènes. L'apôtre y prit place avec les frères de Bérée constants à partager sa fortune. Il s'éloignait triste sans doute, mais emportant des rives de Macédoine de belles espérances. Nulle part jusque-là, ni en Syrie ni en Asie Mineure, il n'avait trouvé des cœurs aussi ouverts à l'Évangile, plus généreux à s'y donner, plus fermes à s'y maintenir. Colons et légionnaires de Philippes, artisans de Thessalonique, Juifs et Grecs de Bérée, femmes gagnées en foule, et dans les plus hauts rangs, tous, liés par une foi vive, formaient à l'Église de Macédoine des assises aussi puissantes qu'étendues : « les pluies pouvaient tomber sur elle, les fleuves débordés l'assaillir, les vents souffler et la battre; rien ne l'ébranlerait, elle était bâtie sur le roc². »

¹ C'était le port le plus proche de Bérée à laquelle il était rattaché par une route peu fréquentée. La distance entre ces deux villes, d'après l'Itinéraire d'Antonin, était de 17 milles.

² Mat., VII, 24-25.

CHAPITRE SIXIÈME

DEUXIÈME MISSION

ATHÈNES

Paul prit la route que suivent aujourd'hui les barques de Salonique à Athènes. Peu d'entre elles passent au large de l'Eubée; la plupart s'engagent dans le bras de mer sinueux qui sépare cette longue île du continent. La navigation est de trois ou quatre journées. On range, sur la côte de Thessalie, l'Olympe, l'Ossa et le Pélion, les Thermopyles à l'entrée du canal de l'Eubée, les champs de Marathon à la sortie. Sunium, couronné de ses blanches colonnes, annonce la pointe de l'Attique : ce cap doublé, les marins remontent au nord dans le golfe d'Egine vers Salamine et le Pirée. Ces eaux, si vivantes jadis, quand Athènes couvrait la mer de ses flottes, n'avaient plus au temps de Paul la même activité. Les plus beaux ports de la côte, Mégare, Egine, Phalère, Munychie, le Pirée lui-même, n'étaient que de pauvres bourgades, sans commerce

important¹. Corinthe seule subsistait. A l'intérieur du pays, même désolation : les plus fertiles cantons déserts, Argos, Thèbes devenues de simples villages, leurs temples croûlant faute d'argent pour les réparer²; au jugement de Polybe, le Péloponèse entier ne valait pas 6,000 talents³.

Cette dévastation était l'œuvre des gouverneurs romains qui, s'abattant sur la région, en avaient épuisé la richesse. Les campagnes, écrasées de taxes arbitraires, s'étaient dépeuplées; l'Acarnanie, l'Étolie, l'Arcadie n'offraient aux yeux que d'immenses friches où vaguait un rare bétail. L'unique moyen d'éviter la ruine commune était d'acheter, avec le titre de citoyen romain, l'exemption des tributs qui accablaient le pays; les plus riches n'y manquaient guère, et, par là, s'aggravait la misère publique : car ce qu'ils ne payaient pas retombait à la charge des autres. Dans cette condition désespérante le bas peuple languit et disparut peu à peu; comme les champs, les cités se vidèrent.

Athènes survivait à ce déclin; elle méritait seule, avec Corinthe, le nom de ville; mais ce n'était plus l'Athènes de Thémistocle et de Périclès, reine de l'Hellade. Dépouillée de cette suprématie par la

¹ Cicéron, *ad Fam.*, IV, 5.

² Pausanias, II, XVIII, 3; XXXVIII, 2. — Strabon, VIII, VIII, 1; IX, II, 5.

³ Duruy, *Histoire des Romains*, t. III, p. 28.

guerre du Péloponèse, elle était tombée avec tout le pays sous le joug de la Macédoine; deux siècles plus tard sous celui de Rome¹. Depuis ce temps tous ses efforts pour ressaisir la prépondérance n'avaient été qu'une suite de mécomptes et d'insuccès. Elle s'était rangée au parti de Pompée, ce fut pour voir triompher César; luttant pour la liberté avec Cassius et Brutus, elle partagea leur défaite; elle était du côté d'Antoine à Actium, et fut entraînée dans sa déroute². Son seul bonheur au cours de ces désastres fut qu'aucun d'eux ne lui devint mortel. Sylla seul l'avait traitée sans merci³; ses autres vainqueurs l'épargnèrent, par respect pour son nom et pour les merveilles dont elle était le sanctuaire. Sous les Césars elle resta ville libre⁴, obéissant au gouverneur de l'Achaïe, mais conservant ses lois, ses conseils de gouvernement, l'Aréopage, les Six Cents et le peuple. Sa population demeura nombreuse, intelligente, empressée, non au commerce que Corinthe absorbait, ni à la politique,

¹ La chute de Corinthe, en 146, amena l'asservissement de la Grèce. La Macédoine formait déjà la province de ce nom; la Grèce proprement dite ne garda pas celui d'Hellade; elle devint la province romaine d'Achaïe dont les limites répondaient à peu près à celles de la Grèce moderne.

² Leake, *Topographie Athens*, p. 15.

³ Appien, *Bell. Mithrid.*, 38 et suiv. — Plutarque, *Sulla*, 14. — Velleius Paterculus, II, 23.

⁴ Strabon, IX, 1, 20. — Cicéron, *in Pis*, 16. — Dion Chrysostome, *Or.*, xxxi.

comme dans le temps de l'indépendance, mais aux sciences et aux arts dont elle vivait. On affluait encore à ses écoles, de Rome surtout. Peu d'hommes ont laissé un nom dans les lettres latines qui n'y aient fait quelque séjour. Atticus, Cicéron, Varron, Ovide, Horace, Virgile vinrent s'y inspirer. Les hommes d'État eux-mêmes cédaient au courant, et ne traversaient point Athènes sans s'y arrêter. Antoine en fit sa résidence favorite¹, Cassius et Brutus y passèrent leurs derniers jours²; César, Pompée, Auguste et ses favoris l'embellirent à l'envi³. Respecter la cité des Muses était un point d'honneur pour les Romains : la voir et l'admirer, l'ambition de tout bel esprit.

Ce concours donnait à Athènes l'aspect des villes d'étudiants qui n'ont d'autre vie que leurs écoles. L'affluence au temps de S. Paul y était aussi grande que jamais, mais le sérieux des études avait décliné. Des déclamations de rhéteurs, les exercices du corps, gymnastique, équitation, assauts de lutttes et de courses occupaient la jeunesse opulente qui venait en ces lieux mener large vie et acquérir la science de plaire⁴. On eût alors vainement cherché

¹ Appien, *De Bell. Civ.*, 5, 7. — Plutarque, *Antonius*, 33, 34.

² Plutarque, *Brutus*, 24.

³ Leake, *Topographie Athens*, p. 15 et 16.

⁴ Cicéron, *ad Att.*, xii, 32. *Ad Fam.*, xii, 16; xvi, 21. — Lucien, *Nigrinus*, 13 et sq.; *Mortuorum Dialogi*, xx, 5. — Philostrate, *Apoll.*, iv, 17.

des maîtres comme ceux qu'écoutaient Cicéron et César au siècle précédent, Cratippe le peripatéticien, l'académicien Théomneste, Philon de Larisse, Antiochus d'Ascalon. Platon, Aristote, la haute philosophie n'avaient plus ni interprètes ni disciples. Jamais Athènes ne connut pareille stérilité; cinquante ans plus tard, elle redevenait féconde; le milieu du premier siècle marque une défaillance unique dans son histoire¹.

L'éclat que jetaient les lettres latines en fut la principale cause. Rome était devenue à son tour un foyer de vie intellectuelle; comme la Grèce, elle avait ses poètes, ses historiens et ses orateurs; elle accueillait et honorait le génie. On vint à elle de tous pays, d'Alexandrie, de Rhodes, de Tarse, des Gaules, de l'Espagne. En attirant ainsi les esprits, elle se montrait dans les lettres et les arts ce qu'elle était dans le gouvernement, maîtresse du monde. Elle le formait à son image, lui inspirait ses goûts, ses pensées, sa philosophie même : Athènes n'échappa point à cette souveraine influence. Stoïciens et Epicuriens étaient les maîtres préférés de Rome, les Actes nous les montrent en pareille faveur à Athènes, seuls en vue et tenant école².

Dans cette ville, si diverse de l'antique cité par

¹ A partir de Nerva, mais sous Adrien surtout, dont elle fut la ville favorite, et, après lui, sous les Antonins.

² Act., xvii, 18.

l'âme et le génie, le dehors demeurait tel qu'aux plus beaux jours. Les dévastations de Sylla, les rapines des gouverneurs romains n'avaient atteint qu'un certain nombre de statues, de tableaux, d'objets d'art; la plupart des monuments avaient été respectés. L'Acropole surtout restait intact¹; Paul y trouva dans la même splendeur qu'aux jours de Périclès ce que le génie religieux de la Grèce a conçu de plus pur, réalisé de plus parfait.

Ce rocher abrupt, berceau et refuge d'Athènes, ne gardait plus de sa destination primitive que le nom « de ville haute » d'Acropole; toute habitation en avait disparu, et les remparts cyclopéens destinés à le défendre n'enfermaient plus que des temples, tous consacrés à Pallas Athéné, vierge divine, sortie du céleste éther, de Zeus, dieu souverain. Les sanctuaires, pressés sur l'étroit sommet de l'Acropole, consacraient les gloires dont Athènes était redevable à son patronage. Le temple de la Victoire sans ailes rappelait Salamine, Marathon, de longs jours de triomphe et de suprématie sur le monde; un gracieux édicule, l'Erechtheion, contenait l'olivier sorti de terre à la voix de la déesse : don précieux entre tous, car se propageant dans l'Attique et l'Hellade, il avait changé un sol rocailleux en fertiles vergers. Mais c'est au Parthénon

¹ Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, 1, 320-337.

qu'Athéné se révélait en sa vraie grandeur. Ce temple, comme son nom l'indique, était le sanctuaire de la Vierge. Pallas Athéné y régnait en pleine lumière, au-dessus des basses passions que divinisaient ailleurs Aphrodite et Dionysos. Ce qu'elle incarnait aux yeux de ses adorateurs, c'était le génie, dont le souffle animait tant de merveilles dans Athènes, et plus que tout autre la statue de la déesse; Phidias, en effet, n'avait ciselé qu'une œuvre d'égale perfection, le Jupiter d'Olympie, et en ce dernier lieu il n'avait pas trouvé ce qui mettait l'ivoire d'Athéné en splendeur incomparable, un écrin digne d'elle, le Parthénon¹. Tout ruiné qu'est ce temple, la grâce, l'harmonie de ses lignes, sa majesté simple, la finesse et l'éclat des marbres en font aujourd'hui encore le chef-d'œuvre de l'architecture.

Paul s'émut-il au spectacle de ces beautés sans rivales, en comprit-il l'exquise perfection? Nous en doutons. Son éducation toute juive, le goût de

¹ Outre la Minerve de Phidias, que renfermait le Parthénon, une statue colossale de la déesse s'élevait au-dessus de la colline, si haute, dit Pausanias, qu'aussitôt après avoir doublé le cap de Sunium on apercevait de la mer la pointe de sa lance et le cimier de son casque (Pausanias, I, xxviii, 1). D'innombrables statues occupaient tout l'espace libre sur le sommet de l'Acropole et on a peine à concevoir qu'une foule de monuments, tels que les décrivent les anciens, aient pu tenir dans un espace si restreint. La colline sacrée était vraiment, selon le mot de S. Paul, κατείδωλον, « remplie d'idoles ».

l'Orient peu sensible aux délicatesses de l'art grec, les hautes pensées qui absorbaient l'apôtre, tout porte à croire qu'il vit seulement au Parthénon l'usurpation sacrilège du génie humain s'adorant lui-même en place du Dieu qui l'a créé. Sous les brillants dehors de ce paganisme, Paul découvrait le même fond de ténèbres que chez les autres gentils, la même impuissance à sortir du péché. « Les Grecs recherchent la sagesse, dit-il; pour nous, nous prêchons le Christ crucifié..... qui est une folie pour les Grecs, mais qui est la force et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, Grecs aussi bien que Juifs; parce que la folie de Dieu est plus sage que les hommes¹. »

Ce mépris d'une philosophie qui a donné au monde ses plus nobles penseurs n'était que trop justifié par l'avilissement du sentiment religieux dans Athènes. Tant de belles spéculations n'aboutissaient qu'à une grossière idolâtrie. A la différence de l'Orient, de l'Égypte surtout, qui, pour mieux respecter la divinité, l'entourait de mystère et ne l'adorait que sous des symboles relégués dans l'ombre, la Grèce façonnait ses dieux à son image, humains et fragiles; elle les appelait Immortels, mais elle les concevait soumis aux mêmes dis-

¹ 1 Cor., 1, 22-25.

grâces, aux mêmes passions que l'homme, ne donnant aucune leçon d'honnêteté, quelques-uns même personnifiant le vice. Il est vrai qu'en retour, elle prêtait également une forme à certaines vertus, dressant des autels à la Miséricorde, à la Modestie¹; mais c'était là un culte de parade, de nulle influence sur les mœurs. Quelques sages seulement avaient entrevu et révélé à leurs disciples le Dieu unique, infini, immuable, souverainement parfait; pour la foule, elle courait aux idoles, si nombreuses dans Athènes qu'il était plus facile, au dire de Pétrone, d'y trouver un dieu qu'un homme².

Paul, en qui le nom d'Athènes avait éveillé de grandes attentes, ne put voir sans déception cette multitude de statues, de temples, d'autels tous voués à l'idolâtrie³; son cœur s'indignait à mesure qu'il parcourait la ville, et cette amertume montait d'autant plus qu'il ne pouvait l'épancher. Pour la première fois, en effet, depuis le commencement de son apostolat, il se trouvait sans compagnon, dans l'isolement que son état maladif, le besoin d'ouverture et d'affection, lui rendaient si pénible. Dès l'arrivée, se sentant étranger et comme perdu dans ce monde nouveau, il avait recommandé aux fidèles

¹ Pausanias, I, 17.

² Pétrone, *Sat.*, 17.

³ Tite Live, XLV, 27. — Denys d'Halicarnasse, de *Thucydide*, 40. — Élien, *Variae Historiae*, V, 17. — Philostrate, *Vita Apol.*, IV, XIX; VI, III.

de Bérée, en leur donnant congé, de lui envoyer au plus tôt Timothée et Silas¹. Le premier vint seul², Silas n'ayant pas cru possible d'abandonner des néophytes à eux-mêmes en pareille tourmente. Timothée, en effet, apportait de tristes nouvelles; la rage des Juifs contre l'Église de Thessalonique demeurerait aussi violente qu'au premier jour. Paul, dénoncé, guetté dans toutes les juiveries de Macédoine, ne pouvait s'y hasarder sans folie, et cependant il ne supportait pas l'idée de laisser ces Églises désarmées, sans guide ni soutien. « N'y tenant plus », il préféra demeurer seul, pour douloureuse que lui fût la solitude, et il renvoya Timothée « soutenir et encourager³ » Thessalonique.

L'apôtre n'avait fait jusque-là que parcourir la ville en silence et comme accablé du fardeau de sa tâche; l'heure était venue de prêcher la folie de la

¹ Act., xvii, 15.

² La première Épître de S. Paul aux Thessaloniens (iii, 1-5) met hors de doute que Timothée vint à Athènes et fut aussitôt renvoyé à Thessalonique par S. Paul. L'hypothèse de Wieseler (*Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 248), quel'ordre donné aux fidèles de Bérée fut contremandé et que, par suite, Timothée se mit en route, mais ne vint pas jusqu'à Athènes, est en opposition avec les termes précis de S. Paul (Εὐδοκήσαμεν καταλειφθῆναι ἐν Ἀθήναις μόνοι..... ἐπέμψαμεν Τιμόθεον..... ἐπεμψα.....). L'apôtre disant qu'après avoir renvoyé Timothée il se trouve de nouveau seul (1 Thess., iii, 1), on en doit conclure que Silas n'était pas venu à Athènes et qu'il ne rejoignit S. Paul que plus tard, à Corinthe, en même temps que Timothée.

³ 1 Thess., iii, 2.

croix au peuple le plus infatué de sa sagesse. Il se rendit d'abord à la synagogue et y parla aux Juifs ainsi qu'aux prosélytes, mais sans grand succès apparemment, car il se tourna aussitôt vers les vrais Athéniens, les païens de la cité, et transporta sur la place publique le siège de sa prédication.

Athènes avait divers centres de réunion; toutefois le principal rendez-vous des oisifs se trouvait à l'occident de l'Acropole. Le nom d'Agora, « Place publique », avait été donné à cet emplacement, alors que, spacieux et libre, il formait au pied de la « ville haute » le marché de la primitive Athènes; mais il s'était peu à peu couvert de bâtiments et formait alors tout un quartier, le plus vivant de la cité, le plus riche en œuvres d'art. Tous les dieux de l'Olympe y avaient leurs sanctuaires¹; les Grecs illustres, les étrangers même, des statues; à côté d'Harmodius et d'Aristogiton, de Lyncurgue, de Démosthènes, de Pindare², Paul trouva l'image d'un Juif en robe pontificale : c'était le grand prêtre Hyrcan, l'ami d'Athènes³; plus loin la statue d'une

¹ Pausanias, I, 3-17. Les statues, monuments, édifices publics se pressaient sur l'Agora; les sanctuaires surtout : le temple d'Apollon (le *Patroum*), celui de la mère des dieux (le *Metroum*), le *Tholus*, où les prytanes prenaient leurs repas et offraient leurs sacrifices, le lieu de réunion des 600, le fameux autel des douze dieux, les temples de Mars, de Vulcain, d'Aphrodite, etc.

² Smiths, *Geogr. Dict.*, vol. I, p. 296.

³ Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, VIII, 15.

princesse juive, la belle Bérénice ¹, devant laquelle quelques années plus tard nous le verrons comparaître chargé de fers ². Ces monuments, engagés au milieu de boutiques, d'édifices, de ruelles tortueuses, donnaient à l'Agora l'aspect des bazars orientaux. Leur amas irrégulier remplit peu à peu le vallon que ferment au sud-ouest de la ville les éminences voisines de l'Acropole, l'Aréopage, le Pnyx et le Museum; par suite, le marché public, n'y trouvant plus assez d'espace, fut contraint de déborder dans la plaine, au nord de l'Acropole. Une nouvelle Agora s'y étendait, au temps de S. Paul, aussi fréquentée que l'ancienne, ornée elle aussi de monuments ³. Le portique d'Athéné Archégète venait d'y être élevé aux frais de César et d'Auguste; peu de temps après les ravages de Sylla, Andronicus Cyrrheste y avait dressé son horloge sur la Tour des Vents, au lieu où Socrate, dit-on, instruisait la jeunesse ⁴.

Au premier coup d'œil ces deux Agora semblaient ne former qu'une suite de marchés aux trafics les plus divers, marchés de fleurs, de fruits, de poissons, d'esclaves, de livres, de vêtements; en réalité, c'était le centre de toute vie dans Athènes;

¹ Corp. inscrip. græc., n° 361.

² Act., xxv, 23; xxvi, 29.

³ Leake, *Topographie Athens*, p. 154-162.

⁴ Lewin, *The Life and Epistles of S. Paul*, t. 1, p. 252.

vie politique, littéraire, mondaine. Citoyens et étrangers de séjour dans la ville y passaient tout leur temps, n'ayant d'autre souci que d'entendre ou de rapporter quelque nouvelle. S'asseoir à l'Agora, causer, regarder les passants, leur demander : Qu'y a-t-il de neuf? était dès le temps de Démosthènes et de Thucydide l'occupation d'Athènes¹. Paul, si étrange d'aspect et de langage, n'eut qu'à parcourir la place publique pour être arrêté et questionné. Il y vint tous les jours, parla de l'Évangile, mais sans captiver cette foule plus légère encore que curieuse. Tant de rêveurs passaient sous ses yeux, qu'elle ne vit dans « la parole de la Croix » qu'une folie de plus à railler. Il se trouva pourtant quelques hommes à qui imposèrent le sérieux et l'ardente conviction de l'apôtre : c'étaient des philosophes épicuriens et stoïciens; ces derniers avaient sur l'Agora même le centre de leurs réunions, le portique à fresques, la *Stoa-Pæcile* d'où venait leur nom²; en ce lieu, ou sur quelque autre point du marché, ils s'assemblèrent autour de Paul et l'écouterent. L'apôtre leur prêcha Jésus, mais par égard pour ces esprits altiers, il leur parla moins des

¹ Démosthènes, 1 *Philipp.*, 10. — Thucydide, III, 38, et le Scoliaste sur ce passage. Cf. le Scoliaste d'Aristophane, *Equit.*, 975. Nous y lisons qu'Athènes possédait 360 cercles de réunion et de conversation.

² Pausanias, I, 15. Eschine marque expressément que ce portique se trouvait sur l'Agora. *Contr. Ctesiph.*, 186.

humiliations du Sauveur que de sa Résurrection. Ce mot Résurrection, *Anastasis*, mis en relief, et dans une auréole de gloire, fut pris pour le nom d'une déesse que Paul proposait d'adorer en compagnie de Jésus¹; on ne vit là qu'un de ces couples divins qu'enfantaient les rêveries de l'Orient. Les uns disaient : « Que prétend ce discoureur ? » les autres : « Il semble annoncer des divinités étrangères. » Toutefois, sous des formes à demi barbares, la pensée se dégageait forte, originale, propre à saisir les esprits sérieux. Les auditeurs de Paul le pressèrent de venir à l'Aréopage pour s'expliquer plus amplement : « Pourrions-nous, lui disaient-ils, connaître cette nouvelle doctrine dont vous parlez ? Vous nous faites entendre des choses étranges, nous voudrions savoir ce qu'elles sont. »

L'apôtre se prêta à leurs désirs, heureux de prêcher Jésus, hors du tumulte de l'Agora, devant la première assemblée d'Athènes. L'Aréopage, en effet, n'avait rien perdu de son ancien prestige; son autorité et ses attributions s'étaient même accrues sous les Romains². Supérieur aux autres pouvoirs de la cité, il formait une sorte de sénat,

¹ Τὴν Ἀνάστασιν θεόν τινα εἶναι ἐνόμιζον, ὅτε εἰωθότες καὶ θηλαίας σέβειν. S. Jean Chrysostome, in *Acta Apost.*, Hom. xxxviii, 18.

² *Corp. inscrip. græc.*, n^{os} 313, 315, 316, 318, 320, 361, 370, 372, 377-381, 400, 402, 406, 415-417, 420-422, 426, 427, 433, 438, 444-446, 480, 3831. — Cicéron, *de Nat. deor.*, II, 29. Voir Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités*, AREOPAGUS.

de cour suprême, exerçant sur les lois, les mœurs, l'éducation, l'édilité, une haute censure¹. Les affaires religieuses, l'entretien des temples, la surveillance des cultes établis étaient particulièrement de son ressort². A ce titre la démarche qu'on pressait Paul de faire avait une réelle importance, car tout Athènes révérait ce conseil où siégeait l'élite de ses citoyens, politiques, orateurs, philosophes³.

L'apôtre gravit l'escalier de marbre qui, partant de l'Agora, menait au sommet de la colline appelée elle aussi l'Aréopage. Le tribunal se tenait à l'endroit, où, d'après la Fable, les dieux s'étaient rassemblés pour juger Mars⁴. La justice n'avait cessé depuis lors d'être rendue en ce lieu. On ne jugeait que les meurtres à l'origine⁵; Solon étendit à tous les crimes, à la législation entière, l'autorité des Aréopagites et les mit par là au premier rang⁶.

¹ Lucien, *Bis accusatus*, 12. — Tacite, *Ann.*, II, 55. — Aulu-Gelle, XII, 7. — Plutarque, *Cicéron*, 24. — Himerius dans la *Bibliothèque de Photius*, éd. Bekker, p. 365. — Quintilien, *Inst. orat.*, V, 9, 13. — Cicéron, *ad Fam.*, XIII, 1, 5; *ad Att.*, V, XI, 6.

² Isocrate, *Aréopag.*, 29, 30. — Suidas à ce mot. — Lysias, *Pro sacra olea*, 25 et 29.

³ Démosthènes, *Contr. Aristocr.*, 65. — Plutarque, *Solon*, 19. — Eschyle, *Eum.*, V, 700 et sq. — Schoemann, *Griech. Alterth.*, 2^e éd., I, p. 511.

⁴ Pausanias, I, xxviii, 5. C'est à ce fait légendaire que colline et tribunal devaient leur nom d'Aréopage : ὁ Ἀρεος Πίλος, la Colline de Mars.

⁵ Pausanias, IV, v, 2.

⁶ Démosthènes, *contr. Aristocr.*, 22; *contr. Neaer.*, 80-81. —

Nous avons vu qu'ils s'y maintinrent à travers toutes les révolutions. Au siècle d'Auguste comme aux jours primitifs, ils siégeaient en plein air sur des degrés taillés dans le roc¹. Deux pierres étaient placées en avant des juges, consacrées, l'une à l'*Implacabilité*, l'autre à l'*Injure*. L'accusateur montait sur la première, l'accusé sur l'autre²; ils parlaient dans l'obscurité, car l'Aréopage tenait ses audiences la nuit, afin de voir, dit Lucien, non l'orateur, mais ce qu'il disait³. Au penchant de la colline, les Furies veillaient dans leur sanctuaire, prêtes à s'élancer sur le coupable et à le poursuivre sans merci.

Paul, selon toute vraisemblance, n'eut pas à affronter cet appareil judiciaire, il vint librement au conseil, en pleine lumière, non pour être jugé, mais pour exposer sa foi et tenter d'y gagner des magistrats dont le suffrage eût entraîné le peuple. Moins émouvant qu'une séance de nuit, le spectacle offert à ses yeux ne laissait pas d'imposer : autour de lui l'élite d'Athènes et de la Grèce; à ses

Pollux, viii, 117. — Didot, *Fragm. hist. gr.*, i, p. 387. — Plutarque, *Solon*, 19. — Isocrate, *Aréop.*, 37, 39, 55.

¹ Pollux, viii, 118.

² Pausanias, I, xxviii, 5.

³ Lucien, *Hermot.*, 64; *de Domo*, 18. Nous ne conservons ce détail que sur le témoignage de Lucien et non sans quelque hésitation, car l'authenticité en paraît douteuse. Voir Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités*, AREOPAGUS.

pieds, la ville étalant monuments, portiques et temples; plus majestueux que tous, le Parthénon dressant en face de lui le trône de la sagesse humaine, dans un éclat qui éblouissait les regards. Nulle part le paganisme ne s'était montré à lui sous des formes plus séduisantes. L'apôtre n'y donna pas un coup d'œil : toutes ses pensées étaient aux âmes, tous ses souvenirs à Jésus crucifié. Uniquement rempli de son dessein, il avait fait, en parcourant la ville, une remarque qu'il jugea propre à lui servir. Athènes, comme Rome, dans la crainte de méconnaître quelque divinité, élevait çà et là des autels anonymes avec ces simples mots :

ΑΓΝΩΣΤΟΙΣΘΕΟΙΣ

*Aux dieux inconnus*¹. Paul prit texte de cette superstition pour se concilier l'assemblée :

« Athéniens, dit-il, je vois qu'en tout vous êtes

¹ Un de ces autels se trouvait à Phalère (Pausanias, I, 1, 4). Si l'apôtre aborda à ce port, ce fut un des premiers objets qui frappèrent ses yeux. Il est fréquemment parlé ailleurs de ces dieux inconnus. Philostrate, *Vit. Apoll.*, VI, III, 5. — Lucien, *Philopatriis*, 9, 29. — Diogène de Laërce, I, x, 110. — Hesychius, ἄγνῶτες θεοί, etc. — « Inscriptio aræ non erat ut Paulus asseruit : *Ignoto Deo*, sed ita : *Dies Asiæ et Europæ, Dies ignotis et peregrinis* : Verum quia Paulus non pluribus indigebat diis ignotis, sed uno tantum Deo ignoto, singulari verbo usus est. » S. Jérôme, *in Tit.*, 1, 12.

religieux à l'excès¹. Passant, en effet, dans vos rues et regardant les objets de votre culte, j'ai trouvé un autel sur lequel est écrit : « *Au Dieu inconnu.* » Celui que vous honorez sans le connaître est celui que, moi, je vous annonce.

« Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite pas dans des temples faits de main d'homme et il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avait besoin de rien, lui qui donne à tous la vie, le souffle et toute chose. Il a fait d'un seul sang toutes les nations ; il les a fait habiter sur la face de la terre, déterminant à chacune d'elles la durée et les bornes de leur domaine, afin qu'elles cherchent Dieu, qu'elles tâchent de le toucher en tâtonnant, et de le trouver, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous. Car c'est en lui que nous vivons, que nous mourons et que nous sommes. Comme l'ont dit quelques-uns de vos poètes : « Nous sommes de sa race². » Étant donc de la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la divinité ressemble à l'or, à l'argent, à la pierre, à une œuvre sculptée par l'art et le génie de l'homme. Oubliant donc ces temps d'ignorance,

¹ Isocrate, *Paneg.*, 33. — Thucydide, II, 38. — Pausanias, I, XVII, 1 ; I, XXIV, 3 ; X, XXVIII, 6.

² Ce vers se trouve dans un poète cilicien, compatriote de l'apôtre, Aratus (*Phenom.*, 5), et dans Cléanthe (*Hymne à Jupiter*, 5).

Dieu ordonne maintenant aux hommes que tous, en tous lieux, se repentent parce qu'il a arrêté un jour où il doit juger en justice le monde par l'homme qu'il a destiné pour cela, et qu'il a autorisé auprès de tous en le ressuscitant d'entre les morts. . . . »

A ces mots l'apôtre fut interrompu par des rires et des railleries. On avait écouté jusque-là, si étrange que parût ce discours à demi barbare, aux phrases traînantes et embarrassées ; la nouveauté des idées, çà et là des traits heureux maintenaient l'attention ; mais quand à l'incorrection du langage se joignit ce que ces lettrés tenaient pour de vraies chimères : la résurrection, un jugement prochain, leur patience fut à bout ; ils ne virent plus dans l'apôtre qu'un songeur ridicule et l'assaillirent de moqueries. Paul essaya vainement de poursuivre ; l'auditoire se dérobaît, les plus bienveillants lui dirent : « Nous vous écouterons là-dessus une autre fois. »

Un tel accueil étonne dans cette assemblée d'élite, et s'allie mal au souvenir des anciens sages de la Grèce parcourant l'Orient en quête de vérités, de Socrate prêtant l'oreille à toute révélation, d'où qu'elle vînt. C'est que l'Athènes qui écoutait Paul n'était plus la ville de Solon et de Périclès ; Pythagore, Platon n'y avaient que de rares disciples, rêvant de transmigration des âmes, d'expiation dans l'Hadès, de renaissance dans un monde supérieur ; la philosophie grecque avait replié ses ailes ;

renonçant aux grands essors du passé, elle ne regardait que la terre et la vie présente. Les Stoïciens et les Épicuriens, que les Actes nous montrent autour de l'apôtre, demeuraient également fermés au monde surnaturel.

Pour les Stoïciens, en effet, la matière seule existe; ils ne reconnaissent d'autre Dieu que la force mystérieuse qui donne à tout objet sensible forme, unité, pouvoir d'agir. Cette force dans l'homme est l'âme, matérielle comme le corps qu'elle anime, et dont elle ne se distingue pas essentiellement, qu'elle maîtrise toutefois et pénètre d'un souffle divin. Une morale égoïste et orgueilleuse découle fatalement de ce panthéisme. Les Stoïciens se vantaient de ne vivre que pour le devoir; mais l'homme, dans leurs théories, étant à lui-même son Dieu, il n'a pour accomplir ce devoir qu'à suivre ses instincts, sa nature. Souverainement libre, indépendant, il se suffit à lui-même, ne se doit à personne; pour lui tout le travail, l'art de la vie, consiste à demeurer dans une impassibilité absolue et à écarter tout ce qui troublerait ce repos¹. Quel contraste entre cette sagesse hautaine et l'évangile de Paul qui ne parlait que d'humilité, révélait à l'homme sa faiblesse et son péché, lui prêchait la

¹ Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, liv. V, II : STOICISME. — Pauly, *Real Encyclopädie* : STOICI.

compassion pour toutes les souffrances, commandait de faire le bien sans espoir de retour !

Les disciples d'Épicure n'étaient pas plus capables que les Stoïciens de ces hautes visées. Eux aussi défiguraient la divinité qu'ils imaginaient reléguée au loin, à peine connue, sans action sur le monde, que le hasard seul a produit. Eux aussi estimaient l'âme matérielle, de même nature que le corps et mourant avec lui. En apparence plus qu'en réalité leur morale se distingue de celle de Zénon. Ils ne donnaient d'autre but à la vie que la recherche du plaisir, mais une recherche prudente qui, tout en suivant les instincts de la nature, use de tout sans abuser de rien ; l'excès, en effet, engendre la souffrance, rompt l'équilibre des facultés, par suite trouble le calme de l'âme qui est le plus sûr plaisir ¹. On le voit, bien que partant de principes opposés, le culte du devoir et celui du plaisir, Stoïciens et Épicuriens aboutissaient en pratique à la même conclusion : tout sacrifier à son propre repos ; des deux côtés, même passion de tout rapporter à soi, égoïsme de l'orgueil chez les Stoïciens, égoïsme du plaisir chez les Épicuriens.

Le christianisme, dont le Dieu est charité, la grande loi l'amour du prochain, n'avait rien pour

¹ Denis, *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité*, t. I : ÉPICURE ET ZÉNON, p. 255 et suiv. — Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, liv. V, II : ÉPICURISME.

de tels sages. Paul le comprit et quitta l'assemblée. Sa parole néanmoins ne demeura pas complètement stérile. « Quelques-uns, dirent les Actes, se joignirent à lui et embrassèrent la foi, parmi lesquels fut Denys, surnommé l'Aréopagite¹, et une femme nommée Damaris et d'autres encore. » Une petite communauté se forma donc, plus choisie que nombreuse, car Athènes ne ressentit pas, à entendre la Bonne Nouvelle, l'émotion qui avait agité les villes de Macédoine et déterminé tant de conversions.

Cette indifférence vint en partie du caractère exceptionnel de cette cité. Demeurée en son déclin un centre actif d'études, elle voyait constamment passer des lettrés, des philosophes en renom, entendait leurs théories, excellait à en démêler le côté faible, à les railler finement, à les oublier pour d'autres nouveautés. L'habitude de n'écouter qu'à demi, d'une oreille distraite, les discoureurs qui affluaient sous leurs portiques, ne permit pas aux Athéniens de reconnaître la voix de Dieu dans celle de Paul.

L'eussent-ils discernée d'ailleurs, une cause irrémédiable les aurait empêchés de s'y rendre, c'était l'opposition de leur génie à celui de l'Évangile. Le Grec a tous les dons de l'esprit au détriment du cœur : vif et souple d'intelligence, il monte d'essor

¹ Au rapport d'Eusèbe (*Historia ecclesiastica*, III, 4) cet Aréopagite fut le premier évêque d'Athènes.

aux sommets de la pensée, aux beautés exquises; l'idée, l'art, le monde extérieur lui offrent d'inappréciables délices; il vole de l'une à l'autre, en exprime les douceurs, mais sans se fixer, sans se donner. Les Athéniens plus que tous se montraient sensibles à ces joies exquises; ils avaient mis leur idéal dans la beauté plastique. Les merveilles de statuaire et de peinture qui se disputaient leur admiration, l'Agora aux mille bruits, leur théâtre d'une perfection sans rivale, tout les tenait en constant éveil, épurant leur goût, donnant à leurs regards finesse et puissance. Nul comme eux ne goûtait les charmes de la Grèce, n'aimait la sérénité de son climat, la grâce de ses horizons, la lumière qui bleuit ses eaux, teint ses rochers de pourpre et d'or : « Heureux fils d'Erechtée, disait Euripide, enfants fortunés des immortels, vous marchez dans un air pur, plein de mollesse et de clartés¹. » Des hommes si heureux de vivre n'étaient pas pour entendre les béatitudes évangéliques. Les magistrats qui avaient absous Phryné pour son élégance², les sages qui divinisaient l'homme pour sa beauté³, que pouvaient-ils comprendre au mystère du Christ? Sans doute leurs légendes racontaient que des

¹ Euripide, *Medea*, v, 824-830.

² Athénée, xiii, p. 590. — Alciphron, i, 30.

³ « S'il naissait quelques mortels semblables à ces images des Dieux, le reste des hommes s'accorderait pour leur jurer une éternelle obéissance. » Aristote, *Polit.*, cap. ii, 15. — Platon, *Phædrus*, passim. Cf. Hérodote, v, 47 ; vii, 187.

dieux étaient descendus sur terre, en habits de bergers; mais c'étaient des dieux triomphants sous leur effigie mortelle; leur démarche même les trahissait. Un Dieu bafoué, battu et mis en croix offensait la délicatesse des Athéniens; ils le rebu-
tèrent avec mépris, et leur dédain fut d'autant plus suffisant que l'habitude de discuter leur ôtait jusqu'à la bonne foi; il ne s'agissait pas de les convaincre, mais de leur plaire.

Nul défaut de l'esprit grec ne répugnait davantage au ferme génie de Paul que ce manque de sérieux, car une telle légèreté d'âme mène dans le monde des idées à une frivole insouciance, et dégénère en duplicité dans les affaires pratiques. Le Grec du commun était trop souvent alors, ce qu'il est demeuré de nos jours, l'homme fin et avisé, mais trompeur. Les cœurs droits et sincères auxquels l'Évangile s'adresse ne se trouvaient qu'en petit nombre dans cette race noble d'apparence, en réalité fourbe, sèche, égoïste, vaniteuse. Les centres de commerce, aux populations mêlées, avaient jusque-là offert à l'apôtre un champ bien plus fécond; Corinthe, la seule ville de Grèce qui eût gardé cette activité, Corinthe était proche. Paul y tourna ses pas, n'emportant d'Athènes qu'un mépris plus sensible de la sagesse du monde, plus d'ardeur à y opposer « la parole de la croix ¹ ».

¹ 1 Cor., 1, 18.

CHAPITRE SEPTIÈME

DEUXIÈME MISSION.

CORINTHE.

I. — FONDATION DE L'ÉGLISE DE CORINTHE.

La route de terre d'Athènes à Corinthe suit le rivage par Eleusis et Mégare. Paul préféra, sans doute, la voie de mer plus courte et moins coûteuse; traversant le golfe Saronique il aborda à Kenchrées, située à l'ouverture d'une belle vallée qui traverse l'isthme; en deux heures de marche l'apôtre atteignit Corinthe.

La ville qui portait alors ce nom n'était plus l'antique cité qui avait eu, comme Sparte et Athènes, son heure de suprématie sur la Grèce entière. La ligue achéenne qui lui déféra cette prépondérance ne survécut que vingt-deux ans au dernier roi de Macédoine. Rome épiait le moment d'effacer tout vestige de l'indépendance hellénique : un soulèvement de patriotes lui en fournit l'occasion. Mummius prit Corinthe (146), la livra aux flammes,

et ne laissa derrière lui qu'un monceau de décombres¹. Tout un siècle, ces ruines demeurèrent désertes, jusqu'au jour où César envoya une colonie italienne les relever. Ces nouveaux venus, affranchis pour la plupart, formaient une population mêlée², vulgaire dans l'ensemble, mais ils apportaient à ces lieux, avec la protection de Rome, une inviolable sécurité. C'était assez pour qu'en peu d'années Corinthe revécût, car sa situation est des plus prospères. Assise au sud-ouest de l'isthme, sur un bas plateau, elle s'adosse à un mont de deux mille pieds qui porte sa citadelle. Cette hauteur, l'Acrocorinthe, assez vaste au sommet pour soutenir une ville, a des pentes si abruptes qu'une poignée d'hommes suffit à la défendre et à barrer l'entrée du Péloponèse³.

La position de cette cité, capitale au temps des luttes entre les villes grecques, n'avait plus la même importance depuis que l'Hellade vivait sous la main de Rome, en paix, c'est-à-dire déserte. Aussi la pensée de César, en relevant Corinthe, fut-elle moins d'y créer un poste militaire qu'un port de

¹ Strabon, VIII, vi, 22, 23. — Pausanias, II, i, 2. — Plutarque, *César*, 57.

² Strabon, VIII, vi, 23. — Aristide, *Or.*, III, p. 37 et suiv., éd. Dindorf.

³ Au temps d'Aratus, 400 soldats et 50 chiens suffisaient à garder ce poste. Plutarque, *Aratus*, xxiv.

transit entre les deux parties du monde, et l'on ne pouvait mieux choisir. Dominant sur deux mers, Corinthe recevait dans son port de Léchée les navires d'Italie et d'Occident, dans celui de Kenchrées les flottes des mers orientales. Deux lieues à la vérité la séparaient de ce dernier havre; mais le transport des marchandises était vite fait pour des barques de faible tonnage, et d'ailleurs une voie tracée au plus étroit de l'isthme permettait de traîner les navires d'un port à l'autre sans les décharger¹. Ce passage dispensait de faire le tour du Péloponèse, par conséquent de doubler le cap Malée de sinistre renom². On le préféra dès que Corinthe, sortant de ses ruines, offrit toutes facilités pour traverser l'isthme.

Le relèvement de cette ville fut, comme l'extension de son négoce, aussi rapide que brillant. En quelques années, les colons romains se trouvèrent noyés sous le flot d'étrangers qu'attirait la prospérité de Corinthe. Juifs et Syriens, flairant le gain, y accoururent. Les anciens Grecs revinrent aussi, mais trop pauvres pour former une aristocratie. L'influence dans ce monde de marins, de négociants, de courtiers de commerce, resta donc aux plus hardis, aux plus riches; pensées et

¹ Strabon, VIII, vi, 22.

² « Formidatum Maleæ caput. » Stace, *Thebais*, II, 33. — Μαλίας δὲ κίμψας ἐπιλήθου τῶν οἴκων. Strabon, III, vi, 20.

mœurs y furent celles, non de l'ancienne Grèce, mais de la population aventurière qui remplissait la nouvelle cité. Comme toujours, ces éléments ne se mêlèrent que pour se corrompre. L'Orient y apporta ses honteuses passions, Rome son implacable brutalité, ses jeux sanglants. De tout temps le nom de Corinthe avait éveillé l'idée de licence; il passa dès lors en proverbe dans le monde entier¹. Le théâtre de ces débordements se retrouva comme jadis au sanctuaire de Vénus sur l'Acrocorinthe. L'Hélios des temps fabuleux, ayant conquis ce sommet sur Neptune, en avait fait don à la plus impure des Vénus, *la Pandémós*²; mille prêtresses y desservaient son temple³. Leur habileté à dépouiller quiconque se livrait à elles était connue; Laïs, dans la nécropole de Corinthe, avait la figure d'une lionne tenant sa proie entre ses griffes et la dévorant⁴. Au sein d'un peuple renommé pour ses folles joies, cette source d'immoralité versait une corruption peu commune⁵. Paul avait Corinthe sous les yeux quand il traça du paganisme le sombre tableau où tous les excès sont mis au jour⁶.

¹ Voir Hesychius au mot Κορινθίων ἡλίευσιν.

² Pauly, *Real Encyclopädie*, CORINTHIA.

³ Strabon, VIII, vi, 20.

⁴ Pausanias, II, 2.

⁵ Horace, I *Epist.*, xvii, 36. — Juvénal, *Sat.*, viii, 113. — Athénée, vii, 13; xiii, 21, 32, 54. — Strabon, XII, iii, 36. — Aristide, *Or.*, iii, p. 39, etc.

⁶ Rom., I, 26-32.

Israël, dans cette fange, demeurait comme partout supérieur aux gentils, gardant sa loi sainte, échappant à la contagion par l'isolement, d'ailleurs tout entier aux affaires. La communauté de Corinthe, aussi nombreuse qu'influente, s'accroissait en ce temps des Juifs que l'édit de Claude chassait de Rome¹ et refoulait vers l'Orient. Parmi ces nouveaux venus se trouvaient deux Israélites originaires du Pont et récemment arrivés d'Italie, Aquila et Priscille sa femme, qui tissaient des tentes comme S. Paul et ne tardèrent pas à entrer en commerce avec lui. Tous deux, à l'exemple de beaucoup de Juifs, exerçaient leur industrie en nomades; après avoir quitté l'Italie pour Corinthe, nous les verrons s'établir à Éphèse, puis retourner à Corinthe, à Rome², et repasser plus tard en Asie³. Leur prompte liaison avec Paul, aussi bien que le silence des Actes sur leur conversion, donne lieu de supposer qu'ils étaient déjà chrétiens, quand l'apôtre les rencontra. Heureux de ne plus se trouver seul dans cette grande ville, Paul s'empressa de mêler sa vie à celle de ces artisans, il logea et travailla avec eux. Leur demeure était pauvre, le tissage des tentes peu propre à enrichir; Paul, bien que peinant jour

¹ « Judæos, impulsore Chresto assidue tumultuantes, Roma expulit. » Suétone, *Claudius*, 25.

² Act., xviii, 18, 26. 1 Cor., xvi, 19. Rom., xvi, 3.

³ II Tim., iv, 19.

et nuit, subit les extrémités de l'indigence, la faim, la soif, les insultes que la populace païenne ne ménageait pas aux Juifs quand leur richesse ne lui imposait pas. Quelques années plus tard, il rappelait aux Corinthiens dans quel état ils l'avaient vu alors : nulle part, si ce n'est à Éphèse, l'apôtre ne se trouva en pareille détresse¹. Aquila et Priscille ne pouvaient guère, pour alléger la misère de leur hôte, qu'y compatir et la partager. On souffrit ensemble dans l'étroite boutique, travaillant avec courage, avec fierté, sans tendre la main. Priscille paraît avoir été l'âme de la maison, l'aide et l'appui de Paul, car elle est nommée avant Aquila dans les lettres de l'apôtre : « Saluez de ma part Priscille et Aquila qui ont travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ, qui ont exposé leur tête pour me sauver, et à qui je ne suis pas le seul qui soit obligé, mais encore toutes les Églises des gentils². »

¹ 1 Cor., iv, 11-13. ἄχρι τῆς ἄρτι ὥρας καὶ πεινῶμεν καὶ διψῶμεν, κατ... « Jusqu'à cette heure (où nous vous écrivons) nous continuons d'être dans le même état où vous nous avez vus à Corinthe, nous souffrons la faim, la soif, » etc.

² Rom., xvi, 3. 11 Tim., iv, 19. S. Luc la nomme Priscilla; S. Paul Prisca. Nous trouvons souvent dans les auteurs latins ces diverses formes d'un même nom, Livia et Livilla, Drusa et Drusilla, désignant la même personne. A la vie pauvre qu'ils menèrent à Corinthe et à Éphèse succédèrent évidemment, pour Aquila et Priscille, des jours meilleurs qui leur permirent de servir libéralement l'Église, car, cinq ans plus tard, ils ouvraient sur l'Aventin, aux frères de Rome, une maison assez vaste pour leur servir de sanctuaire. Rom., xvi, 3-5. Voir *Saint Pierre*, chap. xviii.

Aucune des chrétiennes qui secondèrent la prédication de l'apôtre n'a obtenu de lui pareil éloge.

Paul connut tout particulièrement en ces jours-là le prix de telles amitiés. On sait à quel point, réduit par ses infirmités à dépendre de ceux qui l'entouraient, il devenait dans l'isolement hésitant et craintif. Pris à son entrée dans Corinthe de cette défaillance, de ces terreurs irrésistibles, il dut à Priscille et à son mari de retrouver force et confiance. Il commença par prêcher dans l'atelier où il travaillait avec eux, puis il s'enhardit à le faire publiquement dans l'assemblée des Juifs. Le sabbat, même dans les villes commerçantes comme Thessalonique et Corinthe, était rigoureusement observé; toute boutique de Juifs se fermant ce jour-là, on se pressait à la synagogue. Si méprisable qu'y parût l'apôtre, au milieu de compatriotes riches et influents pour la plupart, son titre de Maître en Israël lui permettait de revendiquer la parole. Ce droit établi, il en usa désormais toutes les semaines, prêcha en pleine synagogue, « faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jésus et persuadant Juifs et Grecs¹. » Ces derniers étaient habituellement nombreux dans les villes de population mobile comme Corinthe. Paul n'essaya point pour eux de plier sa prédication aux formes didac-

¹ Act., xviii, 4.

tiques que la Grèce aimait ; il avait eu cette attention devant les Athéniens, usant de précautions oratoires, mettant en relief les vérités chrétiennes qui répondaient le mieux aux aspirations de leurs philosophes. Le peu de succès de cette tentative le détourna de pareils soins à Corinthe. « Je ne suis pas venu à vous, disait-il aux fidèles de cette ville, avec de beaux discours, une éloquence et une sagesse humaine ; je n'ai pas jugé bon de savoir quoi que ce soit parmi vous, sinon Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié¹. »

L'Évangile, sous sa forme la plus austère, la croix de Jésus, tel fut donc le christianisme prêché aux Corinthiens. L'ardeur de Paul à le répandre, les miracles qu'il multipliait pour l'autoriser, lui assurèrent grand crédit² ; païens et Juifs cédèrent à la persuasion³. L'élan des conversions ne fut retardé que par la fière constance de l'apôtre à ne rien recevoir de ses néophytes, l'obligation de travailler sans relâche ne lui laissant d'autre jour libre que le sabbat. Sans doute au cours de la semaine, son travail ne l'absorbait pas jusqu'à lui ôter la parole, mais ceux-là seulement en profitaient qui venaient à la demeure d'Aquila.

L'arrivée de Silas et de Timothée à Corinthe

¹ 1 Cor., II, 1, 2.

² Id., II, 4 ; II Cor., XII, 11, 12.

³ Act., XVIII, 4.

changea cette situation. Ils apportaient de larges secours des Églises de Macédoine¹, les seules dont Paul ne refusât pas l'aide. Affranchi désormais des sollicitudes matérielles, trouvant un plus ferme appui dans les deux compagnons qui depuis Antioche partageaient son apostolat, Paul se livra tout entier à la prédication², pressant ses frères d'Israël, leur démontrant par les Écritures que Jésus était le Christ. Les chefs de la juiverie de Corinthe, gros négociants, riches financiers, n'admettaient pas qu'on troublât leur quiétude religieuse. Ils avaient d'abord toléré le nouveau venu, ne voyant en lui qu'un de ces artisans missionnaires qui couraient les communautés d'Israël. Comme on ne l'apercevait, et qu'on ne l'entendait que le samedi, sa parole, objet de leur curiosité, n'avait rien qui les inquiétât; mais quand ils le trouvèrent tous les jours sur leur route, discutant avec leurs compatriotes, les entraînant après lui, de si ardentes poursuites leur devinrent importunes; ils soulevèrent contre l'apôtre dans leurs assemblées une opposition aussi aveugle que bruyante : cris et blasphèmes l'assaillirent dès qu'il prenait la parole. Paul savait par expérience que le fanatisme juif une fois excité ne s'apaise plus. Montant une der-

¹ II Cor., xi, 9.

² « Locutio συνείχετο τῷ λόγῳ videtur valere : « totus habebatur a verbo » (τῷ λόγῳ Dativ. Instrumenti.) » Beelen, *Commentarius in Acta*, xviii, 5.

nière fois dans la chaire de la synagogue, il secoua sur les Israélites la poussière de ses vêtements. « Que votre sang, dit-il, soit sur votre tête; pour moi, j'en suis innocent; désormais je m'en vais aux gentils. » Et aussitôt, il sortit de la synagogue.

La maison d'un prosélyte, nommé Justus, était proche; Paul y entra, et en fit le sanctuaire de l'Église de Corinthe, le lieu où les fidèles s'assemblèrent désormais pour la fraction du pain, la prière et la parole sainte. Cette demeure était plus calme que l'habitation d'Aquila où l'apôtre continuait sans doute de loger et de travailler¹, elle avait surtout l'avantage d'être contiguë à la synagogue, par suite de recueillir ceux que rebutait le fanatisme d'Israël. Les Juifs eurent le dépit de voir nombre des leurs prendre cette route, et parmi eux, le chef même de leur synagogue, Crispus avec toute sa maison. D'autres Corinthiens de marque l'avaient devancé et secondaient déjà la prédication évangélique, car Paul désigne, « comme prémices de l'Achaïe, Stéphanas et sa famille, qui s'étaient voués au service des saints². » Ces premiers néophytes; assez riches pour se donner en toute liberté aux œuvres charitables, rendirent de tels

¹ Si larges que fussent les aumônes des Églises de Macédoine, elles ne suffirent pas probablement à entretenir pendant un an et demi Paul et ses deux compagnons d'apostolat.

² 1 Cor., xvi, 15.

services que Paul écrivait quelques années plus tard aux Corinthiens : « Je vous supplie d'avoir pour eux la déférence due à des personnes de cette sorte, et pour tous ceux qui contribuent par leur peine et leur travail à l'œuvre de Dieu ¹. » Au même rang que cette famille, Paul nomme Caïus, qui fut son hôte au second séjour à Corinthe ². L'apôtre pour ce dernier, aussi bien que pour Crispus et la famille de Stéphanas, fit exception à sa coutume de ne baptiser personne de sa propre main ; lui-même les régénéra dans l'eau et l'Esprit-Saint ³.

« Beaucoup d'autres Corinthiens ayant ouï Paul crurent et furent baptisés ⁴. » Parmi eux se trouvèrent un personnage important, Éraste, trésorier de la ville ⁵, des membres de la colonie romaine, Tertius qui écrivit la lettre aux Romains sous la dictée de l'apôtre, Quartus mis par lui au même rang que Caïus et Éraste ; d'autres portant des noms d'esclaves, Fortunat, Achaïcus. Au-dessous de ces chrétiens que Paul distingue du commun, la grande majorité des convertis appartenait aux classes pauvres et humbles, beaucoup d'es-

¹ 1 Cor., xvi, 15, 16.

² Rom., xvi, 23.

³ 1 Cor., i, 14-16.

⁴ Act., xviii, 8.

⁵ Rom., xvi, 23.

claves¹, des malades et des infirmes², peu de savants, de riches, d'hommes nobles et puissants³. Seules les femmes qui se donnèrent au Christ, plus nombreuses que partout ailleurs, paraissent être venues de tout rang, de toute race, de tout âge : grecques, italiennes, orientales, vierges, veuves, mères de famille. L'une d'elles, Chloé, possédait une maison importante, des serviteurs qui allaient et venaient pour ses affaires entre Corinthe et Éphèse⁴; une autre, Phœbé, eut probablement l'honneur de porter l'Épître de Paul aux Romains, car elle y est louée en ces termes : « Je vous recommande notre sœur Phœbé, servante⁵ de l'Église qui est au port de Kenchrées, afin que vous la receviez, au nom du Seigneur, comme on doit recevoir les saints, et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous; car elle a assisté elle-même plusieurs et moi en particulier⁶. » Paul, dans cette même lettre, salue

¹ 1 Cor., VII, 21; XII, 13. Les esclaves étaient fort nombreux à Corinthe. On en comptait 460,000, au rapport d'Athénée, VI, 103.

² 1 Cor., XI, 30.

³ Id., I, 26.

⁴ Id., I, 11.

⁵ C'est ici la première trace des pieuses servantes, des diaconesses qui remplirent à l'égard des femmes chrétiennes, dans l'Église primitive, des fonctions analogues à celles des diacres. Nous verrons S. Paul, à la fin de sa vie, régler cette institution comme le reste de la hiérarchie ecclésiastique.

⁶ Rom., XVI, 1, 2.

quelques autres chrétiennes qu'il connut apparemment à Corinthe, Marie, Tryphène et Tryphose, « Persis, la bien-aimée, qui avait beaucoup travaillé dans le Seigneur¹ ». Le trait saillant de ces Corinthiennes était le dévouement, un zèle si ardent qu'il fallut bientôt leur interdire de prêcher et d'enseigner en public². La hardiesse avec laquelle elles s'arrogèrent ces fonctions, priant, prophétisant tête nue et sans voile³, donne lieu de penser que les plus entreprenantes étaient des dames de qualité habituées à commander dans leur intérieur. Il n'est pas douteux toutefois que la masse de ces chrétiennes appartînt, elle aussi, aux conditions humbles et serviles.

Paul était descendu plus encore et avait tiré des prosélytes des bas fonds de la société. Rappelant à ses fidèles ce qu'étaient nombre d'entre eux avant leur conversion, il nous les montre sous le plus triste jour : « fornicateurs, idolâtres, adultères, honteusement efféminés, impurs, voleurs, avares, ivrognes, outrageux, ravisseurs du bien d'autrui⁴. » On s'étonne moins, au souvenir de ce passé, que d'étranges désordres aient pu revivre çà et là dans l'Église de Corinthe : incestes, fornications, excès

¹ Rom., xvi, 6, 12.

² 1 Cor., xiv, 34, 35.

³ Id., xi, 4-15.

⁴ Id., vi, 9, 11.

même au repas sacré où les fidèles recevaient le corps de Dieu ¹.

Cette foule de convertis, si méprisable qu'elle parût, ne laissait pas d'inquiéter les chefs d'Israël par son nombre, l'ardeur de sa foi, et surtout par la doctrine juive d'origine qu'elle professait. Craignant d'être compromis par ces frères séparés, ils les poursuivirent avec un tel redoublement de fureur que Paul troublé se trouva, selon ses propres expressions, « dans la faiblesse, la crainte et un grand tremblement ² ». Au sentiment des graves périls qui l'entouraient se joignait en ce moment une des crises que l'apôtre traversa plus d'une fois, où son âme, à bout d'élan, défaillait. Il en vint à se demander si l'heure n'était point venue pour lui de quitter Corinthe; car partout jusque-là, en Asie Mineure comme en Macédoine, son éloignement avait sinon terminé, au moins ralenti la persécution. Une nuit que cette pensée de porter ailleurs l'Évangile le pressait plus vivement, le Seigneur lui apparut : « Ne crains rien, lui dit-il, parle et ne te tais point : je suis avec toi. Personne ne mettra les mains sur toi pour te faire du mal parce que j'ai un

¹ 1 Cor., v, 1, 9, 11; xi, 21. Les auteurs dramatiques montraient toujours les Corinthiens ivres sur la scène, tellement ce vice était commun dans la cité. Élien, *Variæ Historiæ*, iii, 15. — Athénée, x, 438; iv, 137.

² 1 Cor., ii, 3.

grand peuple dans cette ville¹. » L'apôtre se relevait soudainement au souffle de la foi; certain de la volonté divine, il ne songea plus qu'à la riche moisson qui lui était montrée dans Corinthe. « Il y demeura un an et demi, enseignant la parole de Dieu². » Mais il ne restreignit pas son apostolat à cette seule cité; Kenchrées³ et probablement aussi Argos, où se trouvaient des communautés juives⁴, reçurent l'Évangile, et formèrent « ces saints de l'Achaïe tout entière », « ces Églises de Dieu » que l'apôtre aimait à présenter en corps, ayant même souffle de vie⁵.

II. — LES ÉPÎTRES AUX THESSALONICIENS.

Quels que fussent les soucis de son apostolat dans Corinthe, Paul n'y oubliait pas ses chers fidèles de Macédoine. Timothée en avait apporté d'heureuses nouvelles : la fidélité des frères résistait aux persécutions incessantes, tous les supportaient patiemment, se rappelant que ces afflictions leur avaient été annoncées comme le partage des chrétiens et

¹ Act., xviii, 9, 10.

² Id., xviii, 11.

³ Rom., xvi, 1.

⁴ Philon, *De legatione ad Caium*, p. 1031.

⁵ II Cor., I, 1. II Thess., I, 4.

l'épreuve de leur foi ¹. Les calomnies semées contre l'apôtre ne les avaient pas ébranlés davantage. Vainement l'accusait-on d'être un fourbe, le séducteur des femmes qu'il convertissait, un imposteur qui ne gagnait les esprits que par de basses flatteries, dans des vues d'ambition et de cupidité ². Le souvenir de l'apôtre menant au milieu d'eux la dure vie de l'ouvrier, travaillant nuit et jour de ses mains pour n'être à charge à personne ruinait ces perfides mensonges ³. Comment le cœur de Paul ne se serait-il pas ému au spectacle d'une telle constance ? Il épancha sa joie dans la première lettre qui soit demeurée de lui :

« Paul et Silas et Timothée à l'assemblée des Thessaloniciens qui est en Dieu le Père et dans le Seigneur Jésus-Christ. Grâce et paix à vous !

« Nous rendons sans cesse grâces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prières, et nous représentant, devant notre Dieu et Père, votre œuvre de foi, votre travail d'amour, et la fermeté de l'espérance que vous avez en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous savons, frères chéris de Dieu, comment vous avez été élus, car notre prédication de l'Évangile n'a pas consisté en paroles seulement, elle a été accompagnée de miracles, de la vertu de l'Esprit-Saint, d'une grande plé-

¹ 1 Thess., III, 3, 4.

² Id., II, 3, 5.

³ Id., 9.

nitude de ses dons. Et vous savez aussi quels nous avons été parmi vous pour votre salut. Aussi êtes-vous devenus nos imitateurs et ceux du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie de l'Esprit-Saint, de sorte que vous avez servi de modèles à tous ceux qui croient dans la Macédoine et dans l'Achaïe. Car la parole du Seigneur a retenti avec éclat¹ de chez vous non seulement dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais partout votre foi en Dieu est devenue si célèbre que nous n'avons pas besoin d'en rien dire, car tout le monde raconte de nous quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, et comment vous vous êtes tournés des idoles vers Dieu pour servir le Dieu vivant et vrai, et pour attendre des cieux son Fils qu'il a ressuscité d'entre les morts, Jésus, qui nous délivre de la colère à venir².

..... Pour nous, frères, ayant été séparés de vous pour un peu de temps, de corps non de cœur, nous avons d'autant plus cherché, d'un vif désir, à revoir vos visages; c'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver. Moi Paul, plus d'une fois j'en ai eu le dessein, mais Satan nous en a empêchés. Car quelle est notre espérance, notre joie, la couronne dont nous nous glorifions? N'est-ce pas vous devant Notre-Seigneur Jésus, au jour de son avènement? Car vous êtes notre gloire et notre joie. C'est pourquoi n'y tenant plus, nous avons préféré être laissés seuls à Athènes, et nous vous avons envoyé Timothée notre frère, ministre de Dieu et notre compagnon d'œuvre dans l'Évangile du Christ afin qu'il vous affermit et vous encourageât dans votre foi, et que

¹ Ἐξήχεται, « a retenti comme une trompette », ὡς περ σάλπιγγος λαμπρὸν ἦχουσης. S. Jean Chrysostome, *in loco*.

² 1 Thess., I, 1-10.

personne ne fût ébranlé dans les tribulations présentes, car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés. Au temps même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir, et nous en avons eu en effet, comme vous le savez. C'est pourquoi, n'y tenant plus, je vous l'ai envoyé pour reconnaître l'état de votre foi, de peur que le tentateur ne vous eût tentés et que notre travail n'eût été rendu vain. Mais Timothée vient d'arriver de chez vous auprès de nous; il nous a rendu bon témoignage de votre foi et de votre amour, nous a dit que vous gardez toujours bon souvenir de nous, désirant ardemment de nous voir, comme nous aussi nous désirons vous voir; par là, frères, nous avons été consolés dans nos angoisses et nos tribulations, par vous, par votre foi; car nous vivons si vous demeurez fermes dans le Seigneur. Et certes, comment rendre à Dieu assez d'actions de grâces pour la joie dont nous sommes comblés devant lui à cause de vous? Aussi le prions-nous nuit et jour, très instamment, qu'il nous accorde d'aller vous voir et de suppléer à ce qui manque à votre foi. Que notre Dieu et Père, que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous conduise vers vous; et vous, que le Seigneur vous fasse abonder et surabonder en amour les uns envers les autres et envers tous, comme nous aussi envers vous, qu'il affermisce vos cœurs, les rende irréprochables en sainteté devant Dieu notre Père, au jour que Jésus-Christ Notre-Seigneur paraîtra avec tous les Saints¹. »

Aux louanges joyeuses qui remplissent cette lettre, quelques reproches sont mêlés discrètement

¹ 1 Thess., II, 17; III, 13.

sous forme d'exhortations. Évidemment le rapport de Timothée, pour consolant qu'il fût, n'avait point caché que, sur quelques points, la pureté des mœurs, la charité fraternelle, l'application au travail, des défaillances étaient à déplorer. Il importait de rappeler « les commandements du Seigneur Jésus » à ce sujet : Paul le fit avec sa vigueur habituelle¹.

Le plus dangereux écueil de l'église de Thessalonique était la fascination qu'exerçait sur elle l'attente de la fin du monde. Cette croyance que nous retrouverons constamment dans la première génération chrétienne y causa des effets tout divers. Nombre de fidèles en concluaient au devoir de veiller dans le labeur et de faire fructifier aussi activement que possible le talent confié par le Maître ; d'autres, au contraire, n'y voyaient que l'inutilité de toute prévoyance et de tout travail à la veille de mourir. L'apôtre pendant son séjour à Thessalonique avait eu à lutter contre cette tentation et était parvenu à la vaincre ; mais, depuis son départ, plusieurs morts survenues dans la petite communauté avaient troublé les cœurs. Qu'allaient devenir les premiers fidèles endormis dans le Seigneur ? Leur condition ne serait-elle pas moins heureuse que celle de leurs frères qui vivraient encore au retour de Jésus ? Folles inquiétudes², que

¹ 1 Thess., iv, 1-11.

² Il s'agit ici des vivants qui demeureront à la fin du monde.

Paul dissipa en montrant avec quelle soudaineté tout s'accomplira au dernier jour.

« Nous ne voulons pas, mes frères, que vous demeuriez dans l'ignorance touchant ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous attristiez pas comme les autres qui n'ont point d'espérance. Si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amènera à Jésus ceux qui se sont endormis en lui. Ce que nous vous disons ici, nous l'avons appris du Seigneur. Nous, les vivants, qui demeurons jusqu'à la venue du Seigneur¹, nous ne devancerons pas ceux qui se sont endormis. Car le Seigneur lui-même, à un cri de commandement, à la voix de l'Archange, au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel; alors ceux qui seront morts dans le Christ ressusciteront les premiers, puis nous, les vivants, les demeurés, nous serons emportés avec eux vers les nues pour aller au-devant du Seigneur dans l'air; et ainsi nous serons pour toujours avec le Seigneur. Consolerez-vous donc l'un l'autre par ces paroles¹. »

L'apôtre n'abandonna pas ce sujet sans rappeler aux Thessaloniens que, s'il fallait toujours veiller,

qui, par exception à l'arrêt porté contre l'humanité (Hebr., ix, 27), comparaitront soudainement devant Dieu. Voir sur cette interprétation du texte sacré le P. Corluy, *Spicilegium Dogmatico-Biblicum*, t. I, p. 332-338. Par ces paroles, « nous les vivants, qui demeurons jusqu'à la venue du Seigneur », l'apôtre ne désigne pas exclusivement sa génération. Comparant l'état où se trouveront, à l'heure du jugement général, les fidèles déjà morts et ceux qui alors seront encore vivants, il ne se distingue pas de ces derniers, employant la même figure de langage qui nous fait dire dans le symbole : « Dieu viendra juger les vivants et les morts. »

¹ 1 Thess., iv, 12-17.

l'œil à l'horizon, il était inutile d'y chercher par avance le jour, l'heure d'une catastrophe qui apparaîtra rapide comme l'éclair :

« Quant au temps et au moment, vous n'avez pas besoin, frères, qu'on vous en écrive, car vous savez vous-même parfaitement que le jour du Seigneur vient comme un voleur dans la nuit. C'est quand ils diront : « Paix et sécurité¹, » que subitement la destruction tombera sur eux comme les douleurs sur la femme qui enfante, et ils n'y échapperont pas. Mais vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres pour que ce jour vous surprenne comme un voleur ; vous êtes tous fils de la lumière et fils du jour ; nous ne sommes pas de la nuit ni des ténèbres. Ne dormons donc pas comme les autres, mais veillons et soyons sobres. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit, et ceux qui s'enivrent, s'enivrent durant la nuit. Pour nous qui sommes du jour, gardons-nous de l'ivresse, revêtant la cuirasse de la foi et de l'amour, prenant pour casque l'espérance du salut, car Dieu ne nous a pas choisis pour être des objets de sa colère, mais pour nous faire acquérir le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions toujours avec lui¹. »

Ces paroles destinées à rassurer les Thessaloniens eurent un effet contraire ; car Paul, lui-même, s'y montrait incertain de l'heure où le monde finirait. S'il voyait, en effet, dans les révélations divines, la suite des événements qui formeront la catastrophe

¹ 1 Thess., v, 1-10.

finale, un point lui échappait, le temps où elle se produira. Cette ignorance même, Jésus l'avait aussi prédite. « Le jour, l'heure, personne n'en a connaissance, pas même les anges des cieux; mon Père seul la sait¹. » Pour que cette parole fût vraie, il fallait que les apôtres demeurassent dans la même incertitude que leurs disciples, ne sachant si la fin du monde arriverait de leur vivant ou après leur mort.

Un événement sur lequel plus de clartés leur étaient données contribuait à accroître les craintes. Jérusalem allait bientôt périr. Le Seigneur l'avait annoncé, et l'Esprit-Saint leur dévoilait qu'à cet égard les paroles de Jésus devaient être prises à la lettre. Or, nul fils d'Israël ne concevant le monde sans Loi, sans temple, sans cité sainte, la fin de Jérusalem, aux yeux des fidèles sortis du judaïsme, aux yeux même des prosélytes imbus de leurs idées, paraissait être celle du monde entier. De là, non seulement à Thessalonique, mais dans toutes les communautés chrétiennes, l'opinion que tout allait finir avec la génération présente.

Les apôtres se laissaient-ils entraîner à ces impressions? Nous ne le pensons pas. Malgré leur éducation toute judaïque, d'une part l'inspi-

¹ Mat., xxiv, 36.

ration divine les empêchait de rien dire de faux à ce sujet, de l'autre l'assistance particulière que leur prêtait l'Esprit-Saint pour guider et éclairer l'Église, ne permet pas d'admettre qu'ils aient annoncé à leurs frères que le dernier jour du monde les trouverait encore vivants. La parole absolue du Sauveur : « personne ne sait le jour ni l'heure ¹ », excluant toute détermination précise, ils se gardaient bien d'indiquer une époque, un espace d'années que le monde ne devait point franchir. Plus que tout autre, Paul gardait à ce sujet une constante prudence. Quand ses disciples lui demandaient de marquer le temps de la grande catastrophe, il se contentait de répéter, comme il le fait ici aux Thessaloniciens, la parole du Maître : « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur ²; » c'était dire que pour tous cette heure sera inopinée, et que pour tous par conséquent elle demeure obscure et incertaine : elle est le secret du Père.

Le message de Paul, avidement reçu à Thessalonique, médité, commenté de toutes parts, échauffa les esprits. On y vit à tort, prévue et pour ainsi dire prédite, la fin imminente des temps : les uns, à l'appui de leurs rêveries, invoquaient des révélations particulières, d'autres se communiquaient de fausses lettres de l'apôtre ³; mais

¹ Marc., XIII, 32.

² Matth., XXIV, 42, 44. Luc., XII, 39, 40.

³ II Thess., II, 2.

ce qui devint plus grave, c'est que les nombreux artisans de la communauté s'autorisèrent immédiatement de ces sombres présages pour s'affermir dans l'indolence que Paul avait si vigoureusement combattue. Déclarant désormais tout labeur, tout souci d'avenir superflu, ils abandonnèrent leur métier et passèrent le temps à songer au grand événement, à en épier les signes¹. C'en était fait de l'Église de Thessalonique, si, la contagion s'étendant, l'oisiveté transformait l'active communauté en secte d'illuminés, sans travail ni pain, ne vivant que des aumônes de leurs frères.

Paul, instruit des conséquences déplorables qu'on tirait de sa lettre, reprit aussitôt la plume pour gourmander ces rêveurs et leur rappeler que l'action est le premier devoir de toute vie chrétienne : « Nous apprenons, leur dit-il, qu'il y a parmi vous des brouillons qui cessent de travailler et se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Nous enjoignons à ces personnes et nous les exhortons dans le Seigneur Jésus-Christ de manger leur pain en travaillant paisiblement². » L'apôtre au reste, pour ramener ces égarés dans le droit chemin, n'eut qu'à rappeler les instructions et les exemples qu'il leur avait donnés pendant son séjour à Thessalonique,

¹ II Thess., III, 6-12.

² Id., III, 11, 12.

car dès lors, démêlant dans ce monde d'artisans un penchant à l'oisiveté, il avait pris soin « de ne manger du pain chez personne gratuitement, mais, dans la peine et le labeur, de travailler nuit et jour pour n'être à charge à aucun d'eux¹. » Non certes qu'il oubliât son droit de vivre de l'Évangile, mais pour servir de modèle à ses compagnons d'œuvre et donner autorité à la parole qu'il leur redisait souvent : « Qui ne veut pas travailler ne doit pas manger². » Ces souvenirs et ces exhortations suffiraient-ils à arrêter le mal ? Paul en doutait, car il prescrivit en cas de résistance une mesure de rigueur, l'excommunication dont nous trouvons ici le premier précepte : « Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons, notez-le et n'ayez point de commerce avec lui³. » Dans la crainte toutefois qu'on excédât dans le châtement, il s'empressa d'ajouter : « Ne le tenez pas pour un ennemi, mais avertissez-le comme un frère⁴. »

Paul ne s'arrêta pas là ; il reprit les instructions qu'il avait données sur la fin des temps, et montra ce qu'elles contenaient à la fois de terrible et de rassurant. Le fond de son enseignement à ce sujet, pour lui comme pour les autres apôtres, était le

¹ II Thess., III, 7, 8.

² Id., III, 9, 10.

³ Id., III, 14.

⁴ Id., III, 15.

tableau tracé par Jésus lui-même des derniers jours de l'univers. Cette peinture a trouvé sa place et tout son développement dans notre Vie du Sauveur¹; mais il est nécessaire d'en refaire ici une esquisse rapide pour montrer quelle précision Paul donnait à ce point des discours évangéliques. On se souvient de ce que nous avons dit alors : que la fin du monde entier et celle du monde juif, événements aux circonstances toutes semblables, se trouvent embrassées dans la prophétie du Seigneur. En S. Mathieu et en S. Marc les détails des deux faits sont mêlés de telle sorte qu'on a de la peine à les distinguer l'un de l'autre. Paul, au contraire, veillait à placer les traits selon l'ordre indiqué par le Maître. De là, dans l'Évangile où S. Luc a recueilli sa prédication, un dessin plus net des deux catastrophes. Au premier plan la destruction de Jérusalem et de son temple, précédée de nombreux signes : poursuite de l'Église devant les synagogues et les magistrats, guerres par tout l'empire, tremblements de terre, pestes et famines, prodiges dans le ciel, une armée de gentils environnant la ville sainte, massacrant ses habitants, la foulant aux pieds jusqu'à ce que « le temps des gentils soit accompli² ». Au second plan la fin du monde accompagnée d'in-

¹ *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, livre VI, chap. III.

² Luc., XXI, 8-24.

dices plus effrayants encore, mais venant soudainement, tous d'ensemble, comme un coup de filet¹.

Que durerait ce « temps des gentils² » qui sépare les deux catastrophes? En quelques années « l'Évangile serait-il annoncé à toutes les nations³, » ou la dernière période depuis la fin de Jérusalem jusqu'à celle du monde embrasserait-elle des siècles? Paul, comme tous ses frères d'apostolat, l'ignorait. Il se borna donc à rappeler que si le second avènement devait avoir la soudaineté de l'éclair, le premier, au contraire, serait précédé de signes avant-coureurs qui n'avaient point encore paru. Deux de ces pronostics sont particulièrement signalés dans cette seconde lettre aux Thessaloniens, l'apostasie et la venue d'un « homme de péché » profanateur du temple⁴.

L'apostasie était l'abandon de la foi, l'hérésie gnostique, qui allait bientôt dévaster l'Église. Nulle des persécutions annoncées par le Maître n'inquiétait davantage les apôtres, mais cette corruption des âmes ne se manifestait pas encore; les grains d'ivraie jetés par Simon le Magicien ne fermentaient que çà et là et sourdement.

Quant à « l'homme de péché », bien que le

¹ Luc., **xxi**, 25-36.

² Καί ποτ' ἐθνήων. Luc., **xxi**, 24.

³ Marc., **xiii**, 10.

⁴ II Thess., **ii**, 3, 4.

Seigneur ne l'eût pas nommé dans l'Évangile, il avait annoncé à ses disciples « qu'ils verraient dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel¹ ». Cet antique oracle n'avait donc pas eu son entier accomplissement dans Antiochus dévastant le sanctuaire de Jérusalem; d'autres profanations devaient suivre celle-là et l'une d'elles affligerait la génération présente. Quel serait l'auteur de ce sacrilège? Paul l'ignorait : ce qu'il en pouvait dire, c'est que ce monstre se révélerait comme un homme de péché, un fils de perdition, qu'il s'élèverait contre tout ce qui est objet de vénération, de telle sorte qu'il s'assiérait dans le temple de Dieu, se donnant lui-même pour Dieu²; qu'il serait, selon l'expression que l'Église emploiera bientôt, le Messie de Satan, le faux Christ, l'Antechrist³.

Quelques années auparavant, on avait cru toucher à l'accomplissement de cette prophétie. Caligula, venu à ce point de démence de se faire adorer, substituait partout ses autels à ceux des autres dieux, et il avait donné l'ordre de placer son image dans le Temple. La mort de ce fou couronné prévint le sacrilège, mais l'impression était demeurée dans Israël que l'abomination prédite

¹ Matt., xxiv, 15.

² II Thess., II, 4.

³ I Joan., II, 18, 22; IV, 3. II Joan., I, 7.

viendrait d'un des Césars divinisés par Rome. De Claude qui régnait en ce moment on n'avait rien à redouter; ce prince faible d'âme, timide, irrésolu, achevait de vieillir au milieu des femmes et des affranchis qui le dominaient, incapable de grands crimes comme de grandes actions. Un seul culte étranger avait eu à souffrir sous son règne, celui des Druides, et pour des causes toutes politiques. Partout ailleurs les dieux des provinces conquises étaient respectés. « Il est juste, écrivait Claude aux Juifs, que chacun vive selon la religion de son pays¹. » Mais ce règne penchait à sa fin. Agrippine, maîtresse de l'empereur et de l'empire, s'était déjà essayée au meurtre. On pressentait l'heure où Claude ferait place à Néron. Paul découvrait-il dans une lumière prophétique la vie du nouveau César? Rien ne le marque dans ce qu'il dit de « l'homme de péché », et aucun trait n'y répond particulièrement aux crimes qui ont illustré le successeur de Claude. Apparemment tout ce que savait l'apôtre, c'est qu'il serait un monstre d'impiété, ennemi du nom chrétien, que de lui viendrait l'ordre d'investir et de ruiner Jérusalem : C'étaient là des stigmates de l'Antechrist. A quel point Néron remplirait-il l'idée de ce personnage? N'en serait-il que le précurseur? Dans l'impossibilité de

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, 1, 2.

rien préciser à ce sujet, Paul se contenta de rappeler aux Thessaloniciens ce qui lui était révélé sur le dernier assaut de Satan, sur l'homme sacrilège en qui s'incarneront à la fin des temps toute la puissance et la séduction du péché.

« Nous vous conjurons, frères, en ce qui concerne l'apparition de Notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion à lui, de ne pas vous bouleverser trop promptement dans vos pensées, de ne vous laisser effrayer ni par des manifestations de l'Esprit, ni par des paroles, ni par de prétendues lettres de nous, vous annonçant que le jour du Seigneur est proche. Que personne ne vous égare en aucune manière; car ce jour ne viendra pas que l'apostasie ne soit arrivée auparavant et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de la perdition, l'ennemi, qui s'élèvera lui-même au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, et à se présenter lui-même comme étant Dieu. Ne vous souvenez-vous pas que, quand j'étais encore auprès de vous, je vous disais ces choses? Et maintenant vous savez bien ce qui l'empêche de se révéler. Le mystère d'iniquité se prépare¹, mais seulement jusqu'à ce que celui qui lui fait obstacle disparaisse. Alors se découvrira l'impie que le Seigneur Jésus consumera par le souffle de sa bouche et qu'il anéantira par l'éclat de sa présence. Quant à l'avènement de cet impie, il sera, par la puissance de Satan, accompagné de toutes sortes de miracles, de signes, de prodiges trompeurs, de toutes les

¹ Τὸ μυστήριον ἤδη ἐνεργεῖται τῆς ἀνομίας. Νερώνα ἐνταῦθα φησιν, dit S. Jean Chrysostome.

séductions qui portent à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité qui les eût sauvés. C'est pourquoi Dieu leur envoie un agent d'erreur si puissant, qu'ils croiront au mensonge, afin que tous ceux-là tombent sous son jugement qui n'auront pas cru à la vérité et auront pris plaisir à l'injustice¹. »

Cette page reste une des plus mystérieuses de l'Écriture, car aux incertitudes de l'apôtre sur la fin des temps se joint ici l'intention formelle de parler obscurément et de rappeler à mots couverts ce qui avait été dit plus clairement en Macédoine. Nous ne voyons d'autres motifs à cette réserve que la crainte, si la lettre tombait en des mains infidèles, d'attirer sur l'Église de nouvelles persécutions, non de la part des Juifs que partout l'apôtre affrontait, mais des magistrats de l'Empire tolérants jusqu'alors et qu'il importait de ne pas s'aliéner. Au cours de ses entretiens à Thessalonique, Paul, apparemment, avait montré dans Rome et les Césars déifiés le grand danger de l'Église. Claude seul empêchait le mystère d'iniquité d'éclater, mais après lui il faudrait tout craindre. De telles révélations, surprises dans une lettre, eussent paru séditieuses aux gouverneurs romains et armé leurs bras contre les chrétiens. C'est pour parer à ce péril que l'apôtre ne parle ici qu'en termes voilés.

¹ 11 Thess., II, 1-11.

L'Église dès ce temps se formait à la discipline du secret qui sera sa sauvegarde pendant l'âge des persécutions, mais qui, tenant caché l'intime de sa vie et de ses doctrines, rendra obscure sur bien des points l'histoire de son berceau.

« Frères, disait l'apôtre au cours de cette lettre, priez pour que nous soyons délivrés des esprits intraitables et méchants¹. » Il entendait par là les Juifs de Corinthe et flétrissait leur haine contre l'Évangile. Dans sa lettre précédente il leur imprimait une marque plus infamante encore : « Ils ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes, nous ont chassés par la persécution, déplaisent à Dieu, et sont les ennemis des hommes : ils nous empêchent d'annoncer aux gentils la parole qui doit les sauver, comblant ainsi la mesure de leurs péchés. La colère de Dieu est sur eux et y demeurera jusqu'à la fin². » Sénèque appelant Israël une race scélérate, Tacite lui reprochant de haïr le genre humain³, ne s'expriment pas plus durement que ne le fait ici l'apôtre.

Ces élans d'indignation donnent la mesure des persécutions qui assaillaient Paul au temps où il écrivait ces lettres⁴. Pendant un an et demi elles

¹ II Thess., III, 2.

² I Thess., II, 15, 16.

³ Sénèque, cité par S. Augustin, *De Civitate Dei*, VII, 36. — Tacite, *Historiæ*, V, 2-5.

⁴ Ces deux lettres ont été écrites à Corinthe, vers la fin des deux

furent implacables, incessantes, sans aller toutefois, comme ailleurs, jusqu'à recourir à l'autorité romaine. Le pouvoir à Corinthe était aux mains du proconsul qui administrait la province romaine d'Achaïe¹. Les Juifs savaient le magistrat qui occupait alors ce poste trop équitable ou trop hostile à leur race pour espérer le circonvenir. Ils n'osèrent rien sous son administration, mais leur premier soin, dès qu'il sortit de charge, fut de tâter son successeur.

Le nouveau proconsul, Marcus Annæus Novatus, était d'une race illustre dans les lettres. Frère de Sénèque, oncle de Lucain, il avait été adopté par le rhéteur, Junius Gallion, dont il prit le nom. Il passait pour un des esprits les plus distingués du siècle²; également versé dans la littérature et les sciences naturelles³, noble d'âme, d'une courtoisie

années qu'y passa l'apôtre. La présence de Silas (I Thess., I, 1. II Thess., I, 1) que nous ne voyons plus auprès de Paul après ce séjour en Achaïe, le contenu des Épîtres, comparé aux Actes, ne laissent aucun doute sur cette date.

¹ Au temps d'Auguste, l'Achaïe (dont l'étendue répondait à peu près à la Grèce moderne) relevait du Sénat et était gouvernée par des proconsuls (Dion Cassius, LX, 24). Elle passa sous l'autorité de l'empereur durant le règne de Tibère et eut, pour l'administrer, des propréteurs (Tacite, *Annales*, I, 76). Sous Claude, elle fut rendue au Sénat et redevint province proconsulaire (Suétone, *Claudius*, 25).

² Sénèque, *Ep.*, CIV, *Consol. ad Helviam*, 16. *Quæst. natur.*, IV, præf. — Tacite, *Annales*, VI, 3; XV, 73; XVI, 17. — Dion Cassius, LX, 35; LXI, 20, etc. Son frère lui dédia ses livres *de Ira* et *de Vita beata*.

³ Sénèque, *Quæst. natur.*, V, 11.

parfaite, il était fort aimé dans le cercle littéraire des Sénèques¹; on l'appelait le doux Gallion². Sur ce renom, les Juifs crurent qu'il serait aisé d'en devenir maître et que par inexpérience des affaires, par amour de la paix, pour se concilier un parti puissant, le nouveau venu les laisserait juger à leur guise un des leurs et l'abandonnerait à leur vengeance.

Pleins de ces espérances, ils s'enhardirent jusqu'à la violence, saisirent Paul et l'amènèrent au tribunal; Sosthène, le chef de la synagogue, était à leur tête : « Cet homme, dirent-ils, persuade les autres de servir Dieu contrairement à la Loi. » Le fanatisme juif éclatait dans cette dénonciation haineuse, ne se bornant pas à réprover le dissident, mais lui arrachant tous les privilèges, toutes les garanties dont jouissait Israël, le mettant hors la loi. On avait triste opinion des Juifs dans la société des Sénèques; on les estimait aussi aveugles que passionnés dans leurs querelles religieuses, capables de toutes les intrigues et de toutes les noirceurs. Gallion arrêta Paul qui prenait la parole pour se défendre : « S'il s'agissait, dit-il, de quelque injustice ou de quelque crime notable, je vous écouterai comme il convient; mais s'il s'agit de contestations de doctrines, de querelles de

¹ Sénèque, *Quæst. natur.*, iv, præf.

² Stace, *Sylv.*, II, 7.

mots et de votre loi, mettez-y ordre vous-mêmes; pour moi, je ne veux pas être juge de ces choses-là. »

Les Juifs ne s'attendaient pas à ce déni de justice; ils comptaient discuter longuement devant quelque Pilate, et ils trouvaient un magistrat intègre, ferme sous d'aimables dehors, perçant leur trame d'un coup d'œil, et les congédiant le sourire aux lèvres. Confondus, ne pouvant se résigner à ce piteux échec, ils s'obstinaient devant le tribunal. Gallion commanda de les expulser; cet ordre fut le signal d'un grand tumulte. A Corinthe comme ailleurs, les Israélites, détestés du peuple, n'avaient guère que la force romaine pour défense. La foule qui entourait le prétoire, voyant les licteurs repousser les Juifs, se jeta sur Sosthène, le chef de la synagogue, et dans l'enceinte même du tribunal le chargea de coups. Gallion laissa faire : il feignit de ne rien voir, dit une ancienne glose, et fit mettre tout ce monde dehors¹.

Le Juif battu passe de l'arrogance à toute soumission; dégoûtés pour quelque temps de pareilles entreprises, ceux de Corinthe se tinrent en repos. Paul en profita pour demeurer quelque temps encore au centre de l'Achaïe et travailler plus fructueusement que jamais; tout en ce moment y secon-

¹ « Tunc Gallio fingeat enim non videre. » (Latin du Codex Bezae.)

dait son zèle, car d'une part la tolérance du proconsul lui était assurée, de l'autre l'éclat jeté sur la petite communauté par les derniers événements lui attirait tous ceux qui avaient les Juifs en dégoût.

CHAPITRE HUITIÈME

LA VIE ET LE CULTE DES ÉGLISES PRIMITIVES.

L'Eglise s'est montrée à nous, aux premiers jours, sous des formes qui ne pouvaient durer. Bornée à Jérusalem, elle y menait la vie d'un ordre religieux : communauté de biens, continuité de prières, chaque soir l'agape terminée par le sacrifice mystique où le pain de vie était rompu et distribué aux fidèles. Le rêve que les Esséniens poursuivaient au désert, la perfection du mosaïsme, était réalisé dans la cité sainte par les premiers chrétiens. A voir la faveur que les Pharisiens leur témoignaient, il n'est pas douteux qu'apôtres et fidèles portèrent d'abord le joug de la Loi avec le surcroît d'observances que le Sauveur avait déclarées « écrasantes et insupportables¹ ». Cet essor de néophytes outrepassait les bornes, car les contraintes, faites pour un peuple que la crainte seule retenait, étaient indignes des

¹ Matth., xxiii, 4.

âmes affranchies par Jésus. L'inutilité de ces pratiques devint plus sensible à mesure que l'Église sortant de Judée s'étendit dans le monde. Aussi sous la main de Pierre, guidé par la vision de Joppé, de Paul, surtout, voué à l'apostolat chez les gentils, l'aspect extérieur de l'Église se modifia-t-il pendant le quart de siècle dont nous venons de raconter l'histoire.

Quelques traits ont indiqué ces changements au cours du récit; mais le moment est venu d'en former un tableau d'ensemble, car nous avons pour compléter ce crayon les détails donnés par S. Paul sur l'organisation de l'Église de Corinthe, et nous y pouvons joindre les vestiges du même âge conservés par les écrivains postérieurs. Les plus importants de ces témoignages se trouvent dans quelques feuilles d'un manuscrit grec récemment découvert et intitulé *La Doctrine des Apôtres*¹. Cet opuscule, le premier livre chrétien que nous possédons en dehors des pages inspirées², fut composé, selon les uns vers le temps où S. Paul écrivait aux Corinthiens, d'après une opinion plus vraisemblable à la fin du premier siècle (de 80 à 100)³. Il met sous nos

¹ Ce précieux manuscrit a été trouvé en 1873 dans une bibliothèque de Constantinople par le métropolite Philothée Bryenne.

² *L'Épître de Barnabé*, qui passait à bon droit pour le plus ancien monument des Pères apostoliques, est postérieur à la *Doctrine*, car cette lettre en cite des fragments.

³ Voir Funk, *Doctrina XII Apostolorum*, Prolegomena, xxxi.

yeux une église de Syrie ou de Palestine¹ en sa vie intime, enseignement, culte, pratiques religieuses. Les changements dans ces régions éloignées où l'influence du judaïsme prévalait étaient plus lents que dans les autres provinces de l'empire. Selon toute apparence les communautés chrétiennes ne s'y étaient guère modifiées au cours d'une trentaine d'années, et nous les voyons dans « la Doctrine des Apôtres », telles à peu près qu'elles sortirent des mains des Douze et de S. Jacques. La hiérarchie à la vérité y est déjà constituée, les évêques et les diacres paraissent en même honneur que les docteurs et les prophètes; ces derniers toutefois gardent encore leur prestige, et l'Esprit divin parle par leur bouche, comme aux jours où S. Paul fondait l'église de Corinthe.

La présence sensible de cet Esprit en toute chrétienté était le caractère distinctif de l'époque qui nous occupe et qui s'étend de la dispersion des apôtres aux dernières années de S. Pierre et de S. Paul. Le Paraclet promis par Jésus manifestait son action à chaque assemblée religieuse par des prodiges de toute sorte : prophéties, don des langues, guérisons merveilleuses. Ces grâces surnaturelles s'épanchaient, non par extraordinaire, mais chaque jour et continûment, départies à la

¹ Funk, *Doctrina*, Proleg., xxxviii.

plupart des fidèles, sinon à tous. C'était l'accomplissement littéral de cette promesse du Seigneur : « Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons ; ils parleront des langues nouvelles ; ils prendront les serpents, et les poisons qu'ils boiront ne leur nuiront pas ; ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris ¹. » Un autre don plus important au salut des âmes leur avait été annoncé : « l'Esprit du Père parlant en eux ² ». « Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur pour être avec vous éternellement, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas ; mais vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous et qu'il sera en vous Il vous conduira dans toute la vérité et vous annoncera les choses futures ³. »

L'effet propre de cette dernière promesse était une surabondance de lumières, déparée à chaque Église et rendant habituels les phénomènes que nous ne trouvons plus qu'à l'état d'exception dans la vie des Saints : illuminations soudaines, extases, inspirations, discernement des esprits, don de voir l'avenir, don de lire dans les cœurs. Ces états, si fréquents qu'ils fussent, ne laissaient pas d'avoir le

¹ Marc., xvi, 17, 18.

² Matt., x, 20.

³ Joan., xiv, 16, 17, 26 ; xvi, 12.

caractère surnaturel; les inspirés ne s'y élevaient pas à leur gré, mais uniquement quand l'Esprit s'emparant d'eux les faisait parler et agir¹. Le seul privilège commun à tous les chrétiens d'alors était une intuition de la vérité supérieure à celle des âges suivants, une facilité de l'exposer et de la communiquer qui sortait de l'ordinaire. Tout croyant, homme, femme, libre, esclave, investi de ces clartés, y trouvait le témoignage de la vérité de sa foi; dans le monde païen où tout languissait et mourait, il se sentait à la lettre, « vivant entre les morts² ».

Un cours de vie régulier, une exacte subordination de pouvoirs et d'autorité n'étaient guère possibles dans les communautés chrétiennes, tant que ces dons s'y épanchaient en pareille abondance. L'Esprit, en effet, « soufflant où il veut », communiquait à tous indifféremment des grâces d'enseignement, de conseil, de direction; de là, des assemblées religieuses dont tous les membres pouvaient, par une inspiration soudaine, se porter au premier rang, prendre la parole, remplir les fonctions doctrinales et liturgiques réservées de nos jours aux pasteurs de l'Eglise. Les pouvoirs d'ordre à la vérité, la fraction du pain, l'imposition des mains

¹ 1 Cor., xii, 11. Ephes., iv. 7.

² Rom., vi, 13.

demeuraient exclusivement attribués au collège sacerdotal que les apôtres établissaient dans toute chrétienté; nul doute même que ces « anciens » ne présidassent au service divin, mais sans y prendre une maîtrise absolue et en laissant aux fidèles une grande indépendance. S. Paul, que nous verrons, dix ans plus tard, s'occuper si activement de la hiérarchie ecclésiastique, n'a d'autre soin en ce moment que de contenir et de diriger le flot des grâces qui coule à pleins bords, de mettre quelque ordre dans l'épanchement de ces dons, et de marquer les plus utiles au bien commun.

Nulle tâche plus délicate que de saisir et d'apprécier ces opérations surnaturelles, mystérieuses comme le souffle divin dont elles émanent. S. Paul varie à chaque classement qu'il essaie d'en faire, plus à la vérité pour les termes que sur le fond des idées, car dans ses énumérations diverses le degré d'estime attaché aux grâces surnaturelles ne change guère. Au premier rang, les dons tout spirituels : « l'apostolat » réservé aux Douze; les fonctions « d'évangélistes » exercées par les missionnaires qui portaient la Bonne Nouvelle de contrée en contrée et, comme les apôtres, fondaient de nouvelles Églises¹; le ministère « des prophètes et des docteurs » avec les dons qui servent à ins-

¹ Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, III, 37.

truire et à consoler; « la parole de sagesse » qui exposait la vérité divine par de savantes déductions et d'invincibles arguments; « la parole de connaissance », d'intuition, qui saisit la vérité dans une contemplation et une extase d'amour; « la foi » puissante à transporter les montagnes : au-dessous de ces hautes faveurs, les grâces « de gouvernement », « de discernement des esprits », « le don des langues et de leur interprétation », celui « des miracles », « des guérisons » merveilleuses¹.

Le principal soin de l'apôtre était de maintenir l'ordre et l'unité dans les réunions où les fidèles manifestaient les faveurs départies à chacun d'eux :

« Il y a diversité de dons, écrivait-il, mais il n'y a qu'un même esprit; il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur. Et il y a diversité d'opérations, mais le même Dieu opère tout en tous. Un seul et même esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons comme il lui plaît. Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, forment un seul corps; ainsi en est-il du Christ : car nous avons tous été baptisés dans le même Esprit pour n'être qu'un même corps, soit Juifs ou gentils, soit esclaves ou libres, et nous avons tous reçu un divin breuvage pour n'être qu'un même esprit. Le corps lui aussi n'est pas un seul membre, mais plusieurs. . . . Or vous êtes le corps du Christ et ses

¹ 1 Cor., xii, 8-10, 28. Ephes., iv, 11.

membres, chacun en particulier. Et Dieu a établi dans son Église, premièrement des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite ceux qui ont la vertu de faire des miracles, puis ceux qui ont la grâce de guérir les malades, ceux qui ont le don d'aider les frères¹, de les gouverner, de parler des langues et de les interpréter². »

Dans ce classement des grâces surnaturelles le regard de l'apôtre s'attachait particulièrement au ministère prophétique et au don des langues; au premier, parce qu'il y voyait le germe du gouvernement définitif de l'Église; au second, parce qu'il en apercevait les dangers et voulait à tout prix les prévenir.

Pour avoir une juste notion des prophètes dont il est tant parlé dans le Nouveau Testament, il faut entendre par ce nom, et c'est là son sens primitif, l'homme qui parle au nom d'un autre, particulièrement au nom de Dieu et déclare ses volontés³. A Delphes, à Dodone les devins inspirés avaient leurs « prophètes » qui interprétaient l'obscurité de leurs oracles. Les Septante ne trouvant pas d'expression qui traduisît mieux le *nabi*, le « voyant »

¹ Ἀντιλήψις est le secours donné par un supérieur à un inférieur; διακονία, le service rendu par un inférieur.

² 1 Cor., xii, 4-14; 27, 28.

³ « Prophetas dicebant veteres antistites fanorum, oraculorum-que sive a deo sive a vatē acceptorum interpretes. » Étienne, *The-saurus græcæ linguæ*, au mot προφήτης.

des Hébreux, l'adoptèrent dans leur version; elle passa de là dans la langue de S. Paul et des chrétiens et y garda la même signification. Or, on sait ce qu'étaient ces *nabis* de l'Ancien Testament, non des prophètes au sens ordinaire de ce mot, mais des prédicateurs populaires, des guides députés par Dieu pour reprendre les rois et les peuples; dévoilant l'avenir sans doute quand il se révélait à eux, toutefois moins occupés de leurs oracles que d'établir le règne de la justice dans Israël, de réformer les mœurs, d'élever les âmes, d'entretenir et de purifier le culte de Jéhovah.

De David à la captivité, au cours de cinq siècles, les prophètes n'avaient cessé de répéter ces enseignements sous toutes les formes : chants, allégories, invectives, anathèmes, langage d'action autant que de parole. Ils furent écoutés, et, grâce à eux, la foi au Dieu unique, l'estime de la vertu s'enracinèrent chez un peuple grossier et enclin à l'idolâtrie. Malachie (vers 420 avant J.-C.) mit le sceau aux oracles divins, et pendant quatre siècles la voix des prophètes ne se fit plus entendre, mais leur œuvre morale était fondée et subsista; les écoles des Scribes continuèrent les mêmes enseignements jusqu'au jour où l'esprit de prophétie se répandit sur l'Église naissante plus abondant que jamais.

Le rôle de ces nouveaux prophètes ne différa point sensiblement de celui des anciens *nabis*. Le principal de leurs fonctions est non de prédire,

mais de parler au nom de Dieu, « d'édifier, d'exhorter et de consoler », de juger leurs auditeurs, de les convaincre, de manifester les secrets de leur cœur¹; le présent, plus que l'avenir, occupe leur esprit et reçoit d'eux mille clartés : tel est dans ses traits essentiels le ministère prophétique. Un privilège d'une nature plus mystérieuse s'y trouvait habituellement joint, le don des langues, fort répandu aux temps apostoliques, mais depuis disparu si complètement² qu'il est difficile de dire avec certitude en quoi il consistait.

Ce prodige annoncé par le Seigneur³ s'était accompli pour la première fois à la descente du Paraclet dans le Cénacle; depuis il se renouvelait communément, non à chaque baptême, mais quand les apôtres, imposant les mains aux néophytes, répandaient sur eux la plénitude des grâces. Parfois, comme à Césarée, quelques âmes d'élite sous une effusion de pur amour se sentaient transformées par Dieu seul et pleines de l'Esprit-Saint : avant que nul acte extérieur ne les eût touchées, « on les

¹ 1 Cor., xiv, 3, 24, 25.

² Il persévéra, au cours du II^e siècle. S. Irénée en témoigne : « Nous entendons nombre de frères dans l'Église possédant le don de prophétie et parlant par l'Esprit toute espèce de langues. » (*Adv. Hæres.*, vi, 6). Depuis cette époque il n'en est plus fait mention. S. Jean Chrysostome déclare que depuis longtemps ce don avait cessé de se manifester et que, par suite, il était difficile de s'en faire une idée précise.

³ « Ils parleront de nouvelles langues. » Marc, xvi, 17.

entendait parler des langues et magnifier Dieu ¹ » ; mais l'ordre habituel était celui que les Actes nous montrent à Éphèse : les catéchumènes baptisés au nom du Sauveur Jésus, puis les apôtres imposant les mains ; alors seulement « l'Esprit-Saint venant sur eux, ils parlaient des langues et prophétisaient ². » L'imposition des mains, comme la confirmation, dont elle est la forme primitive, conférait à l'âme baptisée la perfection de la vie surnaturelle, et de cette plénitude venaient les signes merveilleux particuliers à ce premier âge.

L'étonnement et l'admiration où ces manifestations surnaturelles jetaient les païens montrent à quel point elles tenaient du miracle. Selon toute apparence, elles consistaient dans une extase où les fidèles possédés de l'Esprit divin exprimaient leurs sentiments en termes qui n'étaient point de leur idiome habituel ³. Au jour de la Pentecôte nous

¹ Act., x, 46.

² Id., xix, 5, 6.

³ « L'état de ceux qui parlaient sous l'influence du don des langues était un état d'enthousiasme et d'extase qui interrompait la réflexion, la pensée discursive. Ils éclataient en témoignages d'actions de grâces, en hymnes, en prières ; ils ne restaient pas libres de choisir la langue dans laquelle ils voulaient se faire comprendre ; une force intérieure les obligeait à parler dans une langue déterminée qui pouvait leur être entièrement étrangère. Ils avaient bien conscience, dans une certaine mesure, du contenu de leurs discours, ils en avaient une idée générale, mais d'ordinaire ils éprouvaient une grande difficulté ou une incapacité absolue pour les répéter dans

avons vu les apôtres parler des langues étrangères intelligibles à chaque partie de l'auditoire, et nous ne pouvons douter qu'ils aient souvent joui de ce même pouvoir dans les pays dont ils ignoraient le langage. Mais le don des langues que S. Paul estimait inférieur à tous les autres diffère sensiblement de ce privilège et demeure un des faits les plus mystérieux de l'âge apostolique. Le plus souvent les fidèles qui en étaient favorisés se servaient d'expressions que nul ne comprenait, et dont eux-mêmes parfois ne démêlaient le sens que confusément. Dans ce dernier cas l'âme priait, le cœur se sentait uni à Dieu par des sentiments de foi, de gratitude et d'amour, mais l'esprit demeurait dans l'ombre, inconscient, plus ou moins, de son activité. Cet état, si étrange qu'il paraisse, est attesté par S. Paul. « Celui, dit-il, qui se sert d'une langue (qu'il n'entend point) prie de cœur, mais son intelligence reste sans fruit ¹ »; « il parle non plus aux hommes, mais à Dieu », « personne ne le comprend, mais en esprit il prononce des mystères ². »

Nul mieux que l'apôtre ne pouvait parler de ces opérations de l'Esprit divin, car plus que tous il avait le don des langues ³, et ce fut sans doute dans

leur langue habituelle. » Doellinger, *le Christianisme et l'Église* (traduction de l'abbé Bayle), livre III, v, p. 444.

¹ 1 Cor., xiv, 14.

² Id., xiv, 2.

³ Id., xiv, 18.

une effusion de cette grâce que « ravi jusqu'au troisième ciel, il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de répéter¹. » S. Jean de même, quand « au jour du Seigneur, il se trouva en esprit, et qu'il entendit une grande voix² ». « Et j'ouïs une voix venant du ciel comme une voix de grandes eaux et comme une voix d'un grand tonnerre, et la voix que j'entendis était comme des joueurs de harpe jouant de leurs harpes, et ils chantaient un cantique nouveau devant le trône. . . . Et personne ne pouvait apprendre le cantique, sinon les cent quarante-quatre milliers qui ont été achetés de la terre³. »

Les transports où le don des langues jetait les premiers fidèles avaient certainement quelque rapport avec les ravissements de ces deux apôtres; il n'est pas douteux, en effet, que les inspirés se trouvaient alors comme hors d'eux, car les témoins de ces scènes les prenaient pour des hommes fous ou pris de vin⁴. Que conclure de ces apparences sinon

¹ II Cor., XII, 4.

² Apoc., I, 10.

³ Id., XIV, 2, 3.

⁴ I Cor., XIV, 23. Act., II, 13, 15. — S. Paul fait sans doute allusion à ces apparences lorsqu'il exhorte les Éphésiens à ne connaître d'autre ivresse que les transports de l'Esprit divin : « Ne vous enivrez pas de vin d'où naissent les dissolutions, mais soyez remplis de l'Esprit, vous entretenant par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant au Seigneur dans votre cœur. » Ephes., V, 19.

que leur état était celui où l'extase jette parfois les âmes? Seuls parmi nous, les Saints gardent la plénitude de l'Esprit qui s'épanchait sur tous à l'origine de l'Église; eux seuls, par conséquent, ressentent les effets extraordinaires, si communs alors dans les assemblées chrétiennes. Pour expliquer le plus mystérieux de ces phénomènes, celui où l'âme prie, chante au Seigneur, sans que l'intelligence garde sa maîtrise ordinaire sur les paroles émises, le mieux n'est-il pas d'y voir ces oraisons passives exaltées par les mystiques comme un des plus efficaces moyens de s'unir à Dieu? Le propre de cet état est que les opérations intellectuelles y paraissent suspendues, que l'âme n'y raisonne plus, son entendement ayant pour objet non quelques notions déterminées, mais l'universelle vérité où elle se plonge comme dans un nuage, un abîme d'éblouissante lumière. Silencieux, sans pensée (le mot est de S^{te} Thérèse¹), le contemplatif n'a plus qu'un seul regard de l'esprit, un abandon de sa volonté à Dieu, et ces actes en lui sont si profonds, si délicats qu'il n'en a plus conscience; il lui semble dormir dans une divine quiétude.

D'âge en âge les maîtres de la vie spirituelle, tout en reconnaissant ces états, en ont surveillé les abus; on sait avec quelle vigueur de doctrine et de parole

¹ Surin, *Catéchisme spirituel*, t. 1, III^e partie, ch. iv.

Bossuet a rempli ce devoir au xvii^e siècle. S. Paul a tracé la voie dans ses Épîtres aux Corinthiens, respectant les sublimités de l'oraison, mais refusant d'y reconnaître la voie commune. Le don des langues avec ses phénomènes extatiques lui paraissait le moins utile de tous, inférieur notamment au don d'instruire les communautés chrétiennes. Voyant qu'alors les prophètes étaient les ministres habituels de cet enseignement, il leur demandait d'être moins des thaumaturges que des docteurs ; il voulait que leur âme entière demeurât agissante sous la main de Dieu, capable de comprendre et d'interpréter ce que leurs lèvres proféraient¹, en un mot « que les esprits des prophètes fussent soumis aux prophètes² ».

Un privilège de plus grand prix était celui de lire dans les cœurs. Qu'un païen, écrivait-il aux Corinthiens, pénètre dans vos assemblées au moment où tous parlent diverses langues, il vous prendra pour des insensés. Si au contraire il se trouve au milieu de prophètes qui lui dévoilent les secrets de son cœur, ses péchés inconnus, « il se prosternera le visage contre terre, et confessera que Dieu est véritablement parmi vous³. »

¹ « Que celui qui parle une langue demande à Dieu de l'interpréter. » 1 Cor., xiv, 13.

² 1 Cor., xiv, 32.

³ Id., xiv, 23-25.

On comprend la soudaineté des conversions en des chrétientés où de telles scènes étaient journalières, mais il est facile de deviner aussi à quel point l'ordre y pouvait faire défaut. Paul ne laissait point d'essayer à les diriger, en traçant les règles suivantes. Dans chaque assemblée deux ou trois fidèles au plus, ayant le don des langues, parleront l'un après l'autre, et toujours un interprète fera connaître ce qu'ils disent. Que si personne dans cette Église n'a le don d'interprétation, l'inspiré doit se taire et s'entretenir avec Dieu seul. De même pour les prophètes, deux ou trois seulement parleront et seront jugés par les autres. Si pendant que l'un des prophètes parle, un autre a quelque révélation plus importante à faire, il se lèvera, et le premier lui cédera la parole¹.

La charité, l'humble déférence que supposait l'exécution de ces règles ne manquait certes pas aux fraternités chrétiennes, car les dons spirituels transformaient promptement les cœurs; parfois cependant l'élévation morale ne correspondait pas à l'état surnaturel où les néophytes se trouvaient soudainement portés. De là les contrastes que S. Paul signale dans l'Église de Corinthe. Ses fidèles « avaient été enrichis dans le Christ

¹ 1 Cor., XIV, 27-30.

en toutes choses, en toute parole, en toute connaissance » ; « aucun don de grâce ne leur manquait¹ », et néanmoins il se produisit parmi eux d'étranges défaillances, des froissements de vanité : on pensait plus à sa propre gloire qu'au bien commun, par suite les dons recherchés étaient non les plus utiles, mais ceux qui jetaient le plus d'éclat. Des ambitions féminines accroissaient le désordre : à côté des prophètes on vit se lever des prophétesses ; celles de Grèce, vives et ardentes, prirent trop à la lettre l'égalité proclamée par l'apôtre : « Il n'y a plus parmi vous ni homme ni femme ; vous êtes tous un dans le Christ Jésus². » Elles ne craignirent point de lutter de parole et d'intelligence avec les hommes dans les assemblées, discourant publiquement et tête nue ; libertés d'autant plus choquantes, que, dans ces mêmes réunions, nombre d'hommes gardant la coutume de Judée et de Rome priaient le front voilé.

Paul ne se contenta pas de proscrire ces abus ; il en prit occasion de donner à la prière publique les formes extérieures qu'elle a conservées depuis lors. Les Juifs s'y voilaient, par respect pour Dieu, et comme indignes de le regarder³ ; les Romains, par superstition, afin qu'au temps du sacrifice aucun

¹ 1 Cor., I, 5, 6, 7.

² Gal., III, 28.

³ Lightfoot, *Horæ hebraicæ in I Cor.*, XI, 5.

augure défavorable ne frappât leurs yeux ou leurs oreilles ¹. L'usage grec tout contraire était de prier la tête découverte ². Paul le préféra pour cette raison que le front est la partie noble du corps, celle où l'âme se reflète : « L'homme, dit-il aux Corinthiens, étant l'image et la gloire de Dieu, ne doit point couvrir sa tête quand il prie ; » il convient en ce temps-là que ce qu'il y a de plus auguste en lui apparaisse et rende hommage au Seigneur. A la femme seule il sied de prier voilée, dans la sujétion et la modestie silencieuse que la nature même lui inspire. Ce fut là une des rares dérogations aux rites d'Israël qu'autorisa l'apôtre, car dans l'ensemble il respecta le lent travail qui se poursuivait depuis une vingtaine d'années et formait l'Église pour le culte et la hiérarchie à l'image des communautés juives.

Nous avons montré déjà la constitution des fraternités chrétiennes ainsi modelées ³ : à leur tête, ici un collège d'anciens, ailleurs un surveillant principal ; ces chefs exerçant des fonctions sacerdotales plus qu'administratives, tandis que la vraie juridiction demeurerait aux mains des Douze, seuls capables de diriger un corps de fidèles doués tous plus ou moins de grâces extraordinaires. A la vérité les apôtres ne pouvaient visiter fréquemment

¹ Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. III, p. 171.

² Macrobe, *1 Saturn.*, VIII.

³ *Saint Pierre*, ch. XI.

les Églises qu'ils fondaient, parfois même ils n'y reparaissaient plus ; mais on se rattachait à eux par les traditions qu'ils avaient laissées ; sur les affaires graves on prenait de loin leurs conseils : communications facilitées d'ailleurs par l'essaim d'évangélistes, de prophètes, de catéchistes qui, à l'exemple des missionnaires juifs, ne s'attachaient à aucune communauté particulière, mais allaient de ville en ville portant la parole du Seigneur et des apôtres, instruisant, consolant, maintenant entre les Églises une union de foi et de charité.

De même que le gouvernement, le culte des chrétiens était emprunté aux synagogues dont les fidèles se détachaient. En dehors de la liturgie du temple, dont les cérémonies ne s'accomplissaient que sur le mont Moriah, les fils d'Israël avaient dans chaque synagogue un service divin régulièrement constitué. On n'y faisait ni sacrifice sanglant, ni oblation de fleurs, de fruits ou de parfums. Tout se bornait à une suite de chants, de prières, de lectures, de prédications, dont l'ordre et le texte, soigneusement fixés, étaient les mêmes dans toutes les communautés juives. Les chrétiens ne firent d'abord, dans leurs réunions particulières, que continuer ce qu'ils avaient pratiqué avec les fils d'Israël ; mais peu à peu le libre esprit de la loi nouvelle leur inspira d'apporter au rituel juif des changements qu'il convient de faire connaître.

Les synagogues n'avaient d'autres chants que les

psaumes. La part considérable de ces hymnes dans notre liturgie indique l'usage aussi constant que général qu'en firent les premiers fidèles. Bientôt ils y joignirent des cantiques nouveaux, expression plus complète de leur foi : « Que la parole du Christ, disait l'apôtre, habite en vous dans sa plénitude et qu'elle vous comble de sagesse; instruisez-vous, exhortez-vous l'un l'autre par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels¹, chantant de cœur à Dieu dans la grâce². » Aucun de ces premiers chants chrétiens n'est venu jusqu'à nous; il est possible toutefois que deux ou trois passages rythmés de S. Paul en soient des fragments :

Réveille-toi, toi qui dors :
relève-toi d'entre les morts,
et le Christ luira sur toi³.

¹ Il est difficile d'établir sûrement une distinction entre ces trois termes. Le plus probable est que ψαλμός désigne les psaumes inspirés des Hébreux; ὕμνος, les hymnes où Dieu était loué et chanté (S. Jérôme, *In Ephes.*, v, 19. — S. Grégoire de Nysse, *In Ps.*, III. — S. Augustin, *Enar. in Ps.*, LXXII, 1; CXLVIII, 14); ᾠδή, les cantiques sur des sujets chrétiens, mais dont l'objet principal et immédiat n'était pas la louange de Dieu.

² Colos., III, 16. Cf. Ephes., v, 19.

³ Ephes., v, 14. Il y a dans ce passage un souvenir d'Isaïe, mais sous une forme nouvelle et toute chrétienne : « Lève-toi, resplendis, car ta lumière est venue et la gloire de l'Éternel s'est levée sur toi » (Isaï., IX, 1). Les cantiques de Zacharie, de la sainte Vierge, de Siméon conservés en S. Luc, l'hymne d'action de grâces des fidèles de Jérusalem (Act., IV, 24-30) s'inspirent également des paroles des saints livres.

Et ailleurs :

Certes, il est grand le mystère d'amour ¹
 qui s'est manifesté dans la chair,
 a été justifié par l'Esprit,
 a été vu des Anges,
 prêché aux nations,
 cru dans le monde,
 élevé dans la gloire ².

Composés, chantés d'abord dans les maisons des fidèles, ces cantiques pénétrèrent peu à peu dans les assemblées liturgiques et vinrent s'y mêler au psautier hébreu. Les règlements juifs déterminaient quelles hymnes devaient être récitées aux divers temps du service religieux; il est probable que les chrétiens ne s'y crurent pas longtemps astreints, mais qu'ils firent bientôt un libre choix dans le recueil inspiré; car aucune concordance ne peut être relevée entre les usages de l'Église et ceux de la synagogue.

Ainsi alla-t-il des prières marquées dans le rituel juif. Le *Shema* « Écoute Israël », qui ouvrait le service divin, était moins une élévation d'âme qu'une profession de foi toute judaïque, une sèche répétition de certains versets de la Bible. Aux jours qui suivaient la rupture d'un groupe de fidèles avec

¹ Εὐσεβείας, proprement « de la piété », de la vie chrétienne.

² 1 Tim., III, 16.

une synagogue, on peut imaginer ce rite observé par accoutumance dans le sanctuaire chrétien. Mais bientôt « l'Esprit de grâce et de prières¹ », s'emparant des fraternités nouvelles, y répandait l'amour à larges flots; Esprit d'adoption, Esprit du Fils², il criait dans les âmes : « Père, Père ! » C'étaient des gémissements inénarrables, la voix même de Jésus « suppliant avec larmes et grands cris³ »; la prière enseignée par le Sauveur, le *Pater*, se trouvait alors naturellement dans toutes les bouches; et le *Shema* juif disparaissait au milieu de ces transports, inutile, oublié.

Les actions de grâces qui suivaient cette formule dans le service religieux des synagogues avaient à un plus haut degré le caractère de la piété : aussi la forme de ces bénédictions a-t-elle passé dans notre liturgie; les pensées mêmes et jusqu'aux termes de quelques-unes y sont demeurées.

« Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, Dieu de nos pères Abraham, Isaac et Jacob ! Dieu grand, tout-puissant, redoutable, Dieu suprême qui répands bienfaits et grâces..... qui envoies le Rédempteur aux enfants de tes enfants pour glorifier ton nom et manifester ton amour...! ⁴ »

¹ Zach., xii, 10.

² Gal., iv, 5, 6.

³ Hebr., v, 7.

⁴ Ces actions de grâces sont au nombre de dix-huit; d'où leur nom *Shemoné Esré* (les dix-huit). Celles que nous citons ici étaient

« Tu es à jamais tout-puissant, Seigneur..... tu ressuscites les morts par ta grande miséricorde, tu soutiens les défaillants, tu guéris les malades, tu délivres les prisonniers, tu gardes tes promesses à ceux qui dorment dans la poussière. Qui est tout-puissant comme toi, Seigneur, qui peut t'être comparé ?... Béni sois-tu, Seigneur, qui ressuscites les morts !

« Tu es Saint, Saint est ton nom, et tous les Saints te glorifient..... Béni sois-tu, Seigneur, Dieu saint ! »

« Que ton nom soit sanctifié sur la terre comme dans les cieux..... et qu'on se répète l'un à l'autre : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées, toute la terre est pleine de ta gloire ¹. »

Les actions de grâces qui remplissent les lettres de S. Paul, le nom d'Eucharistie donné au plus sacré de nos rites, montrent quelle influence eurent ces belles prières sur les formes de la piété chrétienne.

D'autres observances de nos liturgies viennent également des coutumes juives : la prière faite au nom de tous par un des pasteurs, l'assemblée s'y associant par l'*Amen*, l'*Alleluia*, ou de courtes supplications; l'attitude gardée en priant, debout, les bras élevés et les mains étendues. L'action d'Israël

en usage au temps de Jésus-Christ et des apôtres. Voir Kitto's *Cyclopædia*, art., SYNAGOGUE.

¹ Cette dernière action de grâces, appelée la *keduscha*, était substituée dans le culte public à la précédente, qu'on ne récitait que dans les prières particulières.

est visible dans ces empreintes, mais on y reconnaît aussi l'indépendance avec laquelle l'Église recevait cette formation : tout pharisaïsme était rejeté ; seuls les rites qui s'adaptaient à la foi nouvelle demeurèrent dans les sanctuaires chrétiens.

Ce fut surtout dans la partie du service consacrée à l'instruction des fidèles que le choix fut librement fait. Ces enseignements qui suivaient la récitation des prières consistaient en lectures de la Loi et des Prophètes, commentés par une homélie. Les leçons de l'Écriture placées au commencement de la Messe et d'autres offices, les prédications qui s'y mêlent sont des restes du service juif ; mais là, comme ailleurs, l'Esprit renouvelle tout de son libre souffle. La Synagogue, en exposant la Loi, ne songeait qu'à en inculquer les moindres préceptes et à cet effet la lisait tout entière dans un certain laps de temps¹. Ses vues sur les prophètes n'étaient pas moins étroites ; elle n'y cherchait que ses rêves de prospérité et de grandeur charnelles. Tout autre aux yeux des chrétiens était l'objet de l'Écriture : Jésus figuré, préparé, annoncé au monde ; ce qui se rapportait à cette vue était relevé, le reste laissé dans

¹ Au temps de Jésus-Christ et des apôtres, il paraît certain que la Loi, divisée en 153 sections (les *Sedarim*, appelées aussi *Parascheoth*), était lue en entier tous les trois ans. Plus tard les sections furent accrues de façon que la lecture de la Loi pût être achevée en une année.

l'ombre. De là, un nouveau choix de leçons dans les livres inspirés, choix déterminé par l'inspiration du moment et qui ne se fixera que plus tard.

Le principal d'ailleurs, dans l'enseignement de l'Église, n'était point l'Ancien Testament, mais la vie et les paroles de Jésus, « l'Évangile » proprement dit, que les apôtres confiaient à chaque Église fondée par eux. Cultiver ces souvenirs, les méditer était le soin le plus cher aux nouveaux chrétiens. Vers le temps où nous sommes, d'autres paroles révélées se joignirent à ces enseignements du Sauveur. Nous voulons parler des Épîtres apostoliques dont les premières furent écrites de Corinthe¹. Les colonies juives, depuis leur dispersion dans le monde païen, maintenaient entre elles, par un échange de lettres, des liens étroits de foi et d'espérance; les relations de commerce incessantes entre les juiveries de tous les pays suffisaient, en général, à ces correspondances; toutefois, quelques synagogues avaient des courriers attitrés, notamment le sanhédrin de Jérusalem, dont l'autorité s'étendait à travers le monde sur tout Israël.

¹ Les lettres de S. Paul, recueillies sans égard au temps de leur composition, ont été classées d'après la dignité des Églises auxquelles l'apôtre les adressa et surtout d'après leur importance. A ce dernier titre l'Épître aux Romains occupe la première place dans la plupart des collections : « quia in se omnis generis doctrinam et accuratam copiosamque dogmatum tractationem continet. » Theodoret, *Præf. in Epist. Pauli*.

Cette coutume si propre à tenir les cœurs unis passa naturellement dans les mœurs chrétiennes; elle n'avait rien qui sortît de l'ordinaire quand les messages étaient l'œuvre des fidèles ou de leurs pasteurs : mais on attachait une tout autre importance aux lettres écrites par les apôtres. Les Douze étaient hors de pair dans l'Église, leur parole, inspirée et reçue comme telle; on l'écoutait avec la même vénération que les récits évangéliques; écrite, on la conservait pieusement, pour la relire et la méditer : S. Paul plus que tout autre usa de ce moyen d'influence. Il est aisé, par l'importance que ces lettres gardent aux yeux de l'Église, d'estimer l'impression qu'elles produisaient dans la ferveur du christianisme naissant, à Philippiques, à Thessalonique. Accueillies comme un message d'en haut, elles étaient étudiées, commentées, consultées chaque jour comme la règle de toutes les actions; mais elles ne demeuraient pas dans l'enceinte du seul peuple auquel elles avaient été adressées; on en tirait des copies, qui, envoyées aux autres Églises, formaient un dépôt sacré, conservé dans les archives et qu'on lisait publiquement à certains jours. Paul, recommandant lui-même qu'on en fît ce double usage¹, les mettait par là au rang des écrits inspirés et leur assurait la place qu'elles ont gardée depuis dans notre liturgie.

¹ 1 Thess., v, 27. Colos., iv, 16.

Cette addition au lectionnaire juif, non plus que les innovations dans le chant et les prières ne modifiaient pas essentiellement le service religieux emprunté par l'Église à la Synagogue. Il en fut autrement de la fraction du pain établie par le Seigneur : ce rite nouveau allait peu à peu dominer, absorber tous les autres.

Il restait à Corinthe, tel que nous l'avons vu à Jérusalem, un festin sacré, « le repas du Seigneur¹ ». En mémoire de la nuit où l'Eucharistie avait été instituée, on le célébrait le soir après le coucher du soleil, à la lueur de nombreuses lampes². Le lieu d'assemblée était la haute salle qui formait communément le dernier étage des maisons. Les convives s'y étendaient sur des lits, et la liturgie commençait par un souper auquel le nom d'amour, *agape*, avait été donné. A Jérusalem, afin que le banquet mystique devînt l'expression parfaite de la charité chrétienne, les mets étaient mis en commun. L'usage des associations grecques étant que chaque membre mangeât aux repas de corps ce qu'il avait apporté³, les chrétiens de Corinthe gardèrent cette coutume, mais ce fut au détriment de l'union et de la décence, car bientôt

¹ Κυριακὸν δεῖπνον. I Cor., XI, 20.

² Act., XX, 8.

³ Athénée, VIII, 17.

de scandaleux abus s'y glissèrent¹, qui hâtèrent le moment où l'agape fut séparée de l'Eucharistie, et disparut peu à peu du culte chrétien.

Le souper fraternel achevé, les convives se saluaient d'un saint baiser, « le baiser de paix et d'amour² ». Ceux qui sentaient leur conscience chargée de quelque péché le confessaient³, puis tous debout s'unissaient aux bénédictions que l'un des prêtres prononçait sur le pain, le vin et l'eau déposés devant lui. Les prières eucharistiques conservées dans la *Doctrina des Apôtres* donnent l'idée de ces invocations que le célébrant improvisait librement :

« Pour le calice : Nous te rendons grâce, notre Père, pour la sainte vigne de David ton serviteur que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles! »

« Pour le pain : Nous te remercions, notre Père, pour la vie et la science que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles! Comme les

¹ 1 Corinth., xi, 17 et suiv.

² Ἀσπάσασθε ἀλλήλους ἐν φιλήματι ἁγίῳ. (1 Cor., xvi, 20) ἐν φιλήματι ἀγάπης. (1 Petr., v, 14.) Ce baiser fraternel désigné souvent aussi par le mot ἀσπασμός (Liturgie de S. Grégoire de Nazianze, éd. Migne, t, II, p. 704), a pris dans la langue liturgique le nom de « baiser de paix », εἰρήνη. Voir Kraus, *Real Encyclopädie der christlichen Alterthümer*, FRIEDENSKUSS.

³ « Chaque dimanche vous assemblant, rompez le pain et faites l'Eucharistie après avoir confessé vos péchés pour que votre sacrifice soit pur. » *Doctrina XII Apost.*, xiv.

fragments de ce pain épars sur les montagnes se sont réunis en un seul tout, qu'ainsi ton Église se rassemble des extrémités de la terre dans ton royaume, car à toi est la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans les siècles¹. »

Le pasteur « priait ainsi et rendait grâces aussi longtemps qu'il le pouvait, le peuple répondant par l'acclamation *Amen!* »² La consécration suivait et s'accomplissait par une formule précise, fixée dès l'origine. C'est elle, sans aucun doute, que S. Paul rappelle aux Corinthiens en ces termes :

« Le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit : Ceci est mon corps livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même la coupe après le souper et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang : faites ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi³. »

Les pains, consacrés en leur entier, rappelaient aux assistants que « participant tous à un même pain, ils ne formaient tous ensemble qu'un seul pain et un seul corps⁴ ». On ne les rompait que pour la communion : « alors chaque fidèle recevait sa part et on envoyait aux absents la leur par le ministère des diacres⁵. »

¹ *Doctrina XII Apost.*, ix.

² S. Justin, *Apologia*, i, 67.

³ 1 Cor., xi, 23-25.

⁴ Id., x, 17.

⁵ S. Justin, *Apol.*, i, 67.

De nouvelles actions de grâces terminaient cette liturgie toute chrétienne, analogues à celles que nous trouvons dans la *Doctrina des Apôtres* :

« Après vous être rassasiés, rendez grâces ainsi : Nous te remercions, Père saint, pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, pour la science, la foi et l'immortalité que tu nous as révélées par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles ! Maître tout puissant, tu as tout créé pour la gloire de ton nom, tu as donné aux hommes la nourriture et le breuvage pour qu'ils en jouissent en te remerciant ; mais à nous tu as donné un breuvage et une nourriture spirituelle, et la vie éternelle par ton serviteur. Avant tout, nous te rendons grâce, parce que tu es puissant. Gloire à toi dans les siècles ! Souviens-toi, Seigneur, de ton Église pour la délivrer de tout mal, pour lui donner la perfection dans ton amour. Rassemble-la des quatre vents du ciel, cette Église sanctifiée pour le royaume que tu lui as préparé ; car à toi est la puissance et la gloire dans les siècles des siècles ! Que la grâce arrive et que ce monde passe ! Hosanna au fils de David ! Si quelqu'un est saint, qu'il approche ; s'il ne l'est pas, qu'il se repente ! Maranatha (le Seigneur vient). Amen ¹. »

La Doctrina ajoute : « Laissez les prophètes faire ensuite l'action de grâces autant qu'ils voudront. » C'était le moment en effet où les inspirés, s'abandonnant à l'extase, lisaient dans les cœurs, parlaient, chantaient à Dieu en langues mysté-

¹ *Doctrina XII Apost.*, x.

rieuses, opéraient les prodiges qui convertissaient les infidèles témoins de telles scènes.

Ces manifestations de l'Esprit divin se produisaient communément après la communion ; par suite, elles devinrent moins fréquentes au temps qui nous occupe, car la fraction du pain cessa d'y être comme aux premiers jours un rite accompli à chaque repas du soir. La vie était trop active dans les communautés de la Dispersion, juives et chrétiennes, pour que les exercices religieux y restassent aussi nombreux qu'à Jérusalem. La plupart des fidèles, à l'exemple de leurs frères d'Israël, se contentèrent habituellement de célébrer le sabbat, et comme eux, dans les premiers temps du moins, ils s'y assemblèrent trois fois le jour, le matin à neuf heures, vers trois heures de l'après-midi, le soir après le coucher du soleil. La première de ces réunions était la principale dans les synagogues et comprenait seule en leur entier développement toutes les parties du culte : prières, chants, lectures, prédications. Pour les chrétiens au contraire, l'assemblée du soir devint naturellement la plus importante, car c'est à celle-là qu'ils faisaient leur repas mystique. Peu à peu, les prières et les prédications qui précédaient l'Eucharistie durant plus longtemps ou commençant plus tard, le souper du Seigneur fut célébré après minuit¹, reculé même jusqu'à l'aube. Le len-

¹ Comme à Troas. Act., xx. 7-11.

demain du sabbat, qui était le premier de la semaine, devint ainsi le propre jour consacré à la liturgie chrétienne, et prit, du souper du Seigneur qui en était la partie essentielle, le nom de dominical ou dimanche. Au temps où S. Paul écrivait aux Corinthiens, ce changement était déjà accompli¹. Beaucoup, par respect pour la Synagogue, observaient avec elle le repos sabbatique; mais le vrai jour saint pour les chrétiens était le lendemain, et quelques années plus tard l'apôtre insistait pour que les gentils ne tinssent plus compte du sabbat².

Le principal de l'observance imposée par Moïse à cet égard était, non le service religieux qui s'y célébrait, mais l'abstention de tout travail. Or l'on sait ce que les docteurs juifs faisaient de ce repos sacré : un fardeau si accablant, que le Sauveur l'avait déclaré intolérable. Par sa parole indignée contre ce fanatisme, par son exemple, il avait excité Israël à rejeter le joug qui l'asservissait : « L'homme n'est pas fait pour le sabbat, disait-il,

¹ 1 Cor., xvi, 2. Act., xx, 7. « L'office du samedi saint et de la veille de la Pentecôte, dans la partie qui précède la bénédiction des fonts baptismaux, nous a conservé le type des antiques vigiles telles qu'on les célébrait tous les dimanches aux premiers siècles du christianisme..... On peut en dire autant de la série des leçons, répons et oraisons, par laquelle s'ouvre la messe du samedi des Quatre-Temps. Cette messe est, en réalité, la messe matinale du lendemain, du dimanche. » Duchesne, *Origines du culte chrétien*, chap. viii, p. 219.

² Coloss., ii, 16.

mais le sabbat pour l'homme¹, » pour lui donner le loisir d'être à Dieu et de méditer sa Loi. Paul ne regardait qu'à l'ordre du Maître : affranchir l'Église du pharisaïsme ; dans l'ardeur de la lutte il ne paraît point avoir songé à appliquer au dimanche le précepte de Moïse : « Tu ne feras aucun travail ce jour-là². » Ce changement s'opéra de lui-même et insensiblement, à mesure que diminua le nombre des chrétiens judaïsants fidèles à l'observance sabbatique. Le jour du Seigneur, le dimanche, demeura seul voué au culte et au repos sacré, mais dans la sainte liberté de la loi nouvelle, sans proscrire aucune des œuvres qui vont aux nécessités de la vie, à la charité, à la gloire de Dieu.

Outre le sabbat, les Juifs pieux sanctifiaient deux autres jours de la semaine, le lundi et le jeudi, par la prière et la lecture de la Loi, et principalement par le jeûne³. Les chrétiens gardèrent cette dernière pratique, mais en substituant aux jeûnes juifs ceux du mercredi et du vendredi, en mémoire de la Passion du Sauveur⁴. Il en fut de même des deux

¹ Marc., II, 27.

² Exod., XX, 10.

³ Luc., XVIII, 12. Ces jeûnes n'étaient pas obligatoires. Esdras, disait-on, les avait établis en mémoire de Moïse, qui monta sur le Sinaï, pour recevoir la Loi, le cinquième jour et en redescendit le second. *Baba Kama*, fol. 82 a.

⁴ « Ne faites pas vos jeûnes avec les hypocrites (les Pharisiens, Mat., VI, 16) le second jour de la semaine et le cinquième ; pour vous, jeûnez le quatrième et le sixième jour. » *Doctrina XII Apost.*, VIII, 1.

grandes solennités d'Israël, Pâques et la Pentecôte; il suffit pour les conserver d'en changer l'objet; Pâques devint la fête du Christ ressuscité, la Pentecôte, celle de l'Esprit-Saint inaugurant dans le monde le règne annoncé par Jésus.

Telle dans ses grandes lignes nous apparaît l'organisation du culte dans la foi nouvelle. Il avait pour temple la demeure de quelqu'un des frères, habituellement, nous l'avons vu, la vaste salle placée au faite des maisons antiques. Les fidèles y fréquentaient autant qu'Israël dans ses synagogues, car ils y trouvaient des attraites encore plus vifs; un sanctuaire qu'animait le Dieu de l'Eucharistie, un tribunal où tout différend s'accordait, un centre de société si bienfaisant, si aimable, qu'en être excommunié paraissait le plus redoutable châtiment. S. Paul, dans les conseils qui terminent la première Épître aux Thessaloniciens, nous montre en action cette vie des communautés chrétiennes : en tête, d'actifs pasteurs, aussi fermes que dévoués; au-dessous d'eux, la paix rarement troublée dans le corps des fidèles, la charité ingénieuse à redresser les déréglés, secourable aux découragés et aux faibles, patiente envers tous, ne rendant jamais le mal pour le mal, également bonne à tous les hommes; un regard continuel des âmes vers Dieu, l'action de grâces sur toutes les lèvres; partout un charme de vertu, une sérénité de joie incomparable¹. La parole

¹ 1 Thess., v, 12-21.

émue des païens à la vue de telles fraternités en est la juste louange et en explique l'attrait : « Voyez, comme ils s'aiment ¹ ! »

¹ Tertullien, *Apolog.*, xxxix.



CHAPITRE NEUVIÈME

TROISIÈME MISSION.

ÉPHÈSE.

Près de deux ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Paul à Corinthe. Peu à peu le grand peuple que Dieu lui avait promis en cette ville¹ était venu à la foi. Une Eglise y vivait, fortement constituée, assurée de la tolérance de Rome, de sa protection même aux jours critiques : les Juifs en avaient fait l'épreuve. L'apôtre comprit que c'était l'heure de remettre à la Providence cette moisson désormais hors de péril et d'ouvrir ailleurs d'autres sillons. Mais dans la Grèce dépeuplée nulle ville, après Athènes et Corinthe, n'avait assez d'importance pour l'attirer. C'était plus loin, sur la terre d'Italie, que se trouvaient les foyers vivants de

¹ Act., xviii, 10.

l'empire; toutefois, avant de faire choix d'une nouvelle mission, Paul voulut revoir Jérusalem et les Églises de Judée.

Il en était séparé depuis trois ans, ne sachant quelle suite avait été donnée aux décrets du concile apostolique, ni quelle conduite tenaient les chrétiens judaïsants. Leurs intrigues dans Antioche, lors du départ de Paul¹, autorisaient toute défiance; il résolut de s'en rendre compte, et, à ce dessein, de gagner la ville sainte pour une fête d'Israël dont le temps approchait². Afin d'expliquer son départ et de le rendre irrévocable, il prononça un vœu de nazirat, qui l'engageait à célébrer certains sacrifices au jour de cette solennité. Ces sortes de vœux étaient faits par les Juifs pieux, au sortir de maladies ou de graves épreuves³; les dangers auxquels Paul venait d'échapper servirent naturellement d'objet à sa reconnaissance. Il pratiqua cet acte de religion selon les règles juives, qui consistaient à s'abstenir de vin pendant trente jours, puis à se faire raser la tête. Le nazir, qui se trouvait hors

¹ Gal., II, 11-15.

² Les routes de mer ne s'ouvrant pour les anciens qu'au cours de mars (César, *de Bell. Gall.*, IV, 36; V, 23. — Act., XXVII, 9, 12), il est peu probable que Paul, partant de Corinthe, ait eu le temps d'arriver à Jérusalem pour la Pâque; la fête qui l'attirait dans la ville sainte était ou la Pentecôte ou la fête des Tabernacles, vraisemblablement la première de ces solennités.

³ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XV, 1.

de la ville sainte à l'expiration de son vœu, mettait en réserve les cheveux qu'il coupait alors, et les gardait jusqu'au temps de son arrivée à Jérusalem. Là, après sept jours de purification, il se tondait de nouveau et jetait toute cette chevelure dans le feu des sacrifices qui lui étaient prescrits¹.

Le mois de nazirat finissant pour Paul au moment du départ, il prit congé des frères et alla se faire raser à Kenchrées², d'où il devait s'embarquer pour l'Orient. Il reçut des chrétiens de ce port un respectueux accueil, et d'une pieuse femme nommée Phœbé, qui s'était vouée au service de l'Église, des soins si charitables qu'il en garda toute sa vie le plus reconnaissant souvenir³. Sur le navire qui allait emporter l'apôtre vers Éphèse, Aquila et Priscille montèrent avec lui. Leur commerce n'avait guère prospéré à Corinthe, car jus-

¹ *Mishna Nazir*, II, 3.

² Act., XVIII, 18. Des interprètes répugnant à l'idée que Paul se soit soumis, de son propre mouvement, à l'observance judaïque du nazirat, joignent *κείραμενος* au nom *Ἀκύλας* qui le précède et attribuent à ce personnage le vœu dont parlent les Actes. Leur sentiment est inacceptable, car le participe se rapporte naturellement au sujet principal de la phrase, qui est Paul lui-même. Promettre à Dieu quelque bonne œuvre, pour implorer une grâce ou le remercier de faveurs obtenues, est un acte de religion trop légitime pour que Paul s'en abstint : aucune innovation sur ce point n'ayant encore été inspirée par l'esprit de la nouvelle alliance, l'apôtre continuait cette pratique de piété, à la juive, comme les nazirs de l'Ancien Testament.

³ Rom., XVI, 1, 2.

qu'au dernier jour, Paul, leur compagnon d'œuvre, y était demeuré dans une grande misère. Éphèse, célèbre depuis longtemps pour la fabrication des tentes¹, semblait un centre plus favorable à leur industrie; le départ de l'apôtre les décida à se rendre en cette ville.

C'est là que Paul devait les quitter, mais il passa encore quelques jours avec eux, car le navire s'arrêta assez longtemps aux quais d'Éphèse pour lui permettre de se présenter dans la synagogue. Plein de Jésus, il en parla à ses frères d'Israël avec un amour qui émut profondément. Tous « le prièrent de demeurer plus longtemps, mais il n'y consentit point : Il faut absolument, leur dit-il, que je célèbre la fête prochaine à Jérusalem. Je reviendrai vers vous, si Dieu le veut ». « Il partit pour Éphèse par mer; et, ayant abordé à Césarée, il monta à Jérusalem, y salua l'Église, puis descendit à Antioche où il passa quelque temps. »

Il est aisé de soupçonner dans ce bref récit que Paul ne reçut pas à Jérusalem un accueil bien empressé². L'état de l'Église Mère n'était pas pour l'y retenir longtemps. Il la retrouvait telle qu'après l'assemblée de Jérusalem, résignée aux conces-

¹ Tel était ce renom qu'Alcibiade n'estima son mobilier complet que le jour où il y vit une tente d'Éphèse. Plutarque, *Alcibiad.*, 12. — Athénée, XII, 47.

² Le nom de Jérusalem n'y est même pas prononcé; *Ἱερουσαλὴμ* dit simplement le texte sacré (Act., XIX, 22).

sions que les apôtres avaient prescrites, n'y voyant toutefois qu'une tolérance à l'égard des gentils, et tenant à honneur, à vertu même, de conserver le strict mosaïsme. Depuis l'échec de ses zélateurs à Antioche, elle s'était renfermée en elle-même, et menait dans l'étroitesse de ses observances une vie pieuse, mais froide et stérile. Paul comprit que ses missions, le libre essor donné à l'Évangile dans l'Asie Mineure et en Grèce ne pouvaient qu'effrayer ces saints obstinés à l'antique alliance; sans témoigner aucune déception, il eut soin de rendre hommage à leur « assemblée », accomplit dans le temple les sacrifices prescrits aux nazirs, et prit aussitôt la route d'Antioche.

C'était passer de l'ombre d'une foi morne et voilée aux joyeuses clartés de l'Évangile : car nulle Église ne s'illuminait davantage de ses rayons. Les chrétiens d'Antioche, pour la plupart, ne s'inquiétaient guère si ce progrès de leur foi agréait à la Synagogue. De l'aveu de Pierre lui-même qui avait fondé cette Église, Paul était proprement leur apôtre, « l'apôtre des gentils ¹ »; depuis trois ans ils vivaient de son souvenir, de ses enseignements : leur joie fut grande de le revoir, d'entendre sa parole pleine des triomphes de l'Évangile, et des vérités nouvelles qui s'étaient révélées à lui au cours de sa mission.

¹ Gal., II, 8.

Paul ne leur refusa pas la consolation de sa présence; il la prolongea même en s'adonnant aux soins apostoliques, car nulle part son ministère n'était plus actif que dans ces grandes villes de négoce où la navigation et les caravanes de l'intérieur amenaient des flots d'étrangers sans cesse renouvelés. En Macédoine et en Grèce, c'est en de telles cités qu'il avait le plus longtemps prêché, et que s'étaient constituées les principales Églises. Thessalonique et Corinthe y demeuraient d'ardents foyers d'où le christianisme jetait ses premières lueurs vers l'Occident. Antioche éclairait la Syrie et les routes de l'extrême Orient. Il fallait un centre pareil à l'Asie Mineure. Le coup d'œil que Paul avait jeté sur Éphèse la lui avait montrée riche, commerçante, populeuse à l'égal d'Antioche et de Corinthe, autant, plus même que ces villes, servant d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. Il résolut d'y porter la foi et partit pour cette troisième mission, emmenant, selon sa coutume, quelques disciples.

Silas n'y paraît plus à ses côtés; apparemment le rang élevé qu'il avait eu dans l'Église de Jérusalem¹, les relations qu'il y retrouva, le retinrent en cette ville²; mais à son défaut Paul gardait de

¹ Act., xv, 22.

² A partir de ce temps nous le voyons attaché à S. Pierre; ce fut lui qui porta aux Églises d'Asie la lettre que le chef des apôtres leur écrivit de Rome (1 Petr., v, 12).

fidèles compagnons, Timothée, Éraste de Corinthe, les Macédoniens Caïus et Aristarque qui le servirent pieusement à Éphèse¹. Tous, sans doute, étaient venus avec lui d'Achaïe à Jérusalem et l'accompagnèrent à travers les plateaux de l'Asie Mineure². En fut-il ainsi de Tite? Paul le recommandera bientôt aux Corinthiens « comme son associé et son compagnon d'œuvre auprès d'eux³. » Si l'on entend par là que Tite avait évangélisé Corinthe avec l'apôtre, il est naturel de croire que lui aussi, partant de cette ville en sa compagnie, le suivit à Jérusalem, puis en Galatie⁴ et entra de la même manière à Éphèse.

La petite troupe reprit le chemin que Paul et Silas avaient suivi dans la précédente mission. Des côtes de Cilicie ils montèrent par les défilés du Taurus sur le plateau central d'Asie Mineure. Paul y visita les chrétientés de Lycaonie, Derbé, Lystres, Iconium, puis celles de Galatie et de Phrygie; il

¹ Act., xix, 22, 29. 1 Cor., iv, 17; xvi, 10.

² Les Actes l'insinuent pour Caïus et Aristarque en les appelant « les compagnons de voyage de Paul » (Act., xix, 29), et tout porte à croire qu'il en fut de même d'Éraste, originaire de Corinthe (Rom., xvi, 23) et de Timothée qui suivait partout l'apôtre.

³ II Cor., viii, 23.

⁴ Paul, dans sa lettre aux Galates, parle de Tite comme d'un personnage qui leur est connu. Or ils ne purent le voir aux côtés de l'apôtre que pendant cette troisième mission, car, dans la précédente, Paul n'avait d'autres compagnons, en évangélisant leurs régions, que Silas et Timothée (Act., xv, 40; xvi, 1, 3, 4, 6).

allait de ville en ville « par ordre¹ », disent les Actes, « fortifiant les disciples ». Ces soins multipliés étaient nécessaires pour raffermir la foi, car certains traits de la lettre adressée plus tard par l'apôtre aux Galates, montrent que déjà l'ivraie commençait à poindre au temps de sa dernière visite. Il y parle d'un évangile différent du sien que dès lors on s'efforçait d'accréditer². Les judaïsants de Jérusalem qui allaient bientôt bouleverser ces Églises n'avaient pas encore paru ; mais les Juifs de la région suffisaient pour y semer le doute, demandant aux fidèles de quel droit ils mutilaient le mosaïsme.

D'une main ferme, Paul arrêta le mal, jetant l'anathème aux fauteurs de ces désordres³, redressant les égarés avec une vigueur dont plusieurs demeurèrent trop longtemps émus, car, trois ans plus tard, il leur en faisait encore cette plainte : « Suis-je donc devenu votre ennemi pour vous avoir dit la vérité⁴ ? » Ces ressentiments toutefois ne se déclarèrent qu'après le départ de l'apôtre ; en sa présence, tous « se montrèrent zélés pour le

¹ Κεθεξήεις, successivement, selon un ordre déterminé par avance.

² Gal., 1, 9. « Je vous l'ai dit et je vous le dis encore une fois : si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. »

³ Gal., 1, 9.

⁴ Id., iv, 16.

bien¹ » ; sa prédication maîtrisait les esprits ; la générosité, la tendresse même de son amour pénétrait les cœurs ; on oubliait les rudesses de sa parole pour ne voir que les vérités qu'elle colorait : la Jérusalem d'en haut², l'Israël de Dieu³, Jésus si vivement dépeint que sa croix était dressée aux yeux de tous⁴.

Ces chrétientés mobiles, mais simples et droites, revinrent vite au calme, à la pureté de la foi. Paul leur rendit plus tard cet hommage, que de nouveau « elles obéissaient à la vérité et y couraient dans l'élan de leur ferveur⁵ ». Il profita de ces dispositions pour organiser la collecte destinée à l'Église de Jérusalem, que nous verrons bientôt prendre dans son esprit et son ministère une importance considérable⁶.

Paul sortait de Phrygie, aux mêmes lieux où deux ans auparavant l'Esprit de Jésus avait fermé devant lui la province d'Asie. Rien ne lui interdisant plus cette belle et populeuse région, il put exécuter le dessein qu'il avait conçu, en passant à Éphèse, d'évangéliser cette ville. Les montagnes volcaniques, qui forment à l'ouest la frontière de

¹ Gal., iv, 18.

² Id., iv, 26.

³ Id., vi, 16.

⁴ Id., iii, 1.

⁵ Id., v, 7.

⁶ 1 Cor., xvi, 1.

Phrygie, étendent vers l'Archipel des rameaux au milieu desquels coulent l'Hermus et le Méandre¹. C'est par la dernière de ces vallées que passait la principale voie menant des plateaux du centre à Éphèse. Paul, selon toute apparence, ne se détourna pas au sud pour aller prendre cette voie². Des frontières de Phrygie sa route directe était de suivre le cours de l'Hermus par Synnada et Sardes, puis de traverser la chaîne qui sépare l'Hermus du Caystre et de descendre dans le bassin secondaire qu'arrose ce petit cours d'eau.

Éphèse y occupe la plus belle vallée des côtes ioniennes, « la prairie d'Asie » chantée par Homère³. Le Caystre, sortant à l'est d'un ravin, la baigne à longs replis et s'épand alentour en marécages luxuriants, peuplés de cygnes dont la blancheur était célèbre⁴. Sauf à l'occident où brille l'Archipel, des montagnes aux cimes hardies l'encadrent et ondulent au loin dans le ciel lumineux⁵.

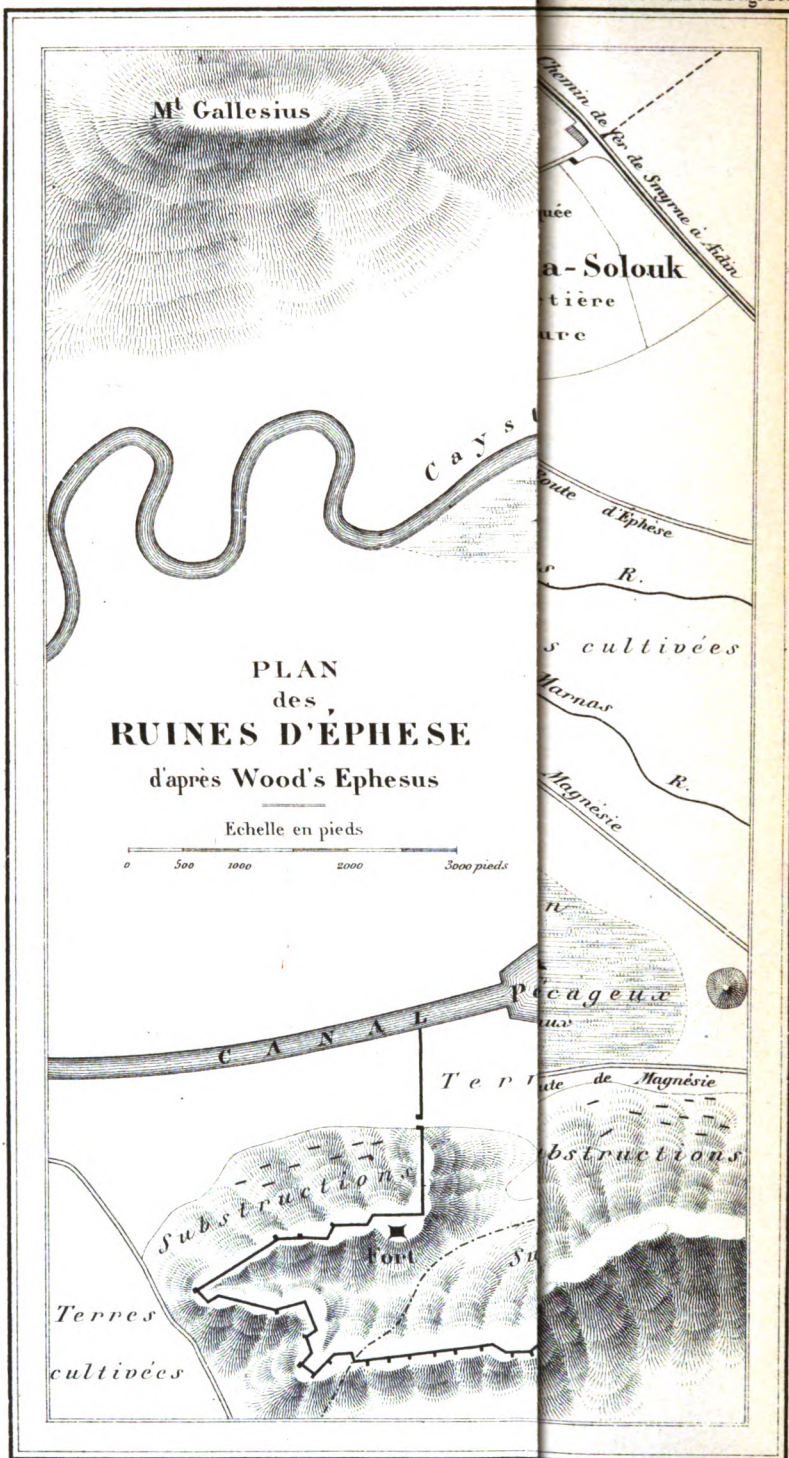
¹ Le premier de ces cours d'eau tombe dans la mer au golfe de Smyrne, le second près de Milet.

² Le langage de S. Paul dans l'Épître aux Colossiens (II, 1) confirme ce sentiment, car l'apôtre y laisse clairement entendre qu'il n'avait jamais visité la ville de Colosses par laquelle cette voie passait.

³ Homère, *Iliad.*, II, 461.

⁴ Homère, *Iliad.*, II, 459. — Virgile, *Æneid.*, VII, 699 et sq. *Georg.*, I, 383 et sq. — Ovide, *Mét.*, V, 386 et sq.

⁵ Cette plaine, de faible étendue (deux lieues de long environ sur une de large), est fermée, au nord, par la chaîne du Gallesius; au sud,



Éphèse s'élevait entre le Caystre et la chaîne du Sud, le Prion, en partie sur les pentes de cette montagne, en partie sur la colline de Coressus qui s'en détache, mais occupant surtout la plaine qui s'étend du pied de ce mont au lac marécageux devenu le port de la ville¹. En cet endroit, vrai cœur de la cité, se trouvaient les principaux lieux de réunion, l'agora, le cirque, le théâtre, creusés et étagés aux flancs du Coressus². Au-dessous de ces édifices, la ville commerçante s'agitait, car le marché d'Éphèse était un des plus actifs du monde, et son port, bien que s'envasant³ peu à peu, restait encore le plus facile et le plus vaste des rives d'Asie. On y venait d'Italie, de Grèce et de tous les points de la Méditerranée trafiquer avec les caravanes de l'Orient.

par celle du Prion ; à l'est, par le mont Pactyas. Le Coressus, colline de forme circulaire, se dresse isolé en avant du Prion ; le vallon qui les sépare était compris dans l'enceinte d'Éphèse. Au nord-est du Coressus une autre éminence s'élève, comme lui, séparée des montagnes qui entourent la plaine ; c'est l'*Aïa-Solouk*, où se trouvent les ruines de la grande ville musulmane qui remplaça l'antique cité, et le pauvre village, station d'Éphèse sur le chemin de fer de Smyrne à Aïdin.

¹ Falkener, *Ephesus*, p. 119 et suiv. ; 149 et suiv. Cf. Guhl's *Ephesiaca*.

² Ce théâtre, un des plus vastes que les Grecs aient contruits, contenait 56,700 spectateurs, d'après Falkener (*Ephesus*, p. 102 et suiv.) ; 24,500, d'après Wood (*Discoveries at Ephesus*, p. 68). Les gradins, taillés en demi-cercle dans les flancs du Coressus, sont encore visibles ; la scène se trouvait dans la plaine, au pied de cette colline (Falkener, *Ephesus*, p. 102). Voir les photographies de Svoboda (*Remains of the Seven churches of Asia*).

³ Strabon, XIV, 1, 24.

Quand saint Jean, à Patmos, décrivait les richesses entassées dans les grandes villes de l'empire romain¹, il se souvenait des entrepôts d'Éphèse : c'est là, plus qu'ailleurs, qu'il avait vu affluer « les marchandises d'or, d'argent, les pierres précieuses, les perles, le fin lin, la pourpre, la soie et l'écarlate, toute sorte de bois odoriférants, les meubles d'ivoire et de bois précieux, d'airain, de fer et de marbre, la cannelle, l'amome, les parfums, l'huile aromatique, le vin, l'huile, la fleur de farine, le froment, le bétail, les brebis, les chevaux, les chariots, les esclaves et les hommes libres² ».

Quelle importance que donnât à Éphèse cet immense trafic, sa célébrité venait d'ailleurs, du culte de Diane Artémis, qui faisait d'elle une des villes saintes du paganisme. Le temple de la déesse se trouvait hors de la ville, au pied de la colline

¹ La Babylone dont l'Apocalypse décrit en ces termes la richesse est moins la ville même de Rome que la déesse Rome, avec son empire et les grands centres de commerce qui étaient l'extension de sa gloire et de son opulence. La ruine de cette maîtresse du monde entraînait celle de ses provinces et des cités maritimes avec lesquelles elle trafiquait. Les lamentations de S. Jean visent plutôt ces dernières qu'une ville située, comme Rome, au milieu des terres : « Tous les pilotes, ceux qui font voyage sur la mer, les mariniers et tous ceux qui sont employés sur les vaisseaux se sont arrêtés loin d'elle et se sont écriés en voyant la fumée de son embrasement.... Malheur ! malheur ! cette grande ville qui a enrichi de son abondance tous ceux qui avaient des vaisseaux sur la mer a été ruinée en un moment. Apoc., xviii. 17-19.

² Id., 12-13.

nommée aujourd'hui *Aïa-Solouk*¹. Ce n'était plus l'antique sanctuaire brûlé par Érostrate, mais le splendide monument qui l'avait remplacé². Pendant deux cent vingt ans l'Asie entière avait fourni aux dépenses de la reconstruction, les femmes elles-mêmes y contribuant de leurs bijoux³. Ces libéralités avaient enfanté une œuvre rangée à bon droit parmi les sept merveilles du monde⁴, car les prodiges d'architecture s'y pressaient; la colonnade du temple dont chacun des cent vingt-sept piliers, gracieusement sculptés à l'ionique⁵, était le don d'un roi⁶; les portes du sanctuaire en cyprès massif⁷; leur linteau, d'une dimension telle que la déesse seule, assurait-on, était parvenue à le mettre en place⁸; l'escalier qui menait au faite, taillé dans une seule vigne de Cypre⁹. A ces ouvrages curieux, l'art mêlait ses plus beaux dons; Polyclète, Praxi-

¹ L'emplacement de ce temple a été récemment découvert par M. Wood, et la description qu'en fait Pline (*Historia naturalis*, xxxvi, 21,) a pu, sur de nombreux points, être vérifiée. Voir Wood's *Ephesus*, p. 267 et sq.

² Au rapport de Pline, c'était la septième fois que ce temple brûlait (*Historia naturalis*, xvi, 79).

³ Pline, *Hist. nat.*, xxxvi, 21.

⁴ Philon de Byzance, *De septem orbis spectaculis*, 7.

⁵ « Iones Dianæ constituere ædem quærentes, novi generis speciem ad mulierem transtulerunt gracilitatem. » Vitruve, iv, 1.

⁶ Pline, *Hist. nat.*, xxxvi, 21.

⁷ Id., xvi, 79. — Théophraste, *Hist. Plant.*, v, 5.

⁸ Pline, *Hist. nat.*, xxxvi, 21.

⁹ Id., xiv, 2.

tèle, Phidias y avaient des groupes et des bas-reliefs; Apelle, son chef-d'œuvre, le portrait d'Alexandre la foudre en main¹.

La divinité à laquelle s'adressaient ces hommages demeurait sous un voile de pourpre au fond d'un édicule. Les Grecs, habitués à leur Diane chasseresse, svelte et court vêtue, ne perdaient rien à ce mystère, car l'Artémis d'Éphèse n'eût offert à leurs yeux qu'un monstrueux symbole. Le bas de l'idole, jusqu'à la ceinture, était une gaine informe couverte d'inscriptions magiques, le buste un monceau de mamelles; seuls, la tête ceinte d'une couronne de tours, les bras posant sur deux massues, avaient forme humaine². On la disait tombée des cieux³; en réalité c'était un de ces grossiers fétiches qui peuplaient les sanctuaires d'Asie : tels nous avons vu à Paphos le cône, emblème d'Aphrodite⁴, à Pessinonte la pierre noire qui figurait Cybèle⁵. Le culte impur dont cette idole était l'objet trahissait encore plus que sa figure une origine orientale. Ses prêtres, les Mégabyses, étaient de misérables

¹ Pline, *Hist. nat.*, xxxiv, 19; xxxv, 36.

² « Scribebat Paulus ad Ephesios Dianam colentes, non hanc venatricem, quæ arcum tenet atque succincta est, sed illam multimammiam, quam πολυμαστόν vocant. » S. Jérôme, *Proæm ad Ephes.*

³ Act., xix, 35.

⁴ D'après Curtius, la Diane d'Éphèse était sous un autre nom l'Astarté phénicienne : *Die griechische Götterlehre von geschichtlichen Standpunkt.*

⁵ Voir ch. iv, p. 124.

eunuques autour desquels s'agitait un essaim de prêtresses et d'esclaves vouées au temple et vivant de ses richesses¹. Cette troupe impudique, menant fêtes sur fêtes, affolait la ville de processions et de bacchanales qui entraînaient les pires débauches² : séduction facile dans un grand port où la foule des étrangers, renouvelée sans cesse et de tous lieux, était un aliment perpétuel au désordre. Nombre de gens sans aveu y prenaient part; car le temple d'Artémis, étendant à six cents pieds son droit d'asile, attirait à lui les malfaiteurs de la contrée³. Les fortunes, rapides dans ce milieu, entretenaient tout un monde de luxe et de plaisir : musiciens, danseurs, mimes, courtisanes, remplissaient la ville de leurs débordements. Pour être moins décriées que celles de Corinthe, les mœurs n'en étaient pas meilleures, la mollesse du climat s'unissait à la richesse du pays pour les avilir. Inutile d'ajouter qu'aucune étude sérieuse ne trouvait place dans des esprits ainsi corrompus : Éphèse n'a donné son nom qu'à la plus frivole des littératures, aux romans d'amour⁴.

¹ Strabon XIV, 1, 20, 23. — Tacite, *Ann.*, III, 61.

² Philostrate. *Vita Apoll.*, IV, 2. — Achille Tatius, VI, p. 363.

³ Strabon, XIV, 1, 23.

⁴ Ἐφεσικὰ τὰ κατὰ Ἀνθίαν καὶ Ἀδριανόν est le titre donné par Xénophon d'Éphèse à son roman. Elle partageait ce renom avec

Une ville si active et opulente était pour attirer les fils d'Israël¹. Leur aptitude aux affaires, leur dignité morale, l'union de leur race les élevait au-dessus de la population douteuse de vie et d'origine qui les entourait. Ils y conquirent un haut rang, et se firent respecter là comme ailleurs avec l'appui de Rome. Éphèse en effet, capitale de la province d'Asie, était le siège du proconsul et des magistrats romains; elle se gouvernait elle-même, mais sous leur tutelle et à la condition de ne commettre aucun abus. Les Juifs plus que tous tiraient profit de cette justice, habituellement aussi ferme qu'impartiale.

Leur prospérité dans Éphèse était connue au loin. Nous avons vu Aquila et Priscille venir de Corinthe pour se réunir à eux. Vers ce même temps un autre Juif, nommé Apollos, abordait aux quais d'Éphèse. Originaire d'Alexandrie, il avait puisé dans les écoles de cette ville² la science des Écritures; il

Milet sa voisine. Les *Milesia carmina* (Ovide, *Trist.*, II, 413), le *Sermo Milesius* (J. Capitolin, *Clodius Albinus*, 12) étaient célèbres pour leur licence.

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XIV, x, 11, 12, 13, 16, 19, 25. XVI, vi, 4-7. — Philon, *Leg.*, 840.

² Philon, un de ses contemporains, en était sorti rappelant Platon pour le charme du style et l'élévation des pensées. « De hoc vulgo apud Græcos dicitur, ἡ Πλάτων φιλωνίζει; ἡ Φίλων πλατωνίζει. » (S. Jérôme, *De Vir. Illust.*, cap. XI.) Sans atteindre cette perfection, la facilité, l'abondance avec lesquelles Apollos exprimait sa pensée, lui donnaient autorité sur les humbles frères qui l'entouraient.

excellait à les commenter avec une hauteur de vues, une éloquence peu commune chez les Rabbis¹. Sa foi ardente l'avait détourné des occupations matérielles où la plupart de ses compatriotes consumaient leur activité; il s'était fait missionnaire, et allait de ville en ville prêchant Dieu et sa parole sainte. Des disciples de Jean, qu'il rencontra au cours de ses voyages, lui apprirent que leur Maître, ayant reconnu le Messie sur les rives du Jourdain, l'avait proclamé devant tout Israël. Ces compagnons du Précurseur, dispersés probablement à sa mort, n'avaient suivi que de loin et imparfaitement la prédication de Jésus. Ils montrèrent à Apollos « la voie du Seigneur² », mais seulement dans ses grandes lignes; en bien des points, leur enseignement demeura incomplet, sur le baptême notamment : car ils ne connaissaient que celui de Jean.

Apollos ne laissa pas de se former avec ces traits une idée exacte du christianisme. Il y vit le Messie pauvre, humble, méprisé, sauvant les hommes par ses souffrances et par sa mort; il reconnut l'oracle d'Isaïe dans l'agneau de Dieu portant les péchés du monde³, l'accomplissement d'autres prophéties dans les faits qui scandalisaient le plus ses frères d'Israël. Son érudition aussi profonde qu'étendue lui permet-

¹ Act., xviii, 24-25.

² Id., xviii, 26.

³ Is., liii. Joan., i, 29, 36.

tait de rapprocher les passages de l'Écriture, de les éclairer l'un par l'autre, d'accroître ces lumières par les traditions et les commentaires rabbiniques. Dans ce scribe qui n'était encore qu'à demi chrétien, d'âme et de désir plutôt que de savoir, la grâce opérait cette merveille que, « fervent d'esprit, il expliquait et enseignait avec exactitude tout ce qui concernait Jésus¹ ».

Apollos trouva la synagogue d'Éphèse prête à l'entendre, car Paul, en passant par cette ville, y avait jeté une première semence de foi, et d'autre part, Aquila et Priscille, tout absorbés qu'ils fussent par le travail et les pressantes nécessités de la vie, n'avaient pas laissé de communiquer leur foi à ceux qui les abordaient. Ce petit groupe de croyants, n'ayant encore aucun lien extérieur, demeuraient confondus avec les Juifs d'Éphèse, et fréquentaient leur sanctuaire. Ils s'y trouvaient le jour où Apollos parut dans la chaire de la synagogue. Le docteur alexandrin parla hardiment², « prêcha la voie du Seigneur » telle que l'avait connue Jean-Baptiste, telle que Jésus lui-même la montrait au début de son ministère, lorsque sa prédication n'était encore que l'écho de son Précurseur : « Faites pénitence, car le royaume de Dieu s'est approché³. » Grande

¹ Act., xviii, 25.

² Id., xviii, 26.

³ Matt., iv, 17. Marc., i, 15.

fut la joie d'Aquila et de Priscille d'entendre ce maître en Israël, mais non moins vif leur étonnement de ne trouver dans sa prédication qu'une ébauche de leurs croyances. Les plus hautes vérités du christianisme lui paraissaient inconnues; la seule observance à laquelle il convîât ses auditeurs était le baptême de Jean, le baptême d'eau en signe de pénitence. Ils joignirent Apollos au sortir de la synagogue, et l'attirant chez eux « ils l'instruisirent plus amplement de la voie du Seigneur¹ ».

L'enseignement de ces deux artisans comprenait, non seulement l'Évangile oral gravé dans le souvenir de tous les fidèles, mais aussi la doctrine que Paul avait exposée pendant deux années dans leur boutique de Corinthe. Apollos y trouva donc l'ensemble des révélations connues alors de l'Église, sans suite d'exposition toutefois, sans lien de raisonnement, sous la forme populaire dont les revêtait le langage de ses hôtes : il en conçut le désir de visiter l'église de Corinthe, instruite par Paul lui-même, et de converser avec les pasteurs formés sous sa conduite à la prédication. Aquila et Priscille l'encouragèrent dans ce dessein. Fiers de l'éloquence d'Apollos, de l'art avec lequel il ramenait toute l'Écriture au Christ, ils étaient heureux de montrer cette conquête aux églises d'Achaïe et de leur procurer un

¹ Act., xviii, 26.

pareil aide. L'humble fraternité d'Éphèse écrivit donc aux fidèles de Corinthe, comblant de louanges le nouveau chrétien, et les exhortant à l'accueillir¹. C'était une heureuse inspiration, car, depuis le départ de Paul, la Synagogue de Corinthe renouvellait ses attaques : « par la grâce de Dieu, Apollos sert beaucoup aux fidèles². »

Vers le même temps, Paul arriva à Éphèse. Son premier soin fut de rejoindre Aquila et Priscille ; il les trouva établis dans un quartier d'artisans, apparemment le pauvre faubourg situé entre le Coressus et la colline d'*Aïa Solouk* ; les sanctuaires chrétiens accumulés en ce lieu témoignent, en effet, que là se trouvèrent les premières demeures des fidèles, celle où pendant deux ans Paul séjourna³. Toutefois, ce n'était ni son nom ni son souvenir qui devait prévaloir dans cette partie d'Éphèse. Un autre apôtre, Jean l'Évangéliste, allait bientôt y terminer ses jours. Son tombeau vénéré de toute la chrétienté donna à la colline où on le creusa le nom du disciple bien-aimé, du saint Théologien (Agios Theolo-

¹ Le Codex Bezaë donne la leçon suivante, qui forme un commentaire intéressant du texte sacré : « Quelques Corinthiens se trouvant alors à Éphèse entendirent Apollos et l'engagèrent à revenir avec eux dans leur patrie. Celui-ci ayant consenti, les Éphésiens écrivirent aux disciples de Corinthe de le recevoir. S'étant rendu en Achaïe, il y servit beaucoup l'Eglise. »

² Act., xviii, 27.

³ Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, iii, 39 ; v, 24. — Procope, *De Edif.*, v, 1.

gos, *Aïa Solouk*¹), comme l'appelaient les anciens. L'Éphèse chrétienne vint se grouper autour de cette tombe, car la ville antique se dépeuplait à mesure que son port s'envasant se changeait en marais. Peu à peu le vide se fit autour de ce foyer de peste; habitations, théâtres, temples, tout fut laissé à l'abandon; les marbres de ces monuments, bientôt pillés de toutes mains, allèrent parer Constantinople, Pise, les villes sarrasines. Seule, aux abords de la plaine fiévreuse, *Aïa-Solouk* survécut, considérable encore aux premiers temps de la domination turque, réduite aujourd'hui à un pauvre village, unique reste d'Éphèse en ces lieux désolés.

Paul n'entra chez ses hôtes que pour reprendre la vie d'ouvrier qu'il menait en tout lieu; il travailla de ses mains pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses compagnons² »; mais là pas plus qu'à Corinthe et malgré un travail incessant, l'industrie des tentes ne parvint à éloigner la pauvreté. Vers la fin de son séjour à Éphèse Paul faisait aux Corinthiens la triste confidence de sa misère : « sans pain, sans toit assuré, misérablement vêtu, maltraité des ouvriers, parmi lesquels il cherchait à gagner sa vie; injures, calomnies, soufflets, rien ne lui fut épargné; on le traitait comme le rebut de tous et la

¹ Ἁγίος θεολόγος, écrit *Aya Tholog* en arabe, devient *Aya Solouk* dans la prononciation turque.

² Act., xx, 34.

balayure du monde¹ ». Une condition si précaire au cours d'une mission qui eut grand succès ne s'explique que par le refus de l'apôtre de rien recevoir de ses néophytes. Sur la grève de Milet il le rappelait aux anciens d'Éphèse : « Je n'ai voulu recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtements. Vous savez vous-même que ces mains que vous voyez ont fourni à tous mes besoins². »

Ce désintéressement revêtait Paul d'une grandeur au-dessus de l'humaine pour ces fils d'Israël communément cupides et égoïstes. Dès son arrivée, il prit empire sur eux sans avoir besoin à Éphèse de se faire connaître comme ailleurs pour obtenir la parole. L'annonce du Messie jetée par lui lors de son passage, sa promesse de revenir bientôt exposer cette Bonne Nouvelle, la prédication d'Apollos allant au même objet, tout avait éveillé les esprits. « Paul entrant dans la synagogue y parla donc avec liberté et hardiesse; pendant trois mois il discourut avec les Juifs et s'efforça de les persuader des choses du royaume de Dieu³. » Sa première conquête⁴ fut un Juif nommé Épénète, que nous

¹ 1 Cor., iv, 11-13.

² Act., xx, 33, 34.

³ Id., xix, 8.

⁴ Le titre d'ἀπαρχὴ τῆς Ἀσίας l'indique. Paul, en effet, dans ses missions, s'adressant d'abord aux Juifs, les premiers convertis sortaient de leurs rangs. Épénète d'ailleurs, dans l'Épître aux Romains, est nommé au milieu des fidèles venus du judaïsme.

retrouverons bientôt à Rome, où Paul le saluera comme « son bien-aimé et les prémices de l'Asie¹ dans le Christ² ».

En même temps qu'il commençait cette prédication, Paul prenait la conduite de la petite fraternité qui s'était formée à Éphèse avant sa venue. Bien que se donnant pour « disciples³ » et tenus pour tels, ce noyau d'église ne ressemblait guère aux chrétiens constituées par les apôtres : point de pasteurs dans son sein, nul enseignement régulier ; la croyance du Christ unissant les âmes, mais l'Évangile même imparfaitement connu. L'apôtre en fit l'épreuve dès les premiers jours. Un groupe de néophytes attira son attention, apparemment par sa vie austère et retirée⁴ ; aucun rayon de la joie habituelle aux chrétiens ne semblait les éclairer : « Avez-vous reçu l'Esprit-Saint après avoir cru ? » leur demanda-t-il. Ils lui répondirent : « Nous n'avons pas seulement oui dire qu'il y ait un Saint Esprit. » « Quel baptême avez-vous donc reçu ? » « Le baptême de Jean, » dirent-ils. Alors Paul : « Jean a baptisé du baptême de la pénitence en disant au

¹ La leçon ἀπαρχὴ τῆς Ἀσίας et non τῆς Ἀρχίας est celle des meilleurs manuscrits.

² Rom., xvi, 5.

³ Act., xix, 1.

⁴ L'ignorance de ces disciples ne s'explique que par l'isolement où ils demeuraient, à l'exemple de Jean-Baptiste ; jeûnant, priant, travaillant à part comme les Thérapeutes d'Égypte et les Esséniens de Palestine.

peuple qu'ils devaient croire en celui qui serait après lui, c'est-à-dire en Jésus. » « Ayant ouï ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus, et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint Esprit descendit sur eux, et ils parlaient diverses langues et ils prophétisaient¹. »

Saint Luc ajoute dans les Actes : « Ils étaient en tout douze environ, » nombre important pour une communauté naissante. D'où que vînt leur foi, d'Apollos ou de quelque auditeur de Jean², ils étaient certainement connus du docteur alexandrin. Comment donc ce dernier, une fois en possession de tout l'Évangile, ne les avait-il pas éclairés? Comment, près d'Aquila et de Priscille, demeurèrent-ils à demi chrétiens, se tenant néanmoins pour disciples et signant à ce titre probablement les lettres qui recommandèrent Apollos aux Corinthiens? Ce fait est un des plus obscurs que contiennent les

¹ Act., xix, 1-6.

² Éphèse n'était pas la seule communauté juive de la Dispersion où l'on trouvât de ces disciples de Jean. La prédication du Précurseur avait jeté un tel éclat que nombre d'Israélites, amenés à Jérusalem par les pèlerinages annuels, repartaient persuadés que Jean était le Messie. Cette croyance persistait encore au temps où furent écrites les *Récognitions* (vers l'an 200) (*Recognit.*, I, 54, 60) ; elle s'est perpétuée dans la secte curieuse des chrétiens de Jean, les Sabéens, réduits aujourd'hui à un millier d'adeptes et cantonnés dans quelques villages au sud de Bagdad. Voir D. Chwolson, *Die Ssabier und der Ssabismus*, et Siouffi, *Études sur la religion des Soubhas ou Sabéens*.

Actes; il montre comment l'Évangile se propageait en dehors des apôtres, par lueurs, au hasard des circonstances. L'enseignement, comme le gouvernement, n'était régulier, fécond, qu'au sein des Églises organisées par les Douze et maintenues sous leur autorité.

Paul fut promptement conduit à régler ainsi celle d'Éphèse. Ses relations avec la Synagogue, aisées, amicales même aux premiers jours, changèrent bientôt de nature. Tandis qu'un certain nombre de Juifs venaient à la foi nouvelle, d'autres « s'entêtaient à demeurer incrédules, décriant devant tout le peuple la voie du Seigneur¹ ». C'était la partie influente d'Israël, ses chefs et ses docteurs, puisque Paul, jugeant dangereux leur ascendant, « se sépara et retira ses disciples d'avec eux ». Ce ne fut pas toutefois sans avoir tenté de les éclairer et en avoir beaucoup souffert. L'image dont il se sert pour dépeindre aux Corinthiens cette lutte en indique la violence : « J'ai combattu contre les bêtes à Éphèse², » dit-il, comparant son sort à celui des

¹ Act., xix, 9.

² 1 Cor., xv, 32. Le supplice des condamnés à mort, quand ils étaient de basse condition, consistait le plus souvent à périr dans le cirque, sous la dent des bêtes ou dans quelque drame sanglant. L'acteur, jouant son rôle au naturel, y était torturé, déchiré, brûlé, sous les yeux des spectateurs. Paul, *Sentent.*, V, xxix, 1. « Humiliores bestiis objiciuntur vel vivi exuruntur; honestiores capite puniuntur. » Ulpian, *Digeste*, l. 6, pr., *ad legem Juliam peculatus* (xlviij, 13).

condamnés qu'il voyait jeter aux lions de l'amphithéâtre. Le plus rude temps de l'épreuve furent les trois mois qui précédèrent la rupture avec la Synagogue. Paul y demeurait justiciable du tribunal juif, soumis à ses lois et à ses châtimens; peut-être alors quelque une des flagellations dont il parlait deux ans plus tard aux Corinthiens lui fut-elle infligée¹. La situation devint plus tolérable quand, renonçant aux privilèges de sa race, il se rangea au droit commun de la cité. Soustrait par là à la juridiction de la communauté juive, il évitait ses violences légales; mais il n'en demeurait pas moins exposé aux persécutions des fanatiques qui le tenaient pour apostat. Deux années durant, embûches, traverses furent multipliées sous ses pas par un acharnement de haine qui lui tirait des larmes avec ce cri : « La vie ne m'est qu'une mort de chaque jour². »

Sa chrétienté ne laissait pas de croître sous ce flot continu d'attaques, et cette vue consolait l'apôtre. Trop nombreuse déjà pour tenir dans une seule maison, elle s'assemblait en un lieu appelé : l'école de Tyrannus ; c'était le nom de quelque maître de philosophie ou de rhétorique. Soit que ce personnage fût au nombre des chrétiens, soit qu'il leur louât son école, cette salle devint le sanctuaire d'Éphèse :

¹ II Cor., xi, 24.

² I Cor., xv, 31, 32. Act., xx, 19.

« Tous les jours l'apôtre y discourait; et cela continua pendant deux ans, de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Grecs, ouïrent la parole du Seigneur¹. » Paul, non content de cet apostolat public, allait de maison en maison² visiter ceux que sa parole avait touchés, et il apportait à ce ministère intime la même vigueur de parole et d'action qu'à la prédication publique. Deux soins, rappelés par lui aux anciens d'Éphèse, l'y préoccupaient : tout d'abord bien avertir ses néophytes des sévérités de l'Évangile « en ne leur cachant rien de ce qui leur était profitable³ », ni la pénitence, ni la foi à la croix de Jésus⁴; mais plus encore les tenir haut la main dans cet âpre sentier, remettre constamment sous leurs yeux l'austérité de leurs devoirs, en renouveler l'impression au vif de leur cœur, et à cette fin n'épargner ni avertissements ni remontrances⁵. Toutefois, la main de l'apôtre se montrait aussi maternelle que ferme; « jour et nuit » au service de ses frères, il les pressait, « les reprenait

¹ Act., xix, 9, 10.

² Id., xx, 20.

³ Id.

⁴ Id., xx, 21.

⁵ Id., xx, 31. Le terme *νουθετέω* (τῷ θημι) a toute cette extension; il signifie remettre dans l'esprit de quelqu'un une vérité, une obligation oubliée, l'en faire ressouvenir, l'avertir avec blâme et reproche, l'admonester. Voir Trench, *Synonyms of the new Testament*, p. 104.

avec larmes¹ » et par ces pleurs, si émouvants sur un mâle et rude visage, il triomphait de toute résistance.

Le ciel secondait ces labeurs de Paul en lui communiquant alors plus que jamais le pouvoir des miracles. Il s'en faisait d'extraordinaires par ses mains; à son insu même, une vertu divine sortait de lui. Rien ne touchait ses auditeurs comme de le voir, tout en prêchant, tisser ses toiles grossières; souvent, par vénération, ils dérobaient les linges avec lesquels il venait d'essuyer la sueur de son front, les tabliers² dont il ceignait ses reins. Ces étoffes, au contact de l'apôtre, étaient devenues miraculeuses; appliquées aux malades, elles les guérissaient et chassaient des possédés les esprits malins³.

L'effet de ces prodiges fut d'autant plus grand que la magie et les sciences occultes faisaient la passion d'Éphèse. En aucune des villes que l'apôtre avait visitées jusqu'alors la superstition n'exerçait un pareil empire. Les esprits, ne trouvant aucune école, aucune étude sérieuse, se livraient aux plus

¹ Act., xx, 31.

² Σουδαρία et σμικινθία ne sont que les deux mots latins *sudaria* et *semicinctia*. Le premier, *sudarium*, désigne le linge destiné à essuyer la face; le second, *semicinctium*, le tablier dont les artisans se ceignaient pour travailler (Isidore de Séville, *Etymolog.*, l. XIX, cap. xxiii). L'un et l'autre étaient ordinairement en toile.

³ Act., xix, 11, 12.

folles pratiques, aux incantations, aux évocations de morts, d'ombres, de génies infernaux. Les formules éphésiennes à l'aide desquelles on opérait ces sorcelleries étaient connues du monde entier¹. Bien que formées de mots inintelligibles² leur ensemble constituait un art qui avait ses professeurs, une méthode, des procédés décrits minutieusement et consignés dans des recueils. Ces livres magiques étaient fort lus et recherchés : quelques-uns même, contenant des recettes mystérieuses, ne s'obtenaient qu'à grand prix.

Une ville adonnée de la sorte au merveilleux était le rendez-vous naturel de ceux qui en vivaient, astrologues, devins, magiciens. Parmi ces imposteurs se trouvaient en ce moment sept Juifs, fils d'un grand prêtre³ nommé Scéva, lesquels faisaient profession de chasser les esprits mauvais. L'opinion qui attribuait aux démons tout désordre du corps ou de l'âme était fort répandue en Israël, on

¹ La couronne, la ceinture, les pieds de la Diane d'Éphèse étaient couverts de ces formules magiques (Eustathius, *ad Odyss.*, xix, 247). On les portait en guise d'amulettes et on les répétait comme des charmes tout puissants. Voir dans Guhl, *Ephesiaca*, III, 6, les citations d'Hesychius et de Suidas. — Plutarque, *Quæst. Conviv.*, VII, v, 4. — Athénée, xii, 70.

² Clément d'Alexandrie cite une des plus usitées, *Askîou, Kats-kiou, lix, tetras, damnameneus, aisia*. Le Pythagoricien Androcydes la traduisait ainsi : ténèbres, lumière, terre, année, soleil, vérité (Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, v, 8).

³ C'est-à-dire d'un des chefs des classes sacerdotales.

avait imaginé des charmes superstitieux pour les conjurer, et des exorcistes les opéraient non seulement sur le territoire de la Judée, mais en courant çà et là dans les communautés de la Dispersion¹. Pour être moins grossiers que ceux des païens, leurs sortilèges n'avaient guère plus de succès. Aussi les fils de Scéva, témoins des miracles de Paul, résolurent-ils de l'imiter et d'invoquer comme lui le nom du Sauveur dans leurs exorcismes. L'expérience fut tentée par eux sur un démon fort méchant. Entrant dans la demeure de l'homme qu'il agitait, ils lui dirent : « Nous vous adjurons par Jésus que Paul prêche. » L'esprit malin leur répondit : « Je connais Jésus et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? » Aussitôt le possédé, se jetant sur deux de ces exorcistes, s'en rendit maître, et les traita si mal qu'ils s'enfuirent de cette maison nus et blessés.

« Le bruit de cet événement se répandant aussitôt dans Éphèse, Juifs et Grecs le connurent. Tous furent saisis de crainte et le nom du Seigneur glorifié. » Dans cette émotion universelle, un fait étrange se découvrit, inconnu jusqu'alors de Paul et de ses compagnons d'apostolat : beaucoup de ceux qui avaient cru n'avaient point pour cela renoncé à la magie. Éclairés par l'humiliant échec

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, 11, 5.

des fils de Scéva, ils vinrent dans l'assemblée des frères confesser ce qu'ils avaient fait. L'élan des conversions alla plus loin et entraîna jusqu'aux principaux fauteurs de ces conjurations. Nombre d'entre eux apportèrent leur livre de magie et les brûlèrent publiquement. A la vue des flammes consumant des manuscrits qu'Éphèse payait au poids de l'or, la pensée vint de supputer le prix de ce sacrifice, « on trouva qu'il se montait à cinquante mille pièces d'argent¹ ». « C'est avec une telle puissance, conclut saint Luc, que la parole du Seigneur croissait et montrait sa force. »

¹ Environ 50,000 fr., si ces pièces d'argent sont la drachme attique; un peu moins, s'il s'agit du denier romain.

CHAPITRE DIXIÈME

TROISIÈME MISSION.

LES ÉGLISES DE LA PROVINCE D'ASIE.

Aucune des villes où Paul avait prêché jusque-là ne lui offrait les mêmes avantages qu'Éphèse pour la diffusion de l'Évangile. Antioche, Thessalonique, Corinthe étaient d'admirables foyers de prédication, car le mouvement des affaires et le concours des étrangers y donnaient à la parole du Seigneur un éclat presque universel¹; mais les alentours de ces grands ports manquaient de vie ou d'importance. La haute Syrie ne formait entre la mer de Cypre et le désert qu'une bande étroite, lisière de l'Empire², sévèrement gardée par quatre légions³. Dix-sept villes seulement prenaient part aux fêtes célébrées

¹ Ἀφ' ὧμων..... ἐξήχηται ὁ λόγος τοῦ κυρίου..... ἐν παντί τόπῳ.
1 Thess., I, 8.

² C'était le seul point en effet où la frontière orientale de l'Empire romain touchât immédiatement celui des Parthes; partout ailleurs des États vassaux les séparaient.

³ Tacite, *Annales*, IV, 5.

par toute la Syrie¹ dans Antioche, qui absorbait en soi toute la province. De même pour Thessalonique. Son port, où aboutissait la voie Egnatienne, en faisait un des centres les plus fréquentés de la Méditerranée ; mais autour d'elle se trouvaient la Macédoine, province de faible étendue², sans grandes cités, la Thessalie dépeuplée³, l'Épire à demi déserte « où il ne restait que villages et masures⁴ ». Quant à Corinthe, nous avons vu quelles ruines l'entouraient : aucune région de l'Empire ne demeurerait plus dévastée : « Dans la Grèce entière, dira bientôt Plutarque, on ne trouverait pas trois mille hommes de guerre⁵. »-

Il en allait autrement d'Éphèse : rivale en fortune des grands marchés où Paul avait fondé ses principales Églises, elle avait sur eux l'avantage d'être la capitale d'une province populeuse entre toutes. On y comptait jusqu'à cinq cents villes⁶, partageant pour la plupart la prospérité de leur métropole et entretenant avec elle un commerce actif. C'était par là, selon l'image de Paul, une large porte sur le

¹ Libanius, *Epist.*, 1454.

² De Tibère à Claude (15 à 44) elle fut réunie à l'Achaïe. Tacite, *Annales*, I, 76, 80 ; v, 10. — Suétone, *Claudius*, 25. — Dion Cassius, I, 24.

³ Strabon, IX, v, 15.

⁴ Id., VII, vii, 9.

⁵ Plutarque, *de Defectu oraculor.*, viii.

⁶ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvi, 4.

monde païen¹ ; pendant deux années, les évangélistes que forma l'apôtre en sortirent si ardents à répandre la parole du Seigneur, « que tous ceux qui habitaient en Asie l'entendirent, tant Juifs que gentils² ». Les grandes Églises que saint Jean y trouva plus tard, Smyrne, Pergame, Thyatires, Sardes, Philadelphie³, furent-elles dès lors fondées ? Nous l'ignorons ; mais le récit des Actes met hors de doute qu'un si court espace avait suffi pour répandre la foi dans toute la contrée⁴. Pour bien apprécier l'importance d'une si belle conquête, il est à propos de rappeler l'étendue et les ressources de cette région.

Le cœur de la province romaine d'Asie était l'antique Ionie, la Grèce d'Homère, de Thalès, de Pythagore, d'Héraclite et d'Hérodote. Race et génie, tout y venait des Hellènes et brillait, non plus ramassé comme sur la côte opposée d'Europe dans la seule ville d'Athènes, mais épars en de nombreux foyers, Pergame, Smyrne, Éphèse, Milet, Halicarnasse, Chios, Lesbos. Un même souffle passant sur les deux

¹ 1 Cor., xvi, 9.

² Act., xix, 10.

³ Apoc., i, 11.

⁴ Il nous montre en effet Démétrius, l'instigateur de la persécution qui chassa l'apôtre de cette contrée, disant au peuple qu'il ameutait : « Vous le voyez, vous l'apprenez ; non seulement à Éphèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul, usant de persuasion, a détourné une grande foule. » Act., xix, 26.

rives de l'Archipel y avait porté la philosophie, l'art et la poésie à des hauteurs que l'esprit humain n'avait jamais atteintes. Le même ciel les éclairait, revêtant d'or et de pourpre les rochers de l'Attique, baignant d'une chaude lumière la riche végétation de l'Ionie. C'est par cette fécondité du sol que la Grèce asiatique diffère de celle d'Europe et l'emporte sur elle. Tout est prodigué aux vallées dont le réseau enlace la région ; leurs terres arrosées d'eaux vives rendent au centuple ; les richesses minérales abondent ; les produits qu'y verse l'intérieur de l'Asie créent et alimentent des industries nombreuses ; dans l'Archipel tout proche la culture et le négoce trouvent mille débouchés.

De tels pays sont pour servir d'appât à tous les voisins. Les rois lydiens ne ravirent l'Ionie aux colons grecs que pour la céder aux Perses. Des mains de ceux-ci elle passa aux successeurs d'Alexandre, à Antigone, à Lysimaque, à Séleucus, aux rois de Pergame, dont le dernier, Attale Philométor, légua au peuple romain tous ses domaines. La prospérité de la contrée s'était maintenue au travers de ces révolutions ; elle ne déclina point sous le sceptre de Rome. Alors qu'en Épire, en Grèce et dans les îles, la conquête avait été et demeurerait une dévastation ; pour l'Ionie tout s'était réduit à un changement de maîtres. Cette mutation accomplie sans violence avait épargné au pays les charges d'une occupation militaire ; les légions n'y

firent que passer : quelques colonies seulement furent fondées¹ ; multipliées à dessein dans les provinces séditieuses, elles étaient inutiles chez des peuples pliés de tout temps au joug étranger. On se contenta, pour faciliter les levées d'impôts, de répartir en quarante-quatre districts² les cinq cents villes de la région³ ; un gouverneur romain s'établit à Éphèse avec ses officiers, et tout reprit comme auparavant, avec plus de sécurité toutefois, et par suite avec un nouvel essor. A l'époque de Paul, l'Ionie était plus peuplée et plus active que jamais. Les ports de la côte, Smyrne, Éphèse, Milet, regorgeaient de marchandises et de denrées précieuses apportées d'Orient ; l'intérieur n'était pas moins prospère. Des plateaux de la Phrygie à l'Archipel, dans toutes les vallées les villes se touchaient et disputaient de richesse. Bronzes, poteries, fer ciselé, marbres rares, tapis, étoffes milésiennes, teintures éclatantes, mille objets de prix en sortaient pour se vendre sur tous les marchés de l'empire, à Rome notamment. Ce commerce, joint à une féconde agriculture, répandait par tout le pays l'aisance et les charmes de la vie. Les artisans y formaient de vastes corporations étroitement unies, assez puis-

¹ Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. I, p. 387.

² Cassiodore, *Chronicon*, ad ann. 670. « His couss. Asiam in XLIII regiones Sulla distribuit. » Le manuscrit de Munich porte XL.

³ Philostrate, *Vita Sophistarum*, p. 56, 21 ; éd. Kayser. — Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvi, 4. — Stace (*Silv.*, l. V, II, 57) parle de 1, 000 cités.

santes parfois pour entreprendre des travaux publics et bâtir des monuments¹. Au-dessus d'eux une élite de citoyens usait noblement de la fortune; le goût des lettres et des arts y était commun, les largesses royales. D'opulentes familles ornaient à l'envi leurs villes de temples, de portiques, de théâtres, dont les ruines, belles encore, parent la région². La cité était tout pour ces hommes déshabitués d'une vaste patrie par des siècles de domination étrangère. Rome favorisait ces tendances, auxquelles elle devait une possession tranquille, une province prospère. Elle traitait cette belle conquête avec mansuétude, laissant à la plupart des villes leurs franchises, leur constitution municipale. En retour elle obtenait une soumission et des respects qui allaient jusqu'à l'adulation.

Comment en pareil sol, au milieu des buissons, qui représentent dans la parabole du Sauveur les sollicitudes mondaines³, l'Évangile put-il germer, cette divine semence ne croissant d'ordinaire qu'au sein de la pauvreté, en rude et austère climat? La prompt conversion de l'Ionie ne fut pas une déro- gation à cette loi du christianisme. Là comme ailleurs la parole sainte ne saisit ni les heureux ni

¹ *Corpus inscr. græc.*, n° 3154, 3192, 3304, 3408, 3422, 3480 3485, 3495, 3499, 3504, etc.

² Strabon, XII, VIII, 16; XIV, I, 42.

³ Mat., XIII, 22.

les sages¹; mais elle descendit au-dessous d'eux dans le cœur des humbles, et ce fut parmi les dernières classes que la Bonne Nouvelle trouva le plus d'accueil. L'apôtre l'indique dans le tableau de l'état général de l'Église, tracé vers la fin de son séjour à Éphèse : « Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages; il a choisi les faibles selon le monde pour couvrir de honte les puissants; il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qu'il y avait de grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui². »

L'attrait du christianisme pour ce bas peuple d'Ionie venait des mêmes causes qui avaient déterminé de nombreuses conversions dans les grands centres, tels qu'Antioche et Corinthe. Le luxe et le contraste des fortunes y rendaient la misère plus humiliante, l'isolement et l'impuissance des faibles plus sensibles. Aux cœurs ainsi déshérités de la terre l'Évangile apparaît comme une consolation inespérée, un relèvement, une rédemption. Le désintéressement de Paul en accroissait encore le prestige.

¹ Ces derniers ne manquaient pas dans la région. Bien que la province d'Asie n'eut pas le même renom pour ses écoles que Rhodes, Tarse, Athènes ou Alexandrie, elle ne laissait pas d'avoir des centres d'étude. Plusieurs de ses villes envoyèrent à Rome des rhéteurs et des lettrés. Un des maîtres préférés d'Auguste, Apollodore, venait de Pergame (Strabon, XIII, iv, 3).

² 1 Cor., I, 27-29.

Rien, en pays riche surtout, ne discrédite et ne paralyse l'apostolat comme l'esprit de lucre chez celui qui l'exerce; de simples apparences de cupidité, des demandes d'argent importunes suffisent à entraver son ministère. Paul prévenait tout soupçon par une vie pauvre et laborieuse, refusant, nous l'avons vu, jusqu'aux plus légitimes secours de ses néophytes. Il sortait d'Éphèse plein des sentiments qui l'y avaient animé, quand il adressa aux Corinthiens ces fières paroles : « C'est vous que je cherche, non vos biens; car ce ne sont pas les enfants qui doivent amasser pour leurs parents, mais les parents pour leurs enfants. Pour moi, je donnerai volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes, si même vous aimant beaucoup plus, je devais être moins aimé¹. »

L'apôtre, astreint à d'incessants labeurs pour maintenir cette indépendance, n'eut guère loisir de sortir d'Éphèse pendant ces deux années; mais qu'en était-il besoin alors que toute la province d'Asie venait à lui? L'école de Tyrannus, la boutique d'Aquila, les maisons des néophytes, les rues, les places de la ville offraient un assez vaste champ à sa parole. Ceux qu'il gagnait à Jésus devenaient autant d'évangélistes, et de retour en leurs cités les instruisaient. Ce fut par eux que « toute l'Asie ouït la parole du Seigneur² ».

¹ II Cor., XII, 14, 15.

² Act., XIX, 10. Si étroite était l'union de ces missionnaires avec

La province romaine désignée sous ce nom au temps de saint Luc ne se bornait pas à l'Ionie proprement dite, c'est-à-dire aux trois bassins du Méandre, du Caystre et de l'Hermus : elle comprenait la Mysie jusqu'au mont Olympe, la Lydie, la Carie, une portion de la Phrygie¹. En de nombreuses villes de ces régions, des chrétientés s'établirent, formées seulement de quelques membres à l'origine, mais ferventes, actives, et par suite destinées à une extension dont la rapidité fut sans égale dans tout le monde romain. Cinquante ans plus tard, quand Pline le Jeune prit le gouvernement de la province voisine de Bithynie, il trouva le paganisme en pleine décadence, « les temples abandonnés, les fêtes religieuses depuis longtemps interrompues, les prêtres ayant cessé de vendre les viandes des sacrifices que personne n'achetait plus² ». Le pays presque entier était devenu chrétien, « non seulement les villes, mais les bourgades et toute la campagne³ ». Des gens interrogés depuis combien de temps ils étaient

l'apôtre, que celui-ci regarde à bon droit l'Asie entière comme ayant été alors le théâtre de son ministère. II Cor., I, 8. Rom., xvi, 5. Dans la lettre écrite d'Éphèse aux Corinthiens, il les salue au nom des églises d'Asie. Ἀσπάζονται ὑμᾶς αἱ ἐκκλησίαι τῆς Ἀσίας. I Cor., xvi, 19.

¹ Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. I, p. 333 et sq.

² Pline, *Epistolæ*, x, 97.

³ « Neque civitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est. » Id.

chrétiens répondirent que, depuis plus de vingt ans, ils avaient cessé de l'être. Ces faits, relevés dans un document officiel, supposent qu'en ces régions la foi nouvelle avait jeté dès le début des racines étendues, et que bientôt même elle y pénétra tous les rangs de la société « sans distinction d'âge, de sexe, de condition¹ ». Toutefois ce mouvement universel de conversion ne se produisit vraisemblablement qu'après la mort de Paul, car sa première prédication, nous l'avons vu, ne gagna à Éphèse, comme ailleurs, que les petits et les humbles.

La plus importante moisson se fit alors du côté de la Phrygie. Paul, dans la mission précédente, avait évangélisé la majeure partie de cette région, celle des plateaux; plus récemment il en avait visité les chrétientés, avant de descendre aux rivages d'Ionie, et il les avait éclairées, confirmées dans la foi. En ces deux conjonctures, sa prédication ne s'était pas étendue aux villes phrygiennes comprises dans la province romaine d'Asie, notamment à celles qui occupaient le haut des bassins de l'Hermus et du Méandre. La foi leur fut apportée par ses disciples pendant le séjour de l'apôtre à Éphèse, et sur l'heure elle brilla d'un éclat particulier en un point de cette région, la vallée du Lycus.

¹ « Multi omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam..... »
Pline, *Epistolæ*, x, 97.

Trois villes s'y élevaient qui demeurent célèbres dans l'histoire de l'Église : Colosses, Laodicée, Hiérapolis. L'Épître de Paul aux habitants de la première nous a rendu son nom plus familier ; c'était cependant la moins considérable à cette époque. Strabon en parle comme d'une petite ville¹. Son importance était dans le passé, au temps où « grande cité de Phrygie » elle servit d'étape à l'armée de Xerxès dans sa marche vers la Grèce². Xénophon la vit encore « populeuse et florissante³ ». Sa situation au pied du Cadmus, dont elle ferme un des passages, la route de l'Orient à l'Archipel qui la traverse, son antique célébrité, tout semblait lui assurer l'avenir. Peu à peu néanmoins Hiérapolis et Laodicée, situées quatre lieues plus bas dans le val et proches du Méandre, attirèrent à elles le mouvement et la vie ; le déclin de Colosses, déjà sensible au temps des apôtres, fut tel, que tout en périt, même les ruines, même les souvenirs ; de nos jours seulement ses débris ont été retrouvés sur les rives du fleuve qui les traverse⁴. Une particularité notée par Hérodote semblait pourtant rendre ce site facilement reconnaissable : de son temps, le Lycus s'engouffrait près de la ville pour ne repa-

¹ Πόλις. Strabon, XII, VIII, 13.

² Hérodote, VII, 30.

³ Xénophon, *Anab.*, I, II, 6.

⁴ Hamilton, *Researches in Asia Minor*. Les ruines de la cité se trouvent sur la rive gauche du Lycus, sa nécropole sur la droite.

raître que cinq stades (un quart de lieue) plus loin¹. Nulle trace d'un pareil souterrain ne demeure en ces lieux : partout le fleuve coule à air libre. Ce changement est l'œuvre des sources incrustantes qui jaillissent par centaines sur les bords du Lycus et en changeant constamment la face². Leur puissance, étonnante dans toute la vallée, est surtout remarquable à Hiérapolis.

Cette ville, située sur la rive droite du Lycus, faisait face à Laodicée et aux sommets neigeux du Cadmus. Elle se dressait aux flancs d'une montagne, sur une large terrasse élevée de trois cents pieds au-dessus de la vallée. Les fontaines pétrifiantes y coulent encore, si abondantes, qu'elles ont revêtu le sol entier d'une couche de travertin ; mais c'est aux degrés de la rampe rocheuse que les incrustations déploient toute leur magnificence. Des catactes de pierres y descendent vers la plaine, ici en vastes nappes, là en minces fuseaux. Leurs ondes rigides revêtent à chaque gradin des formes

¹ Hérodote, VII, 30.

² Les anciens tiraient grand parti des propriétés pétrifiantes du Lycus. Strabon parle de canaux creusés dans le sol mouvant et transformés en lits de pierre par les eaux qu'on y déversait (Strabon, XIII, IV, 14) ; Vitruve, de murs élevés de même sorte autour des champs (Vitruve, *De Architectura*, lib., VIII, cap. III). Ces sources n'ont rien perdu de leur vertu ; aujourd'hui encore les flots de l'Ak-Sou (l'antique Lycus) changent en pierre tout ce qu'ils touchent, plantes et arbres ; sur ses bords, les roues des moulins se couvrent rapidement d'une enveloppe pierreuse.

diverses, longs pendentifs, vasques aux larges flancs, dentelles finement ouvrées; nulle part les eaux elles-mêmes n'étaient, en se jouant, plus de richesse et de variété. On dirait la chute d'un fleuve tout à coup suspendue, ses flots saisis, figés dans l'action même de bondir. Le bruit majestueux des cascades manque seul à l'illusion; mais en retour une lumière éclatante teint de pourpre et d'azur les blanches stalactites : vue en pur éther, sous le soleil d'Orient, Hiérapolis éblouit. Dès l'antiquité, elle attirait à elle de nombreux visiteurs, moins toutefois pour la splendeur fantastique de ses eaux qu'à cause de leurs vertus curatives. La ville était pleine de sources thermales¹ auxquelles on venait demander la santé; une inscription, lisible encore sur les murs écroulés, atteste que l'attente des malades n'était point toujours déçue :

« Salut à toi, la plus belle terre de la vaste Asie, ville d'or, ville sainte (Hiérapolis), nymphe divine, rien n'égale les fontaines qui font ta gloire² ! »

Mais Hiérapolis elle-même cédait à Laodicée, sa rivale sur l'autre rive du Lycus. Les grandes fortunes de la région s'y trouvaient amassées et croissaient rapidement, car en ce coin de Phrygie les sources de richesse abondaient : fertiles prairies, belles toisons, teintures célèbres dans le monde

¹ Strabon, XIII, iv, 14.

² Bœckh, *Corp. Inscript.*, 3909.

entier. Les eaux y donnaient le plus vif éclat à la pourpre et à l'écarlate¹. Le noir brillant pour lequel Laodicée avait grand renom, s'obtenait plus aisément encore, les pâturages qui l'entourent donnant naturellement cette teinte à la laine des brebis². De telles ressources habilement exploitées procurèrent à Laodicée une opulence, et par suite des largesses princières. Ses citoyens la dotèrent de monuments, d'œuvres d'art, l'enrichirent à l'envi³. Loin d'arrêter ce déploiement d'activité, la domination romaine lui communiqua un nouvel élan. Au début de l'occupation, Cybira, vieille cité phrygienne, avait été désignée comme capitale du district; mais les proconsuls reconnurent bientôt que Laodicée était la vraie métropole : ils en firent le siège de leur administration et y tinrent leur cour de justice; grâce à eux, Laodicée devint non seulement la principale ville de la région, mais le centre politique des vingt-cinq cités qui formaient le district, le diocèse de Cybira⁴.

Telle se montrait la vallée du Lycus au temps où l'Évangile y fut annoncé. Paul, dans son Épître aux Colossiens, témoigne clairement que cette prédication ne fut point son œuvre personnelle, puisque

¹ Strabon, XIII, iv, 14.

² Id., XII, viii, 16.

³ Boeckh, *Corpus Inscript.*, n° 3935. — Strabon, XII, viii, 16.

⁴ Pline, *Historia naturalis*, v, 29. — Cicéron, *ad Attic.*, v, 21.

Colosses et Laodicée ne l'avaient jamais vu¹. Il rappelle « le jour où, pour la première fois, il entendit parler de leur foi en Jésus-Christ, de leur charité pour tous les saints² ». « La parole évangélique, qui croissait et portait fruit par tout le monde », avait eu même fécondité parmi eux, « dès l'heure où ils avaient entendu et connu la grâce de Dieu selon la vérité³ ». « Vous en avez été instruits, disait l'apôtre en cette lettre, par Éphras, notre bien-aimé compagnon dans le service de Dieu, qui est un fidèle ministre du Christ pour le bien de vos âmes, et qui nous a fait connaître votre amour dans l'Esprit⁴. » Les relations entre les cités du Lycus et Éphèse étaient constantes. Ce fut en cette dernière ville qu'Éphras entendit Paul, dans l'école de Tyrannus, d'où les Actes nous montrent la foi se répandant par toute l'Asie⁵. Gagné au Christ, il le prêcha non seulement à Colosses, sa patrie, mais dans la vallée entière. De zélés collaborateurs l'entourèrent bientôt. A Laodicée, Nymphas réunissait les frères dans sa demeure⁶. Un riche Colossien, Philémon, agissait de même, secondé par Appia, sa femme. Archippe, ami ou parent de Phi-

¹ Colos., II, 1.

² Id., I, 4, 9.

³ Id., I, 4-6.

⁴ Id., I, 7, 8.

⁵ Act., XIX, 9, 10, 20.

⁶ Colos., IV, 15.

lémon, avait également part au ministère évangélique¹. Éphaphras, placé au-dessus d'eux, étendait sa sollicitude à toutes les chrétientés du Lycus. « Esclave du Christ Jésus, écrivait Paul aux Colossiens, il combat sans cesse pour vous dans ses prières, afin que vous demeuriez parfaits et fermes dans toutes les volontés de Dieu. Je lui rends ce témoignage, qu'il travaille beaucoup pour vous et pour ceux de Laodicée, et pour ceux d'Hiérapolis². » Ce langage de l'apôtre met hors de doute qu'Éphaphras exerçait une sorte d'épiscopat sur la région que le premier il avait évangélisée.

Le zèle actif de ce pasteur, son autorité consacrée par l'apôtre, ne suffirent pas toutefois à écarter l'ivraie de cette belle moisson. A peine Paul se fut-il éloigné des côtes d'Asie, qu'une hérésie s'y forma de rêveries orientales et d'observances judaïques. Ce mélange indique la présence et l'action de fils d'Israël parmi les convertis; ce qui n'étonnera point si l'on considère que le pays était rempli de communautés juives. Laodicée nourrissait onze mille adultes de cette nation, sans compter les femmes, les enfants et les serviteurs; Apamée Kibotos, cinq fois autant³. Nous avons vu ailleurs, à

¹ Philem., 1, 2.

² Colos., iv, 12, 13.

³ Lightfoot se fonde, pour établir ces chiffres, sur le tribut annuel destiné au temple, et saisi par le propréteur Flaccus dans les villes de Laodicée et d'Apamée (*Colossians*, p. 20, note 3 et 4).

Damas, à Antioche de Syrie quel sol propre à l'Évangile offraient les juiveries de la Dispersion ; nous en pouvons conclure qu'en celles de Phrygie la Bonne Nouvelle germa aussi promptement.

On excéderait toutefois en attribuant uniquement à cette cause la rapide conversion du pays. Les païens dans ce canton étaient de même sang que les Phrygiens des hauts plateaux. Si, au commerce de la Grèce asiatique, ils avaient dépouillé la rudesse de leur race, ils en avaient gardé les qualités morales, la probité, le sérieux de la vie, l'esprit religieux. Le christianisme, en bien des points, répondait à leurs sentiments ; il trouva chez eux plus d'accueil encore peut-être que parmi les fils d'Israël. Ce fut de ces néophytes païens que les églises de Phrygie reçurent l'empreinte austère qui les distinguait, et les hérésies du pays, leur sombre et farouche aspect. En ces dernières surtout, l'influence du paganisme phrygien est sensible. Le

L'arche (αὐτοτόξ) dont le nom est joint à celui d'Apamée et que nous trouvons sur les monnaies de cette ville est, selon toute apparence, un symbole biblique. Des monnaies d'Apamée, frappées au temps de Sévère et de Macrin, nous montrent, en effet, une arche portant le nom de ΝΩΕ sur le toit de laquelle un oiseau repose ; un autre vole vers elle, tenant un rameau d'olivier ; un homme et une femme se tiennent à l'extérieur, les mains levées au ciel, dans l'attitude de la prière. L'allusion au récit mosaïque est évidente et indique l'influence qu'exerçaient en ces lieux les Juifs. Voir Eckhel, *Doctr. Num. Vet.*, III, p. 132-139. — Madden, *Numismatic Chronicle*, nouvelle série, vol. VI, p. 173 et suiv.

Gnosticisme¹, s'amalgamant aux rites et aux mystères du vieux culte, y accréditera bientôt une de ses plus folles imaginations, l'adoration du serpent, identifié avec le Fils de Dieu²; Montan et ses prophétesses y renouvelleront les transports des Galles dans leurs fêtes de Cybèle et d'Attis³. Ces formes de religion, à la fois rudes et sensuelles, renaissaient spontanément en Phrygie et semblaient enfantées par son sol étrange, d'une morne tristesse sur les plateaux, brûlé au penchant des monts, constamment secoué par les feux souterrains⁴.

Si le christianisme, par les aspects que nous venons d'indiquer, attirait cette contrée, il lui répugnait certainement sous l'enveloppe que Paul don-

¹ Quelques traits du gnosticisme sont connus de nos lecteurs par l'exposé que nous avons fait des erreurs de Simon le magicien (*Saint Pierre*, chap. v, § 1), et un plus long détail en sera donné dans l'histoire des dernières années de S. Paul. Ces rêveries, qui varièrent à l'infini, ont pour fonds commun d'imaginer Dieu comme une pure abstraction, comme l'être ineffable, inaccessible, qui ne crée le monde extérieur et n'agit sur lui que par l'intermédiaire d'êtres inférieurs, émanant l'un de l'autre.

² Les rites et les mystères phrygiens eurent une part considérable dans les folles pratiques et les rêveries, dont l'ensemble monstrueux forma le gnosticisme des Ophites, ainsi nommés du serpent qu'ils adoraient. Les détails donnés par Hippolyte, *Hæres.*, v, 7 et sq., mettent ce fait hors de doute.

³ Le nom « de secte des Phrygiens » servait communément, dans l'antiquité, à désigner les Montanistes. Clément d'Alexandrie, *Stromata*, vii, 17. Cf. Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, iv, 27; v, 16. — Hippolyte, *Hæres.*, viii, 19; x, 25.

⁴ Strabon, XII, viii, 18; XIII, iv, 11.

nait à ses enseignements. La théologie de l'apôtre, dogmatique et spirituelle, n'était point pour séduire de tels esprits. Recueillie pieusement par ses principaux disciples, elle ne fut jamais ni goûtée, ni même bien saisie de la foule, qui n'en garda guère de vestiges. Mais on se tromperait à voir dans cette doctrine toute la prédication de Paul ; pour lui, comme pour les Douze, l'essentiel était d'annoncer les discours et les actes du Maître, l'Évangile oral, qu'il exposait sans cesse à ses catéchumènes. Ce fut là surtout ce qu'Épaphras recueillit à Éphèse et propagea dans les chrétientés du Lycus. La parole du Seigneur, par ses profondeurs mystérieuses autant que par ses clartés, fournissait au mysticisme de ces régions un aliment précieux. Les visions de vie, de gloire, de vérité, de lumière, qui flottaient dans leurs rêves, prenaient corps en Jésus pour devenir une réalité divine. Saint Jean, dans ses Épîtres et son Évangile, parle évidemment le langage de la province d'Asie, sa dernière résidence et son propre domaine ; nous y surprenons le travail du milieu et du temps sur la forme des idées chrétiennes ; il est aisé de constater à quel point cette forme différait du style de Paul en ses Épîtres.

C'est à tort que dans cette diversité l'on cherche un indice de prétendues divisions au premier âge de l'Église. Que Paul n'ajustât ni son génie, ni sa langue, ni sa doctrine aux instincts des Grecs

d'Asie; que par suite ses écrits et son nom y soient demeurés en moindre éclat que ceux de Jean, son successeur, nous l'accordons; mais en tirer que la foi prêchée par lui fit place à un enseignement contraire, c'est là une exagération que les faits démentent¹. Les deux apôtres que l'on veut mettre en lutte avec Paul, Pierre et Jean, « lui avaient tendu la main à Jérusalem », « en signe de communion² »; ils donnèrent à son œuvre dans l'Église d'Asie les mêmes témoignages d'adhésion. Nul doute à l'égard de Pierre, car la lettre qu'il écrivit de Rome aux chrétiens de cette région ne fait, pour ainsi dire, que répéter la théologie, les paroles mêmes de Paul. Il en va de même pour S. Jean; son accord avec l'apôtre des gentils paraît évident à qui considère non le dehors, mais le fond de ses écrits: mêmes idées, mêmes principes, mais présentées par S. Jean dans les termes mystiques qui plaisaient aux hommes de l'Asie; d'où la faveur prédominante et en apparence exclusive qu'obtinrent dans

¹ Voir Baur, *Christliche Kirche der drei ersten Jahrhunderte*. — Schwegler, *Nachapostolisches Zeitalter*. Le fond de ces théories de l'école de Tubingue est que l'Église d'Asie, après le départ de Paul, passa au judaïsme. « S. Philippe et Papias, gloire de l'église d'Hiérapolis, Méliton, gloire de celle de Sardes, furent des judéochrétiens. Ni Papias, ni Polycrate d'Éphèse, ne citent Paul: l'autorité de Jean a tout absorbé, et Jean est pour ces églises un grand prêtre juif. » Renan, *Saint Paul*, p. 366-370.

² Galat., II, 9.

les Églises asiatiques les enseignements de ce dernier apôtre.

Paul n'y était point pour cela oublié, ni surtout rejeté, comme on le prétend. Si Papias d'Hiérapolis, tout entier à recueillir les paroles évangéliques, ne fait aucune mention de ses Épîtres¹, un évêque de Smyrne, S. Polycarpe, les connaît², et S. Irénée, son disciple, les nomme presque toutes³. A la fin du second siècle, la doctrine de l'apôtre demeurait donc dans ces chrétientés, et y était tenue pour divine au même degré que celle de Jean. Le peu de faveur que lui témoignait le commun des fidèles ne lui enlevait rien de son empire sur les esprits d'élite, sur les pasteurs et les docteurs. Elle les transforma peu à peu, et leur communiqua cette vigueur dogmatique qui parut dans les luttes de l'Église contre les hérésies des iv^e et v^e siècles. Les grands conciles qui condamnèrent ces erreurs et

¹ L'ouvrage en cinq livres auquel il doit sa célébrité avait pour titre : Exposition des paroles du Seigneur, *Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεις*.

² Sa lettre aux Philippiens fait de nombreux emprunts aux Épîtres de S. Paul et nomme, en termes exprès, l'Épître aux Philippiens. « Ni moi, dit-il, ni aucun de ceux qui me ressemblent ne peut atteindre à la sagesse du bienheureux et glorieux Paul ; pendant son séjour parmi vous il a enseigné aux hommes d'alors la parole de vérité avec autant de perfection que de fermeté ; éloigné de vous, il vous a écrit des lettres qu'il vous suffit de regarder pour être édifiés dans la foi ». S. Polycarpe, *Epist. III*.

³ Voir *les Protégomènes* et l'*Index* d'Harvey, dans son édition de S. Irénée.

formulèrent le dogme de l'Incarnation se réunirent en ces régions. Or, l'on sait quelle autorité y eurent les Lettres de Paul. Constantin les montrait aux Pères de Nicée en même rang que les Évangiles et les oracles des anciens prophètes¹. A Éphèse, au cœur même des pays qu'on nous dépeint hostiles à l'apôtre des gentils, leur témoignage n'était pas de moindre poids. S. Cyrille, l'âme du concile rassemblé en cette ville contre Nestorius, recourt à Paul plus qu'à tout autre des écrivains sacrés ; il l'appelle « l'homme en qui Dieu parle, l'interprète des mystères sacrés². »

¹ Gélase de Cyzique, *Histor. Conc. Nic.*, II, 7.

² Ὁ θεσπέσιος Παῦλος, τῶν θεῶν μυστηρίων ἱερουργός. S. Cyrille d'Alexandrie, *Explicatio Duodecim Capitulorum*, Patrologie grecque, t. IXXVI, p. 297.

CHAPITRE ONZIÈME

TROISIÈME MISSION.

TROUBLES DANS L'ÉGLISE DE CORINTHE.

Les progrès de la foi en Asie n'absorbaient pas tellement l'apôtre qu'il n'eût de regards que pour cette province. « La sollicitude de toutes les Églises ¹ » fondées par lui demeurait en son cœur aussi vive que celle d'une mère éloignée de ses enfants. Il en épiait les nouvelles à Éphèse plus aisément qu'ailleurs, car de Grèce, de Macédoine, d'Orient, les routes de terre et de mer se croisaient en cette ville. Mais c'est à la rive opposée de l'Archipel que ses yeux s'attachaient avec plus d'inquiétude : Corinthe, une de ses plus belles conquêtes, y subissait une crise redoutable.

Nous avons vu de quelles conditions étaient généralement sortis les fidèles de cette ville : du bas

¹ II Cor., xi, 28.

peuple, de l'esclavage, et la plupart du paganisme. La foi les avait consacrés au Christ, sans rien effacer de ce qui se trouvait en eux par nature, ni les instincts de race, ni les penchants où d'anciennes habitudes les inclinaient. Ils demeuraient Grecs d'esprit et de cœur, c'est-à-dire légers, vains, curieux de nouveautés, épris des beautés sensibles, des arts, de l'éloquence, prompts aux brigues et aux factions. L'arrivée d'Apollos devint pour eux un écueil. Ce néophyte, versé comme tous les Alexandrins dans les hautes spéculations, eut vite fait de suppléer aux leçons incomplètes de Priscille et d'Aquila. Il s'appropriâ le dépôt des révélations que Paul avait confié aux anciens de Corinthe, et comme il joignait à une grande science de l'Écriture une parole éloquente¹, il ne tarda pas à acquérir de l'autorité sur les fidèles. Tout justifiait les recommandations adressées en sa faveur par les frères d'Éphèse; on le produisit en face de ces Juifs qui, depuis le départ de Paul, relevaient la tête et assaillaient d'objections la foi nouvelle. Apollos, sûr de lui-même, les affrontait, « et les réfutait publiquement avec une grande force, montrant par les Écritures que Jésus est le Christ. » « Il servit ainsi beaucoup par la grâce² à soutenir les croyants. »

¹ Act., xviii, 24.

² La leçon διὰ τῆς χάριτος (Act., xviii, 27), supprimée dans la Vulgate et la version Syriacque, se trouve dans presque tous les manuscrits.

Sa parole toutefois ne portait plus les mêmes fruits, lorsque, abandonnant la controverse, il exposait ses pensées sur les dogmes chrétiens. Rien assurément de plus élevé que sa doctrine ; mais il ne discernait pas assez ce qui convenait à ses auditeurs. Paul, plus habitué au maniement des âmes, avait senti la faiblesse de ses néophytes, et par suite ne leur avait donné en nourriture que le « lait des enfants ¹ », les éléments de la foi. Apollos n'eut pas cette sagesse ; il prêcha en lettré, en penseur plus attentif à la sublimité des doctrines qu'à leur influence dans la vie morale. Les révélations propres à Paul, sa haute théologie l'avaient séduit. Il en parla à tous indistinctement, sans regarder si des esprits encore charnels étaient capables de l'aliment qu'il leur offrait.

Le danger de cette prédication se révéla bientôt. Un vif enthousiasme l'accueillit, car les Grecs y retrouvaient ce qui les attirait en foule aux écoles de leurs rhéteurs : de nobles spéculations parées des attraits de la forme et éloquentement exposées². Apollos y joignit sans doute cette piquante nouveauté d'interpréter allégoriquement les Saints Livres comme le faisaient les Alexandrins. Quel contraste entre ces brillants dehors et la face austère sous laquelle Paul avait présenté l'Évangile, « ne prê-

¹ 1 Cor., III, 2.

² 1 Id., II, 1, 4 ; III, 1, 2, etc.

chant que le Christ crucifié, objet aux Juifs de scandale, aux Grecs de folie¹ ! » Les chrétiens légers et superficiels n'eurent plus d'yeux que pour Apollos. Paul, à les entendre, était un homme grossier, inculte de mœurs et d'esprit, sa parole méprisable². Ces propos blessèrent au cœur les fidèles qui aimaient l'apôtre et gardaient pieusement la mémoire de sa foi, de sa générosité, de son ardeur pour le Christ. Ils se levèrent à l'encontre des ingrats qui le ravalaien, et proclamèrent hautement « qu'ils étaient à Paul ». « Nous à Apollos », répondirent les novateurs, et de part et d'autre ce ne furent plus que luttes et désaccords. Sans le vouloir, Apollos devenait chef de parti ; le courant, qu'il avait imprudemment formé, le soulevait, l'entraînait malgré lui. Vainement s'efforça-t-il de rétablir le calme ; l'esprit de contradiction, la manie de se diviser en partis rivaux étaient invétérés chez les Grecs : tout prétexte leur semblait bon pour disputer, et leur génie, comme leur histoire, était fait de discordes. Apollos avait l'âme trop haute pour entrer dans ce besoin d'intrigues. Il s'indigna de l'abus qu'on faisait de son nom, mit tout en œuvre pour s'y opposer ; mais bientôt, déconcerté de son impuissance, il se dégoûta de Corinthe³ et revint à Éphèse trouver Paul.

¹ 1 Cor., 1, 23.

² 11 Cor., x, 10.

³ 1 Cor., xvi, 12.

Son départ ne fit qu'aggraver le mal en laissant aux factions libre carrière. Les Israélites surtout en prirent avantage. Apollos, par sa connaissance des Écritures, en imposait à tout ce qui était Juif de race ou de tendance. Lui disparu, ce parti releva la tête avec une audace que de nouveaux venus portèrent rapidement aux excès. Dans la foule d'Orientaux qui abordaient chaque jour aux ports de Corinthe, se trouvèrent quelques-uns des chrétiens judaïsants que nous avons vus à Antioche attaquer vainement l'apôtre des gentils. Ces sectaires, dépités de leur échec, cherchaient à s'en revancher. Ils mirent à profit l'absence de Paul pour décrier sa personne et son œuvre. Les seuls vrais apôtres, à les entendre, étaient les Douze, que Jésus avait établis lui-même témoins de sa vie et de sa parole. Paul n'en était point; il n'avait ni vu ni entendu le Seigneur; quant à ses visions, nul imposteur qui n'en allègue. Vainement s'en vantait-il à tout propos : paroles, menaces n'étaient chez lui que pure jactance; il n'osait venir à l'effet, commander hardiment comme Jacques et Pierre; d'ailleurs, il sentait si bien le peu de fond de ses prétentions, que jamais on ne l'avait vu revendiquer les privilèges de l'apostolat, vivre aux dépens de la communauté, accepter les services de fidèles ou de pieuses femmes¹.

¹ II Cor., XI, 5. I Cor., IV, 18, 19 ; IX, 1-6.

Ainsi tout, jusqu'à l'héroïque désintéressement de Paul, devenait une arme dans ces mains ennemies. Ils l'en accablaient avec d'autant plus d'audace que, recommandés par l'Église Mère et porteurs de ses lettres, ils se présentaient en son nom¹. Toutefois, Jacques de Jérusalem étant moins connu en ces chrétientés lointaines que Pierre, le prince des Douze, les émissaires judaïsants proclamaient ce dernier leur chef. Ils entrèrent donc dans la mêlée où se croisaient les défis : « Nous sommes d'Apollos; nous de Paul, » avec un nouveau cri de guerre : « Nous sommes à Céphas », et « moi au Christ, » ajouta tristement Paul, quand le bruit de ces dissensions vint à lui².

L'Église de Corinthe, par l'exubérance de sa vie surnaturelle, avait échappé jusqu'alors aux retours du paganisme dont elle était sortie presque tout entière. Avec l'union, la paix, la charité de ses premiers jours, elle perdit aussi sa vigueur ; le souffle impur qu'elle avait si longtemps respiré ranima dans son sein les germes toujours vivants de la corruption. Dans beaucoup de convertis en effet les mauvaises mœurs, dont le baptême avait effacé la souillure, demeuraient un levain redoutable. La forme chrétienne du mariage, entrée à grand'peine dans leur esprit, n'y gardait empire

¹ II Cor., III, 1-3.

² I Cor., I, 11, 12.

que par la vertu de la grâce; au moindre déclin, elle s'altérerait. Il en était de même pour la continence : habitués dans le paganisme à regarder comme actes licites ou indifférents les infractions à ce devoir, nombre de convertis portaient dans le christianisme les dérèglements de leur ancienne vie.

Même trouble dans les esprits que dans les cœurs. Tout ce que Corinthe comptait de lettrés et de sages selon le monde, sophistes, rhéteurs, pédagogues, tenaient pour une folie la prédication de Paul, son Christ sanglant et crucifié. Malheureusement les néophytes étaient d'autant plus ébranlés de leurs attaques que nul apôtre, nul docteur de renom ne se trouvait au milieu d'eux pour les raffermir; Apollos était parti, et Corinthe, comme la plupart des chrétientés, ne possédait encore ni évêque, ni pasteurs, au sens complet de ces mots, qui eussent mission de paraître, de parler, de lutter au nom de la communauté, d'opposer à l'erreur la tradition apostolique.

Ce défaut de hiérarchie, préjudiciable à la défense de la foi, l'était plus encore au bon ordre des assemblées. Nous avons montré ailleurs ¹ quel était l'aspect de ces réunions sous l'abondante effusion des dons de l'Esprit. Dans les fraternités où régnait une charité humble et discrète, prophétie, miracle, don

¹ Chap. VIII.

des langues, tout devenait sujet d'édification, et d'abord il en fut ainsi à Corinthe; mais dès le jour où la vanité, l'esprit de parti et de contention envahirent l'Église, ces grâces mêmes donnèrent lieu aux scènes les plus choquantes. On vit les inspirés se jalouser, disputer sur l'excellence de leurs privilèges, s'interrompre l'un l'autre, faire assaut de dons célestes¹. Les femmes se mêlaient à ces rivalités; habituées à de grandes libertés dans Corinthe, elles ne craignirent point de s'égaliser aux hommes dans les sanctuaires chrétiens, d'y prendre la parole, de prêcher, de prophétiser tête nue, les cheveux flottants².

Mais c'est au banquet eucharistique surtout que les abus devinrent scandaleux. Chacun, selon l'usage des confréries grecques, apportant sa part au festin de l'agape, les riches arrivaient les mains pleines; les pauvres plus ou moins dénués. Dans les premiers temps, régnait une fraternelle égalité qui paraît à tous les besoins. Mais quand les factions eurent déchiré l'Église, le repas sacré offrit le triste spectacle que S. Paul a dépeint en ces termes : « Vous assembler comme vous le faites, ce n'est plus manger la Cène du Seigneur, car chacun y prend son repas particulier sans attendre les autres. Et ainsi, l'un n'a rien à manger et l'autre s'enivre.

¹ 1 Cor., XII et XIV passim.

² Id., XI, 3-15; XIV, 34, 35.

N'avez-vous donc pas vos maisons pour manger et pour boire? ou méprisez-vous l'Église de Dieu, et voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres? Que vous dirai-je là-dessus? Que je vous loue? Non, certes, je ne vous loue pas ¹. » La table sainte, où tous communiaient au corps de Jésus, transformée en l'un de ces profanes banquets qui suivaient les sacrifices païens; à côté d'extatiques que transportait l'Esprit, les fidèles indigents, réduits à jeter des regards d'envie sur leurs riches voisins, ces derniers mangeant, buvant jusqu'à l'ivresse : telle était devenue, à Corinthe, l'agape, le mystique emblème de l'amour chrétien. Faut-il s'étonner que d'une source ainsi troublée un double courant de vie évangélique se soit épanché sur Corinthe? Ici des familles, comme celles de Stéphanas et de Chloé, pieuses, édifiantes; là, des chrétiens indignes de ce nom, mêlant à la foi en Jésus et à son culte des mœurs païennes, portant leurs différends à des tribunaux grecs ou romains, entrant dans les temples et y prenant part aux banquets des sacrifices², « s'asseyant tantôt à la table du Seigneur, tantôt à celle des démons³. »

Grâce aux relations fréquentes entre l'Achaïe et Ephèse, Paul connut, dès son arrivée, ce triste état

¹ 1 Cor., xi, 20-22.

² Id., viii, 10.

³ Id., x, 20, 21.

de Corinthe. Les premières nouvelles toutefois ne lui dévoilaient qu'une partie du mal : le relâchement des mœurs. Pour arrêter cette gangrène, il importait de trancher dans le vif et sans retard. L'apôtre écrivit à ce sujet une lettre qui s'est perdue, où, entre autres recommandations, il défendait aux fidèles tout commerce avec les fornicateurs¹. La partie mondaine des chrétiens d'Achaïe affecta de ne rien comprendre à de pareilles injonctions : « Nous interdire de vivre au milieu de pécheurs, de fornicateurs, disaient-ils ; autant nous obliger à sortir de Corinthe, du monde entier². » Et Paul eut la tristesse d'apprendre que ses ordres, réputés chimériques, étaient méconnus. Mais en même temps lui parvenait la nouvelle, plus triste encore, que des factions déchiraient l'Église de Corinthe. Il en connut les premiers détails par quelques membres d'une maison distinguée dans cette ville, la famille de Chloé³. D'autres fidèles d'Achaïe, dans leurs voyages à Éphèse, Apollos surtout qui y revint vers ce temps-là, achevèrent de lui montrer la division partout, le

¹ 1 Cor., v, 9.

² Id., v, 10, 11.

³ Id., i, 11. Quelques commentateurs (Michaelis, Meyer) voient à tort dans Chloé une Éphésienne ayant des relations de commerce ou d'amitié avec Corinthe ; il paraît plus probable qu'elle était de cette dernière ville. Nous ignorons quel motif amenait à Éphèse des personnes de sa maison, ses fils ou ses esclaves, probablement quelque affaire de négoce.

désordre dans les assemblées religieuses, les mœurs à ce point altérées que l'inceste même n'y révoltait plus.

La douleur de Paul, au tableau de cette ruine, s'accroissait du sentiment de son impuissance. L'accueil fait à sa lettre n'était pas pour l'encourager. Il crut d'abord ne pouvoir agir que par ses disciples, et, à cet effet, il choisit Timothée¹. D'un naturel à la fois tendre et austère, nul mieux que lui ne pouvait toucher les Corinthiens, et leur en imposer par la délicatesse et la sévérité de ses mœurs. Quelques frères lui furent adjoints, dont l'un, Éraсте, est nommé par les Actes². Cette distinction donne à penser que c'était quelque personnage de marque, le même peut-être que nous verrons près de Paul, à Corinthe, dans le temps où l'apôtre écrivit sa lettre aux Romains, et qui est qualifié par lui de trésorier de la ville³. Il est difficile de comprendre pourquoi Paul, au lieu d'envoyer directement ces délégués à Corinthe, les fit passer par la Macédoine, en les chargeant d'annoncer sa prochaine visite, et de préparer une collecte pour Jérusalem. De menaçantes rumeurs, venues d'Achaïe, lui inspirèrent probablement l'idée de gagner du temps afin de laisser les esprits se calmer et de ménager ainsi à

¹ 1 Cor., iv, 17.

² Act., xix, 22.

³ Rom., xvi, 23.

ses envoyés un moins fâcheux accueil. Cette confiance heureusement n'était pas fondée.

Peu de temps en effet après le départ des délégués, trois chrétiens de Corinthe, Stéphanas, Fortunat et Achaïcus arrivèrent à Éphèse et peignirent, sous des couleurs moins sombres, l'état de leur Église. L'apôtre leur accorda toute confiance, car Stéphanas était le chef de cette famille « vouée au service des Saints », et illustre, non seulement pour être venue la première à l'Évangile, mais pour sa vertu et l'autorité qu'elle en tirait : « Reconnaissez, dira bientôt l'Épître aux Corinthiens, ce que sont pour vous de tels hommes ¹ », vos guides et vos modèles. Les compagnons de Stéphanas appartenaient, comme lui, à cette partie du troupeau que rien n'avait pu détacher de Paul; ils le consolèrent en lui prodiguant, au nom de tous, des témoignages de dévouement ². Leur mission était le meilleur gage de cette sincérité, car ils apportaient une lettre ³ où la véritable Église de Corinthe, fidèle à son apôtre, lui demandait de l'éclairer sur certains points de doctrine obscurcis dans la lutte des partis. Ces questions intéressaient à la fois la morale, le dogme et la liturgie, portant sur l'état de mariage et de virginité, les viandes sacrifiées aux idoles, l'ordre du service

¹ 1 Cor., xvi, 15-18.

² Id., xvi, 17, 18.

³ Id., vii, 1.

divin, la croyance à la résurrection des morts. Paul, à la vue de ces lettres, et au ferme langage de ceux qui les apportaient, comprit que son autorité se maintenait plus forte qu'il ne l'imaginait, que sa parole serait encore écoutée en Achaïe et vaillamment soutenue. Il n'hésita plus. En l'absence de Timothée, son secrétaire habituel, il appela à lui un autre des frères, Sosthène¹, et lui dicta sa réponse, qui constitue la première Épître aux Corinthiens.

Avant de venir au détail des questions qui lui étaient soumises, il attaqua de front le grand mal de cette Église, les divisions qui la désolaient, et du même coup vengea sa prédication méconnue :

« Frères, je vous en conjure par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parlez tous le même langage, et qu'il n'y ait point de déchirement parmi vous ; mais soyez tous parfaitement unis² dans un même esprit et un même sentiment. Car j'ai été averti, mes frères, par ceux de la maison de Chloé, qu'il y a des dissensions parmi vous. Ce que j'entends par-là, c'est que chacun de vous dit : Moi je suis à Paul, moi à Céphas, et moi au Christ. Le Christ est-il divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous, ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ? Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, si ce n'est Crispus et Caïus, afin que personne ne puisse dire que vous avez été baptisés en mon nom. J'ai baptisé aussi la maison de

¹ 1 Cor., I, 1.

² Littéralement restaurés : *καταρτιζω* signifie réparer, remettre en état ce qui a été gâté ou rompu, et, continue l'image précédente, *σχιζματα* : les déchirures.

Stéphanas, et je ne sache point en avoir baptisé d'autres. Car le Christ ne m'a pas envoyé baptiser, mais prêcher l'Évangile, et le prêcher sans sagesse de parole, afin de ne pas rendre vaine la croix du Christ, car la parole de la croix est folie pour ceux qui se perdent; pour nous qui nous sauvons, elle est la puissance de Dieu. C'est pourquoi il est écrit : « Je perdrai la sagesse des sages, et « j'annulerai l'intelligence des savants¹. » Où est le sage ? Où est le docteur de la loi ? Où est le disputeur de ce monde ? Dieu n'a-t-il pas fait de la sagesse du monde une folie ? Le monde, en effet, n'ayant pas su, par sa propre sagesse, connaître Dieu en la divine sagesse de ses œuvres, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croient. Les Juifs demandent des miracles, les Grecs veulent de la sagesse; pour nous, nous prêchons le Christ crucifié, qui est un scandale aux Juifs, aux gentils une folie, mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit gentils; car la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes. Considérez en effet, frères, ceux d'entre vous qui sont appelés. Il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles; mais Dieu a choisi ce qui est fou selon le monde pour confondre les sages; il a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre les forts²; il a choisi ce qui est vil et méprisable selon le monde, ce qui n'est pas, pour annuler ce qui est, en sorte que nulle chair ne se glorifie devant Dieu³...

¹ Is., xxix, 14.

² Les manuscrits A, C¹, D¹, F, G, contiennent la leçon suivante : « Dieu a choisi ce qui est fou, selon le monde, pour confondre les forts »; omettant les deux membres de phrase intermédiaires que donnent le texte reçu et les manuscrits suivants : B, C³, D³, J.

³ 1 Cor., i, 10-29.

« Quand je suis venu à vous, frères, je ne suis point venu vous porter le témoignage de Dieu, excellent en éloquence ou en sagesse. Je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jésus, et Jésus crucifié; et tout ce temps que j'ai vécu parmi vous, je l'ai passé dans la faiblesse, la crainte et un grand tremblement; ma parole, ma prédication n'ont pas été les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais la manifestation de l'Esprit et de la puissance divine¹, afin que votre foi ne repose pas sur la sagesse des hommes, mais sur la force de Dieu².

« Ce n'est pas que nous n'ayons notre sagesse; mais nous la prêchons aux parfaits, non la sagesse de ce monde, ni des princes de ce monde dont le pouvoir est fini, mais la sagesse de Dieu... dont il est écrit « que l'œil n'a point vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment³ ». Pour nous, Dieu nous l'a révélé par son Esprit, car son Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu. Qui, des hommes, connaît ce qui est en l'homme? sinon l'esprit de l'homme qui est en lui. Ainsi nul ne connaît les choses de Dieu que l'Esprit de Dieu. Pour nous, nous avons reçu non l'Esprit du monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les dons que Dieu nous a faits, desquels nous parlons, avec des paroles dictées par l'Esprit, non par la sagesse humaine, communiquant spirituellement les choses spirituelles. Or, l'homme animal n'est pas capable des choses qui viennent de

¹ L'apôtre entend par là les miracles, les dons surnaturels qui se manifestaient dans l'assemblée des fidèles.

² 1 Cor., II, 1-5.

³ Is., LXIV, 4.

l'Esprit de Dieu, elles lui sont folie, et il ne peut les comprendre, car c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger. L'homme spirituel, au contraire, juge de tout et n'est jugé par personne ¹.

« Frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels, à de petits enfants dans le Christ. Je vous ai nourris de lait, non de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas capables, et à présent même vous ne l'êtes pas, parce que vous êtes encore charnels. Car, puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes, n'est-il pas visible que vous êtes charnels et que vos vues sont humaines ? Quand l'un de vous dit : Moi, je suis à Paul ; et l'autre : Moi, je suis à Apollos, n'êtes-vous pas des hommes ? Qu'est-ce en effet Apollos, et qu'est Paul ? Des serviteurs par le ministère desquels vous avez cru, chacun selon le don qu'il a reçu du Seigneur. Moi j'ai planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose. Dieu, qui donne la croissance, est tout... Nous sommes collaborateurs de Dieu ; vous êtes le champ que Dieu cultive, et l'édifice qu'il bâtit. Selon la grâce de Dieu, qui m'a été donnée, comme un sage architecte, j'ai jeté le fondement ; un autre bâtit dessus ; mais que chacun prenne garde comment il bâtit sur ce fondement ; car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est déjà placé, lequel est Jésus-Christ... Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes. Tout est à vous, Paul, Apollos, Céphas, monde, vie, mort, choses présentes, choses à venir ; tout est à vous, mais vous êtes au Christ, et le Christ à Dieu ²...

¹ 1 Cor., II, 6-15.

² Id., III, 1-7, 9-11, 21-23.

« Pour moi, je me mets peu en peine d'être jugé par vous ou par un tribunal humain...; mon juge, c'est le Seigneur. Ne jugez rien avant le temps, mais attendez que le Seigneur vienne; il mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, découvrira les volontés des cœurs; alors chacun obtiendra de Dieu la louange qu'il mérite¹.

« En traitant de ces choses, frères, si j'ai tout rapporté à moi et à Apollos², c'est à cause de vous, afin que vous appreniez par notre exemple à ne pas dépasser les bornes que prescrit l'Écriture³, à ne pas vous enfler orgueilleusement l'un contre l'autre pour des tiers. Car qui met de la différence entre vous? Qu'avez-vous que vous n'avez reçu? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier comme si vous ne l'aviez point reçu? Vraiment on croirait que vous n'avez plus rien à souhaiter, que de vous-mêmes vous êtes assez riches, que sans nous vous êtes entrés dans le royaume du Christ! Plût à Dieu qu'il en fût ainsi, car alors, nous aussi, nous serions assurés de régner avec vous. Au lieu de cela, il semble que Dieu fait de nous autres apôtres les derniers des hommes, des condamnés à mort destinés dans l'amphithéâtre à servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes des fous pour

¹ 1 Cor., iv, 3-5.

² C'est-à-dire : si je n'ai nommé, mis en scène qu'Apollos et moi, sans faire allusion aux chefs inférieurs des partis qui divisent Corinthe, c'est pour ne pas aigrir le débat.

³ L'apôtre entend par là les conseils et préceptes si fréquents dans l'Ancien Testament touchant l'humilité, la défiance de soi, la réserve de pensées et de paroles que l'homme doit garder devant Dieu et dans ses rapports avec le prochain. Voir sur les diverses interprétations de ce passage, Cornely, *Commentarius in priorem epistolam ad Corinthios*, p. 105 et 106.

l'amour du Christ; vous autres, vous êtes des sages dans le Christ; nous sommes faibles, vous êtes forts; vous êtes en honneur, nous en mépris. Jusqu'à cette heure nous avons vécu souffrant la faim, la soif, la nudité, souffletés, sans demeure stable, travaillant de nos propres mains. Maudits, nous bénissons; persécutés, nous le supportons; injuriés, nous répondons par des prières. Nous sommes les balayures du monde, le rebut de tous jusqu'à cette heure¹.

« Ce n'est point pour vous faire honte que je vous écris ces choses, mais je vous avertis comme mes enfants bien aimés. Car quand vous auriez dix mille maîtres dans le Christ, vous n'avez pas cependant plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés dans le Christ Jésus par l'Évangile. Soyez donc mes imitateurs, je vous en conjure, comme je le suis moi-même du Christ. C'est dans ce dessein que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon fils bien-aimé et fidèle dans le Seigneur. Il vous fera res-souvenir de la manière dont je vis moi-même en Jésus-Christ, selon ce que j'enseigne partout dans toutes les Églises. Croyant que je ne viendrais plus chez vous, quelques-uns se sont enflés d'orgueil. Je vous irai voir néanmoins, et dans peu de temps, s'il plaît au Seigneur; je jugerai alors non les paroles, mais les actes de ceux qui se sont ainsi enflés. Car le royaume de Dieu consiste non en paroles, mais en actes. Que voulez-vous? Que je vienne vers vous la verge en main, ou avec amour et en esprit de douceur²? »

¹ 1 Cor., iv, 6-13.

² Id., iv, 14-21.

Le ton de cette lettre montre à quel point Paul se sentait de nouveau maître de Corinthe et en mesure d'y réprimer les abus. Il commence par celui qui l'avait le plus révolté : la présence d'un incestueux dans la communauté chrétienne.

« On dit partout qu'il y a de l'impureté parmi vous, et une impureté telle qu'on n'en voit pas de semblable parmi les païens : un d'entre vous abuserait de la femme de son père ! Et après cela vous êtes encore enflés d'orgueil, et vous n'êtes pas plutôt dans les larmes, et vous n'avez pas chassé du milieu de vous celui qui a commis un tel acte ! Pour moi, absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis ce crime. Au nom de Notre-Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés, que le coupable soit, par la puissance du Seigneur Jésus, livré à Satan pour la destruction de sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ ¹. »

C'était l'excommunication dont l'apôtre donnait ici l'exemple, et dans ses plus dures conséquences, qui atteignent le corps pour sauver l'âme. Rarement, on le sait, l'Église va aux rigueurs de ce droit ; elle est mère et ne peut se défendre d'aimer ceux même qu'elle rejette. Mais Paul se trouvait à une de ces extrémités où trancher un membre est sauver le corps. Il recourut au pouvoir que Jésus avait donné aux apôtres sur les démons et les

¹ 1 Cor., v, 1-5.

maladies¹ pour frapper le coupable d'un mal dont nous ignorons la nature. De même, et inspirant un semblable effroi, Ananie et Saphire tombèrent jadis aux pieds des Douze². Mais le dessein de Paul, en cette circonstance, était moins de céder à son indignation que de prévenir la contagion du vice. Empruntant à la Pâque, qui était proche, l'image des pains azymes : « Ne savez-vous pas, leur dit-il, qu'un peu de levain fait lever la pâte entière ? Otez le vieux levain afin que vous soyez une nouvelle pâte, une pâte sans levain, telle que vous l'êtes. Notre Pâque à nous, c'est le Christ immolé. Célébrons donc cette fête non avec le vieux levain, le levain de la malice et de la corruption, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité³. »

L'apôtre, rejetant ainsi tout ferment impur, prenait soin toutefois de bien fixer les limites dans lesquelles il interdisait les rapports avec les pécheurs. On se souvient des récriminations qu'avait soulevées ce passage d'une lettre écrite par lui : « N'ayez point de commerce avec les fornicateurs. » Il le reprit pour l'expliquer : « Je n'entends pas par là, dit-il, les fornicateurs de ce monde, non plus que les avares, les ravisseurs du bien d'autrui, les idolâtres : autrement il faudrait que vous sortissiez

¹ Luc., ix, 1.

² Act., v, 1-11.

³ 1 Cor., v, 6-8.

du monde¹. » Ceux qu'il visait, c'étaient seulement les chrétiens coupables de ces crimes, mais avec eux il défendait tout commerce, même de manger en leur compagnie. L'apôtre mettait ainsi en vigueur dans ses communautés le retranchement du peuple, prononcé par la Loi en certains cas², et étendu par la Synagogue à quantité de fautes³. Cette sentence qui, non seulement excluait le coupable des assemblées religieuses, mais interdisait avec lui toute relation, enseignement, négoce, repas, était extrêmement redoutée des Juifs⁴. Paul n'avait garde de négliger un moyen si puissant de maintenir dans l'Église l'ordre et l'unité. Usant du plein pouvoir que le Seigneur avait donné sur ce point aux apôtres⁵, il emprunta au mosaïsme, et fixa dans sa lettre aux Corinthiens les grands traits de cette pénitence canonique qui devait prendre aux âges suivants tant d'importance : la juridiction de l'Église bornée à ses propres enfants, l'excommunication nominale des coupables promulguée par les chefs de la communauté.

Ces règles disciplinaires lui remirent en esprit un

¹ 1 Cor., v, 10.

² Exod., xxx, 33, 38 ; xxxi, 14. Lev., xvii, 4. Num., xii, 14, etc.

³ Lightfoot, *Horæ Hebraicæ*, 1 Cor., v, 15.

⁴ Pour n'en citer qu'un exemple, ce fut la crainte d'être chassés de la Synagogue qui empêcha nombre de Juifs du plus haut rang de confesser leur foi en Jésus. Joan., xii, 42.

⁵ Mat., xviii, 15-18.

autre abus à proscrire. Depuis leur séparation de la Synagogue, les fidèles ne pouvaient plus recourir aux tribunaux juifs légalement établis et autorisés par Rome. Il leur restait les juges païens auxquels nombre d'entre eux s'adressaient. Paul s'en indigna : « Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges eux-mêmes ? Et nous ne jugerons pas les affaires de cette vie ? Si donc vous avez quelque procès entre vous touchant les choses d'ici-bas, prenez les moins considérés de l'Église et faites en vos juges¹. » Il ne faut voir là qu'une ironie, que l'apôtre tempéra aussitôt en rappelant combien de sages dans l'Église étaient aptes à décider entre leurs frères ; mais sa véhémence montre à quel point il redoutait pour son troupeau la contagion du paganisme. La fornication surtout, cette gangrène de Corinthe, était son effroi ; il y revint en termes d'une liberté tout apostolique :

« Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? A Dieu ne plaise ! Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à une prostituée devient un même corps avec elle ? « Car les deux ne seront « plus qu'une chair² », dit l'Écriture ; mais celui qui demeure uni au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez la fornication... Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et vous

¹ 1 Cor., vi, 1-4.

² Gen., II, 24.

vient de Dieu, et que vous n'êtes plus vôtre, car vous avez été rachetés à grand prix ? Glorifiez donc Dieu dans votre corps ¹. »

Ces questions de chasteté, dans le mariage comme dans le célibat, étaient au premier rang de celles que l'Église de Corinthe demandait à l'apôtre d'éclaircir. Aux yeux de Paul tout plein des conseils évangéliques, la virginité constitue l'idéal de la perfection, la part des âmes assez fortes pour dominer la chair et le sang. Dans cet esprit, il proclame que le meilleur état pour l'homme est la continence. Quant aux fidèles trop faibles pour la soutenir, ils doivent y renoncer, car si la virginité vaut mieux que le mariage, celui-ci l'emporte de beaucoup sur la concupiscence. Mais qu'ils s'attendent à trouver dans l'union conjugale de graves et pénibles obligations : égalité de droits des deux parties, dont chacune cesse de s'appartenir ; nul terme, nulle suspension aux devoirs de leur état que la mort, à moins que, momentanément et de concert mutuel, les époux ne se séparent pour vivre dans la prière ; tout abandon interdit, sauf le cas où l'un des deux époux, demeuré infidèle, demande à se retirer. « Qu'il s'en aille, dit l'apôtre, car notre frère ou notre sœur ne sont pas asservis en cette rencontre : Dieu nous a appelés pour vivre dans la paix ². »

¹ 1 Cor., vi, 15-20.

² Id., vii, 2-15.

L'évidente préoccupation de Paul, dans cette réponse, est d'affranchir ses fidèles des passions qui souillaient Corinthe pour les élever à la pureté chrétienne. Quel motif plus puissant à leur suggérer que le cours rapide de nos jours et l'incertitude de l'heure où Jésus reviendra comme l'éclair foudroyer le monde et le juger? « Le temps est court; que ceux donc qui ont une épouse soient comme n'en ayant pas, ceux qui usent de ce monde comme n'en usant pas, car la figure de ce monde passe. Ce que je veux, c'est vous voir libres de soins et d'inquiétudes ¹. »

De ces hauteurs, toute diversité dans la condition humaine semble à l'apôtre de si minime importance par rapport au salut, qu'il juge inutile d'en changer, du moment qu'elle n'est point coupable. Nul motif en conséquence de rompre les mariages contractés avant la conversion d'un des époux; « car le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle; la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle, et les enfants qui seraient demeurés impurs deviennent saints ². » La seule précaution à prendre est que les nouvelles unions ne se fassent qu'entre chrétiens ³. Hors de là, fidèles mariés, vierges, veuves, esclaves, libres, circoncis, incirconcis, tous peuvent être au Christ;

¹ 1 Cor., vii, 29-32.

² Id., vii, 14.

³ Id., vii, 39.

dès lors, à quoi bon troubler les relations de famille et de société? « Frères, conclut l'apôtre, que chacun demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé, et qu'il s'y tienne devant Dieu ¹. »

De ces conseils de morale et de vie chrétienne, l'apôtre passe à une difficulté d'ordre pratique que lui soumettaient les Corinthiens. L'usage des viandes provenant des sacrifices idolâtriques était-il défendu? Les fidèles couraient sans cesse le risque d'en trouver sur les marchés de la ville, dans les repas des maisons païennes, où les amenaient des relations de famille ou d'amitié. Fallait-il s'informer scrupuleusement de l'origine de ces viandes, et s'abstenir de toutes celles qui sortaient des temples? La décision de Paul fut aussi large que prudente. A mesure que l'Eglise s'émancipait du mosaïsme et s'étendait en terre païenne, les prohibitions décrétées dans l'assemblée de Jérusalem ² obligeaient moins étroitement en perdant de leur importance. L'apôtre jugea l'heure venue de mettre la vérité dans tout son jour. « L'idole n'étant rien dans le monde, puisqu'il n'y a nul autre Dieu que le seul Dieu ³ », l'animal immolé dans le temple n'emporte de là aucune souillure. Rien en soi ne s'oppose donc

¹ Cor., vii, 24.

² L'une d'elles, on s'en souvient, interdisait l'usage « de toute chose sacrifiée aux idoles ». Act., xv, 29.

³ I Cor., viii, 4.

à ce que l'on use de cette viande sans s'inquiéter de sa provenance; à une condition toutefois, c'est qu'en usant de cette liberté, on ne suscitera point de scandale, car nombre d'esprits faibles ne parviennent pas à concevoir que les faux dieux n'ont aucune réalité, et par suite tiennent pour idolâtrie de manger ce qui leur est consacré. Au chrétien éclairé de respecter ces préjugés, de s'oublier pour ses frères moins clairvoyants, de leur sacrifier sa science et sa liberté; car si tout lui est permis, tout ne lui est pas avantageux, tout n'édifie pas¹. « Si la viande que je mange scandalisait mon frère, dit l'apôtre, plutôt n'en jamais manger de toute ma vie que de lui être occasion de chute². »

Deux mots résument sur ce point les enseignements de Paul : « La science enfle, la charité édifie³. » Des chrétiens l'oubliant se donnaient trop libre carrière et se laissaient entraîner à prendre part dans les temples aux festins qui suivaient les sacrifices. L'apôtre s'élève avec vigueur contre cet abus, rappelant que si l'idole n'est rien en soi, le culte qu'on lui rend n'en va pas moins aux démons. Or le chrétien, qui dans l'Eucharistie communie au corps et au sang du Christ, ne peut à la fois « participer à la table du Seigneur et à la table des

¹ 1 Cor., VIII, 1-13 ; x, 23.

² Id., VIII, 13.

³ Id., VIII, 1.

démons, boire le calice du Seigneur et le calice des démons¹ ». « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, conclut-il, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu ; et ne soyez cause d'achoppement ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Église de Dieu, comme moi aussi, de mon côté, je tâche de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point mon propre avantage, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ². »

L'occasion s'offrait favorable de venger son apostolat des attaques dont il était l'objet : Paul y releva la calomnie qui lui demeurait la plus sensible, celle de n'avoir pas vu le Sauveur, de n'être pas vraiment apôtre, par suite de n'oser ni vivre aux frais des chrétientés comme les Douze, ni accepter le service des sœurs à l'exemple de Céphas, et des frères du Seigneur³.

« Si nous n'avons pas usé de ces droits, dit-il, et si au contraire nous souffrons tout au monde, c'est afin de ne mettre aucun obstacle à l'Évangile du Christ. Quel est donc mon salaire ? C'est de prêcher l'Évangile gratis, et de n'user d'aucun des pouvoirs que me donne cette prédication. Libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de

¹ 1 Cor., x, 14-21.

² Id., x, 31-xi, 1.

³ Id., ix, 1-6.

tous pour gagner plus de personnes. Je me suis fait Juif pour les Juifs, afin de gagner les Juifs. Avec ceux qui sont sous l'autorité de la Loi, j'ai vécu comme étant sous l'autorité de la Loi (quoique je n'y fusse pas soumis), afin de gagner ceux qui sont sous la Loi. Avec ceux qui n'étaient point sous l'empire de la Loi, j'ai vécu sans Loi (non que je fusse sans Loi à l'égard de Dieu, ayant celle du Christ), afin de gagner ceux qui étaient sans Loi. J'ai été faible avec les faibles, pour gagner les faibles ; je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous... Ne savez-vous pas que, dans les courses du stade, tous courent, mais un seul remporte le prix ? Courez de telle sorte que vous le remportiez. Quiconque prétend concourir garde en tout une exacte tempérance, et cela pour une couronne périssable ; votre couronne à vous est incorruptible. Pour moi, je cours, et je ne cours pas au hasard : je combats, non comme l'athlète au pugilat, qui donne des coups en l'air ; mais je meurtris mon corps et je l'asservis, de peur qu'après avoir servi de héraut aux autres, je ne sorte moi-même de l'arène sans couronne¹. »

Le désordre des assemblées religieuses à Corinthe était exposé dans la lettre venue de cette ville, l'intrusion des femmes notamment, ainsi que les grossières rivalités qui déshonoraient la table sainte et l'exercice des dons surnaturels. On demandait à l'apôtre d'y remédier. Il proscrivit toute ingérence, toute parole de femmes dans le lieu saint, et leur commanda de n'y paraître que voilées, par respect pour les anges qui entourent nos autels, par pudeur

¹ 1 Cor., ix, 15-27.

surtout, et pour éviter d'attirer les regards : « Toute femme qui prie ou prophétise la tête découverte, dit-il, déshonore sa tête, car c'est comme si elle était rasée... Que s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile donc la tête ¹. »

En ce qui touche l'Eucharistie, Paul n'eut qu'à rappeler aux profanateurs ce qu'était ce repas mystique : le renouvellement du sacrifice de la Croix, la communion au corps et au sang de Dieu ².

« C'est pourquoi, ajouta-t-il, celui qui mange le pain et qui boit la coupe du Seigneur indignement est coupable du corps et du sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même tout d'abord, et qu'ensuite il mange du pain et boive de la coupe; car celui qui mange et boit indignement mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur. C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et que plusieurs dorment le sommeil de la mort ³. »

L'apôtre s'étendit plus longuement sur les dons spirituels, et donna en cette occasion les règles dont nous avons fait ailleurs connaître le détail ⁴.

¹ 1 Cor., XI, 3-15.

² Id., XI, 20-26.

³ Id., XI, 27-30. Il s'agit évidemment ici, non de fautes graves, mais de tiédeur, d'irrégularités, que Dieu châtiât alors, comme parfois encore il le fait, par la maladie et la mort.

⁴ Voir chapitre VIII.

Divers soins y partagent son attention : respecter l'action de l'Esprit, prévenir néanmoins tout abus dans ces manifestations surnaturelles, et tourner aux ministères plus utiles l'émulation des Corinthiens¹; par-dessus tout, les convaincre que là n'est point la vie de l'âme. Le vrai souffle du chrétien, ce qui fait de lui un autre Christ, est la divine charité. Paul consacre à ce don précieux entre tous une des plus belles pages qui soit demeurée de lui.

« Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas l'amour, je ne suis qu'un airain qui sonne, une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et posséderais toute science, quand j'aurais toute la foi imaginable, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point l'amour, je ne suis rien. Quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas l'amour, tout cela ne me sert de rien. L'amour est patient, plein de bonté; l'amour n'est point envieux; l'amour n'a point de jactance; il ne s'enfle pas d'orgueil; il garde toutes les convenances; il ne cherche pas son intérêt; il ne s'irrite point; ne pense pas à mal; il ne se réjouit pas de l'injustice, mais au contraire se réjouit de la vérité. Il couvre tout, croit tout, espère tout, souffre tout. L'amour ne périra jamais. Les prophéties, elles auront leur fin; le don des langues, il disparaîtra; le don de science, il sera sans objet; car notre don de science est imparfait; imparfait notre don de prophétie; mais quand le parfait sera venu, l'imparfait disparaîtra.

¹ 1 Cor., XII-XIV.

Quand j'étais enfant, je parlais, je raisonnais comme un enfant; devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant. Nous ne voyons maintenant qu'au travers d'un verre, obscurément; nous verrons alors face à face. Je ne connais maintenant que partiellement; je connaîtrai (Dieu) alors comme je suis connu (de lui). Maintenant donc, il y a trois grandes choses : la foi, l'espérance, l'amour; mais la plus grande des trois est l'amour¹. »

Le dogme de la Résurrection des morts était le dernier objet exposé par la lettre des Corinthiens aux réflexions de l'apôtre. Plus que toute autre, cette croyance répugnait au génie grec; par suite, plusieurs frères, cédant aux railleries des païens, refusaient de l'admettre, sans nier toutefois que le Christ fût ressuscité. Paul n'eut point de peine à montrer la contradiction de leurs pensées, car le Christ fait homme n'a pu ressusciter que si tout homme ressuscite, et d'autre part le chrétien, membre d'un corps dont Jésus est le chef, n'en saurait plus être séparé; il vit, meurt et ressuscite en lui². Même inconséquence dans la conduite de ces fidèles; ne les voyait-on pas, quand la mort surprenait un frère avant le baptême, accomplir en son nom les rites du sacrement, afin de lui procurer les suffrages³ de l'Église et les biens éternels promis au baptisé?

¹ 1 Cor., XIII.

² Id., xv, 12-13.

³ Id., xv, 29. L'origine de cette pratique fut vraisemblablement

Sans résurrection, d'ailleurs, que devient le christianisme? Vaine est notre foi; vaines nos souffrances et les épreuves que nous affrontons. « Si, pour cette vie seulement, nous espérons dans le Christ, nous sommes les plus misérables de tous les hommes¹. » La vraie sagesse en ce cas est celle d'Épicure : « Mangeons, buvons, car demain nous mourrons². » Mais il n'en va pas ainsi : « Le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui dorment; comme tous meurent en Adam, tous revivront dans le Christ, chacun en son rang; d'abord le Christ comme prémices, puis ceux qui sont à lui, qui ont cru à son avènement. Et alors ce sera la fin » : toutes les puissances contraires au Christ anéanties et mises sous ses pieds; la mort elle-même, ce dernier ennemi, la mort abolie; « et quand toutes choses lui auront été assujetties, le Fils, lui aussi,

quelque usage analogue chez les Juifs. Voir Lightfoot (*Horæ Hebraicæ*, in loc.). Tolérée d'abord comme cérémonie purement symbolique, cette coutume fut proscrite par l'Église, dès que certaines sectes lui attribuèrent la vertu d'un sacrement (Cornely, *Commentarius in priorem Epistolam ad Corinthios*, in loco). S. Jean Chrysostome nous fait connaître comment les Marcionites accomplissaient leur rite superstitieux. Les assistants s'approchant du mort, sous le lit duquel un homme vivant était caché, lui demandaient s'il voulait recevoir le baptême; le vivant, ayant répondu pour le défunt, était baptisé à sa place (*Homilia XL in I Epistolam ad Corinthios*).

¹ 1 Cor., xv, 17-19.

² Id., xv, 32.

sera assujetti à celui qui lui a tout assujetti, afin que Dieu soit tout en tous¹ ».

« Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressuscitent-ils? Avec quel corps reviennent-ils? Insensé, ne vois-tu pas que ce que tu sèmes ne prend vie que s'il meurt auparavant? Ce que tu sèmes n'est pas le corps de la plante qui doit naître, mais de la simple graine de blé, ou quelque autre semence; Dieu lui donne le corps qui lui plaît, et à chacune des semences le corps qui lui est propre. Toute chair n'est pas la même chair; mais autre est la chair des hommes, autre celle des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres, mais autre est la gloire des célestes, autre celle des terrestres. Le soleil a son éclat, la lune le sien, et les étoiles le leur; une étoile même diffère en clarté des autres. Ainsi en sera-t-il dans la résurrection des morts. Le corps semé corruptible ressuscite incorruptible; semé dans le déshonneur, il ressuscite dans la gloire; semé faible, il ressuscite puissant; semé animal, il ressuscite spirituel². »

Car il y a un corps animal, terrestre, tiré de la poussière, celui d'Adam, qu'anime le souffle de vie purement naturelle que Dieu inspira sur la face de l'homme en le créant; et il y a un corps spirituel, céleste, celui du Christ, le second Adam, que remplit et transforme un esprit vivifiant³. « Comme nous

¹ 1 Cor., xv, 20-28.

² Id., xv, 35-44.

³ Ἐγένετο ὁ πρῶτος Ἀδὰμ εἰς ψυχὴν ζῶσαν, ὁ ἔσχατος Ἀδὰμ εἰς

avons porté l'image de celui qui est poussière, nous porterons l'image de l'homme céleste¹. »

« Et voici un mystère que je vais vous dire : nous ne mourrons pas tous², mais tous nous serons transformés³, en un moment, en un clin d'œil, à la dernière trompette ; la trompette sonnera en effet, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transformés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. Alors s'accomplira ce qui est écrit : « La mort a été engloutie dans sa vic-

πνεῦμα ζωοποιῶν « Le premier Adam devint une âme vivante ; le second Adam un esprit vivifiant. » 1 Cor., xv, 45. Ψυχὴ est l'âme, considérée dans sa partie inférieure, par laquelle elle s'unit au corps : c'est moins l'âme végétative, toutefois, que l'âme sensitive, telle que l'a faite le péché originel, dépravée par la concupiscence et en révolte contre la raison. Πνεῦμα désigne la partie supérieure de l'âme investie par la grâce de la vie surnaturelle. S. Paul oppose l'homme animal (ψυχικός), de poussière (χοϊκός), à l'homme spirituel (πνευματικός), céleste (ἐπουράνιος).

¹ 1 Cor., xv, 45-49.

² Voir sur ces vivants du dernier jour, qui recevront leur récompense sans passer par la mort, notre chapitre vii, p. 214, et la savante dissertation du P. Delattre : *le Second Avènement de Jésus-Christ et la Dernière Génération humaine*. Louvain, 1881.

³ La leçon de la Vulgate : « Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur : Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés, » ne se trouve que dans un seul manuscrit (D). Le texte que nous adoptons a pour lui l'autorité de nombreux manuscrits (B, E, K, L, P), presque tous les manuscrits en lettres cursives, les versions syriaques, coptes, gothiques et la plupart des Pères. « Quæ quum ita sint, nihil obstat, quominus lectionem, quam testium criticorum auctoritas commendat et contextus omnino postulat, cum plerisque modernis interpretibus adoptemus. » Cornely, *Comment. in I Ep. ad Corinthios*, in loco. Voir Corluy, *Spicilegium Dogmatico-Biblicum*, t. I, p. 329, 330.

« toire¹. » « O mort! où est ta victoire? O mort! où est
« ton aiguillon?² » Grâces à Dieu, qui nous a donné la
victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ!³ »

La conclusion pratique donnée par l'apôtre à ces élans de foi et d'éloquence est d'une simplicité qui contraste avec la sublimité des doctrines. Si haut qu'il s'élève, Paul n'oublie jamais que la vie chrétienne est faite d'humbles devoirs remplis chaque jour dans l'ombre, et à la sueur du front. Le tout pour le fidèle est de les accomplir surnaturellement, comme membre de Jésus, en union au Christ, et par amour pour lui :

« Frères bien aimés, travaillez toujours de plus en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre labeur n'est pas vain dans le Seigneur... Veillez, demeurez fermes dans la foi; agissez virilement, soyez forts. Que tout parmi vous se fasse dans l'amour⁴. »

La lettre achevée, l'apôtre prit la plume des mains de Sosthène, et, selon sa coutume, traça quelques mots en manière de signature :

« *Ce salut, je l'écris de ma propre main, moi, Paul. Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème.* MARAN ATHA⁵. »

¹ Is., xxv, 8.

² Osee, xiii, 14.

³ I Cor., xv, 51-57.

⁴ Id., xv, 58 ; xvi, 13, 14.

⁵ Id., xvi, 21, 22.

C'étaient là probablement quelques-unes des invocations fréquentes alors dans les prières liturgiques¹. Paul, en les choisissant, visait les auteurs des troubles qui déchiraient Corinthe. Mais son cœur se refusait à laisser l'Église entière sous la menace et l'effroi; il ajouta donc cet aimable salut :

« *Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous! Mon amour est avec vous tous dans le Christ Jésus. Amen*². »

¹ Nous en trouvons d'analogues dans les prières eucharistiques de la *Doctrina des Apôtres* : « Adveniat gratia, et prætereat mundus hic! Hosanna filio David! Si quis sanctus est, accedat; si quis non est, poenitentiam agat! Maranatha! Amen. » (*Doctrina Apostolorum*, x, 6). L'exclamation araméenne *Maranatha* : « Le Seigneur vient » ou « est venu », était si fréquente chez les Maronites que c'est de là, selon quelques-uns, que vient leur nom (Stanley, *Corinthians*, in loc.).

² 1 Cor., xvi, 23, 24.

CHAPITRE DOUZIÈME

TROISIÈME MISSION.

DÉPART D'ÉPHÈSE. — SECOND SÉJOUR EN MACÉDOINE.

I. — L'ÉMEUTE D'ÉPHÈSE.

Stéphanas, Fortunat et Achaïcus attendaient la réponse de l'apôtre pour regagner Corinthe. Paul la leur remit, assuré que « de tels hommes..., voués au service des saints ¹ », prêteraient à sa parole un appui aussi loyal qu'empressé. Pour lui donner plus d'éclat, il pressa vivement Apollos de les accompagner; mais le docteur alexandrin avait gardé trop fâcheux souvenir de Corinthe, il refusa ², déclarant résolument qu'il n'y reparaîtrait qu'au jour où les esprits seraient calmés et les circonstances favorables. Si le désir de procurer à ses messagers un puissant concours entraînait pour beaucoup dans ces instances de Paul auprès d'Apollos, l'inquiétude que

¹ 1 Cor., xvi, 15, 16.

² Id., xvi, 12.

lui causait la mission de Timothée n'y était point étrangère. On se souvient que ce disciple n'attendait qu'une conjoncture favorable pour passer de Macédoine en Achaïe. Il l'aurait trouvée dans le retour d'Apollos à Corinthe, car ce maître, respecté de tous, l'y eût couvert. Se présentant seul, au nom contesté de l'apôtre, n'avait-il pas à craindre de voir son autorité méconnue, son peu d'assurance et de virilité tournée en dérision? Les appréhensions de Paul à ce sujet étaient si vives, qu'il multiplia les recommandations aux Corinthiens, leur enjoignant de veiller à ce que Timothée, s'il venait, trouvât accueil et sûreté parmi eux, que nul ne le méprisât, car c'était un autre lui-même dans l'œuvre du Seigneur¹. Au reste, le désir de l'apôtre était qu'il ne séjournât guère à Corinthe; mais que, conduit en paix et honneur, il revînt à Éphèse avec les frères qui l'accompagnaient. Paul les attendait, afin d'apprendre quel effet ses lettres avaient produit.

Cependant, les avis qu'il recevait alors d'Achaïe, variant selon les partis mobiles d'où ils provenaient, changeaient constamment ses projets d'avenir. Son premier dessein avait été de gagner directement Corinthe au sortir d'Éphèse, de visiter ensuite la Macédoine, puis de refaire un second séjour en Achaïe, enfin de s'embarquer de là pour la Pales-

¹ 1 Cor., xvi, 10-11.

tine¹. Sa lettre envoyée, il renonça à cet itinéraire. Incertain de l'accueil qu'on lui ferait, peu porté d'ailleurs aux mesures sévères, et craignant d'y être réduit en cas de résistance², il préféra se tenir à l'écart et laisser agir le temps. Il résolut donc de passer à Éphèse les cinquante jours qui le séparaient de la Pentecôte³, puis de remonter à travers la Troade jusqu'en Macédoine, et de commencer par cette province la visite des Églises de Grèce⁴. Mais le temps lui était long, sans nouvelles de Corinthe. Et Timothée ! Pourquoi s'attardait-il en Macédoine ? Dans son inquiétude, il jeta les yeux sur un autre de ses compagnons, Tite, et lui demanda de prendre la route d'Achaïe.

Ce n'était pas la première fois que les qualités de ce disciple le désignaient pour de semblables missions. Il se trouvait au nombre des frères qu'Antioche avait députés à l'assemblée de Jérusalem⁵, et dans le débat que fit naître sa circoncision, il s'était montré si docile, si fidèle à Paul, que celui-ci lui en garda un attachement inaltérable. L'apôtre ne parlait de lui qu'avec grande estime, l'appelant « son véritable enfant en leur commune foi⁶ », le

¹ II Cor., I, 16.

² Id., I, 23 ; II, 1.

³ I Cor., XVI, 8.

⁴ Id., XVI, 5.

⁵ Gal., II, 1 et suiv.

⁶ Tit., I, 4.

louant « de marcher dans le même esprit que lui, sur les mêmes traces ¹ ». Malgré le zèle ordinaire ² de Tite, sa vaillance au danger, son inclination à tout prendre du bon biais ³, le mauvais renom de Corinthe le fit hésiter ⁴. Paul, pour vaincre ses répugnances, dut lui représenter les qualités qui lui rendaient chers les Corinthiens ⁵, au point de l'autoriser à leur écrire : « Aucun don ne vous manque ⁶. » Mais il n'acheva de le décider qu'en lui proposant, outre cette mission principale, un autre ministère à remplir en Achaïe : la collecte pour les chrétiens de Jérusalem.

Tite en savait l'importance, car il était de l'assemblée où Paul avait promis ce gage de charité aux frères de la ville sainte ⁷; depuis, « compagnon d'œuvre de l'apôtre ⁸ », il avait eu sous les yeux les

¹ II Cor., XII, 18.

² Id., VIII, 16, 17.

³ Id., VII, 7, 13.

⁴ Plusieurs passages de la deuxième Épître aux Corinthiens laissent entendre, sans le marquer expressément, que Tite manifesta ces répugnances, notamment les grandes louanges que l'apôtre, pour l'encourager, est obligé de lui faire de cette Église (VII, 13-15). Même conclusion à tirer du verset 17^e du chapitre VIII, qui doit vraisemblablement être ainsi traduit. « Tite se montre actuellement plus empressé (σπουδαϊότερος) d'aller vers vous » qu'à son précédent départ.

⁵ II Cor., VII, 13-15.

⁶ I Cor., I, 4-7.

⁷ Gal., II, 10.

⁸ II Cor., VIII, 23.

heureux fruits de ces libéralités, la joie de l'Église Mère, qui voyait dans ces aumônes un hommage rendu à sa suprématie, et l'allègement à une misère que le partage primitif des biens et la pauvreté de ses membres rendaient chez elle incurable. Flattée d'une part dans ses instincts hiérarchiques, de l'autre enchaînée par des liens de reconnaissance, elle supportait moins impatiemment le déclin du mosaïsme, chaque jour plus sensible dans les chrétiens de Paul.

Il s'en fallait toutefois que la liberté eût cause gagnée ; on la tolérait seulement, et force était de renouveler à cet effet les témoignages de sujétion et de dévouement. Paul en avait fait l'épreuve dans son dernier voyage à Jérusalem. Nous avons vu que, froidement accueilli, il y avait à peine séjourné¹. Pour toute représaille, il résolut de désarmer ces méfiances par un redoublement de charité. Son premier soin fut donc d'organiser les collectes qui, laissées jusque-là à l'initiative des Églises, ne fournissaient à Jérusalem que des subsides irréguliers et insuffisants. L'obstacle aux larges aumônes que souhaitait l'apôtre était les ressources fort restreintes de ses communautés : on y vivait du travail de chaque jour, hors de misère habituellement, mais dans la médiocrité, sans autre fortune que l'éco-

¹ Voir chapitre ix, p. 270.

nomie. Paul répugnait à pressurer d'aussi modestes épargnes en y prélevant d'un seul coup de grosses sommes. Il imagina une contribution hebdomadaire, dont l'obole aisée à trouver ne laisserait pas de procurer avec le temps d'abondantes aumônes, et il prescrivit pour ce genre de taxe volontaire l'ordre suivant :

« Que chacun de vous, le premier jour de la semaine (le dimanche), mette à part chez lui ce qu'il voudra, accumulant selon qu'il aura prospéré, afin que, lorsque je serai arrivé, il ne se fasse pas alors de collectes. Et quand je serai là, ceux que vous choisirez, je les enverrai avec des lettres de recommandation pour porter vos charités à Jérusalem ¹. »

C'est ainsi que Paul, lors de son dernier passage, avait organisé dans toutes ses Églises d'Asie-Mineure ² la levée du tribut pour Jérusalem. Il ne lui restait donc qu'à étendre ces mesures aux chrétiens de Grèce. Timothée y travaillait en Macédoine; l'apôtre venait d'en écrire aux Corinthiens dans la lettre qu'avaient emportée Stéphanas et ses compagnons, leur insinuant même son intention d'accompagner à Jérusalem les délégués chargés de leurs aumônes ³. Il voulait évidemment faire de cette

¹ 1 Cor., xvi, 1-3.

² Id., xvi, 1.

³ Id., xvi, 4.

offrande une solennelle reconnaissance des droits de l'Église Mère ; à ce dessein réunir les contributions de toutes les chrétientés, et, s'entourant de leurs représentants, la porter lui-même à Jérusalem. Acte de légitime politique, de celle que l'apôtre lui-même définit : se faire tout à tous pour tout gagner à Jésus-Christ, cette manifestation était plus encore à ses yeux : un devoir de justice et de reconnaissance : « Vous êtes leurs débiteurs, disait-il à ses fidèles, car si les gentils ont participé aux richesses spirituelles des Juifs, ils doivent en retour leur faire part de leurs biens temporels ¹. » L'éclat de l'hommage devant être d'autant plus grand, unir d'autant mieux les cœurs que le tribut offert serait plus considérable, un des soins constants de Paul, en ces jours, était d'exciter partout une émulation de générosité. Tite lui demeurerait trop dévoué pour ne pas entrer dans ses vues ; il cessa donc d'hésiter et partit pour Corinthe, accompagné d'un frère que l'apôtre lui adjoignit ².

Paul demeurerait presque seul dans la maison d'Aquila et de Priscille, privé de ses soutiens habituels, Timothée, Tite, Luc, Silas. L'affliction l'y

¹ Rom., xv, 27.

² II Cor., xii, 18. Le nom de ce disciple nous est inconnu ; il y a quelques raisons de croire toutefois que ce fut un des Asiatiques nommés par les Actes parmi les compagnons de Paul, Tychique ou Trophime (Act. xx, 4).

assaillit au point de l'accabler. Cette épreuve, dont nous ignorons la nature, fut d'une violence peu commune, car l'apôtre, endurci à la souffrance, la trouva au-dessus de ses forces¹; la maladie s'y joignant le mit en telle extrémité, qu'il se crut près de mourir². Dans cette agonie de corps et d'âme, son cœur seul resta vif, indomptable, s'ouvrant plus que jamais aux vastes desseins. Des voix célestes d'ailleurs l'y autorisaient en l'appelant à de nouveaux labeurs³; la route lui était tracée dans ces révélations, la Macédoine, l'Achaïe, Jérusalem, puis par delà l'Orient conquis, l'Occident attendant sa parole : « Il faut que je voie Rome, » disait-il souvent; l'Esprit lui montrait alors cette tête du monde comme le foyer d'où rayonnerait à jamais la lumière.

Un seul motif le retenait encore quelque temps à Éphèse : l'approche des fêtes de la grande Déesse. Le mois de mai entier, l'Artémision, leur était consacré⁴. On y venait de toute l'Asie, autant pour le

¹ II Cor., I, 8.

² Id., I, 9.

³ Act., XIX, 21.

⁴ Le décret suivant, qui consacre le mois de mai à Artémis, a été découvert par Chandler, dans les ruines d'Éphèse, sur une tablette de marbre blanc. « A Artémis d'Éphèse. Comme il est notoire que non seulement parmi les Éphésiens, mais dans toute la Grèce, des temples et des lieux saints lui sont consacrés, qu'elle a ses images et ses autels.... ; comme de plus, en grande preuve du respect qui lui est rendu, un mois a reçu son nom, appelé Artémision parmi

plaisir que par religion, car si les sacrifices se multipliaient alors dans les temples et les processions dans les rues, nous avons vu que les ministres de ce culte étaient sans mœurs : nuit et jour, pendant le mois d'Artémis, Éphèse n'était qu'orgies et chants d'ivresse¹. Des jeux presque aussi renommés que ceux de Corinthe et d'Olympie² s'y célébraient : courses de chevaux, luttes d'athlètes et de gladiateurs, concours de musique, représentations théâtrales³. Chaque année, pour assurer à ces fêtes, comme à celles de toute la province, une égale splendeur, des magistrats, les *Asiarques*, choisis parmi les plus riches citoyens des grandes villes d'Asie, recevaient la charge d'organiser les jeux à leurs frais⁴. Ces fonctions étaient convoitées,

nous, Artémisius par les Macédoniens et les autres peuples de la Grèce, et, pendant ce mois, des assemblées et fêtes religieuses ont lieu, surtout dans notre cité, qui est la nourrice de notre Déesse éphésienne ; en conséquence, le peuple d'Éphèse, considérant comme convenable que le mois entier qui porte le nom divin soit gardé comme saint et consacré à la déesse, a résolu de régler son culte par ce décret. Il est donc décidé que tout le mois d'Artémision, en tous ses jours, sera saint, que pendant tout ce mois on célébrera des fêtes, la panégyrie d'Artémis, et de saintes solennités, parce que le mois entier est consacré à la déesse. Son culte étant ainsi en plus bel ordre, notre ville en recevra un nouveau lustre et sera prospère en tout temps. » *Corpus Inscriptionum Græcarum*, t. II, n° 2954.

¹ Achille Tatius, VI, p. 363.

² Ces jeux portaient le nom d'*Ephesia*, *Artemisia*, *Æcumenica*.

³ Thucydide, III, 104.

⁴ Voir sur les *Asiarques*, Lightfoot, *Apostolic Fathers*, t. II,

si coûteuses qu'elles fussent, car des honneurs princiers en récompensaient les soins. Médailles et inscriptions conservaient le nom de ces dignitaires ; vêtus de pourpre, la couronne au front, ils présidaient aux jeux, maintenaient l'ordre, exerçaient une sorte de pontificat. L'éclat en était d'autant plus flatteur à Éphèse, que la ville s'emplissait alors d'étrangers et que les magistrats romains y venaient tenir leur cour de justice.

Paul, mêlé à ces fêtes l'année précédente, y avait trouvé une occasion unique de pénétrer dans le monde des gentils et de l'évangéliser ; c'était le retour de ces solennités qui retardait son départ jusqu'à la Pentecôte ; il ne se dissimulait pas néanmoins que cette fois, connu et surveillé, son apostolat rencontrerait une opposition d'autant plus vive que le succès en avait été plus éclatant : « La porte est largement ouverte, écrivait-il aux Corinthiens, mais j'y trouverai beaucoup d'ennemis¹. »

L'orage attendu se leva promptement, et du côté où peut-être l'apôtre ne l'attendait pas. Comme tous les sanctuaires de renom, le temple d'Éphèse ne nourrissait pas seulement la troupe de prêtres, de femmes et de serviteurs auxquels il donnait asile. Dans la ville même, de nombreux artisans en

part. II, p. 987-998, et Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités* : ASIARCHA.

¹ 1 Cor., XVI, 9.

vivaient, les uns de l'apprêt des sacrifices, d'autres des objets du culte; les orfèvres surtout tiraient grand profit de statuettes d'argent, de petits temples d'Artémis, que les étrangers emportaient chez eux en souvenir de ce merveilleux édifice ¹. Or, depuis deux ans et plus, la vente de ces simulacres déclinait; était-il téméraire d'attribuer ce changement à la prédication de Paul? « La divinité n'a rien de semblable à l'or, à l'argent, à la pierre, à nulle des sculptures que produisent l'art et l'imagination de l'homme. » Cette année-là le vide fut tel dans les boutiques d'orfèvres, que le principal d'entre eux, Démétrius, résolut de parer la ruine commune par un coup de violence. Maître d'œuvre, il procurait de grands profits à ses artisans, il les réunit avec tous les compagnons du même travail : « Amis, leur dit-il, vous savez que tout notre gain vient de ce labeur. Or, vous le voyez et vous l'entendez dire : non seulement à Éphèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul a détourné de notre culte un grand nombre de personnes, en disant que les ouvrages faits de main d'homme ne sont point des dieux. Le danger pour nous est que, non seulement notre métier tombe en discrédit, mais que le temple même

¹ Porter en voyage ces objets et les vénérer dans l'intérieur des maisons était une dévotion fréquente chez les païens. Dion Cassius, xxxix, 20. — Diodore de Sicile, I, 15; xv, 49. — Denys d'Halicarnasse, II, 22. — Pétrone, 29, etc.

d'Artémis, la grande Déesse ¹, perde tout honneur, et que sa majesté révérée de l'Asie entière et de toute la terre habitée soit anéantie ². »

La passion enflammant ces paroles de Démétrius, elle passa vive, bouillante, au cœur des ouvriers qui l'entouraient. Transportés de colère, ils se jetèrent dans les rues en criant : « Vive la grande Artémis d'Éphèse ! » Ils couraient à la demeure de Paul pour le saisir ; mais soit que l'apôtre fût absent, soit que ses hôtes l'eussent mis hors d'atteinte ³, leur proie échappa. A défaut du maître, ils prirent deux de ses disciples, Caius et Aristarque ⁴, et semant le désordre sur leur passage, ils les entraînaient au théâtre. Dans presque toutes les villes de l'empire romain, le théâtre était le lieu habituel des grandes assemblées ⁵ ; mais plus que tout autre, celui d'Éphèse semblait propre à cet usage, car les gradins, étagés aux flancs du Coressus, pouvaient recevoir près de 25,000 spectateurs ⁶. De la ville

¹ Le titre de « grande Déesse » que les Actes donnent par trois fois à Artémis (xix, 27, 28, 35) était la qualification habituelle de cette divinité ; on la retrouve fréquemment dans les Inscriptions. Wood. *Inscriptions from the great theatre*, n° 1, col. 1, p. 2 ; col. 4, p. 36, etc.

² Act., xix, 25-27.

³ Rom., xvi, 3, 4.

⁴ Act., xix, 29.

⁵ Cicéron, *pro Flacco*, vii. — Cornelius Nepos, *Timol.*, iv. — Tacite, *Historiæ*, ii, 80. — Josèphe, *Bell. Jud.*, vi, iii, 3. — Pausanias, vi, 5, 2.

⁶ Wood, *Discoveries at Ephesus*, p. 68.

haute, située sur la colline, des portiques et des marchés qui entouraient le bas du théâtre, la foule accourut; en un moment, tout fut envahi, et le tumulte au comble : « Les uns criaient une chose, les autres une autre, et la plupart ne savaient pas pourquoi ils étaient assemblés ¹. »

Paul cependant apprit quel danger couraient ses frères. Il s'élançait pour les couvrir de sa parole; mais ses disciples l'arrêtèrent, estimant qu'il présumait trop de son empire sur la foule, et leurs craintes furent bientôt confirmées par un message de quelques-uns des Asiarques, amis de l'apôtre, qui le conjuraient de ne pas s'aventurer dans le théâtre ². La confusion en effet continuait d'y régner, et les cris les plus divers s'y mêlaient. Certaines de ces clameurs visaient les Juifs que la populace distinguait mal des chrétiens. Toujours en éveil dans les émotions populaires, et en transe qu'elles ne tournassent contre eux, les fils d'Israël s'étaient également empressés au théâtre; ils décidèrent l'un d'eux, nommé Alexandre ³, à prendre la parole pour expliquer au peuple sa méprise. Cet homme, poussé violemment par les siens, réussit à percer

¹ Act., xix, 32.

² Id., xix, 31.

³ S. Paul, dans la seconde Épître à Timothée, parle d'un « Alexandre, ouvrier en cuivre, qui montra contre lui beaucoup de méchanceté; » peut-être est-ce le même personnage.

les rangs, et fit signe de la main qu'on l'écoutât ; mais reconnu aussitôt pour Juif, il fut accueilli par un redoublement de clameurs. Deux heures durant, on n'entendit dans le théâtre que le cri : « Vive la grande Artémis d'Éphèse ! » La fatigue seule abattit la houle qui secouait cette foule frénétique ; les magistrats de la cité attendaient ce moment avec impatience, effrayés de leur responsabilité, inquiets de voir l'émeute se prolonger sous le regard ombrageux du proconsul. Le plus considérable d'entre eux, le chancelier ¹ d'Éphèse, se présenta à la multitude : forces et voix y étaient épuisées ; on l'écouta : « Éphésiens, dit-il, qui ne sait que la ville d'Éphèse est la gardienne ² de la grande Artémis et

¹ Ce chancelier, γράμματεὺς, était le premier magistrat de la cité, ou tout au moins un des plus considérables. Les inscriptions, sans déterminer la nature de ses fonctions, en font connaître la multiplicité et l'importance. Les archives publiques, les dépôts d'argent faits dans le trésor du temple d'Artémis étaient sous sa garde. On lui adressait les lettres et les actes officiels destinés à la ville d'Éphèse. Son nom se trouve dans les décrets, les inscriptions, les monnaies et paraît même parfois, comme celui des archontes d'Athènes et des consuls de Rome, servir à désigner l'année. Élu pour un an, ce magistrat présidait aux assemblées, dirigeait les affaires municipales, était en un mot le vrai chef de la cité. De là son intervention dans le théâtre, et l'autorité qu'il exerce. Voir Bœckh, *Corpus Inscriptionum Græcarum*, n° 2953. — Conybeare and Howson, *The Life and Epistles of S. Paul*, chap. xvi.

² Littéralement le *néocore*, νεωκόρος, de νέος, temple, et κορεῖν, balayer, nettoyer. L'officier désigné par ce nom remplissait des fonctions analogues à celles de nos sacristains. Il était chargé de veiller à la décoration et à la propreté des lieux saints, et de jeter

de sa statue tombée des cieux¹? Ceci étant incontestable, il convient que vous demeuriez en paix et que vous ne fassiez rien inconsidérément; car ces hommes que vous avez amenés ici ne sont ni des voleurs sacrilèges², ni des blasphémateurs de votre Déesse. Démétrius et les artisans qui sont avec lui ont-ils quelque plainte à faire contre quelqu'un? On tient les assises³ en ce moment, et nous avons les proconsuls⁴; qu'ils s'accusent devant eux les uns

l'eau lustrale sur ceux qui entraient dans le temple. Barthélemy, *Anacharsis*, chap. xxi. Les villes prenaient ce titre comme témoignage de leur dévotion aux divinités locales, notamment celles qui avaient fait bâtir des temples en l'honneur des empereurs. Smyrne était néocore d'Auguste. Une inscription trouvée par M. Wood, à Éphèse, porte que « la cité des Éphésiens est deux fois néocore des Augustes, selon les décrets du Sénat, et néocore d'Artémis. » *Inscriptions from the great Theatre*, n° 6, p. 50-52.

¹ La statue d'Artémis était, au rapport de Pline, en bois de vigne (*Hist. Natur.*, xvi, 79). Ce passage des Actes paraît indiquer que c'était un aérolithe, grossièrement taillé, dont le bas était emmaillotté de bandelettes comme les momies égyptiennes, le haut couvert de mamelles et d'attributs qui en faisaient une divinité nourricière. S. Jérôme, *Præf. in Epist. ad Ephesios*.

² Les Juifs, non sans quelque raison probablement, étaient accusés de ce crime. Rom., II, 22. — Josèphe, *Antiq. jud.*, IV, viii, 10.

³ Rome, conservant habituellement dans ses provinces les magistratures locales, leur abandonnait le soin de juger les causes ordinaires. Au-dessus de ces tribunaux toutefois, le proconsul, juge suprême, décidait au civil et au criminel. Pour recevoir les affaires qu'on lui déférait, il parcourait sa province, divisée à cet effet en districts, et dans chacun d'eux tenait ses assises à des époques et en des lieux déterminés d'avance. C'est ce que l'on appelait les *conventus juridici*, les *ἑτάσεις*, dont parlent ici les Actes.

⁴ Les proconsuls, c'est-à-dire le proconsul et son conseil. D'après

les autres. Si vous avez une réclamation à faire sur d'autres sujets, on en décidera dans l'assemblée légale¹; car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, n'ayant aucune raison à alléguer pour justifier le concours tumultuaire du peuple. » Ce discours, où de flatteuses paroles se mêlaient à la crainte salutaire de Rome, acheva de calmer les têtes. Le chancelier se sentit assez maître de l'assemblée pour lui ordonner de se dissoudre, et il fut obéi.

II. — SECOND SÉJOUR EN MACÉDOINE.

La paix sitôt rétablie n'était qu'une trêve à la merci du premier vent de révolte. On devait tout

quelques historiens (Lewin, *Life and Epistles of S. Paul*, t. I, p. 337, 338, 412. — Plumptre, *S. Paul in Asia Minor*, p. 123, note). ce pluriel désignerait les deux procureurs, Céler et Ælius, qui, l'an 54, empoisonnèrent leur proconsul, Julius Silanus, à l'instigation d'Agrippine. Les deux complices, en récompense de leur crime, auraient obtenu d'exercer en Asie la puissance proconsulaire jusqu'à la nomination d'un nouveau magistrat. C'est là une hypothèse ingénieuse, mais sans fondement, car le fait de deux proconsuls administrant ensemble la même province est inouï dans l'histoire romaine, et d'ailleurs Silanus fut empoisonné en l'an 54, tandis que la plupart des chronologistes placent vers l'an 58 la sédition racontée dans les Actes.

¹ Éphèse avait conservé sous les Romains son antique constitution démocratique, un sénat et des assemblées légales du peuple (ἐν τῷ ἐννόμῳ ἐκκλησίᾳ, Act., XIX, 39), qui se tenaient dans le théâtre trois fois le mois (Wood, *Inscriptions from the great theatre*, p. 50).

craindre à Éphèse, des Juifs surtout, que le sentiment d'être compromis avec Paul rendait plus haineux que jamais¹. L'apôtre comprit une fois de plus qu'il ne détournerait la persécution qu'en disparaissant ; il réunit donc ses disciples, les exhorta à persévérer, et, les ayant embrassés, il prit le chemin de la Macédoine.

Troade fut sa première étape sur cette route. Il y avait donné rendez-vous à Tite, comptant que ce disciple lui apporterait là des nouvelles de Corinthe. Sa déception fut vive de ne point le rencontrer. Contraint de l'attendre, il évangélisa cette ville qu'il n'avait fait que traverser lors de son dernier voyage. Les dispositions étaient favorables, « les portes ouvertes au Seigneur² » ; le succès fut si prompt que lorsque, après quelques jours, il prit la mer pour l'Europe, toute une fraternité se trouva déjà pour le conduire au rivage. Si l'apôtre avait une telle hâte de quitter la Troade, c'est que la pensée de Corinthe l'obsédait³. Quel accueil avait reçu sa lettre, œuvre d'ardent amour, mais « écrite dans une grande affliction, le cœur serré, les larmes aux yeux⁴ » ? N'avait-elle pas paru, aux esprits ombrageux qui la lisaient, un mélange de faiblesse et de

¹ Act., xx, 19.

² II Cor., II, 12.

³ Id., II, 13.

⁴ Id., II, 4.

présomption, une nouvelle matière à mépris pour sa doctrine? Et de Tite, encore point de nouvelles! Que signifiait ce retard? Paul, n'y tenant plus, prit le parti d'aller au-devant de lui en Macédoine.

Ses angoisses devaient y être, sinon dissipées, du moins adoucies par les dispositions que lui témoignèrent les chrétiens de cette province, toujours généreux et fidèles. Apprenant son passage, ses plus chers disciples, Luc¹, Timothée, Érase², s'empresèrent d'accourir près de lui; mais, tout soulagé qu'en fût le cœur de Paul, ce concours de dévouements n'arrêta point les tribulations qui le poursuivaient depuis Éphèse : « Arrivés en Macédoine, dit-il, notre chair n'eut aucun repos, et nous fûmes affligés en toute manière : au dehors des combats, au dedans des craintes³. »

Ces assaillants du dehors étaient les persécuteurs juifs et païens dont l'acharnement avait réduit à la détresse⁴ les Églises de cette région; c'étaient aussi les chrétiens ennemis de la croix du Christ, dont Paul « ne parlait qu'en pleurant, qui n'avaient de pensées qu'aux choses terrestres, d'autre dieu que leur ventre⁵ »; c'étaient aussi les judaïsants dont il

¹ Luc, qu'é S. Paul avait laissé à Philippes lors de sa première mission, y était vraisemblablement resté. Nous ne le retrouvons près de l'apôtre qu'au temps qui nous occupe en ce moment.

² Act., xix, 22.

³ II Cor., vii, 5.

⁴ Id., viii, 2.

⁵ Philip., iii, 18, 19.

surprenait la main dans toutes les chrétientés, se dissimulant à son approche, mais minant sourdement son œuvre. Quant aux craintes du dedans, nul doute sur leur objet : en Macédoine, comme en Troade, Corinthe faisait le tourment de ses jours et de ses nuits.

Enfin Tite arriva et le tira d'angoisse, car les nouvelles qu'il apportait étaient en somme consolantes. La lettre de Paul, loin d'être méprisée, émouvait encore tous les cœurs. Lue à la réunion des frères, elle y avait jeté une profonde tristesse¹; sans doute les factions hostiles ne se rapprochaient ni ne désarmaient, mais dans la foule ç'avait été un éclat de douleur et de repentir. Le souvenir de Paul, de son dévouement, revivait à entendre sa parole; les uns, tremblants, cherchaient à se disculper, à écarter la verge dont les menaçait l'apôtre; d'autres, tout au regret de l'avoir contristé, ne souhaitaient que de le revoir et d'obtenir pardon². Ces derniers se trouvaient en pluralité dans l'assemblée; ils étaient entrés dans l'indignation de Paul contre l'inceste et dans son ardeur à le punir. « Au nom du Seigneur Jésus, on livra le coupable à Satan. » Toutefois, la prompte pénitence de l'excommunié empêcha que la sentence ne fût exécutée en toute rigueur. Les chefs de l'Église usèrent de mansué-

¹ II Cor., vii, 7.

² Id., vii, 7, 11. 15.

tude, soit d'eux-mêmes, soit par le conseil de Tite¹.

L'esprit de ce disciple en effet était incliné à la douceur; dès son arrivée chez les Corinthiens, ce penchant avait donné à son ministère une couleur de pacification : il prêcha ouvertement l'indulgence. A quoi bon la sévérité, puisque la lettre de Paul avait suffi pour tout réduire? Ses dispositions naturelles furent d'ailleurs secondées par la joie qu'il ressentit à ne trouver que des cœurs dociles, aimant Paul ardemment et l'appelant de tous leurs vœux². Le seul chagrin du bon Tite était de voir les coupables si honteux et lui-même si redoutable. Dans les premiers jours en effet on ne l'abordait qu'avec crainte et tremblement³.

Ce récit d'une âme bienveillante jeta Paul dans l'allégresse. Passant d'un abîme d'angoisse au comble de la joie, rien d'étonnant s'il ne vit d'abord que ses prières exaucées, des actions de grâces à rendre, ses chers Corinthiens à féliciter; il en vint jusqu'à se demander s'il ne les avait pas trop rudement traités⁴. Cependant tout n'était pas fini avec les factions de Corinthe; après avoir dépeint au maître le consolant état de ses fidèles, leur bon esprit, leur zèle pour la collecte de Jérusalem, il

¹ II Cor., II, 6-10.

² Id., VII, 7.

³ Id., VII, 15.

⁴ Id., VII, 8.

fallut bien que Tite se décidât à jeter quelques ombres sur ce tableau. Force lui fut de révéler que les ennemis de l'apôtre restaient intraitables, acharnés aux mêmes insultes, aigris plutôt par sa lettre. Ils y relevaient ce qu'elle avait de dur et d'impérieux pour les frères, et en même temps d'irrésolu¹, de pusillanime. Vainement menaçait-il de venir la verge à la main²; en réalité, s'il changeait constamment de dessein, c'est qu'il n'osait se montrer chez eux; et à bon droit, car rien n'autorisait son apostolat, ni recommandation de l'Église Mère, ni mission de Jésus qu'il n'avait jamais vu, ni pouvoir comparable à celui de Céphas, foudroyant d'un mot Ananie et Saphire. Il en était réduit à se prêcher lui-même³, et de loin, car « si ses lettres sont rudes et violentes, disaient-ils, il est misérable d'extérieur et de parole⁴ ». On ne se contentait pas de le traiter d'imposteur, de fou, d'extravagant; sa charité pour Jérusalem était décriée; on la dénonçait comme une manœuvre d'escroc, ne visant qu'à duper les fidèles. Paul avait l'âme trop haute pour ne pas mépriser ce que de tels outrages avaient de personnel; mais si sa dignité n'en fut point atteinte, ni sa joie même altérée, il comprit que l'honneur de

¹ II Cor., I, 17.

² I Cor., IV, 21.

³ II Cor., IV, 5.

⁴ II Cor., X, 10.

sa mission était en jeu : il importait de donner à l'Église, désolée de ces calomnies, une réponse qui vengeât et soutînt sa fidélité. L'apôtre se mit donc en devoir de dicter à Timothée une nouvelle lettre qui, tout en félicitant les Corinthiens, les armât contre l'ennemi commun.

Le début de cette Épître, émouvante entre toutes, est un éclat de sainte joie, une action de grâces pour l'union rétablie. Cette union en Jésus et par Jésus va jusqu'à l'unité, car l'amour chrétien ne joint pas seulement les cœurs, il les fond en un. Une même vie, celle du Christ, animant les âmes qui s'attachent à lui, le chrétien, digne de ce nom, ressent en soi-même tout ce qui se passe dans le cœur de Jésus et dans celui de ses frères, peines, joies, angoisses, consolations ¹.

Qui donc ose avancer que la duplicité, l'inconstance de l'apôtre ne permettront pas à cette concorde de durer? Paul se révolte sous l'affront, car sa conscience lui rend témoignage qu'il n'a cessé d'être loyal et ferme en ses sentiments. Cette stabilité vient de son union à Jésus; or « en Jésus il n'y a pas de oui et de non »; « en lui est le oui, en lui l'*Amen* »; et tout cela est fondé sur l'immutabilité de Dieu même, du Dieu « qui nous lie fortement avec vous au Christ, du Dieu qui nous a joints, qui nous a scellés ² ». « Sur mon âme, j'en appelle ce

¹ II Cor., I, 1-11.

² Id., I, 12-22.

Dieu à témoin, c'est pour vous épargner que je n'ai pas encore été à Corinthe », afin de ne pas venir à vous, la tristesse au cœur, pour châtier¹. L'apôtre s'est contenté d'écrire; il a conjuré la véritable Église de Corinthe de se lever du milieu de ses ennemis et de se séparer d'eux. Elle l'a fait si généreusement, que Paul n'a plus que des louanges pour elle; il se défend de vouloir dominer sur sa foi, respecte son indépendance, s'efforce même de développer en elle l'habitude d'agir spontanément : la peine infligée à l'incestueux, il l'approuve; l'indulgence compatissante pour ce pécheur, il l'approuve également². Soumise désormais et irréprochable, la vie des Corinthiens devient à ses yeux son triomphe en Jésus-Christ : sa prédication, son apostolat, embaumés de ce parfum mystique, répandent au loin en tous lieux la bonne odeur du Christ³.

« Et qui est capable d'un pareil ministère ? » Ceux-là seuls « qui prêchent avec sincérité de la part de Dieu, en sa présence, dans le Christ ». Que les autres, qui falsifient la parole de Dieu, fassent montre de lettres de recommandation. Nos lettres, répond l'apôtre, c'est vous, Église de Corinthe, c'est la vie de Jésus qui vous a pénétrés, transformés grâce à nous. Ces lettres ne sont point tracées

¹ II Cor., I, 23 ; II, 1-4.

² Id., II, 6-11.

³ Id., II, 14-16.

avec l'encre qui s'efface, ni gravées sur la pierre par le doigt de Dieu, comme les tables de la Loi mosaïque; elles sont écrites sur des tables de chair, qui sont vos cœurs ¹. A la différence de ces imposteurs, rivés à une alliance vieillie et branlante, Dieu nous a faits « ministres de la nouvelle alliance, ministres non de la lettre, mais de l'esprit, car la lettre tue, et l'esprit vivifie ² ».

Ce n'était pas que l'ancienne Loi fût sans gloire; car, Moïse l'apportant du Sinaï, tel parut l'éclat de sa face, que les Israélites ne pouvaient la contempler : éclat passager toutefois ³, aussi se voilait-il la tête au moment où cette gloire s'évanouissait, de peur que les Israélites, la voyant disparaître, n'en conclussent qu'il en serait de même de leur Loi ⁴.

¹ II Cor., II, 17; III, 1-3.

² Id., III, 6.

³ Les Septante, que suit ici S. Paul, donnent du texte hébreu l'interprétation la plus naturelle. Moïse ne se voilait la face, ni quand il paraissait devant Dieu, ni quand il parlait au peuple; c'est au moment où il cessait de s'adresser à la foule qu'il mettait sur son front un voile analogue au *couffieh* actuel des Bédouins, afin que les fils d'Israël ne vissent pas la fin de cette splendeur, dont l'éclat n'était que passager. « Propter gloriam..... quæ evacuatur. » Quæ evacuatur, quidam ex Latinis ad ministrationem, alii ad legem retulerunt; sed ex græco manifestum est non alio quam ad gloriam referri posse, quæ dicitur evacuari, seu potius aboleri, quia claritas illa vultus Moysi transitoria erat ac modici temporis. » Estius, *In II Ep ad Cor.*, cap. III, 9.

⁴ La souplesse d'esprit avec laquelle S. Paul plie la même image à des sens tout divers se voit mieux ici que partout ailleurs. Ce voile que Moïse mettait sur sa tête, les Juifs, dit-il, l'ont sur le

Pour nous, l'éclat de notre ministère ne s'éclipse point; à toute heure nous marchons face découverte, loyalement, n'ayant rien à cacher. « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, nous prêchons le Christ Jésus, comme Seigneur, et nous-mêmes comme vos esclaves, pour l'amour de Jésus. Car le Dieu qui a dit à la lumière de resplendir du sein des ténèbres, a fait luire sa clarté dans nos cœurs, afin que nous puissions éclairer les autres par la connaissance de la gloire de Dieu qui paraît dans le Christ ¹ ».

A suivre Paul si haut, à l'entendre se proclamer l'ambassadeur du Christ, le coopérateur de Dieu qui parle par sa bouche ², les Corinthiens n'allaient-ils pas oublier qu'au travers des gloires de son apostolat, il demeurerait tel qu'il avait paru au milieu d'eux pauvre et misérable d'aspect? La sincérité habituelle de l'apôtre le fait insister longuement sur ce point. « Nous portons ce trésor dans un vase d'argile, ajouta-t-il, afin qu'il paraisse que la gran-

cœur quand ils lisent l'Ancien Testament; par suite, ils ne voient pas que toute la gloire de leur Loi est de se perdre et de se consumer au Christ. Dans la phrase suivante Moïse est encore dépeint ôtant le voile de son front quand de nouveau il entrait face à face en communion avec Dieu : ainsi en sera-t-il des Juifs, conclut l'apôtre, quand ils se tourneront vers le Seigneur; l'Esprit de vie qui est caché sous la lettre morte de la Loi les illuminera; la gloire du Christ, qui transforme en elle ceux qui la contemplent, les investira de ses clartés (II Cor., III, 13-18).

¹ II Cor., IV, 5, 6.

² Id., V, 20; VI, 1.

deur de la puissance qui est en nous vient de Dieu, et non pas de nous¹. » Nous mettons notre ministère hors de blâme et de critique²; mais nous le remplissons « dans les tribulations, les nécessités, les détresses, sous les coups, dans les prisons, au travers des séditions, dans les travaux, les veilles, les jeûnes..., parmi l'honneur et l'ignominie, la mauvaise et la bonne réputation; nous passons pour séducteurs, bien que sincères; pour inconnus, quoique bien connus; pour mourants, et voici que nous vivons; pour châtiés, mais non jusqu'à en mourir; pour tristes, bien que toujours joyeux; pour pauvres, et enrichissant plusieurs; pour n'ayant rien, et possédant tout³ ». Et il en sera ainsi jusqu'au

¹ II Cor., iv, 7.

² Id., iv, 2, 5; vi, 3.

³ Id., vi, 4-10. Deux fois dans cette Épître il trace ce même tableau : « Nous sommes dans la tribulation de toute manière, mais non réduits à l'étroit; dans des difficultés insurmontables, et nous n'y succombons point; nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés; abattus, mais ne périssant pas; portant toujours en notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre corps... Ainsi sa mort imprime ses effets en nous, sa vie en vous... Celui qui a ressuscité Jésus nous ressuscitera avec Jésus et nous présentera à lui avec vous; car toutes choses sont pour vous... C'est pourquoi nous ne perdons pas courage; bien qu'en nous l'homme extérieur dépérisse, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour; car notre légère tribulation d'un moment produit en nous, en mesure surabondante, un poids éternel de gloire, nos regards ne s'attachant point aux choses visibles, mais aux invisibles, car les choses invisibles sont temporelles, les invisibles éternelles. » II Cor., iv, 8-18.

jour où, Dieu nous tirant du corps, notre maison de terre, « ce qui est mortel en nous sera absorbé par la vie ¹ ».

« O Corinthiens, poursuit l'apôtre, ma bouche s'ouvre, et mon cœur se dilate par l'amour que je vous porte; mes entrailles ne sont point resserrées pour vous, mais les vôtres le sont. Rendez-moi amour pour amour. Je vous parle comme un père à ses enfants, élargissez vos cœurs. Ne vous attachez point à un même joug avec les infidèles, car quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité? Quel commerce entre la lumière et les ténèbres? Quel accord entre le Christ et Bélial?... Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles? Or, vous êtes le temple du Dieu vivant, selon ce que Dieu lui-même a dit : « J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai, et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple ²... » Ayant donc ces promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de chair et d'esprit, achevant l'œuvre de notre sainteté dans la crainte de Dieu. Recevez-nous; nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons ruiné personne, nous ne nous sommes enrichis aux dépens de personne. Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner; car je vous l'ai déjà déclaré : vous êtes dans mon cœur à la mort et à la vie. Mais je vous parle en toute franchise. Je me glorifie grandement de vous; je suis rempli de consolation; la joie surabonde au milieu de toutes mes afflictions ³... Ma joie, c'est que je puis me promettre tout de vous ⁴. »

¹ II Cor., v, 1-4.

² Lev., xxvi, 11-12.

³ II Cor., vi, 11-18; vii, 1-4.

⁴ Id., vii, 16.

Tout en dictant sa réponse pour les Corinthiens, l'apôtre songeait au moyen de la faire parvenir. Le succès de Tite, durant sa première mission, le désignait naturellement à Paul pour être son messenger vers eux. Il consentit avec joie à leur porter la lettre qu'on vient de lire, car il restait de cœur attaché à cette Corinthe, aimable jusque dans ses égarements par sa promptitude au repentir, sa crainte respectueuse, sa soumission : tout ce que Paul lui en avait promis s'était vérifié ¹, et l'absence n'avait fait qu'accroître une affection si bien établie ².

A cet attrait toutefois se joignait un autre motif d'accéder aux instantes prières de l'apôtre, le désir de hâter la collecte pour Jérusalem. Tite, à son arrivée en Macédoine, avait trouvé la levée de cette pieuse contribution beaucoup plus avancée que dans l'Achaïe. En dépit des persécutions qui avaient ruiné la plupart des fidèles, les églises de Macédoine tiraient de leur extrême détresse des trésors de charité ³. On n'y attendait point que Paul demandât; d'eux-mêmes les fidèles venaient à lui, apportant « ce qu'ils pouvaient, plus même qu'ils ne pouvaient », et comme l'apôtre hésitait à recevoir de pareils dons, « ils le conjuraient avec grandes instances de ne pas repousser leurs aumônes, s'offrant eux-mêmes pour prendre soin de la collecte et la

¹ II Cor., VII, 13, 14.

² Id., VII, 15; VIII, 17.

³ Id., VIII, 1, 2.

porter aux saints » de Jérusalem ¹. Humilié, à voir ces libéralités, du peu qui avait été fait par Corinthe, Tite avait hâte d'y retourner pour achever son œuvre. Le maître, de son côté, en avait trop le souci pour ne point seconder le zèle de son disciple; mais, soigneux jusqu'au scrupule d'écarter tout soupçon de cupidité, il adjoignit à Tite deux témoins de sa gestion, qui pussent en répondre devant tous ².

Le nom de ces fidèles n'est point donné dans les Saintes Lettres; tout ce que nous savons, c'est que l'un d'eux faisait partie des délégués choisis par la Macédoine pour accompagner l'apôtre à Jérusalem et y porter ses offrandes ³. Sa prédication évangélique, ajoute Paul, l'avait rendu célèbre dans toutes les Églises de la région. A ce dernier trait, on a cru reconnaître Luc ⁴, et non sans vraisemblance, car l'art avec lequel ce disciple exposait les actes et les paroles de Jésus, le désigna, peu de temps

¹ II Cor., VIII, 3-5.

² Id., VIII, 16-24.

³ On ne peut admettre que les nombreuses Églises fondées par l'apôtre en Syrie, en Asie Mineure, en Grèce, se soient concertées pour nommer le délégué dont il est ici question. Il faut, par conséquent, restreindre le sens de cette expression : « les églises » (II Cor., VIII, 19) aux chrétiens d'une même région, vraisemblablement de celle où Paul se trouvait en ce moment, la Macédoine.

⁴ Tel est le sentiment de nombreux commentateurs, Origène, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Anselme, etc.

après, pour rédiger le troisième Évangile¹, et c'est en Macédoine, où Paul l'avait laissé², qu'il conquit cette supériorité et ce renom.

Le second frère adjoint à Tite l'avait probablement accompagné dans sa première visite à Corinthe; Paul, en effet, répète à son sujet ce qu'il vient de dire pour Tite : « Il est maintenant beaucoup plus zélé (qu'à son précédent voyage), à cause de la grande confiance qu'il a en vous³. » Une hypothèse assez probable identifie ce disciple avec un des Asiatiques que les chrétientés d'Asie Mineure avaient choisi pour suivre l'apôtre, Tychique ou Trophime⁴.

¹ Le troisième Évangile, selon l'opinion la plus vraisemblable, ne fut composé qu'au cours des quatre années que S. Luc passa près de S. Paul captif à Césarée et à Rome. Ce n'est donc pas de cet écrit que parle l'apôtre en disant que son disciple « est devenu célèbre par l'Évangile ». Il faut entendre par là le récit des actes et des paroles du Sauveur, l'évangile oral que l'on prêchait partout aux fidèles.

² Luc, que Paul avait laissé à Philippi, lors de son premier passage (voir chap. v, p. 153), était vraisemblablement resté en Macédoine, instruisant et évangélisant les Églises de cette région. Nous ne le voyons rentrer dans la compagnie de l'apôtre qu'au temps qui nous occupe en ce moment (Act., xx, 5). Il est à supposer que Luc, après avoir accompagné Tite à Corinthe, retourna en Macédoine sans attendre l'arrivée de Paul en Achaïe, car son récit des Actes ne contient aucun détail sur le second séjour de l'apôtre à Corinthe, tandis qu'à partir du moment où il a quitté Philippi, à la suite de Paul, sa narration devient très circonstanciée.

³ II Cor., VIII, 22.

⁴ Act., xx, 4.

Paul ne se contenta pas de recommander ses envoyés aux Corinthiens, Tite comme « son associé et son compagnon d'œuvre », les deux autres comme « les délégués des Églises et la gloire du Christ ¹ », il exposa à la fin de sa lettre la mission qu'il leur confiait :

« Pour ce qui est de l'assistance des saints (de Jérusalem), il semble superflu de vous en écrire, car je sais votre bonne volonté à cet égard, et je m'en fais gloire auprès des Macédoniens, leur disant que depuis un an déjà l'Achaïe est prête. Votre exemple a excité chez beaucoup le même zèle. C'est pourquoi j'envoie nos frères vers vous, afin que ce ne soit pas en vain que je me sois loué de vous sur ce point, et que je vous trouve tout prêts, selon l'assurance que j'en ai donnée. Car si les Macédoniens qui viendront avec moi ne vous trouvaient pas prêts, quelle confusion pour moi (et laissez-moi le dire, pour vous aussi), de nous être ainsi loués de vous ! J'ai donc jugé nécessaire de prier nos frères de nous devancer près de vous, afin que l'aumône que vous nous avez promise soit prête avant notre arrivée. Toutefois que ce soit un don offert par la charité, et non arraché à l'avarice ². »

A cette émulation entre Églises se bornent les industries charitables de l'apôtre ; sa répugnance aux questions d'argent, et l'appréhension d'en voir

¹ II Cor., VIII, 23. L'un des délégués est, selon toute apparence, l'élu des églises de Macédoine ; l'autre, celui des églises d'Asie : Paul ne pouvait donner à Tite une compagnie plus autorisée ; aussi les appelle-t-il « la gloire du Christ ».

² II Cor., IX, 1-5.

son ministère amoindri, percent dans le reste de son plaidoyer pour Jérusalem. Aucun précepte, aucune loi sur ce sujet; de simples conseils ¹ : être large dans l'aumône, y garder toutefois une sage mesure; « car je n'entends point, dit-il, que d'autres soient à leur aise et vous surchargés; mais que, pour ôter l'inégalité, votre abondance supplée maintenant à leur pauvreté, afin que votre pauvreté soit soulagée un jour par leur abondance ² ». Le fruit de la charité ainsi pratiquée est la prospérité temporelle, Dieu mesurant l'abondance de la moisson à celle de la semence ³; mais c'est surtout l'égalité maintenue ou rétablie entre frères ⁴, par suite, l'union de tous les cœurs dans la reconnaissance ⁵ :

« Cette offrande n'aura pas seulement pour effet de subvenir aux besoins des saints, elle multipliera leurs actions de grâces à Dieu, car recevant ces preuves de votre libéralité, ils le glorifieront pour votre soumission à l'Évangile du Christ, pour la libéralité avec laquelle vous donnez à eux et à tous; ils prieront pour vous, vous aimant ardemment à cause des grâces que Dieu vous a prodiguées. Grâces à Dieu pour son don ineffable! »

Ainsi se terminait probablement, dans le dessein primitif de l'apôtre, sa seconde Lettre aux Corin-

¹ II Cor., VIII, 10.

² Id., VIII, 12-14.

³ Id., IX, 6-11.

⁴ Id., IX, 14.

⁵ Id., IX, 12-15.

thiens; mais, avant que Tite l'emportât, des nouvelles moins bonnes arrivèrent de Corinthe. Les chrétiens judaïsants, à force de vanter leurs lettres de recommandation, leur connaissance personnelle du Christ et des grands apôtres, étaient parvenus derechef à intimider les fidèles. Sentant qu'on faiblissait devant eux, et que nul n'osait plus défendre Paul ¹, ils avaient poussé leurs avantages et réduit l'Église à une vraie servitude, dévorant, pillant les frères, à la moindre résistance les frappant au visage ². Paul ne put apprendre sans indignation cette tyrannie et cette faiblesse; il rappela Timothée et ajouta à sa lettre quelques pages ³ où, changeant de ton, il gourmande, menace « d'user des armes puissantes par Dieu, qui lui ont été données pour renverser toute forteresse, abattre tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu, et assujettir toute pensée au Christ ⁴ ».

Libre à ses adversaires de faire assaut d'orgueil, de s'enfler, de se parer du travail d'autrui; il reste, lui, sur son terrain, n'entreprenant rien sur les autres, se bornant à la part que Dieu lui a assignée, domaine assez vaste du reste, puisqu'il s'étend jusqu'à l'Achaïe, et qu'au delà, vers le couchant,

¹ II Cor., XII, 11.

² Id., XI, 20.

³ Cette seconde partie de la lettre commence au chapitre X.

⁴ II Cor., X, 3-5.

une partie du monde lui reste à évangéliser¹. Corinthe, dans ce champ d'apostolat, est une de ses plus belles conquêtes; il la défendra contre tout séducteur, car « il a pour elle un amour de jalousie, de jalousie divine; il l'a fiancée à un unique époux, le Christ, auquel il ne présentera qu'une vierge toute pure². »

Et quel motif pour elle d'abandonner Paul? En quoi a-t-il paru inférieur aux grands apôtres?

« Si ma parole est celle d'un homme grossier, ma science ne l'est pas; en tout, nous nous sommes assez fait connaître parmi vous. Ai-je commis une faute en vous prêchant gratuitement l'Évangile, me rabaissant ainsi afin de vous élever? J'ai dépouillé d'autres Églises en recevant d'elles l'assistance dont j'avais besoin pour vous servir. Me trouvant au milieu de vous et dans le besoin, je n'ai été à charge à personne; des frères venus de Macédoine ont pourvu à ce qui me manquait. Je me suis gardé de vous être à charge en quoi que ce soit, et je le ferai encore à l'avenir. Par la vérité du Christ qui est en moi, je proteste que cette gloire-là ne me sera pas enlevée dans les contrées de l'Achaïe. Et pourquoi? Est-ce parce que je ne vous aime pas? Ah! Dieu le sait! Ce que je fais, je le ferai encore pour ôter tout prétexte de se glorifier à ceux qui cherchent à paraître en tout semblables à nous, afin de s'en glorifier. Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en apôtres du Christ, et ne vous en étonnez pas, car Satan lui-même se transforme en ange de lumière³. »

¹ II Cor., x, 12-16.

² Id., xi, 2.

³ Id., xi, 6-14.

Le mieux, pour finir avec ces imposteurs, était que Paul mît de côté pour un instant toute humilité, et comparât sa vie à la leur. Ils le traitaient de fou : relevant et acceptant l'insulte, il s'en fit une ironie vengeresse.

« Je l'ai dit, et je le répète : je ne suis point un insensé ; mais si vous me tenez pour tel, laissez-moi alors faire le fou et me glorifier un peu... Ils sont nombreux, ceux qui charnellement se vantent ; comme eux je me vanterai... Tout ce qu'ils osent (je parle en fou ici), je l'ose moi aussi. Ils sont Hébreux, moi aussi je le suis. Ils sont Israélites, moi aussi. Ils sont ministres du Christ (c'est ici que je parle en homme hors de sens), je le suis plus qu'eux. Plus qu'eux, j'ai été dans les travaux ; j'ai plus enduré de prison ; j'ai reçu plus de coups ; plus souvent qu'eux j'ai vu la mort de près. Cinq fois, j'ai reçu des Juifs trente-neuf coups de fouet¹ ; trois fois, j'ai été battu de verges ; j'ai été lapidé une fois ; trois fois, j'ai fait naufrage ; j'ai passé un jour et une nuit dans la mer². Fréquents voyages, périls sur les fleuves, périls de la part des brigands, périls de la part de mes compatriotes, périls de la part des gentils, périls dans les villes, périls dans le désert, périls en mer, périls de la part des faux frères, travaux, fatigues, nombreuses veilles, faim, soif, jeûnes fréquents, froid, nudité, j'ai tout souffert. Outre ces maux extérieurs, rappellerai-je mes soucis de chaque jour, la sollicitude de toutes les Églises ? Qui est faible, que je ne

¹ Voir sur ces flagellations infligées dans les synagogues, *Saint Pierre*, chap. II.

² Εν τῷ βυθῷ : non au fond de la mer, mais dans ses profondeurs, perdu au large sur quelque épave.

sois faible aussi? Qui est scandalisé, sans que moi aussi je ne brûle?... Faut-il encore se vanter? cela n'est guère utile, certes; j'en viendrai aux visions et aux révélations du Seigneur. Je connais un homme dans le Christ¹ qui fut ravi dans le paradis, et y entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer². Je pourrais me glorifier d'un tel homme, toutefois je ne veux me glorifier que de mes faiblesses... Aussi, de peur que la grandeur de mes révélations ne m'enorgueillisse, il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan qui me soufflette³. J'ai supplié trois fois le Seigneur de l'écarter de moi, et il m'a répondu : Ma grâce te suffit, car ma puissance éclate davantage dans la faiblesse. C'est pourquoi je me complais dans les infirmités, les outrages, les nécessités, les persécutions, les détresses pour le Christ, car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort⁴.

« Je viens de faire le fou, vous m'y avez contraint. Car c'était à vous de parler avantageusement de moi. Je ne suis rien, et cependant je n'ai été inférieur en rien aux plus éminents des apôtres. Les signes de l'apostolat, je les ai opérés au milieu de vous, sans jamais me lasser, miracles, prodiges, effets extraordinaires de la puissance divine. En quoi avez-vous été inférieurs aux autres Églises, sinon en ce que je n'ai point voulu vous être à

¹ « Un homme dans le Christ », c'est-à-dire un homme qui vivait surnaturellement de la vie du Christ, au point d'y être comme perdu et absorbé; cet homme est évidemment l'apôtre.

² Nous ne connaissons rien des visions auxquelles S. Paul fait ici allusion.

³ Selon l'interprétation de S. Thomas que nous avons adoptée (*Saint Pierre*, chap. vii), l'apôtre, par cet ange de Satan, entend les souffrances corporelles et la concupiscence qui le tourmentaient.

⁴ II Cor., xi, 16; xii, 10.

charge? Pardonnez-moi ce tort-là. Voici la troisième fois que je me prépare à aller vous voir¹, et ce sera encore sans vous être à charge. C'est vous que je cherche, et non pas votre bien; car ce n'est pas aux enfants à amasser pour leurs parents, mais aux parents pour leurs enfants. Pour moi, je donnerais volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerais encore moi-même pour vos âmes, bien que je vous aime plus que vous ne m'aimez².

¹ Il avait annoncé d'abord ce dessein avant l'envoi de la première Lettre aux Corinthiens, puisqu'il répond à ceux qui l'accusaient de n'oser reparaitre : « Quelques-uns s'enflent de présomption comme si je ne devais pas aller vous voir. Je vous irai voir néanmoins dans peu de temps, s'il plaît au Seigneur. » (1 Cor., iv, 18, 19.) Ces derniers mots nous le montrent se préparant une seconde fois à ce voyage que les nouvelles reçues de Corinthe l'empêchèrent encore d'exécuter. Quand il écrivit en Macédoine sa seconde Lettre aux Corinthiens, en leur annonçant sa venue, c'était donc bien « la troisième fois » qu'il se disposait à les visiter. Quelques commentateurs, traduisant ainsi le passage qui nous occupe : « Voici la troisième fois que je viens à vous, » supposent que l'apôtre se rendit trois fois à Corinthe : une première fois en 53, une deuxième fois pendant son séjour à Éphèse, une troisième fois en 58. Le second voyage dont l'Écriture ne fait pas mention est une hypothèse gratuite, et qui ne s'accorde pas avec le langage de S. Paul en ses Épîtres. Parlant, dans sa seconde Lettre aux Corinthiens, du dessein qu'il avait eu, pendant son séjour à Éphèse, de les visiter, dessein auquel il avait dû renoncer : « J'aurais voulu, leur dit-il, aller vous voir, afin que vous receviez une seconde grâce. » (11 Cor., i, 15.) Ces mots : « seconde grâce » excluent de la pensée de l'apôtre toute visite intermédiaire entre la première et celle à laquelle il se disposait. Même conclusion à tirer de cet autre passage : « Je vous l'ai déjà dit, et quoique absent, je le dis d'avance, comme si j'étais présent pour la seconde fois, que si je viens encore une fois, je n'épargnerai ni ceux qui ont péché auparavant, ni les autres. » (11 Cor., xiii, 2.)

² 11 Cor., xii, 11-15.

« Soit, dira-t-on : je ne vous ai pas été à charge ; mais, en rusé fripon, j'ai usé d'adresse pour vous surprendre. Et quoi ! Me suis-je enrichi à vos dépens par aucun de ceux que je vous ai envoyés ? J'ai prié Tite de vous aller trouver et j'ai envoyé avec lui un de nos frères. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous ? N'avons-nous pas suivi le même esprit, marché sur les mêmes traces ?

« Croyez-vous qu'ici encore nous cherchons à nous justifier devant vous ? Nous parlons devant Dieu, dans le Christ, et tout ce que nous vous disons est pour votre édification. Ma crainte, c'est, quand j'arriverai, de ne pas vous trouver tels que je voudrais, et que vous me trouviez par suite tel que vous ne voudriez pas. Je crains de trouver parmi vous des querelles, des jalousies, des colères, des intrigues, des médisances, de faux rapports, de l'enflure d'orgueil, des troubles. Je crains qu'à mon arrivée Dieu ne m'humilie à votre sujet, et que je sois obligé de pleurer sur plusieurs de ceux qui ont déjà péché et n'ont pas fait pénitence de leurs impuretés, de leurs fornications, de leurs dérèglements infâmes. Pour la troisième fois, je me dispose à vous aller voir. Tout se jugera sur la déposition de deux ou trois témoins¹. Je vous l'ai déjà dit, et quoique absent, je le dis d'avance, comme si j'étais présent pour la seconde fois, je n'épargnerai personne, ni ceux qui ont déjà péché, ni aucun autre, puisque vous cherchez une preuve que le Christ parle par ma bouche... Examinez si vous êtes dans la foi, éprouvez-vous vous-même... Je vous écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas lieu, quand je serai présent, d'user avec sévé-

¹ Deut., xix, 15. Ces paroles, prises au sens naturel, indiquent la pensée de l'apôtre de juger les Corinthiens d'après les formes légales en usage dans les synagogues.

rité de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, non pour détruire¹. »

Paul était trop entièrement à l'important sujet de cette lettre pour s'étendre, comme il le faisait toujours à la fin de ses Épîtres, en longs conseils de morale; il se contenta de quelques mots sur la joie chrétienne, la paix, l'union des esprits et des cœurs, y joignit un bref salut, puis signa de cette bénédiction :

« Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, et l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous². »

L'impression produite par cette seconde lettre paraît avoir été décisive. A partir de ce moment en effet, non seulement les Actes et les Épîtres ne parlent plus d'aucun trouble à Corinthe, mais saint Clément nous y montre tout schisme, toute rébellion en horreur et une paix profonde abondant en fruits de charité³. Il est vrai qu'à l'heure où l'évêque de Rome donnait ces louanges aux Corinthiens, l'esprit de faction renaissait parmi eux⁴; mais ce n'était plus pour le même objet; la querelle des judaïsants avait cessé, et l'autorité de Paul demeurait sans conteste. Pour un temps, le souhait qui termine la

¹ II Cor., XII, 16; XIII, 3, 5, 10.

² Id., XII, 13.

³ S. Clément, I Ep. ad Corinth., I-III.

⁴ Id., XLVII.

lettre de l'apôtre, se trouva donc accompli : après tant de luttes et de partages, les esprits, les cœurs s'unirent, « le Dieu d'amour et de paix ¹ » régna dans Corinthe.

¹ II Cor., XII, 11.

CHAPITRE TREIZIÈME

SAINT PAUL ET LES JUDAÏSANTS

Paul, laissant Tite et ses deux compagnons se diriger vers Corinthe, continua d'évangéliser la Macédoine. L'activité de cet apostolat est le seul trait que saint Luc en ait recueilli¹; selon toute apparence, nous l'avons vu, l'historien des Actes s'éloignait avec Tite; il ne connut donc pas les détails de la mission qui fut prêchée en son absence. Quelques mots de S. Paul dans l'Épître aux Romains nous permettent d'en apprécier mieux le caractère. Il montre Jérusalem demeurant encore à ses yeux le point de départ et le centre de ses travaux², de là toutefois le cercle de sa troisième mission s'élargissant jusqu'à l'Illyrie. C'est à peine s'il avait quitté la lisière des côtes dans ses précédents voyages; mais cette fois il allait pénétrer dans l'in-

¹ Act., xx, 2.

² Ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ καὶ κύκλῳ μέχρι τοῦ Ἰλλυριοῦ. Rom., xv, 19.

térieur de la Macédoine et pousser même aux rives de l'Adriatique. La principale route à travers ces pays montueux, la voie Egnatienne, le menait à la côte occidentale de Macédoine, l'Illyrie proprement dite, celle des Grecs¹. Est-ce de cette région que parle l'apôtre dans sa Lettre aux Romains, ou plutôt n'a-t-il pas en vue le pays de brigands et de pirates, situé plus au nord, que Rome contenait à grand'peine, et qu'elle appela successivement province d'Illyrie, puis de Dalmatie²? Paul, dans la dernière lettre qui nous reste de lui, annonce que Tite est chez les Dalmates³; vraisemblablement ce disciple envoyé par lui visitait alors les chrétientés fondées au temps qui nous occupe. Quelles qu'aient été l'étendue et la durée de cette mission, elle remplit les vues de Paul, car après l'avoir achevée, embrassant du regard le champ de son apostolat, la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce jusqu'à l'Illyrie, il reconnut que partout « l'Évangile du Christ avait été pleinement annoncé⁴ »; désormais « nul motif de demeurer plus longtemps en ces régions⁵ »; il pouvait librement se tourner vers la partie du

¹ La province de Macédoine comprenait l'ancienne Illyrie grecque, c'est-à-dire toute la côte de l'Adriatique entre les villes de Lissus et d'Aulona (Cicéron, *de Prov. Cons.*, 3. *In Pison*, 34. — Dion Cassius, xli, 49).

² Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. I, p. 295.

³ II Tim., iv, 10.

⁴ Rom., xv, 19.

⁵ Id., xv, 23.

monde qui lui restait à conquérir, Rome et l'Occident¹.

Mais ce n'était pas encore l'heure de mettre à exécution ces vastes desseins. Les aumônes pour le tribut de la cité sainte se trouvaient recueillies ; or, Paul tenait à religion de les porter à Jérusalem, et à honneur de faire auparavant cette visite de Corinthe tant de fois annoncée et remise. Il se rapprocha donc des côtes de l'Archipel où l'attendaient les délégués chargés de l'accompagner en Judée et il prit avec eux la route d'Achaïe. Jamais son cortège n'avait été plus nombreux : « Sopater de Bérée, fils de Pyrrhus, les Thessaloniens Aristarque et Secundus, Caïus de Derbé, Timothée, Tychique et Trophime d'Asie². » A cette petite troupe se joignirent dès Corinthe les disciples qui se trouvaient déjà dans cette ville, Tite, Luc³, Justus⁴, Stéphanas, Fortunat, Achaïcus⁵, Lucius, Jason, Tertius, Éraсте le trésorier de la cité, Quartus, Caïus le Corinthien qui reçut l'apôtre à ce second séjour⁶.

La joie de Paul de se voir ainsi entouré, et de retrouver ses églises d'Achaïe, calmes, soumises, ne tarda guère à être troublée. Les nouvelles se

¹ Rom., xv, 24.

² Act., xx, 4.

³ II Cor., viii, 17, 18.

⁴ Act., xviii, 7.

⁵ I Cor., xvi, 15.

⁶ Rom., xvi, 21-23.

transmettaient promptement sur la grande route de l'Asie à Rome dont Corinthe était une étape. Dès son arrivée, Paul y apprit les dangers que couraient les églises de Galatie. Les judaïsants, acharnés à sa poursuite, étaient parvenus dans ces régions écartées, et là, comme partout, ils travaillaient à décrier sa personne et sa parole.

Leur tactique était insidieuse. Sans méconnaître les décisions de l'assemblée de Jérusalem reçues depuis longtemps dans ces chrétientés, ils les représentaient comme une pure concession au parti novateur de Paul, mais qui n'ôtait rien à la Loi de son autorité. A les entendre, si la foi en Jésus suffisait au salut, la circoncision et les observances mosaïques donnaient au fidèle qui les pratiquait une perfection où n'atteindraient jamais les autres. L'Évangile de Paul n'avait donc apporté en Galatie qu'un christianisme incomplet, découronné de ce qui en faisait le prix et la gloire. Et comment s'en étonner au souvenir de ce qu'avait été leur prétendu apôtre ? D'ennemi du Christ devenu brusquement croyant, il avait porté dans sa voie nouvelle l'orgueilleuse présomption du persécuteur. Bien que jamais il n'eût vu Jésus, ni entendu sa parole, il s'était arrogé le droit de façonner à sa guise un nouvel Évangile. Que valaient ces imaginations, comparées à l'enseignement de Pierre, de Jacques, de Jean, de ceux qui dès le commencement avaient été les témoins de la vie du Maître, les dépositaires de

sa doctrine ? Ces grands apôtres, « colonnes de l'Église¹ », demeuraient les exemplaires de la foi ; n'était parfait chrétien, vrai fils d'Abraham et héritier de ses promesses que celui là qui se modelait sur eux, gardait la Loi à leur exemple et en portait la marque dans sa chair.

Plus que toute autre pratique du mosaïsme la circoncision, sceau de l'antique alliance, était chère aux Judaïsants ; mais, nous l'avons vu, plus que toute autre aussi, elle répugnait aux chrétiens de Galatie. Ces fidèles, sortant pour la plupart de la gentilité, n'avaient accueilli si favorablement l'évangile de Paul que parce qu'ils y trouvaient un judaïsme supérieur à celui de la Synagogue, épuré des rites pharisaïques, de celui-là surtout. Pour changer de telles dispositions, il fallait ruiner l'autorité de Paul. Ses ennemis s'y acharnèrent, n'épargnant ni mensonges ni calomnies. Non contents de lui opposer la conduite des grands apôtres, ils le peignirent fourbe, versatile : ici vivant à la juive, gardant la Loi et imposant la circoncision ; ailleurs les rejetant ; le tout au branle de ses intérêts, car ce qu'il cherchait en tout lieu était de capter les esprits pour se les asservir.

Longtemps de si perfides attaques n'avaient fait que miner sourdement ces chrétientés ; mais enfin, menées d'ensemble et obstinément, elles les ébran-

¹ Gal., II, 9.

lèrent. Les avis que Paul reçut à Corinthe lui montrèrent partout ses fidèles émus, inquiets, vacillant même dans leur foi. Les Judaïsants n'étaient pas encore parvenus à dominer et à imposer la circoncision; toutefois le trouble et le partage agitaient les esprits : au feu des discussions « on se piquait l'un l'autre », les disputeurs allaient parfois plus loin, jusqu' « à se mordre et se dévorer ». Le danger pressait; sur l'heure Paul y fit face par la plus vigoureuse de ses Épîtres¹. Entouré des frères

¹ Ni les Actes, ni les Épîtres, ne donnent d'indications précises sur la date de la Lettre aux Galates. De ces paroles de l'apôtre : « Comment êtes-vous passés si vite à un autre Évangile? » (Gal., 1, 6), on conclut à tort qu'elle fut écrite au sortir d'une des missions de Paul en Galatie, car la promptitude d'un changement se mesure à la gravité des modifications qu'il suppose. Dans le cas présent, il est de telle nature que, trois ans après avoir quitté ses fidèles, aussi bien qu'à peine éloigné d'eux, Paul est également fondé à leur dire : « Quoi! si tôt vous abandonnez le Christ? » — De plus sûrs indices peuvent être tirés du style et du sujet de l'Épître, des pensées qui la remplissent. Sur tous ces points, les rapports avec l'Épître aux Romains sont frappants : mêmes idées, mêmes arguments, mêmes citations de l'Écriture, mêmes formes de langage. La Lettre aux Romains ne fait, pour ainsi dire, qu'achever l'esquisse jetée en quelques traits dans l'Épître aux Galates. La conclusion naturelle de ces rapprochements est que les deux œuvres ont dû être composées vers la même époque, soit à Corinthe, où de l'aveu de tous Paul rédigea son Épître aux Romains, soit avant d'arriver en cette ville, au temps où il écrivit la seconde lettre aux Corinthiens. Les pensées qui occupaient alors l'apôtre se reflètent en effet dans l'Épître aux Galates. Une des principales, nous l'avons vu, était le châtement infligé à l'incestueux de Corinthe, et la charité avec laquelle il souhaitait qu'on le relevât. De semblables conseils sur ce sujet sont donnés aux Galates (vi, 1, 2). Sur un

qui doubleraient sa force à Corinthe et se les associant, il dicta à l'un deux des pages frémissantes d'indignation et d'amour. Dès le début il y prenait fièrement des mains de Jésus et de Dieu même le titre que lui contestaient ses ennemis :

Paul apôtre (non d'institution humaine, ni de main d'homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts), ainsi que tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie : Grâce et paix à vous de la part de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est livré lui-même pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de notre Dieu et Père, auquel soit la gloire dans tous les siècles des siècles ! Amen.

autre point également, la grande collecte pour Jérusalem, nous trouvons les soucis de l'apôtre aussi pressants dans l'Épître aux Galates que dans la Lettre aux Corinthiens. Les nouvelles que Paul recevait lui montraient sans doute ces Églises peu zélées pour une œuvre qu'il regardait comme urgente entre toutes. Il s'empresse à les ranimer (Gal., vi, 6-10). « Ne vous trompez pas, on ne se moque point de Dieu. L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé. Celui qui sème pour sa propre chair moissonnera de la chair la corruption ; mais celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle. Ne nous lassons pas en faisant le bien, car nous recueillerons le fruit en son temps, si nous ne défaillassons pas. Nous en avons l'occasion, faisons du bien à tous, mais surtout à ceux de la maison de la foi. » Que Paul ait écrit ces lignes en Macédoine avant de partir pour Corinthe ou seulement en arrivant dans cette ville, c'est un détail secondaire qui ne change en rien les grandes lignes de sa vie ; de préférence nous avons placé à Corinthe la composition de l'Épître, parce qu'en cette ville, plus aisément, par suite plus vraisemblablement qu'ailleurs, il reçut des nouvelles de Galatie. Voir sur cette question Lightfoot, *Epistle to the Galatians*. Introduction, III, THE DATE OF THE EPISTLE.

« Je m'étonne que si vite, abandonnant celui qui vous a appelés en la grâce du Christ, vous passiez à un autre Évangile : non certes qu'il y en ait un autre, mais il y a des gens qui vous troublent et qui veulent pervertir l'Évangile du Christ. Si jamais quelqu'un, fût-ce moi-même, fût-ce un ange du ciel, vous évangélisait autrement que nous l'avons fait, qu'il soit anathème ! Je vous l'ai déjà dit, je vous le dis encore une fois. Si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! Est-ce la faveur des hommes, est-ce celle de Dieu que je cherche ? Mon dessein est-il de complaire aux hommes ? Si je plaisais aux hommes, je ne serais plus le serviteur du Christ.

« Or, je vous déclare, frères, que l'Évangile que je vous ai prêché n'a rien de l'homme. Je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ. Vous savez de quelle manière j'ai vécu dans le judaïsme, comment j'ai persécuté à outrance l'Église de Dieu ; je la ravageais, surpassant ceux de mon âge et de ma nation dans mon zèle pour les traditions de nos pères. Mais, quand il plut à celui qui m'a choisi dès le sein de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce de me révéler son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les gentils, sur-le-champ, sans prendre conseil de la chair et du sang, sans monter à Jérusalem vers ceux qui étaient apôtres avant moi, je m'en suis allé en Arabie, puis je retournai à Damas. Trois ans plus tard, je montai à Jérusalem pour visiter Céphas¹ et je restai quinze jours auprès de lui ; mais je ne vis aucun autre des apôtres, sinon Jacques, le frère du

¹ La Vulgate et quelques manuscrits portent *Petrum*, Πέτρον ; mais la leçon *Κηφᾶν* paraît mieux autorisée : on la trouve notamment dans les manuscrits du Vatican, l'Alexandrin, et plusieurs versions.

Seigneur. En tout ce que je vous écris ici, je le jure devant Dieu, je ne mens point.

« J'allai ensuite dans les pays de Syrie et de Cilicie. Or j'étais inconnu de visage aux Églises de Judée qui sont au Christ; elles avaient seulement ouï dire : Celui qui autrefois nous persécutait annonce maintenant la foi que jadis il détruisait, et elles glorifiaient Dieu à mon sujet.

« Quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé et je pris aussi Tite avec moi. J'y montai sur une révélation et je leur communiquai l'Évangile que je prêche parmi les gentils; je l'exposai en particulier à ceux qui paraissaient les plus considérables, de peur que mes courses n'aient été ou ne fussent vaines. Or on n'obligea même pas Tite, que j'avais mené avec moi et qui était Grec, de se faire circoncire. Nous n'eûmes aucun égard pour les faux frères qui s'étaient glissés furtivement parmi nous, s'insinuant afin d'épier la liberté que nous avons dans le Christ Jésus et nous réduire en servitude; nous ne leur avons rien cédé, même pour un moment, afin que la vérité de l'Évangile demeurât parmi vous. Quant à ceux qui paraissaient les plus considérables (peu m'importe ce qu'ils ont été autrefois, Dieu n'a pas d'égard à la qualité des personnes ¹), ceux, dis-je, qui paraissaient les plus considérables ne m'ont rien appris de nouveau.

« Au contraire, ayant reconnu que l'Évangile de l'incircision m'a été confié, comme à Pierre celui de la circoncision ² (car celui qui a opéré en Pierre pour l'apostolat

¹ L'apôtre entend par là ce privilège d'importance secondaire, non essentiel à l'apostolat, d'avoir vécu avec le Christ, de « l'avoir connu selon la chair ». II Cor., v, 16.

² Il n'est point question ici de deux Évangiles différents. S. Paul entend, par « Évangile de l'incircision », l'apostolat des gentils;

de la circoncision a opéré en moi aussi pour l'apostolat des gentils), ayant reconnu la grâce qui m'a été donnée, Jacques, Céphas et Jean, qui semblaient les colonnes de l'Église, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, en marque d'union; ils accordèrent que nous prêcherions les gentils, eux la circoncision¹; ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres (de Jérusalem), ce que j'ai eu grand soin de faire.

« Ensuite Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. En effet, avant que quelques-uns vinssent d'après de Jacques, il mangeait avec les gentils; mais après leur arrivée il se retira, et se sépara d'eux par crainte des circoncis. Les autres Juifs usèrent comme lui de cette dissimulation, de sorte que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner. Pour moi, voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde : Si toi qui es Juif, tu vis comme les païens et non pas comme les Juifs, comment peux-tu forcer les gentils à judaïser? Nous autres, nous sommes Juifs par nature, et non du nombre des gentils qui sont des pécheurs, et cependant sachant que l'homme est justifié, non par les œuvres de la Loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru au Christ Jésus, afin d'être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la Loi; parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la Loi².....

par « Évangile de la circoncision », la Bonne Nouvelle adressée aux Juifs.

¹ C'est-à-dire les Juifs.

² Il est probable que les versets suivants, 17 et 18, font partie des paroles adressées à S. Pierre; elles développent et complètent ainsi le raisonnement de l'apôtre : « Abandonner la Loi pour ne chercher la justification qu'en Jésus, c'est se mettre dans la même situation

Quant à moi, c'est par la Loi même que je suis mort à la Loi¹, afin de ne vivre que pour Dieu. Je suis crucifié avec le Christ, je ne vis plus, c'est le Christ qui vit en moi, et ce que j'ai de vie maintenant dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi. Je ne veux point réduire à néant la grâce de Dieu : or, si la justice s'acquiert par la Loi, le Christ est mort pour rien. Galates insensés, qui donc vous a fascinés pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité², vous à qui j'ai fait voir Jésus-Christ si vivement, qui l'ai dépeint devant vous et comme crucifié à vos yeux ? »

Cette apologie si vivante en sa simplicité, ces cris du cœur, pour émouvants qu'ils fussent, n'armaient point les Galates contre les arguments captieux que les Judaïsants tiraient de l'Écriture. Paul, l'ouvrant à son tour sous les yeux de ses fidèles, leur y montra cette justification par la foi que niaient les zélateurs du mosaïsme. N'y est-il pas écrit d'Abra-

que les païens, qui sont des pécheurs. Ne suit-il pas de là que l'intervention du Christ a pour effet de nous rendre comme eux pécheurs, que par conséquent le Christ est ministre de péché ? Loin de nous de telles pensées ! S'affranchir de la Loi n'est pas un péché, mais se remettre sous son joug, se l'imposer de nouveau pour y manquer, c'est là le péché. »

¹ La Loi, en effet, éclairant la conscience, sans rien faire pour délivrer l'homme des tentations et du péché, éveille naturellement la pensée et le besoin de chercher hors d'elle le salut.

² L'incidente, « pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité », conservée par la Vulgate, fait défaut dans les manuscrits les plus importants (Alexandrinus, Vaticanus, Augiensis, Sinaiticus) ; on la trouve dans les suivants (Ephræmi, Moscow Synod, 98, l'assionei). Les leçons du manuscrit D varient.

ham : « Il crut, et sa foi lui fut imputée à justice ¹ ? » Ainsi est-il de tous les enfants de la foi, vrais fils d'Abraham. Les Galates en avaient fait l'épreuve ; sans être circoncis, sans observer la Loi, ils avaient reçu les dons du Saint-Esprit. « Seraient-ils assez fous, ayant commencé par l'Esprit, de finir par la chair ² ? »

A Abraham également, il a été promis « qu'en lui toutes les nations seraient bénies ». Cette promesse, la Loi ne la remplit pas ; elle ne sait que maudire les violateurs de ses préceptes, sans rien pouvoir au delà, car, d'après l'Écriture même, « le juste vit de la foi ³. » Or, la Loi ne s'appuie pas sur la foi, elle se contente de multiplier les observances, sans donner la force de les accomplir ; « le Christ au contraire nous a rachetés de la malédiction de la Loi, étant devenu malédiction pour nous (selon qu'il est écrit : Maudit celui qui est pendu au bois ⁴), afin que la bénédiction d'Abraham parvint aux gentils dans le Christ Jésus et qu'ainsi nous reçussions par la foi l'Esprit promis ⁵. »

Et qu'on n'objecte pas que, la Loi ayant été promulguée depuis Abraham, il en faut observer les

¹ Gen., xv, 6.

² Gal., III, 2-7.

³ Habacuc, II, 4.

⁴ Deut., xxi, 23.

⁵ Gal., III, 8-14.

préceptes pour que les promesses adressées au père des croyants aient leur effet. « Lorsqu'un homme a conclu un pacte en bonne forme, rien ne peut le casser, ni y ajouter... Dieu ayant fait et confirmé un pacte et une alliance, la Loi, qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, n'a pu la rendre nulle, ni en abroger la promesse ¹. »

Mais alors « à quoi bon la Loi » ? A éveiller la conscience dans l'homme, à faire qu'il ne commette plus le péché à l'aveugle, sans connaître le mal qu'il accomplit, à lui montrer surtout l'impuissance où il se trouve de sortir du péché par ses propres forces ² :

« Elle a été le pédagogue qui nous a menés comme des enfants au Christ afin que nous fussions justifiés par la foi ; mais, la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pouvoir du pédagogue. Tous en effet vous êtes fils de Dieu par la foi dans le Christ Jésus. Baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ³. Dès lors il n'y a plus

¹ Gal., III, 15-18.

² Elle découvre aussi combien les promesses faites aux patriarches l'emportent sur le mosaïsme. Ce dernier, en effet, étant une alliance, suppose deux contractants et n'a d'autre stabilité que leur accord ; les promesses, elles, sont immuables, car elles ne dépendent que du donateur, le Dieu unique, lequel ne change point. C'est là, croyons-nous, le meilleur commentaire du verset 20, chap. III : « Un médiateur n'est pas médiateur d'un seul, mais Dieu est un seul, » texte si obscur qu'il compte plus de 250 interprétations diverses.

³ Est-ce là simplement une expression figurée ou une allusion aux vêtements blancs que revêtaient les baptisés, au sortir de l'immersion ? Il est douteux que ce rite fût déjà en usage ; un passage

ni juif, ni grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme; vous n'êtes tous qu'un dans le Christ Jésus. . . . Dieu, quand est venue la plénitude des temps¹, a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la Loi, pour racheter ceux qui étaient sous la Loi et nous rendre enfants adoptifs. Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba ! c'est-à-dire Père ! Vous n'êtes donc plus esclaves, vous êtes fils ; si vous êtes fils, vous êtes aussi héritiers, grâce à Dieu².

« Autrefois, ignorant Dieu, vous étiez asservis à ceux qui par nature ne sont pas dieux³; mais, maintenant que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de lui⁴, comment retournez-vous à ces observances légales, faibles et misérables principes, auxquels vous voulez de nouveau vous asservir ? Vous observez des jours, des mois, des saisons, des années⁵. Vraiment, parfois je crains d'avoir travaillé chez vous en pure perte.

de S. Justin toutefois paraît indiquer que, de son temps on l'observait (*Dialogus*, 116).

¹ Il faut entendre par cette plénitude des temps d'une part, que l'heure marquée dans les desseins de Dieu pour le salut des hommes était arrivée, de l'autre que le monde était mûr pour cette rédemption, la Loi ayant achevé son œuvre.

² La Vulgate porte : « héritiers de Dieu par Jésus-Christ », leçon moins autorisée par les anciens manuscrits que celle de notre texte.

³ Aux idoles, aux démons.

⁴ L'apôtre entend par là que Dieu, le premier, jette les regards sur nous, et que, nous prévenant de sa grâce, il nous porte à le connaître et à l'aimer.

⁵ « Les jours », c'est-à-dire les sabbats de chaque semaine; « les mois », la célébration mensuelle des nouvelles lunes ; « les saisons », les fêtes annuelles, la Pâque, la Pentecôte, les fêtes des Tabernacles, des Expiations, de la Dédicace, des Purim ; « les années », l'année sabbatique tous les sept ans, l'année du jubilé tous les cin-

« Frères, je vous en prie, soyez comme moi, car moi aussi je suis comme vous ¹. Jusqu'ici vous ne m'avez offensé en rien. Vous vous rappelez, quand je vous ai évangélisés la première fois, quelle était l'infirmité de ma chair, et cependant vous ne m'avez ni méprisé ni rejeté avec dégoût à cause de ces épreuves que je souffrais en ma chair; vous me reçûtes alors, comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même. Que sont devenus ces heureux sentiments? Car je vous rends ce témoignage que, s'il eût été possible, vous vous fussiez arraché les yeux pour me les donner. Suis-je donc devenu votre ennemi parce que je vous ai dit la vérité? Ils ² s'attachent fortement à vous, mais non d'une bonne affection; ils veulent vous séparer de nous, pour que vous vous attachiez à eux. Ce qui est bon pour vous, c'est de vous attacher au bien, en tout temps, et non pas seulement quand je suis parmi vous. O mes petits enfants que j'enfante de nouveau dans les douleurs jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous, comme je voudrais être en ce moment au milieu de vous et accommoder ma parole à vos besoins, car je suis en inquiétude à votre sujet! »

A ces effusions de tendresse se mêlent les arguments destinés à déconcerter les Judaïsants : nous les retrouvons tels dans cette lettre qu'ils se pré-

quante ans. Le reproche fait ici aux Galates de s'asservir à ces cérémonies et à ces fêtes juives indique que Paul ne les imposait point aux Églises qu'il fondait en terre païenne.

¹ J'ai rejeté toutes les observances de ma race; je me suis fait sur ce point gentil comme vous; comme moi, vous aussi, demeurez libres, affranchis du judaïsme.

² Les adversaires de Paul, les Judaïsants.

sentèrent à la pensée de l'apôtre, sans transitions ni suite rigoureuse. L'un deux est à citer, car, reposant sur l'interprétation allégorique des Écritures que les Juifs affectionnaient, il montre à quel point leurs formes de raisonnement différaient de celles qui satisfont notre esprit et y portent la conviction :

« Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la Loi, n'entendez-vous pas ce que dit la Loi. Il y est écrit qu'Abraham eut deux fils : l'un de la servante, l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de la servante naquit de la chair, et celui de la femme libre naquit de la promesse. Tout ceci est une allégorie. Ces deux femmes sont les deux alliances, l'une du mont Sinaï, enfantant pour la servitude, et c'est Agar : car Sinaï est une montagne d'Arabie qui représente la Jérusalem d'ici-bas¹, esclave, elle et ses enfants ; au lieu que la Jérusalem d'en haut est libre : celle-là est notre mère. »

¹ La leçon que nous donnons ici est celle des manuscrits suivants (Sinaiticus, Ephræmi, Augiensis, Bœrnerianus), que S. Jérôme dans la Vulgate et tous les Pères latins ont adoptée. Les Pères grecs suivent la variante moins claire d'autres manuscrits (Alexandrinus, Vaticanus, Claromontanus, Sangermanensis) : τὸ δὲ Ἄγαρ Σινᾶ ὄρος ἐστίν. Il est inutile, si l'on choisit ce texte, de recourir, pour l'interpréter, aux explications, plus ingénieuses que fondées, de nombreux commentateurs. Il suffit de l'entendre ainsi : Cette Agar, l'Agar de notre allégorie, est le mont Sinaï en Arabie, c'est-à-dire elle représente le Sinaï, parce que cette montagne est en Arabie, patrie d'Agar et de ses descendants : or, ce mont est la figure de la Jérusalem terrestre. Voir cette question discutée avec autant de science que de sagesse dans Lightfoot, *Epistle to the Galatians*, p. 192 et suiv.

Et que nous montre l'Écriture ? Les enfants de la promesse figurés dans Isaac plus nombreux que ceux de la Loi ; ces derniers nés de la chair persécutant ceux de l'esprit, mais par l'ordre de Dieu chassés de l'héritage.

« Frères, conclut l'apôtre, nous ne sommes pas les enfants de la servante, mais de la femme libre, et c'est le Christ qui nous a acquis cette liberté. Tenez-vous donc fermes, et ne vous mettez point sous le joug d'une nouvelle servitude. C'est moi, Paul, qui vous le dis : si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien. Et de plus, je déclare à tout homme qui se fait circoncire qu'il est tenu d'accomplir toute la Loi. Vous vous êtes privés de tout ce qu'il y a dans le Christ, vous qui voulez être justifiés par la Loi, vous êtes déchus de la grâce ; pour nous c'est en vertu de la foi que nous espérons recevoir de l'Esprit la justice ; car en Jésus-Christ ni circoncision ni incirconcision n'ont de valeur, mais la foi opérant par l'amour.

« Vous couriez si bien ! Qui donc vous a arrêtés, vous empêchant d'obéir à la vérité ? Assurément ce sentiment là ne vient pas de celui qui vous appelle¹. Un peu de levain fait lever toute la pâte. J'ai bon espoir en vous toutefois, grâce au Seigneur vous n'aurez point désormais d'autres sentiments (que ceux qui vous animaient d'abord) ; quant à celui qui vous trouble, quel qu'il soit, il en portera la peine. Car, s'il est vrai que je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je persécuté² ? Le scandale de la

¹ Ce présent indique que « les dons et la vocation de Dieu sont immuables. Il ne s'en repent jamais. » Rom., xi, 29.

² C'était là évidemment une des calomnies des adversaires de Paul.

croix est donc anéanti ! Ah ! plutôt à Dieu que ceux qui vous troublent ainsi fussent non seulement circoncis, mais plus que circoncis !¹

« Vous avez été appelés à la liberté, frères ; ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair ; par amour servez-vous l'un l'autre, car toute la Loi est contenue dans une seule parole ; celle-ci : « Tu aimeras ton prochain comme toi même... » Marchez par l'Esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair ; en effet, la chair convoite contre l'Esprit et l'Esprit contre la chair ; et toutes deux sont opposées l'une à l'autre. Or, ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises. Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit »

Habituellement Paul se contentait d'apposer quelques mots en manière de signature ; cette fois, plein des pensées qui l'agitaient, craignant de n'en avoir pas assez dit, il se laissa entraîner à récrire de sa main comme un résumé de ce qu'il venait de dicter :

« *Voyez quelles lettres² je trace pour vous de ma propre main.*

« *Ils ne veulent que faire parade d'un rite charnel, ceux qui vous forcent à vous faire circoncire, et*

¹ D'après S. Jérôme et les Pères grecs, Paul lance par là aux zélateurs de la circoncision ce trait d'une étrange vigueur : Vous mériteriez de pousser votre fanatisme jusqu'aux excès dont les prêtres de Cybèle donnent l'exemple en se mutilant eux-mêmes.

² Πηλίκοις γράμμασιν : « quelles grandes lettres » : allusion aux gros caractères mal formés que traçait l'apôtre, non par suite d'une

cela afin de n'être pas persécutés au nom de la Croix du Christ. Ces circoncis, en effet, n'observent pas la Loi¹, mais ils veulent que vous receviez la circoncision afin de se glorifier en votre chair². Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde³; car, dans le Christ Jésus, la circoncision n'est rien, ni l'incirconcision, mais l'être nouveau que Dieu crée en nous. Paix et miséricorde sur tous ceux qui marcheront selon cette règle et sur l'Israël de Dieu⁴! Au reste, qu'à l'avenir personne ne vienne plus me troubler, car moi je porte en mon corps les stigmates⁵ du Sei-

connaissance imparfaite du grec, et de son peu d'habitude de l'écrire, comme le supposent quelques commentateurs, mais probablement à cause de son état de santé, notamment de la faiblesse de sa vue à laquelle il a fait allusion plus haut. Voir *Saint Pierre*, chap. vii, p. 161, éd. in-8°; p. 151, éd. in-12.

¹ Les Judaïsants qui troublaient la Galatie ne cherchaient à faire accepter aux fidèles que la circoncision; ils tenaient en moindre estime les autres observances et les négligeaient eux-mêmes.

² Ils veulent se vanter, auprès des Juifs, de vous avoir gagnés à la circoncision, qui est le signe du mosaïsme.

³ Je ne suis pas seulement mort au monde avec Jésus, mais crucifié; désormais, entre le monde et moi, il y a une séparation plus profonde et plus complète que la mort : la croix de Jésus.

⁴ Les chrétiens, « vrais fils d'Abraham, héritiers des promesses faites à lui et à sa race » (Gal., iii, 7, 16), sont par là le véritable Israël, l'Israël de Dieu. Hors d'eux il n'y a que « l'Israël de la chair ». (1 Cor., x, 18.)

⁵ Les marques des fouets et des verges, la fatigue, l'épuisement du corps brisé au service de Jésus. L'apôtre oppose cette mortifica-

gneur Jésus. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, frères. Amen. »

tion de tout le corps à la circoncision, comme le seul sacrifice digne de Dieu et du chrétien.

CHAPITRE QUATORZIÈME

L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS

La Lettre aux Galates était un coup d'éclat ; jamais encore Paul n'avait parlé avec cette netteté et rejeté aussi complètement le mosaïsme. Plus de sabbats, de fêtes juives, d'observances, de circoncision¹ ; la liberté pour tous dans le Christ Jésus². C'en était fait de la Loi et de son rôle de pédagogue : l'enfance passée, le pédagogue reçoit congé³. Tout ce que l'on attendait vainement d'elle, ablution des péchés, rédemption, sanctification, tout cela ne se trouve qu'en Jésus, et, pour l'obtenir, aucune pratique, aucune œuvre légale n'est requise : il ne faut que croire en Lui, s'unir à Lui et s'abandonner à sa vertu divine qui opère en nous le vouloir et le faire⁴. Telle était la maîtresse pensée qui absorbait de plus

¹ Gal., iv, 9, 10.

² Id., iv, 31.

³ Id., iii, 24, 25.

⁴ Id., ii, 16-20. Philip., ii, 13.

en plus l'apôtre, la révélation spéciale qu'il avait mission de répandre à travers le monde.

Elle l'avait saisi dès l'heure de sa conversion, car Jésus, lui montrant la gentilité comme son champ d'apostolat, avait ajouté : « Par la foi qu'ils auront en moi, ils recevront la rémission de leurs péchés et auront part à la vie éternelle ¹. »

A mesure que se multipliaient les révélations célestes et que l'âme de Paul s'y ouvrait, ce dogme capital du christianisme lui apparaissait en lumière plus nette ; ces clartés étaient pleines au temps où il écrivit son Épître aux Galates. Il voyait, dans la foi qui sauve et justifie, tout ce que nous y voyons, non une simple adhésion de l'intelligence, mais la foi animée par la charité, un don du cœur, de la volonté, de l'âme entière au Christ. Il y voyait Dieu ne se bornant pas à absoudre, à oublier, à voiler en nous le péché sans le détruire, mais agissant en créateur tout puissant, de telle sorte qu'il renouvelle l'âme croyante, y efface le péché, la régénère, influe en elle son propre esprit, sa sainteté, sa justice.

Au spectacle de cette transformation merveilleuse, on comprend l'indignation de Paul contre les Ju-
daïsants qui méconnaissaient un pareil don des
cieux. Non moins vive était l'inquiétude que lui
causaient leurs progrès chez les Galates, inhabiles

¹ Act., xxvi, 18.

aux discussions des écoles juives. Les confondre lui était aisé partout où il pouvait les joindre comme en Galatie; mais que de chrétientés où il ignorait leurs intrigues ! Paul ne vit d'autre remède à cette contagion que d'exposer sa doctrine dans un écrit qui passerait d'Église en Église, et la montrerait à tous établie sur le solide fondement de l'Écriture.

Le calme où il trouva Corinthe était propre à ce dessein : rarement dans sa vie constamment traversée, l'apôtre avait joui d'un tel repos ; il en usa pour rédiger un précis de ses enseignements, et le mit sous forme de lettre, seul genre d'exposition où sa pensée se mît à l'aise. Mais à quelle Église s'adresser de préférence, dans un danger qui les menaçait toutes également ? Il ne pouvait songer à Jérusalem, foyer des résistances judaïques ; Antioche, Éphèse n'avaient point assez de relief hors de l'Orient : ses yeux se tournèrent vers Rome.

Cette maîtresse du monde n'avait jamais été plus puissante ; en tout sa parole faisait loi. L'Église fondée dans ses murs avait emprunté quelque chose de ce prestige et pris ascendant sur les chrétientés éparses de l'empire. On savait d'ailleurs qu'elle était l'œuvre, le siège de Pierre. A ce double titre, sa foi rayonnait dans tout l'univers ¹. Paul ne pouvait mettre en mains plus actives et plus sûres la propa-

¹ Rom., I, 8.

gation de sa doctrine ; l'Église de Rome, en effet, « pleine de science, de charité, capable d'instruire les autres ¹ », était déjà initiée aux enseignements qu'il lui voulait confier. Elle les tenait de Pierre, auquel l'apôtre des gentils avait confié ses révélations ² ; elle les tenait aussi des nombreux disciples de Paul, qui, d'Éphèse, de Corinthe, de Macédoine, étaient venus s'établir en Italie, et que l'apôtre saluera à la fin de sa Lettre aux Romains. Il n'avait donc qu'à rappeler à cette Église ce qu'elle savait déjà et à la « fortifier ³ » dans ses croyances. Outre cette « communauté de foi ⁴ », il trouvait chez elle ce qu'il cherchait dans les circonstances présentes, une chrétienté où les gentils dominaient ⁵ et en laquelle il pouvait prévenir et armer les fraternités

¹ Rom., xv, 14.

² Act., xv, 2-4. Gal., i, 8 ; ii, 2, 6, 9, 14-19.

³ Rom., i, 11.

⁴ Id., i, 12.

⁵ Nous avons montré ailleurs (*Saint Pierre*, chap. xviii) comment l'Évangile se propagea dans la capitale du monde ; les premiers germes en furent apportés par les Israélites de Rome qui, à la Pentecôte (Act., ii, 10) et aux pèlerinages des années suivantes, entendirent la prédication des apôtres ; la divine semence se trouva plus largement répandue à la venue de S. Pierre, et fructifia d'abord au milieu des Juifs, puis abondamment parmi les païens. Ces derniers étaient en majorité au temps de l'Épître aux Romains, car l'apôtre en de nombreux endroits de sa lettre ne s'adresse qu'à des gentils (Rom., i, 5, 6, 13 ; vi, 17 et sq. ; xi, 13, 25, 28, 30 ; xiv, 1 et sq. ; xv, 7-16). Il les voit si influents dans la communauté, qu'il leur recommande plus de ménagements pour les scrupules des frères venus des synagogues (Rom., xiv).

de même origine. Ce choix d'ailleurs était un acte habile de la part de Paul, car il se couvrait ainsi du patronage de Pierre, non seulement chef des Douze, mais encore chef prétendu des Judaïsants.

Un scrupule l'arrêtait néanmoins : il s'était posé la règle « de ne jamais prêcher l'Évangile aux lieux où le Christ avait déjà été annoncé ¹ » ; or Rome était le domaine de Pierre, et là, comme ailleurs, Paul répugnait à « bâtir sur le fondement d'autrui ² ». Il s'y résolut à la fin en songeant que, « ministre du Christ envers les gentils ³, » il était redevable à tous de son Évangile, « aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux simples... et à vous aussi, ajouta-t-il, qui êtes à Rome ⁴ » ; mais il prit soin, dans toute sa lettre, de ne traiter qu'avec grande réserve cette chrétienté qui n'était point sienne, s'excusant de sa hardiesse à lui écrire ⁵, bornant ses projets de ministère au milieu d'eux « à les voir en passant » quand il irait en Espagne, à jouir un peu de leur présence ⁶. Un humble vœu résumait toute son ambition à cet égard : « Dieu m'est témoin que je me souviens sans cesse de vous, lui demandant continuellement

¹ Rom., xv, 20.

² Id., xv, 20.

³ Id., xv, 16.

⁴ Id., i, 14, 15.

⁵ Id., xv, 15.

⁶ Id., xv, 24.

dans mes prières que, si c'est sa volonté, il m'offre enfin quelque voie favorable pour aller vers vous, car j'ai grand besoin de vous voir pour vous faire part de quelque grâce spirituelle ¹. »

La démarche de Paul, réduite à ces modestes visées, n'avait rien d'une intrusion dans le domaine de Pierre : tout entier pendant trois mois ², à la lettre qu'il méditait, l'apôtre la dicta à Tertius ³, non d'un jet, comme l'Épître aux Galates, mais lentement mûrie, dans le calme et la retraite que lui ménageait la demeure hospitalière de Caius ⁴. Ce petit écrit est de singulière importance, car la pensée de l'apôtre s'y développe plus au large que partout ailleurs. Il nous suffira donc de l'alléger des commentaires sur l'Écriture destinés à réfuter les Juifs, pour exposer presque entièrement la théologie de S. Paul. Ses enseignements sur la vie surnaturelle y sont résumés : impuissance de l'homme déchu à se relever de soi-même, la Rédemption, la Justification par la foi en Jésus, l'union au Christ transformant l'âme, y créant un être nouveau, sanctifié, divinisé, et toutes ces merveilles, pur effet de grâce, prévues, prédestinées de toute éternité.

La justification par la foi est la condition essen-

¹ Rom., I, 9-11.

² Act., xx, 3.

³ Rom., xvi, 22.

⁴ Id., xvi, 23.

tielle, le principe de ces opérations de Dieu dans l'âme. Paul en établit l'absolue nécessité pour tous, Juifs comme païens. Que peuvent-ils, en effet, livrés à leurs propres forces ? Se détourner de Dieu, et pécher.

Les gentils étaient capables de vérité et de justice naturelle. Ils avaient, pour s'y élever, le spectacle de la création où se reflètent « les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle, sa divinité » ; ils avaient la loi morale gravée dans leur conscience. Ingrats à ces dons, les méconnaissant, « ils se sont égarés dans leurs raisonnements ; leur cœur s'est obscurci ; se disant sages, ils sont devenus fous ; ils ont transféré l'honneur dû au seul Dieu incorruptible à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux convoitises de leur cœur... au sens dépravé », aux vices honteux et contre nature ¹. Même impuissance, même déclin moral chez le Juif. Vainement « se targue-t-il d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des simples et des enfants, d'avoir dans la Loi la règle de la science et de la vérité ». Cette Loi, il la viole. Or « le vrai Juif l'est intérieurement, la vraie circoncision est celle du cœur qui se fait par l'Esprit », non celle de la chair ².

¹ Rom., I, 18-32.

² Id., II, 1-29.

« N'y a-t-il donc aucune prérogative pour les Juifs, aucun profit de la circoncision ? Grand au contraire est leur avantage et de toute manière, principalement en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés. » Les promesses qui y sont contenues s'accompliront, en dépit de l'incrédulité de plusieurs d'entre eux. Qu'Israël n'en conclue pas toutefois qu'il vaut mieux que les gentils ; car l'Écriture nous montre tous les hommes également dans le péché. La Loi ne donne aux Juifs qu'une vue plus nette du mal, mais nulle grâce de force et de relèvement, nulle vertu non plus aux œuvres qu'elle prescrit¹. Dès lors, où est le salut ? Dans la foi en Jésus, qui rachète l'homme du péché et le fait juste ; foi offerte à tous, car tous ont péché ; offerte gratuitement, car le sang du Christ en a payé le prix².

¹ Rom., III, 1-20.

² Cette doctrine de la justification par la foi, loin de détruire la Loi, la confirme. Que lisons-nous, en effet, dans celle-ci ? « Abraham crut et sa foi lui fut imputée à justice. » (Gen., xv, 6.) Ses œuvres par conséquent ne sont rien dans cette justice, la circoncision non plus, car il reçoit d'abord la justification par la foi, et ensuite la circoncision comme marque et sceau de la justification, afin qu'il paraisse clairement Père de tous les croyants, circoncis comme incirconcis, justifiés les uns et les autres par la foi seule. Abraham d'ailleurs nous montre, par son exemple, en quoi consiste cette foi justifiante : c'est croire sans hésiter contre toute raison humaine, et, par là, rendre grâce à la toute-puissance de Dieu. « Or ce n'est pas pour lui seul qu'il est écrit que sa foi lui a été imputée à justice, mais aussi pour nous à qui elle sera imputée de même, si nous croyons

Et qu'admirables sont dans nos âmes les effets de cette opération divine ! Justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, l'espérance non trompeuse de partager la gloire de ses enfants. Le gage en est l'amour de Dieu répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint. Au souffle de cet amour, le Christ nous a aimés pécheurs et ennemis, jusqu'à mourir pour nous ; que ne fera-t-il pas maintenant qu'il nous a justifiés par son sang ? Non seulement il nous réconcilie avec Dieu, mais il fait de notre salut une gloire, un triomphe. La justification en effet opère en nous par le Christ de la même façon que le péché originel et la damnation par Adam. La désobéissance d'un seul homme nous avait tous perdus, l'obéissance du seul Christ nous sauve tous, mais par une grâce d'autant plus abondante que la Loi survenant a multiplié les préceptes et leur violation. Or, là où il y a eu surabondance de péché, Dieu a fait surabonder la grâce, « afin que, comme le péché avait régné en donnant la mort, de même la grâce règne par la justice en donnant la vie éternelle par Jésus-Christ Notre-Seigneur ¹ ».

Pécherons-nous donc pour donner lieu à cette surabondance de grâce ? A Dieu ne plaise ! car un

à celui qui a ressuscité d'entre les morts, Jésus Notre-Seigneur, lequel a été livré à la mort pour nos péchés et qui est ressuscité pour notre justification. » Rom., III, 21-31 ; IV, 1-25.

¹ Rom., V, 1-21.

autre fruit de la justification est de nous affranchir du péché. Par le baptême, le chrétien enseveli dans la mort et le tombeau de Jésus ressuscite avec lui à une vie nouvelle ; dès lors « le vieil homme » en nous, l'homme charnel et pécheur, mort avec le Christ, est délivré à tout jamais de l'esclavage du péché ; ressuscité avec le Christ, il doit « se tenir pour mort au péché et ne vivant plus qu'à Dieu dans le Christ Jésus ¹ ».

L'âme, par cette communion à la mort de son Sauveur, se trouve affranchie, non seulement du péché, mais de la Loi. Celle-ci, en effet, n'a d'autorité sur l'homme qu'au cours de la vie. De même que la loi du mariage n'assujettit la femme à son mari que du vivant de ce dernier, le mari mort, la femme est libre ; ainsi est-il de nous chrétiens : morts avec le Christ, nous ne sommes plus sous le joug de la Loi, mais unis à Jésus ressuscité, nous produisons en lui des fruits pour Dieu. « Quand nous étions dans la chair, les passions criminelles, excitées par la Loi ², agissaient dans nos membres et leur

¹ Rom., vi, 1-23.

² Il ne suit point de là que la Loi est péché et de soi porte au péché. A l'homme déchu, il est vrai, elle devient occasion de péché, parce qu'elle fait connaître et excite la concupiscence sans donner la force d'y résister ; mais en soi elle est sainte et bonne. La preuve en est le combat que se livrent en nous l'homme intérieur, raisonnable, qui approuve cette loi et veut l'accomplir, et l'homme charnel qui s'y oppose. « Car je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de ma raison et qui me rend captif de la loi

faisaient produire des fruits pour la mort ; mais maintenant, nous sommes affranchis de la Loi qui nous liait, de sorte que nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vieillesse de la lettre ¹. »

Paix, ferme espérance, amour divin répandu dans nos cœurs, délivrance du péché, affranchissement de la Loi, c'étaient là assurément de merveilleux fruits de la justification ; il restait cependant à Paul d'en exposer le plus remarquable effet, la transformation qu'elle accomplit dans l'âme, en l'animant d'une vie surnaturelle et divine, de la vie du Christ. Par elle, l'Esprit de Jésus, l'Esprit de Dieu habite en nous ; il nous rend facile ce qui était impossible à la Loi ; de charnels, il nous fait spirituels, n'ayant plus de vie et d'amour que pour Dieu ². Ne vivons

du péché qui existe dans mes membres. Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? » Rom., vii, 7-25.

¹ Rom., vii, 1-6.

² « Ceux qui sont selon la chair ont leur pensée aux choses de la chair ; ceux qui sont selon l'Esprit, aux choses de l'Esprit ; la pensée de la chair est mort, la pensée de l'Esprit vie et paix, parce que la pensée de la chair est l'ennemie de Dieu ; elle ne se soumet pas à sa loi, elle ne le peut même pas..... Pour vous, vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit..... l'Esprit du Christ..... Or, si le Christ est en vous, le corps est mort en vous à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. Et si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous. » Rom., viii, 1-11.

donc plus selon la chair, mais selon l'Esprit ; car la chair engendre la mort, l'Esprit engendre la vie qui fait de nous en Jésus-Christ des fils adoptifs de Dieu. Fils de Dieu, nous sommes cohéritiers du Christ, certains dès lors, en souffrant avec lui, de partager sa gloire. Et quels gages de cette assurance ! Que de signes de ce renouvellement ! D'abord la création entière qui soupire, se débat dans l'angoisse d'un enfantement et qui ne peut secouer la servitude de la corruption que si les fils de Dieu entrent dans la gloire ; puis nous-mêmes, « nous qui gémissons, attendant l'effet de l'adoption divine, la rédemption et la délivrance de notre corps » ; et l'Esprit d'en haut qui, aidant notre faiblesse, prie en nous par des gémissements ineffables ; Dieu enfin qui, de toute éternité, nous a prédestinés à être les images de son Fils. Ceux qu'il a prédestinés, appelés, justifiés, il les glorifiera ¹.

« Après cela que devons-nous dire ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Celui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré à la mort pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi de toutes choses avec lui ? Qui accusera les élus de Dieu ? Dieu même les justifie. Qui osera les condamner ? Sera-ce le Christ ? Lui qui est mort, ou plutôt qui est ressuscité, qui est à la droite de Dieu, qui intercède pour nous ! Qui donc nous séparera de l'amour du Christ ? Les tribulations, les

¹ Rom., VIII, 12-30.

détresses, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive?... En tous ces maux, nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés. Je m'en tiens assuré ; ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni le présent, ni l'avenir, nulle puissance, ni les forces d'en haut, ni celles d'en bas, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus Notre-Seigneur¹. »

Paul, dans ce transport de foi, avait perdu de vue Israël, sa Loi, ses puériles observances, leur inutilité pour le salut. C'était là pourtant le principal objet de sa lettre. Il y revient brusquement, prenant Dieu à témoin que si Jésus et son règne dans les âmes est devenu tout pour lui, il n'oublie ni ne dédaigne ses frères de même sang que lui selon la chair. Si profonde est sa tristesse au spectacle de leur incrédulité, qu'il souhaiterait être anathème pour leur salut ; car c'est à eux qu'appartient en propre « l'adoption des enfants de Dieu, sa gloire, son alliance, sa Loi, son culte, ses promesses ; c'est d'eux que sont les patriarches desquels, selon la chair, est sorti le Christ, qui est en toutes choses le Dieu béni éternellement² ».

Ces promesses divines s'accomplissent d'ailleurs malgré leur infidélité, car ce n'est point le sang seul qui fait le vrai Israélite, c'est le choix et la vocation de Dieu. L'histoire des patriarches en fait

¹ Rom., VIII, 31-39.

² Id., IX, 1-5.

foi ; des deux fils d'Abraham, un seul hérite de la promesse ; des fils d'Isaac, nés à la même heure, ce n'est point le premier sorti du sein de la mère qui devient le chef du peuple élu, c'est l'autre, par une prédilection toute gratuite de Dieu. Et nulle injustice dans ce choix, car personne n'a de droit à être l'élu du Seigneur. Le salut dépendant non des œuvres, mais surtout du Dieu qui fait miséricorde, qui osera lui demander raison de son choix ? « Le vase d'argile dit-il à celui qui le façonne : Pourquoi me fais-tu de la sorte ? Le potier n'a-t-il pas pouvoir sur l'argile pour tirer de la même masse de terre un vase destiné à des usages honorables, un autre à de vils emplois ? » L'homme n'est pas plus fondé à se plaindre si, d'une part, Dieu souffre patiemment devant lui des vases corrompus, devenus par leur propre volonté vases de colère, si de l'autre il tire, non seulement d'entre les Juifs, mais aussi de la gentilité, des vases de miséricorde destinés à le glorifier. Israël, en effet, ne doit point l'oublier : s'il est supplanté, s'il déchoit de ses privilèges, c'est que volontairement il s'aheurte à la pierre d'achoppement, aux œuvres légales. Quelle folie de chercher vainement la justice dans l'accomplissement laborieux de toute la Loi, alors que cette Loi elle-même nous montre le salut aisé à obtenir par la seule foi en Jésus ¹ ? Dieu a pris soin d'ouvrir à tous cette

¹ « Jésus-Christ est la fin de la Loi pour justifier tous ceux qui

voie, envoyant ses prédicateurs dans le monde entier. Les gentils y sont entrés ; qu'Israël ne suit-il leurs traces ¹ ?

Mais par suite de cette incrédulité Dieu a-t-il entièrement rejeté son peuple ? Non, certes. De même qu'il s'était réservé sept mille hommes qui ne fléchirent point le genou devant Baal, ainsi par grâce aujourd'hui tire-t-il de son peuple un noyau d'élus. Le plus grand nombre à la vérité ferme les yeux et s'éloigne, mais leur aveuglement n'est pas définitif ; grâce à cette défaillance, les gentils mis à la place d'Israël provoquent son émulation et l'amèneront un jour à suivre leur exemple. Or, si une chute passa-

croiront en lui. Or Moïse décrit ainsi la justice qui vient de la Loi : « L'homme qui en observera les ordonnances y trouvera la vie. » (Lev., xviii, 5.) Mais pour ce qui est de la justice qui vient de la foi, voici comment il en parle : Ne dis pas en ton cœur : « Qui pourra monter au ciel ? » pour en faire descendre le Christ. Ou « qui descendra dans l'abîme ? » pour appeler le Christ d'entre les morts. Mais que dit l'Écriture ? « La parole qui t'est annoncée se trouve près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. » (Deut., xxx, 12-14.) C'est la parole de la foi que nous prêchons, à savoir que si tu confesses de bouche que Jésus est le Seigneur, et que tu croies de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé. Car il faut croire de cœur pour être justifié, et confesser sa foi par ses paroles pour obtenir le salut. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Quiconque croit en lui ne sera pas confondu. » (Is., xxviii, 16.) Il n'y a point en cela de distinction entre le Juif et le gentil, parce qu'ils n'ont tous qu'un même Seigneur qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent, car « quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé » (Joël, ii, 32). » Rom., x, 4-13.

¹ Rom., ix, 6-x, 21.

gère des Juifs, une éclipse de leur foi a été la richesse et le salut du monde, que sera leur conversion en masse ? Un éclat de vie au sein de la mort. Car, « si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi ; si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi. Si donc quelques-unes des branches ont été arrachées, et si toi, olivier sauvage, enté au milieu d'elles, tu es devenu participant de la racine et du suc de l'olivier, n'en prends point sujet d'orgueil et de dédain pour les branches retranchées..., car si Dieu n'a pas épargné les rameaux naturels, il ne t'épargnera pas non plus. » Israël d'ailleurs ne reste dans l'aveuglement que jusqu'à l'entrée de toutes les nations dans l'Église ; alors Dieu se souviendra des promesses faites aux patriarches, il se retournera vers leur race et l'appellera. Ainsi l'infidélité des Juifs aura servi à amener les gentils à la foi ; à leur tour les gentils par leur foi amèneront les Juifs à croire, et Dieu, après les avoir tous enveloppés dans une commune incrédule, les sauvera tous gratuitement les uns par les autres.

« O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont insondables, ses voies impénétrables ! Tout vient de lui, tout est par lui, tout est en lui : à lui seul soit gloire dans tous les siècles ! Amen¹. »

¹ Rom., xi, 1-36.

L'apôtre ne manqua pas de terminer cette lettre, comme il le faisait toujours, par des conseils pratiques, car, après avoir tant répété que la foi justifie sans les œuvres, il importait de ne pas taire que cette foi, qui n'est point le fruit des œuvres, en devient le principe dans l'âme justifiée où elle opère constamment par l'amour. A cet effet, il rappela aux Romains la vie de sainteté que ce renouvellement de l'Esprit répand dans toute chrétienté digne de ce nom. Tous s'y regardent comme les membres d'un même corps : prophètes, diacres, docteurs, prédicateurs, distributeurs d'aumônes, guides spirituels, ministres des œuvres de miséricorde, agissent unis, avec simplicité et zèle, dans la joie de leur âme¹. Audessous d'eux, les frères à l'envi, faisant de leurs corps, de leurs passions, une hostie vivante et pure, digne de Dieu, lui offrent un culte raisonnable et spirituel². De là l'ensemble des vertus auxquelles Paul convie les Romains.

« Que votre amour soit sans hypocrisie ; ayez le mal en horreur, tenez ferme au bien ; ayez l'un pour l'autre une affection fraternelle ; prévenez-vous d'honneur et de déférence. Soyez actifs au devoir, en ferveur de l'esprit, car vous servez le Seigneur ; joyeux dans votre espérance, patients dans les maux, persévérants dans la prière, charitables pour subvenir aux nécessités des saints,

¹ Rom., XII, 3-8.

² Id., XII, 1.

prompts à l'hospitalité. Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez et ne maudissez pas. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent, unis toujours de sentiment, n'aspirant point aux choses élevées, mais vous associant aux humbles... Vivez en paix, s'il est possible, avec tous les hommes. Ne vous vengez point vous-mêmes, mes bien-aimés... Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire... Ne vous laissez point vaincre par le mal, mais surmontez le mal par le bien ¹. »

Paul ne s'en tint point à ces préceptes généraux. L'Église de Rome, bien que composée en majorité de païens convertis, comptait dans son sein des fidèles sortis des synagogues ou les ayant fréquentées. Plusieurs même en avaient emporté les idées fanatiques que répandaient alors dans le monde juif les Ébionites, aux yeux desquels le monde présent est le règne de Satan ², Judas le Gaulonite qui, proclamant Jéhovah seul Maître, prêchait la révolte contre Rome ³. Sans aller jusque-là, ces disciples mettaient en doute la légitimité de l'impôt, le respect et l'obéissance dus aux lois de l'empire. Paul crut devoir les prémunir contre ces tendances séditieuses. Il savait par expérience quelles sûretés la foi nouvelle avait trouvées jusque-là dans l'équité des magistrats romains; mais c'étaient là des disposi-

¹ Rom., XII, 9-21.

² *Clementinæ Homiliæ*, xv, 6, 7, 8.

³ Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, 1, 6. *Bell. jud.*, II, VIII, 1.

tions instables, passagères ; s'élevant plus haut, l'apôtre montre aux Romains « toute puissance venant de Dieu ¹ », par suite, dans toute autorité légitimement constituée, un ordre établi par Dieu, une effusion de la majesté et de l'autorité divine, digne de respect et d'une sorte de culte.

« Il faut donc être des sujets soumis, conclut-il, non seulement par crainte du châtement, mais par devoir de conscience. C'est pour cela que vous payez les impôts. Les princes, en effet, sont les ministres de Dieu, toujours appliqués aux fonctions de leur emploi. Rendez donc à chacun ce qui lui est dû ; à qui le tribut, le tribut ; à qui l'impôt, l'impôt ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur ². »

L'apôtre s'étendit plus longuement sur un autre point, l'ascétisme, l'abstinence de viande notamment, que pratiquaient certains membres de l'Église romaine. L'aversion pour la chair des animaux était commune à plusieurs des sectes religieuses auxquelles le déclin du culte officiel donnait alors grand prestige, Pythagoriciens, Esséniens ³, Gnostiques Ébionites⁴. Leurs adeptes devenus chrétiens ne renonçaient point à la sévérité de cette vie, aux abstinences surtout qui constituaient pour eux une expiation de

¹ Rom., XIII, 1.

² Id., XIII, 5-7.

³ Lightfoot, *Epistle to the Colossians*, THE ESSENES, p. 379.

⁴ S. Épiphane, *Adv. Hæreses*, xxx, 15

leurs péchés et une manière d'assujettir le corps. Ils ne se bornaient pas, comme les Juifs, à n'user que de viandes pures et légales ; rejetant toute chair comme une souillure, ils vivaient de légumes, ne buvant jamais de vin ¹. Paul ne pouvait approuver cet excès de rigorisme qu'il tenait pour une faiblesse dans la foi ² ; mais c'est au nom de la charité qu'il demanda « aux forts », plus nombreux, de respecter leurs frères moins éclairés, de ne point les mépriser, d'éviter même toute discussion, tant sur le choix des aliments que sur la distinction des jours, sur le sabbat en particulier ³.

A Rome, un si grand nombre de Juifs, de prosélytes, de païens même attirés par le mosaïsme, observaient ce repos sacré, que l'aspect de la ville ce jour-là en était changé ⁴. Des chrétiens les imitaient et tenaient d'autant plus à cette pratique que les assemblées du dimanche, établies dans les Églises de Paul ⁵, n'étaient point encore en usage à Rome. « Les forts », traitant de superstitieuse cette observance, proclamaient hautement que tous les jours sont également à Dieu ⁶. Paul les exhorta à ne pas

¹ Rom., xiv, 2, 21.

² Id., xiv, 1.

³ Id., xiv, 2-5.

⁴ Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. III, p. 81. — Haus-rath, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, t. III : *Die Juden in Rom*, p. 383-392.

⁵ 1 Cor., xvi, 2. Act., xx, 7.

⁶ Rom., xiv, 5.

condamner des frères qui ne distinguaient ainsi les jours que pour plaire au Seigneur.

Il alla plus loin sur le choix des aliments : il demanda aux Romains, comme il l'avait fait aux Corinthiens, de s'abstenir, en compagnie des faibles, des viandes que ceux-ci regardaient comme impures, et d'éviter ainsi de les scandaliser.

« Je sais et je suis persuadé, leur dit-il, dans le Seigneur Jésus, que rien n'est impur de soi-même... ; mais si en mangeant de quelque chose vous attristez votre frère, vous ne vous conduisez plus selon la charité. Ne faites point périr pour une question de viandes celui pour lequel le Christ est mort... Car le royaume de Dieu n'est pas manger et boire, mais justice, paix, joie dans l'Esprit-Saint ¹ ».

La précision de ces conseils montre que des relations intimes et constantes unissaient Paul à l'Église de Rome ; évidemment tout ce qui s'y passait lui était connu, et rien là qui doive nous étonner, car l'apôtre comptait dans cette chrétienté de nombreux et fidèles disciples : c'étaient Priscille et Aquila, ses hôtes de Corinthe et d'Éphèse, que les hasards de leur vie voyageuse avaient ramenés à Rome ; c'était « l'assemblée de frères qui se réunissait dans leur maison » pour prier ; c'était « Épénète son bien-aimé, les prémices de l'Asie ;

¹ Rom., XIV, 14-17.

Marie qui avait beaucoup travaillé » pour l'Église de Rome, « Andronicus et Junie, ses compatriotes et ses compagnons de captivité, considérables entre les apôtres et conquis avant lui à la foi du Christ ¹, Amplias, qu'il aimait particulièrement dans le Seigneur, Urbain, son compagnon d'œuvre dans le Christ, Stachys le bien-aimé, Apellès fidèle au Christ, la famille d'Aristobule, son compatriote Hérodition, tous ceux de la maison de Narcisse ² qui étaient au Seigneur, Tryphène et Tryphose, actives au service du Seigneur, sa chère Persis, également zélée, Rufus, un élu du Seigneur et sa mère que Paul aimait à l'égal de la sienne, Asyncrite, Phlégon, Hermas, Patrobas, Hermès, tous les frères de leur compagnie ; Philologue, Julie, Nérée et sa sœur, Olympas et de nombreux saints qui vivaient avec eux ³ ».

L'influence qu'exerçaient dans la communauté romaine de si nombreux disciples de Paul, explique en partie le ton d'autorité qui règne en toute sa

¹ Ces disciples, de même race que l'apôtre (τοὺς συγγενεῖς μου) et convertis avant lui, étaient probablement au nombre des Juifs romains qui embrassèrent la foi à la Pentecôte (Act., II, 10) et aux pèlerinages des années suivantes. Ils connurent S. Paul dans quelque une des villes qu'il évangélisait, et s'attachèrent à lui si étroitement, qu'ils partagèrent une de ses nombreuses captivités (ἐν φυλακαῖς περισσοτέρως, II Cor., XI, 23).

² Narcisse, le célèbre affranchi de Claude, fut mis à mort en 54, avant que Paul n'écrivît sa lettre aux Romains, ce n'est donc pas de lui qu'il est ici question. Voir Tacite, *Annales*, XIII, 1.

³ Rom., XVI, 3-15.

lettre. Cette assurance, cette liberté de parole ne porte-t-elle pas aussi à croire que Pierre, en ces temps-là, se trouvait éloigné de l'Église qu'il avait fondée ? Les vestiges de sa venue et de son séjour à Rome ne se rapportent à aucune époque déterminée¹ ; comme les autres apôtres apparemment, il ne s'attachait pas à une seule chrétienté, mais allait et venait, prêchant, créant de nouvelles fraternités, visitant celles qu'il avait établies. Paul, sachant la communauté de Rome laissée à elle-même, privée depuis plusieurs années peut-être de son guide infailible, put s'adresser à elle aussi librement qu'à une de ses chrétientés, y parler, non en propre pasteur, mais en chef, en docteur de la gentilité. C'est à ce seul titre qu'il s'engageait sur le domaine de Pierre ; avec quelle réserve : nous le savons déjà, et ces paroles de l'Épître l'exposent clairement : « Je vous ai écrit ceci, frères, peut-être avec un peu trop de liberté, voulant seulement vous faire ressouvenir de ce que vous savez déjà, selon la grâce que Dieu m'a faite d'être le ministre du Christ Jésus parmi les gentils, exerçant la sacrificature dans l'Évangile de Dieu, afin que l'oblation des gentils lui soit agréable, étant sanctifiée par l'Esprit-Saint². »

Au contraire des autres lettres écrites dans le feu

¹ Voir *Saint Pierre*, chap. xviii.

² Rom., xv, 15, 16.

de l'action, celle-ci, nous l'avons dit, paraît avoir été longuement élaborée. Les finales successives des derniers chapitres indiquent en effet que l'apôtre y revint à plusieurs reprises, ajoutant chaque fois quelque nouveau détail ¹. A l'une de ces révisions, prévoyant que les Judaïsants ne tarderaient pas à porter dans Rome le trouble qu'ils semaient en Asie Mineure : « Frères, écrivit-il, ayez l'œil sur ces hommes qui causent les divisions et les occasions de chute par des enseignements qui ne sont pas selon la doctrine que vous avez apprise ; éloignez-vous d'eux ; car ces sortes de gens ne servent point Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais leur propre ventre², et par de douces paroles et un beau langage

¹ Cette interprétation nous paraît rendre compte suffisamment des salutations qui se suivent dans les chapitres xv et xvi de l'Épître sans qu'il y ait besoin de recourir aux suppositions gratuites et variées que ce fait a suggérées aux critiques modernes. La plus ingénieuse de ces hypothèses est exposée en ces termes par M. Renan : « Nous supposons que le fond de l'épître aux Romains fut une encyclique. Saint Paul, au moment de sa pleine maturité, l'adresse à ses plus importantes Églises, au moins à trois d'entre elles, et, par exception, il l'adresse aussi à l'Église de Rome. Les quatre finales tombant aux versets xv, 33 ; xvi, 20 ; xvi, 24 ; xvi, 27, sont les finales des divers exemplaires expédiés. Quand on fit l'édition des Épîtres, on prit pour base l'exemplaire adressé à l'Église de Rome ; mais, afin de ne rien perdre, on mit à la suite du texte ainsi constitué les parties variantes et notamment les diverses finales des exemplaires qu'on abandonnait. » *Saint Paul*, Introduction, LXXII. On trouvera dans le P. Cornely (*Introductio specialis in singulos Novi Testamenti libros*, p. 479-482) une réfutation très nette de toutes ces conjectures.

² Ce goût du luxe et de la bonne chère était commun chez les

ils séduisent les cœurs des simples... Soyez sages pour le bien, et innocents devant le mal, et le Dieu de paix brisera bientôt Satan sous vos pieds¹. » Trois fois l'apôtre prenant lui-même la plume, avait mis comme sceau à sa lettre des souhaits de paix et de grâce². Sa dernière et définitive signature fut cette belle doxologie :

« A celui qui est puissant pour vous affermir dans mon Évangile et dans la doctrine de Jésus-Christ que je prêche selon la révélation du mystère qui, étant demeuré caché à tous les siècles passés, est découvert maintenant, par le moyen des oracles et des Prophètes, selon l'ordre du Dieu éternel, et qui est venu à la connaissance de tous les peuples afin qu'ils obéissent à la foi, à Dieu, qui est le seul sage, honneur et gloire par Jésus-Christ dans les siècles des siècles. Amen. »³

Une chrétienne, Phœbé, diaconesse de Kenchrées, l'un des ports de Corinthe, était appelée à Rome par ses affaires. Paul lui confia sa lettre recommandant aux Romains de l'assister dans ses besoins en retour de la grande charité qu'elle avait toujours eue pour les frères et tout particulièrement pour lui-même⁴.

Judaïsants, car l'apôtre le leur reproche constamment. II Cor., XI, 20. Philip., III, 19. Tit., I, 12.

¹ Rom., XVI, 17-20.

² Id., XV, 33; XVI, 20, 24.

³ Id., XVI, 25-27.

⁴ Id., XVI, 1, 2.

L'humble sœur emporta respectueusement le message, mais sans se douter assurément qu'elle tenait en main un de ces écrits que le monde méditera jusqu'au dernier jour. Nul sage, en effet, nulle école ne jettera de pareilles lumières sur ce qu'il importe ici-bas de connaître : la vie morale, le mal, l'homme, ses luttes et sa destinée, son union surnaturelle à Jésus.

CHAPITRE QUINZIÈME

RETOUR DE SAINT PAUL A JÉRUSALEM

Les pensées que Paul exprimait dans ses lettres aux Galates et aux Romains n'étaient que l'écho de sa parole, de ses conversations de chaque jour. Au cours des trois mois qu'il passa en Achaïe, tout Corinthe l'entendit répéter que c'en était fait du mosaïsme¹, que, dans ses observances, on devait voir seulement l'ombre des réalités de la foi nouvelle². Israël sans doute y possédait les premiers éléments de la vérité, mais il les bégayait à la manière des enfants qui discernent mal ce que prononcent leurs lèvres³; nulle force morale, nulle ressource dans ces pratiques surannées. Les Juifs,

¹ Gal., iv, 9-11; v, 1-6. Rom., iii, 20; ix, 31-33; x, 21; xi, 1-10.

² I Cor., x, 6-11.

³ Gal., iv, 3, 9 : τὰ στοιχεῖα τοῦ κόσμου..... ἀσθενῇ καὶ πρωχὰ στοιχεῖα : les premiers principes, les éléments d'une instruction plus terrestre et mondaine que spirituelle; ici évidemment les préceptes, les observances grossières et charnelles du mosaïsme. Cf. Coloss., ii, 8, 20.

toujours aux aguets, connurent des premiers les hardiesses décisives où en venait Paul dans ce second séjour : entre lui et leur foi ils sentirent la lutte ouverte à outrance ; il fallait qu'un des deux disparût ; sous main ils décidèrent que ce serait l'apôtre, et à bref délai. Leur mésaventure devant Gallion les avait dégoûtés de tout mouvement séditieux ¹ ; partout où s'étendait l'autorité de Rome, ils voyaient Paul assuré de trouver justice et protection. Mais ils apprirent son dessein de s'embarquer sous peu et de traverser directement de Corinthe en Palestine ; là ils retrouvaient leurs avantages ². La marine marchande dépendant des courtiers, aussi riches que nombreux dans la communauté juive, il ne s'agissait que de gagner un capitaine sans scrupule, et de le charger d'un crime que la mer engloutirait : l'embûche fut vite dressée.

Heureusement Paul en reçut avis, car le calme apparent des Israélites de Corinthe avait détourné d'eux son attention ; c'était au loin qu'il regardait le danger : « Je vous en conjure, frères, écrivait-il aux Romains..., combattez avec moi dans vos prières à Dieu, afin que je sois délivré des incrédules qui sont en Judée, et que les saints de Jérusalem reçoivent favorablement le service que je vais leur rendre ³. » Contraint de se garder sur l'heure même

¹ Act., xviii, 12-17.

² Id., xx, 3.

³ Rom., xv, 30, 31.

et au plus près, il renonça au trajet direct qui lui eût permis d'être à Jérusalem pour la Pâque, et décida de refaire le long circuit autour de l'Archipel. Les routes de terre surveillées par l'autorité romaine étaient plus sûres. Paul, au reste, ne devait point les parcourir seul : les disciples venus avec lui à Corinthe avaient mission de le suivre. C'étaient, on s'en souvient, Timothée et les délégués portant chacun l'offrande de leur Église, Sopater de Bérée, Aristarque et Secundus de Thessalonique, Caïus de Derbé, Tychique et Trophime d'Asie ¹.

Tous, partant en même temps que l'apôtre, l'accompagnèrent jusqu'en Macédoine. A quelque point de la côte, une occasion se présenta de passer aux rives d'Asie. Paul en profita, mais pour ses compagnons seulement : il leur fit prendre les devants avec cette seule instruction de l'attendre à Troas ². Quant à lui, il se dirigea vers Philippes, dans l'espoir d'y trouver l'aide nécessaire pour achever son voyage en sécurité. Sans doute, au port de Thessalonique, l'un des plus fréquentés de l'Archipel, il eût rencontré quelque vaisseau appareillant pour les côtes de Syrie; mais les Juifs y étaient puissants, et il devait en redouter la même animosité, les mêmes dangers qu'à Corinthe. Philippes, au contraire, demeurait la plus dévouée de ses chrétientés. Le

¹ Act., xx, 4.

² Id., xx, 5.

vent de haine qui soulevait contre lui les juiveries des grandes cités maritimes ne soufflait point à Néapolis, le port de cette ville. Où mieux s'adresser pour éviter les périls dont sa navigation venait d'être menacée ?

Paul retrouva en ces lieux Luc l'Évangéliste, qui, de Corinthe où il n'avait fait qu'accompagner Tite, s'était hâté de revenir à Philippes. Depuis six ans, ce disciple annonçait la Bonne Nouvelle aux chrétientés de la région. Les louanges données de tous côtés à cette prédication éveillèrent l'attention de Paul ¹. Le génie de Luc, plus grec qu'oriental, sa parole élégante et limpide, convenaient à l'apostolat de l'Occident; d'autre part, ses connaissances de médecine ² et de navigation en faisaient un compagnon précieux pour de lointaines missions dans la Méditerranée. Paul décida de l'emmener avec lui, et du même coup, sans y songer, il assura au récit de ses Actes jusqu'à Rome une précision, un charme de détail incomparables.

C'était alors le temps de la Pâque; l'apôtre passa dans la ville de Philippes toute la semaine où les Juifs mangent des pains azymes ³, non pour garder cette pratique assurément, car, estimant abrogées les observances mosaïques, il ne dut pas s'y croire

¹ II Cor., VIII, 18.

² Coloss., IV, 14.

³ Act., XX, 6.

astreint dans une Église en majorité d'origine païenne. Ce qu'il célébra, avec les frères de Philippes, ce fut la solennité qui remplace dans notre culte la Pâque d'Israël, le mémorial de la passion et de la résurrection de Jésus. « Le Christ, disait-il aux Corinthiens en pareille occurrence, le Christ, notre Agneau pascal, a été immolé; célébrons cette fête non avec du vieux levain, le levain de la malice et de la corruption, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité ¹. »

Les huit jours que l'apôtre passa à Philippes indiquent-ils que dès lors l'octave de Pâques, rite juif d'origine, était observée dans les chrétientés? Nous n'osons l'affirmer, car ce séjour s'explique naturellement par la difficulté de trouver sur l'heure ce que Paul cherchait en ces lieux. Quelque diligence que fissent les frères de Philippes, ils ne découvrirent aucun vaisseau appareillant pour la Judée. La meilleure occasion était une barque qui se rendait aux côtes méridionales de l'Asie Mineure, en faisant de nombreuses escales, à Troas notamment, puis à Milet². L'apôtre, pressé de partir,

¹ 1 Cor., v, 7, 8.

² La lenteur du voyage, les longues relâches à Troas et à Milet, dans un moment où Paul s'empressait à gagner Jérusalem, ne permettent guère de croire que le navire nolisé par lui obéît à ses ordres. L'apôtre évidemment fut obligé d'attendre à certaines escales que les marins eussent achevé de décharger, puis de charger leurs marchandises. Les clauses du passage toutefois l'autorisaient

accepta cette lente marche, se remettant à Dieu des moyens d'achever le trajet, des rives d'Asie à celles de Palestine.

Les débuts du voyage ne secondèrent point l'empressement de Paul. La barque, assaillie de vents contraires au sortir de la baie de Thasos, fut réduite à louvoyer, et mit cinq jours à gagner Troas au lieu de deux qui suffisent ordinairement ¹. Arrivés au port, nouveau et plus long retard; les nécessités du trafic retinrent le navire sept jours entiers ². La consolation de Paul en ces lieux fut d'y retrouver non seulement ses compagnons de route, mais la petite Église qu'il avait quittée si brusquement à son dernier passage en Macédoine. Les « portes ³ » qui s'ouvraient alors si largement à la Bonne Nouvelle ne s'étaient point fermées : Paul acheva, au cours de cette semaine, d'y faire entrer la vérité entière. Tous l'entendirent et s'enflammèrent à sa parole; un incident porta l'émotion au comble.

C'était la veille du départ de l'apôtre; le soleil couchant venait de clore le sabbat juif. Aux heures

à prendre terre où il voulait, car S. Luc nous dit que, si l'on passa devant Éphèse sans s'y arrêter, ce fut sur l'ordre de Paul, qui « hâtait la marche afin de se trouver, s'il était possible, le jour de la Pentecôte, à Jérusalem ». Act., xx, 16.

¹ Act., xvi, 11.

² Id., xx, 6.

³ Ἐλθὼν δὲ εἰς τὴν Τρωάδα..... καὶ θύρας μοι ἀνεωγμένης ἐν Κυρίῳ.
II Cor., II, 12.

qui suivirent, les premières du dimanche¹, les fidèles s'assemblèrent selon la coutume pour rompre le pain eucharistique, plus nombreux que jamais, car on savait que le lendemain matin Paul devait partir. Le lieu de réunion était une des chambres hautes² que les anciens ménageaient sous le toit plat de leurs maisons; plusieurs lampes échauffant la salle, on avait ouvert les fenêtres³ au frais de la nuit. Un jeune homme, nommé Eutyque⁴, s'assit sur le bord de l'une; fatigué sans doute des labeurs du jour, il comptait sur les brises de la mer pour le tenir en éveil. Paul ne se détachait qu'à grand'peine de ceux qu'il aimait; il prolongea jusqu'au milieu de la nuit

¹ Cette assemblée liturgique n'eut pas lieu dans la nuit du dimanche au lundi, car « les disciples, disent les Actes, se réunirent le premier jour de la semaine » (xx, 7); or, d'après la supputation des Juifs en usage dans nos saints Livres, ce jour commençant le samedi soir finissait, vingt-quatre heures plus tard, le dimanche à six heures du soir.

² Ἐν τῷ ὑπερώῳ. Act., xx, 8. Ὑπερώων, *cœnaculum*, d'après l'étymologie qu'indique Varron (« Ubi cœnabant, cœnaculum vocitabant »), était, à l'origine, une vaste pièce destinée aux repas. A Rome, on désignait sous ce nom tout l'étage supérieur de la maison, auquel on accédait par un escalier extérieur séparé de l'habitation principale. Ces logements étaient souvent loués à bon marché par le propriétaire ou le locataire principal. En Orient, les salles hautes avaient gardé leur destination primitive et servaient aux réunions nombreuses. Varron, *Ling. lat.*, v, 162. — Tite-Live, xxxix, 14. — Horace, *I Epist.*, i, 91. — Suétone, *Vitellius*, 7.

³ Ces fenêtres étaient fermées par des volets. Ovide, *Amorum*, I, v, 3. — Juvénal, ix, 104.

⁴ Ce nom est habituellement porté par des esclaves ou des affranchis.

ses conseils et ses instructions. Il parlait encore quand s'éleva un grand cri : Eutyque, succombant au sommeil, venait de tomber du troisième étage¹ ; on le releva mort. Paul était descendu au bruit : à la vue du corps inanimé, Élie et Élisée ressuscitant les fils de leurs bienfaiteurs² lui vinrent en pensée ; apôtre du Christ, il avait même puissance, même souffle de vie. Comme les prophètes, il s'étendit sur le corps d'Eutyque, et l'ayant embrassé : « Ne vous troublez point, dit-il, son âme est en lui. » Sans autre regard au miracle accompli, il remonta dans la salle haute. L'heure de l'Eucharistie était venue, il rompit le pain céleste aux fidèles, puis, s'asseyant avec eux au repas des agapes, il continua de les instruire. A l'aube seulement, il se leva avec ses compagnons de route, ceux-ci pour s'embarquer, lui pour prendre le chemin d'Assos³, où il

¹ Deux siècles avant l'ère chrétienne on voyait déjà à Rome de ces maisons à trois étages. Tite-Live, xxi, 62, 3.

² III Reg., xvii, 17-24. iv Reg., iv, 18-37.

³ Assos, appelée aussi Apollonie (Pline, *Hist. nat.*, v, 32), était située au bord du golfe d'Adramytte, en face de Lesbos. La pente abrupte qui menait de la ville haute au rivage avait inspiré au musicien Stratonice ce jeu de mots sur un vers d'Homère (*Iliad.*, vi, 143) :

Ἄσσον ἦθ', ὥς κεν θάσσον ὀλέθρου πεύραθ' ἔκηαι, etc.

« Allez à Assos, si vous souhaitez de promptement périr. »

Strabon, XIII, i, 57. — Athénée, viii, p. 352. Les ruines se dressent sur un rocher, si bien conservées, que nulle part ailleurs on ne peut prendre une idée plus juste et plus complète de ce qu'étaient les cités grecques.

leur donna rendez-vous, car il avait résolu de faire à pied le trajet jusqu'à ce port. La suite du récit des Actes paraît indiquer que Paul n'était plus dans la haute salle de Troas quand Eutyque y reparut. Ce fut une grande consolation pour cette Église de retrouver, de posséder, dans ce frère ressuscité, le signe le plus éclatant de l'apostolat de son fondateur.

Pourquoi Paul s'éloignait-il ainsi à l'écart de ses compagnons, lui à qui l'isolement pesait? Peut-être quelque mission secrète à remplir sur la route; peut-être à Troas, comme ailleurs, les intrigues des Juifs à déjouer. Quoi qu'il en soit, huit lieues seulement le séparaient d'Assos: il fit rapidement le trajet par une belle route, au travers des chênaies qui couvrent les sources de l'Ida; il descendit la pente abrupte qui sépare la ville de son port, et retrouva ses compagnons. On mouilla dès le soir probablement à Mytilène¹, l'île de Sapho et des chantres d'Éolie. A chaque île, à chaque repli de côte dans ces flots bleus, un nom sonore éveille tout un passé de gloire et de poésie. Le navire, s'éloignant le lendemain de Lesbos, passa au large de Smyrne et s'engagea dans le détroit qui sépare Chios de la presqu'île de Clazomènes; l'ancre fut jetée, pour la

¹ Mytilène (aujourd'hui *Mytilini* ou *Castro*) est la capitale de Lesbos. Située sur la côte orientale de l'île, elle offre aux navires une rade à l'abri des vents de nord-ouest.

nuit, au rivage dentelé de cette île, le paradis de l'Archipel¹. Au jour suivant, les terres d'Ionie, la baie où le Caystre verse ses eaux, Éphèse, étaient en vue : Paul ne voulut point s'y arrêter. Fidèles de la ville, chrétiens des environs, se seraient précipités vers lui et l'auraient contraint à un trop long séjour; or il voulait célébrer la Pentecôte à Jérusalem, et vingt-cinq jours à peine lui restaient pour s'y rendre. On cingla droit vers l'étroit canal qui sépare du continent l'île de Samos. Le navire ne fit que toucher à la ville de ce nom², et gagna pour la nuit la rade de Trogyle au pied du mont Mycale. Quelques heures suffirent le lendemain pour atteindre la baie où se jette le Méandre et prendre terre en face de ses bouches, à Milet³.

C'était là, qu'après Troas, le bateau devait faire

¹ C'est au génie de ses habitants qu'elle doit ce renom, car son sol a été de tout temps rocailleux (παιπαλόεσσα, *Hymne homérique* cité par Thucydide, III, 104). L'industrie des Chiotès, célèbre dans toute la Méditerranée, en a fait un jardin couvert de fruits de toute espèce.

² Aujourd'hui *Tigani* (*la Poêle*), ainsi appelée à cause de la forme circulaire de son port.

³ Un misérable village (*Palatia*) marque la place où s'élevait cette ville, si commerçante qu'elle avait quatre ports, dont l'un était réservé aux vaisseaux de guerre (Strabon, XIV, 1, 6). Le Méandre n'était pas moins célèbre pour ses alluvions que pour les sinuosités de son cours. Les atterrissements du fleuve ont aujourd'hui complètement séparé de la mer les ruines de cette glorieuse cité, patrie de Thalès et d'Anaximandre. Elle n'était déjà plus, au temps où Paul y aborda, qu'un port de second ordre.

sa plus longue escale. Paul ne pouvait que se résigner à ce nouveau retard; mais il en profita pour témoigner à Éphèse que, s'il passait près d'elle sans la visiter, ce n'était ni oubli ni froideur. Dès l'arrivée, il envoya prévenir les anciens de cette Église, les appelant près de lui. Tous accoururent et se pressèrent autour de l'apôtre dans quelque une des tavernes ouvertes aux marins sur les quais de Milet. Le matin du départ, Paul, les ayant réunis, leur adressa ce touchant adieu :

« Depuis le jour où je suis venu en Asie, vous savez comment tout le temps je me suis conduit envers vous; j'ai servi le Seigneur en toute humilité, au milieu des larmes et des traverses qui me sont survenues par la conspiration des Juifs contre moi; je ne vous ai rien caché de tout ce qui pouvait vous être utile; rien ne m'a empêché de vous l'annoncer, et de vous instruire en public et en particulier, prêchant aux Juifs aussi bien qu'aux gentils la repentance envers Dieu et la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et voici que, lié d'esprit¹, je vais à Jérusalem, et je ne sais ce qui doit m'y arriver, sinon que de ville en ville l'Esprit-Saint me fait connaître que des chaînes et des afflictions m'attendent. Mais je ne fais aucun cas de ma vie; je suis

¹ C'est-à-dire l'Esprit de Dieu dominant, maîtrisant mon esprit, le tournant où il veut comme un captif enchaîné.

prêt à la sacrifier pourvu que j'achève ma course, et que je remplisse la mission que j'ai reçue du Seigneur Jésus, de rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu. Je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous parmi lesquels j'ai passé prêchant le royaume de Dieu. Je proteste donc aujourd'hui que je suis net du sang de tous, car je n'ai rien négligé pour vous annoncer toutes les volontés de Dieu. Prenez donc garde à vous et à tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit-Saint vous a établis surveillants; soyez les vrais pasteurs de l'Église de Dieu¹, qu'il a acquise par son sang; car je sais qu'après mon départ il se lèvera parmi vous des loups rapaces qui n'épargneront pas le troupeau; du milieu de vous, des hommes se lèveront publiant des doctrines perverses pour attirer des disciples après eux. Veillez donc, vous souvenant que, durant trois ans, je n'ai cessé, nuit et jour, d'avertir chacun de vous avec larmes. Et maintenant je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, qui a puissance d'édifier et de vous donner une place parmi les sanctifiés. Je n'ai convoité ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements d'aucun de vous; et vous le

¹ Les manuscrits A, C, D, E, substituent au mot Dieu (Θεοῦ) celui de Seigneur (Κυρίου). Nous préférons la leçon Θεοῦ que donnent les manuscrits du Vatican et du Sinaï, la Vulgate, la version syriaque, car elle est une des expressions habituelles de S. Paul. Treize fois dans ses Épîtres il écrit ces mots : ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ, jamais ἐκκλησία τοῦ Κυρίου.

savez vous-mêmes, ces mains, que vous voyez, ont fourni à mes besoins et à ceux de mes compagnons. Je vous ai montré en toutes choses qu'il faut, en travaillant ainsi, secourir les pauvres et se souvenir de cette parole du Seigneur Jésus : « Il y a plus « de bonheur à donner qu'à recevoir ¹. »

Paul alors se mit à genoux et pria avec les anciens d'Éphèse. Tous fondaient en larmes, car cette parole : « Vous ne me verrez plus », leur fendait le cœur. L'un après l'autre, se jetant au cou de l'apôtre, ils l'embrassèrent. L'heure du départ étant venue, ils suivirent Paul jusqu'à la rive, et là il fallut « nous arracher d'eux », dit S. Luc ².

Le navire disparut bientôt, un bon vent le poussant droit sur Cos. La rade de cette île a été de tout temps fréquentée ³; ils y mouillèrent pour la nuit. Contournant le lendemain la pointe de Cnide, ils gagnèrent Rhodes ⁴. Dès le matin suivant, les som-

¹ C'est là une des rares paroles du Seigneur qui soient venues jusqu'à nous par une autre voie que l'Évangile.

² Act., XXI, 1.

³ Elle exportait, aux temps anciens, des vins et des étoffes célèbres dans toute l'Italie (« Amphoræ Coæ ». Pline, *Histor. natur.*, XIV, 10. « Coæ purpuræ. » Horace, IV *Od.*, XIII). Vins et fruits continuent d'y attirer de nombreuses barques; aucun port de l'Archipel n'est plus visité.

⁴ Située à l'angle de l'Asie Mineure, Rhodes est une escale naturelle pour les navires qui côtoient la Péninsule. Autant que cette position privilégiée, la beauté de l'île attirait. Les anciens ont vanté à l'envi les charmes de son climat, c'était pour eux « la terre des roses »

mets neigeux des côtes de Lycie leur apparurent au nord; ils se dirigèrent vers les sept caps que les cimes vertes du Cragus avancement en mer, puis, longeant cette falaise et les bouches du Xanthus, ils aperçurent, au milieu des palmiers qui l'enveloppaient, Patara, son temple d'Apollon, son théâtre taillé dans le roc¹ : c'était une des escales de la barque, ils y abordèrent.

Dieu leur ménageait dans ce port une occasion d'accélérer le voyage, car un navire appareillait pour les côtes de Phénicie; à peine arrivés, ils s'y embarquèrent et prirent le large². Quatre jours suffirent en temps ordinaire pour cette traversée³; rien ne paraît l'avoir troublée. « Nous découvrîmes Cypre, dit S. Luc, que nous laissâmes à gauche, puis, continuant notre route vers la Syrie, nous vîmes à Tyr, où le vaisseau devait décharger des marchandises⁴. » Ce travail exigeait toute une

(Rhodes, du grec *ῥόδον*), « l'épouse du soleil ». « Aucun jour ne s'y passe, dit Pline, où ses rayons lumineux ne percent les nues. » (Pline, *Histor. natur.*, II, 62).

¹ Bien que la ville de Xanthus fût rattachée à la mer par la rivière de même nom, Patara était le vrai port. Appien, *de Bellis civilibus*, IV, 81.

² Dès le jour même probablement, car, dans ce récit d'une rare précision, S. Luc ne manque jamais, quand le départ n'a lieu que le lendemain, de le marquer par une des phrases suivantes : τῇ ἐπιούσῃ, τῇ ἐτέρᾳ, τῇ ἑχόμενῃ.

³ La distance est d'environ 450 milles romains, et la marche des vaisseaux en haute mer, par des vents favorables, était de 125 milles au jour de 24 heures.

⁴ Act., XXI, 3.

semaine; Paul employa ce temps à visiter les frères de la ville, chrétienté des premiers jours, puisqu'elle devait sa naissance aux fidèles dispersés par la mort d'Étienne¹. L'apôtre l'avait traversée six ans auparavant, quand il monta d'Antioche vers l'assemblée de Jérusalem, et à la joie des frères, lorsqu'il leur raconta la conversion des gentils², il avait reconnu que cette communauté était de cœur avec lui. De tels sentiments, étrangers aux Juifs qui embrassaient la foi, donnent à entendre que ces chrétiens venaient la plupart de la gentilité. Ils vivaient étrangers à la Synagogue, et peu connus; il fallut les chercher³ à travers les quartiers populeux.

Les funestes présages qui, de ville en ville, poursuivaient Paul, se manifestèrent plus menaçants qu'ailleurs aux réunions liturgiques de Tyr. Dans l'extase où l'effusion des dons surnaturels jetait alors les croyants, plusieurs virent le danger où allait l'apôtre, et le conjurèrent de ne pas l'affronter. « L'Esprit parle par nous, disaient-ils, ne montez point à Jérusalem⁴. » Mais le même Esprit

¹ Act., xi, 19.

² Id., xv, 3.

³ Ἀνευρόντες τοὺς μαθητάς. Act., xxi, 4. Tyr, bien que déchue de son antique splendeur, était encore active et populeuse; ses teintures de pourpre avaient gardé leur réputation (Pline, *Histor. natur.*, v, 17; ix, 60); par suite, une nombreuse communauté de Juifs y résidait (Josèphe, *Bell. jud.*, II, xviii, 5).

⁴ Act., xxi, 4.

qui leur dévoilait l'avenir poussait Paul au péril. Dès que la barque fut prête, il voulut partir. Tous les fidèles, avec leurs femmes et leurs enfants, le conduisirent hors de l'enceinte jusqu'au rivage; on s'y agenouilla sur la grève pour prier; puis, après s'être embrassés, l'apôtre s'embarqua avec ses compagnons, et les Tyriens retournèrent chez eux tristes et inquiets.

Le soir même, le navire touchait à Ptolémaïde¹ dans le dessein d'y faire quelque séjour; là Paul, renonçant à la voie de mer, résolut de gagner à pied Césarée de Palestine². Il ne partit point toutefois sans voir les frères de Ptolémaïde avec lesquels il passa tout un jour. Le lendemain matin, il se mit en route pour Césarée; deux jours de marche au moins l'en séparaient, car il fallait longer la baie circulaire de Ptolémaïde, puis doubler le Carmel, et traverser en partie la longue plaine du Sharon. Assuré désormais d'être à Jérusalem pour la Pentecôte, l'apôtre ne laissait pas de se hâter, afin de donner plusieurs jours à Césarée, une des rares églises de Palestine où il fût certain de trouver des sentiments conformes aux siens. Philippe, son fondateur, était en effet l'un des sept diacres qui avait le plus largement hérité de l'esprit

¹ Saint-Jean d'Acre.

² Voir sur Césarée de Palestine les détails donnés dans *Saint Pierre*, chap. v, p. 132, éd. in-8°; p. 117, éd. in-12.

d'Étienne. Nous l'avons vu, avant même que le premier martyr du libre Évangile ne revécût en Paul, entrer hardiment dans l'apostolat des gentils, porter la foi aux Samaritains, convertir l'eunuque d'Éthiopie ¹. Depuis vingt ans, il résidait à Césarée, ville d'étrangers en terre juive. Toute son ambition était de s'y tenir au lieu inférieur où Dieu l'avait placé, de ne passer aux yeux des frères que pour l'un des Sept destinés à servir humblement l'Église; mais son ardeur à prêcher la Bonne Nouvelle l'avait mis hors de ce rang, et sa maison s'appelait dans tout Césarée celle « de Philippe l'Évangéliste ² ». Il n'y travaillait point seul; ses quatre filles, demeurées vierges, l'aidaient à répandre la foi; le titre de « prophétesses », que leur donnent les Actes, indique que, parmi les dons de l'Esprit, elles avaient reçu le plus utile de tous au gré de Paul, la grâce « d'édifier, d'exhorter, de consoler ³ ».

L'apôtre passa dans cette famille, capable entre toutes de le comprendre, quelques jours d'un calme et d'une liberté qu'il ne devait guère plus connaître; et toutefois, à Césarée même, cette tranquillité fut troublée. Le prophète Agabus, que Paul, dix-sept ans auparavant, avait trouvé à Antioche ⁴, « des-

¹ Voir *Saint Pierre*, chap. v.

² Act., XXI, 8.

³ 1 Cor., XIV, 3.

⁴ Act., XI, 27-30.

cendit » des montagnes « de Judée ». Les dangers que courait l'apôtre lui étaient révélés : pour en mieux pénétrer les esprits, il emprunta aux anciens voyants leur langage d'action. Entrant silencieusement dans l'assemblée des fidèles, il s'approcha de Paul, prit sa ceinture, s'en lia les pieds et les mains. Les regards inquiets étaient fixés sur lui et l'interrogeaient ; il répondit par cet oracle : « L'Esprit dit ceci : L'homme à qui appartient cette ceinture sera ainsi lié par les Juifs à Jérusalem, et livré aux mains des gentils. » Bien que les prophètes eussent fait entendre de semblables paroles sur toute la route, cette fois l'imminence du péril, le prestige d'Agabus, accrurent l'effroi. Les frères de Césarée, les compagnons de Paul eux-mêmes, entourant l'apôtre, le supplièrent de s'arrêter ; mais l'appel de Dieu pour lui était clair, irrésistible : « Que faites-vous ? répondit-il ; pourquoi pleurer ainsi et me briser le cœur ? Je suis prêt non seulement à être lié, mais à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus. » A cette parole, où l'on reconnaissait en même temps le tendre cœur de l'apôtre et sa volonté irrévocable, tous comprirent qu'il fallait se rendre : « Que la volonté du Seigneur se fasse ! » dirent-ils, et tristement ils se préparèrent au départ.

Quelques frères de Césarée tenaient à honneur d'être au danger ; ils se mirent à la suite de Paul et emmenèrent avec eux un ancien disciple, Mnason de

Cypre, qui avait une maison à Jérusalem. Paul et ses compagnons devaient loger chez lui et y trouver un refuge en cas d'alerte. Mais qu'attendre de ces précautions, des plus fidèles dévouements? On partit le cœur serré et plein d'alarmes.

CHAPITRE SEIZIÈME

L'ÉMEUTE DE JÉRUSALEM. — L'ARRESTATION DE S. PAUL

Paul entrait sans illusions dans Jérusalem, n'attendant qu'embûches des Juifs incrédules, que froideur de l'Église Mère. Dès son départ de Corinthe, il faisait prier pour que son tribut trouvât bon accueil¹; en route, il avait senti croître ses alarmes², car chrétiens judaïsants et Juifs non convertis lui paraissaient également hostiles. Tous en effet tenaient pour avéré qu'il faisait œuvre d'apostat, que sa prédication aux Israélites en terre païenne allait à les détacher de Moïse³; chaque nouveau pas dans cette libre voie retentissant douloureusement à Jérusalem, le nom de Paul n'y inspirait plus que défiances et amertume. Au sein de cette aversion générale, subsistaient néanmoins quelques sympathies. Le groupe d'Hellénistes, d'où Étienne

¹ Rom., xv, 30, 31.

² Act., xx, 3, 22, 24, 38 ; xxi, 4, 11-13.

³ Id., xxi, 21.

était sorti¹, comptait encore des fidèles : ce furent eux sans doute qui « reçurent avec joie² » l'apôtre et lui ménagèrent, au soir de l'arrivée, quelques heures de repos et de vraie fraternité.

Le lendemain, il fallut aborder la véritable Église de Jérusalem. Paul, entouré de ses compagnons, se dirigea vers la demeure de Jacques, où les anciens, intruits et émus de sa présence, s'assemblaient de leur côté. L'apôtre « raconta en détail tout ce que Dieu avait fait par son ministère chez les gentils³ ». Dans cette réunion privée, au milieu de pasteurs plus capables que leurs fidèles de porter la vérité, il épancha librement son âme, témoigna ce qu'il avait souffert des émissaires de Jérusalem, au prix de quelles luttes il leur avait arraché la gentilité pour l'amener à la pure foi du Christ. La joie des anciens éclata, à ce récit, aussi vive que sincère : l'Asie Mineure, la Macédoine, la Grèce, la moitié du monde convertie était une trop belle conquête pour qu'on méconnût la main de Dieu agissant avec Paul et le conduisant. Ils se mirent en prière pour glorifier Dieu, et toutefois, ce premier moment donné à l'action de grâces, ils ne purent réfléchir sans trouble aux paroles de l'apôtre. Que penser de son peu d'égard au mosaïsme, de l'entier affranchis-

¹ Voir *Saint Pierre*, chap. iv.

² Act., xxi, 17.

³ Id., xxi, 19.

sement qu'il réclamait pour les gentils ? Il importait sur tous ces points de ménager l'opinion des Juifs, convertis au nombre de plusieurs milliers. Rien qu'à voir Paul entouré des gentils qu'il avait amenés et vivant de leur vie, n'allaient-ils pas se répandre en bruyantes protestations et soulever la foule ? Le plus sûr moyen de prévenir ce danger était d'obtenir que l'apôtre fît acte public de judaïsme : Jacques et ses frères s'y employèrent en lui suggérant une démarche qui témoignerait à la fois de son zèle pour la Loi et de sa charité pour les pauvres de la ville sainte. Nombre de ces derniers, après avoir formé le vœu de nazirat, ne savaient comment payer les sacrifices qui devaient les libérer ; il leur fallait attendre qu'un riche bienfaiteur subvînt pour eux à de coûteuses dépenses ¹. Ces libéralités ne leur

¹ L'Israélite, qui s'engageait par vœu à s'abstenir de toute boisson fermentée et à laisser croître sa chevelure pendant un certain nombre de jours, terminait son nazirat en offrant les sacrifices dont nous trouvons au livre des Nombres le détail suivant : « Voici la loi du nazir : au jour où le temps de son nazirat sera accompli, on l'amènera à l'entrée du tabernacle de l'alliance et il présentera son offrande à l'Éternel, un agneau mâle âgé de moins d'un an, sans défaut, pour holocauste, et une brebis âgée d'un an, sans défaut, en sacrifice pour le péché, et un bœuf sans défaut, pour l'hostie pacifique. Il offrira aussi une corbeille de pains sans levain, des gâteaux de fleur de farine pétris à l'huile, et des galettes sans levain ointes d'huile, accompagnées de leurs offrandes de farine et de leurs libations..... Telle est la loi du nazir qui se sera voué, telle son offrande à l'Éternel pour son nazirat, sans les autres sacrifices qu'il pourra faire de lui-même. » Num., vi, 13-21. — Josèphe, *Bell. jud.*, II, xv, 1. — Talmud de Jérusalem, *Nazir*, 1, 3.

manquaient point, car les personnages opulents d'Israël se faisaient honneur d'y pourvoir : quelques-uns d'entre eux, en des occasions demeurées célèbres, avaient mis des centaines de nazirs à même de couper ensemble leur chevelure et de cesser leur vie d'abstinence¹. Les aumônes que Paul apportait lui donnaient une apparence de richesse aux yeux des frères de Jérusalem ; elles mirent au cœur de Jacques et de ses anciens le souhait qu'il édifiât la ville sainte par quelques largesses de même sorte.

« Frère, lui dirent-ils, tu vois combien de milliers de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la Loi. Or, ils ont ouï dire que tu enseignes aux Juifs dispersés parmi les nations de renoncer à Moïse, les détournant de circoncire leurs enfants et de vivre selon les coutumes juives. Que faire donc ? Infailliblement il y aura bientôt foule autour de toi, car de tous côtés ils vont apprendre ton arrivée : fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu (de nazirat) ; prends-les, purifie-toi avec eux, et fais les frais de la cérémonie, afin qu'ils se rasent. Tous sauront alors que rien n'est vrai de ce qu'ils ont ouï dire, et que toi aussi tu marches gardant la Loi. Quant aux gentils qui ont cru, nous en avons écrit, ayant décidé qu'ils n'ont

¹ Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XIX, vi, 1. — *Bereschith rabba*, c. XXI ; *Koheleth rabba*, VII, 11. Talmud de Jérusalem, *Nazir*, v, 5 ; *Beracoth*, VII, 2.

rien de semblable à observer, si ce n'est qu'ils se gardent de ce qui est sacrifié aux idoles, et du sang, et de ce qui est étouffé, et de la fornication ¹. »

Nulle trace, dans les Actes, que Paul ait témoigné surprise ou répugnance à cette proposition. L'habitude de s'oublier pour ne regarder que le bien de ses frères l'élevait au-dessus de tout souci personnel. Il n'objecta point que, par cette profession éclatante de mosaïsme, il s'humiliait aux yeux de Jérusalem, démentait sa conduite, ses enseignements aux païens; qu'affecter une dévotion qu'il savait vaine et stérile pouvait paraître un subterfuge. Si ces pensées traversèrent son âme fière entre toutes et délicate sur l'honneur, elles n'y eurent aucune prise; une passion plus généreuse la dominait, se faire tout à tous, afin de tout gagner à Jésus². Paul n'était venu à Jérusalem que dans ce dessein, pour adoucir les cœurs aigris et réunir dans une fraternelle tolérance l'Église Mère aux chrétientés des gentils; tout moyen légitime d'établir cette concorde lui était bon. D'ailleurs, en tenant pour tel celui qu'on lui proposait, il n'entrait point en contradiction avec lui-même, puisqu'il conseillait aux gentils de se soumettre aux observances judaïques plutôt que de scandaliser leurs frères. « Libre à l'égard de tous, écrivait-il aux Corinthiens, je me fais le

¹ Act., XXI, 20-25.

² I Cor., IX, 21.

serviteur de tous pour gagner plus de personnes. J'ai vécu à la juive parmi les Juifs, pour gagner les Juifs; avec ceux qui sont sous la Loi, je me suis soumis à la Loi, quoique je n'y fusse plus assujetti¹. » Plus récemment encore, nous l'avons entendu rappeler aux Romains que, la charité l'emportant sur tout, mieux vaut s'asservir à quelque pratique inutile en soi que d'attrister le moindre de ses frères². C'est au nom de cette charité que les anciens de Jérusalem sollicitaient l'apôtre de participer à une cérémonie mosaïque : il accepta.

Dès le lendemain, prenant avec lui les quatre fidèles qu'on lui désignait, il entra dans le temple, et après s'être purifié, il indiqua aux prêtres dans combien de temps les sacrifices prescrits seraient successivement offerts pour chacun d'eux, à mesure que leurs vœux se termineraient : la purification du dernier nazir ne devait s'achever que sept jours plus tard³. Paul demeura donc une semaine avec ses compagnons dans le temple, prenant part à leurs sacrifices et à leurs prières⁴, et il le fit d'âme

¹ 1 Cor., ix, 19-21.

² Rom., xiv et xv.

³ Le terme de ces quatre vœux différant, les sacrifices devaient être offerts aux divers jours où chacun d'eux prenait fin, et au septième seulement pour le dernier nazir. Quelques interprètes concluent à tort, de ce passage des Actes, que les purifications du nazirat duraient sept jours entiers. Rien dans les Écritures ni les traditions juives n'indique l'existence d'une pareille coutume.

⁴ Il est peu probable que Paul ait fait lui-même vœu de nazirat

et de cœur, en toute sincérité, car le nazirat était une des observances dont le sens mystique cadrerait le mieux à ses vues habituelles de religion¹. Dans cette consécration en effet où l'Israélite « se séparait pour être à l'Éternel² », tout tendait à la lutte morale tant prêchée par l'apôtre³, à affranchir l'homme de la chair, « de la loi de péché et de mort⁴ », « à faire de son corps une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu⁵ ».

Les salles réservées aux nazirs qui se purifiaient donnaient sur la seconde terrasse du temple, dans le parvis réservé aux Israélites⁶. Le commun des

pour les sept jours qu'il passa dans le temple, car on ne s'engageait pas à ce genre de vie pour moins de trente jours (Talmud, *Nazir*, I, 3. — Josèphe, *Bell. jud.*, II, xv, 1), et rien n'indique, dans les Actes, que l'apôtre ait contracté, par exception, une obligation de moindre durée. Il y est simplement dit qu'il se purifia (ἁγιάσθη) en compagnie des nazirs, c'est-à-dire qu'il prit part à leurs ablutions et à leurs sacrifices.

¹ Nous l'avons vu faire, de lui-même, un vœu semblable à Kenchrées. Voir chap. IX, p. 268.

² Num., VI, 5.

³ Voir dans Philon (*Opera*, vol. II, p. 249, éd. Mangey) l'explication mystique de cette cérémonie.

⁴ Rom., VIII, 2.

⁵ Id., XII, 1.

⁶ La montagne du temple, le Moriah, offrait aux regards une suite de trois terrasses étagées. La plus basse formait une vaste esplanade où les païens avaient libre accès : de là son nom de parvis des gentils. Au nord-ouest de cette enceinte la seconde terrasse, haute de vingt coudées, réservée aux Juifs, portait le nom de parvis des Israélites. Un escalier de quinze marches menait de cette seconde terrasse à la plate-forme supérieure, sur laquelle se trouvait le

Juifs ne montait guère en ce lieu qu'aux heures des sacrifices, et fréquentait de préférence l'esplanade inférieure ouverte aux gentils. Paul ne paraît point, durant sa retraite, s'être mêlé à la foule qui allait et venait dans cette cour à demi profane; il demeura en compagnie de ses nazirs dans le parvis d'Israël, tout entier aux cérémonies saintes, par suite respecté de tous.

Sur la fin des sept jours toutefois, des Juifs d'Asie l'aperçurent dans l'enceinte sacrée. Ces étrangers appartenaient aux Synagogues ennemies du Christ, dont les persécutions avaient troublé si douloureusement le séjour de Paul à Éphèse¹. La crainte de Rome les avait contenus en Asie Mineure; elle les maîtrisait encore à Jérusalem, car à l'arrivée de l'apôtre en cette ville, l'ayant rencontré en compagnie d'un gentil d'Éphèse, Trophime, ils n'avaient rien osé contre lui². Ils se sentirent plus libres dans le parvis d'Israël, à la vue des inscriptions menaçant de mort tout païen qui franchissait l'enceinte sacrée³. Leur fanatisme s'y exalta; ils imaginèrent

temple. Voir, pour plus de détails, notre *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I : Appendice, 1.

¹ Act., xx, 19.

² Id., xxi, 29.

³ Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 2. *Antiq. jud.*, XV, xi, 5. Une de ces inscriptions en langue grecque a été découverte par M. Clermont-Ganneau dans le mur d'une école de Jérusalem voisine de l'ancien temple d'Hérode. En voici la traduction : « Qu'aucun étranger ne pénètre au delà de la balustrade qui entoure le lieu

que Paul avait introduit avec lui Trophime d'Éphèse, et, tenant pour avéré ce qu'ils souhaitaient, ils coururent dans le parvis inférieur répandre que l'apôtre violait le temple. La foule soulevée les suivit; ils se jetèrent sur Paul en criant : « Au secours, fils d'Israël ! Voici l'homme qui dogmatise partout contre le peuple juif, contre la Loi et ce saint lieu; il a amené des Grecs dans le temple et profané le sanctuaire. » Toute la ville fut bientôt en émoi; de toutes parts on courait au temple. Les Asiatiques cependant avaient saisi Paul et l'entraînaient hors du parvis d'Israël; le lieu était trop saint pour l'y tuer. Les lévites, de leur côté, redoutant une pollution du sanctuaire, les poussèrent tous dehors, sur les degrés qui menaient au parvis des gentils, et fermèrent les portes derrière eux. Ces fanatiques, tout en traînant l'apôtre, le chargeaient de coups; ils allaient l'assommer, quand des soldats romains, fendant la foule, accoururent.

Ces légionnaires descendaient de la tour Antonia, qui au nord-ouest dominait le temple¹. Le tribun auquel le procurateur de Judée confiait la garde de la ville sainte y résidait avec toutes ses troupes.

saint et dans l'enceinte. Celui qui serait pris ne devra accuser que lui-même de ce qui suivra : la mort. » Clermont-Ganneau, *Fraudes archéologiques*, p. 42. *Journal officiel*, 23 février 1885, p. 1006. Voir M. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les Découvertes archéologiques*, chap. VII.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 8. *Antiquit. jud.*, XX, v, 3.

Dans un centre de fanatisme comme Jérusalem, au temps des solennités religieuses surtout, cet officier vivait constamment en éveil, la main sur l'épée : « Tout Jérusalem est en bouleversement ! » vint-on lui dire. Aussitôt, ramassant quelques centurions et un détachement de soldats, il accourut par l'escalier qui descendait de la tour au parvis des gentils ¹. La foule s'apaisa à la vue des Romains, et les plus furieux cessèrent de battre Paul : l'officier, perçant droit à lui, l'arracha de leurs mains.

Ce tribun s'appelait Lysias ; Grec d'origine, il avait acheté de Claude le titre de citoyen romain, et par suite ajouté à son nom celui de Claudius : naissance, profession, langage, tout faisait de lui un étranger au milieu du peuple qu'il avait charge de tenir en bride. D'où venait cette soudaine émeute que nulle émotion ne lui faisait prévoir les jours précédents ? Une seule pensée lui vint à l'esprit : quelques jours auparavant, des milliers de zélotes, entraînés par un Juif d'Égypte, avaient tenté une révolte, et s'étaient fait écraser par les légionnaires aux portes de Jérusalem ² : leur chef avait disparu, déjouant toutes les recherches. Lysias crut avoir mis la main sur cet imposteur ; il le fit lier de deux

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, v, 5, 8. — De Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, p. 52, pl. xv et xvi.

² Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, viii, 6.

chaînes¹, et demanda à la foule qui il était et ce qu'il avait fait. Les uns criaient une chose, les autres une autre; le tribun, désespérant de rien tirer de cette cohue, donna l'ordre d'introduire Paul dans la forteresse. A la vue du captif emmené par les légionnaires, le peuple, furieux de voir sa vengeance lui échapper, se précipita en criant : « A mort ! à mort ! » La presse devint telle au bas des degrés qui montaient à l'Antonia, que Paul, embarrassé de ses chaînes, ne put avancer; Lysias commanda à ses soldats de le prendre dans leurs bras et de l'emporter. Lui-même marchait près de son prisonnier; l'apôtre se penchant vers lui : « Puis-je te parler ? » dit-il. « Eh quoi, reprit Lysias, tu sais le grec. N'es-tu donc pas l'Égyptien qui, ces jours passés, souleva et mena au désert avec lui quatre mille brigands ? » Paul lui répondit : « Je suis un Juif de Tarse, citoyen de cette ville de Cilicie, qui n'est pas sans renom. Je t'en prie, laisse-moi parler au peuple. » Lysias le lui permit.

Paul, s'avancant au haut des degrés, fit signe de

¹ C'est-à-dire que deux gardes se placèrent à ses côtés et ne se contentèrent pas de tenir en main les chaînes de l'apôtre mais qu'ils s'attachèrent par les bras aux fers passés à chaque poignet de leur prisonnier. C'était l'usage de la police romaine, auquel fait allusion le mot connu de Sénèque : « Eadem catena et custodiam et militem copulat. » (*Epist.*, 5.) Cf. Digeste, XLVIII, VIII, 1, 12, 14. — Josèphe, *Antiquit. jud.*, XVIII, VI, 7, 10. Tout soldat romain portait, entre autres objets d'équipement, une chaîne et des courroies. Josèphe, *Bell. jud.*, III, V, 5.

ses mains chargées de fers qu'il voulait parler; la foule se tut :

« Frères et pères, dit-il, car il avait reconnu des sanhédrites aux premiers rangs, écoutez, je vous prie, ce que j'ai à vous dire pour ma défense. » Il parlait en langue hébraïque¹; cet égard acheva de calmer les esprits, et redoubla l'attention. « Je suis Juif, poursuivit Paul, né à Tarse, en Cilicie, mais élevé dans cette ville-ci aux pieds de Gamaliel, dans toute la rigueur de la loi de nos pères, zélé pour Dieu comme vous l'êtes tous aujourd'hui. J'ai persécuté ceux qui suivent cette voie jusqu'à la mort, liant les hommes et les femmes, et les mettant en prison. Le grand prêtre lui-même² m'en est témoin, et tout le corps des anciens, desquels ayant reçu des lettres pour les frères de Damas, j'y allai, afin d'amener liés à Jérusalem ceux qui étaient là, pour qu'ils fussent punis. Mais il m'arriva, comme j'étais en chemin, et que j'approchais de Damas, que vers midi tout à coup une grande lumière venant du ciel brilla comme l'éclair autour de moi. Et je tombai sur le sol, et j'entendis une voix qui me disait : Saul! Saul! pourquoi me persécutes-tu? Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur? Et il me dit :

¹ Il faut entendre par là le dialecte syro-chaldaïque usité alors en Palestine.

² Le grand prêtre dont Paul invoque ici le témoignage était Théophile, fils d'Anne, qui occupa cette charge de l'an 37 à 42. Josèphe, *Antiquit. jud.*, XVIII, v, 3; XIX, vi, 1, 2.

Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes. Ceux qui étaient avec moi virent la lumière, et ils furent saisis de crainte; mais ils n'entendirent point la voix de celui qui me parlait. Et je dis : Que ferais-je, Seigneur? Et le Seigneur me répondit : Lève-toi et va à Damas, et on te dira là tout ce que tu dois faire. Et comme le grand éclat de cette lumière m'avait aveuglé, ceux qui étaient avec moi me prirent par la main et me menèrent à Damas. Or, un homme pieux selon la Loi, nommé Ananie, qui avait bon témoignage de tous les Juifs qui demeuraient là, vint à moi, et, s'approchant, me dit : Saul, frère, recouvre la vue. Et sur l'heure, levant les yeux, je le vis. Et il me dit : Le Dieu de nos pères t'a choisi d'avance pour connaître sa volonté et pour voir le Juste, et entendre de sa bouche la parole; car tu lui seras témoin auprès de tous les hommes de ce que tu as vu et entendu. Et maintenant que tardes-tu? Lève-toi, reçois le baptême, et lave-toi de tes péchés en invoquant le nom du Seigneur. »

Plus d'une fois, nous avons eu sujet d'admirer le sang-froid de Paul dans le péril, mais jamais nous ne l'avons vu aussi prodigieux qu'en cette occurrence. L'apôtre, échappé par aventure aux coups et à la mort, y demeure assez maître de lui-même pour garder tous ses moyens d'action sur la foule qui l'assiège. Non seulement il trouve sur l'heure les arguments les plus forts, mais il les ménage de la façon la plus propre à gagner son terrible auditoire.

Quelle soudaine adresse de se présenter à ces fanatiques en zélateur déterminé de la Loi qu'ils veulent défendre ! Nul n'a poussé plus loin que lui la révérence au mosaïsme, puisque son ardeur l'entraîna jusqu'à la persécution. Si sa foi tend maintenant vers un autre objet, il n'a pas fallu moins qu'une révélation foudroyante pour en changer le cours, et même, dans cette rencontre, c'est à un observateur scrupuleux de l'ancien culte, à Ananie, révérend par tout Damas, que ce Jésus qui le terrassait a pris soin de l'envoyer.

L'apôtre n'avait plus qu'un dernier point à établir pour achever sa défense : montrer que s'il n'était point demeuré dans la ville sainte, tout à ses frères d'Israël, ce n'était point qu'il ne l'eût souhaité. Il avait lutté contre le Dieu de ses pères, qui l'envoyait au loin, lui représentant que, connu de tous comme persécuteur, sa conversion donnerait grand poids à sa parole ; il ne s'était incliné que devant l'ordre formel du Seigneur. C'était le point délicat de son apologie ; satisfait de s'être fait écouter jusqu'à ce moment, l'apôtre l'aborda avec une libre audace :

« De retour à Jérusalem, poursuivit-il, comme je priais dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit, et je le vis me disant : Hâte-toi, sors au plus tôt de Jérusalem, car ils ne recevront pas ton témoignage à mon égard. Je lui répondis : Seigneur, ils savent que c'est moi qui mettais en prison et faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en vous, et

lorsque le sang d'Étienne, votre témoin, fut versé, j'étais présent, je consentais à sa mort, et je gardais les vêtements de ceux qui le lapidaient. Mais il me dit : Va, car je t'enverrai au loin vers les gentils. »

Malgré le sang d'Étienne, hardiment présenté par l'apôtre comme pour s'en couvrir, les clameurs éclatèrent au mot de « gentils » : « Enlevez-le ! criait-on, il est indigne de vivre. » La fureur, longtemps contenue, se fit jour de nouveau. Toute cette foule affolée de fanatisme hurlait et grinçait des dents ; ils montraient le poing dans leur rage, jetaient la poussière en l'air, déchiraient leurs robes et en agitaient les lambeaux. Lysias, voyant qu'il n'y avait plus rien à en attendre, fit entrer Paul dans la forteresse ; mais n'ayant point compris son discours, et voulant toujours savoir pourquoi l'on criait contre lui, il commanda à l'un des centurions de lui faire donner la question par le fouet. Les soldats saisirent Paul et l'avaient déjà lié au poteau avec des courroies¹, quand l'apôtre dit au centurion : « Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain qui n'a point été condamné ? » Cette parole arrêta court les exécuteurs, car le délit qu'ils

¹ L'instrument de torture employé dans la question, pour arracher l'avou d'un crime, était non les lanières de cuir que désigne le mot τοῖς ἰμῶσιν, mais le fouet hérissé de pointes et de balles de plomb : « horribili flagello. » Horace, 1 *Satiræ*, III, 119. Εἰπὼν μίστιζεν ἀνετίζεσθαι αὐτόν. Act., XXII, 24.

allaient commettre était grave et de conséquence¹.

L'officier courut au tribun, l'avertissant de prendre garde à ce qu'il ordonnait. Grande fut la surprise de celui-ci, qui n'avait vu dans Paul meurtri et chétif qu'un Juif de la dernière classe; il vint aussitôt : « Est-il vrai, demanda-t-il au prisonnier, que tu es citoyen romain? — « Oui, dit Paul. — Mais, reprit le tribun, j'ai acheté très cher ce titre². — Et moi, je l'ai de naissance », repartit l'apôtre. A ces mots, le tribun congédia les soldats : car toute atteinte à la personne d'un citoyen romain, le seul fait de le lier au poteau, constituait un délit³; une loi très humaine défendait même de commencer aucune procédure par les tourments⁴ : Lysias sentait sa responsabilité. Comment se justifier devant le gouverneur? Quelle explication lui donner d'une affaire qui soulevait toute une ville sans qu'aucune charge fût produite?

Le lendemain, toujours embarrassé, il essaya de s'éclairer en confrontant Paul avec le sanhédrin. Ordre donc fut donné aux princes des prêtres et à

¹ Les lois Valéria et Porcia défendaient, sous les peines les plus sévères, de frapper de verges les citoyens romains. Valère Maxime, IV, 1, 1. — Tite-Live, x, 9.

² Le titre et les privilèges de citoyen romain furent, selon les temps, vendus très chers ou à vil prix. Dion Cassius, lx, 17.

³ « Facinus est vincire civem Romanum, scelus verberare. » Cicéron, *In Verr.*, II, v, 66.

⁴ « Non esse a tormentis incipiendum divus Augustus constituit. » Digeste, xlviii, 18, 1.

tout le conseil de s'assembler, et Lysias, ayant délivré le prisonnier de ses chaînes, le présenta lui-même au tribunal ¹. Ananie ², le grand prêtre, présidait cette cause judiciaire ³; c'était un des pontifes les plus scandaleux de cette époque : avare, rapace, d'une sensualité proverbiale, il ne reculait devant rien pour satisfaire ses passions, y employait au besoin le poignard des sicaires. Il appartenait à cette famille d'Anne « aux sifflements de vipères ⁴ », qui

¹ Le sanhédrin ne s'assembla pas évidemment dans son antique lieu de réunion, la salle en pierre taillée (*le Gazith*), située entre le parvis des prêtres et celui des Israélites (*Mishna Sanhedrin*, xi, 2; *Pea*, iii, 6; *Middoth*, v, 3, 4). Lysias et ses soldats n'eussent pu pénétrer dans cette enceinte réservée; le gouverneur de Judée lui-même ne s'y fût point hasardé. Depuis trente-huit ans il avait pris l'habitude de siéger à la porte du temple (*Sabbath*, 15 a; *Aboda Sara*, 8 b).

² Ananie, fils de Nébédée, élevé au souverain pontificat par Hérode, roi de Chalcis, occupait ce poste depuis dix ans. Déposé peu avant le départ du procureur Félix, il n'en garda pas moins une grande influence dont il ne se servit que pour satisfaire ses passions. Il mourut assassiné par les sicaires. Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, v, 2; vi, 2; viii, 8; ix 2. *Bell. jud.*, II, xvii, 9. — Talmud de Babylone, *Pesachim*, 57 a; *Kerithouth*, 28 a.

³ La présidence du sanhédrin n'appartenait pas de droit au grand prêtre, mais était confiée à celui des soixante et onze membres de l'assemblée que les suffrages de ses collègues désignaient (Kitto, *Cyclopædia*, SANHEDRIM). D'après le Talmud de Babylone (*Sabbath*, 15 a), cette fonction, déferée par acclamation à Hillel, resta héréditaire dans sa famille. Mais ce ne fut là pour eux qu'un titre honorifique, car nous voyons constamment les grands prêtres, depuis l'ère chrétienne, présider et diriger le sanhédrin. *Act.*, v, 17 et suiv.; vii, 1; ix, 1 et 2; xii, 5; xiii, 2, 4; xiv, 1. — Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, x. *Contr. App.*, ii, 23, etc.

⁴ *Pesachim*, 57 a.

avait condamné Jésus. L'injustice hautaine, les violences mêmes, lui étaient coutumières; elles ne se firent guère attendre. A peine l'apôtre, regardant fixement le conseil, eut-il prononcé ce peu de mots : « Frères, jusqu'à cette heure, je me suis conduit en toute bonne conscience devant Dieu... — Frappez-le sur la bouche, » cria Ananie. Paul frémit sous l'insulte. Ses yeux affaiblis distinguaient mal d'où venait cet ordre; il vit seulement qu'il parlait de quelqu'un des pontifes, reconnaissables à leurs blanches robes ¹ : « Muraille blanchie, répondit-il, Dieu te frappera à ton tour. Tu es assis là pour me juger selon la Loi, et contrairement à la Loi, tu ordonnes de me frapper. — Oses-tu bien maudire le grand prêtre de Dieu ? » dirent les assistants. Paul s'excusa : « Je ne savais pas, frères, que ce fût le grand prêtre ², car il est écrit : Tu ne diras pas de mal du chef de ton peuple ³. »

¹ Les grands prêtres, même sortis de charge, gardaient encore leur titre et continuaient de porter la robe blanche. Josèphe, *Bell. jud.*, IV, III, 10.

² Nous avons dit ailleurs (*Saint Pierre*, ch. x, p. 233, éd. in-8° ; p. 209, éd. in-12) en quel discrédit était alors le souverain pontificat. Les grands prêtres se succédant rapidement, déposés tantôt par les Romains, tantôt par les Hérodes, le peuple donnait plus d'attention aux rabbis illustres qu'à ces lévites dégradés. On conçoit que Paul, absent depuis longues années de Jérusalem, n'ait point connu le grand prêtre alors en charge. A la vérité, quelque insigne extérieur distinguait probablement ce haut dignitaire des pontifes qui l'entouraient; mais la vue de Paul, malade et affaiblie, ne lui permit point de faire ce discernement.

³ Exod., XXII, 28.

Cette adresse à citer et à respecter l'Écriture ramena un peu de calme dans l'assemblée : les débats s'engagèrent alors. Au témoignage de Lysias¹, ils portèrent principalement sur les obligations légales : vainement Paul y opposa ses révélations et la parole de salut qu'il avait mission de porter à tous; il ne put rien gagner sur des esprits entêtés de haine et de vengeance. Par bonheur, la discussion tourna à quelques points particuliers de la foi juive, à la résurrection, au monde des anges et des esprits². Ces croyances, rejetées par les Sadducéens, demeuraient chères aux Pharisiens : l'apôtre en sut tirer habilement parti pour les opposer les uns aux autres, sans cacher d'ailleurs ses préférences : « Frères, s'écria-t-il, je suis Pharisien, fils de Pharisien. De quoi m'accuse-t-on ici? Est-ce d'espérer en la résurrection des morts? » Cette profession, soulevant une violente querelle dans l'assemblée, en mit une partie de son côté : « Nous ne trouvons aucun mal en cet homme, dirent plusieurs Pharisiens. Et que sait-on si un esprit ou un ange ne lui a pas parlé? »

Lysias suivait ces débats si étranges pour lui, protégeant l'apôtre de sa présence, mais sans parvenir, comme il l'avait espéré, à démêler ce qu'on lui imputait. Une seule chose devenait évidente,

¹ Act., xxiii, 29.

² Id., xxiii, 6-8.

c'est que, dans le tumulte, Paul risquait d'être mis en pièces par les furieux qui l'entouraient. Re commençant la manœuvre de la veille, il fit entrer ses soldats et leur commanda d'enlever le captif pour le mener à la forteresse.

Les forces de l'apôtre s'étaient affaiblies durant ces mortelles journées. Au soir de la seconde, seul dans l'Antonia, pensant aux haines qui l'assiégeaient, il subit une des défaillances auxquelles il était sujet quand des mains amies ne venaient point le soutenir. En pareille occurrence, l'Église entière veillait et priait avec Pierre¹; rien de tel pour Paul : les fidèles de la ville sainte croyaient faire beaucoup que de le supporter sans rompre avec lui; leurs pasteurs eux-mêmes témoignaient grande réserve; nulle trace qu'ils l'aient assisté dans cette terrible épreuve. Mais le Seigneur, pour qui Paul souffrait, n'avait pas cessé de lui « suffire² » : il lui apparut la nuit suivante : « Aie bon courage, dit-il; comme tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, ainsi faut-il que tu me rendes témoignage dans Rome³. »

Dès le lendemain, l'effet de cette promesse commença de se produire. Les zélotes étaient demeurés la rage au cœur d'avoir vu les soldats de Rome

¹ Act., XII, 5.

² II Cor., XII, 9.

³ Act., XXIII, 11.

pénétrer dans le sanhédrin et sauver leur victime. Plus de quarante d'entre eux se réunirent au point du jour, et s'engagèrent par serment, sous d'horribles anathèmes, à ne manger ni ne boire qu'ils n'eussent tué l'apôtre. Ils n'hésitèrent pas à rendre les princes des prêtres et les anciens du peuple complices du forfait en réclamant leur concours : « Vous, maintenant, ajoutèrent-ils, priez le tribun, au nom du sanhédrin, de faire descendre cet homme demain au milieu de vous, comme si vous vouliez examiner plus exactement son affaire ; avant qu'il approche, nous serons prêts pour le tuer. »

Un complot tramé de la sorte n'est pas pour demeurer secret ; le bruit en vint aux oreilles d'un neveu de Paul, fils de sa sœur, et habitant Jérusalem. Ce jeune homme, sans doute chrétien, courut à l'Antonia et se fit admettre, en qualité de parent, auprès du prisonnier, auquel il conta la nouvelle. L'apôtre, appelant un des centurions, lui dit : « Conduis ce jeune homme au tribun, il a quelque chose à lui dire. » L'officier l'emmena et le conduisit près de Lysias. « Paul, le prisonnier, m'a appelé, dit-il, il m'a demandé de t'amener ce jeune homme qui a quelque avis à te donner. » Le tribun, prenant ce dernier par la main, le tira à part : « Qu'as-tu à me dire ? » Le jeune homme répondit : « Les Juifs se sont entendus pour te prier de faire descendre Paul demain devant le sanhédrin comme s'ils voulaient connaître plus exactement de son affaire. N'y con-

sens pas, car plus de quarante d'entre eux lui dressent des embûches : ils ont fait vœu, avec de grandes imprécations, de ne manger ni boire qu'ils ne l'aient tué, et ils sont maintenant prêts, n'attendant que ta promesse. »

Lysias congédia le jeune homme avec défense de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis. Son parti était pris : mettre Paul hors d'atteinte en l'envoyant à Césarée, et se décharger sur le gouverneur de la Judée d'une affaire inextricable. Appelant aussitôt deux centurions, il leur donna ses ordres avec autant de précision que de prudence : « Préparez deux cents légionnaires, soixante-dix cavaliers et deux cents hommes d'infanterie légère¹; qu'on y joigne des chevaux de rechange pour monter le prisonnier et le mener sûrement au gouverneur Félix. » Tout devait être prêt vers la troisième heure de la nuit (neuf heures du soir), car Lysias craignait que les Juifs, prévenus, n'enle-

¹ Δεξιολάβοι. La signification de ce mot est incertaine. La Vulgate le traduit par *lancearios*; les versions syriaques par *jaculatores*, *jaculantes dextrâ* (δεξιοβόλους, leçon de l'Alexandrinus); Suidas, Phavorinus par παραφύλακες, officiers de police. D'après Meursius (*Glossarium Græcobarbarum*) ce terme désigne les licteurs militaires chargés de la *custodia militaris*, c'est-à-dire de garder les prisonniers en attachant à leur main gauche la chaîne rivée au poignet droit du captif (παρὰ τὸ λαβεῖν τὴν τοῦ δεσμίου δεξιάν). Ce qui résulte de vraisemblable, de ces explications diverses, c'est qu'il s'agit de fantassins armés à la légère et par là plus aptes que les légionnaires aux prompts manœuvres de la police.

vassent Paul sur la route, ne le tuassent, et qu'après cela lui-même fût accusé d'avoir reçu de l'argent pour le leur livrer ¹. Le tribun, ayant ainsi pris toutes ses mesures, écrivit au procureur la lettre suivante :

« Claudius Lysias, au très excellent gouverneur Félix, salut ! Les Juifs s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, je suis arrivé avec des soldats et je le tirai de leurs mains, ayant appris qu'il est citoyen romain. Afin de savoir ce qu'on lui reprochait, je l'ai fait descendre devant leur conseil ; mais j'ai trouvé qu'il n'était accusé que de certaines choses qui regardent leur loi, sans qu'il y eût en lui aucun crime qui méritât la mort ou la prison. Sur l'avis qu'on m'a donné que les Juifs dressaient des embûches pour le tuer, je te l'ai aussitôt envoyé, commandant en même temps à ses accusateurs d'aller proposer devant toi ce qu'ils ont à dire contre lui. Salut ² ! »

A l'heure fixée, l'escorte sortait de la forteresse. On marcha toute la nuit assez rapidement pour

¹ Leçon d'un manuscrit en lettres cursives (137) adoptée dans la Vulgate. Le soupçon de se laisser corrompre exposait les magistrats romains à de graves dangers. Celer, convaincu de s'être laissé acheter par les Samaritains, avait payé de sa vie cette prévarication. Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, vi, 3. *Bell. jud.*, II, xii, 7.

² Cette missive est un véritable rapport judiciaire, ce que les légistes romains appelaient l'*elogium*. Digeste, XLVIII, 3, 6 ; XLIX, 16, 3. Daremberg, *Dictionnaire des antiquités*, ELOGIUM.

atteindre, vers le matin, la plaine du Sharon et Antipatris¹. Les chemins de montagne, partie dangereuse de la route, étaient dès lors franchis; d'Antipatris à Césarée, en rase campagne, une tentative d'enlèvement ne paraissait plus à craindre². Les quatre cents hommes d'infanterie, devenus inutiles, reprirent le jour même la route de Jérusalem, laissant aux cavaliers seuls le soin de conduire le captif à Césarée.

Quelques jours avaient suffi pour réaliser les tristes présages qui assaillaient Paul au sortir de cette ville : il y rentrait chargé de fers, qui ne devaient tomber que quatre ans plus tard. Heureuse captivité toutefois, et souvent bénie de l'apôtre, car elle allait le contraindre, à ce qu'il n'eût jamais osé de lui-même, à évangéliser deux années entières l'église de Pierre et la capitale du monde !

¹ Le village de *Kefr Saba* indique l'emplacement et garde l'ancien nom d'Antipatris, Capharsaba (Καβαρζαβῆ; Josèphe, *Antiquit. jud.*, XIII, xv, 1; XVI, v, 2). « Deux voies romaines menaient de Jérusalem à Antipatris : l'une passait par Gibéon et Béthoron (Josèphe, *Bell. jud.*, II, 19; VIII, 9); l'autre par Gophna (*Bibliotheca sacra*, 1843, p. 481 et sq.). Il est impossible de décider laquelle de ces routes prit l'escorte qui emmenait l'apôtre. » Robinson, *Biblical researches*, t. III, p. 138, 139.

² A Antipatris d'ailleurs, on était plus qu'à moitié de la route de Jérusalem à Césarée. L'itinéraire de Jérusalem donne les distances suivantes : *Civitas Nicopoli, M. (illia) XXII.*; *Civitas Lidda, M. X.*; *Mutatio Antipatrida, M. X.*; *Mutatio Betthar, M. X.*; *Civitas Cæsarea, M. XVI.*

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

CAPTIVITÉ DE S. PAUL A CÉSARÉE DE PALESTINE

Quinze ans s'étaient écoulés depuis le jour où, par la mort d'Agrippa, la Judée était redevenue province romaine. Claude, tout en imposant ce joug plus étroit aux fils d'Israël, n'oubliait point qu'il devait son trône à l'un d'eux ¹. Il le témoigna en maintenant le privilège qui leur tenait le plus au cœur : une liberté absolue de suivre leur religion et leurs coutumes. Ordre fut donné aux officiers romains de faire respecter le culte national, même de lui rendre de publics hommages : chaque année, des victimes durent être immolées dans le temple au nom de l'empereur ².

Cette bienveillance du prince assura au pays, fréquemment secoué par un vent de révolte, un gouvernement aussi vigoureux qu'équitable; en cas

¹ Voir *Saint Pierre*, chap. x, et l'Appendice II.

² Duruy, *Histoire des Romains*, t. IV, p. 152.

d'injustice, de promptes réparations. C'est ainsi que l'un des procureurs, Cumanus, s'étant laissé corrompre, fut destitué et condamné à l'exil¹. On veillait, du reste, à choisir des gouverneurs qui eussent chance de plaire aux Juifs. Félix, devant lequel Paul allait comparaître, n'avait été nommé que sur la demande expresse du grand prêtre Jonathan². Il était frère de Pallas, le favori tout puissant de Claude, et comme lui affranchi de ce prince. Le pontife avait cru politique d'assurer un si haut patronage à sa patrie; il ne réussit qu'à lui donner un despote odieux. Félix en effet, aussi corrompu que son frère, n'avait point son habileté dans les affaires, son esprit de conduite; les pouvoirs d'un roi mis en ses mains n'élevèrent que son ambition. Il gouverna avec l'âme d'un esclave³: cruel, débauché, âpre aux rapines, on le vit tantôt réprimer les sicaires, tantôt s'enrichir de leurs brigandages, en faire même l'instrument de ses vengeances: le grand prêtre, ayant eu l'imprudence de lui reprocher ses exactions, tomba sous leurs poignards⁴. L'impunité, qu'assurait à Félix le crédit de son frère, lui donnait toutes les audaces⁵: trois reines succes-

¹ Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, vi. *Bell. jud.*, II, xii.

² Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, viii, 5.

³ « Antonius Felix, per omnem sævitiam et libidinem, jus regium servili ingenio exercuit. » Tacite, *Histor.*, v, 9.

⁴ Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, viii, 5. *Bell. jud.*, II, xiii, 3.

⁵ « Cuncta malefacta sibi impune ratus. » Tacite, *Annal.*, xii, 54.

sivement devinrent ses épouses¹. Celle qui partageait alors sa fortune à Césarée était Drusille, sœur d'Hérode Agrippa II. Célèbre pour sa beauté parmi les filles d'Israël, elle s'était unie à Aziz, roi d'Émèse; les menées infâmes d'un magicien, familier de Félix, la détournèrent de ce premier époux pour la jeter en adultère au procureur².

Sans foi ni pudeur dans la vie privée, cet homme, imbu de l'esprit juridique des Romains, retrouvait au prétoire tout le respect de sa race pour les formes légales. Il lut la lettre que lui remit le centurion chargé d'amener Paul³. Cette pièce était aussi favorable que possible à l'accusé; non seulement elle ne relevait aucune charge contre lui, mais elle le présentait comme une victime du fanatisme des Juifs, un citoyen romain à sauver de leurs fureurs. Paul fut donc reçu avec égard. Le procureur s'enquit à quelle province il appartenait; et ayant appris qu'il était de Cilicie : « Je vous entendrai, dit-il, quand vos accusateurs seront venus; » puis il donna l'ordre de le garder non dans la prison, mais dans sa propre résidence, qui était l'antique palais d'Hérode.

¹ « Trium reginarum maritus. » Suétone, *Claudius*, 28.

² Josèphe, *Antiquit. jud.*, XIX, ix, 1; XX, vii, 2.

³ Le rapport officiel (*Elogium*) assurait à l'accusé certains privilèges, celui, entre autres, de faire juger de nouveau intégralement sa cause. Digeste, XLVIII, 3, 6. Cf. Daremberg, *Dictionnaire des antiquités*, ELOGIUM, p. 591.

A Jérusalem cependant, Lysias avait intimé aux accusateurs que, la cause étant déferée au tribunal de Félix, ils eussent à l'y poursuivre. Ananie décida d'y aller en personne. Trois jours plus tard¹, il entra dans Césarée accompagné de quelques sanhédrites. N'ayant aucune pratique des débats judiciaires, et peu habile à parler grec, il amenait avec lui un avocat nommé Tertullus². C'était un de ces jeunes Romains qui, pour se former plus promptement aux affaires, suivaient les gouverneurs dans leurs provinces, et plaidaient pour les habitants de la région³. Le premier soin d'Ananie avait été de former instance au tribunal du gouverneur; l'audience suivit de près.

Tertullus y prononça sa harangue selon toutes les règles de la rhétorique. Dans son exorde, où il cherchait à capter la bienveillance du juge, il louait

¹ « Cinq jours après, Ananie descendit. » Act., xxiv, 1 : c'est-à-dire cinq jours après que l'apôtre eût quitté Jérusalem. Il faut interpréter ainsi ce texte des Actes pour l'accorder avec le témoignage de S. Paul, déclarant plus bas (xxiv, 11) qu'il n'y a pas plus de douze jours qu'il est venu dans la ville sainte.

² Le nom de Tertullus (diminutif de Tertius) indique que cet avocat était de Rome ou d'Italie. Les débats eurent lieu en langue grecque ; car l'essai fait, aux temps anciens, d'imposer le latin pour les plaidoyers judiciaires dans les provinces avait échoué (Valère Maxime, II, 2). Sous l'Empire, non seulement dans les provinces, mais à Rome même, on employait souvent le grec. Dion Cassius, LVII, 15 ; LX, 8, 16, 17. — Suétone, *Tiberius*, 71. *Nero*, 7.

³ Coelius avait ainsi débuté en Afrique. Cicéron, *pro Caelio*, 30.

« le très excellent Félix » de son équité habituelle, de sa prévoyance, des mesures salutaires qu'il avait prises pour assurer au pays une paix profonde. (Quelques brigandages réprimés coloraient tant bien que mal cette flatterie¹.) Il en rendit de très humbles actions de grâces au nom de ses clients ; puis, venant aux accusations qu'il apportait contre Paul, il les exposa ainsi : « Cet homme, vraie peste, excite des séditions parmi les Juifs répandus dans le monde ; il est le meneur de la secte des Nazaréens ; il a même tenté de profaner le temple. » Il faut croire que l'avocat Tertullus n'avait pas encore une grande expérience du barreau, ou que son zèle à épouser la querelle des Juifs obscurcissait son génie, car, sans aucun égard pour l'autorité romaine devant laquelle il plaidait, il rejeta toute la faute sur Lysias. A l'entendre, c'était sa violente intervention qui avait tout gâté. Que ne laissait-il les sanhédrins décider d'une cause dont ils étaient saisis, et qui leur appartenait à tous les titres ? Ce réquisitoire maladroit plut aux Juifs présents, qui le confirmèrent ; mais il n'était pas pour gagner Félix, dont l'opinion avait été déjà formée par le rapport de Lysias. Le gouverneur fit signe à Paul de prendre la parole.

L'apôtre, nous l'avons vu, ne le cédait à personne

¹ Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX. VIII, 5, 6.

dans l'art de ménager les esprits ; il commença donc par se féliciter d'avoir pour juge un magistrat initié depuis plusieurs années au gouvernement du pays ¹ ; puis il vint aux accusations dont on le chargeait. Douze jours environ s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté Césarée pour monter à Jérusalem et y adorer ². Dans ce court intervalle on ne l'avait point vu « disputant avec personne, ou amassant le peuple soit dans le temple, soit dans les synagogues, soit dans la ville ». Cette fière protestation ne reçut aucun démenti des accusateurs. Paul le fit observer à Félix : « Tout ce qu'ils me reprochent à présent, ils ne peuvent le soutenir. » « Ce qui est vrai, ajouta-t-il, et ce que je confesse devant toi, c'est que je suis cette voie qu'ils appellent une hérésie ; j'y sers le Dieu de nos pères, croyant tout ce qui est écrit dans la Loi et les prophètes, espérant en Dieu comme ils le font eux-mêmes, et comptant que tous les hommes, justes ou injustes, ressusciteront un jour. Je veille à cause de cela à avoir toujours ma

¹ Félix fut procureur de 53 à 61. La durée habituelle de ces fonctions étaient de deux ou trois ans.

² Ces douze jours ont été diversement comptés. La supputation la plus naturelle (adoptée par Meyer, de Wette, etc.) paraît être celle-ci : 1^{er} jour, arrivée à Jérusalem ; 2^e, la visite à S. Jacques ; du 3^e au 7^e, l'accomplissement du vœu de nazirat ; le 8^e, la séance du sanhédrin ; le 9^e, le départ de Jérusalem ; le 13^e (cinq jours après ce départ, Act., xxiv, 1) ou, peut-être même, le 12^e, le débat devant Félix.

conscience pure de tout reproche devant Dieu et devant les hommes. » Quant au temple qu'on m'accuse de profaner, « j'y suis venu après plusieurs années pour faire des aumônes à ma nation et rendre à Dieu mes vœux et mes offrandes. J'étais à ces exercices de religion lorsqu'ils m'ont trouvé dans le sanctuaire, purifié, sans attroupement ni tumulte. Ce sont des Juifs d'Asie qui m'y ont aperçu; ils devraient être là devant toi pour m'accuser, s'ils ont quelque chose contre moi. A leur défaut, que ceux-ci au moins disent quel crime ils ont trouvé en moi quand j'ai comparu devant le sanhédrin, si ce n'est peut-être ce seul cri que je fis entendre étant au milieu d'eux : « C'est pour la résurrection des « morts que je suis aujourd'hui mis en jugement par « vous. » Habilement, Paul ramenait de nouveau le litige entre lui et ses accusateurs à ce point de doctrine. Félix, par son long séjour en Palestine, par son union avec une fille d'Israël, était plus initié aux doctrines juives que le commun des officiers romains; il n'ignorait pas que cette croyance à la résurrection était le principal des querelles entre Pharisiens et Sadducéens. Voyant que nul ne contredisait aux conclusions de l'apôtre, il ajourna la cause : « Quand le tribun Lysias sera descendu de Jérusalem, dit-il, je jugerai l'affaire. » En attendant, il commanda au centurion qui gardait l'apôtre de le traiter avec douceur; il lui fit enlever ses

chaînes avec permission pour ses disciples de l'approcher et de le servir ¹.

L'affaire avait fait grand bruit dans Césarée; l'épouse de Félix, Drusille ², souhaita de connaître l'homme de sa race qui émouvait à ce point le grand prêtre et le sanhédrin; elle était curieuse surtout d'entendre ce qu'il lui dirait sur la foi au Christ. Le gouverneur se prêta à ses désirs; quelques jours plus tard, il fit de nouveau comparaître Paul. La vue de cette noble Juive, alors dans tout son éclat, assise près d'un homme esclave de naissance, et aujourd'hui maître d'Israël, enflamma la parole de l'apôtre. Il parla avec une telle force au couple adul-

¹ Sous la République, l'accusé jouissant des droits de citoyen romain n'était pas soumis à la détention préventive; il n'y avait d'exception que dans le cas d'aveu ou de flagrant délit (Digeste, *De custod.*, XLVIII, 3. — Mommsen, *Röm. Gesch.*, II, p. 106, 2^e éd.). Ces garanties disparurent sous l'Empire. En province, il appartenait au gouverneur de décider s'il y avait lieu d'appliquer la détention préventive ou de laisser l'accusé en liberté sur parole ou sous caution (Daremberg, *Dictionnaire des antiquités: CUSTODIA*). Les Actes marquant que Paul fut remis aux mains d'un centurion, il est évident que Félix le soumettait à une garde militaire, *custodia militaris*. Il recommanda, toutefois, de lui alléger autant que possible cette détention (ἔχειν ἁνέστιν) et sans doute le délivra des chaînes qu'il lui fit remettre en quittant la province (κατέλιπεν τὸν Παῦλον δεδεμένον. Act., XXIV, 27).

² Félix eut deux femmes de ce nom : l'une fille de Juba, roi de Mauritanie, et petite-fille d'Antoine et de Cléopâtre (Tacite, *Histor.*, V, 9), et celle dont il est ici question, fille d'Hérode Agrippa I et sœur d'Agrippa II. Le fils qu'elle eut de son union avec Félix périt, comme elle, dans l'éruption du Vésuve, sous le règne de Titus (Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, VII, 2).

rière « de la justice, de la chasteté, du jugement à venir » que Félix prit peur. « En voilà assez pour l'heure, dit-il à Paul, je te ferai rappeler quand il en sera temps ; » et il emmena Drusille.

L'apôtre venait de prendre ascendant sur cet esprit corrompu, mais capable de raison, peut-être même de quelques remords. Souvent, depuis lors, Félix fit revenir le captif et conversa avec lui, car tout était pour le charmer dans ces entretiens, les souvenirs de vingt années d'apostolat au milieu de peuples si divers de mœurs et de génie, la chaleur, l'accent de vérité avec lesquels Paul exposait ses croyances. Un intérêt moins noble occupa bientôt l'esprit du procureur. Jugeant aux récits du prisonnier et aux aumônes apportées à Jérusalem que son influence était grande dans les Églises de la gentilité, il se flatta d'en tirer une forte rançon¹. Paul repoussa toute suggestion à cet égard. C'était se condamner à une longue captivité. Félix, en effet, n'osant ni outrer les Juifs, ni porter une sentence inique, dangereuse en cas d'appel, laissa traîner l'affaire.

¹ La loi Julia (Digeste, XL, 11, 3) interdisait aux juges d'abuser de leurs fonctions pour extorquer de l'argent aux accusés ; mais, loin de Rome, les gouverneurs de province n'en avaient cure. Le second successeur de Félix, Albinus, pratiqua si ouvertement ce genre d'exactions, que sous son gouvernement il ne restait en prison que les malfaiteurs trop pauvres pour acheter leur liberté (Josèphe, *Bell. jud.*, II, XIV, 1).

Deux années entières s'écoulèrent ainsi pour le captif du palais de Césarée. Il jouissait, nous l'avons vu, d'une grande liberté, car la détention préventive, pour les accusés que recommandait leur rang ou la bienveillance du magistrat, se bornait à de simples arrêts dans la demeure des gardes qui répondaient de leur personne. Paul, heureux de souffrir pour Jésus-Christ, et plus encore de pouvoir le prêcher, continuait son apostolat près des frères qui avaient libre accès près de lui. Plusieurs de ses disciples l'étaient venus rejoindre, et de tous les plus actifs, Timothée, Luc, Aristarque de Thessalonique, Tychique, Trophime. Par eux, grâce aux relations constantes entre Césarée de Palestine et les ports de la Méditerranée, l'apôtre put recevoir des nouvelles de ses Églises et subvenir à leurs besoins. La correspondance de cette captivité n'a point laissé comme celle de Rome d'importants vestiges; en récompense, un de nos plus beaux livres sacrés, le troisième Évangile, date de cette époque. Luc, éprouvant combien manquait le récit de la vie de Jésus que Paul avait coutume d'exposer, conçut alors le dessein de suppléer par écrit à cet Évangile oral. La précision des détails en ce qui touche la Loi, les usages mosaïques, la topographie de Palestine, indiquent que l'écrivain était en cette région lorsqu'il rédigea son ouvrage. Mais plus que cette influence des frères de Judée, celle de l'apôtre des gentils est sensible dans le récit de Luc : mêmes

vues, mêmes doctrines, souvent mêmes formes de langage¹. Paul, dans les loisirs de sa captivité, inspirait, achevait l'œuvre de son disciple, en faisait, ce que l'antiquité y a vu, son propre Évangile².

Cet état de choses durait depuis deux années, et rien, du côté de Félix, n'en annonçait la fin, lorsqu'un des mouvements séditieux qui s'élevaient souvent en Judée vint changer le cours des choses. Une émeute éclata sur le marché de Césarée et mit aux prises Juifs et Grecs, qui se partageaient la ville. Les Grecs avaient le dessous, quand Félix accourut avec ses troupes pour rétablir l'ordre. Il enjoignit aux Juifs de se disperser, et, sur leur refus, les fit charger par ses légionnaires. Des morts en grand nombre, le pillage des plus riches maisons israélites furent les suites de cette courte révolte. L'excès du châtiment indigna toute la contrée, et le bruit en alla jusqu'à Rome. Claude n'était plus, et Pallas avait bien perdu de son crédit³; mais Israël gardait

¹ Cornely, *Introductio specialis in singulos Novi Testamenti libros*, p. 131.

² « Nomine suo ex opinione ejus (Pauli) conscripsit. » *Fragment de Muratori* (170). — « Lucæ digestum Paulo adscribere solent. » Tertullien, *Contr. Marc.*, iv, 5. — « Lucas, sectator Pauli, quod ab illo prædicabatur Evangelium in libro condidit. » S. Irénée, *Adv. Hæres.*, iii, 1. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, i, 21. — Origène, *In Matt.*, t. I, etc. Ces vues sommaires sur le troisième Évangile trouveront leur développement dans le chapitre où nous traiterons spécialement de l'œuvre de S. Luc.

³ Tacite, *Annales*, xiii, 14.

au palais d'actives intelligences et une prosélyte juive, Poppée, dominait Néron¹. Félix, dénoncé, reçut l'ordre de comparaître devant l'empereur ; tout ce que put son frère Pallas fut de lui sauver la vie : disgracié, dépouillé en grande partie du fruit de ses concussions, il mourut obscur². Un de ses derniers actes, en quittant la Judée, fut de maintenir la détention de Paul, même de l'aggraver : « Il le laissa enchaîné, » disent les Actes, espérant par là gagner les Juifs³ et rendre leurs poursuites moins acharnées.

Porcius Festus, qu'on lui donna pour successeur, était un magistrat ferme, juste, actif au devoir⁴. Trois jours après avoir pris terre à Césarée il monta à Jérusalem, ayant hâte de juger des Juifs par lui-même et au cœur du pays. Les chefs de la nation et du sacerdoce s'empressèrent autour de lui, et à leur tête le nouveau grand prêtre qu'Agrippa avait substitué à Ananie, Ismaël, fils de Phabi⁵. Un silence de deux ans n'avait pas endormi leur vengeance. Ils demandèrent à Festus, comme don d'avènement, de ramener le captif à Jérusalem, se proposant de lui tendre des embûches sur la route. Ils avaient

¹ Τῇ γυναικί Ποππηῖα (θεοσεβῆς γὰρ ἦν) ὑπὲρ τῶν Ἰουδαίων δεηθεῖσθαι χαρίζομενος. Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, VIII, 11. *Vita*, 3.

² Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, VIII, 7 et 9. *Bell. jud.*, II, XIII, 7.

³ Act., XXIV, 27.

⁴ Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, VIII, 9, 10, 11.

⁵ Id., XX, VIII, 8.

engagé à cet effet une bande de ces sicaires qui, le meurtre commis, se dispersaient dans la montagne sans laisser prise à la police romaine. La simple loyauté de Festus déjoua cette machination. Il répondit qu'il ne lui appartenait point de faire ainsi largesse de l'honneur et de la vie des accusés. Paul était prisonnier à Césarée, il y resterait ; lui-même, sous peu de jours, retournerait en cette ville : « Que les principaux d'entre vous y viennent avec moi, ajouta-t-il, et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent. »

Festus, en effet, ne resta que huit ou dix jours à Jérusalem, et rentra à Césarée suivi des Juifs les plus obstinés à poursuivre l'apôtre. Dès le lendemain, le gouverneur, ayant pris siège à son tribunal, ordonna que Paul fût amené. Aussitôt qu'il parut, les Juifs de Jérusalem se pressèrent autour de Festus, et accusèrent l'apôtre de plusieurs forfaits ; mais, quand il fallut venir aux preuves, ils n'en produisirent aucune. Se souvenant alors du cri qui avait perdu Jésus dans l'esprit du faible Pilate, ils essayèrent de la même calomnie à l'égard de Paul : « Il a conspiré contre César. » Mais ils avaient affaire à un juge d'autre trempe. Festus laissa l'inculpé se défendre librement, et bien établir qu'il n'avait péché « ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César. » Ce court débat suffit pour lui démontrer jusqu'à l'évidence que Félix avait eu raison de ne voir en cette affaire qu'une querelle de

doctrine entre Juifs; peut-être même entrevit-il qu'il serait contraint de donner tort aux accusateurs; dans le dessein de les ménager, il revint à l'objet de leur première demande : « Veux-tu venir à Jérusalem, dit-il à Paul, et y être jugé devant moi des choses dont on te charge. » Cet expédient, qui le tirait d'embarras, lui gagnait les Juifs; il ne le proposa néanmoins qu'en toute loyauté; car, outre qu'il ignorait le complot du sanhédrin, Festus entendait conduire lui-même l'accusé à Jérusalem, assister au jugement et l'y garantir de toute violence.

Paul n'eut garde d'accepter. Peut-être soupçonnait-il les embûches préparées sur la route; en tout cas, il prévoyait qu'une nouvelle audience à Jérusalem ne serait qu'une scène d'injures et de violence inutile à affronter. Rome, au contraire, lui donnait toute garantie de bonne justice; il persista à ne vouloir que celle-là : « Je suis ici devant le tribunal de César, dit-il, je dois y être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, tu le sais toi-même fort bien. Si je les ai offensés ou si j'ai commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir; mais si rien n'est vrai de ce dont ils m'accusent, personne ne peut me livrer à eux. J'en appelle à César. »

Ce mot coupait court à tout débat, car le citoyen romain, où qu'il fût, n'avait qu'à le prononcer pour déférer sa cause au tribunal de l'empereur¹. Les

¹ Ce droit, pour tout citoyen romain, d'en appeler à l'empereur,

magistrats provinciaux frappés d'impuissance étaient contraints de s'incliner et de faire conduire l'accusé à Rome. L'unique vœu de Paul désormais étant d'évangéliser cette ville, il saisit le moyen qui se présentait d'en hâter l'accomplissement. Festus ne s'attendait pas à ce recours; il prit l'avis des conseillers qui l'assistaient¹. Leur réponse ne pouvait faire doute : hors le cas d'aveu formel ou de flagrant délit, tout appel devait être reçu. Festus n'eut qu'à répondre : « Tu en as appelé à César, tu iras à César. »

On n'attendait plus qu'une occasion de faire partir l'apôtre, quand survint un des incidents les plus notables de cette captivité. Quelques jours après l'audience que nous venons de rapporter, Hérode Agrippa II et sa sœur Bérénice entrèrent dans Césarée. Ce petit-fils du grand Hérode n'avait plus en main que les débris du pouvoir de son aïeul : le gouvernement de Chalcis² et de quelques cités, la

vint de ce qu'Auguste s'arrogea les pouvoirs inhérents à la puissance tribunitienne, par conséquent le droit d'intercession à l'égard des autres magistratures. Peu à peu cet appel n'eut pas seulement l'effet de paralyser ou d'annuler une sentence, comme le faisait l'*intercessio* : il devint un véritable recours à un tribunal supérieur qui avait le droit de casser ou de réformer les jugements de première instance. Daremberg, *Dictionnaire des antiquités* : APPELLATIO.

¹ Les gouverneurs de provinces étaient entourés de conseillers, qu'ils choisissaient eux-mêmes. Dion Cassius, LIII, 14. — Cicéron, *in Verr. Act.*, II, l. II, 32. — Suétone, *Tiberius*, 33, etc.

² Chalcis était la capitale du petit royaume qui avait été formé

garde du temple, l'élection du grand prêtre, le titre de roi, mais sans pouvoir sur la Judée, le tout à la merci de Rome¹. Cette dépendance imposait à Agrippa l'obligation de rendre ses devoirs au nouveau procurateur : il les remplit sans tarder, et amena avec lui sa sœur, compagne de sa royauté comme de sa vie, à ce dernier titre fort décriée². Comme ils demeurèrent longtemps à Césarée, on en

pour Hérode, frère d'Agrippa I^{er}. Ses ruines, mêlées à celles de la ville plus récente d'*Anjar*, se trouvent un peu au nord de la route de Beyrouth à Damas, entre le Liban et l'Anti-Liban. Robinson, *Biblical Researches*, t. III, p. 496 et suiv.

¹ Trop jeune à la mort d'Agrippa I^{er} (44) pour lui succéder, ce prince fut retenu plusieurs années à Rome et n'obtint de Claude qu'une faible partie des domaines de son père : la principauté de Chalcis (Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, v, 2); plus tard l'ancienne tétrarchie de Philippe, la Batanée, la Trachonitide et l'Abilène (Id., XX, vii, 1); enfin, sous le règne de Néron, Tibériade, Tarichée, Julias et quelques bourgades voisines (Id., XX, viii, 4). Bien qu'il eût le titre de roi (Josèphe, *Bell. jud.*, II, xii, 8) et la surveillance du temple de Jérusalem (Id., *Antiquit. jud.*, XX, i, 3) il ne gouverna jamais la Judée. Il se rangea du côté des Romains dans la guerre qui acheva la ruine de ce pays, et mourut sous Trajan, âgé de soixante-dix ans.

² Josèphe, *Antiquit. jud.*, XX, vii, 3. — Juvénal, *Sat.*, vi, v. 156 et suiv. Cette princesse, fille aînée d'Hérode Agrippa I^{er}, avait épousé son oncle Hérode, prince de Chalcis. Elle vint, à sa mort, vivre à Rome, près de son frère Hérode Agrippa II. Les bruits odieux qui couraient sur leur union la portèrent à épouser Polémo, roi de Cilicie; mais ce mariage fut bientôt rompu. Bérénice exerça plus tard sur Titus une influence restée fameuse : « *Suspecta in eo libido.... propter insignem reginæ Berenices amorem, cui etiam nuptias pollicitus ferebatur.... Berenicen.... ab Urbe dimisit, invitum invitam.* » Suétone, *Titus*, 7. — Tacite, *Historiæ*, II, 2. — Dion Cassius, LXVI, 15 et 18.

vint naturellement à s'entretenir de Paul : « Il ya ici, dit Festus, un homme que Félix a laissé prisonnier; les princes des prêtres et les anciens des Juifs vinrent l'accuser lorsque j'étais à Jérusalem, réclamant une sentence contre lui. Je leur répondis que ce n'est point la coutume des Romains de condamner quelqu'un avant que l'inculpé ait eu ses accusateurs devant lui et toute liberté de se défendre. Quand donc ils furent venus ici, sans aucun délai, le jour suivant, m'étant assis sur le tribunal, j'ordonnai que cet homme fût amené. Ses accusateurs étant devant lui ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je m'étais attendu qu'ils l'accuseraient; mais ils entrèrent en dispute sur leurs superstitions, et un certain Jésus mort, que Paul affirmait être vivant. Ne sachant que résoudre en cette affaire, je demandai à cet homme s'il voulait bien aller à Jérusalem pour y être jugé sur tous ces points; mais il en a appelé, et veut que sa cause soit réservée au jugement d'Auguste. J'ai donc ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoie à César. — Je voudrais bien, moi aussi, entendre cet homme, dit Agrippa. — Soit! répondit Festus, demain tu l'entendras. »

Dès le lendemain en effet, Agrippa et Bérénice se rendirent à la salle d'audience dans toute la pompe de leur royauté, car Festus, en retour de leur empressement, leur avait offert la présidence de l'assemblée. Les officiers romains et les principaux de

la ville, qui faisaient cortège aux princes, donnaient à cette séance l'éclat d'une solennité. Paul y fit un étrange contraste quand le soldat qui tenait en main ses chaînes l'introduisit, pâle, d'un aspect chétif, amaigri par de longues souffrances et deux années de captivité. Depuis l'appel à César, il ne pouvait être question à l'égard du prisonnier ni de jugement ni de procédure officielle. Festus, avec le scrupule de légalité habituel aux magistrats de Rome, prit soin dès l'abord de le déclarer : « Roi Agrippa, dit-il, et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple juif m'a sollicité, tant à Jérusalem qu'ici, s'écriant qu'il ne devait plus vivre. Pour moi, ayant trouvé qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort, et cet homme lui-même en ayant appelé à Auguste, j'ai résolu de l'y envoyer. Mais je n'ai rien de précis à dire de lui à l'empereur¹, c'est pourquoi je l'ai amené devant vous, et principalement devant toi, ô roi Agrippa, afin qu'après avoir examiné son affaire, je sache ce que je dois en écrire, car il me semble déraisonnable d'envoyer un prisonnier sans indiquer en même temps les charges qui pèsent sur lui. »

Agrippa ayant invité le prisonnier à prendre la

¹ Τῷ κυρίῳ « au Seigneur ». Auguste et Tibère refusèrent toujours ce titre (Suétone, *Augustus*, 53. — *Tiberius*, 27). Mais, à partir de Caligula, les empereurs l'acceptèrent, et il leur fut attribué par une loi, sous le règne de Domitien (Suétone, *Domit.*, 13).

parole, Paul étendit sa main chargée de fers, et commandant l'attention du geste familier aux orateurs grecs¹ : « Je m'estime heureux, dit-il, ô roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant toi de toutes les choses dont les Juifs m'accusent, parce que tu es au fait de toutes les coutumes et questions qui existent parmi eux ; c'est pourquoi je te prie de m'écouter patiemment. Pour ce qui est de la vie que j'ai menée à Jérusalem parmi ceux de ma nation depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs. S'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que, selon la secte la plus exacte de notre religion, j'ai vécu Pharisien : et maintenant je comparais en jugement parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères, et à laquelle nos douze tribus, en servant Dieu sans relâche nuit et jour, espèrent parvenir ; c'est pour cette espérance, ô roi ! que je suis accusé par les Juifs. Eh quoi donc, est-il incroyable parmi vous que Dieu ressuscite les morts?... »

Paul répétait ici, en termes différents, ce qu'il avait dit aux Juifs et à Félix, que son seul crime était de croire à la résurrection des morts. Quant au reproche de prêcher Jésus de Nazareth, il y opposa une fois de plus l'apparition du Sauveur sur le

¹ « Porrigit dextram et ad instar oratorum conformat articulum, duobusque infimis conclusis digitis ceteros eminentes porrigit. » Apulée, *Metamorph.*, II, 54.

chemin de Damas et l'ordre qu'il en avait reçu d'embrasser cette foi nouvelle. « Roi Agrippa, conclut-il de ce récit, je ne résistai point à la vision céleste ; mais j'ai annoncé premièrement à ceux de Damas, et ensuite à Jérusalem, à toute la Judée et aux gentils, de se repentir et de se tourner vers Dieu en faisant de dignes œuvres de pénitence. A cause de cela les Juifs, m'ayant pris dans le temple, cherchaient à me tuer ; mais, grâce au secours qui m'est venu de Dieu, me voici debout jusqu'à ce jour, rendant témoignage aux petits et aux grands, ne disant rien d'autre que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver, qu'il fallait que le Christ souffrît, et que le premier, par la résurrection des morts, il annonçât la lumière au peuple et aux gentils. »

Cette discussion de témoignages prophétiques, ce récit de visions n'intéressaient guère Festus qui, sans doute, avait déjà eu l'occasion de les entendre. Il craignit que ses nobles hôtes n'en prissent ennui, et interrompant brusquement le prisonnier : « Tu déraisonnes, Paul, lui dit-il, ton grand savoir te fait perdre l'esprit. » L'apôtre ne se laissa point démonter ; jugeant d'ailleurs que, pour Agrippa, ces questions offraient un intérêt particulier : « Je ne suis point hors de sens, très excellent Festus, répondit-il ; les paroles que je viens de dire sont paroles de vérité et de raison. Le roi est bien informé de tout ceci, et je parle devant lui avec d'autant plus

de liberté que je sais qu'il n'ignore rien de ce que je dis; ces choses en effet ne se sont point passées en secret. » Se tournant alors vers le prince pour lui porter un coup direct : « Roi Agrippa, dit-il, crois-tu aux prophètes? Ah! je le sais, tu y crois! » Mais Agrippa refusa la discussion où voulait l'entraîner l'apôtre, et se déroba par une ironie : « Tu vas bientôt me persuader de me faire chrétien! » dit-il. Paul repartit : « Plût à Dieu que non seulement toi, mais aussi tous ceux qui m'entendent aujourd'hui, vous devinssiez de toutes manières tel que je suis... hormis ces liens, » ajouta-t-il de bonne grâce, tendant son bras enchaîné.

Cette courtoise saillie mit fin à l'audience. Le roi se leva; Bérénice, Festus et leur suite passèrent avec lui dans une autre salle. On s'y entretint de l'affaire, et l'avis unanime fut que Paul n'avait rien fait qui fût digne de mort ou de prison : « S'il n'en avait appelé à César, ajouta le roi, cet homme eût pu être relâché. » Mais l'apôtre maintint son appel. Rome, plus que jamais, absorbait ses pensées. La perspective d'y être conduit par les Romains eux-mêmes, et de comparaître au premier tribunal de l'Empire, revenait trop à ses desseins pour qu'il s'en détournât. Il fallut se résoudre à le faire partir pour l'Italie.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LE VOYAGE DE CÉSARÉE A ROME

L'été s'avançait; il devenait urgent, pour ne pas s'exposer à hiverner en route, d'envoyer Paul et les prisonniers qui, comme lui, avaient fait appel. On jeta les yeux pour ce service sur un centurion romain, nommé Julius, qui se trouvait à Césarée. Cet officier appartenait à la cohorte des vétérans, les *Augustani*¹, qui servaient de gardes du corps aux empereurs : quelque mission, peut-être celle d'accompagner Festus, lui avait été donnée en ces régions; sa fonction remplie, il rentrait à Rome².

¹ Αὐγουστῆσι (Dion Cassius, LXI, 20; LXIII, 8), *Augustiani* (Suétone, *Nero*, 25), *Augustani* (Tacite, *Annales*, XIV, 15). La cohorte d'élite ainsi désignée n'est autre, vraisemblablement, que le corps de vétérans qu'Auguste attacha à sa personne. Dion Cassius, LV, 23. — Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. II, p. 387-389.

² Cette hypothèse nous paraît l'explication la plus vraisemblable du terme obscur *παρίστῃς στρατῶν*. Wieseler, qui la propose, fait observer : 1^o que les Actes ne disent pas que la cohorte dont Julius était centurion résidait à Césarée; 2^o que si le titre d'honneur *Augusta* a été porté en d'autres provinces par divers corps de troupes



Gravé par R.J.

Imp^{ries} Lemerrier, Paris.

Le gouverneur profita de son retour pour mettre sous ses ordres les prisonniers et les soldats qui leur servaient d'escorte¹. Julius, courtois, noble de sentiments, ne se départit pas, au cours des sept mois qu'il garda l'apôtre, de la bienveillance qu'il lui témoigna dès le premier jour. Deux disciples de Paul, Luc et Aristarque de Thessalonique, obtinrent de lui de suivre leur maître et de l'assister².

La petite troupe s'embarqua sur un navire d'Adramytte en Mysie, qui regagnait ce port en faisant escale sur les côtes de Syrie et d'Asie Mineure. On avait chance à l'une des relâches de trouver quelque vaisseau en partance pour l'Italie; au pis aller, d'Adramytte, peu éloignée de Troas, il était facile de passer à Néapolis en Macédoine, et de prendre la voie Egnatienne : c'était, par Dyrrachium et Brindes, le grand chemin de Rome³. Les débuts

(Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. II, p. 446-454 et 473), nous ne voyons pas qu'il ait été pris en Syrie ou en Judée par aucune légion, aucune cohorte. Voir Wieseler, *Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 389, note.

¹ Ils devaient être assez nombreux, car saint Ignace, mené d'Antioche à Rome, avait pour lui seul une escorte de dix soldats. Saint Ignace, *Ep. ad Rom.*, v.

² Le voyage maritime, décrit ici par saint Luc, a été étudié dans ses moindres détails par des hommes experts à la navigation. Tous s'accordent à en reconnaître l'admirable exactitude. Voir en particulier James Smith, *The Voyage and Shipwreck of saint Paul*. — Breusing, *Die Nautik der Alten.*, p. 142-205. — Trêve, *une Traversée de Césarée de Palestine à Puteôles au temps de saint Paul*.

³ Le centurion qui emmenait Paul avait le temps nécessaire pour

de la navigation furent heureux, le vent favorable. Le jour suivant, on jeta l'ancre à Sidon, où le navire s'arrêtait pour son trafic¹. Cette ville possédait, depuis une vingtaine d'années, une chrétienté² qui connaissait Paul et l'aimait. Il souhaita de visiter ces frères et de jouir de leurs soins. Julius n'y mit point obstacle, car il emportait de ses entretiens avec Festus l'estime et le respect de son prisonnier.

Le vaisseau ne tarda guère à quitter le port de Sidon. Il en sortait pour prendre le large et se rendre directement aux côtes de Lycie, quand il rencontra des vents contraires; il fallut louvoyer à l'abri de Cypre, passer à l'est de cette île³ et monter au nord vers la Cilicie. Les courants portent à l'ouest le long de cette côte⁴, et dès le soleil couché la brise du nord descend des sommets neigeux du

ce voyage; car, selon les calculs les plus vraisemblables, on partit de Césarée vers la mi-août. Voir Lewin, *The Life and Epistles of saint Paul*, t. II, p. 183, note 7.

¹ Sidon est à vingt-huit lieues marines de Césarée. Ce trajet, à la vitesse moyenne de trois ou quatre nœuds à l'heure, put s'accomplir en moins de vingt-quatre heures.

² Act., XI, 19; xv, 3; xxi, 2-4.

³ « Le navire de saint Paul, en quittant Sidon pour le nord, ne pouvait passer qu'à l'est de Cypre. Comme les marins nomment le côté tourné vers le vent, *le dessus du vent*, et la région opposée, *le côté sous le vent*, l'expression ὑποπλεῖν τὴν Κύπρον, dont le contraire serait ὑπερπλεῖν τὴν Κύπρον, est le terme nautique. Par un vent d'ouest on mettait le cap sur l'est de Chypre, par conséquent, *sous le vent* de Chypre. » Breusing, *Die Nautik der Alten*, p. 155.

⁴ Beaufort, *Karamania*, p. 41. — Findlay, *Mediterranean Directory*, p. 7.

Taurus : ce double secours permit de gagner sans trop de retard Myre, en Lycie¹. C'était une échelle très fréquentée par les marins d'Égypte quand les vents d'ouest les empêchaient de mettre le cap sur l'Italie. De là, en longeant d'abord la rive méridionale d'Asie Mineure, ils parvenaient ensuite, d'île en île, à gagner Brindes ou Pouzzoles². Julius trouva, aux quais de Myre³, un de ces navires alexandrins, de fort tonnage, car il avait à bord deux cent soixante-seize passagers⁴. On était aux approches de septembre, avec un mois devant soi de libre navigation ; large part faite aux calmes et aux vents contraires, tout espoir demeurerait de parvenir avant la mauvaise saison aux rives d'Italie, Myre n'en étant qu'à dix jours de traversée⁵. Julius saisit cette occasion d'abrégier le voyage, et,

¹ La Vulgate, le Codex Alexandrinus et le Sinaiticus portent Lystres ; mais Myre est certainement la véritable leçon.

² Smith, *Voyage and Shipwreck*, p. 32. — Trêve, *une Traversée*, p. 11.

³ Cette ville était située sur la rive gauche d'une petite rivière, l'*Andraki*, à une lieue de la mer environ. Il ne reste plus que des ruines sur son emplacement.

⁴ Les grands navires de charge étaient de 600 tonneaux et allaient même au delà, car l'*Isis*, dont parle Lucien (*Navigium*, I), avait une capacité de 1,000 à 1,100 tonnes. Smith, *Voyage*, p. 147-150.

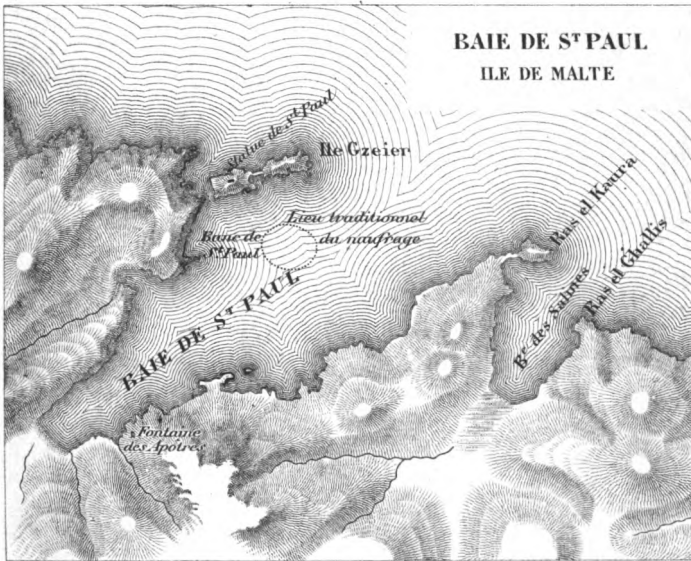
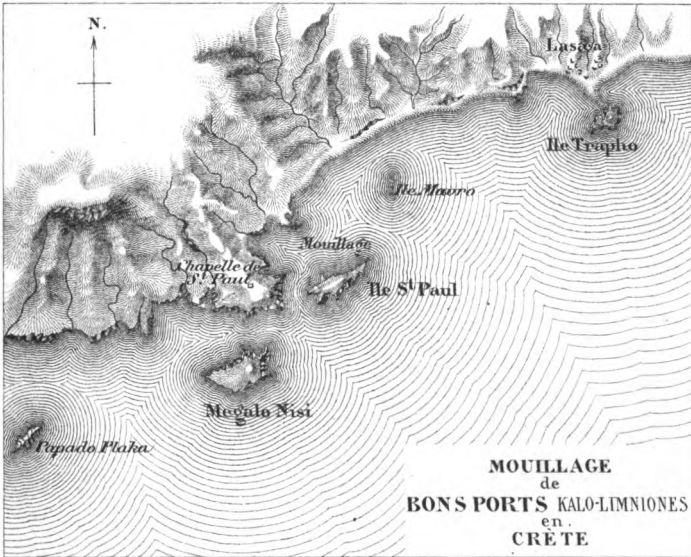
⁵ « De Myra à Putéoles on compte trois cents lieues marines ; à la moyenne de trente lieues par vingt-quatre heures, c'était une traversée de dix jours, et de trente, en faisant la part des calmes, des vents contraires et des relâches pour faire de l'eau ; les probabilités étaient donc d'arriver à destination avant les mauvais temps. » Trêve, *une Traversée*.

marché conclu avec le capitaine d'Alexandrie, il transborda tout son monde et reprit la mer.

Le vent soufflait toujours violemment du nord-ouest¹; le lourd navire aux flancs arrondis avançait avec lenteur le long des rives, car il ne s'aidait plus que faiblement des courants et des brises de terre. Après plusieurs jours de pénibles efforts, il n'était encore qu'à la hauteur de Cnide. Vainement il tenta de s'abriter dans ce port : la côte, à cette pointe de l'Asie Mineure, remontant subitement vers le nord, le livrait sans abri aux vents qui balayaient l'Archipel. Tout ce que l'on put fut de diriger la dérive vers le sud-ouest. On reconnut bientôt sur la droite le cap Salmoné et la côte orientale de Crète. Cette île, jetée comme une longue digue dans cette partie de la Méditerranée, y barre l'aquilon et ménage des eaux paisibles au midi de ses hautes montagnes; mais, à l'est, la houle demeurerait violente : aussi le pilote eut-il grand'peine à approcher. Il y réussit toutefois, et, contournant l'île, vint jeter l'ancre dans une baie couverte par deux flots². Une langue de terre, s'avancant dans les eaux de ce golfe, les partage en deux havres : d'où son nom : *Kali-*

¹ Les vents Étésien (du nord-ouest) soufflent dans l'Archipel du 20 juillet à la fin d'août (Pline, *Hist. nat.*, II, 47). On pouvait espérer qu'ils feraient place, comme d'ordinaire, aux vents du sud (Pline, *id.*), à l'aide desquels on eût gagné promptement l'Italie.

² *Megalo-Nisi et Saint-Paul.*



*Limenes*¹, les Bons-Ports. Sur la pointe qui ferme à l'est ce refuge s'élevait la petite ville de Lasæa.

Le séjour fut assez long à ce mouillage, car on y attendit le bon vent, qui ne vint point. Déjà le jeûne du « du grand Pardon ² », célébré à l'équinoxe d'automne, était passé. Au delà de ce temps, à partir d'octobre surtout, les Anciens estimaient la navigation périlleuse³. Force allait être d'hiverner dans l'île; mais le pouvait-on en sécurité à Bons-Ports, que rien ne défendait de l'est et du sud? Beaucoup inclinaient à s'embarquer de nouveau; l'apôtre était d'un avis contraire: « Mes amis, dit-il, je prévois que la navigation va devenir très fâcheuse, et pleine de péril, non seulement pour le vaisseau et son chargement, mais aussi pour vos vies. » On ne l'écouta pas; le capitaine et l'armateur⁴ opinaient à repartir. Julius, les tenant plus

¹ Καλοὶ λιμένες. Cette baie a été retrouvée par les voyageurs qui ont étudié la côté sud de l'île; elle porte encore le nom de *Kalo-Limniones*. A deux heures de là, vers l'est, sur une pointe qui s'avance en mer, quelques ruines, appelées *Lasea* par les paysans, marquent l'emplacement de la ville à laquelle les Actes donnent le nom de *Lasæa* (Cod. Vaticanus), *Lasaia*, *Alassa* (Cod. Alexandrinus), *Thalassa* (Vulgate). Voir Alford, *The greek Testament*, t. II, PROLEGOMENA, *Excursus* I. — Spratt, *Travels and researches in Crete*, t. II, p. 1-7. — Findlay, *Mediterranean Directory*, p. 66.

² Le *yom kippour* célébré le 10 de Tisri (fin de septembre). Lev., xvi, 29; xxiii, 27. — Philon, *Vit. Mos.*, II, 657.

³ Végèce, *De Re Milit.*, v, 9. — Pline, *Hist. nat.*, II, 47. — César, *De Bell. Gal.*, IV, 36; v, 23.

⁴ Ναύκληρος (ὁ δεσπότης τοῦ πλοίου, Hesychius), désigne le char-

experts que l'apôtre aux choses maritimes, se rangea à leur avis. On résolut donc de pousser plus à l'ouest et de gagner Phœnix¹, port bien connu des marins d'Alexandrie, car c'est le seul sur la côte méridionale de Crète, où l'on puisse hiverner en sécurité². Fermé au sud par une île, il n'a d'ouverture qu'au nord-est et au sud-est³; les navires, dans les plus mauvaises mers, y roulent sans fatigue. Vingt-quatre heures environ suffisaient pour atteindre ce nouveau mouillage; on n'attendit plus qu'un temps propice.

La brise se mit enfin à souffler du midi; les marins levèrent l'ancre en hâte et cinglèrent toutes voiles dehors, la chaloupe à la traîne, tant ils avaient confiance! On venait de doubler le cap Matala, quand tout à coup un ouragan d'est, sou-

geur, l'armateur qui accompagnait souvent son navire, ou peut-être seulement le subrécargue qui le représentait pour surveiller et vendre la cargaison.

¹ Aujourd'hui *Loutro*. Voir Spratt, *Travels*, t. II, p. 247 et suiv. — Smith, *Voyage and Shipwreck*, p. 51.

² Spratt, *Instructions sur l'île de Crète*, p. 44.

³ « Phœnix, port de Crète, regardant selon le vent du sud-ouest et le vent du nord-ouest. » Act., xxvii, 12. Saint Luc, décrivant la situation de ce port, sur le rapport des marins qui l'accompagnaient, parle leur langage. « La terre approche », disent-ils communément, bien qu'en réalité ce soit leur vaisseau qui approche des côtes. De même ici, l'avant de leur navire étant tourné au nord-ouest et au sud-ouest pour entrer dans ce port, ils marquent que Phœnix regarde dans le sens de ces vents, par conséquent que le mouillage n'est ouvert qu'aux vents de nord-est et de sud-est. Smith, *Voyage*, p. 49 et suiv. — Spratt, *Travels*, t. II, p. 247-254.

dain en ces régions, l'*Euraquilon*¹, s'abattit du mont Ida sur les flots. Le vaisseau, surpris en pleine voilure par ce tourbillon, ne put tenir contre le vent²; il fut emporté à la dérive et se trouva, après une course effrayante de vingt-deux milles, près d'une petite île nommée *Clauda*³. On parvint à la ranger d'assez près pour ne plus se trouver en mer démontée, et on en profita pour retirer la chaloupe à bord. Traînée sous les vagues, à demi-submergée, elle fut remontée à grand'peine. Le navire lui-même avait beaucoup fatigué, car l'effort de la tempête se concentrait alors sur un mât unique et une énorme voile qui dépassait la largeur du vaisseau. Les soubresauts de la carène ainsi grée étaient incessants sur les courtes vagues de la Méditerranée. On s'aperçut bientôt que la membrure disjointe laissait passage à l'eau⁴. En pareille occurrence, les marins recouraient au ceintrage, opération laborieuse par un si gros temps. Des câbles passés sous la quille, remontant au long des flancs, puis raidis par

¹ Ce coup de vent venait de l'est-nord-est. Voir Smith, p. 59 et suiv. — Spratt, *Crete*, t. II, p. 11 et suiv.

² Ἀντορθαλμεῖν τῷ ἀνέμῳ. Allusion aux yeux fréquemment sculptés et peints aux deux côtés de la proue.

³ Les Grecs lui donnent le nom de *Gaudonesi*, les Italiens celui de *Gozzo*. Cette petite île est à l'ouest du cap Matala et à vingt milles de Sphakia.

⁴ Le tourbillon (ἄνεμος τυφωνικός) qui avait saisi le navire fatigué à l'excès la carène : « Præcipua navigantium pestis, non antennas modo, verum ipsa navigia contorta frangens. » Pline, *Hist. nat.*, II, 49.

un treuil, servirent à resserrer les grosses œuvres et à maintenir les bordages ¹.

Mais, plus menaçantes encore que ces voies d'eau, apparaissaient les Syrtes d'Afrique, où l'on courait en fuyant sous le vent du nord-est. Les sables mouvants de ces golfes étaient l'épouvante des Anciens ², et à juste titre, car des courants irrésistibles, d'effroyables ras de marée rendaient presque certaine la perte de ceux qui s'y jetaient. On fit tout pour éviter cette route périlleuse. La voile amenée, ou emportée peut-être, les agrès de la mâture, qui donnaient prise au vent, furent eux-mêmes abaissés, et l'on s'abandonna à la mer.

La nuit suivante et le lendemain, la tempête continua : on jeta la cargaison par-dessus bord, en gardant seulement le blé comme suprême ressource. Le troisième jour, il fallut encore alléger la coque et sacrifier les plus lourds agrès ; tous les bras s'unirent pour précipiter dans les flots les longues vergues du mât. Le navire, ainsi soulagé, risquait moins de couler à fond ; mais sa situation était aggravée. A

¹ Ὑποζώματα. Vitruve, x, 15, 6. — Thucydide, i, 29. — Platon, *Rep.*, x, 616. Ce procédé, peu usité de nos jours, n'est cependant pas complètement hors d'usage. Voir Conybeare and Howson, *The Life and Epistles of saint Paul*, t. II, p. 404-405. — Smith, *Voyage*, p. 60.

² Salluste, *Jugurtha*, LXXVIII. — Procope, *De Ædif.*, VI, III, 3. — Silius Italicus, *Punica*, III, 320. — Josèphe, *Bell. jud.*, II, XVI, 4. Voir Tissot, *Exploration scientifique de la Tunisie*, t. I, p. 225-226.

la réserve des gouvernails¹ et du beaupré, ce n'était plus qu'une épave au hasard des vagues et des vents sur l'immense espace qui s'étend entre la Crète, l'Afrique, la Grèce et l'Italie, et qui formait proprement l'Adriatique des Anciens². On y fut ballotté durant plusieurs jours, les plus affreux du voyage, sans savoir où l'on était, où l'on allait; car le soleil et les étoiles, seuls guides aux marins d'alors³, ne parurent pas un instant. « L'ouragan ne relâchant rien de sa fureur, dit S. Luc, nous perdîmes tout espoir. »

L'apôtre seul demeurerait calme au milieu de cette tourmente, se fiant en Dieu qui mène les flots et assuré par lui de ne point périr. Mais il ne pouvait rester insensible au spectacle des passagers

¹ On avait alors, pour gouvernail, deux pagaies placées à l'arrière du vaisseau. Il suffit d'ouvrir quelqu'un des ouvrages où se trouvent des figures de navires anciens (Peintures d'Herculanum, des Catacombes, Virgile du Vatican) pour voir ces rames à large pale sortir des deux côtés de la poupe. Voir Jal, *Glossaire antique*, aux mots *Barca duorum thimonorum*, *Gouvernail*. — Martin et Cahier, *Mélanges d'archéologie*, III, pl. I. — Graser, *De Veterum re navali*, tab. IV et V.

² Ovide, *Fast.*, IV, 501; *Trist.*, I, XI, 4. — Josèphe, *Vita*, 3. — Pausanias, V, 25, 1; VIII, 54, 2. — Procope, *De Bell. Vand.*, I, 14. Ptolémée appelle la mer Adriatique actuelle golfe Adriatique (*Geogr.*, VII, 5, 3 et 10; VIII, 7, 2; VIII, 8, 2; I, 15, 3) et donne pour limites à la mer de ce nom la Sicile, le Péloponèse, la Crète (VIII, 9, 2; III, 15, 3; III, 17, 1; VIII, 12, 2).

³ Les Anciens, n'ayant point de boussole, ne pouvaient se guider en pleine mer qu'à l'aide du soleil et des étoiles : les Grecs se réglaient sur la Grande Ourse, les Sidoniens sur la Petite.

saisis d'une telle angoisse qu'ils ne prenaient même plus de nourriture ; il se leva donc au milieu d'eux : « Amis, dit-il, vous auriez mieux fait de m'écouter et de ne point partir de Crète ; vous vous seriez épargné bien de la peine et une grande perte. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage, car personne ne périra, et il n'y aura que le vaisseau de perdu. Cette nuit même, un ange de Dieu, à qui je suis et que je sers, m'est apparu : Paul, m'a-t-il dit, ne crains point ; il faut que tu comparaisses devant César, et voici que Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi. Ayez donc bon courage, mes amis ; je crois Dieu, et ce qui m'a été dit arrivera ; assurément nous serons jetés sur quelque île. »

Ce n'étaient point là de vaines promesses. Quatorze jours après le départ de Crète, les matelots crurent entendre des brisants pendant la nuit. Ayant sondé, ils trouvèrent vingt brasses ; un peu plus loin quinze : c'était la terre. Dans la crainte de donner au milieu d'écueils, ils jetèrent de la poupe¹ quatre ancres qui, par bonheur, mordirent solidement : le navire s'arrêta ; les larges pales qui servaient de gouvernail, inutiles en ce moment, furent

¹ Les vaisseaux, on le sait, mouillent toujours de l'avant ; dans certains cas cependant, pour faciliter les manœuvres ou l'attaque, l'ancre est jetée de l'arrière. Nelson en usa ainsi devant Copenhague, et il se plut, après le combat, à rappeler que le matin même il avait lu le vingt-septième chapitre des Actes. Voir Conybeare and Howson, *The Life and Epistles of saint Paul*, t. II, p. 4, 6.

relevées des deux côtés et assujetties avec des courroies. Tous attendaient impatiemment le lever du jour, quand on remarqua que les matelots s'assemblaient pour mettre la barque à flot. Ils craignaient, dirent-ils aux passagers, de voir les ancres d'arrière chasser, et allaient en fixer d'autres en avant; mais leur dessein était de se sauver, laissant le navire en perdition. Paul avait apprécié durant la tourmente l'audacieuse industrie de ces hommes, et sentait qu'après Dieu le vaisseau leur devait son salut. Comprenant que c'en était fait des passagers si les gens du métier les abandonnaient, il s'approcha du centurion : « Si ceux-ci, dit-il, ne demeurent passur le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver. » A l'instant, les soldats tirèrent leurs épées, et, coupant les amarres de la chaloupe, la firent tomber.

L'ascendant de Paul ne fut pas moins puissant sur les passagers. Allant de l'un à l'autre, il les ranimait non seulement par des paroles de foi, mais par les conseils d'une prudence toute pratique. Son principal souci était de leur faire prendre quelque nourriture : « Voici quatorze jours, disait-il, que vous êtes à jeun, dans l'attente, sans avoir rien mangé. Je vous en conjure, prenez de la nourriture, cela est nécessaire pour vous pouvoir sauver. Pas un cheveu ne tombera de la tête d'aucun de vous ¹. »

¹ Luc, xxi, 18.

Lui-même, donnant l'exemple, prit du pain, et, ayant rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit et commença à manger. De tous côtés on l'imita, car le courage renaissait au spectacle d'une foi si assurée. Quand tous se furent réconfortés, on jeta à la mer le reste du blé et des provisions : à tout prix il fallait alléger le navire pour l'échouage.

Le jour se leva enfin, et la terre apparut à travers les rafales et la pluie¹. Personne ne la reconnut²; mais entre les rochers qui la bordaient les matelots aperçurent une baie, offrant au fond une plage de sable³ : ils résolurent d'y échouer. Manœuvrant d'ensemble, ils coupèrent les câbles des ancres, lâchèrent en même temps les attaches des gouvernails, et, ayant mis au vent la voile de misaine⁴, ils cinglèrent vers la grève. Mais le navire n'alla point jusque-là : dès le milieu de la baie, il donna sur un

¹ Act., xxviii, 2.

² « On s'est étonné sans raison que des marins n'aient pas reconnu les côtes de Malte. Comme la route d'Alexandrie à Pouzzoles passait par le détroit de Messine, ils pouvaient avoir fait une douzaine de fois, et plus, la traversée sans avoir même vu cette île. » Breusing, *Nautik*, p. 190-191.

³ La baie de Saint-Paul, *Cala di San Paolo*, au nord-est de l'île. Lavalette, vrai port de Malte, et un des plus beaux de la Méditerranée, est situé, à quelque distance de là, au sud-est. Les vaisseaux y trouvaient alors, comme maintenant, un refuge assuré dans les mauvais temps.

⁴ M. Smith a mis hors de doute que le mot *ἄπρεμον* signifie la mâture de beaupré, la voile de misaine. Voir la dissertation sur les navires des Anciens mise en appendice dans *The Voyage and Shipwreck of saint Paul*, p. 153-162.

banc entouré des deux côtés d'eaux profondes¹. La proue s'y étant enfoncée demeura immobile, tandis que l'arrière, battu par la vague, se disloquait sous les coups de mer. Il ne restait que de se sauver au plus vite à la nage ou sur quelque épave. Cette extrémité faillit coûter la vie aux prisonniers. Les soldats, craignant qu'ils ne s'échappassent, parlèrent de les tuer; mais le centurion s'y opposa, parce qu'il voulait conserver Paul. Il ordonna donc à ceux qui savaient nager de se jeter les premiers à l'eau et de gagner la terre pour aider au sauvetage; les autres se mirent sur des planches ou des agrès du vaisseau. Ainsi advint-il que personne ne périt.

¹ Ce banc est à un demi-mille au sud de l'îlot de Gzeier qui ferme la baie au nord. « L'emplacement répond exactement à la description de saint Luc. La baie présente à son extrémité, au sud-ouest, la plage sur laquelle on voulait échouer. Au milieu de la passe se trouve le banc de Saint-Paul, sur lequel échoua le navire. Ce banc est formé de terre glaise. On s'explique facilement que les courants provoqués par les vents d'est, violents dans ces parages, aient produit sur le banc une érosion qui ne peut que s'accroître. De nos jours il est à sept brasses de profondeur. Au temps de Paul on devait y mesurer de deux à trois brasses. C'est un peu à l'est du banc que nous devons chercher l'endroit où l'on mouille par quinze brasses de fond. Le point situé exactement à l'ouest de ce banc est, d'après les habitants, le lieu où les naufragés se sauvèrent à la nage. Cette supposition est absolument conforme aux faits. Le vent d'est, qu'il soit est-nord-est ou nord-est, fait monter les eaux dans la baie. Cette eau ne peut s'échapper que par le canal situé entre l'île Gzeier et la terre. Un courant orienté vers le nord suit donc la côte et dut porter les naufragés, cramponnés à leurs planches, non à l'extrémité de la baie, mais à l'ouest du banc. » J. Vars, *l'Art nautique dans l'antiquité*, p. 258-259.

On sut bientôt que l'île s'appelait Malte, car les habitants accoururent et se montrèrent pleins d'humanité pour les naufragés. C'était un peuple d'origine punique¹, étranger aux mœurs de la Grèce et de Rome², honnête toutefois, et de mœurs hospitalières. A la vue des naufragés grelottant sous la pluie et le froid, ils s'empressèrent d'allumer un grand feu. Paul, oubliant ses propres souffrances, les aidait; il venait de ramasser une poignée d'ajoncs³ et la mettait sur le feu, quand une vipère⁴, excitée par la chaleur, sortit des sarments et le mordit. Les gens du pays, voyant cette bête pendue à la main de l'étranger, s'entre-dirent: « Assurément cet homme est un meurtrier, puisque, échappé de la mer, la justice divine ne veut pas le laisser vivre. » Mais Paul, sans s'émouvoir, secoua la vipère dans le feu. Les Maltais s'attendaient qu'il allait enfler et tomber mort rapidement; mais, après avoir attendu

¹ Diodore de Sicile, v, 12. Des antiquités puniques ont été trouvées dans l'île.

² C'est là le sens primitif du βάρβαροι (Act., xxviii, 2), et rien n'indique que saint Luc le prenne dans l'acception péjorative d'hommes grossiers et sauvages.

³ La définition donnée de φρύγανον par Théophraste (*Hist. plant.*, 1, 4) convient parfaitement à l'ajonc ou genêt épineux qu'on trouve encore aux environs de la baie. Lewin, *The Life and Epistles of saint Paul*, t. II, p. 208.

⁴ La vipère a disparu de Malte par suite du défrichement complet de l'île. Il en est de même dans d'autres régions. Tournefort, *Relation d'un voyage dans le Levant*, t. I, p. 142, 357-358. — Breusing, *Nautik*, p. 191.

longtemps, voyant enfin qu'il ne lui arrivait rien de mal, ils changèrent de sentiment : « C'est un Dieu ! », s'écrièrent-ils.

Non loin de la grève, où se réchauffaient les naufragés, se trouvait un domaine appartenant au gouverneur de Malte, nommé Publius. Cet homme, honoré du titre de « premier de l'île ¹ », l'administrait sous l'autorité du préteur de Sicile. Apprenant qu'un centurion et des soldats romains venaient d'être jetés à la côte, il vint à eux, les recueillit et pendant trois jours donna à tous l'hospitalité. « Or, il se trouva que le père de Publius était couché, souffrant beaucoup de la fièvre et de la dyssenterie. Paul, étant entré près de lui, pria, lui imposa les mains et le guérit. » Ce miracle attira près de l'apôtre tout ce que l'île contenait de malades : il les remit en santé, et sans doute là, comme partout, il annonça la Bonne Nouvelle, s'efforçant d'éclairer et de purifier les âmes. Parvint-il à y éveiller la foi au Christ? Nous en doutons. Ces insulaires gardaient probablement de l'Afrique, leur lieu d'origine, la vie sensuelle et de basses superstitions. Ils

¹ Deux inscriptions, l'une grecque, l'autre latine, trouvées dans l'île, à *Citta Vecchia*, donnent lieu de croire que c'était là un titre officiel, Α. Κλ.υ.ος. Κυρ.Προϋδης·ιππευς· Ρωμαιοιν πρωτος· Μελητιων (Boeckh, *Corp. Inscript.*, t. III, n° 5754). MEL. PRIMUS. (Smith's *Voyage and Shipwreck*, p. 113-114.) Publius était vraisemblablement légat du préteur de Sicile, province romaine, dont Malte faisait partie.

se montrèrent reconnaissants envers Paul ; tout le temps de son séjour, ils lui rendirent, à lui et à ses amis, de grands honneurs, leur fournirent même au départ ce qui était nécessaire pour le voyage¹ ; mais nous ne voyons pas dans les Actes qu'aucun d'eux ait cru et reçu le baptême.

On passa trois mois dans l'île, du milieu de novembre à la mi-février. Aux approches de mars, les vaisseaux qui ne faisaient que de courts trajets le long des côtes se risquaient à reprendre la mer. Julius en trouva un dans le port de Malte qui appareillait pour Pouzzoles. C'était un navire d'Alexandrie à l'enseigne de *Castor et Pollux*². Contraint d'hiverner dans l'île, il avait hâte de porter son chargement à destination. Le centurion y embarqua prisonniers et soldats, et l'on fit voile vers Syracuse, où l'on demeura trois jours, pour quelque trafic apparemment. Le vent n'était point favorable au sortir de cette escale ; on côtoya la Sicile afin de profiter du courant qui longe les rives du détroit de Messine³, et l'on vint toucher à Reggio. Le lende-

¹ Act., xxviii, 10.

² L'image des divinités tutélaires du navire était habituellement peinte ou sculptée sur la proue. Virgile, *Æneid.*, x, 209. — Perse, *Satir.*, vi, 30. Castor et Pollux, les Dioscures, étaient particulièrement honorés par les marins. Horace, 1 *Od.*, iii, 2 ; xii, 28.

³ « Il existe sur les deux bords opposés du détroit de Messine, mais ne se faisant sentir que dans une zone assez étroite, ne dépassant pas un mille de largeur, des contre-courants qui portent au nord, lorsque le courant principal qui suit le milieu du canal porte

main, un bon vent de sud s'étant levé, le détroit fut franchi; deux jours plus tard, le *Castor et Pollux* abordait, dans la baie de Naples, aux quais de Pouzzoles.

C'était dans ce port, l'un des plus fréquentés d'Italie, que les navires alexandrins¹ déchargeaient habituellement le blé d'Égypte : eux seuls avaient droit d'y entrer, leurs voiles de hune déployées², par juste privilège d'honneur, car ils apportaient le pain de Rome. Les Israélites affluaient sur ce grand marché³, venant d'Alexandrie ou en commerce actif avec l'importante juiverie de cette ville. Du milieu d'eux apparemment était sortie la communauté chrétienne que l'apôtre trouva à Pouzzoles⁴. La joie de cette rencontre fut d'autant plus vive qu'elle était inattendue. Paul, pressé par ces frères de rester quelques jours près d'eux, l'obtint sans peine de Julius, qui l'estimait trop pour lui refuser

au sud, et *vice versa*, car le courant principal se renverse comme les marées. Les navires s'aident de ces contre-courants lorsque le courant principal leur est contraire, et, à cet effet, se tiennent à petite distance des côtes. Ainsi fit le *Castor et Pollux* pour atteindre Rhège. » Trèves, *une Traversée*.

¹ Pline, *Hist. nat.*, xxxvi, 14. — Suétone, *Augustus*, 98.

² Sénèque, *Epist.*, 77.

³ Josèphe, *Ant. jud.*, XVII, xii, 1.

⁴ L'existence de cette chrétienté, l'influence des Juifs à Pouzzoles et à Alexandrie et les relations constantes entre ces deux villes appuient la tradition recueillie par Eusèbe (*Hist. eccles.*, II, 24 ; III, 14, 21) que dès ce temps la Bonne Nouvelle était répandue en Égypte. Voir *Saint Pierre*, chap. xx.

cette faveur. On passa une semaine entière aux belles rives du golfe.

Ce temps écoulé, on se mit en marche vers Rome. La nouvelle y était venue de Pouzzoles qu'un centurion amenait l'apôtre captif; l'émotion fut grande parmi les chrétiens de la capitale, auxquels Paul, depuis sa lettre, était mieux connu et plus cher. Julius et sa petite troupe cheminaient sur la voie Appienne quand, à quarante-trois milles de Rome, près d'un bourg de matelots et de cabaretiers, appelé Forum d'Appius¹, un groupe de fidèles vint saluer le prisonnier et se mettre à sa suite; dix milles plus loin, au lieu nommé « les Trois-Tavernes », nouvelle députation². A ces témoignages redoublés de respect et d'affection, la joie éclata sur le visage de l'apôtre et s'épancha en actions de grâces vers Dieu, car se sentir aimé l'exaltait. Entouré de ses frères, appuyé sur eux, il entra dans Rome d'un pas ferme, comme pour un triomphe. On était au mois de mars de l'an 62. Depuis huit ans, Néron gouvernait le monde.

¹ « Forum Appi differtum nautis, cauponibus atque malignis. » Horace, 1 *Sat.*, v, 4. Aujourd'hui *San-Donato*.

² Cicéron, *Ad Attic.*, II, 10, 13. D'après les Actes apocryphes de Pierre et de Paul, l'apôtre avait passé la nuit à Aricia, à seize milles de Rome (*Acta Petri et Pauli*, s. 20).

ÉPILOGUE

Seize ans se sont écoulés depuis le jour où Paul sortait d'Antioche pour sa première mission en terre païenne. Ce court espace de temps lui a suffi pour affranchir le christianisme. La foi nouvelle, resserrée jusque-là en d'étroites limites, a pris, grâce à lui, un essor de plus en plus libre, et la transformation s'est trouvée aussi rapide que soudaine ; car, Dieu lui révélant plus nettement qu'à tout autre l'universalité de l'Évangile, l'apôtre marcha droit au but sans tâtonnements ni scrupules.

Pierre sans doute, au temps où Paul entreprit l'apostolat des gentils, avait déjà eu sa vision de Joppé. Aux frères de Judée, scandalisés d'apprendre qu'il baptisait des païens, il avait fait cette réponse admirable de foi et d'humble candeur : « A peine commençai-je de leur parler, que l'Esprit Saint tomba sur eux comme il est tombé sur nous aux premiers jours... Si donc Dieu leur a fait le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-

Christ, qui étais-je, moi, pour pouvoir l'interdire¹? »

Cette parole du chef de l'Église jetait sur l'avenir des clartés décisives, mais elle ne changea rien dans le présent. Les Douze, même hors de Judée, continuant d'annoncer l'Évangile presque exclusivement aux fils d'Israël, l'ensemble de ces convertis demeura juif non seulement de culte, d'habitudes, de vie extérieure, mais de cœur et d'idées. La foi nouvelle fut tenue par eux pour un bien propre à leur race, pour l'achèvement et la perfection exclusifs de leur Loi. Libre aux païens d'y participer comme au mosaïsme; mais par grâce, sous condition de vivre à la juive et sans jamais prétendre au même rang que les Israélites d'origine. Pendant quinze années, les chefs des Églises judaïques, se bornant à restreindre ces visées hautaines, ne tentèrent rien à l'opposite. L'originalité de Paul fut de n'en plus tenir compte.

Dès le premier jour², il déclara hautement le dessein de son apostolat: par égard pour les Juifs leur offrir d'abord l'Évangile, sur leur refus aller

¹ Act., xi, 15, 17.

² A Antioche de Pisidie, la première ville où, séparé de Marc et n'ayant avec lui que Barnabé, il agit librement, en vrai chef de la mission. « Vous êtes les premiers, dit-il aux Juifs de cette cité, à qui il fallait annoncer la parole de Dieu, mais, puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous allons aux gentils. » Act., xiii, 46.

aux gentils, car la Bonne Nouvelle est pour eux aussi bien que pour Israël, et Dieu les voit tous de même oeil, tous également dans le péché et dans une égale impuissance d'en sortir. Vainement les croyants au mosaïsme en espèrent-ils le salut; ses pratiques extérieures ne donnent point la vertu de résister au mal ou de s'en affranchir. Dès lors, à quoi bon imposèr aux gentils des rites qui leur répugnent? Le Christ est venu appeler le monde à la liberté : croire en lui, d'une foi qu'anime l'amour, suffit pour être justifié.

Nous avons vu quels furent l'effroi et le scandale de l'Église de Jérusalem à ce qu'elle considérait comme une nouveauté. L'apôtre ne s'en laissa pas ébranler. Tout ce qu'obtinrent de lui les Judaïsants fut de sincères hommages à leur Loi; mais sur la circoncision, propre signe du mosaïsme, Paul demeura inflexible : à aucun prix il n'y voulut assujettir ses fidèles. Il en vint même, au cours de sa troisième mission, à la blâmer hautement : « Je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien ¹. »

Cette constance énergique à secouer le joug eut un plein succès. Quand Paul s'éloigna des rives de Césarée, il put, dans une sainte joie, repasser sur les seize années qui venaient de s'écouler. Ses chré-

¹ Gal., v, 2.

tientés couvraient l'Asie et la Grèce, actives, fécondes, dégagées de la Synagogue, n'en gardant que les rites et les pratiques qui allaient au libre esprit du christianisme. Seules, Jérusalem et quelques communautés de Judée s'obstinaient à l'antique alliance, mais renfermées en elles-mêmes, sans action au dehors. L'œuvre d'affranchissement confiée à l'apôtre des gentils était accomplie.

Non moins frappant que ce changement extérieur était l'aspect nouveau qu'avait pris la doctrine dans les Églises de Paul. Les deux premiers Évangiles et les paroles des apôtres au début des Actes nous montrent ce qu'était avant lui l'enseignement des communautés chrétiennes : on y redisait aussi fidèlement que possible les discours et les paraboles du Seigneur; les apôtres n'ajoutaient de leur chef que des textes de l'Écriture confirmant l'Évangile, et çà et là quelques élans de foi et d'amour. Paul, accoutumé dans les écoles de Jérusalem à l'enchaînement des vérités et aux vues d'ensemble, porta ces habitudes dans l'étude et l'exposition de sa foi nouvelle. La révélation chrétienne prit dans son esprit une forme plus précise, devint un corps de doctrine si puissamment constitué, qu'il demeure le fondement de notre théologie¹. Quatre mots le résument :

¹ Il ne faut entendre par là, évidemment, rien de comparable aux raisonnements suivis et aux démonstrations rigoureuses de nos Sommes théologiques. Les Épîtres de S. Paul nous ont montré

L'homme déchu ne redevient juste que par la foi au Christ.

Cette conception dogmatique, si peu explicite dans les Évangiles, étonne au premier abord et porte à rechercher d'où Paul l'a tirée. La réponse ne peut faire doute. De la tradition des Juifs, car les idées mères de la doctrine apostolique se retrouvent dans leurs livres sacrés; Paul n'a eu qu'à les y recueillir. La chute originelle, décrite à la première page de la Genèse¹, est commentée dans la suite de l'Ancien Testament² et des écrits rabbiniques³. Plus familière encore était aux Juifs l'idée de justice, exprimant et resserrant en soi toute vertu, toute sainteté; nous la trouvons à chaque page des Saintes Lettres. « Mon juste vivra de la foi, » avait dit Habacuc⁴. Ce mot restait obscur dans le prophète : l'apôtre en a fait jaillir la lumière. Quant au Christ, au Messie libérateur, réparant, guérissant les malheurs de l'homme, nulle croyance n'était plus chère à Israël. « Il viendra et vous sauvera⁵, » répétaient à l'envi tous les voyants.

De ces traits épars dans la révélation juive, Paul,

comment il exposait la foi; il prêchait plus qu'il n'enseignait, sans ordre méthodique, à la manière de l'Orient.

¹ Gen., II, 17; III.

² Sap., I, 13, 14; II, 23-25, etc.

³ Michel Nicolas, *des Doctrines religieuses des Juifs*, p. 392-397

⁴ Habacuc, II, 4.

⁵ Is., XXXV, 4.

sous l'inspiration de Dieu, a formé la doctrine de mœurs et de piété dont nous vivons. Son regard a sondé la profondeur de la chute originelle ; il y a vu l'homme devenu chair, le péché imposant la loi à ses membres et leur faisant produire des fruits de mort, la volonté incapable le plus souvent de sortir d'esclavage, impuissante surtout à atteindre la justice, élevée par l'apôtre à des hauteurs que les Juifs ne soupçonnaient pas. La justice de Paul, en effet, ne se borne pas à la vertu naturelle dans ce qu'elle a de plus achevé, c'est la sainteté divine elle-même communiquée à nos âmes et y maintenant une conformité absolue de nos volontés à celle de Dieu. D'où vient cette communion à l'éternelle justice ? De la foi dont l'apôtre, dans son Épître aux Romains, nous a fait connaître la puissance surnaturelle. Opérant par la charité, elle nous unit au Christ en qui s'est incarnée la sainteté, la vie divine. Elle fait plus : elle crée en nous un être nouveau dont le souffle est l'esprit de Jésus. Unis, livrés à lui par cette vie, nous pouvons faire et nous faisons tout ce qu'il fait : nous mourons en lui à la chair et au péché pour renaître à la vie spirituelle. Parlons plus exactement : le Christ seul vit, agit, prie, souffre, meurt et ressuscite en nous. Chef de l'humanité régénérée, il forme de tous ceux qui croient un corps mystique dont les membres sont étroitement unis par la charité, qu'anime une même vie, où bat un seul cœur, le cœur de Jésus.

Tel est en raccourci le principal enseignement de S. Paul. On voit ce qu'il ajoutait au dépôt primitif de la foi, et comment il en ordonnait les richesses. De nouvelles clartés viendront encore s'y adjoindre et mettre en jour plus glorieux Jésus, sa divinité, son empire sur le monde, son union à l'Église, son sacrifice; mais l'essentiel de la doctrine apostolique se trouve dans les Épîtres que nous avons étudiées. L'apôtre s'éloignant de ses Églises d'Orient avait donc l'assurance de leur laisser la pleine foi au Christ, affranchie et dégagée de toute compromission; il avait de plus la grande joie de la voir triomphante et féconde dans la moitié du monde qu'il venait d'évangéliser. Que pouvait, en effet, contre la masse de ses chrétientés l'opposition de quelques judaïsants? Plus que jamais, l'humble témoignage que Paul s'était rendu à la vue de Corinthe convertie demeurerait véritable : « Je suis le moindre des apôtres, et je ne suis point digne de ce nom, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu; mais, par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis, et sa grâce en moi n'a pas été vaine. J'ai travaillé plus que tous les autres; non pas moi, sans doute, mais la grâce de Dieu qui est en moi ¹. »

¹ 1 Cor., xv, 9, 10.

APPENDICE

LA CHRONOLOGIE DES ACTES DES APÔTRES DEPUIS LA PREMIÈRE MISSION DE S. PAUL JUSQU'À SON ARRIVÉE A ROME

La date des événements racontés en ce volume ne peut être déterminée avec certitude. Leur place dans l'histoire se retrouve aisément à quelques années près; mais prétendre mettre hors de doute l'heure exacte où chacun d'eux s'accomplit est une entreprise constamment déjouée par les divergences des chronologistes dans leurs calculs. Deux faits toutefois, dont l'époque précise est connue, marquent le commencement de cette période et le terme qu'elle ne peut dépasser. L'un de ces incidents est la mort d'Agrippa, survenue à la fin de janvier 44¹; l'autre la présence en Judée, à l'automne de 62, d'Albinus qui remplaça Festus dans le gouvernement de cette province². Au cours de ces dix-huit années se succèdent les trois missions de S. Paul,

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XIX, viii, 2.

² Wieseler, *Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 89 et sq.

le voyage de l'apôtre captif, de Césarée à Rome, en un mot la partie du récit des Actes dont le présent ouvrage est le commentaire (du chapitre XIII^e au XXVIII^e).

On s'accorde à rapporter la première mission de S. Paul aux temps qui suivirent la mort d'Agrippa; sentiment fort vraisemblable, car, la Judée se trouvant réduite alors en province romaine, l'Église jouit d'une période de calme et de liberté indiquée en ces termes dans les Actes : « Agrippa... mourut; or la parole du Seigneur faisait de grands progrès et se répandait de plus en plus¹. » Les débuts de l'apostolat de S. Paul, racontés aussitôt après, sont évidemment compris dans cette ère de prospérité et en forment le plus éclatant témoignage aux yeux de l'historien sacré. L'opinion commune est que cette mission dura plusieurs années, deux au moins, quatre ou cinq selon d'autres²; nous adoptons ce dernier sentiment. L'apôtre fit au retour un assez long séjour à Antioche³, jusqu'au concile de Jérusalem.

Nous avons exposé ailleurs⁴ les raisons qui nous déterminent à placer en 52 cette assemblée. L'apôtre ne partit qu'après y avoir assisté, par conséquent à la fin de cette même année, pour sa seconde mission. Il visita les Églises de Syrie et de Cilicie, celles de Ly-

¹ Act., XII, 23, 24.

² Voir dans Wieseler (*Chronologie des apostolischen Zeitalters*) le tableau comparatif des dates assignées par les principaux chronologistes aux événements racontés dans les Actes des Apôtres.

³ Διέτριβον ἐκεῖ χρόνον οὐκ ὀλίγον. Act., XIV, 28.

⁴ *Saint Pierre*, Appendice, I.

caonie, traversa la Phrygie et le pays des Galates, passa ensuite dans la Macédoine qu'il évangélisa. Ces nombreux travaux ne lui permirent certainement pas d'arriver à Corinthe avant l'automne de 53. Il demeura un an et demi dans cette ville¹, et en partit au printemps de 55, dès que les routes de mer furent ouvertes. Le vaisseau qui le portait ne fit que toucher à Éphèse et le mena à Césarée. L'apôtre, après une courte visite à Jérusalem, revint à Antioche, d'où il repartit bientôt pour sa troisième mission.

Il y suivit les mêmes routes que dans son précédent voyage, traversa la Galatie et la Phrygie, et arriva à Éphèse vers l'automne de 55. Son séjour dans cette ville fut de trois ans², et se prolongea jusqu'à la Pentecôte de 58. La fin de cette année fut remplie par des courses apostoliques dans la Macédoine et l'Illyrie. S. Paul arriva au cours de l'hiver à Corinthe et y passa trois mois³. Au printemps de 59, il prit la route de Jérusalem en contournant l'Archipel, se trouva dans la ville sainte pour la Pentecôte de 59, et subit ensuite deux ans de captivité à Césarée. Il quitta cette ville avant l'automne de 61, et parvint à Rome au printemps de l'an 62.

Tel est l'ordre des temps que nous avons suivi dans cet ouvrage. Wieseler ⁴ et les chronologistes de son

¹ Act., xviii, 17.

² Id., xix, 8, 10; xx, 31.

³ Id., xx, 3.

⁴ Wieseler, *Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 66-99.

école, tenant pour certain que Festus succéda à Félix en 60, avancent d'une année tous les événements. Mais les raisons qui appuient leur sentiment ne sont point convaincantes et laissent toute liberté de placer ce changement d'administration, comme nous le faisons ici, en l'an 61.

CONCORDANCE DES ACTES DES APOTRES

AVEC L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Années	Empereurs	Gouverneurs de Judée	Evénements racontés dans les Actes
41.	CLAUDE (24 janvier).		
44.		Mort d'Hérode Agrippa; Cuspius Fadus, pro- cureur de Judée.	
45.			1 ^{re} MISSION de S. Paul. Cypre,
46.		Tibère Alexandre, pro- cureur.	Antioche de Pisidie, Lycaonie.
47.		Ventidius Cumanus, procurateur.	Retour à Antioche quatre ou cinq ans plus tard.
51.			Séjour de S. Paul à Antioche.
52.	Décret de Claude expulsant les Juifs de Rome.		Assemblée des apôtres à Jérusalem.
53.		Félix, procureur.	2 ^e MISSION de S. Paul. L'apôtre visite les églises de Cilicie et de Galatie; évangélise Philippes, Thessalo- nique, Bérée, Athènes.
54.	NÉRON empereur (13 oc- tobre).		S. Paul arrive à Corinthe vers l'au- tomne de 53.
55.			Il séjourne un an et demi dans cette ville. 1 ^{re} ET 2 ^e ÉPITRE AUX THES- SALONIENS.
			S. Paul quitte Corinthe au printemps de 55. 4 ^e Visite à Jérusalem.
			3 ^e MISSION. S. Paul part d'Antio- che, traverse la Cilicie, la Phrygie, le pays des Galates.
			Il arrive à Ephèse vers l'automne de 55.
			Séjour de trois ans en cette ville.
58.			1 ^{re} ÉPITRE AUX CORINTHIENS.
			Pentecôte de 58 : S. Paul quitte Ephèse, visite la Macédoine, prêche en Illyrie. 2 ^e ÉPITRE AUX CORIN- THIENS.
			Derniers mois de 58 ; S. Paul arrive à Corinthe.
59.			Séjour de trois mois en cette ville.
			ÉPITRES AUX GALATES ET AUX RO- MAINS.
			Printemps de 59. Départ de Corinthe.
			Voyage de l'apôtre autour de l'Ar- chipel.
			Pentecôte de 59. Arrivée de S. Paul à Jérusalem.
61.		Festus, procureur de Judée.	Captivité de deux ans à Césarée.
62.			L'apôtre part de Césarée vers l'au- tomne de 61.
			Printemps de 62. Arrivée de S. Paul à Rome.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE.....	IX-XVII

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE MISSION DE SAINT PAUL. — CYPRE

L'Église d'Antioche. — Barnabé et Saul envoyés aux gentils. — Cypre. — Le culte de Vénus. — Paphos. — Sergius Paulus. — Élymas aveuglé. — L'Asie Mineure. — État politique, cultes divers, aspect de la région. — Paul et Barnabé abordent aux côtes de Pamphylie. — Marc se sépare d'eux.....	1-29
--	------

CHAPITRE SECOND

PREMIÈRE MISSION. — LA GALATIE

Antioche de Pisidie. — Paul prêche dans la Synagogue de cette ville. — Repoussé par les Juifs, il se tourne vers les gentils. — Iconium. — Sainte Thècle. — Lystres. — Derbé. — Les Églises de Galatie. — Retour à Antioche..	30-63
---	-------

CHAPITRE TROISIÈME

L'ASSEMBLÉE DE JÉRUSALEM

Judaïsme mitigé des Israélites de la Dispersion. — Rigorisme de Jérusalem. — Paul et la Circoncision. — L'assemblée de Jérusalem. — Lettres adressées aux Églises de la gentilité. — Pierre et Paul à Antioche...	64-98
---	-------

CHAPITRE QUATRIÈME

DEUXIÈME MISSION. — NOUVELLES PRÉDICTIONS
EN ASIE MINEURE

Séparation de Paul et de Barnabé. — Apostolat de Barnabé et de Marc. — Paul et Silas visitent les Églises de Lycaonie. — Timothée. — Prédications dans le pays des Galates. — Population, culte de cette région. — L'Asie et la Bithynie fermées à l'apôtre. — Vision de Paul à Troas. — Luc 99-132

CHAPITRE CINQUIÈME

DEUXIÈME MISSION. — LA MACÉDOINE

- I. PHILIPPES. — Voyage des côtes d'Asie à Néapolis en Macédoine. — Origine, culte, mœurs de Philippes. — Paul à la *prosecution* de cette ville. — Conversion de Lydie. — La Pythonisse. — Paul et Silas flagellés. — Leur délivrance..... 133-154
- II. THESSALONIQUE. — La voie Egnatienne de Philippes à Thessalonique. — Prédication de Paul aux artisans de Thessalonique. — L'attente des derniers jours. — Émeute des Juifs. — Paul à Bérée..... 154-171

CHAPITRE SIXIÈME

DEUXIÈME MISSION. — ATHÈNES

Tableau d'Athènes au temps de saint Paul. — Ville d'écoles et de lettrés. — L'Acropole. — Religion d'Athènes. — L'Agora. — Paul à l'Aréopage. — Sa prédication. — Opposition du génie grec à l'Évangile..... 172-195

CHAPITRE SEPTIÈME

DEUXIÈME MISSION. — CORINTHE

- I. FONDATION DE L'ÉGLISE DE CORINTHE. — Prospérité de Corinthe restaurée par César. — Dépravation des

mœurs. — L'apôtre chez Aquila et Priscille. — L'Église de Corinthe fondée et bientôt détachée de la Synagogue. — Conversions nombreuses dans toutes les classes.....	196-210
II. LES ÉPÎTRES AUX THESSALONIENS. — Fidélité des Thessaloniciens au milieu des persécutions. — Première Épître adressée à cette Église. — Félicitations de l'apôtre. — L'attente de la fin du monde. — Préoccupations croissantes des Thessaloniciens. — Seconde Épître. — Signes avant-coureurs des derniers jours. — L'apostasie. — L'Antéchrist — Soulèvement des Juifs. — Paul au tribunal de Gallion....	210-231

CHAPITRE HUITIÈME

LA VIE ET LE CULTE DES ÉGLISES PRIMITIVES

Abondance extraordinaire des dons surnaturels. — Énumération et classement de ces grâces. — La prophétie. — Le don des langues. — Gouvernement des communautés chrétiennes. — Formes du culte empruntées à la Synagogue : chants, prières, prédication. — L'Agape et l'Eucharistie. — Sabbat, jeûnes, jours de fêtes du nouveau culte.....	232-266
--	---------

CHAPITRE NEUVIÈME

TROISIÈME MISSION. — ÉPHÈSE

Paul fait vœu de nazirat. — Son voyage de Corinthe à Jérusalem. — Il repart d'Antioche pour une troisième mission et visite les Églises d'Asie Mineure. — Éphèse. — Le temple d'Artémis. — Apollos à Éphèse. — Paul chez Aquila et Priscille. — Chrétiens de S. Jean. — L'école de Tyrannus. — Les exorcistes juifs et les superstitions d'Éphèse.....	267-297
--	---------

CHAPITRE DIXIÈME

TROISIÈME MISSION. — LES ÉGLISES DE LA
PROVINCE D'ASIE

La province d'Asie. — État politique. — Prospérité du pays. — Rapides progrès du christianisme. — Les Églises de la vallée du Lycus. — Colosses, Laodicée, Hiérapolis. — Influence de S. Paul et de S. Jean en ces régions..... 298-319

CHAPITRE ONZIÈME

TROISIÈME MISSION. — TROUBLES DANS L'ÉGLISE
DE CORINTHE

Apollos à Corinthe. — Factions, dérèglement des mœurs en cette Église. — Première Épître aux Corinthiens. — La prédication de l'apôtre et les divisions de Corinthe. — Excommunication de l'incestueux. — Le recours aux tribunaux païens. — Réponses aux questions posées par les fidèles de Corinthe : la chasteté dans le célibat et le mariage. — Les viandes sacrifiées aux idoles. — Désordres dans les assemblées religieuses. — Les dons spirituels : l'amour les primant tous. — La résurrection des morts..... 320-355

CHAPITRE DOUZIÈME

TROISIÈME MISSION. — DÉPART D'ÉPHÈSE. —
SECOND SÉJOUR EN MACÉDOINE

- I. L'ÉMEUTE D'ÉPHÈSE. — Incertitudes et changements dans les desseins de l'apôtre. — Mission de Tite. — La collecte pour l'Église de Jérusalem. — Les fêtes du mois d'Artémis. — Émeute à Éphèse..... 356-371
- II. SECOND SÉJOUR EN MACÉDOINE. — Prédication de Paul à Troas. — Il passe en Macédoine. — Retour de Tite. — Seconde Épître aux Corinthiens..... 371-395

CHAPITRE TREIZIÈME

SAINT PAUL ET LES JUDAÏSANTS

Missions en Macédoine et en Illyrie. — Arrivée de Paul à Corinthe. — Les Judaïsants en Galatie. — L'Épître aux Galates.....	396-415
---	---------

CHAPITRE QUATORZIÈME

L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS

S. Paul y résume ses enseignements sur la foi au Christ et le judaïsme. — Motifs qui le déterminent à s'adresser aux Romains. — Analyse de l'Épître. — Impuissance de l'homme déchu à se relever sans la grâce. — La Rédemption, la Justification s'opérant par la foi en Jésus. — Fruits de cette Justification. — Les Juifs rejetés à cause de leur incrédulité, mais devant un jour trouver, eux aussi, salut et miséricorde. — Conseils pratiques de morale. — Salutations.....	416-441
---	---------

CHAPITRE QUINZIÈME

RETOUR DE SAINT PAUL A JÉRUSALEM

Complot des Juifs de Corinthe contre l'apôtre. — Nouveau séjour à Philippes. — Voyage de Paul au long des côtes de l'Archipel. — Troas. — Milet. — Patara. — Tyr. — Ptolémaïde. — Césarée de Palestine.....	442-460
---	---------

CHAPITRE SEIZIÈME

L'ÉMEUTE DE JÉRUSALEM. — L'ARRESTATION

DE S. PAUL

Visite de l'apôtre à Jacques et aux anciens de Jérusalem. — Paul et les nazirs dans le temple. — Soulèvement des Juifs. — Intervention de Lysias. — Paul devant le sanhédrin. — Complot dénoncé par le neveu de Paul. — Lysias envoie l'apôtre à Césarée.....	461-484
---	---------

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

CAPTIVITÉ DE S. PAUL A CÉSARÉE DE PALESTINE

Le procureur Félix. — L'apôtre comparait devant lui. —	
Paul et Drusille. — Captivité de deux ans à Césarée. —	
Rappel de Félix. — Paul et Festus. — Appel à César.	
— Paul devant Agrippa et Bérénice.....	485-505

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LE VOYAGE DE CÉSARÉE A ROME

Le centurion Julius. — Départ de Césarée. — Sidon. —	
Myre. — Les prisonniers transbordés sur un navire	
d'Alexandrie. — Relâche au mouillage de Bons-Ports.	
— Tempête. — Naufrage sur les côtes de Malte. —	
Séjour de trois mois dans l'île. — Syracuse. — Pouz-	
zoles. — La voie Appienne. — Entrée dans Rome.....	506-524

ÉPILOGUE.

L'œuvre de Paul au cours de ses missions. — Résultats	
obtenus.....	525-531

APPENDICE.

LA CHRONOLOGIE DES MISSIONS DE S. PAUL.

FIN DE LA TABLE





